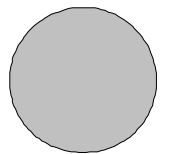
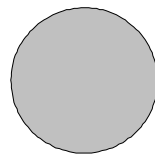
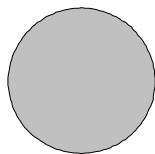
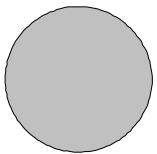


rapport de gestion



RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2016

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, 20, 23, 74 et 112 du règlement du Conseil communal et 30 du règlement pour la Municipalité, cette dernière vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2016.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule : Conseil communal et Municipalité

Chapitre I : Direction de la culture et du développement urbain

Chapitre II : Direction de la sécurité et de l'économie

Chapitre III : Direction des sports et de la cohésion sociale

Chapitre IV : Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Chapitre V : Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

Chapitre VI : Direction des finances et de la mobilité

Chapitre VII : Direction des services industriels

Annexe I : Bureau du Conseil communal

Annexe II : Glossaire

Table des matières

<i>Préambule :</i>	Conseil communal et Municipalité	5
	Conseil communal	5
	Municipalité	5
	Cellule Arc.....	23
<i>Chapitre I :</i>	Culture et développement urbain	25
	Secrétariat municipal	25
	Secrétariat général culture et développement urbain	33
	Service de la culture	38
	Service bibliothèque et archives de la Ville.....	52
	Service de l'urbanisme	59
	Contrôle des finances de la Ville de Lausanne.....	68
<i>Chapitre II :</i>	Sécurité et économie	73
	Secrétariat général sécurité et économie	73
	Corps de police.....	77
	Service de protection et de sauvetage	84
	Service du contrôle des habitants.....	96
	Service de la police du commerce.....	100
	Service de l'eau	109
<i>Chapitre III :</i>	Sports et cohésion sociale	121
	Secrétariat général sports et cohésion sociale	121
	Service des sports	123
	Service social Lausanne.....	129
	Service du travail	142
	Service des assurances sociales	152
<i>Chapitre IV :</i>	Logement, environnement et architecture	157
	Secrétariat général et cadastre.....	157
	Service du logement et des gérances	165
	Service d'architecture	172
	Service des parcs et domaines.....	182
	Service d'organisation et d'informatique	189

<i>Chapitre V :</i>	Enfance, jeunesse et quartiers	201
	Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers	201
	Service d'accueil de jour de l'enfance	213
	Service des écoles primaires et secondaires	226
	Service de santé et de prévention	239
	Service de psychologie scolaire	247
<i>Chapitre VI :</i>	Finances et mobilité	253
	Secrétariat général finances et mobilité.....	253
	Service des finances.....	255
	Service du personnel.....	258
	Service des routes et de la mobilité.....	269
	Service de la propreté urbaine.....	278
	Service achat et logistique Ville	284
<i>Chapitre VII :</i>	Services industriels	289
	Secrétariat général services industriels	289
	Service finances, administration et développement	293
	Service de l'électricité	296
	Service du gaz et du chauffage à distance	303
	Service multimédia	306
	Service commercial	309
	SI-REN S.A.	313
	LFO S.A.	315
<i>Annexe I :</i>	Bureau du Conseil communal	317
<i>Annexe II :</i>	Glossaire	321

PRÉAMBULE

CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu 24 séances, dont 20 dites longues (23 séances ordinaires en 2015, dont 20 dites longues). Il a reçu 10 pétitions ; 4 motions et 59 postulats ont été déposés ; 72 interpellations et 14 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Administration générale et cultures	5 préavis
2. Sports, intégration et protection de la population	3 préavis
3. Logement et sécurité publique.....	7 préavis
4. Travaux	19 préavis
5. Enfance, jeunesse et cohésion sociale.....	3 préavis
6. Finances et patrimoine vert	7 préavis
7. Services industriels.....	2 préavis
<hr/>	
1. Culture et développement urbain.....	11 préavis
2. Sécurité et économie	0 préavis
3. Sports et cohésion sociale.....	2 préavis
4. Logement, environnement et architecture	2 préavis
5. Enfance, jeunesse et quartiers	2 préavis
6. Finances et mobilité.....	6 préavis
7. Services industriels.....	2 préavis
<hr/>	
Total	71 préavis

MUNICIPALITÉ

La Municipalité élue pour la législature 2016-2021 a procédé à un important remaniement des dicastères et services qui composent l'administration lausannoise, dans le but de renforcer la coordination et les collaborations entre les directions dans les principales politiques publiques menées par la Ville. Les tableaux ci-dessous indiquent la composition de la Municipalité et la dénomination des directions du 1er janvier au 30 juin, respectivement du 1er juillet au 31 décembre. De nouvelles délégations municipales ont été créées et leurs missions renforcées. La liste de ces délégations figure ci-après.

L'ampleur de la réorganisation a nécessité de rééquilibrer et de transférer les ressources notamment au sein des comptabilités de direction, en tenant compte de la volumétrie de travail liée à la nouvelle structure. Par ailleurs, chaque direction est maintenant dotée d'un secrétariat général dans lequel est rattachée la comptabilité de direction.

La nouvelle organisation est en vigueur depuis le 1er juillet 2016 et le rapport de gestion est présenté selon la nouvelle organisation. En revanche, les comptes 2016 sont présentés selon la structure en vigueur lors de la législature 2011-2016.

Par conséquent, la comparaison s'avère délicate en raison des différents transferts opérés dans le cadre la nouvelle législation

COMPOSITION

du 1^{er} janvier au 30 juin

	Titulaires	Suppléants
Administration générale et culture	M. Daniel BRELAZ	M. Grégoire JUNOD
Sports, intégration et protection de la population	M. Marc VUILLEUMIER	M. Olivier FRANÇAIS
Logement et sécurité publique	M. Grégoire JUNOD	Mme Florence GERMOND
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Daniel BRELAZ
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	M. Marc VUILLEUMIER
Finances et patrimoine vert	Mme Florence GERMOND	M. Jean-Yves PIDOUX
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Oscar TOSATO

du 1^{er} juillet au 31 décembre

	Titulaires	Suppléants
Culture et développement urbain	M. Grégoire JUNOD, syndic	M. Jean-Yves PIDOUX
Sécurité et économie	M. Pierre-Antoine Hildbrand	M. Oscar TOSATO
Sports et cohésion sociale	M. Oscar Tosato	M. David PAYOT
Logement, environnement et architecture	Mme Natacha Litzistorf	Mme Florence GERMOND
Enfance, jeunesse et quartiers	M. David Payot	Mme Natacha LITZISTORF
Finances et mobilité	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire JUNOD
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Pierre-Antoine HILDBRAND

Durant l'année, la Municipalité a tenu 49 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapports, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES POUR LA LÉGISLATURE 2016-2021

Délégation	Présidence	Membres
Délégation à l'urbanisme et à la mobilité	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire JUNOD M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Natacha LITZISTORF
Délégation Métamorphose	M. Grégoire JUNOD	M. Oscar TOSATO Mme Natacha LITZISTORF Mme Florence GERMOND
Délégation Pôle Gare	Mme Natacha LITZISTORF	M. Grégoire JUNOD Mme Florence GERMOND
Commission immobilière	M. Grégoire JUNOD	M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Natacha LITZISTORF
Délégation à l'économie et au commerce	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	M. Grégoire JUNOD M. Jean-Yves PIDOUX Mme Natacha LITZISTORF
Délégation à l'Observatoire de la sécurité	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	M. David PAYOT Mme Florence GERMOND
Délégation au personnel	M. Grégoire JUNOD	M. David PAYOT Mme Florence GERMOND
Délégation informatique	Mme Natacha LITZISTORF	M. David PAYOT M. Jean-Yves PIDOUX
Délégation aux risques environnementaux	Mme Natacha LITZISTORF	M. Pierre-Antoine HILDBRAND M. Jean-Yves Pidoux
Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)	Délégués de la Municipalité : M. Grégoire JUNOD, M. Pierre-Antoine HILDBRAND, Mme Florence GERMOND	

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
10.11.2015	52	Rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement. Situation au 30 juin 2016

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS ADRESSÉS DURANT L'ANNÉE AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
24.05.2016	06	Mise en œuvre d'une gouvernance documentaire pour la Ville de Lausanne
07.06.2016	09	Déterminations de la Municipalité concernant le projet de règlement de M. Philippe Mivelaz et consorts « Projet de modification du règlement du Conseil communal: compétence du Conseil communal en matière de baux à loyer pour les besoins de l'administration communale »
07.06.2016	14	Mise en œuvre du nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux – Réponse au postulat de Mme Florence Germond « Pour une certification d'égalité entre les hommes et les femmes pour la Ville de Lausanne »
07.06.2016	28	Théâtre de Vidy-Lausanne – Sécurisation, rénovation et transformation de la cage de scène et de la salle Charles Apothéloz, nouveaux équipements de scène, création d'une salle de répétition – Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente) – Demande d'une subvention d'investissement en faveur du remplacement du chapiteau
En cours	46	Postulat de Mme Françoise Longchamp « Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la 'conciliation extrajudiciaire' »

Sports, intégration et protection de la population

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
07.06.2016	20	Métamorphose – Stade de la Tuilière – Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2014/14 pour la phase des études jusqu'aux appels d'offres et demande de crédit d'étude pour la préparation de la phase d'exécution des travaux
14.06.2016	21	Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020 – Octroi d'une subvention d'investissement et d'une garantie de couverture de déficit au Comité d'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020 à Lausanne
15.11.2016	33	Réponse au postulat de MM. Pierre-Yves Oppikofer et Nkiko Nsengimana « Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration »

Logement et sécurité publique

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
26.04.2016	07	Projet de construction de neuf bâtiments répondant au concept de « Société à 2000 watts », comprenant 185 logements, des surfaces d'activités, une crèche de 44 places, un parking souterrain de 114 places et quatorze places extérieures, sis chemin de Bérée 28-30-32. Constitution d'un sous-droit de superficie grevant la parcelle n° 7'309, en faveur de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. – SILL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL
07.06.2016	24	Projet de construction de 3 bâtiments à la route de Berne 309, 311 et 313 – Constitution DDP parcelle n° 15'349 en faveur de la SILL S.A. – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL S.A.
04.10.2016	36	Projet de construction de 3 bâtiments comprenant 194 logements, une crèche, des surfaces d'activité et un parking souterrain de 127 places à l'avenue de la Sallaz 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13 et 15 et au chemin des Falaises 2 et 4 – Constitution de droits de superficie en faveur de la Société coopérative immobilière La Maison Ouvrière (SCILMO), de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL S.A.) et de la Commune de Lausanne – Octroi des appuis financiers prévus par la loi cantonale du 9 septembre 1975 sur le logement, pour la réalisation des 98 logements subventionnés en faveur de la SILL S.A. et de la SCILMO – Octroi de cautionnements solidaires en faveur de la SILL S.A. et de la SCILMO
En cours	39	Réaménagement des promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini – Réponse au postulat de Mme Anne-Françoise Decollogny « Lausanne amie des enfants à Beaulieu »
06.09.2016	40	Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur du Centre Sportif de Malley S.A. en remplacement du droit de superficie existant pour permettre la construction du nouveau Centre sportif de Malley
En cours	42	Règlement général de police de la Commune de Lausanne (RGP) – Introduction d'un article permettant l'instauration d'amendes d'ordre pour sanctionner onze infractions relatives à la propreté urbaine
En cours	43	Politique en matière de prostitution de rue – Réponse au postulat de M. Jean-Luc Laurent: « Rue de Genève n° 85 ... et après ? » – Réponse au postulat de MM. Henri Klunge et Jean-Daniel Henchoz: « Une solution à l'inquiétude des travailleuses du sexe... » – Réponse au postulat de M. Philipp Stauber: « Prostitution de rue: une restriction d'horaire pour limiter les nuisances »

Travaux

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
10.05.2016	03	Plan de quartier Grangette – Praz-Séchaud II concernant les terrains compris entre les limites des plans de quartier nos 484 et 621, ainsi que la parcelle n° 7'378 – Abrogation partielle du plan de quartier n° 552
14.06.2016	04	Réponse au postulat de M. Vincent Rossi « Déchets compostables: sortir du bourbier »
10.05.2016	05	Nouveau Règlement sur la distribution de l'eau

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
10.05.2016	08	Réalisation d'aménagements provisoires sur la place du Tunnel. Création d'une place de quartier sur l'ancienne gare routière des Transports publics lausannois
31.01.2017	10	Réponse au postulat de Mme Sarah Frund « Pour une accessibilité des informations de la Ville de Lausanne à toutes et à tous » et au postulat de M. Denis Corboz « Pour améliorer concrètement la vie des personnes handicapées à Lausanne »
07.06.2016	11	Demandes de crédits complémentaires – Réservoir du Calvaire – Démolition de cinq cuves, d'une villa et du tennis house, reconstruction de trois cuves, d'une station de pompage et raccordements des conduites (préavis N° 2013/55)
20.09.2016	12	Réponse au postulat de M. Jean-Daniel Henchoz « Métamorphose sur les quais d'Ouchy »
10.05.2016	15	Ligne tl 24 Parcours olympique. Création d'une nouvelle ligne de bus entre le quartier de la Bourdonnette et la Tour Haldimand (Bourdonnette, parc du Bourget siège du Comité International Olympique (CIO), Navigation, quai de Belgique, Musée du CIO, quai d'Ouchy/Tour Haldimand)
24.05.2016	16	Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) – Projet de tramway entre la gare de Renens et la place de l'Europe à Lausanne – Demande d'un crédit de réalisation
24.05.2016	17	Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) – PALM 2007 – Etape A (2011-2014) – Projet de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Confrérie et Saint-François : demande de crédits de réalisation
24.05.2016	18	Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) – PALM 2007 – Etape A (2011-2014) – Mesures d'accompagnement : demande de crédits de réalisation
07.06.2016	19	Métamorphose – Plan partiel d'affectation « Tuilière Sud » concernant les terrains compris entre la route du Châtelard, la route de Romanel et la limite du périmètre de la modification du plan général d'affectation N° 749 – Abrogation du plan partiel d'affectation N° 708 du 15 juillet 2002 – Abrogation partielle du plan d'extension N° 598 du 28 novembre 1980 – Approbation du projet de création de l'accès routier du plan partiel d'affectation « Tuilière Sud »
07.06.2016	22	Impasse de Sébeillon-Est – Réaménagement de la rue et création d'une zone de rencontre
07.06.2016	23	Réfection des adductions des eaux du Pays-d'Enhaut et construction d'une usine d'ultrafiltration
07.12.2016	26	Réponse au postulat de Mme Anna Zürcher « Les poubelles rotent, les Lausannois toussent! Pour un vrai plan d'action en faveur de rues plus propres »
20.09.2016	29	Réponse au postulat de M. Valéry Beaud : « Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement »
07.06.2016	32	Rénovation des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre – Boulevard de la Forêt à Pully – Tronçon compris entre la Vuachère et le chemin de Rennier
07.06.2016	37	Tranchée du Languedoc – Construction d'une liaison pour piétons et cyclistes le long de la future 4e voie CFF entre l'avenue de Provence et le pont Marc-Dufour
En cours	38	Aéroport régional Lausanne - La Blécherette – Réponse à la pétition de l'Association de défense des riverains de la Blécherette (ADRB)

Enfance, jeunesse et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
24.05.2016	13	Octroi d'une subvention d'investissement à la paroisse de Saint-Nicolas de Flüe
07.06.2016	25	Extension du collège de l'Eglantine – demande de crédit d'ouvrage
En cours	41	Politique communale en matière de drogues

Finances et patrimoine vert

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
20.09.2016	02	Réponse au postulat de Mme Françoise Longchamp « Pour une étude d'une nouvelle présentation des comptes et du budget de la Commune de Lausanne, de l'introduction d'une comptabilité analytique pour la gestion des comptes communaux ainsi que du MCH2 » – Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois » – Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts « Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissement et en entretien, des dépenses et des recettes »
14.06.2016	27	Mise en œuvre et renforcement de la politique « Nature en ville » : mise en place de mesures complémentaires en matière de végétalisation des toitures, des murs et des façades, de lutte contre les plantes envahissantes, de soutien à l'agriculture urbaine et d'autres actions « nature » innovantes ; soutien au développement du projet de parc naturel périurbain du Jorat – Réponse au postulat de Mme Sandrine Evéquo et consorts « Stop à la dissémination de plantes exotiques envahissantes – Place aux plantes indigènes dans les commerces et les jardins lausannois ! » – Réponse au postulat de M. Bertrand Picard « Mise en évidence des itinéraires piétonniers forestiers – Un pas de plus dans la bonne direction »

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
14.06.2016	30	Comptes de l'exercice 2015
14.06.2016	34	Crédits supplémentaires pour 2016 (1 ^{re} série)
En cours	35	Réponse au postulat de M. Gilles Meystre « Oenotourisme: parce qu'on le Vaud bien. Et Lausanne aussi! »
En cours	44	Réponse au postulat de M. Benoît Gaillard « Agences de notation contre démocratie locale: organiser la riposte »
En cours	45	Halle du Boscal – route des Corbessières 4 à Lausanne – Mise en conformité de la halle

Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
12.04.2016	01	Campagne de prospection géophysique pour une valorisation optimale de la chaleur géothermique dans l'agglomération lausannoise
07.06.2016	31	Ecoquartier des Plaines-du-Loup: financement du contracting énergétique – Développement des activités de services énergétiques des Services industriels – Validation du périmètre d'activités des Services industriels

Culture et développement urbain

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
04.10.2016	48	Autorisation générale de plaider 2016-2021
04.10.2016	49	Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés, en application de l'article 20, lettre g du règlement du Conseil communal
En cours	50	Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf « Un hommage à Mme Françoise Giroud en l'honneur des 100 ans de sa naissance à Lausanne »
En cours	51	Réponse au postulat de M. Bertrand Picard: « Une deuxième vie pour nos livres »
En cours	53	Plan de quartier « Valentin – Riant-Mont » concernant les terrains sis en bordure du Valentin entre l'avenue de Riant-Mont, la rue du Valentin et la rue des Glaciers – Abrogation du plan de quartier n° 461 du 22 janvier 1965
07.12.2016	54	Métamorphose – Plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » – Projet routier lié au PPA – création des dessertes internes
En cours	55	Autorisation générale de statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers
En cours	57	Chemin des Sauges 20 à Lausanne – Parcelle n° 2449 – Cession à la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher S.A.
En cours	64	Réponse au postulat de M. Laurent Rebeaud et consorts « Pour une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges »
En cours	70	Réponse à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour des transports publics plus performants au sud de la Ville. Des bus à haut niveau de service entre l'EPFL et Lutry »

Sécurité et économie

Néant

Sports et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	67	Lausanne, capitale olympique. Demande de crédit-cadre
En cours	68	Métamorphose – Stade de la Tuilière – Construction d'un stade de football, demande de crédit d'ouvrage.

Logement, environnement et architecture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
07.12.2016	58	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2017
En cours	69	Remplacement de l'application de gestion immobilière OFIGER

Enfance, jeunesse et quartier

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
31.01.2017	65	Révision du règlement communal sur le Conseil d'établissements lausannois
En cours	66	Métamorphose. Plaines-du-Loup périmètre du plan partiel d'affectation 1 - objets publics. Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture et les études nécessaires jusqu'à la fin des appels d'offres pour l'école de 18 classes, la salle de gymnastique double et la structure d'Accueil pour enfants en milieu scolaire ainsi que pour les espaces publics. Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture et les études nécessaires jusqu'à la fin des appels d'offres pour la maison de quartier et le parc. Demande de crédit d'étude pour la poursuite de la démarche participative et l'information à la population du projet Métamorphose

Finances et mobilité

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
07.12.2016	59	Autorisations d'achats pour l'exercice 2017
07.12.2016	60	Crédits-cadres annuels 2017 – Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic – Renouvellement et extension des réseaux des collecteurs publics et de distribution d'eau, et échanges périodiques des systèmes de comptage – Renouvellement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels et échange périodique des systèmes de comptage – Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires – Entretien de surfaces privées communales
07.12.2016	61	Crédits supplémentaires pour 2016 (2e série)
06.12.2016	62	Fixation du plafond d'endettement pour la législature 2016-2021
06.12.2016	63	Budget de fonctionnement de l'exercice 2017 – Plan des investissements pour les années 2017 à 2020
31.01.2017	71	Tranchée du Languedoc – Construction d'une liaison pour piétons et cyclistes le long de la 4e voie CFF. Réponse à une opposition et une observation déposées pendant l'enquête publique

Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
15.11.2016	47	Fonds pour l'efficacité énergétique: renouvellement de la subvention en faveur des vélos électriques pour les Lausannois
07.12.2016	56	Crédit-cadre 2017-2021 (législature 2016-2021) pour l'entretien et le renouvellement du réseau de distribution électrique

INITIATIVES EN ATTENTE DE RÉPONSE, RENVOYÉES A LA MUNICIPALITÉ AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Motions en attente de réponse

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Hildbrand Pierre-Antoine	Consultations communales : un retard qui fait gagner du temps	28.05.2013	18.11.2014	30.06.2017
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités	08.12.2009	01.02.2011	31.03.2017

Postulats en attente de réponse

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Knecht Myrèle Sylvie	Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap	19.11.2013	25.11.2014	31.03.2017
Beaud Valéry	Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup	16.06.2015	26.04.2016	31.10.2016
Bergmann Sylvianne	Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées	03.12.2013	25.11.2014	31.03.2017
Blanc Mathieu	Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la surréglementation communale	24.11.2015	23.08.2016	28.02.2017
Carrel Matthieu	Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois	07.10.2014	28.10.2014	31.03.2017
Clivaz Philippe	Valorisation - signalisation - communication: Lausanne pôle culture	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Corboz Denis	Culture Musée de l'Art Brut	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016
Guidetti Laurent	Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif !	20.03.2012	14.05.2013	31.12.2016
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude d'une ouverture des bibliothèques le dimanche	20.01.2015	05.01.2016	31.07.2016
Klunge Henri	Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote.	01.03.2016	13.12.2016	30.06.2017
Litzistorf Natacha	Un hommage à Madame Françoise Giroud pour les 100 ans de sa naissance	06.10.2015	27.10.2015	30.04.2016
Neumann Sarah	Une étude sur les publics de la culture	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016
Neumann Sarah	Des mesures ciblées pour les retraites artistiques	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016
Pernet Jacques	Quel futur pour le commerce lausannois ?	07.06.2016	06.09.2016	31.03.2017
Picard Bertrand	Une 2ème vie pour nos livres	06.10.2015	10.11.2015	01.01.2100
Rebeaud Jean Laurent	Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges	11.11.2014	27.10.2015	31.12.2016
Salzmann Yvan	Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois	02.06.2015	16.02.2016	31.08.2016
Adam Yves	Culture-passions	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016
de Haller Xavier	Pour une administration communale au service de tous les habitants	23.09.2014	05.05.2015	31.01.2017
Buclin Hadrien	Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles	08.12.2015	06.09.2016	31.03.2017
Litzistorf Natacha	L'eau à l'honneur dans la ville et ses espaces publics	19.05.2015	15.03.2016	30.09.2016
Évéquoz Séverine	Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne- limitons le bruit et la pollution au centre-ville - encourageons le scooter électrique!	18.03.2014	27.01.2015	30.06.2017
Évéquoz Séverine	Quel avenir pour la Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière	24.05.2016	07.06.2016	31.12.2016
Ferrari Yves	LAT : penser globalement, agir localement	11.11.2014	10.11.2015	31.08.2016
Guidetti Laurent	Pour un plan de développement du logement à Lausanne	06.03.2012	14.05.2013	31.12.2016
Litzistorf Natacha	Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération	22.05.2012	11.06.2013	31.12.2016
Michaud Gigon Sophie	Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous	22.09.2015	27.10.2015	31.12.2016
Longchamp Françoise	Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la « Conciliation extrajudiciaire »	12.10.2010	01.06.2011	29.02.2016
Mivelaz Philippe	Postulat de Mivelaz Philippe - Pour une « grenette solaire » à la Place de la Riponne	19.01.2016	20.09.2016	31.03.2017
Donzé Manuel	Les devoirs surveillés à Lausanne: va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ?	20.09.2016	04.10.2016	30.04.2017
Eggenberger Julien	Planification des rénovations et constructions scolaires	18.02.2014	18.03.2014	31.03.2017
Germond Florence	Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire	14.09.2010	14.02.2012	31.03.2017
Litzistorf Natacha	La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes	19.01.2010	15.02.2011	31.12.2016
Litzistorf Natacha	Pour une politique des quartiers - de TOUS les quartiers!	07.10.2014	19.05.2015	31.03.2017
Germond Florence	Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial	19.05.2009	13.04.2010	31.12.2016
Beaud Valéry	Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux	09.09.2014	05.01.2016	31.07.2016
Beaud Valéry	Pour une ou plusieurs places de jeu dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne	19.01.2016	13.12.2016	30.06.2017
Cachin Jean-François	Un trottoir entre le N° 1 et le N° 15 de la route de Praz-Gilliard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable ?	06.10.2015	06.09.2016	31.03.2017
Decollogny Anne-Françoise	Qualité de vie - pour un 30 km/h au centre-ville	06.12.2011	28.05.2013	30.06.2017
Gaillard Benoît	Agences de notation contre démocratie locale: organiser la riposte	22.11.2011	20.06.2012	31.12.2015
Gaudard Guy	Pour un usage payant de certains W.C. publics	17.02.2015	09.12.2015	31.03.2017
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude du « budget participatif » à Lausanne	09.09.2014	05.05.2015	31.12.2016
Knecht Myrèle Sylvie	Pour rapprocher quartiers d'Entrebois et de Vieux-Moulin - Demande étude faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entrebois et Vieux-Moulin/ Pontaise par un chemin praticable été comme hiver	01.03.2016	13.12.2016	30.06.2017
Longchamp Françoise	Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise	10.09.2013	09.09.2014	31.03.2017
Misiego Céline	Où sont passées les Journées sans voiture ?	01.11.2016	22.11.2016	31.05.2017

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Müller Elisabeth	Centre-ville - Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public	12.04.2016	01.11.2016	31.05.2017
Rebeaud Jean Laurent	Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat	31.03.2015	09.12.2015	31.03.2017
Trezzini Giampiero	Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville ?	17.06.2015	25.08.2015	31.03.2017
Velasco Maria Dolores	Pour une place Centrale conviviale et accueillante	07.10.2014	15.03.2016	30.09.2016
Wyssa Stéphane	Un M2 à l'heure de son temps	02.02.2016	01.03.2016	30.09.2016
Pain Johan	Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers	19.05.2015	12.04.2016	31.10.2016
Michaud Gigon Sophie	Café-jeux parents-enfants à la berlinoise	02.02.2016	13.12.2016	30.06.2017
Felli Romain	Une ville à croquer - des arbres fruitiers sur le domaine public	24.11.2015	09.12.2015	31.12.2016
Hildbrand Pierre-Antoine	Adieu veau, vache, cochon, couvée...chien, chat? - Pour une étude de la place des animaux domestiques en Ville	22.09.2015	27.10.2015	31.12.2016
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour la désignation d'une ou d'un délégué aux données informatiques	11.11.2014	15.06.2016	31.12.2016
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour un accès libre aux données informatiques publiques	11.11.2014	15.06.2016	31.12.2016
Knecht Myrèle Sylvie	Pour que figure un paragraphe concernant la mise en oeuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand	19.01.2016	07.12.2016	30.06.2017
Michaud Gigon Sophie	Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois	01.04.2014	28.04.2015	31.12.2016
Nsengimana Nkiko	Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb	12.04.2016	13.12.2016	30.06.2017
Trezzini Giampiero	Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois	09.12.2014	05.01.2016	31.07.2016
Evéquoz Séverine	Pour une mise en oeuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant!	16.06.2015	15.03.2016	30.09.2016
Mayor Isabelle	Des poulaillers en ville!	27.10.2015	10.11.2015	31.12.2016
Meystre Gilles	Oenotourisme : parce qu'on le Vaud bien. Et Lausanne aussi!	19.02.2014	31.03.2015	31.12.2015
Decollogny Anne-Françoise	Lausanne amie des enfants à Beaulieu	17.02.2015	24.11.2015	31.05.2016
Eggenberger Julien	Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud - Vennes	10.09.2013	09.09.2014	31.12.2017
Michaud Gigon Sophie	Collection de l'Art Brut: un café-restaurant pour le Musée et le quartier	24.05.2016	15.06.2016	31.12.2016
Henchoz Jean Daniel	Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020	23.09.2014	07.10.2014	31.12.2018
Knecht Evelyne	LACI « mesure sparadrap » 1 : Premier emploi	18.01.2011	06.03.2012	31.10.2016
Oppikofer Pierre-Yves	Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle	15.03.2011	24.04.2012	31.10.2016
Rebeaud Jean Laurent	Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI)	06.10.2015	12.04.2016	31.10.2016
Ferrari Yves	Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W.	01.04.2014	06.05.2014	31.12.2017
Knecht Evelyne	Pour du logement social partagé	08.05.2012	15.05.2013	31.03.2014
Oppikofer Pierre-Yves	Lausanne Ville-refuge	27.10.2015	24.05.2016	30.11.2016
Michaud Gigon Sophie	Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita)	27.11.2012	04.02.2014	31.12.2017
Blanc Mathieu	Ecologique, économique et social: encourageons le boat sharing!	30.08.2011	24.04.2012	31.01.2017
Henchoz Jean Daniel	Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois	03.03.2015	17.03.2015	31.01.2017
Hildbrand Pierre-Antoine	Economiser de l'eau pour et par les Lausannois	16.06.2015	25.08.2015	31.10.2016
Klunge Henri	Occupons l'espace public, faisons des terrasses	10.09.2013	23.09.2014	31.01.2017
Laurent Jean-Luc	Rue de Genève 85... et après	09.09.2014	05.05.2015	31.03.2019
Müller Elisabeth	Faire son marché en sortant du travail	30.04.2013	28.05.2013	31.01.2017
Pernet Jacques	Lausanne, ville jeune, ville d'art et d'études, où il fait bon vivre et où la musique 'live' est la bienvenue	24.05.2016	15.06.2016	31.12.2016

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Stauber Philipp	Prostitution de rue : une restriction d'horaire pour limiter les nuisances	06.10.2015	27.10.2015	31.03.2019
Voiblet Claude Alain	« Food Truck », quel statut pour ces restaurants sur roulettes ?	19.01.2016	22.11.2016	31.05.2017
Gaillard Benoît	Lausanne - ses terrasses animées, ses parcs conviviaux!	10.09.2013	23.09.2014	31.01.2017
Guidetti Laurent	Pour une reconquête de l'espace public, des « festivals de rue » lausannois!	10.09.2013	23.09.2014	31.01.2017
Ferrari Yves	Entre la production et consommation: les SIL - Un pas vers la société à 2000 W.	20.01.2015	24.11.2015	31.03.2017
Trezzini Giampiero	Et si on changeait de paradigme dans le domaine de l'électricité domestique ?	25.08.2015	06.10.2015	31.03.2017

Règlement en attente de réponse

Néant

PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Association des usagers du parking de la Riponne	Demande de surseoir à la fermeture de l'accès nord au parking et proposer des mesures garantissant un accès sans contraintes	03.06.2014	03.02.2015	31.03.2017

Renvoi pour examen et communication (art. 73, let b RCCL)

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Croset Georges	Pour que le Festival de la Cité revive... à la Cité !	23.08.2016	13.12.2016	30.06.2017
Sansonnens Julien	Pour que le festival de la Cité revive... à la Cité	07.06.2016	13.12.2016	30.06.2017
Collectif «Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal»	Non à une antenne prévue sur un immeuble voisin de l'école de Floréal	05.06.2012	26.06.2013	31.12.2013
Collectif des Riverains de la Maison Blanche Lacotte Renaud	Développement des Râpes : de la cohérence SVP!	10.05.2016	13.12.2016	30.06.2017
Parti Démocrate-chrétien lausannois (PDC Lausanne)	Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne!	09.12.2014	27.10.2015	31.03.2017
Conseil Communal Lausanne - Commission permanente des pétitions (COPEP)	Sécurité et qualité de vie dans le quartier du Mont-d'Or	22.09.2015	20.09.2016	31.03.2017
UDC - Union Démocratique du Centre	Accueil des requérants d'asile et des migrants par la Ville de Lausanne	05.01.2016	15.06.2016	31.12.2016
Bornand Lilly	Pour une ville sans prostitution de rue	25.08.2015	15.03.2016	30.09.2016

PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES A LA MUNICIPALITÉ AYANT REÇU UNE RÉPONSE EN 2016

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel

- pétition de la Société de développement Boveresses- Eterpeys-Grangette – projet de suppression de l'office de poste Lausanne 21 Grangette;
- pétition de M. François Dufresne et consorts – collège des Bergières - pétition pour prise de mesures contre les actes de vandalisme dans la cour récréation et pour la sécurité des enfants;
- pétition de Mme L. Brunner Edelin – contre la suppression de l'arrêt bus «St-Paul» sur la ligne n° 9;
- pétition de la Société de développement du Sud-Ouest Lausanne et de la SDIO – non à la fermeture à la circulation des quais d'Ouchy;
- pétition de Mme Stefania Gentile Golay et consorts – pour un jardin du MUDAC exempt de nuisances.

DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2016)

M. Grégoire JUNOD, directeur de Culture et développement urbain

- Association Cluster sport international (comité stratégique)
- Association internationale des maires francophones (comité et commission du développement durable)
- Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil de fondation)
- CHUV / COPIL politique suivi des travaux
- Comité du fonds de secours
- Comité d'organisation pour les Jeux olympiques de la jeunesse Lausanne 2020 (comité exécutif JOJ 2020)
- Commission COH / Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des hautes écoles
- Commission consultative des naturalisations
- Commission consultative d'urbanisme et de transports
- Commission de salubrité
- Commission immobilière
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique
- Coordination des villes de Suisse romande (comité)
- COPIL Fonds développement durable
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare
- Ecole sociale de musique (conseil)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Fondation Arsenic (conseil de fondation)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier)
- Fondation City Management
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation du Festival de la Cité (conseil de fondation)
- Fondation du Petit Théâtre de Lausanne
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Fondation Kléber-Méleau (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) (conseil de fondation)
- Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) (conseil de fondation)
- Lausanne Région (bureau de coordination)
- Lausanne Tourisme (comité de direction et conseil des délégués)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation et comité de direction)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges PALM (comité de pilotage et comité élargi)
- Schéma directeur du Centre (SDCL) (bureau exécutif)
- Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) (groupe de pilotage et groupe décisionnel du Plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (comité de direction et conseil d'administration)

- Union des communes vaudoises (comité et groupe des villes)
- Union des villes suisses (comité et communauté d'intérêts des grandes villes-centres)
- Villes Olympiques (conseil exécutif)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (comité de direction)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (AET) (conseil intercommunal)
- Biopôle S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) (conseil d'administration)
- Comité directeur des organisations régionales de protection civile (ORPC Lausanne-District)
- Commission consultative des cimetières
- Commission consultative des ports
- Commission consultative économique
- Commission immobilière
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées – STEP Vidy
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman CIPEL
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité)
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale (EPSIC) (conseil)
- EOS Holding S.A. (conseil des pouvoirs publics)
- Epura S.A. (conseil d'administration)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation City Management
- Lausanne Région (promotion économique)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Lausanne Fibre Optique (LFO) S.A. (conseil d'administration)
- MCH Beaulieu Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Partenariat Pully-Paudex-Belmont-Lausanne / COPIL
- SI-REN S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des villes suisses (conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS))

M. Oscar TOSATO, directeur de Sports et cohésion sociale

- Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) (conseil de fondation)
- Association 3x3 FIBA World Tour
- Association Cluster sport international (comité stratégique)
- Association comité d'organisation Exaequo
- Association des volontaires sportifs lausannois
- Association du comité d'organisation du Triathlon de Lausanne
- Association du Lausanne Marathon
- Association pour la promotion de la course à pied en ville de Lausanne
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Association «Tour de Romandie - Epreuve de Lausanne»
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile (assemblée des délégués)

- Centre intercommunal de glace de Malley S.A. (CIGM S.A.) - Centre sportif de Malley S.A. (conseil d'administration)
- Comité d'organisation pour les Jeux olympiques de la jeunesse Lausanne 2020 (comité exécutif JOJ 2020)
- Commission municipale des sports
- Commission tripartite pour l'intégration des immigrés
- Conseil d'administration de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG (CCVD) (conseil d'administration)
- Conseil de politique social
- Conseil des régions d'action sociale du canton de Vaud (RAS)
- Délégation municipale Métamorphose
- Division d'abus des substances du CHUV (conseil consultatif de direction)
- Ecole hôtelière de Lausanne (EHL) (conseil de fondation)
- Fondation Centre Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)
- Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine (conseil de fondation)
- Fondation Soins Lausanne
- Fonds Edouard et Hortense Pache (conseil d'administration)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (Activités sportives, Dépendances prévention, Seniors)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Policlinique médicale universitaire (conseil)
- Réseau Santé Région Lausanne (RSRL) (comité de direction)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des villes suisses (UVS) (section Initiative des villes pour la politique sociale)
- Villes Olympiques (conseil exécutif)

Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, environnement et architecture

- Association Cluster sport international (comité stratégique)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (conseil intercommunal / suppléant)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (AET) (conseil intercommunal)
- Association Jardin Urbain
- Association suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe (ASCCRE) (comité)
- Comité d'organisation pour les Jeux olympiques de la jeunesse Lausanne 2020 (comité exécutif JOJ 2020)
- Commission consultative cantonale du logement (CCCL)
- Commission consultative d'informatique
- Commission consultative du logement
- Commission consultative d'urbanisme et de transports
- Commission immobilière
- COPIL Fonds développement durable
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Délégation municipale informatique
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) (conseil de fondation)
- Groupe décisionnel Malley

- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) (groupe décisionnel du Plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)
- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL) (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (comité de direction et conseil d'administration)

M. David PAYOT, directeur de Enfance, jeunesse et quartiers

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (conseil intercommunal)
- Commission consultative de la petite enfance
- Conseil d'établissements et commissions d'établissements
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale informatique
- Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) (conseil de fondation)
- Ecole technique – Ecole des métiers (ETML) (conseil)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) (conseil de fondation)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (Docks) (conseil de fondation)
- Lausanne Région (Enfance, Formation emploi jeunes et Délégation secteur ouest)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

Mme Florence GERMOND, directrice des Finances et mobilité

- Association Jardin Urbain
- Axes forts de transports publics (AFTPU) (délégation politique et bureau exécutif)
- Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) (conseil d'administration)
- Commission consultative de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne
- Commission consultative d'urbanisme et de transports
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB)
- COPIL Fonds développement durable
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fonds pour l'efficacité énergétique (comité)
- Gedrel S.A. (conseil d'administration)
- Lausanne Région (Financement régional et Transports)
- Métro m3 / DEPOL
- Oustrail
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges PALM (comité élargi)

- Transports publics de la région lausannoise S.A. (comité de direction conseil d'administration)
- Tridel S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Union des communes vaudoises (UCV) (conseil)
- Union des villes suisses (UVS) (Conférence des villes pour la mobilité et Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV))

M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des Services industriels

- Alpiq Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (AET) (conseil intercommunal)
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration)
- Cadouest S.A. (conseil d'administration)
- CHUV / COPIL politique suivi des travaux
- Commission intercommunale des services industriels
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Délégation municipale informatique
- ECA (conseil d'administration, désigné ad personam par le Conseil d'Etat)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Epura S.A. (conseil d'administration)
- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) (conseil de fondation)
- Fonds pour l'efficacité énergétique (comité)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices de l'Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur est)
- Lausanne Fibre Optique (LFO) S.A. (conseil d'administration)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation)
- Partenariat Pully-Paudex-Belmont-Lausanne / COPIL
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding SA (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines, désigné par le Conseil d'Etat)
- SI-REN S.A. (conseil d'administration)
- Swissgas AG (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des villes suisses (UVS) (commission de politique énergétique)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PROCÉDER À DES ACQUISITIONS D'IMMEUBLES, DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS ET D' ACTIONS OU PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES, ET DE STATUER SUR LES ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE F DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 7 décembre 2011 (préavis N° 2011/42 – « Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers – Acquisition de patrimoine vert – Transfert de la SILL S.A. du patrimoine administratif au patrimoine financier »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 31 décembre 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, lettre f du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de procéder à des acquisition d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers.

En 2016, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

Acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Parcelle DDP 901 – Chemin de l'Usine à Gaz 10, Renens – 1412 m².

Parcelle DDP 1050 – Chemin de l'Usine à Gaz 10, Prilly – 779 m².

Parcelle 7784 – Chemin de Bérée, Lausanne – 1583 m².

Ventes d'immeubles ou de droits réels immobiliers d'une valeur de moins de CHF 100'000.-

Parcelle 885 – Tivoli 26 – Octroi d'une servitude de passage

Parcelle 2394 – Aérodrome de la Blécherette – Octroi d'une servitude de passage

Parcelle DP 627 Chemin de Beau Rivage 1 – Vente de 11 m²

Parcelle 5833 – Chemin du Levant 139 – Vente de 17 m²

Etat du crédit pour la législature 2011-2016

Crédit accordé pour la législature	CHF 40'000'000.-
Dépensé au 01.01.2016	CHF 36'822'539.-
Dépensé au 31.12..2016	CHF 38'405'134.-
Encaissé du 01.01.au 31.12.2016	CHF 1'152'808.-
Etat au 31.12.2016	CHF 37'252'325.-
Crédit non utilisé au 31.12.2016	CHF 2'747'675.-

AUTORISATION GÉNÉRALE DE CONSTITUER DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS OU D'Y ADHÉRER, DE CONSTITUER DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES OU D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS CES SOCIÉTÉS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 4 octobre 2016 (préavis N° 2016/49 « Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés, en application de l'article 20, lettre g du règlement du Conseil communal ») le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2021 l'autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés.

En 2016, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- Le Service du travail a reconduit les conventions le liant à l'Association des demandeurs d'emploi et à l'Association Bourse à Travail. Egalement membre de plusieurs organismes actifs dans les mêmes domaines d'activité que lui, le ST a adhéré à l'Organisation pour la formation et l'intégration professionnelle, qui fournit des prestations d'observation, d'orientation, de formation et d'intégration professionnelle aux personnes ayant une atteinte dans leur santé ou une difficulté d'intégration

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE I DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 4 octobre 2016 (préavis N° 2016/48 « Autorisation générale de plaider 2016-2021 »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2021 l'autorisation générale de plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales.

En 2016, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- la section contentieux de FASIL a fait usage de cette autorisation dans le cadre de 17 procédures suite a des oppositions totales à des mises aux poursuites ;
- l'unité juridique du SSL a participé à 27 audiences pénales (Préfecture, Tribunal d'arrondissement et Ministère public) ;
- l'unité logement du SSL a eu 11 audiences en matière de droit du bail (Commission de conciliation et Tribunal des Baux) ;
- pour le Service du travail, un-e collaborateur/trice de l'ORP a été délié-e du secret de fonction afin de pouvoir être entendu-e comme témoin dans le cadre d'une affaire concernant l'un-e de ses assuré-e-s.

RAPPORT DE GESTION 2015: RÉPONSES MUNICIPALES N'AYANT PAS ÉTÉ ADMISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

En sa séance du 20 septembre 2016, le Conseil communal a décidé de refuser la réponse municipale aux observations n° 3 et 7 formulées dans le contexte de l'examen de la gestion 2015 de la Municipalité.

3^e observation: la Municipalité est invitée à prendre des mesures destinées à raccourcir le temps de traitement des dossiers soumis au futur Bureau des permis de construire.

Réponse municipale refusée :

Le projet Albatros est déjà utilisé pour les « petites » affaires : les plans ne dépassent pas le format A3 sont numérisés et la circulation dans les services communaux se fait par messagerie en envoyant un lien sur l'affaire goéland qui contient les plans numérisés. Le gain de temps sur la circulation de l'affaire est significatif : les services reçoivent l'affaire de manière quasi instantanée (à chaque étape de la procédure) et l'huissière n'achemine plus de dossier physique à l'extérieur de la Direction des travaux. Le gain de temps est d'environ 3 jours pour chaque étape de la procédure. Par ailleurs, l'affaire peut être consultée de façon simultanée par plusieurs collaborateurs. Les affaires concernées sont la majorité de celles traitées

par l'Office de la police des constructions (OPC). Il s'agit de construction de pergola, couvert, démolition d'édicule et de transformations intérieures.

Le projet Albatros peut également être utilisé pour les « grands » dossiers lorsqu'un CD est joint aux plans papiers déposés. Certains services qui ne consultent qu'un plan, peuvent faire leurs préavis en examinant celui-ci de manière informatique. Les autres services qui examinent tous les plans (à l'instar de URB/OPC) ont besoin des plans papiers pour que ceux-ci soient affichés et superposés afin d'obtenir une vue d'ensemble sur le projet. Les « grands » dossiers se réfèrent aux nouvelles constructions d'un ou de plusieurs bâtiments (allant parfois jusqu'à 9 immeubles) et les surélévations.

L'OPC s'efforce de raccourcir les délais au quotidien. A titre d'exemple, pour les projets communaux (« petits » et « grands »), il a été demandé qu'un CD contenant les plans numérisés accompagne 127 toujours le dossier déposé. Toutefois, comme l'a relevé la COGES, la qualité du dossier est un facteur primordial afin d'obtenir des délais raisonnables. A ce jour, si nous retranchons des statistiques les affaires problématiques par leur complexité et/ou leur qualité, les délais seraient de 3-4 mois pour un permis sans enquête publique et de 6-7 mois pour un permis avec enquête publique.

Enfin, d'autres pistes pour raccourcir les délais sont à l'étude :

- simplification des procédures concernant les travaux ne nécessitant pas d'autorisations ;
- études des processus d'octroi des permis de construire dans d'autres villes ou cantons ;
- création d'un groupe de réflexion avec la SIA ;
- analyse des prestations des autres services de l'administration qui sont consultés dans le cadre des procédures de permis. Dans ce cadre, les doublons avec l'administration cantonale seront analysés et des propositions de simplification formulées.

7^e observation : la Municipalité est invitée à se doter rapidement d'un règlement définissant le fonctionnement du Service de la révision. Ce dernier devrait faire l'objet d'un préavis qui pourrait ainsi être approuvé par le Conseil communal.

Réponse municipale refusée :

La Municipalité a adopté, dans sa séance du 14 avril 2016, la directive municipale sur le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL), directive qui entre en vigueur le 1er juillet 2016. Le Service de la révision devient donc officiellement le CFL à compter de cette date. La directive définit l'organisation du CFL et les règles applicables à ses activités. Elle a été transmise le 26 mai 2016 à la COGES.

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PERMANENTES ET ASSIMILÉES

Conformément à l'engagement pris en réponse à la 3^e observation de la Commission permanente de gestion pour l'exercice 2011, la Municipalité présente désormais dans le rapport de gestion une brève information sur l'activité des commissions consultatives permanentes et assimilées, au sens des articles 49 du règlement du Conseil communal et 15 du règlement pour la Municipalité.

Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT) : la CCUT a été consultée le 2 mai 2016 pour une présentation du projet lauréat pour l'aménagement de la place de la Gare. Des informations sur le réaménagement du quartier des Fleurettes et la démarche participative ont également été données dans ce cadre.

Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI) : au cours du premier semestre, la CTI a été étroitement associée à la finalisation du rapport-préavis N° 2016/33 « Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration ». Les discussions collectives et apports personnels des membres ont nourri cette nouvelle base de référence.

Pour la première fois, la CTI a dû se déterminer, en avril 2016, sur l'octroi du *Prix Diversité-Emploi-Formation* de la Commune de Lausanne. Les neuf dossiers reçus, provenant de divers secteurs, ont été évalués de manière approfondie. Les discussions, souvent passionnées, ont permis de mettre en exergue les points positifs des candidats, tout comme leurs points faibles. Au final, c'est à une nette majorité et, selon les critères déterminés par les directives du prix, que la CTI a choisi un premier lauréat (JEUNCOMM Formation), dont le projet de cours de français langue étrangère dans un EMS lausannois met en évidence l'importance du travail en réseau pour favoriser l'intégration professionnelle des personnes migrantes.

Autre volet important de l'activité de la CTI : l'octroi de subsides dans le cadre du Fonds lausannois d'intégration (FLI). Sur les quatre séances annuelles de la CTI, trois séances ont été consacrées quasi entièrement au FLI. Une des deux séances du premier semestre a permis un échange constructif des membres de la CTI avec l'évaluatrice externe, chargée de l'évaluation du FLI. La diversité des points de vue nourrira les conclusions du rapport d'évaluation qui sera consacré au FLI en 2017.

Deux autres séances ont été nécessaires pour évaluer les 34 projets reçus dans le cadre des deux appels d'offres annuels (mars et octobre). Au total, ce sont 27 projets associatifs qui ont reçu un subside pour un montant global s'élevant à CHF 122'065.-, ce qui fait une moyenne de CHF 4'521.- par projet.

Tant les discussions liées à l'octroi des subsides dans le cadre du FLI que celles relatives au choix du lauréat du *Prix Diversité-Emploi-Formation* offrent l'occasion aux membres de la CTI de se confronter concrètement aux enjeux de l'intégration, tels qu'ils se présentent aujourd'hui sur le plan lausannois.

La Commission consultative d'informatique (CCI) : la CCI s'est réunie deux fois en 2016. Dans sa première séance, elle a passé en revue les préavis de la responsabilité du SOI, avant la présentation des dits préavis au conseil communal. Elle a statué sur l'équipement de téléphonie mobile qui doit être mis à disposition du corps de police pour utiliser le système

d'aide à l'engagement de la gendarmerie cantonale. La seconde séance a permis de faire la synthèse des travaux du SOI pendant la législature écoulée.

Conseil d'établissements et commissions d'établissements : le Conseil d'établissements lausannois a tenu sa dernière séance de la législature le 12 mai 2016. Comme de coutume, les membres ont reçu des informations transversales : plans de rentrée, mise en œuvre de la loi sur l'enseignement obligatoire, projets scolaires et parascolaires. De fructueux échanges ont porté sur les travaux respectifs des commissions et des indications ont été données pour préparer la nouvelle législature (élections des parents, création de trois nouvelles commissions primaires, mise à jour du règlement du Conseil d'établissements lausannois).

A noter que, malgré le changement de législature, les commissions d'établissement ont continué à œuvrer à l'ancrage de l'école dans son quartier et contribué, à leur manière, à la création de liens sociaux : projets ou journées d'établissement, organisation de conférences, café-parents, soirées d'orientation/présentations de métiers, création d'un journal, publications, réflexions sur l'aménagement scolaire et la sécurité aux abords de l'école, sur l'offre parascolaire et les règlements d'établissement.

Le renouvellement des commissions, initié en automne 2016, a remobilisé beaucoup d'entre elles, en particulier les commissions primaires, puisque de nombreux membres ne se retrouvaient plus dans leur commission d'origine suite à la création des trois établissements primaires à la rentrée 2015. Afin de donner le temps au 15 commissions d'établissement d'organiser leur propre séance constitutive, de désigner leur bureau (président-e, vice-président-e, secrétaire) et leurs représentant-e-s au conseil d'établissements, la première séance du Conseil d'établissement de la nouvelle législature a été reportée au mois de janvier 2017.

Commission intercommunale des services industriels : la Commission intercommunale réunit une fois par année la direction des SIL (directeur et chefs de service), des représentants des groupes politiques lausannois et des représentants (municipaux ou chefs de service) des communes desservies par Lausanne en électricité, gaz, multimédia et eau. Elle permet un échange sur les projets des SIL, les changements tarifaires et les modifications réglementaires.

La commission intercommunale s'est réunie le jeudi 2 novembre 2016 à Pierre-de-Plan. Cette séance étant la première de la législature 2016-2021, les présentations, après une introduction du directeur, ont porté sur les activités de chaque service des SIL.

Commission consultative des naturalisations : la Commission s'est réunie en séances plénières à deux reprises le 1^{er} février et le 20 septembre.

Commission consultative de la petite enfance : cette Commission s'est réunie le 30 mai.

Commission consultative des ports : cette Commission s'est réunie le 11 avril.

Commission consultative des sports : cette Commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative de la CPCL : cette Commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative économique : cette Commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative des cimetières : cette Commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative du logement : cette Commission n'a pas tenu de séance.

CELLULE D'AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS (ARC)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA CELLULE ARC

La cellule ARC est une structure indépendante des services, rattachée directement à la Municipalité, dont les missions et moyens d'action sont définis dans les dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement.

La cellule ARC est chargée de prévenir et aider à la résolution des situations conflictuelles qui surviennent dans les différents services, que cela soit sur le plan des relations interpersonnelles, au sein des collectifs de travail ou à un niveau organisationnel.

Elle est l'instance interne habilitée à recevoir et prendre en charge les doléances du personnel relatives aux comportements abusifs, au harcèlement psychologique ou au harcèlement sexuel.

La consultation de la cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quels que soient le type de contrat et le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la cellule ARC :

- confidentialité
- indépendance
- impartialité
- neutralité

EFFECTIF DU PERSONNEL

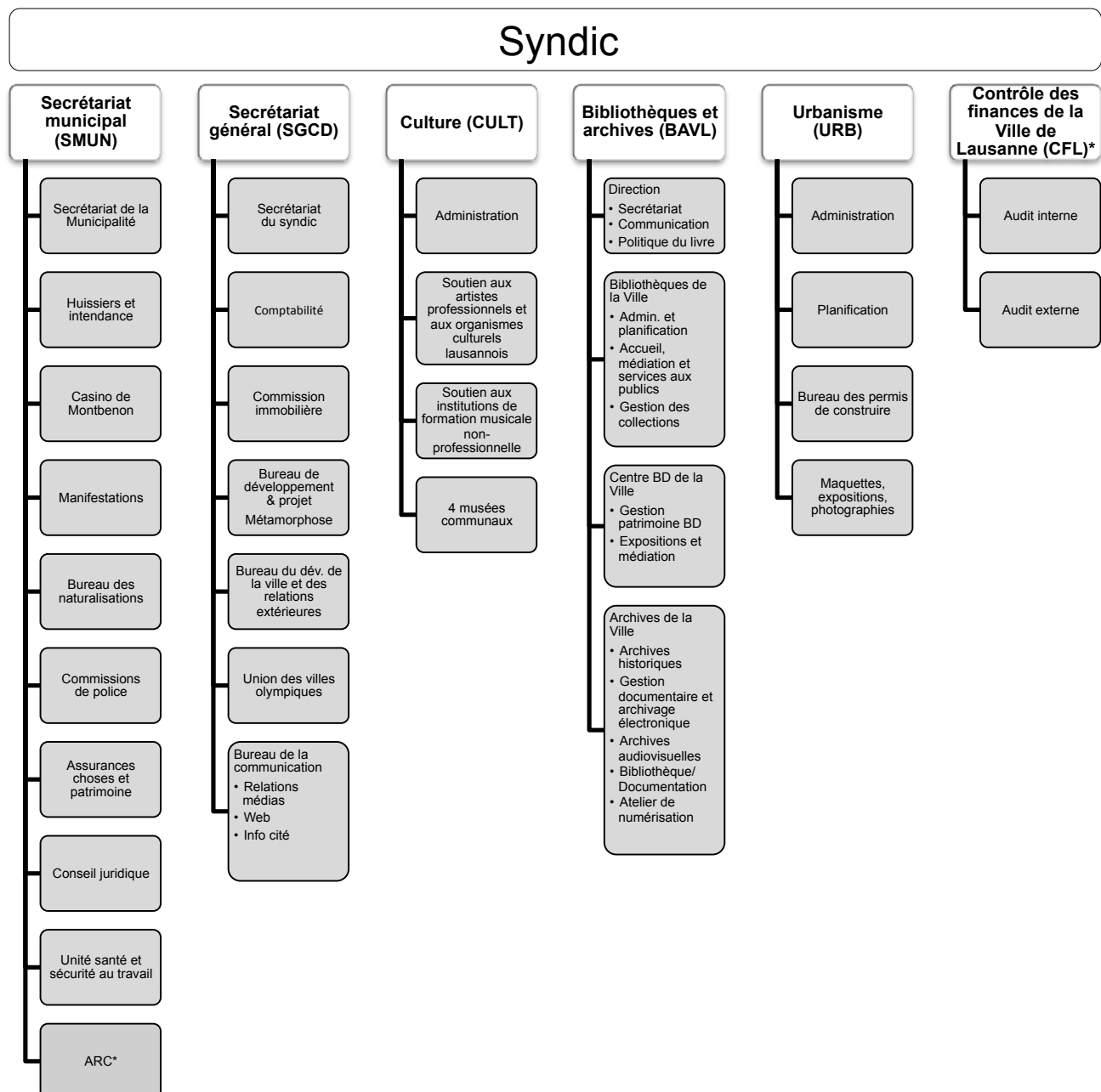
Figure sous Secrétariat municipal.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2016 a été marquée par un changement de législature et plusieurs remaniements organisationnels conséquents au sein des directions de la Ville. La cellule ARC a de ce fait été sollicitée plus fréquemment qu'en 2015. En revanche, le souci de confidentialité a souvent primé dans le choix des démarches ; les médiations et concertations formelles, annoncées à la Municipalité et aux chef-fe-s de service, s'en trouvent dès lors moins nombreuses. Seule une démarche a débouché dans un second temps sur une ouverture d'enquête.

Demandes traitées et démarches réalisées par la cellule ARC	2015	2016
Nombre de situations	86	101
Nombre de demandeurs	95	122
Nombre de participants aux démarches	162	182
Démarches terminées au 31 décembre 2016	86	85
Démarches d'aide à la résolution de conflits	85	102
Démarches individuelles	56	76
Démarches collectives	18	20
Démarches formelles (médiation/concertation)	11	6
Ouvertures d'enquêtes	2	1

Direction de la culture et du développement urbain



**rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité*

Direction de la culture et du développement urbain (CD)

Les premiers mois de la nouvelle législature 2016-2021 se traduisent par un fort esprit de collaboration et de transversalité, une gestion volontariste des changements en cours et l'affirmation de valeurs d'efficacité et d'écoute des besoins des habitant-e-s.

Lausanne est aujourd'hui engagée dans une mutation profonde notamment grâce aux grands projets qui peu à peu déploient leurs ailes pour traduire l'ambition de la Municipalité en faveur d'un premier écoquartier aux Plaines-du-Loup, d'un nouveau stade de football et du centre sportif de la Tuilière. D'autres projets germent encore, comme l'écoquartier des Prés-de-Vidy, le développement de Malley ou la rénovation du stade de Coubertin. Dans ce cadre, l'urbanisme revêt une importance cruciale pour veiller à un développement urbain harmonieux et attentif à la préservation du patrimoine naturel et architectural ainsi qu'à la qualité de vie et aux équilibres sociaux au sein des quartiers.

Les avancées principales en matière d'urbanisme concernent l'entrée en vigueur de trois plans de quartier (Grangette-Praz-Séchaud, En Contigny et Calvaire) ainsi que l'approbation par le Conseil communal du plan de quartier de St-Laurent et de deux plans partiels d'affectation (Tuilière Sud et Plaines-du-Loup pour la partie Métamorphose). La priorisation des projets lausannois aux horizons 2030 et 2040 ainsi que le redimensionnement des zones à bâtir dans le cadre de la nouvelle LAT sont des enjeux déterminants pour la Ville qui ont nécessité un investissement particulier.

Dans le domaine de la culture, l'année a été ponctuée par le 40^e anniversaire de la Collection de l'Art Brut, la rénovation toujours en cours du Musée historique, le démarrage du chantier du nouveau MCBA, l'attribution d'importants crédits d'études pour la rénovation et la transformation d'une part du Théâtre de Vidy et d'autre part du cinéma Capitole et la nomination d'un nouveau chef de service, M. Michael Kinzer, en remplacement de M. Fabien Ruf qui a quitté son poste le 31 décembre 2016, après s'être engagé pendant dix ans pour le rayonnement et le développement culturel de Lausanne.

Dans le secteur des bibliothèques et archives, l'année a été marquée par le déploiement réussi de nombreux projets innovants, comme la signature conjointe avec le Canton de Vaud de conventions avec trois éditeurs, la co-réalisation d'un festival du polar (Lausan'noir), l'ouverture de la bibliothèque de La Sallaz, l'ouverture publique du nouveau portail numérique des bibliothèques, le lancement du projet de gestion documentaire pour l'administration en coopération avec le SOI, la préparation d'une plate-forme numérique d'accès aux archives et la continuation d'une collaboration exemplaire entre le Centre BD, le festival BDFIL et les chercheurs.

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Les missions principales du SMUN sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Le SMUN est un service composé de dix unités :

- secrétariat de la Municipalité
- bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique
- huissiers et intendance
- conseil juridique
- assurances choses et patrimoine
- casino de Montbenon
- commission de police
- manifestations
- santé et sécurité au travail
- secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire)

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assurances choses & patrimoine	2.00	2.00	2.00	2.00
Casino	7.90	7.90	7.90	8.90
Cellule ARC	1.50	1.50	1.50	1.50
Commission de police	9.00	8.90	9.00	9.50
Conseil juridique	2.00	2.00	3.00	3.00
Huissiers et Intendance	13.64	13.64	13.64	13.64
Manifestations	3.00	2.80	2.80	2.80
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	3.00	3.00
Santé et Sécurité au travail	13.55	11.40	12.75	13.30
Secrétariat Conseil communal	4.05	4.05	4.05	4.05
Secrétariat de la Municipalité	11.30	11.20	11.50	11.20
Total service	77.94	75.39	78.14	79.89

Pour le Casino, la différence s'explique par une transition de deux mois entre l'ancien et le nouveau titulaire.

Pour la Commission de police, 1.0 EPT est gelé pour cause de congé non payé de longue durée.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assurances choses & patrimoine	2	2.00	2	2.00
Casino	10	7.90	11	8.90
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50
Commission de police	9	8.90	10	9.50
Conseil juridique	2	2.00	3	3.00
Huissiers et Intendance	15	13.64	15	13.64
Manifestations	3	2.80	3	2.80
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	3	3.00
Santé et Sécurité au travail	15	11.40	17	13.30
Secrétariat Conseil communal	5	4.05	5	4.05
Secrétariat de la municipalité	12	11.20	12	11.20
Total service	85	75.39	90	79.89

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	11	16

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2

Fin de contrat	5
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	11

Dans les 5 départs pour fin de contrat, les 3 municipaux sortants au 30 juin 2016 ont été comptés.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2016 a été marquée en premier lieu par l'organisation des élections communales. Celles-ci ont mobilisé plus de 400 personnes, affectées aux multiples fonctions nécessaires à cette organisation. Pour la première fois, le dépouillement a commencé de nuit, dès la première heure du dimanche du scrutin. Les résultats définitifs ont ainsi pu être communiqués dans les meilleurs délais.

L'installation des nouvelles autorités et le pilotage de la réorganisation de la Municipalité, ainsi que des directions et des services, sont un second point fort de l'année écoulée. Le SMUN, avec les secrétariats généraux des directions et les services transversaux concernés (SPEL, SFIN, SOI), a coordonné ces travaux, qui ont porté en particulier sur les déménagements de services ou entités, la réorganisation des comptabilités des directions, les effets sur les plans des postes des services et les transferts inter-services/directions, le suivi des impacts sur le plan informatique ou encore la préparation de la procédure budgétaire.

La réorganisation du Service lui-même représente un autre point fort de cette année 2016. Deux services ont en effet été intégrés au SMUN dès le 1^{er} juillet 2016: le Service du protocole et des affaires extérieures et le Service juridique. Par ailleurs, une nouvelle unité manifestations a été créée, avec le rattachement au SMUN de trois collaborateurs de l'unité marketing urbain de DEVCOM. Le SMUN consolide ainsi son rôle de service transversal d'appui à la Municipalité, aux directions et aux services de l'administration.

SECRETARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

Missions du Secrétaire municipal

Les missions principales du Secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la LC. Selon ces dispositions, le Secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès verbal des séances. Il est notamment en charge :

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale ;
- de la co-signature des actes de la Municipalité ;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat ;
- de la liaison avec le bureau du Conseil communal ;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité ;
- des tâches que lui attribue la Municipalité ;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le Secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité.

Le SMUN a organisé 47 séances de Municipalité en 2016, chaque séance représentant en moyenne environ 150 décisions, qui suivent chacun des processus variés selon qu'il s'agit d'adoption de décisions sur des objets intéressant le collège municipal, de documents pour le Conseil communal, de décisions particulières dans des domaines tels que des adjudications, des permis de construire, d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

En outre, le SMUN a lancé un projet d'informatisation des séances de la Municipalité afin de pouvoir simplifier et optimiser le flux des informations et des décisions ainsi que d'avoir une gestion des séances sans papier.

Coordination entre la Municipalité et l'administration communale

De manière générale, le SMUN est destiné à appuyer et informer les directions et services dans leurs tâches ayant un impact potentiel sur les travaux de la Municipalité. Le rôle de coordination du SMUN pourra désormais davantage s'appuyer sur les secrétaires généraux, dont la généralisation a été décidée par la Municipalité.

Le SMUN est notamment responsable du traitement de la correspondance adressée à la Municipalité. Cela correspond, en 2016, à plus de 1'200 courriers, qui sont renvoyés dans les directions pour un suivi dépendant de leur importance (réponses par les directions ou services, ou par la Municipalité).

Le SMUN élabore également des outils propres à harmoniser les procédures à travers l'ensemble de l'administration (directives, modèles, procédures). L'harmonisation de processus vise à rendre le travail des directions et de la Municipalité plus efficient, ainsi qu'à renforcer l'identité de la Ville à l'extérieur.

Le SMUN coordonne ensuite l'élaboration de documents transversaux destinés au Conseil communal (rapport de gestion, rapport sur les initiatives et pétitions en suspens, etc.).

Tâches attribuées par la Municipalité

Outre son rôle d'organisation et d'appui aux travaux de la Municipalité, cette dernière peut confier des mandats spécifiques au SMUN, en particulier l'élaboration de rapports ou l'accompagnement de démarches transversales. En 2016, nous pouvons citer la mise en œuvre de la réorganisation de l'administration (cf. événements marquants) ou encore le suivi de l'élaboration du programme de législature 2016-2021, en collaboration avec le DEVCOM (puis le Bureau du développement de la Ville et des relations extérieures depuis le 1^{er} janvier 2017).

Enfin, dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé des relations avec les partenaires institutionnels (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil, etc.), ce qui comprend notamment l'organisation des réceptions officielles.

Liens avec le Conseil communal

Le SMUN est le service de l'administration de liaison entre la Municipalité et le Conseil communal (propositions d'attribution et transmission des dépôts, préparation des demandes d'urgence, etc.).

Des liens étroits existent entre le SMUN et le Secrétariat du Conseil communal, qui est rattaché au plan des postes du SMUN.

Enfin, comme cela a été relevé sous « événements marquants » concernant les élections communales 2016, le SMUN est en outre chargé de l'organisation des votations et élections pour le Bureau électoral (procédures liées aux droits populaires – initiatives et référendums – et traitement du vote par correspondance).

Protocole et réceptions

Le SMUN a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, et pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements publics et privés de la Ville tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information, accueil de délégations, réceptions et cérémonies diverses. Parmi les événements marquants, on relèvera en particulier :

- l'accueil du Conseil fédéral, le 13 avril, lors d'une cérémonie publique à la place St-François ;
- la cérémonie commémorative, le 15 septembre à la salle du Conseil communal, du concert donné par le jeune Mozart, alors âgé de dix ans, dans cette salle, en 1766, soit il y a 250 ans
- le culte officiel, le 4 novembre à l'église Saint-François, de lancement du 500^e anniversaire de la Réforme dans le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne s'étant vu décerner à cette occasion le titre de « Cité européenne de la Réforme » par la Communion d'Eglises Protestantes en Europe.

Forum de l'Hôtel de Ville

En 2016, 20 expositions ont été organisées au Forum de l'Hôtel de Ville, dont six par des services communaux.

Coordination des villes de suisse romande (CVSR)

Lors d'une assemblée générale extraordinaire convoquée le 7 octobre 2016, le nouveau syndic M. Grégoire Junod a été élu à la présidence en remplacement de M. Daniel Brélaz, démissionnaire. La gestion et le secrétariat de la CVSR sont assurés par le chef du protocole.

Deux colloques ont été organisés en 2016, auxquels sont invités les exécutifs et les législatifs des villes membres, et les fonctionnaires des administrations intéressés par les sujets traités. Le premier colloque a eu lieu le 18 mars à Lausanne, avec pour thème : *Les défis de la ville du futur*; le second colloque, le 7 octobre à Neuchâtel, sur le thème : *Economie locale et gestion innovante des centres-villes : le rôle des pouvoirs publics*.

(Exposés débats : site internet <http://www.conferencedecoordination.ch>).

Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, 312 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées, à 225 femmes et 87 hommes (en 2015 : 304 visites à 212 femmes et 92 hommes).

Le Secrétariat municipal se charge d'adresser aux jeunes lausannois ayant atteint leur 18^e année un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Durant l'année 2016, cet envoi a été adressé à 1'394 jeunes ayant atteint leur majorité (1'213 jeunes en 2015).

BUREAU DES NATURALISATIONS, DES DÉCLARATIONS ET DU REGISTRE CIVIQUE

Registre civique

Au 31 décembre 2016, le corps électoral lausannois comptait 86'602 électeurs/trices (31 décembre 2015 : 85'264), dont 64'462 Suisses et 22'140 ressortissants étrangers ; en outre, 17'276 personnes (31 décembre 2015 : 16'469) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 28 février 2016</i>	63'716	37'538	57.64
a) Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage »			
b) Initiative populaire du 28 décembre 2012 « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) »			
c) Initiative populaire du 24 mars 2014 « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »			
d) La modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)			
<i>Elections communales du 28 février 2016</i>	85'623	42'351	38.76
a) Election du Conseil communal			
b) Election de la Municipalité			
<i>Election communale du 20 mars 2016</i>	85'634	17'842	20.76
a) Election de la Municipalité (2 ^e tour)			
<i>Votation cantonale du 20 mars 2016</i>	63'826	20'878	32.71
a) Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux			
<i>Votation fédérale du 5 juin 2016</i>	63'977	30'049	46.93
a) Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »			
b) Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »			
c) Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »			
d) Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)			
e) Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)			
<i>Votation fédérale du 25 septembre 2016</i>	64'362	27'750	43.09
a) Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »			
b) Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus: pour une AVS forte »			
c) Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)			
<i>Votation fédérale du 27 novembre 2016</i>	64'555	28'635	44.36
a) Initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire») »			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de 7 référendums fédéraux, 14 initiatives fédérales et d'un référendum cantonal. Au total, 25'946 signatures ont été contrôlées.

Bourgeoisie de Lausanne

Les mouvements suivants ont été enregistrés: 1'172 étrangers (673 en 2015) ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire, soit 820 requérants, 96 conjoints et 256 enfants (466 requérants, 57 conjoints et 150 enfants en 2015).

Naturalisations

La Municipalité et la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal se sont réunies conjointement à 44 reprises et ont auditionné 538 candidats – 434 en 2015 – afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales; 59 d'entre eux ont dû être reconvoqués, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

En 2016, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 463 requérants, dont les dossiers comprennent 87 époux et 248 enfants; elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à deux personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 408 jeunes gens – 436 en 2015 – mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

CONSEIL JURIDIQUE

A la suite du départ en retraite du chef du Service juridique au 30 juin 2016, les différentes unités de ce service ont été intégrées au sein du SMUN. Maître Xavier Michellod est le nouveau premier conseiller juridique de la Municipalité. L'objectif de la réorganisation est de renforcer le rôle stratégique et d'appui à la Municipalité et aux services du Conseil juridique.

Les principales tâches du Conseil juridique sont les suivantes:

- conseil juridique à la Municipalité et aux services;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif);
- participation à l'élaboration de la réglementation communale;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales;

- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes;
- collecte des différents textes légaux et réglementaires appliqués par l'administration en vue de l'élaboration d'un recueil systématique cohérent et accessible.

Thèmes principaux

En raison des changements importants survenus, il est délicat de tirer un bilan chiffré exact de l'activité annuelle. Outre qu'une solution informatique a été trouvée afin de rationaliser l'ouverture, le suivi et le classement des dossiers ainsi que de permettre au service de réagir rapidement à chaque nouvelle sollicitation, il est possible de citer les points suivants :

- stabilité, voire baisse des procédures judiciaires traitées par le Conseil juridique, notamment par la recherche de solutions négociées dans les cas particuliers;
- stabilité du nombre de procédures ouvertes devant la Commission communale de recours en matière d'impôts, une baisse pouvant être constatée s'agissant des décisions relatives aux déchets (« taxe au sac »);
- baisse des recours déposés auprès de la Municipalité, notamment en matière d'aide au logement et de places d'amarrage;
- accroissement des demandes des services relatives à la relecture de documents juridiques (contrats, conventions, décisions), notamment dans les domaines relatifs à la gestion du domaine public au sens strict et du domaine administratif;
- le domaine des marchés publics et des concessions fait l'objet d'une attention particulière.

CASINO DE MONTBENON

Le Casino de Montbenon a vu le départ en retraite de son administrateur, M. Claude Dittli, fin décembre 2016. Ce dernier a été remplacé par M. Stéphane Meylan qui est entré en fonction le 1^{er} novembre 2016.

Alors que le budget global de locations de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du Salon bleu était fixé à CHF 210'000.-, le chiffre d'affaire s'est monté à CHF 286'398.- (+36% par rapport au budget), sans compter les gratuités de CHF 44'406.- pour les événements des services communaux.

Événements

C'est un record, 681 événements ont été accueillis en 2016 (568 en 2015, 514 en 2014). La répartition par trimestre et par salle est la suivante :

	Salle Paderewski		Salle des Fêtes		Salon bleu	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
janvier-mars	81	79	47	49	27	37
avril-juin	60	73	40	52	28	38
juillet-sept.	53	69	35	38	27	59
octobre-déc.	72	83	54	57	44	47
Total	266	304	176	196	126	181

Hormis les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), certains temps forts de la programmation du Casino sont à signaler :

Janvier, mai et juin

- le 15^e Festival au-delà des préjugés. Trois jours de spectacle et compétition hip-hop pour promouvoir la culture urbaine;
- *En attendant Godot*. La compagnie Gianni Schneider a pris ses quartiers au Casino pour les répétitions et six représentations de cette pièce de Samuel Beckett;
- le Festival de la Terre. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des Fêtes, la 12^e édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire.

Juillet, août et septembre

- dans le cadre de Lausanne Estivale: 12 concerts – classiques et jazz – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des Fêtes et au théâtre de verdure;
- la 12^e édition du Festival cinémas d'Afrique a attiré un public nombreux et passionné grâce à une variété considérable de longs et de courts-métrages qui montrent la grande diversité de regards et d'identités des cinémas africains;
- une première au Casino, un artiste et sa troupe prennent résidence au Casino durant près de deux mois. Karim Slama et ses comparses ont investi la salle Paderewski pour 33 représentations de *Titeuf – le Pestacle*.

Octobre et novembre

- le 15^e « Lausanne Underground Film Festival » avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des Fêtes;

- le 29^e Festival de jazz organisé par l'association « Onze plus ». Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe et des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune à la salle des Fêtes;
- enfin, le Casino a accueilli le 4^e Lausanne Billard Master, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.

COMMISSION DE POLICE

L'exercice 2016 a vu une sensible diminution des affaires traitées, en raison du congé maternité de deux secrétaires et d'une baisse des dénonciations sur le domaine privé.

Dans les chiffres, cela se traduit par 74'292 cas traités sur le domaine public (72'817 en 2015). Le nombre d'ordonnances pénales s'élève à 51'175 (65'732 en 2015), avec des recettes se montant à CHF 8'796'082.- (CHF 10'145'225.- en 2015). La diminution des encaissements s'explique par une baisse des décisions rendues par la commission de police, ainsi que par une diminution des sommations et des procédures contentieuses. A noter que 17'042 décisions (18'176 en 2015) n'ont pas été retirées à la poste par les dénoncés, ce qui a engendré un travail administratif certain.

S'agissant du domaine privé, une forte contraction de l'activité est relevée avec 8'553 dénonciations (10'637 en 2015) qui ont entraîné 7'434 ordonnances pénales (8'856 en 2015). Une des causes provient de la préférence des dénonciateurs à encaisser les frais de surveillance (entre CHF 30.- et CHF 50.-) plutôt que de dénoncer les stationnements irréguliers. Les revenus ont également fléchi à CHF 1'113'238.- (CHF 1'405'725.- en 2015).

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 82'845 cas (83'454 en 2015). Sur 1'453 oppositions traitées (1'824 en 2015), 198 ont donné lieu à des audiences (354 en 2015). Le Tribunal de district a été saisi de 39 affaires (45 en 2015) dont 10 seulement (11 en 2015) constituaient des oppositions à des décisions prises après une audience.

Concernant les conversions des amendes, une nette baisse est à signaler avec 5'389 affaires en 2016 (7'267 en 2015) mais avec un encaissement sensiblement supérieur de CHF 587'405.- (CHF 505'258.- en 2015) explicable par un important versement de l'office d'exécution des peines.

Une nouveauté est à relever avec la possibilité offerte aux contrevenants résidant à l'étranger de payer leur dû par le biais d'une carte de crédit. En un peu moins d'un an, CHF 100'692.- ont été encaissés en provenance de 42 pays.

ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

Véhicules à moteur: le nombre de sinistres a diminué d'environ 12% avec 334 cas enregistrés contre 381 cas en 2015. L'exercice 2016 s'est soldé par deux baisses des coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, d'environ 20% pour les risques RC (CHF 20'779.- contre CHF 26'119.-) et d'environ 25% pour les risques casco (CHF 135'145.- contre CHF 179'245.-).

Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.): légère diminution du nombre de sinistres, 9% environ (264 cas contre 291 cas en 2015), importante baisse des préjudices, 39% environ (CHF 856'165.- contre CHF 1'401'112.-).

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'USST assume les prestations en matière de médecine du travail, du suivi des absences de longue durée, de l'ergonomie, de la sécurité au travail et de l'assurance-accidents LAA.

L'année 2016 a été marquée par les événements suivants:

- l'engagement de trois conseillers en insertion professionnelle dès le 1^{er} janvier 2016;
- l'accueil d'une gestionnaire de dossiers (transférée du SPEL) pour le suivi des absences longue durée dès le 1^{er} avril 2016;
- l'engagement d'une médecin du travail adjointe à 50% dès le 1^{er} septembre 2016;
- l'accueil d'un ergonome dès le 1^{er} septembre 2016;
- le développement du site intranet;
- dès le 1^{er} juin 2016, le déploiement du projet « Bien être et santé au travail » (BEST), direction après direction, en collaboration avec la déléguée à l'égalité et à la qualité de vie au travail du SPEL, avec reprise par l'USST du suivi de toutes les absences de longue durée de plus de 21 jours de tous les collaborateurs/trices de la Ville de Lausanne.

Médecine du travail

Le secteur médecine au travail est composé du médecin du travail, de la médecin du travail adjointe, de l'infirmière cheffe, d'une infirmière en santé au travail et de son secrétariat.

Au cours de l'année 2016, les médecins du travail ont effectué les examens suivants:

Type d'examen médecine du travail	Nombre de consultations
Examens d'embauches	285
Examens préventifs (toxicologique, travail de nuit)	70
Evaluations	260
Examens permis professionnel	4
Aptitude sur dossier	165
Avis sur dossier	484
Nombre de réseaux	25

L'infirmière en santé au travail, supervisée par le médecin du travail et l'infirmière cheffe a réalisé les actes médicaux délégués suivants :

Activités infirmières	Nombre d'actions
Examens infirmières pour embauche	285
Examens infirmières périodiques (toxicologique, travail de nuit)	70
Vaccins risques professionnels	319
Vaccins grippe	482
Examens sanguins	94
Consultations infirmières	30

Outre les consultations, la médecine du travail a effectué les actions suivantes :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs/trices contre les risques professionnels ;
- coordination état vaccinal des aspirants policiers ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière » ;
- campagne de vaccination de rattrapage pour le service SPADOM.

La nouvelle infirmière cheffe a pu commencer et/ou continuer les projets suivants :

- projet « dépendance » pour harmoniser la prise en charge, unifier les pratiques et compléter les lacunes de connaissance ;
- projet de vaccination de rattrapage pour les collaborateurs/trices (analyse de risque professionnel des agents infectieux).

Bien-être et santé au travail « BEST »

Suite à l'adoption du projet « Bien-être et santé au travail » (BEST / rapport-préavis N° 2015/02 « Bien-être au travail et gestion des absences. Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin "Le développement durable, c'est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits de leur administration" ») et au départ anticipé du médecin conseil, la Municipalité a confié le suivi des absences de longue durée des collaborateurs/trices à l'USST. Il s'agit des incapacités de travail de plus de 21 jours en vue d'un retour au travail ou d'une réinsertion professionnelle.

Entre avril et décembre 2016, 337 situations ont été annoncées. La majeure partie de ces situations a fait l'objet d'une instruction médicale et d'un suivi par la médecine du travail.

Grâce à l'étroite collaboration avec l'Office de l'Assurance Invalidité du Canton de Vaud, la mise en place de mesures de soutien financées a permis de favoriser les reprises d'activité et/ou les réinsertions professionnelles.

Secteur ergonomie

Le nouvel ergonome est entré en fonction le 1^{er} septembre 2016 à 100%. Dans le cadre de ses activités, 55% de son temps est dédié à la santé au travail et 45% à la sécurité au travail.

Au cours de ses quatre premiers mois d'activité, l'ergonome a réalisé différents types d'interventions, notamment des visites de places de travail, des interventions collectives visant la sensibilisation, l'amélioration de l'environnement et de la place de travail, un accompagnement en ergonomie du projet STEPact et sur les achats de matériels.

Secteur sécurité au travail

L'ingénieur sécurité et son équipe collaborent activement avec les répondant-e-s sécurité comme personnes de référence des services pour tous les aspects liés à la santé – sécurité. Les activités principales consistent à soutenir les services dans la mise en place des structures permettant à l'employeur de répondre à ses responsabilités légales.

Ce soutien spécifique permet une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept MSST que le ST, via l'inspection du travail Lausanne a réalisé entre 2012-2014. La réussite dépend fortement de la collaboration établie entre l'USST, comme conseiller MSST et le Service au travers des relations avec le/la chef-fe de service, la hiérarchie et le personnel.

Nouveautés

- Cartographie des dangers et des substances par service pour fixer les priorités et évaluer les synergies ;
- partenariat avec le SALV pour les achats (substances, équipements) ;
- réorganisation des commissions de sécurité par communauté de risques ;
- site intranet pour la sécurité servant de veille légale ;
- réalisation d'analyses de postes de travail pour les femmes enceintes.

Chiffres clés

Portfolio des dangers disponibles pour les services	15
Portfolio des dangers en cours	7
Portfolio des dangers en attente	19
Analyses des chaînes de secours effectuées	11
Analyses des chaînes de secours en attente	39
Analyses de risques maternité	34
Commissions de sécurité : 4 commissions x 4 séances	16
Interventions auprès des services (conseils, accompagnements, rapports de mise en conformité, etc.)	194

Secteur gestion des accidents

La gestionnaire pour les affaires relevant de la loi sur l'assurance-accidents (LAA) a traité 1'228 annonces d'accident (1'252 en 2015), dont 767 concernaient la Vaudoise Assurances et 461 la Suva. Malheureusement, deux décès suite à des accidents non professionnels sont à déplorer.

La Vaudoise Assurances assure le personnel de 28 services. En collaboration avec le SOI, le déploiement du logiciel SunetPlus dans les services a pu être organisé.

2016: Vaudoise Assurances

	AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
2015	63	174	156	349	2	20	2	10	1	777
2016	42	185	117	397	1	14	2	9	0	767

2016: Suva

Les collaborateurs/trices de 14 services sont assuré-e-s auprès de la Suva. Les différences entre le nombre d'accidents déclarés en 2015 et 2016 proviennent essentiellement d'accidents survenus en 2015 et déclarés en 2016.

	AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Décès	ANP Décès	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
2015	71	149	78	142	1	0	13	15	1	3	2	475
2016	85	146	58	139	1	0	10	14	1	6	1	461

Légende des tableaux

AP Accident professionnel
MP Maladie professionnelle

ANP Accident non professionnel
IT Incapacité de travail

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGCD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat du syndic et comptabilité de direction

- assure la gestion du secrétariat et la coordination des activités de la direction
- s'occupe du suivi des décisions et des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la Direction
- gère la comptabilité des services de la Direction

Commission immobilière

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, DDP, servitudes, etc.)
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier
- gère la valorisation et le conseil de gestion du patrimoine immobilier CPCL
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

Bureau de développement & projet Métamorphose

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillent à la durabilité et l'économicité des projets de constructions et de rénovation
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose

Bureau de développement et relations extérieures

- appuie les autorités pour défendre les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales
- assure un suivi spécifique du secteur du tourisme et des relations avec l'Union des villes suisse et l'Union des Communes Vaudoises
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et d'autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique de relation avec les hautes écoles et l'association internationale des maires francophones (AIMF)
- gère des actions spécifiques (solidarité internationale, soutien aux congrès et sociétés locales) et des projets ponctuels

Villes olympiques

- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique
- organise le sommet annuel des villes olympiques ainsi que diverses réunions autour du sport comme outil de développement

Bureau de la communication

- fait connaître et promeut les décisions et positions de la Municipalité ainsi que les atouts et valeurs de la Ville
- accompagne la communication des projets importants des directions et des services
- assure la gestion, le développement du site Internet et la présence sur les réseaux sociaux
- accueille, promeut les activités locales et fournit les renseignements généraux à info cité et par téléphone

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bureau de la communication	11.80	11.80	11.20	9.40
Bureau dévelop. immobilier	3.90	2.90	3.90	2.60
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	4.80	4.80	4.80	4.80
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	2.80
Comptabilité CD	4.10	4.10	4.10	4.10
Direction CD	1.60	1.60	1.60	1.70
Projet Métamorphose	3.60	2.60	3.60	3.60
Villes Olympiques	1.00	1.00	1.30	1.00
Unité web et multimédia	3.30	3.50	3.50	3.50
Total service	37.10	35.30	37.00	33.50

Le 0.3 EPT vacant à Villes Olympiques étaient utilisés pour compenser une suroccupation de poste de 0.3 EPT du Bureau de la communication dédiés à Villes Olympiques jusqu'au 31.12.2016

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bureau de la communication	14	11.80	11	9.40
Bureau dévelop. immobilier	3	2.90	3	2.60
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	6	4.80	6	4.80
Commission immobilière	3	3.00	3	2.80
Comptabilité CD	5	4.10	5	4.10
Direction CD	2	1.60	2	1.70
Projet Métamorphose	3	2.60	4	3.60
Villes Olympiques	1	1.00	1	1.00
Unité web et multimédia	4	3.50	4	3.50
Total service	41	35.30	39	33.50

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	1	2
Comptabilité CD	1	1
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	

Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2016 a été marquée par la création du Secrétariat général de la Direction regroupant le Secrétariat du syndic, la comptabilité de direction, la Commission immobilière, le Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM), le Bureau de développement de la ville et des relations extérieures (BDR), les Villes olympiques et le Bureau de la communication.

Commission immobilière (CI)

La CI a siégé à trois reprises en 2016 et a traité 13 affaires. La CI a rédigé ou participé à la rédaction en 2016 de trois préavis présentés au Conseil communal :

- préavis N° 2016/07 « Projet de construction de neuf bâtiments répondant au concept de « Société à 2000 watts », comprenant 185 logements, des surfaces d'activités, une crèche de 44 places, un parking souterrain de 114 places et quatorze places extérieures, sis chemin de Bérée 28-30-32. Constitution d'un sous-droit de superficie grevant la parcelle n° 7309, en faveur de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. – SILL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL » ;
- préavis N° 2016/40 « Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur du centre sportif de Malley S.A. en remplacement du droit de superficie existant pour permettre la construction du nouveau centre sportif de Malley » ;
- préavis N° 2016/57 « Chemin des Sauges 20 à Lausanne – Parcelle n° 2449 – Cession à la compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher S.A. ».

Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2016 figure sous « Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjointe ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales :

2009	CHF 760'301'200.-	(résultat final)
2010	CHF 812'560'260.-	(résultat final)
2011	CHF 764'822'060.-	(résultat final)
2012	CHF 723'920'630.-	(résultat intermédiaire)
2013	CHF 591'680'100.-	(résultat intermédiaire)
2014	CHF 690'965'900.-	(résultat intermédiaire)
2015	CHF 526'255'100.-	(résultat intermédiaire)
2016	CHF 187'652'700.-	(résultat intermédiaire)

Ces montants génèrent des revenus fiscaux supplémentaires d'impôt foncier et d'impôt sur la fortune.

Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM)

Développements immobiliers

Le BDM a contribué à la construction et au développement de 18 projets, totalisant 1'837 logements, soit 635 réalisés, 572 en chantier et 630 en cours de développement.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux logements livrés, mis en chantier ou en développement en 2016 :

Nom du projet	Programme	Statut
Fiches lots 8-9 – SILL	131 logements (subventionnés, régulés et PPE)	Livré fin 2016
Fiches lot 7 – CPCL	133 logements marché libre, dont 17 réservés aux seniors	Livré fin 2016
Chemin de Bochardon 11-13	13 logements régulés en coopérative d'habitants	Livré mi 2016
Rue de Sébeillon est (réalisation privée suivie par le SLG)	358 logements en location marché libre	Livré mi 2016
Avenue de Sévelin	70 logements subventionnés, 96 chambres d'étudiants	Chantier en cours ; livraison 2018
Pra-Roman Nord	88 logements régulés en coopérative d'habitants	Ouverture chantier 2017 ; livraison 2019

Route du Pavement	99 logements subventionnés	Chantier en cours; livraison 2018
Réservoir du Calvaire	194 logements (subventionnés, protégés, régulés, marché libre)	Ouverture chantier 2017, livraison 2019
Fiches lot 11 – SILL	185 logements (subventionnés, régulés, marché libre)	Chantier en cours; livraison 2019
Fiches lot 6 – FLCL	24 logements subventionnés	Chantier en cours; livraison 2018
En Cojonex – SILL	98 logements régulés – colocations pour étudiants	Chantier en cours, livraison 2018
Jorat / Pont-Rouge	42 logements régulés	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
Avenue de Morges 58	79 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	Mise à l'enquête début 2016, ouverture chantier 2017
En Cojonex – SCHL	58 logements régulés	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
Rue Saint-Martin 16-18	73 logements (logements sociaux et hébergements d'urgence)	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
Route du Châtelard 26	12 logements régulés en coopérative d'habitants	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
En Contigny	22 logements régulés	Ouverture chantier 2017; livraison 2019
Boveresses	58 logements régulés en coopérative d'habitants	Ouverture chantier 2018; livraison 2019

Métamorphose

Le projet Métamorphose, outre la création de deux nouveaux quartiers, a pour ambition de doter la ville d'installations sportives performantes. La création d'un stade de football et d'un centre sportif à la Tuilière, la construction d'un centre d'eau et de glace à Malley et finalement la rénovation du stade d'athlétisme Pierre-de-Coubertin en sont les principaux éléments.

La Tuilière

Le site de la Tuilière vit au rythme des travaux du centre sportif de la Tuilière. Parallèlement, la mise à l'enquête publique du PPA de la Tuilière sud en faveur d'un nouveau stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et d'un centre d'affaires a été menée. Le plan a été transmis au Canton pour approbation préalable. S'agissant du stade, le permis de construire a été déposé et le préavis de demande de crédit d'ouvrage déposé auprès du Conseil communal.

Les Plaines-du-Loup

Le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup se concrétise progressivement. Sur la première étape de réalisation, les investisseurs ont été choisis, les sociétés simples nécessaires créées, les plans financiers propres aux investisseurs et communs aux acteurs du projet ont été affinés et les planifications des multiples chantiers à venir se poursuivent. La bonne coordination des divers partenaires actifs sur le site est primordiale pour placer sur de bons rails cet ambitieux projet multifacette. Par ailleurs, le plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » a été transmis au Conseil communal ainsi que le préavis de demande de crédit d'études relatives aux objets publics.

Les Prés-de-Vidy

L'année 2016 a été consacrée à la stabilisation des conditions cadres pour le démarrage du mandat d'études parallèles des Prés-de-Vidy visant à accueillir un écoquartier de 180'000 à 210'000 m² de surface de plancher déterminante, dont environ 1'600 logements. Le secteur de l'établissement horticole de la Ville fait partie du périmètre d'étude.

Stade Pierre-de-Coubertin

Le concours relatif au stade Pierre-de-Coubertin a occupé l'année 2016 et ses résultats ont été présentés en décembre. Le projet lauréat a pour ambition de préserver le paysage, de ne pas faire pression sur les rives en intégrant pleinement le stade dans l'environnement naturel et paysager si cher aux Lausannois-es. Compte tenu des impératifs procéduraux dans un site sensible et des contraintes financières, modernisation des équipements, reconstructions et tribunes provisoires ont été repoussés à partir ou au-delà de 2025, tout en veillant à la pérennisation d'Athletissima grâce à des travaux de mise aux normes de la Pontaise selon les standards internationaux obligatoires pour les compétitions de niveau mondial.

Rénovation du patrimoine financier de la Ville

Le BDM a aussi été chargé de la planification de la rénovation du patrimoine financier de la Ville :

- finalisation de l'étude stratégique sur la rénovation et l'entretien du patrimoine ;
- participation à l'établissement du préavis N° 2015/50 « Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon – avenue Ernest-Ansermet 2; vente à l'Etat de Vaud d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10; promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 – Romanel-sur-Lausanne; octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 40'000'000.- pour une première étape d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne; réponse au postulat de Mme Florence Germond: "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales" » ;
- préparation de l'appel d'offres « Bureau d'assistance au maître d'ouvrage », établissement des cahiers des charges et planification des travaux de la première tranche de rénovation du patrimoine financier.

PPA et plans de quartier

Le bureau a également collaboré aux réflexions relatives à la planification des quartiers du Vallon et de Malley-Gazomètre (finalisation du plan de quartier et négociation des conventions entre la Ville de Lausanne et les communes territoriales).

Communication

Les principales actions ont été menées dans les domaines suivants :

- communication sur le retour d'expérience du projet 3'000 logements durables et, plus largement, des réalisations de constructions menées et planifiées par la Ville ; actions de communication et conférences de presse en lien avec Métamorphose et le Patrimoine financier de la Ville ;
- membre du comité de direction de l'Association Eco-Bau et du groupe Développement durable du Canton de Vaud.

BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'année 2016 aura vu :

- la poursuite du projet clarifiant l'identité institutionnelle de la Ville de Lausanne par une analyse de situation basée sur une enquête électronique réalisée auprès de 138 collaborateurs (chefs de service, chargés de communication, délégués), sur un dialogue avec 18 chefs de service et une estimation du montant des dépenses liées à la communication institutionnelle avec les comptables des directions. Une stratégie est en cours d'élaboration ;
- la signature d'une convention cadre de collaboration entre la Direction de l'UNIL et la Municipalité visant à développer une collaboration structurée entre les deux institutions au bénéfice tant des chercheurs, enseignants, étudiants et collaborateurs de l'Université, que des services de la Ville, notamment par la poursuite de la participation au réseau international EUniverCities et le développement d'un dispositif durable Interact (Mystères 2016 de l'UNIL, balades en ville, adaptation du règlement du Prix de la Ville de Lausanne pour l'UNIL et création de groupes de travail interinstitutionnels ;
- en collaboration avec l'UNIL toujours, la poursuite du partenariat au sein du réseau européen EUniverCities ; participation de la Ville et de l'UNIL à la réunion « Développement de campus intégrés » à Tampere ;
- la poursuite de l'activité de Lausanne au sein de l'AIMF – où elle préside la commission « Villes et développement durable » depuis 2008 – avec la 8^e réunion de la commission ayant eu lieu à Beyrouth, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'AIMF. De nouvelles orientations pour le travail de la commission pour les trois années à venir ont été adoptées. Le syndic de Lausanne a par ailleurs été invité à représenter l'AIMF lors du Sommet des élus locaux et régionaux pour le climat, dans la cadre de la COP 22 à Marrakech ;
- le lancement d'une démarche exploratoire en vue de la participation de Lausanne au projet global active city development en tant que ville pilote. Ce projet, qui bénéficie du soutien du CIO et de l'UNESCO, a pour objectif d'améliorer la santé et le bien-être de la population par le biais de l'activité physique ;
- le soutien à 13 congrès pour un montant total de CHF 87'570.- et à 23 sociétés locales pour leurs frais de location de salles de spectacle pour un montant total de CHF 40'670.- ;
- le suivi des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. En 2016, la Ville a financé huit projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 147'000.- a été répartie entre les différentes associations vaudoises. Les financements directs, à hauteur de CHF 99'300.-, ont concerné 10 projets d'ONG romandes, avec notamment une action de soutien à des projets en faveur des réfugiés syriens au Liban. Enfin, la somme de CHF 106'000.- a financé des actions dans la coopération décentralisée (Osijek, AIMF, formation cadres administration francophones, gymnasiens de Brno) ;
- l'accompagnement de l'organisation de l'accueil de l'étape lausannoise du rallye « wave » en véhicules électrique le 16 juin 2016 ;
- la rédaction du rapport-préavis N° 2016/64 « Réponse au postulat de M. Laurent Rebeaud et consorts "Pour une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges" » et du rapport-préavis N° 2016/70 « Réponse à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts "Pour des transports publics plus performants au sud de la ville. Des bus à haut niveau de service entre l'EPFL et Lutry" » ;
- la tenue du secrétariat de la commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) 22 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 726'800.- ;
- l'encadrement et la formation de deux apprentis employés de commerce, voie élargie.

UNION MONDIALE DES VILLES OLYMPIQUES

L'Union Mondiale des Villes Olympiques est une association fondée par Lausanne et Athènes qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux Olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage olympique : bénéfice économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion de plusieurs nouvelles villes et par la signature d'un protocole d'entente avec le CIO pour officialiser la collaboration entre les deux entités comme organisation partenaire en charge de l'héritage olympique. Les activités de l'association peuvent aussi être mises en valeur en lien avec l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne 2020.

Parmi les faits marquants, on peut mentionner :

- élection du Syndic de Lausanne en tant que Président de l'Union Mondiale des Villes Olympiques ;
- signature du protocole d'entente entre l'association et le CIO lors de la Journée Olympique (juin) ;
- organisation du sommet annuel des villes olympiques à Lausanne avec une croissance de la participation ;

- organisation de la 3^e édition du sommet *Smart Cities & Sport*, avec la thématique du sport comme outil de développement;
- lancement de la plateforme en ligne pour les villes olympiques et non-olympiques intéressées à utiliser le sport comme outil de politique publique;
- organisation d'événements avec les villes olympiques et le CIO à Rio à l'occasion des Jeux Olympiques 2016;
- organisation d'une conférence sur l'héritage olympique dans le cadre de la conférence de l'ONU Habitat III à Quito, Equateur;
- participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes).

BUREAU DE LA COMMUNICATION

En plus du suivi de la communication générale de la Ville et des grands projets (rédaction et diffusion de multiples communiqués de presse, informations diverses, organisation de conférences de presse, etc.), l'année passée en revue aura vu :

- la mise en œuvre de l'application mobile Lausanne (IOS et Android) et de la page Facebook, nécessitant un suivi et une animation de la page sous l'angle éditorial tout en visant une prise d'autonomie croissante des services;
- la mise en œuvre d'un logiciel CMS de gestion des contenus du site web (www.lausanne.ch) par l'élaboration du projet de modification du site web comprenant la révision graphique et de l'arborescence pour développer la convivialité et la cyberadministration, en parallèle de la refonte des pages des directions et services et de l'engagement du projet de refonte complète du site (choix des solutions techniques, évaluation des logiciels en compétition, fixation des cahiers des charges, calendriers et budgets);
- la contribution à la visibilité de la Ville par des expositions notamment sur les arbres de la Ville, la participation à des manifestations et assemblées organisées par des partenaires.

Info cité

Tout comme les années précédentes, info cité a accompagné ses interlocuteurs dans leurs démarches administratives ou leurs recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes d'info cité et du central téléphonique (7'000 appels par mois en moyenne) ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Par ailleurs, la brochure «Allons-y», guide pratique pour la détente, les loisirs et la culture à bon prix a été actualisée, le petit calendrier des fêtes, publication très attendue en fin d'année, a été à nouveau édité ainsi que deux numéros du bulletin des musées et un d'info expos.

Finalement, info cité met à jour l'agenda des manifestations (www.lausanne.ch/agenda) et réalise les annonces diffusées sur les écrans embarqués dans les bus tl, ces espaces étant mis gratuitement à disposition des communes desservies.

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.40	10.40	10.40	11.20
Musée design et arts appliqués	12.60	13.60	12.60	13.20
Musée historique de Lausanne	16.65	15.65	16.65	15.55
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.80	5.80	5.80
Unité administrative	7.70	7.60	7.70	7.70
Total service	53.15	53.05	53.15	53.45

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	13	10.40	14	11.20
Musée design et arts appliqués	19	13.60	19	13.20
Musée historique de Lausanne	23	15.65	22	15.55
Musée Romain de Lausanne-Vidy	9	5.80	9	5.80
Unité administrative	10	7.60	10	7.70
Total service	74	53.05	74	53.45

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Musée historique de Lausanne	1	0
Total service	1	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- M. Michael Kinzer a été nommé chef du Service de la culture au 1^{er} janvier 2017 en remplacement de M. Fabien Ruf démissionnaire au 31 décembre 2016 ;
- la Collection de l'Art Brut a fêté ses 40 ans en 2016 en revenant sur l'origine même du concept d'art brut dans le cadre de l'exposition « L'Art Brut de Jean Dubuffet. Aux origines de la collection » ;
- le Musée historique de Lausanne est fermé depuis l'été 2015 pour rénovations ;
- la Municipalité a sollicité un crédit d'étude de CHF 3'500'000.- afin de sécuriser, rénover et transformer le Théâtre de Vidy et un crédit d'investissement de CHF 1'000'000.- afin de remplacer le chapiteau ;
- le crédit d'étude (extension du compte d'attente) du préavis N° 2015/77 « Cinéma Capitole : rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment » a été accepté le 16 février 2016 par le Conseil communal, à l'unanimité ;
- le Conseil communal a adopté, le 16 février 2016, le rapport-préavis N° 2015/01 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne », qui fait état des lignes directrices de la politique culturelle lausannoise déclinées sous forme d'objectifs pour chaque discipline artistique soutenue ;
- le Festival de la Cité s'est déroulé pour la première fois sous la direction de Mme Myriam Kridi ;
- l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont conjointement attribué la 7^e bourse de compagnonnage théâtral, d'un montant de CHF 90'000.-, à la metteuse en scène Audrey Cavellus ;
- une plaque commémorative a été posée par la Ville de Lausanne le 21 septembre à l'avenue de Rumine 53, à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance dans cet immeuble de Françoise Giroud ;
- le directeur des Urbaines, Patrick de Rham a quitté ses fonctions au 31 décembre 2016. Il a été remplacé par Mme Ysabelle Rochat et M. Samuel Antoine, co-directeurs, dès le 1^{er} janvier 2017 ;
- le For Noise Festival a vécu sa dernière édition en août 2016.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de

Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.- (3.5% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'721'278.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

MUSÉES ET ARTS VISUELS

Les musées et arts visuels ont représenté 19.13% du budget du Service de la culture.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

36'166 personnes (25'234 en 2015), dont 3'027 élèves et 6'562 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Futur archaïque. Le design face à ses racines », du 28 octobre 2015 au 28 février 2016 ;
- « FREITAG AD ABSURDUM. Carte blanche aux frères Freitag feat. Frank & Patrik Riklin », du 28 octobre 2015 au 28 février 2016 ;
- « Ceci n'est pas une bouteille ! », du 17 novembre 2015 au 5 juin 2016 ;
- « Sains et saufs. Surveiller et protéger au 21^e siècle », du 23 mars au 21 août 2016 ;
- « Qu'en lira-t-on ? La lecture sous toutes ses formes », du 23 mars au 21 août 2016 ;
- « Chromatique », du 28 juin 2016 au 24 septembre 2017 ;
- « Anima. Carte blanche à Constance Guisset », du 15 septembre 2016 au 15 janvier 2017 ;
- « Le Monde d'Hergé », du 15 septembre 2016 au 15 janvier 2017.

A noter également, les événements hors les murs : « Bijoux en jeu », des pièces de la collection de bijoux du mudac présentées à Art Basel ont attiré 4'000 visiteurs, « Zart und Rau » à Mannheim en Allemagne, où des pièces issues de la collection d'art verrier du mudac prêtées au Reiss-Engelhorn-Museen ont attiré 9'500 visiteurs, et l'exposition « Nirvana. Wundersame Formen der Lust » reprise au Gewerbemuseum de Winterthur a attiré 9'000 visiteurs.

Musée historique de Lausanne (MHL)

Le MHL est fermé provisoirement depuis le 28 juin 2015 pour sa rénovation et l'établissement d'une nouvelle exposition permanente.

Collection de l'Art Brut (CAB)

39'494 personnes (31'518 en 2015), dont 4'843 élèves et 1'795 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannoises, ont visité la CAB (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Architectures », du 12 novembre 2015 au 24 avril 2016 ;
- « L'Art Brut de Jean Dubuffet, aux origines de la collection », du 5 mars au 28 août 2016, prolongé jusqu'au 25 septembre 2016 ;
- « People », du 3 juillet au 13 novembre 2016 ;
- « Eugen Gabritschewsky », du 11 novembre 2016 au 19 février 2017.

Le musée a fêté ses 40 ans en 2016. Une année importante marquée par l'exposition anniversaire « L'Art Brut de Jean Dubuffet, aux origines de la collection », occasion de revenir sur l'origine même du concept d'art brut tel que l'entendait l'artiste français Jean Dubuffet, à qui l'on doit l'invention du terme ainsi que l'existence du musée, après la donation de sa collection d'art brut à la Ville de Lausanne. Au vu de son succès, l'exposition a bénéficié d'une prolongation. En fin d'année, le musée a également publié un fac-similé de « L'Almanach de l'Art Brut » de Jean Dubuffet. Ce document exceptionnel et historique dresse une cartographie des territoires de l'art brut dont Jean Dubuffet avait entrepris la rédaction en 1948, mais qui n'avait finalement pas vu le jour.

Musée romain de Lausanne-Vidy

13'085 visiteurs (11'011 en 2015), dont 891 écoliers, 916 étudiants et 2'200 visiteurs pour la Nuit des Musées ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Y en a point comme nous », du 12 juin 2015 au 10 avril 2016, prolongée en raison de son succès ;
- « L'Ange des Andes », du 19 mai 2016 au 8 janvier 2017.

La hausse de la fréquentation 2016 est due notamment au succès des expositions temporaires « Y en a point comme nous » et « L'Ange des Andes » ainsi qu'au développement d'activités de médiation avec de nombreux ateliers (notamment pour le jeune public), des conférences mensuelles liées aux expositions et aux visites guidées.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention et pour l'entretien de la maison et du parc, a présenté deux expositions d'envergure attirant 86'334 visiteurs :

- « Signac. Une vie au fil de l'eau », du 29 janvier au 22 mai 2016 (50'027 visiteurs);
- « Basquiat, Dubuffet, Soulages... Une collection privée », du 24 juin au 30 octobre 2016 (36'307 visiteurs).

Nuit des Musées de Lausanne et Pully (NdM)

La 16^e édition de la NdM s'est déroulée du samedi 24 septembre de 14h au dimanche 25 septembre à 2h. 13'913 visiteurs, dont 9'011 billets vendus, 2'815 billets gratuits (moins de 16 ans) et 2'097 billets offerts (+6.5% par rapport à 2015), se sont rendus dans les 22 musées (MHL et Vivarium fermés) et institutions participant à la manifestation. Ceux-ci ont proposé, à côté des expositions, plus de cent animations à cette occasion. Le traditionnel billet-objet a été conçu pour la troisième année consécutive par la graphiste Florence Chèvre, en collaboration avec la société SICPA et plusieurs imprimeries de la région lausannoise, et a pris la forme d'un bracelet. Pour cette édition 2016, la NdM a concentré ses efforts sur deux actions distinctes qui répondent à la volonté de faciliter l'accès aux musées et à leurs contenus. La première action « les guides volants » permet aux personnes handicapées et aux familles de composer des parcours sur mesure. La seconde action « le parcours Zapping » a permis à 17 musées de mettre l'accent sur une pièce particulière de leur exposition. Sous la forme d'un marathon culturel, le zapping est une méthode innovante pour découvrir la richesse et la diversité des collections.

Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés par l'inondation du dépôt du mudac en 2008 suivent leur cours. En 2015, 23 pièces de la Collection d'art verrier contemporain de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Sur les 339 objets touchés, il reste encore 70 objets d'urgence « 1 » et un objet d'urgence « 3 ». Des dépôts pour la CAB, le mudac, le MHL, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, ont commencé à être installés dans une halle industrielle dans la périphérie lausannoise, tandis qu'un dépôt supplémentaire a été aménagé par le Fonds des arts plastiques au centre-ville. Ces dépôts permettent de résoudre une partie de la problématique de l'entreposage des collections de musées.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au SOI depuis 2010, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont environ 7'500 images d'œuvres d'art qui ont été prises en studio et numérisées en HD. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture poursuivent la refonte de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (<http://musees.lausanne.ch>), dans le but de mieux faire connaître la richesse des collections de la Ville.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la Commission a examiné 112 dossiers de demandes de soutien au cours de quatre séances ordinaires. Elle a en outre visité deux expositions collectives dans des galeries lausannoises et un atelier d'artiste.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 21 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de sept publications. Sandrine Pelletier, plasticienne, Virginie Rebetez, photographe, et Léonore Vanay, plasticienne, ont bénéficié de résidences artistiques de trois mois, les deux premières au Caire et la troisième à Gênes. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi que de six autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

Des œuvres de Matthieu Bernard-Reymond, Sylvain Croci-Torti, Simon Rimaz, Francis Baudevin et Guillaume Pilet ont été acquises par le FAP, de même que des estampes de divers artistes.

Une exposition d'une sélection d'œuvres des collections du FAP a été présentée du 16 février au 3 juin à l'Espace des Pas perdus, au 2^e étage de l'Hôtel de Ville.

Commencée en 2014, l'étude scientifique des collections du FAP se poursuit en collaboration avec l'Université de Lausanne et aboutira à une importante publication en 2017.

Le règlement du FAP, incluant celui du pour-cent culturel, a été adopté le 16 février 2016 par le Conseil communal dans le cadre du rapport-préavis N° 2015/01 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne ».

Promotion des musées

Les musées de Lausanne et Pully sont désormais regroupés en une nouvelle Association des Musées de Lausanne et Pully qui, après avoir défini une nouvelle stratégie de communication, a consacré 2016 au développement d'une nouvelle identité visuelle et de nouveaux outils de promotion communs. Celle-ci prend désormais la forme d'une plateforme internet, orientée sur l'expérience du spectateur. Première étape d'une démarche visant à la fois à renouveler l'image des musées auprès du public et à en faciliter l'accès aux visiteurs, ce site offrira un agenda au jour le jour de tous les événements proposés, de la séance de cinéma à la visite guidée en passant par l'atelier de création ou les animations pour le jeune public. S'y ajoutera la publication trimestrielle d'un leporello (livre accordéon) dédié aux expositions.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.24% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

46'792 spectateurs ont assisté aux 50 spectacles (304 représentations) donnés au Théâtre de Vidy soit un taux de fréquentation de 80.85%. Vidy a également connu une belle saison de tournées, avec 197 représentations en Suisse et à l'étranger, vues par 78'980 spectateurs.

La saison 2015/2016 a été la deuxième saison entièrement conduite par Vincent Baudriller. Avec l'équipe du théâtre, il a continué à mettre en place son projet de poursuivre une forte activité de création et de production avec un rayonnement international, d'accompagner la création romande, d'ouvrir le théâtre aux artistes suisses alémaniques et étrangers, reconus et émergents, et d'accueillir de nouvelles générations de spectateurs et des personnes qui ont peu accès à la culture. Parallèlement, une succession de chantiers ont été menés afin de préparer au mieux le futur du Théâtre de Vidy.

Au cours de la saison 2015/2016, Vidy a assuré la production déléguée de six créations et, dans le cadre de coproductions, a accueilli les résidences de création ainsi que les premières de cinq spectacles. En plus des productions déléguées et des coproductions, 30 spectacles ont été accueillis à Vidy.

Douze productions ont été présentées en tournée dans onze pays d'Europe (Suisse, Belgique, France, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie) et en Amérique (Argentine, Canada).

La première partie de saison proposait un dialogue entre les cultures et les langues qui cohabitent en Suisse et à l'étranger. Parallèlement, le dialogue entre le théâtre et les autres langages artistiques se poursuivait, notamment avec la danse.

La seconde partie de saison était intitulée « Hériter et Créer ». Cette thématique, au cœur du développement du théâtre aujourd'hui, et du Théâtre de Vidy en particulier, se retrouvait dans de nombreux spectacles dont « La Mouette », mise en scène par Thomas Ostermeier. Cette création a connu un grand succès à Lausanne, puis dans le cadre de la tournée organisée par Vidy (vue par plus de 39'000 spectateurs entre mars et juin 2016), notamment au Théâtre de l'Odéon à Paris.

La rénovation du Théâtre de Vidy, construit pour l'Expo 64, a été initiée par l'acceptation par le Conseil communal d'un crédit d'étude pour la rénovation de la salle Charles Apothéloz et la construction d'une salle de répétition à l'horizon 2020. Ces travaux seront précédés par la construction d'un pavillon en bois destiné à remplacer le chapiteau de Vidy, qui ne répond plus aux normes. Avec ses dimensions (28 x 18 m), son gradin rétractable de 250 places et sa scène (14 x 12 m), cet espace sera un complément idéal, en termes de taille et de jauge, aux autres salles du théâtre.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

La première partie de l'année 2016 représente la fin de la première saison de la nouvelle direction d'Omar Porras. Le TKM a modifié sa formule d'abonnement dès septembre 2016, avec un système de Pass, qui se décline selon les catégories de publics et selon le nombre de spectacles achetés sur la saison.

Pour l'année 2016, le TKM a présenté 19 spectacles ou concerts pour un total de 104 représentations. Le taux moyen de fréquentation est de 69.72%, soit 18'677 spectateurs. Les productions et coproductions connaissent un certain succès et sont en tournée.

Depuis septembre, deux cours hebdomadaires sont donnés par Omar Porras à l'école des Teintureries autour du jeu masqué et de la construction de personnages.

Théâtre Arsenic

10'858 spectateurs ont assisté à 39 manifestations, représentant 147 représentations. Le taux moyen de fréquentation s'élève à 61%. Durant l'année, l'Arsenic a coproduit 17 créations théâtrales, 4 créations chorégraphiques et 1 spectacle pluridisciplinaire. Le Théâtre a également accueilli 17 spectacles (théâtre et danse) en provenance de Suisse, France, Belgique, Portugal, Allemagne et USA, dont 6 productions théâtrales et 11 productions chorégraphiques.

Théâtre Boulimie

Ce sont près de 11'632 spectateurs qui ont assisté aux neuf spectacles proposés (93 représentations), dont 2 productions, 6 accueils et 1 reprise.

Théâtre 2.21

7'278 spectateurs (taux de fréquentation moyen de 71%) ont assisté aux 57 propositions artistiques, soit 8 créations et 6 accueils de théâtre, 12 soirées d'improvisation, 4 créations et un accueil de spectacles musicaux, 18 concerts et 8 spectacles amateurs sur 165 soirées ouvertes. Cette année marque une nette augmentation en termes de fréquentation par rapport à l'année précédente (5'935 spectateurs en 2015). Cette hausse s'explique par de belles fréquentations pour certaines des créations théâtrales « locales » proposées, ainsi que l'effet « tête d'affiche » des spectacles coproduits par le Théâtre 2.21 tels que ceux d'Yvette Théraulaz, de La Gale et de Marc Hollogne.

Pulloff Théâtres

Le Pulloff a proposé à près de 6'000 spectateurs 10 spectacles, dont 7 créations et 3 accueils. Soit 150 représentations avec un taux de fréquentation pour cette année 2016 de 80.02%.

Espace Culturel des Terreaux

Cette année le nombre de spectateurs a progressé par rapport aux cinq dernières années. Plus de 19'000 spectateurs ont assisté aux événements de l'Espace Culturel des Terreaux, en y ajoutant les rencontres, débats ou conférences, le chiffre de 20'000 est dépassé. Pour cette saison 2016, les abonnements fermés n'ont plus été proposés mais un choix de 15 spectacles ont été présentés parmi lesquels chacun pouvait en choisir 8 dans l'abonnement.

Le Petit Théâtre

Le Petit Théâtre a présenté 13 spectacles (5 coproductions, 5 accueils et un spectacle musical) pour un total de 199 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 21'115 spectateurs dont 7'026 élèves (68 représentations). La fréquentation reste très élevée, ainsi que le nombre des représentations. Lors du deuxième semestre, le Petit Théâtre a connu une

situation inédite, à savoir des spectacles affichant complets avant même que le matériel promotionnel ne soit rendu public. Cette année encore toutes les créations du Petit Théâtre ont tourné.

Théâtre de marionnettes

Le Théâtre de marionnettes a présenté huit spectacles (2 créations et 6 accueils), totalisant 48 représentations (41 représentations publiques et 7 scolaires) auxquelles 5'654 spectateurs ont assisté. Les sept représentations scolaires ont été offertes à plus de 800 élèves.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

La Commission des arts de la scène a étudié 68 dossiers pour la saison 2016/2017 et a retenu 22 projets créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- la 2b Company (dirigée par François Gremaud), la Cie de Nuit comme de Jour (dirigée par Guillaume Béguin), la Cie Marielle Pinsard et la Cie Jours Tranquilles (dirigé par Fabrice Gorgerat) ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- les cies Numéro 23 Prod. (dirigée par Massimo Furlan), Nicole Seiler et Philippe Saire ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la Cie Les Voyages Extraordinaires (dirigée par Christian Denisart) a bénéficié d'une convention de soutien pluriannuel ;
- la Cie STT (dirigée par Dorian Rossel) a bénéficié d'une convention de soutien régional associant la Ville et le Canton de Genève ainsi que la Ville de Meyrin ;
- la Cie Linga (dirigée par Marco Cantalupo et Katarzyna Gdaniec) a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant le Canton de Vaud et la Ville de Pully.

Bourse de compagnonnage

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral de CHF 90'000.- sur une période de deux ans. Cette forme de soutien est destinée à soutenir les compagnies de la région lausannoise issues de la relève. Durant la première année, le compagnon assiste un metteur en scène expérimenté et doit réaliser un stage hors de Suisse romande auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Pendant la seconde année, le compagnon a la possibilité de réaliser sa propre création théâtrale. En 2016, une nouvelle bourse a été attribuée à la metteure en scène Audrey Cavellius, qui est devenue la 7^e bénéficiaire.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir par des aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. Le service a également renouvelé son appui à :

- la Commission Romande de Diffusion des Spectacles, organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande technique organisation spectacle.

L'aide directe à la création scénique indépendante (création, diffusion, accueils) se chiffre à CHF 1'416'700.- (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire : CHF 170'000.-). Le financement des associations et structures destinées à la création scénique indépendante se chiffre quant à lui à CHF 2'663'600.- (Sévelin 36 + Cargo 103) : CHF 160'000.- + CHF 85'600.- de prise en charge de loyer ; AVDC : CHF 25'000.- ; Théâtre Arsenic : CHF 1'315'000.- + CHF 690'500.- ; CORODIS : CHF 35'000.- ; Théâtre 2.21 : CHF 240'000.- + CHF 49'500.- ; Pulloff Théâtres : CHF 50'000.- + CHF 13'000.-).

En tout, c'est donc un montant de CHF 4'080'300.- qui soutient la création scénique indépendante.

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.56% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

56'594 personnes (149'600 en 2015), dont 24'344 à Lausanne, ont assisté aux 41 représentations par le BBL (78 en 2015), dont 16 à Lausanne, 2 à Montreux, 2 à Lugano et 21 à l'étranger. Le chiffre de représentations plus faible est dû notamment à la volonté artistique de consacrer un temps de répétition plus important aux créations, au report des représentations de la « IX^e Symphonie » à Bruxelles suite aux tragiques attentats de mars et à l'annulation de la tournée brésilienne qui comptait 19 représentations.

L'année a été marquée par trois ballets inédits, une nouvelle identité visuelle, la reprise de « la Gaîté parisienne », 100^e ballet créé par Maurice Béjart et le projet de rénovation et d'acquisition de son studio historique du ch. du Presbytère.

Le BBL a démarré sa tournée en janvier, à l'Opéra de Lausanne, puis l'a poursuivie en France, Italie, Israël, Russie et aux Emirats arabes unis.

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une cinquantaine d'élèves de tous horizons. Elle propose un enseignement gratuit et pluridisciplinaire dispensé sur deux ans. Durant l'année, l'école a participé à différents galas de charité, fêtes et spectacles privés

au Théâtre Barnabé, au Rolex Center de l'EPFL et au Théâtre Baladin à Savièse. Certains élèves ont également participé à « Boléro » au Théâtre de Beaulieu avec le BBL ainsi qu'à « La Gaîté parisienne » à l'Opéra de Lausanne.

Théâtre Sévelin 36

5'469 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques programmés (65 représentations) parmi lesquels les Printemps de Sévelin, les Quarts d'Heure, la Fête de la danse, les Urbaines, Programme Commun ou Open Studios.

En 2016, ce sont 20 compagnies qui ont bénéficié de résidences ponctuelles au Théâtre Sévelin 36. Celui-ci, soutenant la création et l'émergence locale, accueille et accompagne ainsi des chorégraphes de la région. Il travaille également au développement et à l'accompagnement des publics, en mettant l'accent sur des actions de médiation culturelle originales.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

2'133 personnes ont assisté aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne les 5 et 6 février au Théâtre de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 292 jeunes danseurs de 36 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquelles le jury a sélectionné 71 candidats de 19 nationalités. Sur les 20 finalistes, sept se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 65 écoles ou compagnies partenaires du Prix. En ville de Lausanne, la traditionnelle exposition de photos sur le Grand-Pont a eu pour thème « Rencontres ». Des leçons de danse classique et contemporaine ont été organisées pour les élèves des écoles de danse de la région âgés de 15 à 18 ans pendant la semaine du concours. Les « Rendez-vous du Prix » ont eu lieu pour la 4^e année consécutive, tout comme des conférences interactives. Des stars de la danse, membres du jury du Prix de Lausanne 2016 comme Viviana Durante, lauréate du Prix en 1984, Marcelo Gomes, lauréat du Prix en 1996, et Nikolai Tsiskaridze ont présenté leur carrière et leur vision du monde de la danse. Diana Vichneva, grande star mondiale du ballet, lauréate du Prix de Lausanne en 1994, a également parlé de sa carrière et répondu aux questions du public lors d'une conférence.

Collection suisse de la danse (CSD)

De plus en plus de professionnels de la danse s'adressent à la CSD pour y déposer leurs archives personnelles. La CSD a accueilli 903 visiteurs en 2016 : 470 à Lausanne et 433 à Zurich. Elle s'est équipée d'un système appelé eARCHIVES, permettant de stocker des fichiers très volumineux et pouvant être loué à d'autres institutions. La CSD a fêté ses cinq ans d'existence depuis la fusion des Archives suisses de la danse avec la Mediathek tanz.ch. Pour célébrer ce jubilaire, elle a organisé des présentations de films, expositions, soirées anniversaires, et participation à des manifestations dans toute la Suisse afin de sensibiliser le public à la problématique des archives.

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

En 2016, l'AVDC a fêté ses 30 ans. A cette occasion, elle a organisé une série d'événements, notamment le vernissage de sa publication « L'AVDC a 30 ans ! », une table ronde sur la programmation et la diffusion, un Choréoké lors de la Fête de la Musique, la projection d'un film de danse avec la CSD et l'inauguration du Dansomètre à Vevey. Elle a également poursuivi son rôle d'interface des acteurs du champ chorégraphique, notamment à travers les « Rendez-vous de l'AVDC ». La permanence conseils a été davantage sollicitée, les relations et partenariats avec les différentes associations et institutions locales et nationales se sont intensifiées. La Plateforme vaudoise de médiation danse a facilité la concrétisation de projets de médiation et la formation en danse a été également soutenue. Comme les années précédentes, la Fête de la Danse a permis de réunir un public nombreux autour d'un riche programme artistique, festif et participatif.

Association pour la reconversion des danseurs professionnels (RDP)

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans le développement de leur carrière et leur intégration professionnelle, après la scène et les aide à définir un projet de reconversion et planifier sa mise en œuvre.

Durant l'année, elle a renseigné, conseillé et rencontré plus de 200 personnes dont 135 danseurs. Elle leur propose des bilans de compétences, des séances de coaching, des entretiens individuels de conseils et d'information, un cours d'introduction à la vie professionnelle ainsi que des ateliers. Elle accorde également des bourses pour contribuer, lorsque nécessaire, au financement de formations de reconversion. Dix danseurs, dont quatre nouveaux cette année, sont actuellement au bénéfice d'une de bourses.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THÉÂTRE.

MUSIQUE

La musique a représenté 40.27% du budget du Service de la culture.

L'année 2016 a notamment été marquée par la 7^e édition du festival Label Suisse. La manifestation a encore une fois attiré plus de 40'000 spectateurs venus découvrir le meilleur de la scène musicale suisse tous genres confondus. S'imposant de plus en plus comme l'événement de référence dans le domaine de la création musicale suisse, le festival a poursuivi sa collaboration avec l'Office fédéral de la culture qui a organisé sa 3^e cérémonie de remise du Prix suisse de musique en marge de la manifestation.

2016 a également vu l'éclosion d'une nouvelle manifestation dédiée à la musique contemporaine et à ses relations avec les musiques improvisées. Intitulé « Les Topophoniques », l'événement s'est présenté sous la forme d'une nuit de rencontres musicales entre artistes issus du circuit de la musique classique contemporaine et improvisateurs.

Rappelons également que le *For Noise Festival* a tenu son concert d'adieu à l'occasion de sa 20^e et dernière édition le 20 août 2016.

Contrats de confiance :

- Barbouze de chez Fior, quatuor à cordes virtuose et féminin qui fait évoluer ce format hors des sentiers traditionnels ;
- Kadebostany, nouveau fer de lance de la pop helvétique, qui construit son succès sur une combinaison d'électronique et de pop ;
- Yilian Cañizares, violoniste et chanteuse de « latin jazz ». Ce contrat a pris fin le 31 août 2016 ;
- Tchiki duo, duo de percussionnistes spécialistes du marimba. Ce contrat a pris fin le 31 août 2016 ;
- Karine Guignard, artiste de rap connue sous le nom de La Gale. Ce contrat a pris fin le 31 août 2016.

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

37'041 spectateurs (42'456 en 2015) ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir : 7 opéras « Les Mamelles de Tirésias/La Gaîté parisienne », « La fille du régiment », « Ariodante », « Faust », « L'Orfeo », « Siroe » et « La vie parisienne » (30 représentations), 2 concerts (2 représentations) et 6 répétitions générales publiques. L'Opéra de Lausanne a également accueilli trois spectacles (hors saison) et proposé « La Belle de Cadix » dans le cadre de la Route Lyrique 2016 (13 représentations itinérantes et 6 en Suisse et en France).

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne au festival Avenches-Opéra où a été présenté « Madame Butterfly », sous la direction d'Eric Vigié. L'Opéra de Lausanne s'est également produit en France, à l'Opéra Grand Avignon, en Russie, au Théâtre Mikhailovsky de St-Petersbourg, au Chili, au Teatro Municipal de Santiago, et en Australie, à l'Opera Australia de Sydney.

2016 a été l'occasion pour l'Opéra de Lausanne de continuer à élargir le champ de son service jeune public à la médiation culturelle, offrant l'opportunité de nouveaux projets pour d'autres types de publics, notamment par une nouvelle audio-description menée par l'association « Écoute Voir » lors de la répétition générale de « La vie parisienne ». Des partenariats avec l'UNIL et l'EPFL ont permis l'organisation d'un cycle de conférences autour des opéras de la saison et des visites guidées autour d'« Ariodante », « Faust » et « L'Orfeo ». « La Fille du régiment » a également été au cœur d'un projet pédagogique réalisé en collaboration avec le Gymnase de Morges afin de sensibiliser des classes de 2^e et 3^e années à l'art lyrique et au fonctionnement d'un lieu de spectacle.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL a donné 82 concerts, pour 84'197 auditeurs (63'284 en 2015) soit 62 à Lausanne (48'228 auditeurs), dont 23 représentations d'Opéra à Lausanne et 6 à Avenches, réparties sur 6 productions, 15 en Suisse (31'902 auditeurs) et 5 à l'étranger (4'067). A cela s'ajoutent les 9 « Entractes du Mardi », concerts de musique de chambre donnés par des musiciens de l'orchestre.

Lausanne demeure le lieu d'activité principal de l'OCL avec « les Grands Concerts » des lundis et mardis, « les Dominicales », « les Scolaires » et « les Concerts Découvertes » pour le jeune public, ainsi que « les Entractes du Mardi ».

En Suisse, l'OCL s'est produit à Montreux (Auditorium Stravinski), Martigny (Fondation Pierre Gianadda), Genève (Victoria Hall), La Chaux-de-Fonds (salle de Musique), Fribourg (salle Equilibre et Aula de l'Université), Mézières (Théâtre du Jorat), Gland (Théâtre de Grand-Champ), Bâle (Martinskirche) et Zurich (Tonhalle). L'Orchestre a également participé à la 22^e édition du Festival Avenches.

Parmi les événements marquants de l'année 2016, il convient de citer :

- la création suisse en avril du Concerto « Ouroboros » pour violoncelle et Orchestre de Chambre du compositeur autrichien Thomas Larcher. Il s'agit d'une commande entre l'OCL, l'Amsterdam Sinfonietta, l'Orchestre de Chambre de Suède, l'Orchestre de Chambre de Norvège, l'Orchestre de Chambre de Munich et du Hong Kong Sinfonietta ;
- une importante tournée européenne en Italie, France et Espagne avec le violoncelliste Renaud Capuçon sous la direction de Joshua Weilerstein.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté 21 programmes différents en 37 concerts. Il s'est produit avec un effectif de 10 à 70 musiciens. Il a présenté des concerts essentiellement à Lausanne (salles Paderewski, Métropole et Cathédrale) et aussi à Montreux, Le Sentier, La Tour-de-Peilz, Nyon et Genève. Il a également donné deux concerts gratuits dans le cadre de Lausanne Estivale. Il a poursuivi sa collaboration avec les collèges lausannois (12 concerts à l'intention des élèves) ainsi qu'avec divers chœurs (chœur Laudate, chœur de la Cité, Union chorale de la Tour-de-Peilz et chœur d'Oratorio de Montreux). Par ailleurs, dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, le Sinfonietta a donné six représentations de « La Vie Parisienne ». Sa collaboration avec l'OCL a été maintenue à l'image d'une prestation dans le cadre « Des Dominicales ». L'orchestre a récolté cette année les fruits d'un travail promotionnel de longue haleine, et a reçu de nombreux engagements, dont le Paléo Festival lors duquel le Sinfonietta a assuré le concert classique du dimanche soir, le Montreux Jazz Festival pour un concert avec Woodkid, les Rencontres internationales de Chœurs d'hommes de la Vallée de Joux, ainsi que pour le Prix Suisse de Musique.

Camerata de Lausanne

5'019 spectateurs (dont 550 dans le cadre de Lausanne Estivale) ont assisté aux 17 concerts donnés en Suisse et à l'étranger. La Camerata s'est produite pour la première fois au Japon en juillet 2016. L'orchestre a joué et partagé la scène avec des artistes japonais de renom et a été à l'affiche d'une grande soirée de gala organisée par « Concert Image » dans le cadre du « Star Festival ». La fréquentation totale pour cette série de six concerts s'est élevée à près de 3'350 spectateurs. Les deux concerts donnés dans le cadre de Lausanne Estivale (salle Paderewski et Musée Olympique) ont affiché complet.

Quatuor Sine Nomine

Le Quatuor Sine Nomine a donné 29 concerts, principalement en Suisse (Berne, Zurich et Bellmund) dont quatre concerts en collaboration avec l'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande. Le traditionnel concert de Lausanne Estivale a eu lieu en plein air à la Place Arlaud. Le quatuor a également joué à Gênes et au Festival de Salzbourg. En septembre 2016, le quatuor a eu l'honneur de recevoir le prix culturel de la Fondation Leenaards 2016.

Festival Bach de Lausanne

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 19^e édition, 8 concerts, une conférence et 2 « Bach Days » suivis par plus de 2'800 auditeurs. L'élément marquant de cette année a été de retourner à la Cathédrale de Lausanne pour y accueillir la musique sacrée de Bach.

Académie de Musique de Lausanne (AML)

Pavel Gililov, enseignant à l'Universität für Musik Mozarteum Salzburg, a retrouvé l'AML en 2016. Cette session a remporté un grand succès. Le duo Pierre Amoyal/Pavel Gililov a eu un effet sur la fréquentation du public. Deux des trois concerts étaient complets et les cours ont été très suivis par de nombreux spectateurs.

La Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMU) est un lieu et un partenaire exceptionnel pour la tenue de la master class internationale. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 800 personnes et le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné au duo Erzhan Kulibaev, violon et Danor Quinteros, piano.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

11'881 auditeurs ont assisté aux 23 concerts donnés par l'EVL, qui a enregistré son 105^e disque, sous forme d'un CD. Liën Bruge, ancienne Directrice du Conservatoire de Lausanne, a succédé à Emmanuel Dayer le 1^{er} juillet au poste d'administratrice. L'EVL a également déménagé dans les locaux de l'avenue des Toises 14, mis à disposition par la Ville.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, neuf concerts devant plus de 3'900 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

Concerts

- L'Association des Concerts de Montbenon a organisé huit concerts de musique classique à la salle Paderewski suivis par plus de 1'400 auditeurs ;
- l'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis » a mis sur pied huit concerts suivis par plus de 392 spectateurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (52 concerts qui ont comptabilisé plus de 5'700 spectateurs) et l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (42 manifestations regroupant des concerts, des ballades, conférences, etc. avec près de 2'486 participants) ;
- la Société de Musique Contemporaine a organisé huit concerts dont deux en association avec l'HEMU, attirant plus de 804 auditeurs ;
- Amabilis a organisé quatre concerts suivis par plus de 400 spectateurs ;
- l'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne s'est produit essentiellement à la Cathédrale de Lausanne et à Fribourg. Ces concerts ont été très largement suivis avec environ 90% de taux de remplissage.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu 15 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour l'édition de son 20^e Festival ;
- les Rencontres musicales au TKM avec Cédric Pescia ;
- Art-en-Ciel Productions ;
- l'Ensemble Babel, qui a fêté ses dix ans, a présenté dix concerts dans cinq pays, présentant six créations et cinq collaborations avec Christian Marclay.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra de Lausanne) s'est monté à CHF 15'587'200.-.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES

Chorus – Fondation PromoJazz

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande et sa vocation à faire découvrir de nouveaux talents en organisant une centaine de soirées avec de nombreux groupes et plus de 400 musiciens, des jeunes jazzmen de l' Ecole de Jazz et de Musique actuelle (EJMA) et de l'HEMU aux musiciens confirmés de la scène romande. Parmi les événements marquants, le 13^e Printemps du Jazz, festival réunissant l'HEMU, l'EJMA et Chorus, divers vernissages: les disques du quintette de Léon Phal, du trio 60Miles, du pianiste solo Marc Perrenoud, du trio ++ ou de BConnected, l'hommage rendu à George Robert par plus de 20 musiciens ou encore la carte blanche au pianiste Thierry Lang dont les deux concerts ont affiché complet.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Plus de 3'500 personnes ont assisté à la 29^e édition du Festival, qui s'est déroulée en novembre 2016. Cette année, la première édition du festival dirigée par Gilles Dupuis a enthousiasmé le public avec une programmation traditionnelle enrichie de collaborations prestigieuses, à l'image de la réunion sur scène de musiciens de renommée internationale tels que Gary Peacock, David Sandbord, John Scofield et Marcus Strickland. Des têtes d'affiche légendaires telles que le batteur Eric Harland, le saxophoniste Chris Potter ou le guitariste Lionel Loueke ont livré des concerts qui resteront dans les annales.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu ponctuellement 17 projets (11 créations, 6 diffusions) dont en particulier un soutien :

- au Festival Rue du Nord;
- à l'Association Eustache.

L'ensemble des soutiens ponctuels accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de CHF 330'600.-.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- Amdathra (association musiques danses théâtres traditionnels), activités 2016;
- Peña del Sol, activités 2016.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à CHF 28'000.-.

CHANSON ET MUSIQUES ACTUELLES

Les Docks

54'672 personnes (47'800 en 2015) ont assisté aux 95 événements aux cours desquels 131 artistes ou groupes ont été programmés, dont 71 artistes ou groupes suisses. Lors de ces événements, 24 soirées ont affiché complet. Cette 11^e saison a accueilli des têtes d'affiche internationales telles que le rocker HF Thiéfaine, l'inventeur de l'Ethiojazz Mulatu Astatke, Skunk Anansie, Steve Vai, Moderat, Feu! Chatterton ou encore At The Drive-In. Le public a également pu découvrir de jeunes talents déjà confirmés tels qu'Inna Modja, Marina Kaye, Alice On The Roof ou Faada Freddy.

La scène suisse a bien été représentée avec la venue de Sakaryn, Bastian Baker, Sophie Hunger, Junior Tshaka, ou encore, dans le cadre du festival Label Suisse, de Len Sander, Mule & Man et Kadobostany.

Enfin, des collaborations ont permis aux étudiants de l'Ecom de réaliser une exposition aux Docks et à ceux de l'EESP de découvrir, dans le cadre d'un module de cours, la salle et son fonctionnement. Les Docks participent par ailleurs toujours au projet européen Opération Iceberg et à son programme Interreg.

Le Romandie

Le poste d'administrateur est occupé par Tom Guex en remplacement d'Alexandre de Charrière assurant le poste équivalent aux Docks. Le duo de programmeurs est toujours composé de Sophie Delalay et Rémi Bruggmann.

Plus de 12'000 spectateurs ont assisté aux 52 concerts qui ont connu un taux de remplissage de 96.70%.

Le Bourg

Le Bourg a vécu le renouvellement d'une partie de son équipe originelle et le départ de sa présidente. Environ 13'000 spectateurs ont assisté aux 130 événements proposés associant musique, théâtre, projections, conférences et projets interdisciplinaires.

Metropop Festival

Près de 3'500 personnes ont assisté à la 16^e édition du festival, qui s'est déroulée en novembre 2016. Le festival a réussi à présenter une large palette de musiques actuelles : du rock à la pop en passant par la musique électronique et le reggae. Toutefois, le festival a à nouveau enregistré une lourde perte qui remet en question la poursuite de ses activités. Le comité planche actuellement sur quelques scénarii afin que le festival trouve un nouveau souffle.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de la diffusion, la promotion, la formation, le conseil et l'information. En 2016, la FCMA a organisé sept formations sur des thèmes liés à la musique, suivies par 71 personnes. Elle a lancé en mars

2016 la troisième volée du CAS de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles en collaboration avec la HES-SO et l'EESP de Lausanne qui forme actuellement 15 étudiants. Depuis septembre 2016, la FCMA est également partenaire du module « Environnement et Management » du nouveau Bachelor en Musiques actuelles de l'HEMU Lausanne qui forme 18 étudiants. En termes de diffusion, la FCMA soutient actuellement huit projets francophones.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 46 projets par le biais de soutiens ponctuels (40 créations, 6 diffusions), dont en particulier :

- Lausanne/Pully For Noise Festival pour sa dernière édition, une soirée « Goodbye For Noise » avec une série de six concerts et une disco open-air suivie par 2'900 spectateurs ;
- Régional Rock au Théâtre 2.21 pour sa 35^e édition en novembre, qui a accueilli six jeunes groupes régionaux écoutés par environ 400 spectateurs ;
- Association Icare, activités 2016 ;
- Node festival 2016 ;
- Festival Holy Groove 2016 ;
- la Cave du Bleu Léopard.

Les soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et aux musiques actuelles ont représenté CHF 2'567'900.-.

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

L'ACML regroupe six sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et à différents événements annuels : l'Harmonie Lausannoise, le Traditional Pipe Band of Lausanne, le Transport Lausanne Music, l'Union Musicale de la Sécurité Lausanne, la Fanfare l'Etoile d'Or Lausanne ainsi que le Bien Allé Trompes de chasse.

Une fusion a eu lieu entre deux corps de musique, soit la Fanfare du Corps Police et l'Union Instrumentale, qui a donné naissance à l'Union Musicale de la Sécurité Lausanne. D'autre part, la Batterie-Fanfare Avant-Gare a démissionné de l'ACML.

L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à CHF 183'300.-.

ECOLES DE MUSIQUE

L'ensemble des soutiens accordés aux écoles de musique a représenté CHF 5'907'000.-.

Dans le sillage de la loi sur les Ecoles de musique, la Municipalité propose dans le rapport-préavis N° 2015/01 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne », de regrouper les écoles de musique en fonction de leurs missions. Ainsi naissent deux projets de regroupement, d'un côté le Conservatoire de Lausanne et l'EJMA (enseignement de base et préprofessionnel) et de l'autre, l'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL), l'Ecole Sociale de Musique de Lausanne (ESML), l'Harmonie Ecole de Musique de Lausanne (HEML), l'Institut de Ribaupierre (IdR) et l'Institut Musica Viva (MV) (enseignement de base).

Les travaux ont bien avancé en 2016 avec des perspectives d'ouverture des entités regroupées à la rentrée 2017/2018 en ce qui concerne le Conservatoire et l'EJMA, et à la rentrée 2018/2019 pour le pôle des cinq écoles de musique.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne, faisant partie de la Fondation du Conservatoire de Lausanne, dispense une formation musicale classique non professionnelle à 1'213 élèves en 2016. La Fondation du Conservatoire de Lausanne abrite également la HEMU VD VS FR qui offre une formation professionnelle HES-SO classique, jazz et musique actuelle. La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM).

La structure Musique-Ecole, créée en 2005, compte actuellement 50 élèves âgés de 8 à 15 ans. Cette structure permet de concilier études musicales approfondies et scolarité obligatoire. Plusieurs élèves qui ont terminé leur scolarité Musique-Ecole ont été admis en Bachelor en Haute Ecole en parallèle à leurs études gymnasiales. La structure a été étendue au chant choral avec la création de la Maîtrise Musique-Ecole, qui compte actuellement 11 élèves, permettant aux jeunes chanteurs de pouvoir bénéficier d'un encadrement accru depuis le plus jeune âge, sur le même modèle que celle existante pour les instrumentistes. La Maîtrise Musique-Ecole a donné son premier concert en mai 2016 à l'Eglise du Sacré-Cœur. Créée en 2011 et adossée à l'HEMU, la filière pré-HEM compte actuellement 32 élèves et la Maturité Spécialisée Musique en compte quatre. Ces filières permettent aux élèves doués et motivés de se préparer à l'entrée en Haute Ecole de Musique. Sur 20 étudiants de pré-HEM qui se sont présentés à l'admission en Bachelor, 18 y ont été admis.

L'année a été ponctuée de nombreux projets et créations incluant des élèves et ensembles du Conservatoire. Les Vocalistes du Conservatoire ont participé à la création mondiale de « Logos, un oratorio pour notre temps », œuvre du saxophoniste Daniel Schnyder ouvrant le Jubilé de la Réforme. Dans le cadre des festivités du 30^e anniversaire de l'Association Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique, 130 jeunes musiciens et chanteurs issus de l'Orchestre des Jeunes et des Maîtrises du Conservatoire de Lausanne, ainsi que d'un band de l'EJMA ont accompagné le chanteur Gaëtan lors de deux représentations données au Métropole.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'213	52	647	16	2868	899	1969

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à 995 élèves. La Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois	
LEM	Adultes	LEM	Adultes
636	359	371	202

Ecole sociale de musique (ESM)

L'ESM dispense une formation musicale non professionnelle à 1'071 élèves, avec 625 cours individuels et 667 cours collectifs en majeure partie dans des locaux scolaires. La FEM a reconnu l'ESM pour l'enseignement de base.

En raison de la vacance de plusieurs postes de direction depuis le 1^{er} août 2016, les cinq écoles ont mutualisé leurs ressources administratives en donnant le mandat à l'ESM d'assurer la direction générale des institutions durant la période de transition. Ainsi, Théo Gafner assure la direction générale des cinq écoles et Vincent Canu la direction administrative.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la recherche de nouveaux locaux durant les travaux de rénovation des locaux de la paroisse de St-Etienne ;
- l'aménagement acoustique des nouveaux locaux de l'avenue de Morges ;
- l'ouverture d'une nouvelle classe d'orchestre au collège de Pierrefleur, grâce au soutien de la SUISA et de la Loterie Romande ;
- la participation de plusieurs ensembles de l'ESML au Septembre Musical OFF, ainsi que le concert exceptionnel des classes cordes avec le Young Orchestra of Baya YOBA ;
- l'organisation de deux concerts pour saluer les 30 ans de l'Association Vaudoise des Ecoles de Musique.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
959	112	880	68	1'292	625	667

Ecole de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'EMVL dispense une formation musicale non professionnelle à 153 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la 6^e édition de l'Atelier spectacle Musique, Théâtre & Cinéma ;
- les présentations scolaires en partenariat avec l'établissement scolaire de Prélaz ;
- l'organisation de plusieurs matinées de musique d'ensemble ;
- le concert de printemps du 22 avril ;
- les journées Portes ouvertes du 30 avril.

Dès le 1^{er} août 2016, Vincent Canu a repris la direction par intérim de l'EMVL succédant à Bertrand Curchod.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
148	5	121	4	118	106	12

Harmonie Ecole de Musique Lausanne (HEML)

L'HEML dispense une formation musicale non professionnelle à 361 élèves (78% résidant à Lausanne, 22% dans d'autres communes). Spécialisée dans les instruments à vent, elle est membre de l'AEM-SCMV. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- le cursus d'initiation Jacques-Dalcroze, d'une durée de quatre ans, a été complété par des cours parents-enfants dès 18 mois ;
- l'insonorisation et l'isolation phonique d'une salle de cours des locaux de Chaucrau, ainsi que l'aménagement pour l'enseignement de la musique de la salle des escaliers Arlaud ;
- l'organisation des examens instrumentaux à l'interne respectant les exigences de l'AEM-SCMV ;
- l'organe de reconnaissance de la FEM, la CREM a audité l'HEML. Elle a rendu un rapport très positif, relevant que l'HEML répondait pleinement aux exigences de la FEM ;
- l'organisation d'une journée Portes ouvertes destinée aux élèves inscrits aux cours d'initiation musicale de l'HEML, ainsi qu'à tous les enfants de la région lausannoise intéressés par les activités de l'école ;
- l'encouragement à la pratique de la musique de chambre avec la création de divers ensembles accompagnant les classes d'initiations à l'occasion du concert de clôture donné à l'aula des Bergières.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
348	13	278	4	123	93	30

Institut de Ribaupierre (IdR)

L'IdR dispense une formation musicale non professionnelle à 302 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les Portes ouvertes du 16 avril ;
- lors de la fête des 30 ans de l'AVCM, un concert donné par les élèves de l'Institut, dont le thème « Les couleurs de la musique » a attiré un public nombreux et chaleureux ;
- 39 auditions de classe des professeurs de l'Institut ;
- 6 leçons publiques des classes d'initiation musicale Willems pour la petite enfance ;
- 68 élèves se sont présentés aux examens de fin d'année.

Dès le 1^{er} août 2016, Théo Gafner a repris la direction de l'IdR succédant à Bertrand Curchod.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
230	72	147	29	326	261	11

Musica Viva Lausanne (MV)

L'institut MV dispense une formation musicale non professionnelle à environ 100 élèves. La FEM a reconnu l'Institut pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les auditions à la salle de paroisse du Temple de St-Jacques, les 30 janvier et 25 juin ;
- l'audition des élèves guitaristes à la Maison de Quartier de Chailly, le 19 février ;
- l'audition des élèves pianistes et violonistes à l'Aula de l'Elysée le 17 décembre ;
- pour les 30 ans de l'AVCEM, un concert de la musique baroque à la musique du monde en passant par le blues a réuni les élèves des classes de flûte à bec, flûte traversière, chant et guitare, accompagnés par Anne-Claude Burnand.

Le directeur ad intérim de MV est Théo Gafner, qui remplace Nicolas Tille, nommé président.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours
LE	Adultes	LEM	Adultes	
93	3	70	2	96

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.05% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

Cinémathèque suisse (CS)

2016 est une année marquée par de nombreux événements, dont la restauration réalisée avec la SRF de « *Die Letzte Chance* » de Leopold Lindtberg (1944), qui a été présentée à Cannes Classics et ensuite à de très nombreux autres festivals (Bologne, Lyon, MoMA de New-York et Thessalonique). L'institution a également participé activement à la semaine de cinéma suisse (romand) programmée par Ciné+ (du groupe Canal+), en présentant notamment le chef d'œuvre du muet « *La vocation d'André Caryl* » de Jean Choux (1925).

En juin, à Bologne, lors du congrès de la Fédération internationale des Archives du Film (FIAF), la CS a été invitée à présenter le projet de restauration du Cinéma Capitole ainsi que son nouveau Centre de recherche et d'archivages de Penthaz, pour lequel la mise en place d'un système de financement interne relançant les travaux et finançant les investissements, les salaires et les frais d'exploitation du futur centre numérique jusqu'en 2020 a été mis en place en 2016 par la Confédération. Toujours à Bologne, la FIAF a accepté la candidature de Lausanne pour l'organisation de son congrès 2019 (après Los Angeles en 2017 et Prague en 2018).

L'année a également été marquée par la célébration des 20 ans d'activités des Amis de la Cinémathèque suisse qui, depuis ses débuts, permet à l'institution d'enrichir ses collections de nouvelles copies de films étrangers. Enfin, le début de la mise online du Cinéjournal a été célébrée dans le cadre du Festival de courts métrages de Winterthur, dans un partenariat constructif entre Memoriav, les Archives fédérales et la CS. Tous les sujets du Cinéjournal consacrés à l'année 1956 sont désormais disponibles en français, allemand et italien sur le site memobase.ch.

Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

En 2016, la Commission d'attribution d'aide sélective de Cinéforum a soutenu 43 projets par une aide à la réalisation et 26 projets par une aide à l'écriture pour un montant de CHF 4'138'700.-. Cinéforum a également soutenu 72 projets en soutien complémentaire pour un montant de CHF 3'923'875.-.

Ciné Festival

La 19^e édition du Festival s'est déroulée en novembre dans sept lieux culturels différents : au cinéma Cinétoile, au Capitole, à la Cinémathèque Suisse, à l'Ecal, au Musée de l'Elysée, au Théâtre de Vidy et au D! Club. Durant le Festival, 20 avant-premières, dont 12 films en compétition, ont été proposés au public. La traditionnelle Fête des enfants et les nombreuses animations cinématographiques en présence d'invités prestigieux ont fait le bonheur des amateurs du 7^e art.

Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'Association Lux-dB, du Cinéma Oblò et du Zinéma, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la 15^e édition s'est déroulée en octobre attirant encore une fois plus de 10'000 spectateurs. A noter que le festival continue ses collaborations d'envergure avec les autres manifestations internationales dédiées à la musique expérimentale et au cinéma indépendant comme en témoigne sa participation au festival « Kill the silence » de Hong-Kong en mai ;
- la 19^e Nuit du court de Lausanne a eu lieu le 4 novembre au cinéma Pathé Les Galeries. Au cours de cette soirée, plus de 1'800 spectateurs ont visionné 74 films dont 14 suisses, répartis en 13 programmes thématiques ;
- l'Association BelEcran pour la programmation 2016 du cinéma Bellevaux ;
- le Festival Cinémas d'Afrique, dont la 11^e édition s'est déroulée en août, et qui a attiré plus de 3'600 spectateurs. 77 projections ont eu lieu pour un total de 44 séances ;
- la Nuit des images dont la 6^e édition s'est déroulée en juin au Musée de l'Elysée, attirant près de 6'000 spectateurs.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté CHF 1'227'000.-. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à CHF 437'520.- (y.c. Fondation romande pour le cinéma par CHF 250'000.-).

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.71% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits.

Festival de la Cité

En 2016, la 45^e édition du Festival de la Cité était, pour la troisième année consécutive, décentralisée en raison du chantier du nouveau Parlement vaudois sur la place du Château. Son concept artistique et géographique a été de faire circuler le public entre trois sites reliés par le m2 : Ouchy, la Sallaz et la Riponne et d'y proposer trois ambiances différentes et programmations dédiées ; initiative qui a réservé de bonnes surprises aux nombreux curieux. Cette édition 2016 est la première réalisée par Myriam Kridi qui a succédé à Michael Kinzer.

Cette édition s'est achevée sur une hausse de fréquentation par rapport à l'année passée avec 72'310 spectateurs (67'000 en 2015) qui se sont rendus aux 83 projets artistiques proposés. La scène d'Ouchy s'est avérée idéale pour accueillir des pièces de théâtre et concerts classiques, jazzy ou afro au calme, de Juana Molina au Quatuor Parallèle, ou à « L'Usage du Monde » de Dorian Rossel. La place de la Sallaz a pu accueillir des projets plus intimistes comme Colin Stetson, Bertrand Bélin ou Mansfield TYA. Enfin, la scène de la Riponne a accueilli de nombreux spectateurs pour assister aux concerts et à la programmation de danse contemporaine.

Les Urbaines

7'400 visiteurs ont participé à la 20^e édition du festival, qui s'est déroulée en décembre. Une édition anniversaire a proposé un panorama foisonnant des pratiques artistiques les plus contemporaines. Ce sont plus de 47 performances, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public dans neuf lieux de Lausanne et Renens avec une fréquentation particulièrement importante au Théâtre Arsenic.

Fête de la Musique

Sur les 242 groupes inscrits représentant tous les styles, 136 ont été programmés. Un virage important a été pris cette année avec la création d'un pool de programmation dédié aux musiques actuelles. L'ajout des « Street stages » a apporté une dimension nouvelle faisant de la Fête de la musique une manifestation ouverte sur la rue, attirant plus de 30'000 spectateurs.

L'édition 2016 fut marquée par la qualité des prestations musicales, tous styles confondus, notamment les projets participatifs « Street Stages », « Lausanne a du talent! », « Roméo & Juliette » et « Choréoké » et la collaboration réussie avec de nouveaux partenaires. Sur les 41 scènes et lieux programmés répartis dans la ville, en plein air ou en salle, 22 étaient consacrés aux musiques actuelles, 13 à la musique classique et 6 à la musique traditionnelle.

Lausanne Estivale

Du 11 juin au 23 septembre a eu lieu la 40^e édition de Lausanne Estivale, offrant plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de CHF 1'031'100.-.

SERVICE BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture

Bibliothèques de la Ville

- politique documentaire : organiser et gérer l'offre documentaire du réseau des bibliothèques en fonction des publics, de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial
- service au public : organiser l'accueil des différents publics pour offrir un service de qualité
- médiation : proposer un programme d'animations et d'expositions pour tous les publics ainsi que des accueils de groupes, notamment scolaires
- préservation courante des collections : organiser les travaux de reliure et d'entretien ainsi que l'équipement des documents destinés au prêt

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées ; constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration
- services au public : offrir un accueil de qualité pour guider, informer et soutenir les différents publics
- médiation : proposer des animations publiques ou pédagogiques
- gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique et patrimonial sur Lausanne et sa région
- gestion d'un centre de numérisation pour la préservation et la communication des archives historiques notamment

Centre BD de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée et constitution d'archives historiques et de collections de référence
- centre de compétence et de mise en valeur des fonds pour recherches, expositions et manifestations publiques, notamment avec le festival lausannois BD FIL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.40	7.40	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	43.03	43.33	43.18	43.03
Total service	51.73	52.03	51.88	51.73

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.15

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	9	7.40	9	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	64	43.33	63	43.03
Total service	75	52.03	74	51.73

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
Les Archives de la ville	1	1
Les Bibliothèques de la Ville	1	2
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Dans un continuum évident, l'année 2016 a été très intense. Des projets stratégiques se concrétisent ou se déploient avec succès. La politique du livre et de la lecture s'affermi, bénéficie de relais médiatiques et remporte un vif succès public. Les rencontres d'auteurs dans le cadre du prix des lecteurs comme les croisières au Livre sur les Quais font salle comble. En partenariat avec le Canton de Vaud, trois conventions ont été signées avec des éditeurs, garantissant un soutien cohérent et global favorable à la création littéraire. En partenariat avec la Fondation pour l'écrit du Salon du livre de Genève, une première édition d'un festival de polars a eu lieu à l'Espace Arlaud. Un projet éditorial de guide de promenades littéraires a été lancé avec le Centre des lettres romandes de l'Unil et les éditions Noir sur Blanc.

A la place de la Sallaz, la nouvelle bibliothèque inaugurée en janvier 2016 rencontre un succès qui dépasse les prévisions les plus optimistes avec un doublement des emprunts, rythme qui a imposé le transfert de forces pour faire face au travail induit. Le renouvellement du logiciel des bibliothèques avec l'ouverture d'un nouveau portail a été la grande affaire de l'année 2016 pour les bibliothécaires. Effectif au 4 juillet, le nouveau système a été immédiatement adopté par le public alors que le système d'accès sécurisé aux ordinateurs mis en place dans le réseau a parfaitement fonctionné et permet désormais de disposer d'un indicateur supplémentaire pour mesurer une forme importante de recours aux services des bibliothèques : l'accès à l'information sur site. Globalement, le volume de prestations des bibliothèques a augmenté de manière significative (+4%).

L'offre numérique des bibliothèques comme des Archives, qui s'enrichit et se diversifie, touche un public toujours plus large : 468 personnes ont eu recours à l'offre de livres numériques (7'963 prêts contre 2'924 prêts en 2015), alors que les connexions à l'application pour consulter et télécharger les quotidiens et magazines a triplé (8'952 connexions en 2015; 26'960 en 2016). La presse suisse romande est la plus consultée avec certains magazines français. Les journaux en langue anglaise, italienne ou espagnole représentent 20% des téléchargements. Egalement à la hausse, la web TV des Archives, plateforme d'accès aux documents filmiques et sonores lausannois, suscite désormais une moyenne de 1'605 visionnements par mois (1'200 en 2015).

La 4^e édition des « Pieds dans l'eau, la tête dans les livres » proposée durant sept semaines à la piscine de Bellerive y compris les week-ends, est une prestation désormais attendue de la population durant l'été et qui bénéficie de l'excellente collaboration entre les équipes du Service des sports et de BAVL. Au total, 9'325 prestations ont pu être dénombrées représentant une forte hausse tant dans le nombre de personnes fréquentant le stand que par le nombre de documents lus sur place ou empruntés (2015 : 6'375).

Dans ce contexte, le nombre de prêts enregistrés dans le logiciel des bibliothèques témoigne du dynamisme de l'institution et de sa capacité à s'adapter aux demandes de la population (920'813 en 2016 contre 890'178 en 2015). Avec les prestations numériques et les activités estivales, le décompte général des prestations quantifiées du réseau des bibliothèques s'établit à 947'053 prestations (908'429 en 2015) soit 4% de hausse, globalement. Ce constat va de pair avec un nombre croissant de lecteurs actifs avec 24'710 personnes (23'860 en 2015) et une belle dynamique dans le nombre de nouvelles inscriptions (4'649 nouveaux abonnés contre 3'993 en 2015).

Sur le volet patrimonial, indépendamment des prestations en ligne en nette croissance, l'activité d'accueil aux Archives a été stable avec 1'807 prestations (1'639 en 2015), portées par 903 personnes (919 en 2015) dont 488 inscrits en 2016 (584 en 2015). 20% des prestations relèvent de demandes administratives internes.

Le Centre BD a poursuivi sa collaboration avec BDFIL avec la réalisation d'une exposition intitulée « flower power », en partenariat avec la Fondation FINALE, interrogeant la représentation de la sexualité dans la bande dessinée des années 60-70. Il a également activement contribué à l'édition du second numéro de la revue du festival. La première collaboration avec l'UNIL à partir des fonds documentaires du Centre BD a été finalisée par la sortie d'un ouvrage, préfacé par le chef de service.

Enfin, il faut noter que le projet de Maison du livre et du patrimoine (MLP) est toujours gelé, dans l'attente du traitement des oppositions aux axes forts. Les faits marquants se résument ainsi :

- bibliothèque de La Sallaz : ouverture publique en janvier 2016 ;
- interruption longue du service du bibliobus pour raisons de santé du bibliothécaire-conducteur ;
- 41 jours de formation continue en faveur du personnel, soutien à deux formations qualifiantes et formation sur mesure soutenue par le SPEL proposée à 15 collaborateurs visant à faire face à l'agressivité ;
- politique du livre : remise du prix des lecteurs de la Ville de Lausanne à Antoine Jaquier, lancement de la 3^e édition ; remise de la bourse littéraire à Noemi Schaub ; co-réalisation du festival de polars Lausan'noir ; participation à la Nuit de la lecture avec l'opération « Plumards à lecture » ; gestion des demandes de soutien à l'édition et signature de conventions en faveur de certains éditeurs avec le Canton de Vaud ; programme de médiation avec rencontres d'auteurs, en collaboration avec des libraires ou des associations ;
- système informatique du réseau des bibliothèques : mise en place du nouveau logiciel des bibliothèques et ouverture publique de sa plateforme web ; gestion sécurisée des postes informatiques accessibles au public dans le réseau des bibliothèques ; lancement du projet connexe de gestion du prêt par la technologie RFID avec le SOI. La bibliothèque des Archives a également migré de Rero au réseau vaudois RenouVaud ;
- gouvernance documentaire de l'administration : vote du crédit d'investissement pour concevoir et implanter une gestion documentaire efficace, en collaboration avec le SOI ; travaux préparatoires aux appels d'offres ;
- communication du service : refonte du site du service BAVL, des archives et des bibliothèques sur lausanne.ch ; communication sur les animations et les activités culturelles du service déclinée sous la forme de feuillets, d'affichettes et d'affiche mondiale. 52 animations ont bénéficié d'une communication produite à l'interne selon la charte graphique ;
- publications :
Boris Bruckler : « Regards érotiques : interviews croisées de Veronik, Zep, Aurélia Aurita et Bastien Vivès » in *Bédéphile*, 2016 ;
Frédéric Sardet : « Le Crapaud à lunettes : Emergence de la bande dessinée dans la littérature pour la jeunesse (1964-1974) » in *Bédéphile*, 2016 ;
Frédéric Sardet : « Du collectionneur aux archives. Le fonds Ghebali du Centre BD de la Ville de Lausanne », in A. Boillat, M. Borel, R. Oesterlé, F. Revaz : *Case, strip, action !*, 2016.

POLITIQUE DU LIVRE

Le soutien aux éditeurs se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Des conventions avec trois éditeurs ont été signées avec le Canton de Vaud. Au total 46 projets ou structures éditoriales ont bénéficié d'un soutien financier.

La médiation littéraire est menée dans ce cadre par toutes les unités du Service. La programmation culturelle du Service durant l'année atteint le nombre imposant de 180 actions publiques pour tous les âges.

Soutenu par le Cercle littéraire de Lausanne, le Château de Lavigny, La Télé et le journal 24 Heures, le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne est suivi par un public toujours plus nombreux. Antoine Jaquier a été primé par un jury présidé par Pascal Auberson lors d'une soirée au théâtre de Vidy. Six auteurs et le jury (présidé par l'humoriste F. Recrosio) ont été désignés pour la troisième édition.

Autres actions à relever :

- co-organisation de la rentrée littéraire des éditeurs lausannois à Bibliomedia ;
- organisation d'une croisière littéraire sur le Léman avec les auteurs lausannois dans le cadre du Livre sur les Quais ;
- co-organisation du festival Lausan'noir à l'Espace Arlaud ;
- collaboration avec le Centre des Lettres romandes et les éditions Noir sur Blanc, pour la préparation d'un guide de promenades littéraires ;
- rencontres littéraires thématiques (D. Abimi, O. Chapuis, S. Meier, éditions Hélice Hélas) ;
- participation au « Printemps des poètes » avec des activités pour les enfants proposées à la bibliothèque Jeunesse et une rencontre littéraire à Chauderon ;
- participation aux journées européennes du patrimoine en collaboration avec le Cercle littéraire de Lausanne avec visites, tables rondes littéraires et lectures ;
- célébration du centenaire de la photographe Suzi Pilet, en sa présence, à la bibliothèque Jeunesse, avec vernissage d'une réédition des histoires d'Amadou. Opération menée en collaboration avec l'association des amis de Suzi Pilet et le musée de l'Elysée. Suzi Pilet s'est éteinte en janvier 2017.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Faits marquants

- Ressources humaines : plusieurs absences de longue durée à Chauderon, Montriond, Entre-Bois et au bibliobus ont perturbé le Service ; arrivée d'une nouvelle responsable pour diriger la bibliothèque de la Sallaz et d'une nouvelle aide-bibliothécaire à la Bibliothèque Jeunesse ;
- formation : le partenariat avec la Passerelle culturelle pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap se poursuit à La Sallaz. Après l'obtention du CFC par ses deux apprenties, le Service a engagé trois apprenties en information documentaire. 11 stagiaires en formation ont été accueillis. 20 personnes ont bénéficié de la « Semaine

découverte» pour faciliter leur orientation ou leur reconversion professionnelle. La formation du personnel au nouveau logiciel des bibliothèques, portée par le groupe de projet du Service, a entraîné la fermeture du réseau durant deux semaines. Le volume d'heures-individus de formation pour l'ensemble du réseau est d'environ 1700 heures, sans compter les exercices pratiques connexes et réalisés individuellement. Une adjointe intervient comme experte aux examens de fin d'apprentissage ;

- système de gestion informatique : migration du catalogue des bibliothèques et du Centre BD sur le nouveau logiciel, création du portail web incluant les fonctions de réservation rendues gratuites, système de gestion et de sécurisation de l'accès aux ordinateurs en espace public ; communication électronique avec les abonnés des bibliothèques mise en place et récolte des adresses email (près de 50% des abonnés actifs ont déjà adopté ce medium) ;
- prêt : dans un environnement très dynamique, le nouveau site de La Sallaz rencontre un succès de taille, captant 15% des nouveaux inscrits du réseau et doublant le volume de prêts par rapport à 2015. La bibliothèque de Chailly, dont le faible volume d'heures d'ouverture encourage des comportements de report, a été impactée. Le volume d'utilisation de Chailly reste toutefois très satisfaisant. En dehors de l'activité du bus fortement perturbée, les autres sites ont connu un volume d'activité stable ou orienté à la hausse. A relever que, suite à une absence de longue durée, l'équipe de Montriond en sous-effectif a dû réduire les activités d'accueil de groupe. Le nombre de nouveaux inscrits a donc mécaniquement chuté. A Entre-Bois, les difficultés relationnelles rencontrées avec les adolescents posent toujours problème à la petite équipe comme au public. L'engagement d'un auxiliaire pour assurer un minimum de respect des lieux et des personnes, durant les mois d'hiver, s'est avéré indispensable ;
- actions hors les murs : à la piscine de Bellerive, durant sept semaines, les bibliothécaires ont été présents pour proposer livres et magazines mais également des animations quotidiennes pour les enfants, y compris le week-end avec l'association « La Suisse raconte ». En juillet et août, une fois par semaine, des lectures avec une conteuse ont été proposées au parc de la Brouette par la bibliothèque Jeunesse. Enfin, le centre socioculturel de Prélaz-Valency a été soutenu par la bibliothèque Jeunesse pour la mise en place d'une bibliothèque d'échange de livres ;
- actions intergénérationnelles : l'équipe de Montriond perpétue le projet « 123 Albums », occasion de rencontres entre classes et personnes âgées en EMS/UAT ou appartements protégés. Trois classes et quatre institutions ont participé ;
- actions en faveur de publics avec handicap : accueil personnalisé aux rencontres du Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne et au Club lecture Montriond pour les personnes malvoyantes ou aveugles ; opération en partenariat avec la Bibliothèque sonore romande qui diffuse les enregistrements des rencontres du Prix et le Mouvement des Aînés (MdA) qui soutient l'accompagnement. La prestation « Livres à domicile » en partenariat avec le MdA continue d'apporter un soutien aux personnes à mobilité réduite ;
- actions dans le cadre du « Groupe référence Lausanne amie des enfants » : sensibilisation à l'écologie impliquant des élèves d'une classe d'accueil pour agir dans son quartier en vue du bien commun, par la plantation de fleurs autour des arbres en face de la bibliothèque Jeunesse, une action prolongée en collaboration avec un fleuriste du quartier ; projection du film « Plongée dans l'univers des enfants de 3 à 6 ans » ouvrant une réflexion sur le thème « jouer dans la rue, une pratique en voie de disparition ». Enfin, des livres éliminés ont été remis pour la « Fête des voisins » et pour la Cabane à livres du Conseil des enfants de Chailly ;
- espaces d'accueil en bibliothèques : configuration d'un nouveau coin presse et d'un espace médiation culturelle à Chauderon ; travaux pour limiter les effets du bruit à la bibliothèque Jeunesse et réaménagement de la salle de lecture. Pour le seul site de Chauderon, on décompte une moyenne de 600 visiteurs par jour ;
- délégations externes le chef de service est membre du comité de la Fondation C.-F. Ramuz. La déléguée à la médiation culturelle du Service est membre du comité de l'association professionnelle BiblioVaud.

Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

La politique documentaire des bibliothèques permet de garantir une offre de qualité répondant aux attentes des publics. Cette politique privilégie l'attractivité de l'offre en veillant à une présentation aérée et accessible des documents selon les âges. En 2016, le travail s'est développé sur l'offre jeunesse et s'est concentré sur les collections des sites de quartier. Un mandat a été lancé pour revoir la signalétique.

Avec le nouveau logiciel, l'organisation du travail des bibliothécaires a été complètement revue. Au prix d'un effort de formation interne, cette transformation amène plus de professionnalisme dans la gestion de l'information et permet de tirer meilleur parti des instruments numériques disponibles notamment par une mise en valeur de l'offre sur le portail web. En prévision de l'arrivée de la technologie RFID, tous les ouvrages hors réserve, ont été étiquetés.

Evolution nette de l'offre documentaire des bibliothèques

	2016		2015		2014		2013	
	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis
Chauderon	86'973	11'121	87'946	12'880	92'764	15'199	101'153	14'916
Bibliothèque Jeunesse	42'048	4'365	44'759	5'389	55'194	5'978	61'425	5'371
Entre-Bois	26'204	2'648	26'637	3'522	26'340	3'425	26'787	3'782
Montriond	26'674	3'674	26'554	4'958	31'592	4'190	32'943	4'991
La Sallaz	24'891	3'647	22'968	3'137	24'350	3'055	26'384	3'429
Bibliobus	5'570	421	7'015	936	7'680	982	8'409	1'373
Chailly	8'661	1'262	9'078	1'340	8'844	1'271	8'385	1'532
Réserve	62'673	17	67'569	18	69'298	31	69'518	15
Total	283'694	27'155	292'526	32'180	316'062	34'131	335'004	35'409

Reliure et entretien des livres

En 2016, l'atelier de reliure a traité 19'462 livres neufs (2015: 22'341) et effectué 453 réparations (2015: 450) pour éviter d'éliminer des livres encore demandés par le public. Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours à la préparation matérielle des expositions et à l'élaboration d'agencements mobiliers pratiques et peu onéreux.

Accueil des publics et médiation culturelle des bibliothèques

Indépendamment des actions hors les murs, le programme gratuit d'activités culturelles est présenté à travers un agenda édité chaque semestre. En 2016, 180 « rendez-vous » ont été programmés (2015: 120) qui s'efforcent toujours de faire le lien entre offre documentaire et acteurs culturels ou sociaux. Ont été partenaires des bibliothèques en 2016: le BLI, le Centre socioculturel de Bellevaux, la Maison de quartier de Prélaz, les ludothèques Pinocchio et La Cigale et la Fourmi, ainsi que les associations et institutions suivantes: L'Atelier nomade, Base Court, BiblioVaud, les Bobines de Valency, Connexion Bellevaux, Les Contes Joyeux, Les conteurs voyageurs, l'Ecole de grands-parents, l'Espace des Inventions, l'Institut suisse Jeunesse et Médias, Le Mouvement des Aînés Vaud, Le Musée de la main, Né pour lire, Phonocolor, Space Fridge, la Suisse raconte, Tulalu!?, le théâtre Rikiko.

Ont également été associés les artistes, médiatrices et conteurs suivants: Donatienne Amann, Samira Ben Mansour, Deirdre Foster, Nathalie Jendly, Isabelle Jacquemain, Claire-Anne Magnollay, Annick Mahaim, Patrick Mohr, Stéphane Montangero, Sébastien Riond, Cédric Russo, Barbara Sauser, Olivier Sidore, Anne-Sophie Subilia, Nathalie Wyss et Vincent Yersin.

Un cycle autour de la science a été proposé en collaboration avec Science et cité et a permis d'accueillir une hydrobiologiste, une spécialiste en cuisine végétale, une droguiste herboriste, un docteur en robotique, une exotoxicologue, un professeur de philosophie, une biologiste, des conservateurs de la Maison d'ailleurs, de l'Alimentarium, de la Maison de la Rivière, du Musée de la main, du Muséum d'histoire naturelle de Genève et du Musée cantonal de géologie.

A Montriond et Entre-Bois des clubs de lecture ont été mis en place comme à Chauderon et donnent au public senior, mais pas seulement, l'occasion d'échanger sur les découvertes littéraires de chacun.

Accueil de classes et animations autour de la lecture pour la jeunesse

L'action culturelle se conjugue à une offre destinée aux jeunes dès la naissance. Classes, centres de vie infantine, APEMS et UAT pour enfants en situation de handicap sont régulièrement reçus. En 2016, compte tenu de la charge liée à l'arrivée du nouveau logiciel, les activités d'accueil ont été limitées. 831 visites de groupes (2015: 1037) ont été dénombrées, dont 381 à la bibliothèque Jeunesse, 273 à Montriond, 87 à La Sallaz, 39 à Chailly, 33 à Entre-Bois et 18 à Chauderon.

LE CENTRE BD DE LA VILLE

Collections et inventaires

Le travail se distribue entre catalogage des nouvelles publications et traitement des fonds constitués au fil du temps. Les bases de données du Centre BD ont été reprises dans le nouveau logiciel des bibliothèques. Un accès spécifique aux collections du Centre BD sur accréditation via le portail web est en préparation.

Avec le soutien de stagiaires, l'ensemble du fonds Disney et les périodiques Hara-Kiri (1960-1986), Hara-Kiri Hebdo (1969/1970) ont pu être classés.

Les collections se sont enrichies à travers des dons et achats. A relever notamment les versements de périodiques (éditions rares, signées, multilingues et comics américains) par Louis Marchand (Bâle), Luke Haas (Luxembourg), Stéphane Lancout (Genève). Enfin par l'intermédiaire de Kati Rickenbach (Zurich), le Centre BD a reçu 10 planches originales décrivant l'activité de l'atelier Strapazin / Editions Moderne à Zurich. Ces planches ont été publiées dans le numéro 124 de la revue *Strapazin*, numéro spécial pour BDFIL 2016, sous le titre *Inside Strapazin*. Véronik a également versé des documents (scénarios, dessins et esquisses) qui complètent son fonds d'archives.

Au total, 17 personnes ont activement contribué à l'enrichissement du patrimoine BD (2015: 18 personnes).

Soutien à des expositions

Le Centre BD est intervenu pour soutenir la réalisation d'expositions par le prêt de planches originales ou de documents imprimés:

- prêt de planches originales de Pure Perte (Alex Baladi) pour l'exposition *Transversales*, à l'Université 2, Rennes, France;
- prêt du périodique *Le Moustiques* pour l'exposition *L'art de Morris - Lucky Luke* à La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, Angoulême, France;
- prêt de périodiques et planches originales de Pure Perte (Alex Baladi) pour l'expo *Bang*, évolution de la bande dessinée à Genève;
- prêt d'albums à la Bibliothèque sonore, Lausanne;
- prêt de planches originales pour l'exposition *Going West- Der Blick des Comics Richtung Westen* von Alexander Braun für das Deutsche Zeitungsmuseum, Wadgassen, Allemagne;
- prêt de documents pour l'exposition *Aline Kominsky-Crumb & Robert Crumb Drawn Together* au Cartoon Museum Basel. L'exposition circulera à New York en 2017 avec les mêmes documents.

BDFIL

Le chef de service a poursuivi son activité comme membre du comité de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et gère l'affectation de la subvention de la Ville au festival.

Pour le Centre BD, le partenariat avec la direction artistique de BDFIL s'est poursuivi selon les objectifs établis en 2015. En collaboration avec une scénographe, le Centre BD a réalisé une exposition à valeur patrimoniale pour le festival sous le titre : « Flower power ». Le Centre BD a également prêté des périodiques et planches originales pour l'exposition consacrée à Derib.

Les collaborateurs du Centre BD ont également organisé une rencontre des collectionneurs et assuré la modération de trois tables rondes : la première avec les dessinateurs Willem et Gilbert Shelton, la seconde avec les dessinateurs du périodique alémanique *Strapazin* et la troisième avec la dessinatrice Aurélia Aurita. Ils ont enfin contribué à la revue du festival Bédéphile par deux contributions.

Le Centre BD a accueilli l'association des Amis de BDFIL avec une conférence donnée par une étudiante de l'UNIL présentant son travail de fin d'études sur les liens entre affiche politique et BD.

Recherche

L'équipe de recherche des Universités de Lausanne et Fribourg, financée par le Fonds National Suisse, a finalisé son travail sur la sérialité à partir de périodiques français des années 1945-1959. L'ouvrage issu de cette recherche est paru : *Case, strip, action! Les feuillets en bande dessinée dans les magazines pour la jeunesse (1946-1959)*. La recherche portait sur une sélection de périodiques français (*Spirou, Tintin, Vaillant*, etc.) tirés des collections du Centre BD (fonds Ghebali). Le chef de service a rédigé la préface de l'ouvrage.

Sept étudiants ou gymnasiens ont sollicité les collections du Centre pour nourrir leurs recherches.

Visites du Centre BD

- 18 étudiants HES de Genève en Information et Documentation dans le cadre du cours « Bande dessinée : Formes et usages » ;
- 20 participants à la journée découverte organisée par le service ;
- 15 collaborateurs de l'Unité Santé et sécurité au travail de la Ville de Lausanne ;
- Dr. Prof. Elissa Pustka de l'Université de Vienne (Autriche) avec 13 étudiants en master romanistique ;
- Dr. Prof. Lukas Etter de l'Université de Siegen (Allemagne) avec 11 étudiants des universités de Berne, Neuchâtel, Genève et Lausanne.

Délégations, conférences et communication

- Intervention d'ouverture par le conservateur du Centre BD au 4^e Salon de la Bande Dessinée francophone de Vienne (Autriche) rassemblant les ambassades suisses, françaises et belges ;
- le conservateur du Centre BD a été membre du jury pour l'octroi des diplômes de l'Ecole professionnelle des arts contemporains, Bande-dessinée, multimédia à Saxon ;
- entretien avec les collaborateurs du Centre BD, le 18 août 2016 dans l'émission *L'Horloge de sable* (RTS), à propos de la bande dessinée suisse ;
- entretien avec le bibliothécaire du Centre BD, le 28 octobre 2016, dans l'émission *Vacarme* (RTS) à propos du roman graphique autobiographique ;
- interview du bibliothécaire du Centre BD pour le numéro de décembre 2016 du périodique *Christianisme aujourd'hui*, sur le thème de la religion dans la BD.

Le bibliothécaire du Centre BD a continué à donner un cours intitulé « Bande dessinée : Formes et usages » à la HES de Genève dans le cadre de la formation en Information et Documentation. Ce cours bénéficie des fonds documentaires du Centre BD pour sa confection et permet aux étudiants de visiter le Centre BD.

ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE (AVL)

Faits marquants

Le projet de Maison du livre et du patrimoine continue de mobiliser l'équipe pour conditionner les fonds en attente de traitement afin d'anticiper le déménagement et en faciliter la conduite. 3'500 registres de classe ont ainsi été rangés dans 170 cartons, tout comme le fonds de l'Etablissement secondaire de Béthusy. D'autres fonds ont été transférés au dépôt des Plaines du Loup.

Le choix d'un logiciel, pour la mise en ligne d'une bibliothèque numérique permettant d'accéder à la copie numérique de documents d'archives a été fait. Cette solution sera disponible sur PC, tablette et smartphone (Android et IOS). Les travaux de rétro-numérisation entrepris et qui se poursuivent permettront l'ouverture publique de cette plateforme en 2017.

La bibliothèque des Archives est désormais sur la plateforme vaudoise RenouVaud (20'357 exemplaires).

Le site Internet des Archives sous lausanne.ch a été revu bénéficiant du travail du photographe Mathieu Gafsou. Les pages de mise en valeur de la revue *Mémoire Vive* ont également été totalement refaites.

Le chef de service est membre des comités de l'Association vaudoise des archivistes, de l'Association pour l'étude de l'histoire régionale et membre du groupe d'experts vidéo de Memoriav.

Locaux et sécurité

Dans les locaux de la rue du Maupas 47, remplacement de tous les détecteurs incendies et de la centrale d'alarme feu ; installation d'une borne wifi supplémentaire.

Suite à l'inondation qui a frappé le MHL, un hébergement temporaire des documents a été opéré dans le dépôt des Plaines-du-Loup.

Consultation

903 personnes (2015 : 919), dont 488 nouveaux inscrits (2015 : 584), ont eu recours aux services des Archives. 1'807 prestations ont été dénombrées (2015 : 1'639). 20% des requêtes émanent de l'administration communale.

Animations-Expositions-Recherche

Un atelier de généalogie a été proposé dans le cadre du Passeport vacances.

L'archiviste adjointe a poursuivi ses accueils pédagogiques sur le thème « *Pauvreté urbaine et exclusion sociale au miroir des archives* ». Cinq classes ont été reçues.

Mandat a été donné à des étudiants de la HES Genève pour déterminer des axes possibles d'animations par les Archives dans le cadre du programme culturel du Service.

Publication : Frédéric Sardet : « *Entre idéal-type et question éthique. Remarques conclusives pour un colloque* » in P. Servais et F. Mirguet (éds.), *L'archiviste dans quinze ans*, 2015.

Formation

L'apprentie ayant réussi ses examens finals, les Archives ont procédé à l'engagement d'une nouvelle apprentie. Quatre stagiaires ont été reçus (apprentis, pré-HES, étudiant master).

Afin de porter le projet de gouvernance documentaire, l'archiviste-adjointe a suivi une formation sur la méthode de gestion de projet Hermès et a suivi une formation sur les marchés publics.

Une présentation du secteur audiovisuel a été faite dans le cadre d'un séminaire de l'UNIL (Prof. N. Valsangiacomo).

Les Archives ont organisé un séminaire romand sous l'égide de Memoriav sur la gestion du patrimoine audiovisuel.

Gestion documentaire administrative

L'important dossier de la gouvernance documentaire au sein de l'administration communale a encore mobilisé les énergies. Le préavis en collaboration avec le SOI a été adopté par le Conseil communal et la méthodologie posée en vue des appels d'offre.

La gestion documentaire des bibliothèques de la Ville et du Centre BD a été revue avec la mise en service d'un nouveau plan de classement et d'organisation des documents sur les serveurs avec nouveau modèle de droits d'accès. Le bilan est d'ores et déjà positif.

Un appui a été apporté au Service de la culture en charge d'un projet d'archivage en partenariat avec la HES Genève.

Le SAJE a également bénéficié d'un soutien dans le cadre d'un projet de gestion documentaire : conseils sur les bonnes pratiques, la conception d'une nouvelle arborescence, entretiens conjoints avec les collaborateurs (plus d'une dizaine) pour la construction de la nouvelle arborescence, réflexions sur l'organisation de la bascule des fichiers selon le nouveau modèle, prévue début 2017.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 57 versements (2015 : 66) ont été effectués, dont 18 de l'administration communale (2015 : 17). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 749 fonds différents (2015 : 734). 24 inventaires ont été finalisés (2015 : 21). Parmi ces travaux, on relèvera le traitement des archives de la Jeune chambre économique de Lausanne (P 392), comportant des documents de la Jeune chambre économique suisse et de la Jeune chambre économique internationale, de 1963 à 2006, dont 3'611 photographies (68 boîtes). Egalement en provenance de Monique Vallotton (P 742), une série de plans et dessins de l'Eglise Saint-François, de l'Hôpital cantonal, de l'Ecole industrielle cantonale et du Gymnase de la Mercerie de 1846 à 1979 (16 plans).

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 1'353 références pour des actes signés depuis 1994 (2015 : 1'178).

Dix services et quatre institutions ont sollicité les Archives pour préparer des versements d'archives historiques.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

En 2016, les collections audiovisuelles se sont enrichies de 8.7 To représentant 730 heures de vidéo (1'632 documents) et 240 heures de sons sur 81 Go (2015 : 17 To incluant 710 heures de vidéos et 1'765 heures de sons). Les productions de La Télé (409 heures), les fonds du Conseil communal, de TV Bourdo-Net, de Pierre Jeanneret et de la famille Dessaux ont occasionné les traitements les plus massifs. Globalement, les traitements ont concerné 36 fonds différents.

4'170 productions filmiques, vidéos ou sonores sont accessibles en ligne sur le web TV des Archives (www.dartfish.tv/lausanne; 2015 : 3'639). On dénombre une moyenne de 1605 visionnements par mois.

Les collections audiovisuelles numériques représentent désormais 163 To de fichiers. Il convient de ne pas oublier que nombre de documents audiovisuels ne sont pas encore disponibles sous format fichier numérique. A ce propos, l'acquisition d'un scanner 2K pour numériser les films acétate en formats inférieurs au 35mm, a permis de traiter 168 documents filmiques (8mm, super 8mm, 9.5mm, 16mm) représentant 38 heures d'images.

L'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, exécuté des captations vidéos, réalisé des montages, encodé des clips et assuré des prises de sons pour des services de l'administration et différents partenaires : Cab Production, Domaine public, Louis Prod, LUFF, La Télé, Théâtre de Vidy, UNIL.

Deux gros chantiers ont débuté : le traitement des archives de la Compagnie Philippe Saire et celles du Hot Point festival. Le soutien financier de Memoriav pour les projets de sauvegarde des archives sonores et filmiques de la Fondation Initiatives et Changement (ex Réarmement moral à Caux) s'est poursuivi.

Restauration, numérisation

Le travail de restauration des archives anciennes porte désormais sur 1'125 unités documentaires (2015 : 1'101).

La protection des originaux par numérisation a donné lieu à 34'555 prises de vue (2015 : 31'272) dont 3'892 plans de police des constructions (2015 : 3'800).

Bibliothèque et documentation

L'année a été marquée par le passage à RenouVaud, réseau vaudois de bibliothèques, suite à la décision prise en 2014 par le Canton de Vaud de quitter Rero. La bibliothécaire-documentaliste des Archives a participé à deux groupes de travail pour la mise en place du nouveau réseau, les groupes catalogage et prêt-inter. Elle a suivi les formations des modules catalogage, prêt-inter, indexation et opac du logiciel Alma. Le travail bibliothéconomique a été ralenti par l'arrêt de la production pendant cinq semaines, arrêt lié à la migration des données, ainsi que par la prise en main du nouveau logiciel, plus lourd et contraignant que le précédent.

Le projet *Indexation des bases de données d'archives* se poursuit sous la conduite de la bibliothécaire-documentaliste, afin d'harmoniser les pratiques d'indexation, corriger et améliorer les index.

2'318 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées, intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2015 : 2'298). La base documentaire compte désormais 71'042 références dont 32% sont directement issues de l'argus de presse quotidien.

L'indexation du bulletin du Conseil communal avec accès direct aux transcriptions des séances compte – de janvier 1994 au 17 janvier 2015 – 11'064 notices consultables en ligne (2015 : 10'144).

305 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque des Archives (2015 : 404). 61% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 393 titres (2015 : 605 titres). Le nombre d'échanges interurbains reste stable (53 prestations).

Dans le cadre des échanges menés avec les Archives cantonales vaudoises (ACV), on relèvera la réception d'une liste des étudiants de l'Université de Lausanne (1912-1940) et l'Annuaire officiel du canton de Vaud (1818-1836).

Parmi les archives et documents acquis en 2016, il faut mentionner des manuscrits et des sources iconographiques relatifs à la propriété de Mon-Repos, des plans du 19^e siècle, dont l'église Saint-François, et un exemplaire du *Traité des nerfs et de leurs maladies*, du Dr Tissot publié par Grasset en 1789.

SERVICE DE L'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement dans le but de

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier)
- contrôler la conformité des projets de construction aux outils précités et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.60	4.70	5.10	4.70
Agglomération (Urbanisme)	1.00	1.00	1.80	1.00
Atelier maquettes & expositions	4.00	4.00	4.00	3.00
Bureau permis construire - urb	16.60	15.50	16.60	16.30
Environnement (Urbanisme)	2.00	0.90	2.00	1.70
Patrimoine (Urbanisme)	1.70	1.70	1.70	1.70
Planification (Urbanisme)	9.00	8.30	9.00	8.20
Total service	38.90	36.10	40.20	36.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.70	5	4.70
Agglomération (Urbanisme)	1	1.00	1	1.00
Atelier maquettes & expositions	4	4.00	3	3.00
Bureau permis construire - urb	17	15.50	18	16.30
Environnement (Urbanisme)	1	0.90	2	1.70
Patrimoine (Urbanisme)	2	1.70	2	1.70
Planification (Urbanisme)	9	8.30	9	8.20
Total service	39	36.10	40	36.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprentis ni aspirants)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

SECTION PLANIFICATION

Plans d'affectation

Le nombre de procédures en cours est toujours important; il s'élevait à 36 à fin décembre 2016, dont 34 PPA ou PQ.

La Municipalité a ouvert quatre nouvelles procédures de plan en 2016 :

- la révision du PPA n° 690 concernant les terrains compris entre le chemin de Montolivet, l'avenue de Montchoisi, la Vuachère et le chemin du Pont-du-Diable, suite à la fermeture des portes de l'Institut Montolivet;
- la réactivation de la révision du PPA n° 649 au lieu-dit Boissonnet, limitée à la modernisation des infrastructures médico-sociales;
- le PPA pour l'étude de l'éventuelle couverture de l'autoroute A9 aux Boveresses;
- le lancement des études du PPA 2 des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose.

Un plan a été mis à l'enquête publique :

- PPA 1 des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose.

Trois plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- PPA Tuilière Sud – projet Métamorphose;
- PPA 1 des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose;
- PQ Manor – Saint-Laurent.

Trois plans ont été mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement :

- le PQ Grangette-Praz-Séchaud II, qui prévoit la réalisation de nouveaux logements et équipements collectifs, dans un secteur bien desservi en TP, pour diversifier l'offre en logement dans le quartier des Boveresses et répondre aux besoins locaux en matière d'accueil pour la petite enfance ;
- le PQ « en Contigny », qui prévoit la réalisation de logements dans deux nouveaux bâtiments et dans un étage d'attique sur un bâtiment existant afin de compenser les logements supprimés par l'agrandissement de la gare ;
- le PQ chemin des Falaises – avenue de la Sallaz – réservoir du Calvaire qui assure un développement urbanistique cohérent permettant la construction de trois immeubles sur un socle d'activités et un nouveau réservoir d'eau potable.

Statistiques sur les procédures en cours

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Procédure en cours	19	20	42	41	47	47	39	36	36
dont MPGA, PPA ou PQ	17	17	34	34	38	41	35	34	34
dont PAC	2	3	5	5	7	5	2	0	0
dont PDL et PDCom	0	0	3	2	2	1	2	2	2
Mises à l'enquête publique	2	4	6	6	8	7	7	4	1
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8	3	6	3
Mises en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7	6	5	3

Plans d'affectation sur des communes voisines

Quatre plans d'affectation portant sur des propriétés communales situés sur le territoire de communes voisines sont en cours :

- Romanel-sur-Lausanne – boucle autoroutière de la Blécherette ;
- Epalinges – site de l'Arzillier : nouveau quartier d'habitation et construction d'un réservoir d'eau ;
- secteur de Malley, sur les communes de Prilly et Renens : le premier PQ concerne les terrains jouxtant la Gare de Malley et propriétés de Lausanne et des CFF et a été adopté par les deux Conseils communaux en 2016. Dans la commune de Prilly, le projet a été soumis au vote populaire suite à la décision du Conseil communal ; il a été plébiscité par la population le 27 novembre 2016. Le PQ est maintenant en vigueur. Le plan prévoit 52'500 m² de surface brute de plancher de logement et d'activités sur une surface cadastrale de 10'600 m², soit une nouvelle population de 1'050 habitants-emplois. Le second PQ concernant les terrains compris entre le chemin de l'Usine à gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais est à l'étude. Le plan prévoit 111'300 m² de surface brute de plancher de logement et d'activités sur une surface cadastrale de 53'517 m², soit une nouvelle population de 2'220 habitants-emplois.

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'URBANISME ET DES TRANSPORTS (CCUT)

Le but de la CCUT est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. La CCUT s'est consacrée, en 2016, au dossier « Pôle Gare ».

Dossiers de planification liés à Métamorphose et à Pôle-Gare

En tant que service métier, le Service de l'urbanisme a accompagné les cellules « Métamorphose » et « Pôle Gare » dans le développement des grands projets territoriaux de la commune, tant au niveau de la planification et de l'évaluation des risques environnementaux que du point de vue patrimonial.

Bureau de développement & projet Métamorphose

Le Service de l'urbanisme participe à la direction de projet Métamorphose et aux séances de coordination des Plainnes-du-Loup et des Prés-de-Vidy. Il a accompagné le travail du bureau sur plusieurs sites, notamment aux Plainnes-du-Loup, à la Tuilière, au stade de Coubertin et aux Prés-de-Vidy. Ces différents projets ont connu les avancées suivantes :

- le plan et le règlement du PPA 1 ont été finalisés par le Service de l'urbanisme, puis mis à l'enquête publique du 23 mars au 26 avril 2016. L'enquête a suscité une opposition d'un habitant et trois interventions. La Municipalité l'a approuvé le 15 septembre 2016, puis le Conseil communal l'a adopté dans sa séance du 7 décembre 2016 (préavis N° 2016/54) ;
- le PPA Tuilière Sud, qui comprend un nouveau stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et un centre d'affaire, a été mis à l'enquête publique du 16 décembre 2015 au 25 janvier 2016. Il a suscité deux oppositions. Le Conseil communal l'a adopté dans sa séance du 7 juin 2016 (préavis N° 2016/20 « Métamorphose - Stade de la Tuilière - Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2014/14 pour la phase des études jusqu'aux appels d'offres et demande de crédit d'étude pour la préparation de la phase d'exécution des travaux »). Le plan a été transmis le 21 juin 2016 au Canton pour approbation préalable ;
- le Service a participé au lancement du concours d'architecture pour la transformation du stade d'athlétisme de Coubertin et élaboré un schéma directeur sur le secteur ouest des rives du lac Léman afin d'intégrer cet important programme dans une vision à plus long terme respectueuse des qualités environnementales et paysagères du site ;
- le secteur stratégique des Prés-de-Vidy doit accueillir un écoquartier comprenant entre 180'000 à 210'000 m² de surface de plancher déterminante (SPd), dont environ 1'600 logements à terme. Le Service de l'urbanisme a contribué à l'élaboration du cahier des charges du mandat d'études parallèles.

Pôle-Gare et Léman 2030

Pôle-Gare est un projet urbanistique d'ampleur, étroitement lié au projet Léman 2030, avec de nombreuses implications : optimisation de la gare et de son plateau ferroviaire en vue du doublement des voyageurs entre Lausanne et Genève, coordination avec la réalisation du métro m3, modification du tissu bâti existant, requalification des espaces publics autour de la gare, densification du secteur, coordination et consultation des différents intervenants, etc.

Le Service de l'urbanisme accompagne la démarche en participant aux diverses cellules de coordination réunissant les services de la Ville concernés, les mandataires et les acteurs publics et privés, notamment le bureau Pôle-Gare, le groupe décisionnel gare de Lausanne et le groupe d'accompagnement Lausanne.

Plan directeur communal (PDCom)

Le projet de PDCom a été modifié pour intégrer les nouvelles exigences liées au PALM 2016 et au projet de 4^e adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), principalement sur les points suivants :

- stratégie communale en matière de surfaces d'assolement sur la base de la mesure F12 du PDCn ;
- redimensionnement de la zone à bâtir hors périmètre compact ;
- prise en compte de la priorisation des projets lausannois situés à l'intérieur du périmètre compact du PALM, aux horizons 2030 et 2040.

Par ailleurs, le programme d'actions du cahier 2 du PDCom a été actualisé sur la base du nouveau plan des investissements 2016-2024.

Agglomération / région

Le Service de l'urbanisme assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Il assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL).

En 2016, la création d'une unité dédiée au projet d'agglomération et aux planifications régionales (délégué-e au projet d'agglomération et adjoint-e) a permis de clarifier les missions du service dans ce domaine et de répondre à une implication plus forte des schémas directeurs dans la conduite du PALM (mode de conduite partenariale entre le Canton et les schémas directeurs).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

- PALM 2007 : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) se poursuit ;
- PALM 2012 (PALM de 2^e génération) : les projets composants les mesures A du PALM 2012 (période 2015-2018) sont pour l'essentiel en cours de planification. Pour rappel, la Confédération a attribué au PALM 2012 un cofinancement de 35%, pour un total de CHF 185.48 millions, destiné aux mesures infrastructurelles couvrant la période de 2015 à 2018. Les mesures lausannoises cofinancées sont, entre autres, la première étape du métro m3 (tronçon gare-Flon), le réaménagement de la place de la gare CFF ainsi que des mesures en faveur des transports publics, de la mobilité douce ou le réaménagement d'axes routiers ;
- PALM 2016 (PALM de 3^e génération) : la politique des agglomérations de la Confédération prévoit une révision des projets d'agglomération tous les quatre ans. Le PALM 2016 a été déposé auprès de la Confédération en décembre 2016. Il sollicite un cofinancement pour des mesures à réaliser dans la période 2019-2022, comprenant notamment la seconde étape du métro m3 (tronçon Flon-Blécherette), des mesures d'amélioration du métro m2, ou encore de nouvelles mesures en faveur de la mobilité douce. Cette troisième génération a nécessité un travail important de mise en conformité avec les nouvelles exigences légales, en particulier la LAT révisée, en précisant les projets d'urbanisation à réaliser avant 2030 et après 2030.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Les études élaborées dans le cadre de ce schéma s'intéressent à :

- l'élaboration d'un Plan directeur localisé intercommunal (PDLi) de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne-Vernand visant à planifier le développement d'un site stratégique du PALM, destiné à accueillir à terme plus de 13'000 habitants-emplois supplémentaires. Le projet de PDLi a fait l'objet d'un examen préalable en 2015. En 2016, les compléments demandés par l'Etat ont été apportés. Le concept a ainsi été précisé ;
- la planification énergétique anticipant les besoins énergétiques liés aux nouveaux développements et fixant des objectifs pour un approvisionnement durable du secteur ;
- l'élaboration d'un guide urbanisation et agriculture non-contrainant destiné à une meilleure prise en compte des intérêts de l'agriculture et du paysage agricole. La version finale sera adoptée début 2017.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Les collaborations avec le SDEL ont été transférées du Service de l'urbanisme à SPADOM.

Schéma directeur Centre Lausanne

Le SDCL est une plateforme de coordination facilitant les collaborations intercommunales sur les projets en cours (pôle de Vennes) ou à venir (développement du métro m2) entre les communes de Lausanne et d'Epalinges.

Commission permanente de politique régionale (CPPR)

Depuis sa création en juillet 2016, l'unité agglomération / région gère le secrétariat de la CPPR et a organisé une séance d'information sur le PALM 2016.

Espaces publics

Le Service a participé régulièrement aux séances hebdomadaires du bureau des espaces publics, dont il est un membre permanent et qui est l'organe de suivi et de coordination des projets portant sur le domaine public. Le développement des projets est confié aux différents groupes des espaces publics formés par les collaborateurs des différents services selon la nature des enjeux. En plus de participer à cette structure, le service a pris part aux séances bimensuelles du groupe deux roues légers et du groupe accessibilité piétonne.

Il a également participé, entre autres, à différents groupes de travail :

- accompagnement de la mutation du quartier de Sévelin – Sébeillon : projet de requalification de « l'impasse Sébeillon » et aménagement éphémère dédié à l'organisation d'événements dansants en plein air, le « Kit Guinguette » ;
- aménagement de la place de la Sallaz et travaux de requalification de la route de Berne ;
- aménagements favorisant la mobilité douce (piétons et vélos).

Développement durable / Environnement

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

L'OCRE est partie prenante pour la finalisation du PDC notamment en intégrant l'évaluation environnementale stratégique ainsi que le suivi de la prise en compte des ressources du sous-sol (*Deep City*).

A l'échelle locale, il a conduit plusieurs études ou notices d'impacts sur l'environnement en relation avec l'élaboration des PQ Vallon, Tuilière, Plaines-du-Loup, Coubertin, Petit-Château, collège du Riant-Pré ou encore pour le développement de l'EHL. Il a rédigé les décisions finales pour les PPA « Plaines-du-Loup – étape 1 », « Tuilière sud » et « EolJorat Sud ».

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'office a poursuivi le développement des études d'assainissement du bruit routier pour l'ensemble du territoire lausannois ainsi que des études complémentaires pour le suivi de l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le secteur de la Sallaz. Il a également été sollicité pour répondre à différentes procédures liées à l'exploitation de l'aéroport de la Blécherette.

Dans le domaine de la protection de l'air, l'OCRE a mis en évidence l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal. En outre, il participe à la révision du plan des mesures de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) sous la responsabilité de la Direction générale de l'environnement (DGE). Également en coopération avec la DGE, il coordonne la mise en place d'une nouvelle station de mesure fixe de la pollution de l'air pour le quartier des Plaines-du-Loup. Les grands chantiers autour de la gare ont également été suivis dans le cadre des différentes instances du projet Pôle Gare, notamment pour les questions liées au bruit et à la qualité de l'air.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Cellule patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du plan général d'affectation (RPGA), la cellule protection du patrimoine a traité près de 580 affaires concernant des objets recensés. Elle a participé à 420 réunions, internes ou externes, et procédé à près de 200 déplacements sur le terrain qui ont permis de formuler des objectifs de conservation et de répondre aux questions des architectes, gérants ou propriétaires.

Les réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments offrent une plateforme pour traiter les dossiers communs qui concernent parfois également d'autres services communaux et pour maintenir des échanges sur la pratique de la conservation du patrimoine ou l'évolution des recensements. Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud permettent des échanges constructifs à propos du patrimoine lausannois.

La difficulté de protéger le patrimoine dans un contexte de densification urbaine et d'économies d'énergie demeure d'actualité. La mise aux normes énergétiques, lorsqu'elle s'applique sans nuance à des bâtiments du XIX^e ou du début du XX^e siècle qui n'ont pas obtenu un statut de « monuments » ne permet pas de préserver l'identité architecturale de notre ville. La recherche de solutions correspondant aux nouvelles normes n'est pas aisée pour les divers partenaires et constitue un axe de réflexion à développer. Une stagiaire auprès de la cellule patrimoine a constitué une documentation de référence à ce sujet.

Quelques affaires particulières méritent d'être mentionnées, en particulier l'élaboration, avec RM, d'un habillage des armoires électriques se trouvant sur le tracé de la route de Berne en illustrant son histoire et son évolution à travers des photographies anciennes. L'avancement du projet Métamorphose a impliqué le transfert du monument Astouin, en pierre état de conservation, du site de la Tuilière dans les locaux du MHL avec l'intervention d'un tailleur de pierre. Une réplique a été réalisée selon les règles de l'art et sera réinstallée à proximité de l'aérodrome de la Blécherette, lieu du drame.

Plusieurs études historiques ont été réalisées à la demande de la cellule, parfois en collaboration avec d'autres services communaux, notamment le SPADOM. Deux documents concernent des sites ou jardins historiques touchés respectivement par d'importants travaux de construction et par un entretien lourd, au coteau du Languedoc et au jardin en terrasse de la Cité-Vieux-Bourg.

Au Flon, les deux immeubles dits « Jumeaux » ont fait l'objet d'une étude historique qui a permis à la Section monuments et sites et à la déléguée de donner un cadre cohérent aux transformations à venir. L'étude consacrée au Capitole permet de mieux comprendre cet objet et d'envisager en toute connaissance les interventions à venir.

En raison de démolitions prévues, une couverture photographique professionnelle, assortie parfois d'une étude historique ou d'une documentation référencée, a été demandée pour les objets suivants : la maison d'habitation construite par le professeur Alfred Stucki et ses abords ; deux chalets situés à l'avenue de Chailly ; la salle « Lausanne » du Palais de Beau-

lieu ; la peinture murale d'Arthur Jobin commandée par la Loterie romande pour son immeuble de Marterey ; un ensemble de logements économiques à la route du Pavement ; l'immeuble de la Société coopérative d'habitation à l'avenue de-La-Harpe. Finalement, une étude historique du domaine de Montolivet a été motivée par les réflexions sur un nouveau PPA. Tous ces documents peuvent être consultés auprès des Archives de la Ville ou du Musée historique.

Dans le cadre de Pôle-Gare, la dimension patrimoniale a été portée dans diverses séances de travail et en particulier dans le cadre de la démarche participative concernant les Fleurettes où une marche exploratoire a été réalisée avec les habitants du quartier.

Comme chaque année, les Journées européennes du patrimoine ont attiré un public nombreux et familial sur le thème national « *Oasis des villes – oasis des champs* ». Les visiteurs ont ainsi pu découvrir la machine à vagues de la piscine de Montchoisi, son histoire tumultueuse et sa transformation saisonnière en patinoire. Le chantier de l'ancien Kursaal à Bel-Air, où des démontages avaient mis au jour d'anciens décors, a attiré près de 900 visiteurs. Une brochure consacrée à chacun de ces édifices a été réalisée à cette occasion et offerte au public.

La collaboration avec l'EPFL s'est poursuivie dans le cadre de l'Unité d'enseignement « architecture et réhabilitation » conduite par le Professeur Luca Ortelli. L'étude de cas portait sur un groupe d'immeubles à l'avenue de France propriété de la Ville et figurant au recensement avec un note *3* (objet d'intérêt local).

BUREAU DES PERMIS DE CONSTRUIRE (BPC)

La tâche du BPC (qui remplace l'appellation « Office de la police des constructions » depuis le 1^{er} juillet 2016) découle principalement des articles 17, 103 et 104 de la LATC. Son rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. Ainsi, le bureau assure la gestion des dossiers de demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels de la branche concernant les droits à bâtir. A la demande, des séances préalables sont organisées réunissant les architectes, maîtres d'ouvrage et techniciens du BPC.

A réception des projets, le bureau consulte les services communaux, respectivement cantonaux (synthèse CAMAC) et soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, puis procède à l'analyse réglementaire des projets et les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

En 2016, 996 séances de travail (contre 922 en 2015) avec des constructeurs, des administrés et d'autres services de l'administration communale ou des audiences au tribunal, ont été menées. 358 enquêtes publiques (contre 312 en 2015) ont été ouvertes et 713 oppositions/interventions (contre 303 en 2015) ont été déposées. Il est à relever que le nombre et la durée des séances avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés tant par téléphone que par courriel est en constante augmentation et représente une part importante de l'activité des collaborateurs du BPC. Les collaborateurs ont encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (21 contre 17 en 2015) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs du bureau.

Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un examen de la part des collaborateurs du bureau (834 en 2016 contre 772 l'année précédente). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérants, qu'ils soient professionnels ou non.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, le délai de traitement de certains dossiers complexes soumis à permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important et la qualité des dossiers réceptionnés demeurent un problème majeur. A cet égard on peut signaler un nombre croissant de dossiers préparés par des professionnels européens qui méconnaissent les exigences réglementaires locales.

Concernant le projet de refonte du questionnaire général de demande de permis de construire en vue de sa simplification, le Département des infrastructures et des ressources humaines a encore un important travail à fournir, notamment de rénovation du système d'informations pour atteindre les objectifs fixés.

Parmi les projets de constructions autorisés en 2016, on peut relever en particulier quelques dossiers importants :

- chemin de Bérée 28A à 32B, 52B : construction de neuf immeubles comprenant 185 logements, des bureaux et une crèche ;
- avenue de la Sallaz 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15 et chemin des Falaises 2, 4 : construction, après démolition, de trois bâtiments comprenant 194 logements, une crèche, deux restaurants et des surfaces administratives et commerciales ;
- avenue de la Sallaz 40 : construction, après démolition, d'un immeuble mixte de 38 logements et espaces dévolus à l'artisanat ;
- route de Berne 309, 311 et 313 futur : construction de trois immeubles comprenant 98 logements, une crèche et un parking souterrain ;
- route de Cojonnex 18 : travaux préparatoires pour la nouvelle Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL), dont construction de murs de soutènement, de l'accès principal (ouverture de la butte), d'un accès de livraison, d'une déchèterie, d'un parking extérieur provisoire ;
- avenue Jacques-Dalcroze 5 : démolition du chapiteau du Théâtre de Vidy et reconstruction d'un pavillon démontable ;
- chemin de la Prairie 40 : réfection de la place de jeux, suppression du terrain multisports, réfection d'un terrain de sport et construction d'un bâtiment pour le terrain d'aventure ;

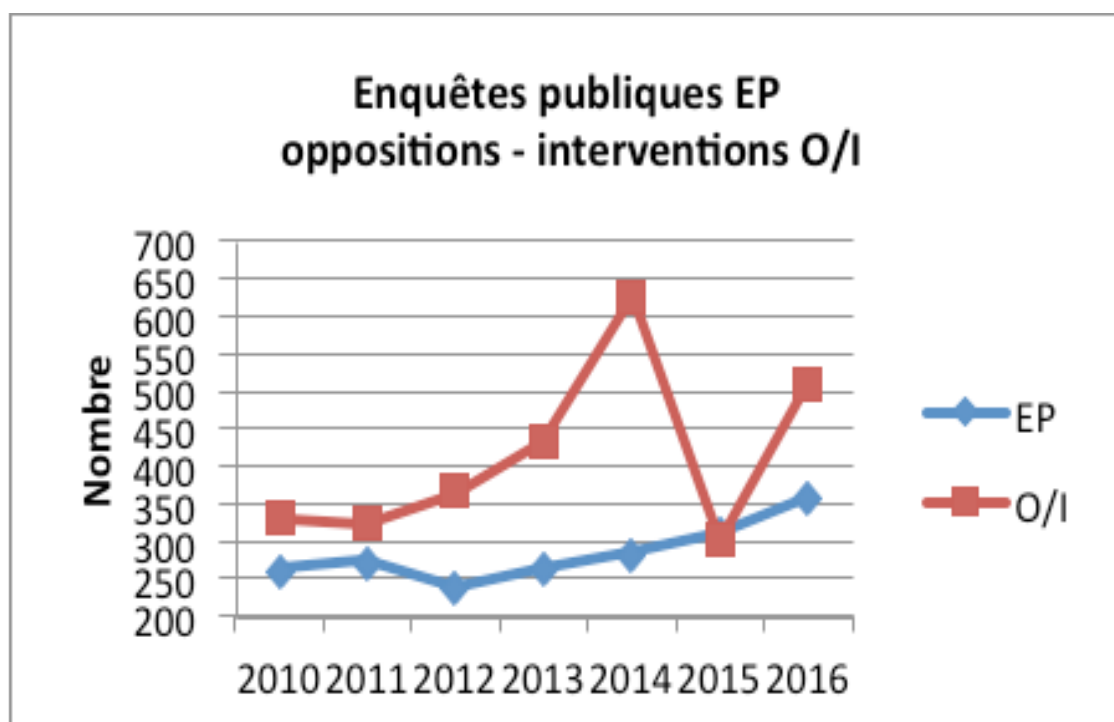
- route du Jorat 196a à 196p: construction de douze immeubles Minergie pour un total de 88 logements, commerces, tea-room, cabinet médical aux rez-de-chaussées;
- rue des Côtes-de-Montbenon 1, 3, 5 futurs: construction, après démolition, d'un bâtiment destiné à des surfaces d'activités (artisanat, commerces ou services);
- route du Pavement 41 à 63: construction, après démolition, de trois immeubles pour un total de 99 logements;
- rue du Petit-Rocher 6: construction d'un bâtiment comprenant 17 logements et un hôtel avec parking;
- avenue de-la-Harpe 39 à 43: construction d'un immeuble de 67 logements;
- avenue du Mont-d'Or 77: construction d'un immeuble de 16 logements.

En marge de ce qui précède, les secrétariats du Service assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Enquêtes publiques	262	273	239	263	284	312	358
Oppositions/Interventions	334	327	369	436	629	303	713



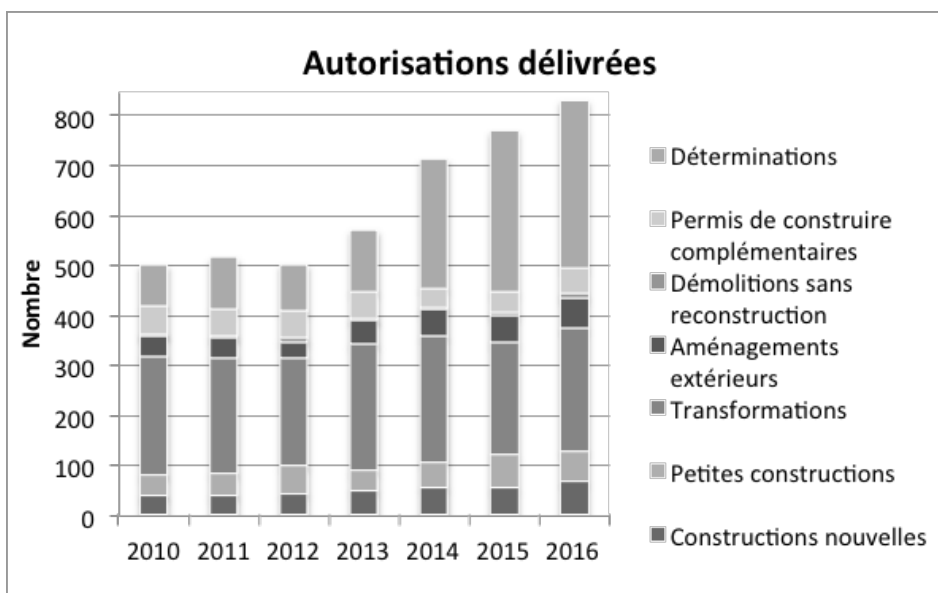
Recours déposés

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	12	17	21	20	18	17	21

Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	38	40	42	49	56	54	67
Petites constructions (garages- boîtes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	42	44	56	40	51	66	62
Transformations	238	232	217	254	251	226	245
Aménagements extérieurs	42	40	32	48	54	55	62
Démolitions sans reconstruction	2	4	8	2	4	5	9
Permis de construire complémentaires	57	55	54	56	39	42	52
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	84	102	95	124	260	324	337
Total	503	517	504	573	715	772	834

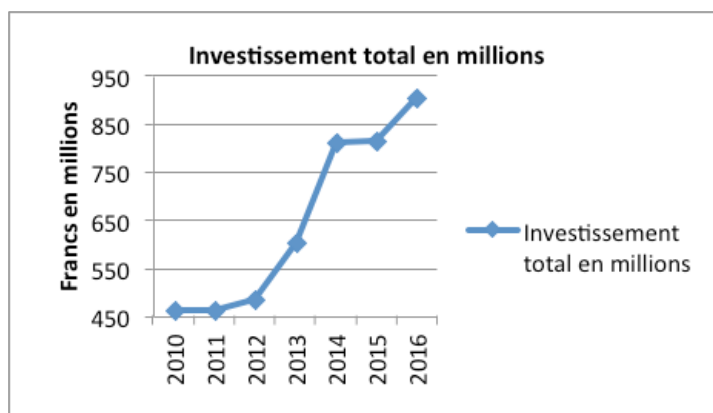
Les déterminations pour travaux dispensés d'autorisation sont comptabilisées depuis 2014.



Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Projets de (en francs) :							
moins de 0,2 million	229	237	243	277	268	257	316
de 0,2 à 1 million	98	87	90	90	94	92	83
de 1 à 5 millions	67	64	52	53	64	68	66
de 5 à 10 millions	16	15	14	13	13	14	14
plus de 10 millions	9	12	10	16	16	17	18
Total des projets	419	415	409	449	455	448	497
Investissements total (en millions pour les projets > 200 KF)	463	463	484	604	811	815	903

En général, les montants pour les projets inférieurs à CHF 200'000.- ne sont pas annoncés.



Stationnement : nombres de places autorisées

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Parkings souterrains	331	517	402	825	410	701	601
Garages-boxes et couverts extérieurs	23	44	34	26	83	20	16
Places de parc extérieures	436	144	183	98	143	64	209
A supprimer	303	111	210	367	145	352	302
Total	487	594	409	582	491	433	524

Durée des procédures d'octroi des permis de construire

490 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire ont été prises en 2016 (contre 426 en 2015), dont six décisions négatives.

Pour les 484 décisions municipales d'octroi d'un permis en 2016, il s'est écoulé en moyenne 7.2 mois (8.3 mois en 2015) entre le dépôt de la demande de permis et la décision municipale d'octroi du permis.

340 demandes (279 en 2015) ont été soumises à l'enquête publique. En moyenne, entre la fin de l'enquête publique et la décision municipale, il s'est écoulé 2.8 mois (3.2 mois en 2015).

Toutefois, si les dossiers problématiques sont écartés de l'échantillon, la statistique 2016 présente des durées de procédures raccourcies comme le montrent les tableaux ci-après. Dans la grande majorité des cas, le traitement de ces dossiers a été différé pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- documents demandés pour compléter le dossier non produits dans un délai raisonnable ;
- délai demandé pour négocier avec les opposants ;
- modification du projet initial qui induit un retour à la case départ ;
- synthèse des services cantonaux (CAMAC) non produite dans un délai raisonnable (trois mois en moyenne) ;
- raisons financières.

Projets non soumis à enquête publique

2016	Tous les dossiers	Dossiers problématiques	Sans les dossiers problématiques
Nombre	144	16	128
<i>Durée des procédures en mois</i>			
Moyenne	6.3	24.3	4.1
Médiane			3.5
Quartile Q1*			2.1
Quartile Q3**			5.3
Décile D1***			1.4
Décile D9****			7.2

* Au moins 25% des valeurs sont inférieures ou égales à Q1

** Au moins 75% des valeurs sont inférieures ou égales à Q3 et environ 50% des valeurs se trouvent dans l'intervalle interquartile Q1 ; Q3

*** Au moins 10% des valeurs sont inférieures ou égales à D1

**** Au moins 90% des valeurs sont inférieures ou égales à D9

Projets soumis à enquête publique

2016	Tous les dossiers	Dossiers problématiques	Sans les dossiers problématiques
Nombre	340	21	319
<i>Durée des procédures en mois</i>			
Moyenne	7.6	23.5	6.5
Médiane			5.8
Quartile Q1			4.1
Quartile Q3			8.1
Décile D1			3.2
Décile D9			11.1

Police des constructions – hygiène et salubrité – commission de salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particuliers, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion.

Par le biais de l'examen de dossiers, de conseils, de contrôle de locaux, de visites sur place et d'édition de prescriptions, l'unité hygiène de l'habitat veille à la salubrité et au bien-être des particuliers.

Dossiers de mise à l'enquête : analyse du point de vue de la salubrité des constructions

2015	2016	Types
612	646	Nombre de demandes de permis de construire examiné
348	351	Nombre de dossiers présentant des lacunes
1'017	1'061	Nombre de remarques formulées sur des questions de salubrité

En 2016, 549 requêtes ou plaintes concernant la salubrité des logements et l'aménagement des commerces, locaux publics et lieux de réunion, y compris les établissements soumis à licence ont été déposées (2015: 480) relatives aux causes suivantes :

2015	2016	
27	23	humidité, moisissure et température trop basse ou trop élevée
112	11	infiltrations d'eau, refoulements d'eaux usées, problèmes d'eau chaude ou froide
11	15	odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO
20	22	présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs
29	26	problème de ventilation
57	77	entretien de logements
8	10	ordures ménagères
3	5	entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs
2	1	entretien des parcelles et des abords des immeubles
198	254	examen de locaux commerciaux, publics, de réunions ou d'établissements soumis à licence
52	51	création ou transformation d'établissements publics
58	54	visites de fin de travaux ou de réouverture d'établissement soumis à licence

Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

En 2016, le Service de l'urbanisme a assuré le traitement et le suivi de quatre enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l' Office fédéral des transports, Inspection fédérale des installations à courant fort, etc. Elles ont porté sur les objets suivants :

- automatisation et modernisation du tronçon de ligne CFF – Modification de projet – Loi fédérale sur les chemins de fer ;
- déplacement sous-station LEB de Vernand-Camarès –Loi fédérale sur les transports ;
- tronçon Vennes-Chexbres de la N9 – Loi fédérale sur les routes nationales ;
- modification du projet de tunnel du LEB – Loi fédérale sur les chemins de fer.

Le Service de l'urbanisme est également chargé de l'affichage des enquêtes que mènent les services communaux (six enquêtes en 2016 contre dix en 2015).

Atelier des maquettes

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent :

- la réalisation et la mise à jour de la maquette globale de l'ensemble du territoire urbain au 1:500^e. Lorsqu'elle sera terminée, elle comptera 283 modules de 40 x 80 cm. A ce jour, environ 37% du territoire est réalisé, soit 110 modules ;
- la mise à jour de la maquette au 1:200^e de la zone centrale ; elle couvre un périmètre allant du nord au sud de la place du Tunnel à la place Saint-François et d'est en ouest de l'avenue Benjamin Constant à la place Chauderon. Celle-ci est visible dans les sous-sols du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 7 ;
- l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs :

- une maquette au 1:500^e a été produite pour le PPA l'Arzillier ;
- de nouvelles études de volumes ont été réalisées sur la maquette concernant le plan de quartier ainsi que le PPA Sévelin – Sébeillon ;
- une maquette projet de transformation de la STEP (1:400^e) ;
- la poursuite de construction des bâtiments concernant Pôle-Gare et l'avenue d'Ouchy ;
- une nouvelle version du projet PPA Clémence (avenue de Morges et chemin de Renens) ;
- une nouvelle version du PPA Vallon ;
- la maquette de la Cathédrale au 1:50^e pour le Musée historique de Lausanne, terminée au mois de septembre.

L'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions au Forum de l'Hôtel de Ville et à la conception et réalisation, en collaboration avec SPADOM, de l'exposition : « Lausanne – *A la recherche du plus bel arbre* », ainsi qu'au montage d'un stand de présentation du service à l'EPFL.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication au bénéfice de divers services ou entités, tels que le SJL, le DEJCS, l'association ADER/s, les Pompes funèbres officielles, la Semaine olympique, affiches Vacances.

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives du Service. De plus, des photographies du siège du CIO ont été réalisées pour le compte de la déléguée au patrimoine bâti. D'autre part, en collaboration avec le SOI, l'atelier a continué le transfert des archives photographiques du Service sur la base de données permettant l'accès aux images des services et directions intéressés.

CONTRÔLE DES FINANCES DE LA VILLE DE LAUSANNE (CFL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de Surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision.

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes, des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud et de la recommandation d'audit suisse 60 (RA60)
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, les entités au bénéfice d'une subvention d'exploitation annuelle ou d'investissement supérieure à CHF 100'000.- et les entités de droit public ou privé dans lesquelles la Ville de Lausanne détient un intérêt prépondérant. Les divers types de missions sont :

- audit de conformité : membres du Réseau L, entités subventionnées, sociétés immobilières et billetteries
- audit de performance
- audit de gouvernance
- audit financier et de gestion
- audit de fraude
- missions spéciales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - CFL	7.60	7.60	9.70	8.90
Direction & Secrétariat - CFL	4.00	3.70	2.90	2.90
Total service	11.60	11.30	12.60	11.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Audit - SR	8	7.60	9	8.90
Direction & Secrétariat - SR	5	3.70	4	2.90
Total service	13	11.30	13	11.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

Au 31 décembre 2016, le CFL dispose des compétences de 5 experts-réviseurs agréés (dont 3 experts-comptables), 3 réviseurs agréés et de 2 auditeurs internes spécialisés.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La directive municipale sur le CFL est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016 et régit les activités du Service dont la mission principale est de contrôler l'utilisation de tout argent public, en s'assurant notamment du respect des principes de conformité et de performance (principes d'économie, d'efficacité et d'efficacités).

Le CFL est rattaché administrativement à la Direction culture et développement urbain et hiérarchiquement à la Municipalité conformément à la directive municipale.

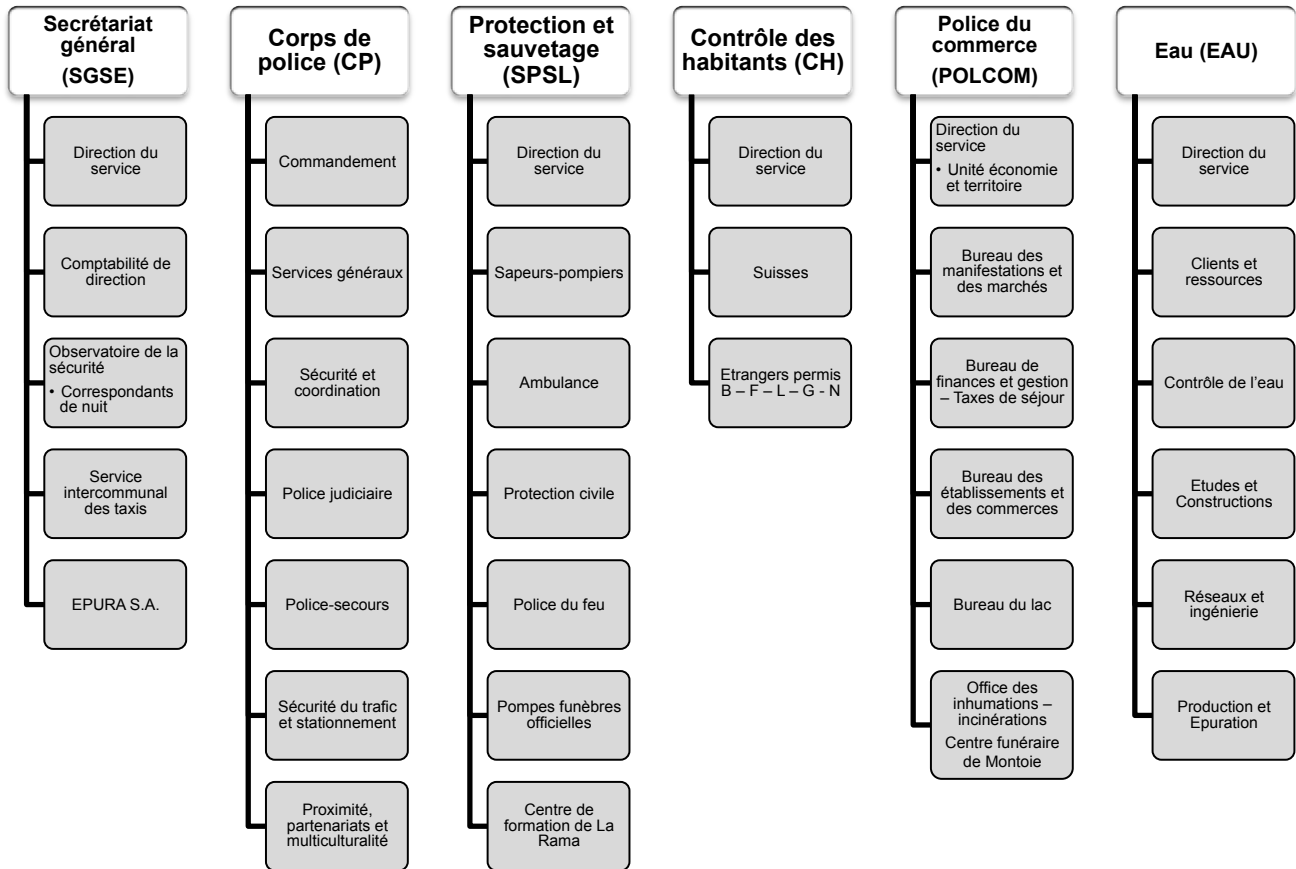
MISSIONS D'AUDIT

Le CFL a délivré en 2016 :

- 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé) ;
- 38 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou revue limitée) ;
- 52 rapports d'audit interne dont 42 audits de conformité.

Direction de la sécurité et de l'économie

Directeur



Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

Succédant à la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population, la Direction de la sécurité et de l'économie a vu le jour avec l'entrée en force de la nouvelle législature. Sa création marque le retour sous un même « toit » du Corps de police et du Service de protection et sauvetage, facilitant ainsi la collaboration et les synergies entre les deux entités chargées de la sécurité à Lausanne.

Cette direction revêt simultanément une dimension novatrice puisqu'elle intègre le Service de l'eau, lequel fournit, bien au-delà des frontières communales, une eau de qualité à près de 300'000 personnes. Il en va de même pour le Service de la police du commerce qui s'est attelé, au cours du deuxième semestre, à préparer sa mue en Service de l'économie. Intégrant notamment dès le 1^{er} octobre 2016 l'unité économie et territoire du DEVCOM, ce nouveau service traduit une claire volonté d'accentuer la concertation et la collaboration avec les acteurs de la vie économique et commerciale de la ville.

D'économie, il en a aussi beaucoup été question au travers du dossier des taxis, avec l'arrivée d'une concurrence nouvelle mettant à l'épreuve le cadre réglementaire en vigueur. Au Secrétariat général, outre le service intercommunal des taxis, se trouve désormais rattachée la société Epura S.A. qui assure la conduite du chantier de rénovation de la STEP. Ce chantier constitue un défi technique majeur dans la mesure où aucune rupture d'activité ne doit se faire jour. Il représente également un enjeu financier conséquent, 300 millions de francs lui étant consacrés.

Sur le front de la sécurité, la tendance à la baisse des délits se poursuit et répond aux moyens supplémentaires investis par la collectivité au profit d'une présence policière accrue. Ces derniers ont également permis au Corps de police de mener à bien plusieurs missions extraordinaires liées, par exemple, à des conférences internationales, ceci dans un contexte géopolitique tendu. Enfin, ces moyens humains supplémentaires ont permis l'accréditation définitive, par le Canton et en application de la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), de la police municipale.

Le Service de protection et sauvetage a, pour sa part, rempli plus de 12'000 missions d'interventions urgentes, non seulement au profit des résidents lausannois mais également au cours d'engagements déployés à l'échelle du canton et au-delà. La reconnaissance des compétences du service s'est notamment matérialisée par l'organisation du dispositif médico-sanitaire (DMS) de la Fête fédérale de lutte d'Estavayer-le-lac. Parallèlement, la proximité nouvelle du Service de l'eau avec le Corps de police et le Service de protection et sauvetage a favorisé la prise en considération de la problématique de l'eau potable dans le dispositif d'urgence et de crise appelé « Plan DIAM ».

Sur le plan démographique, le développement de la population lausannoise ne faiblit pas depuis 1996. Le Service du contrôle des habitants a en effet enregistré l'arrivée de plus de 2'236 nouveaux résidents, portant à 143'561 le nombre de lausannois et de lausannoises au 31 décembre 2016.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSE)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction de la sécurité et de l'économie.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés) et acheminement par huissier
- contrôle du suivi de la correspondance, des dossiers et des affaires du Conseil communal
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissement et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	5.50	5.50	5.50	5.50
Direction SE	7.45	7.45	8.35	8.35
Observatoire de la sécurité	7.55	5.95	7.55	6.75
STEPACT	5.60	5.00	6.00	6.00
Total service	26.10	23.90	27.40	26.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SE	7	5.50	7	5.50
Direction SE	8	7.45	9	8.35
Observatoire de la sécurité	9	5.95	10	6.75
STEPACT	5	5.00	6	6.00
Total service	29	23.90	32	26.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

PRINCIPALES TÂCHES

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, harcèlement de rue, etc.)
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité dans le respect des principes du développement durable
- coordination de l'Unité des correspondants de nuit

Quatre dossiers, en lien direct avec la vie nocturne, ont particulièrement occupé l'observatoire en 2016 :

- La coordination, le suivi des évaluations mandatées et la rédaction du bilan du projet pilote des correspondants de nuit (CN), rattachés à l'Observatoire.
- Le suivi du mandat d'étude confié à Addiction Suisse et l'institut Idiap sur le comportement spatialisé des noctambules lausannois intitulé « Youth@night ».
- Selon la proposition faite dans le cadre du rapport-préavis N° 2014/79 « Politique municipale en matière de prévention et de vie nocturne – Réponses à 4 postulats, 1 motion et 2 pétitions », l'organisation du premier « Forum vie nocturne », réunissant environ 30 représentant-e-s de services administratifs, conseillers communaux et partenaires privés, publics ou parapublics le 14 décembre 2016, sur le thème de l'étude précitée. La séance a permis de discuter de l'impact, pour ces différents services et partenaires, de l'usage accru que font les jeunes de l'espace public en début de soirée, avant qu'ils ne se rendent dans les bars et discothèques de la ville.
- La gestion coordonnée de la problématique de l'occupation du Talus Curtat par les gymnasiens les soirs de fin de semaine avec la direction du gymnase de La Cité, le comité des élèves, les services de la Ville concernés, en particulier CP, les correspondants de nuit et les riverains.

Par ailleurs, le suivi du déploiement de la vidéosurveillance préventive a été effectué, pour atteindre 38 installations.

Suite à une interpellation au Conseil communal, le thème du harcèlement de rue a fait l'objet d'une attention particulière. Une étude sur le phénomène a été co-rédigée avec l'institut Idiap, rattaché à l'EPFL, montrant qu'il constitue une réalité à Lausanne comme dans d'autres villes européennes. Des mesures concrètes de lutte contre ce phénomène ont été annoncées et seront mises en œuvre.

L'Observatoire de la sécurité a également suivi la problématique de la prostitution et a participé à la rédaction d'un préavis sur ce thème (« Concilier sécurité des professionnelles du sexe et qualité de vie des habitants ») en juin 2016. Ce préavis sera discuté au Conseil communal en 2017.

Enfin, l'Observatoire de la sécurité a coordonné ou participé à plusieurs rencontres en lien avec ses activités (incivilités, harcèlement de rue, vie nocturne). Il a notamment participé au colloque « Stadt nach acht » à Berlin en novembre 2016.

Correspondants de nuit

2016 a été la première année complète réalisée par les CN (cinq ept + un ept pour le coordinateur). Elle a permis d'asseoir les aptitudes des intervenants (il n'existe pas de formation spécifique pour ce nouveau métier), dont les compétences de base sont pluridisciplinaires (sécurité, santé, social) et de réaliser les objectifs poursuivis, à savoir diminuer les incivilités et les risques de santé pris par les noctambules lors de leurs sorties.

Selon les statistiques réalisées, les interventions se font en majorité dans les parcs et auprès de petits groupes (env. 5 pers.) de jeunes entre 18 et 25 ans. Les bilans internes, les évaluations mandatées ainsi que le suivi scrupuleux que font les CN après chaque intervention permettent d'affirmer que le dispositif est efficace, organisé et a un impact positif sur le comportement des noctambules et les nuisances qu'ils occasionnent parfois. Le mode d'action inédit des intervenants, basé sur la responsabilisation et la confiance, paraît particulièrement indiqué en regard de leur public-cible. Un bilan complet de ce projet pilote, lancé en 2015 et s'achevant en 2017, figurera dans un préavis présenté au Conseil communal en 2017, lequel sera appelé à se prononcer sur la pérennisation de la démarche.

TAXIS

PRINCIPALES TÂCHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que des révisions réglementaires

Suite à l'engagement d'un deuxième policier à la Brigade des taxis, en date du 1^{er} mai, six collaborateurs/trices, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités environnantes.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Par arrêts des 31 mars et 27 avril, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a rejeté les requêtes, respectivement du Groupement des indépendants et de la société Uber, contre la deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis. Ces deux décisions ont été contestées devant le Tribunal fédéral, qui n'a pas encore statué sur le recours du Groupement des indépendants. En revanche, il a, par arrêt du 31 octobre, admis le recours d'Uber, estimant, contrairement au Tribunal cantonal, que cette société a qualité pour agir. Dès lors, l'instance précitée devra notamment déterminer si la notion de central d'appel est applicable à la société Uber.

Par ailleurs, l'engagement d'un deuxième policier a permis d'intensifier la lutte contre les taxis « sauvages » (exerçant sans autorisation). C'est ainsi, notamment, que plusieurs contrôles nocturnes ont pu être réalisés. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 164 (52 en 2015). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées, tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop, lesquels, en l'absence de permis professionnel et de véhicule agréé, contreviennent au règlement sur les taxis.

Enfin, le Comité de direction a, avant le changement de législature, mené une réflexion visant à dresser un bilan du fonctionnement des structures qui fondent l'Association. Une série de recommandations ont été formulées à l'intention du Conseil intercommunal. En outre, celui-ci a, dans sa séance du 12 octobre, nommé une commission pour répondre à un postulat intitulé « Pour un large débat sur l'avenir des transports de personnes ».

Confronté à l'arrivée de nouveaux modèles économiques et d'une concurrence accrue, le monde des taxis reste plus que jamais au cœur de l'actualité médiatique, juridique et politique.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, quatre autorisations A (2015 : 8) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit au conjoint ou au descendant du renonçant. Il est à signaler que sept autorisations aux mains des compagnies, qui n'ont pas été renouvelées en fin d'année, seront attribuées à des exploitants indépendants.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	50	52	55	55
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	36	46	52	42
Total	88	100	110	100

Type C – Voitures de grande remise (limousines)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Entreprises	4	4	19	20
Exploitants indépendants	6	4	7	5
Total	10	8	26	25

Conducteurs

Au nombre de 469 (2015 : 478), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2015	2016	2015	2016
Conducteurs « réguliers »	412	408	22	17
Conducteurs « auxiliaires »	42	43	2	1
Total	454	451	24	18

Au cours de l'année, sur 37 demandes enregistrées (2015 : 32), 24 carnets de conducteur ont été délivrés (2015 : 22), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'147'067 courses, contre 1'247'909 en 2015.

Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2015).

EPURA S.A. et chantier de la nouvelle STEP

La société Epura S.A. a été créée par la Ville à la suite de l'adoption du préavis N° 2015/21 « Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire – Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils ».

Depuis lors, elle est concrètement chargée de mener à bien le chantier de la nouvelle STEP de Vidy et de gérer les futures installations. Ce projet d'importance, pour lequel une enveloppe de CHF 300 millions est prévue, se veut résolument novateur, en particulier dans le domaine du traitement des micropolluants et deviendra une installation de pointe capable de traiter les eaux de quelque 350'000 habitants.

Le directeur de la société, l'assistante administrative et les collaborateurs en charge du projet, tous rattachés depuis le 1^{er} juillet au secrétariat général de la direction de la sécurité et de l'économie, œuvrent pour Epura S.A. dans le cadre d'un contrat de prestations de services.

L'année sous revue se caractérise par l'aboutissement de la première phase du processus de construction et le démarrage de la deuxième. En effet, après des travaux préparatoires débutés en novembre 2015, l'autorisation de construire a été délivrée en mai. Les travaux de démolition et de terrassement ont ainsi pu démarrer, lesquels s'achèveront au printemps 2017 pour laisser place à ceux de construction. Le défi de toute l'opération réside dans le maintien en activité des installations actuelles, ce qui implique de remplacer les installations démontées et de gérer sans discontinuité l'arrivée des eaux.

Du point de vue des procédures, différents appels d'offres publics, publiés fin 2015 ont donné lieu, dès le début de l'année, à l'adjudication des prestations de construction du village de chantier, mis en service en août, et de surveillance du site, en vigueur depuis mai.

Les travaux préparatoires, dits de phase 1, prenant fin en juin, quatre appels d'offres publics ont été lancés en février-mars visant le démontage d'équipements électromécaniques, la démolition de bâtiments, le terrassement ainsi que la construction d'ouvrages en béton armé de la phase 2 (prétraitements et traitements primaires des eaux usées, traitement des boues et désodorisation). Les entreprises retenues ont été informées en juin, permettant ainsi un démarrage des travaux en juillet.

Durant le second semestre, des appels d'offres publics pour la réalisation de canalisations sous radier, pour la mise en place de l'automation et de la supervision des procédés, pour la pose de mises à terre et de paratonnerres, ainsi que pour la réalisation des façades des bâtiments, ont été publiés et les adjudications ont été adoptées en décembre, à l'exception de celle pour la réalisation des façades qui interviendra en 2017.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A. et au chantier, le lecteur est invité à se reporter au chapitre consacré au Service de l'eau dans le présent rapport ainsi qu'au site www.epura.ch, en ligne dès la mi-avril 2017.

CORPS DE POLICE (CP)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois, des procédures et des bonnes mœurs
- répondre aux attentes de la population

Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

Sécurité et coordination (SC)

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit, des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine, de la cellule de négociation et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence
- maintien d'une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation ; formation et sensibilisation des usagers
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

EFFECTIF DU PERSONNEL**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	4.00	3.00	4.00	3.00
Police Judiciaire	118.60	117.60	119.60	117.25
Police-Secours	179.80	177.45	178.80	186.35
Proximité, parten.et multicult.	49.95	43.20	48.75	43.80
Sécurité coordination	82.30	80.10	82.30	78.10
Sécurité trafic, stationnement	138.70	131.80	144.90	141.70
Services généraux CP	80.60	76.70	80.60	79.80
Total service	653.95	629.85	658.95	650.00

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 5.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction CP	3	3.00	3	3.00
Police Judiciaire	123	117.60	123	117.25
Police-Secours	181	177.45	191	186.35
Proximité, parten.et multicult.	47	43.20	48	43.80
Sécurité coordination	82	80.10	80	78.10
Sécurité trafic, stationnement	139	131.80	149	141.70
Services généraux CP	87	76.70	90	79.80
Total service	662	629.85	684	650.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Académie de police	30	23
Direction CP	4*	3
Services généraux CP	3	3
Total service	37	29

*dont 1 stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale)

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	32	25

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	2
Démission	14
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	32

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Après une période marquée par des résultats probants, l'année sous revue s'inscrit dans une certaine continuité et traduit une volonté de poursuivre les efforts engagés pour la préservation de la qualité de l'espace public, objectif majeur du plan d'action de sécurité publique 2015-2016. 2016 est marquée par une tendance légèrement contrastée au niveau du climat sécuritaire, qui se traduit par une diminution des infractions au Code pénal (-6%) et une légère augmentation du nombre d'interventions (+3.57%). La hausse du nombre de constats d'accidents se confirme (+19%).

Dans le cadre du dispositif « Héraclès », les agents ont effectué plus de 55'000 heures de patrouilles pédestres (52'000 en 2015) afin d'accroître la visibilité policière, en particulier aux alentours de la Riponne, de Chauderon, de St-François/Bourg et de la Gare.

Les différentes opérations d'envergure (Sommet sur les matières premières, manifestation nationale pour le droit d'asile et négociations sur le nucléaire iranien « ATOME II ») ont nécessité beaucoup d'engagements, tant au niveau de la planification que de la gestion de ces événements.

Début octobre, la nouvelle procédure de renvoi des criminels étrangers est entrée en vigueur. A ce sujet, le CP suit les directives émises par le Procureur général. En principe, c'est la police judiciaire qui initie ces procédures de renvoi, toujours en lien étroit avec le Ministère public.

Depuis l'entrée en vigueur de la LOPV, le 1^{er} janvier 2012, chaque police communale est au bénéfice d'une accréditation provisoire et dispose d'un certain délai contractuel pour remplir les conditions d'accréditation (art. 34 LPOV). Pour la Police municipale de Lausanne, il s'agissait notamment d'augmenter l'effectif policier de 60 EPT. Le CP a reçu la visite de la commission d'accréditation le 21 septembre et, sur proposition du Conseil cantonal de sécurité (CCS), a obtenu du Département des institutions et de la sécurité son accréditation définitive le 5 décembre.

En outre, en raison d'un contexte géopolitique particulièrement sensible lié à la menace terroriste, plusieurs réflexions ont été menées afin de réduire les risques et élever le niveau de préparation des différents services de secours. Ces mesures sont prises en coordination avec les partenaires cantonaux.

Le CP a rédigé les préavis N° 2015/90 « Locate my bike – La Ville met la puce à la petite reine » et N° 2016/42 « Introduction d'un article permettant l'instauration d'amendes d'ordre pour sanctionner onze infractions relatives à la propreté urbaine ».

SERVICES GÉNÉRAUX (SG)

Communication et prévention

Le bureau de la communication a répondu à 300 sollicitations des médias durant l'année 2016 et diffusé 39 communiqués de presse ainsi que 33 « 117 express ».

En matière de communication, l'année 2016 a été marquée par le lancement de la page « Facebook » du CP le 24 décembre. Quelque 4'300 « abonnés » la suivent déjà. Elle est en rapide expansion et certaines publications ont déjà touché plus de 50'000 personnes.

Finances et logistique

Cette année a été marquée par la mise en service du système d'aide à l'engagement. Ce programme, développé conjointement avec la Police cantonale, équipe dorénavant les deux centrales du canton et permet à chaque opérateur de travailler à l'identique sur l'un ou l'autre site en cas d'indisponibilité et de problèmes techniques.

Le poste de quartier d'Ouchy s'est agrandi en annexant les locaux laissés vacant par la poste dans le même bâtiment. L'inauguration a eu lieu le 30 novembre. Ces locaux permettent au CP de disposer d'un point d'appui dans le sud de la ville et à la population de bénéficier d'un lieu avec des horaires d'ouverture étendus et d'une large palette de services. Le lieu concentre maintenant les forces de l'ancien poste de l'avenue de Cour et l'équipage du poste de police mobile.

Déontologie

La commission préposée à la déontologie a rendu son septième rapport annuel d'activité pour l'année 2015. Il convient de relever une diminution du nombre de doléances portant sur le comportement des policiers avec 25 cas (30 en 2014). Il est à noter que plus de 90% des situations sont réglées à l'amiable, une rencontre avec l'officier déontologue permettant

souvent de lever des malentendus. Des manquements ont été relevés dans presque un tiers des dossiers clôturés par la commission préposée à la déontologie.

Le responsable de cette entité, également en charge du processus relatif à la qualité, s'est particulièrement investi dans le dossier concernant l'accréditation définitive du CP.

Ethique

L'officier éthicien participe ou conduit plus de dix groupes de travail dont les sujets sont en lien direct avec l'amélioration des pratiques des acteurs de terrain, le développement des plans de carrières ainsi que le perfectionnement des compétences managériales.

En fin d'année, la Municipalité a nommé un nouveau président à la tête du comité d'éthique, professeur au Département de stratégie de la Faculté des Hautes Etudes Commerciales à l'Université de Lausanne.

Unité psychologique

L'unité psychologique a poursuivi son travail de soutien aux collaborateurs et citoyens en conduisant l'équipe de débriefing, la cellule de l'Association vaudoise des psychologues-Police et la cellule psychologique DIAM. Le renouvellement de l'effectif, ainsi que les recrutements et formations de 12 nouveaux membres ont demandé un effort soutenu dans ce domaine.

L'implication au niveau institutionnel s'est poursuivie par la participation de l'unité à neuf mandats institutionnels.

Unité juridique

En plus des analyses juridiques et du suivi des dossiers, l'unité juridique a participé à divers groupes de travail, notamment en lien avec la mise en œuvre de la modification du code pénal pour l'expulsion des criminels étrangers, ainsi que pour l'introduction dans le règlement général de police de la nouvelle procédure d'amendes d'ordre communales, visant principalement à sanctionner les atteintes à la propreté du domaine public. Par ailleurs, la protection des données (transmission de données issues des dossiers de police, télésurveillance, etc.) est une thématique qui mobilise de manière croissante l'unité juridique.

Centre de formation (CFPL)

Au total, 348 cours ont été dispensés dans le domaine de la sécurité personnelle (technique et tactique d'intervention, tir, bâton tactique et mains nues). De plus, 92 collaborateurs ont suivi un bilan de santé, dont 23 ont bénéficié d'un coaching sportif. Il est également à noter, dans un souci d'économie des ressources, qu'une coopération a été mise sur pied dans le domaine de la formation continue avec l'Association des chefs des Polices municipales vaudoises.

Le CFPL a organisé l'entrée en fonction et les stages des 24 nouveaux aspirants de la volée 2016. Il a assuré un appui à leur formation de base à l'Académie de police de Savatan. Une formation d'intégration de trois semaines a également été dispensée à la volée 2015.

Ressources humaines

L'année a été marquée par le départ de 38 personnes, soit 26 policiers (13 retraites, sept démissions, quatre licenciements, deux décès), un assistant de sécurité publique (ASP), un agent de transfert, de sécurité et de garde, deux gardes et huit civils, et l'intégration de 51 personnes, soit 29 policiers qui ont réussi leur formation à l'Académie de police de Savatan, 13 policiers formés, trois ASP et six civils.

L'entité RH a collaboré à la mise en place de l'horaire «4x4» au sein du groupe accident et procédé au recrutement des nouveaux cadres. Le concept de sélection des potentiels pour la relève a été finalisé et huit candidats ont débuté à l'automne un cursus de formation.

SÉCURITÉ ET COORDINATION (SC)

La division SC a mis en œuvre un concept et des processus en matière de gestion des renseignements de proximité, en étroite collaboration avec la Police cantonale.

Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)

La CAE a géré 75'668 appels d'urgences (75'139 en 2015). Le 1^{er} juin, la CAE a connu deux grands changements. Une nouvelle centrale téléphonique ainsi qu'un nouveau système d'aide à l'engagement appelé «SAGA» ont été mis en œuvre. Tout en préservant l'autonomie du CP, ces outils sont communs aux deux centrales des polices du canton de Vaud.

Cellule « Sentinelle »

En 2016, «Sentinelle» a participé, en collaboration avec la Direction du renseignement de la Police cantonale, à la recherche d'informations. Cette entité a été reconnue par la Police cantonale et a été intégrée à quelques reprises dans son dispositif.

Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)

Durant l'année, la BVNPB a poursuivi ses efforts et ses contrôles dans le domaine des commerces, établissements de jour et de nuit ainsi que des manifestations. Bien qu'amputée d'un élément durant six mois entre avril et octobre, ce ne sont pas moins de 213 contrôles qui ont été opérés pour les commerces débouchant sur le constat de 11 infractions, que

ce soit pour de la vente d'alcool après 20h ou pour des fermetures tardives. Quant aux établissements, elle est intervenue à 852 reprises pour un résultat de 79 dénonciations et 24 avertissements. Concernant les manifestations, ce ne sont pas moins de 189 vérifications qui ont été menées pour un total de 16 dénonciations, principalement pour des niveaux sonores trop élevés.

De jour, les policiers ont mené 16 campagnes de mesures de bruit du trafic routier et distribué 224 fiches techniques pour diverses déficiences constatées sur des véhicules.

Unités spéciales

Cycliste

Le personnel de cette brigade a participé aux dispositifs « Bermudes et Héraclès ». Dans le cadre de l'opération « Aristée », il a œuvré en partenariat avec le SPADOM pour la préservation de la qualité des espaces publics.

Groupe d'intervention

L'activité reste stable cette année encore avec 106 interventions. Les opérations au profit de la brigade des stupéfiants demeurent la principale source d'engagements. Toutefois, la tendance de collaboration accrue avec d'autres corps de police romands qui n'était qu'émergente en 2015, s'est confirmée en 2016, lors de plusieurs engagements d'ampleur. Par ailleurs, face au contexte international toujours tendu en raison des actions terroristes qui frappent les états voisins, le groupe d'intervention, tout comme le CP, a accru son état de préparation sur la base des directives fédérales et inter-cantoniales.

Brigade canine

En 2016, la brigade canine s'est renforcée et compte dorénavant 12 conducteurs de chiens. Ceci a permis d'augmenter la présence des chiens en rue. D'une manière générale, c'est à près de 900 reprises que les chiens ont été engagés sur l'année écoulée dans les différents domaines de leurs activités. Avec 500 engagements pour 314 succès, la lutte contre le trafic de stupéfiants reste l'une des principales activités de la brigade. Au vu de la situation internationale, les engagements préventifs des chiens spécialisés dans la détection d'explosifs sont restés également très importants. Il est à relever une participation active de la brigade à la formation continue des autres entités du corps de police ainsi que la création et la participation à une permanence des chiens de détection des produits stupéfiants, au niveau cantonal.

Cellule de négociation

La permanence de cette cellule a été sollicitée à 13 reprises, dont deux fois pour une analyse de risques en vue d'une opération planifiée à l'endroit d'un quérulent. Elle dispose, depuis le début de l'année 2016, d'une installation technique fixe à proximité de la CAE, ce qui améliore considérablement le temps de préparation pour son engagement.

Organisation DIAM

Le plan canicule a été mis en œuvre du 1^{er} juin au 31 août, mais il n'a pas été activé. Ce sont tout de même plus de 11'000 lettres qui ont été adressées aux aînés de plus de 75 ans, vivant en appartement dans notre ville.

L'état-major DIAM a été alarmé dans le cadre de l'exercice « Léman 16 » du 15 septembre, dont le thème choisi était une explosion, suivie d'un incendie, sur un bateau de la CGN, ceci au large de Lausanne. Ce sont près de 500 personnes qui ont été mobilisées le jour en question.

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

La PJ, outre le travail résumé ci-après par ses six brigades, a répondu à près de 850 demandes de naturalisation (584 en 2015). Elle a également été très active dans l'opération « Strada », puisque le bilan après trois années d'activité fait ressortir, sur l'ensemble des cas traités au niveau cantonal, les pourcentages suivants pour la ville de Lausanne : 71% pour les affaires de stupéfiants, 54% pour les affaires de patrimoine et 78% pour les autres affaires.

Pour la deuxième année consécutive, un officier de police roumain a été intégré à la PJ. Cet agent permet de progresser plus rapidement dans des enquêtes impliquant des ressortissants des pays de l'Est.

Brigade du patrimoine

Par rapport à l'année précédente, le nombre de délits traités en 2016 par le personnel de cette brigade a été sensiblement le même. Par contre, le nombre d'auteurs déférés a augmenté de près de 8% (745 auteurs déférés pour 1'312 délits en 2016 par rapport à 691 auteurs déférés pour 1'298 délits en 2015). Cette brigade s'est montrée davantage proactive dans le domaine des jeux illégaux, avec huit opérations menées (contre deux en 2015).

Brigade de l'intégrité

Le personnel de cette brigade a traité, notamment, 70 levées de corps et quatre brigandages à main armée. 207 personnes ont été déférées pour des violences physiques (voies de fait et lésions corporelles).

Parmi les faits marquants, relevons un cas de brigandage au couteau perpétré contre un commerçant qui regagnait son domicile. Trois hommes masqués l'ont agressé avec un spray au poivre et lui ont asséné deux coups de couteau dans le dos afin de lui dérober la recette qu'il transportait (CHF 10'000.-). Après un mois et demi d'investigations, les auteurs et un comparse ont été interpellés et déférés devant la justice.

Brigade des stupéfiants

Comme chaque année, la lutte contre les réseaux de trafiquants de stupéfiants est restée un objectif prioritaire de cette brigade. Ses membres exercent constamment une forte pression sur les dealers au sens large, soit les grossistes, les petits revendeurs de rue et les mules (personnes ingérant et transportant la drogue dans leur corps). Des opérations d'envergure ont été menées à l'encontre d'une vingtaine de réseaux. En 2016, ces actions ont permis de saisir notamment 17.5 kg de cocaïne (contre 10.6 kg en 2015), 2.1 kg d'héroïne (contre 7.5 kg en 2015), la somme totale de CHF 394'000.- et ont également conduit à la mise en détention de 85 grossistes ou importants dealers (cas graves).

L'augmentation des saisies de cocaïne s'explique en partie par une saisie unique de 5.3 kg. Mais même sans cette affaire, les quantités sont malgré tout à la hausse. Pour ce produit, l'année 2016 restera une année record, qui confirme la tendance haussière de la quantité de cocaïne disponible sur le marché.

Concernant les saisies d'héroïne, il est probable que la baisse s'explique par un déplacement ou par la dilution des stocks, car durant l'année les membres de la brigade ont interpellé un nombre très proche de trafiquants d'héroïne (33 en 2016 contre 30 en 2015).

Au sujet du cannabis, il convient de relever le cas particulier d'un démantèlement d'une plantation de 5'600 pieds de marijuana et la saisie de 32 kg de haschisch.

Finalement, au niveau du deal de rue, le nombre d'arrestations est en légère baisse (201 en 2016 contre 212 en 2015).

Brigade des mœurs

Comme l'an passé, le nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle à l'endroit de victimes mineures et majeures est resté stable. Cette stabilité se vérifie également pour les cas de maltraitance sur les mineurs et les cas graves de violences domestiques.

La cellule spécialisée est régulièrement présente dans la zone de prostitution de rue et dans les salons de massages afin de prévenir ou de détecter toute contrainte sur les travailleurs et travailleuses du sexe. Durant l'année en question, différentes enquêtes ont été diligentées dans le but de rassembler des éléments pertinents pour permettre au Ministère public de se déterminer quand à l'existence – ou non – de réseaux en provenance d'Afrique et des pays de l'Est.

Brigade de la jeunesse

Le nombre de mineurs déferés devant la justice est, cette année à nouveau, en légère baisse par rapport aux situations antérieures. Le travail de proximité et les actions préventives semblent porter leurs fruits. Les membres de cette brigade restent toujours vigilants, en particulier sur des cas de jeunes pouvant être influencés par des orientations extrémistes.

Pour sa part, la chargée de prévention affectée à cette brigade a toujours autant de peine à satisfaire les multiples demandes d'interventions qui lui parviennent de la part des partenaires. L'augmentation du nombre d'élèves ces prochaines années ne fera qu'accroître cette situation.

Brigade des cambriolages

Cette récente brigade a poursuivi ses missions visant à identifier et à déferer les cambrioleurs agissant en ville. Afin de déstabiliser la logistique mise en place par des bandes organisées de cambrioleurs, des enquêtes ont été ouvertes à l'encontre de receleurs. Pour exemple, l'une d'entre elles a permis d'interpeller un individu qui avait mis en place une importante structure d'exportation de matériel volé. L'enquête a pu démontrer que cet individu avait réalisé des gains portant sur plusieurs centaines de milliers de francs, depuis 2010, gains qui avaient été investis dans l'achat de propriétés à proximité de Casablanca. Ces biens sont actuellement saisis par les autorités marocaines. Au cours des quatre premiers mois de cette enquête, six auteurs ont été interpellés et plus de 100 délits élucidés.

Dans cette brigade, certaines enquêtes sont menées par le biais des réseaux sociaux. L'une d'elles a permis d'identifier une bande organisée en lien avec la mafia locale de Iasi en Roumanie. De cette manière, plus de 50 cambriolages d'appartements de luxe à Lausanne et Genève ont pu être élucidés.

POLICE-SECOURS (PS)

Après trois années de baisse d'affilée, le nombre d'interventions et de sollicitations s'est plus ou moins stabilisé, puisqu'on enregistre une faible hausse de 3.57% des cas en 2016, à 30'945 (29'877 en 2015). Il est à relever une belle collaboration avec la division PPM pour assurer les présences sur les sites sensibles, notamment à Chauderon, à la Riponne et au Mudac.

Hormis les saisies de stupéfiants faites en cours d'enquête par la brigade spécialisée, dans le travail courant de lutte contre le deal de rue, le personnel des différentes divisions du CP a procédé à 3'063 saisies de stupéfiants, dont 689 sans auteurs. Cela représente un total de 14.330 kg de produits stupéfiants saisis, lesquels s'additionnent aux séquestres de la PJM.

Quant à l'horaire dit « 4x4 », il a fait l'objet d'un sondage afin d'examiner des pistes d'amélioration. Les retours du personnel montrent clairement qu'il peut être maintenu tel quel. Dès lors, aucun changement n'a été opéré au 1^{er} janvier 2017.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

En matière de sécurité routière, une dégradation a été enregistrée, notamment en ce qui concerne les accidents (903 contre 759 en 2015) et les blessés (366 contre 322 en 2015), ceci malgré 5'416 contrôles de vitesse et 21 campagnes de prévention. Les accidents avec ivresse le démontrent clairement avec une hausse de 63% des cas d'ébriété au volant (116 cas

contre 71 en 2015). Un même constat est dressé dans le domaine des amendes d'ordre de stationnement (+4.66%). Le seul secteur réjouissant, celui des infractions pour excès de vitesse et/ou feux rouges aux intersections, affiche une baisse de près de 12%.

Campagnes de prévention

21 campagnes de prévention ont été relayées (dix nationales, sept cantonales et quatre lausannoises). Quatre ont donné lieu à des contrôles de circulation préventifs « Stop avant le choc » (rentrée scolaire); « See You » (campagne de la lumière); « E-Bike » et « Respectez notre sécurité » (campagne en faveur des ouvriers de chantiers). Divers exposés ont été dispensés auprès de partenaires.

Contrôles de la vitesse

Malgré un nombre inférieur de contrôles, une augmentation des dénonciations est constatée. Les trois installations d'indication instantanée de la vitesse ont, quant à elles, sensibilisé 4'012'133 conducteurs (3'605'344 en 2015). Au total, 76'691 automobilistes ont fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse (+25.67% par rapport à 2015).

Sur le réseau urbain, 29 conducteurs ont été flashés à plus de 90 km/h (18 en 2015). La vitesse la plus élevée enregistrée était de 131 km/h à l'avenue de Provence.

Dans les zones suburbaines limitées à 80 km/h, 11'606 conducteurs ont été dénoncés (8'778 en 2015). Une haute vitesse à 156 km/h a été enregistrée à la route des Paysans.

Contrôles à l'éthylomètre

Une augmentation sensible du nombre de personnes contrôlées est à signaler (7'264 contre 6'228 en 2015), ayant pour corollaire une hausse conséquente du nombre d'ivresses (+26.19% globalement par rapport à 2015). 116 cas l'ont été lors d'accidents au cours desquels 1'542 personnes ont été contrôlées. Lors des contrôles systématiques réalisés, 327 personnes se trouvaient en état d'ébriété sur les 5'722 contrôlées.

Contrôles aux carrefours

Le nombre de conducteurs dénoncés pour excès de vitesse aux intersections est une nouvelle fois à la baisse depuis 2014. Quant aux passages enregistrés sur les 31 installations en service, ils baissent de 10.7%. Par contre, le ratio entre conducteurs dénoncés (78'500 en 2016 contre 89'074 en 2015) et passages enregistrés reste stable avec environ 0,13%. La mise hors service de plusieurs appareils de surveillance (César-Roux – Caroline et César-Roux – St-Martin – Grey – Blécherette) en raison de travaux toujours en cours pour certains pourraient expliquer ce constat.

Infractions de circulation et de stationnement

Pour 2016, 369'442 infractions ont été dénoncées, soit une hausse de 4.66% par rapport à l'an dernier. Cette courbe ascendante se reflète de manière plus modérée en soirée avec +1.97% (23'002 cas contre 22'557 en 2015). Les évacuations ou dépannages sollicités par le CP sont en baisse de 16.6%. Le parcage illicite sur les trottoirs reste lui assez stable (3'410 cas en 2016 contre 3'391 en 2015).

Accidents de circulation

Malgré les multiples campagnes de prévention et actions menées cette année, force est de relever une augmentation non négligeable des accidents (constats), puisque 903 rapports ont été établis, contre 759 en 2015 (+19%). Les fuites après accidents représentent toujours près d'un tiers des cas. Sur le front de la conduite en état d'ébriété, même constat (+28% lors de contrôles spontanés et +63% lors d'accidents). Cette tendance coïncide avec le nombre de blessés (+14%). Les piétons ne sont pas en reste avec 77 victimes (+17%), dont 21 enfants (+91%). Par contre, les accidents impliquant le LEB ont passé de 10 cas en 2015, à 6 en 2016, dont un seul a engendré des lésions corporelles. Pour conclure, un seul accident mortel est à déplorer contre 2 en 2015.

Evolution des accidents de la circulation

	2012	2013	2014	2015	2016
Accidents de circulation (constats)	1'054	915	854	759	903
Personnes blessées	448	375	326	322	366
Personnes tuées	1	1	2	2	1
Fuites après accident	339	285	276	228	276
Piétons victimes	87	83	64	66	77
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	13	18	18	11	21

PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

La division PPM a mené à terme le projet d'agrandissement et de rénovation du poste de police d'Ouchy. Répondant aux normes actuelles en matière d'accueil du public, les nouvelles surfaces de travail ont permis d'y affecter l'équipage du poste de police mobile. Dans le même temps, le poste de police de Cour a fermé définitivement ses portes. L'offre de sécurité publique dans ce secteur demeure garantie par le personnel du poste d'Ouchy.

En ce qui concerne le projet d'externalisation des missions dévolues au bureau des objets trouvés, un partenaire social externe a refusé de reprendre cette activité. Ce sont désormais deux collaboratrices qui assurent la mission qui a été rationalisée pour permettre un service correct, tant à la réception du bureau à la place de la Riponne qu'au téléphone.

La nomination de plusieurs nouveaux cadres a donné un nouveau souffle à l'activité préventive et visible des postes de quartier.

La division reste attentive aux possibilités d'extension ou de repositionnement des structures policières dans les quartiers afin de répondre encore mieux aux attentes de la population.

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

Après la baisse importante du nombre d'infractions de 2013 à 2015, l'année 2016 se caractérise par un niveau total de ces dernières similaire à celui de 2015 (voir tableau ci-après). Il convient parallèlement de relever une légère baisse du nombre des infractions au Code pénal de -6% en 2016 (-22% en 2015) qui s'explique principalement par une diminution du nombre d'infractions au patrimoine (-10%).

Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2015		2016		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	17'274	24.4%	16'210	27.5%	-6%
dont					
Total vie et intégrité corporelle	874	78.3%	884	79.5%	1%
Total patrimoine	12'949	14.2%	11'710	16.6%	-10%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	6'092	91.1%	6'408	89%	5%
Loi sur les Étrangers (LEtr)	2'028	99.8%	2'121	100%	5%
Autres lois fédérales annexes	24	87.5%	140	95%	483%

© OFS, Neuchâtel 2016

SERVICE DE PROTECTION ET DE SAUVETAGE (SPSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- secourir et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens
- prévenir les atteintes/protéger les personnes, les animaux et les biens
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulances	41.80	41.50	41.80	41.75
Centre de formation de la RAMA	7.20	7.20	7.20	6.20
Direction SPSL	29.50	28.10	29.80	28.65
Pompes funèbres officielles	11.00	11.00	11.00	11.00
Protection civile	18.80	17.00	18.70	18.00
Sapeurs-pompiers	121.50	127.50	122.50	127.50
Total service	229.80	232.30	231.00	233.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Ambulances	46	41.50	48	41.75
Centre de formation de la RAMA	8	7.20	7	6.20
Direction SPSL	32	28.10	34	28.65
Pompes funèbres officielles	11	11.00	11	11.00
Protection civile	17	17.00	18	18.00
Secours et incendie	128	127.50	128	127.50
Total service	242	232.30	246	233.10

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	2
Total service	0	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	8	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	4
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	8

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le SPSL a rempli, en 2016, ses missions prioritaires de secours, de sauvetage et de prévention au profit des habitants. Ces missions ont représenté plus de 12'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités et collaborateurs du service.

Le SPSL intervient en outre régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales. Toutefois, ces interventions et opérations se font toujours à la condition que cela ne soit pas au détriment de la sécurité des citoyens lausannois.

Durant l'année sous revue, les sapeurs-pompiers ont mis en œuvre un système de décontamination des tenues d'intervention permettant de préserver la santé des intervenants et du personnel de la logistique au retour d'interventions.

Afin d'encadrer médicalement et de suivre l'état de santé des sapeurs-pompiers et des ambulanciers, un médecin-conseil est désormais directement rattaché à la direction du SPSL.

Le projet d'optimisation de la défense incendie et secours dans l'agglomération lausannoise a été formellement validé par la Municipalité, permettant ainsi de poursuivre l'analyse visant, notamment, à renforcer la complémentarité entre sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Dans le domaine de la formation des sapeurs-pompiers, le centre de formation de La Rama a enregistré en 2016 une fréquentation en nette hausse, nécessitant dans un futur proche des adaptations de ses infrastructures.

La fin de l'année a été marquée par le départ à la retraite du chef de service remplaçant, après une carrière de plus de 36 ans de service au profit de la sécurité et des secours de la Ville.

La visibilité des Pompes funèbres officielles (PFO) a pu être renforcée, notamment par une présence au Forum de l'Hôtel de Ville et par l'acquisition de deux nouveaux corbillards de type « limousine », augmentant ainsi la prestance des cérémonies pour lesquelles les PFO sont mandatées.

Finalement, il s'agit de relever la participation du SPSL à des engagements d'envergure cantonale, voire nationale ou internationale. Il y a lieu de mentionner en particulier la prise en charge de l'organisation du dispositif médico-sanitaire de la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres sur sol valdo-fribourgeois, entre Payerne et Estavayer-le-Lac ; la participation avec de nombreux intervenants à l'exercice du plan multilatéral franco-suisse de secours du lac Léman intitulé « Léman 16 » et, finalement, la participation active à la présentation de la protection de la population, hôte d'honneur du Comptoir suisse se déroulant à Beaulieu.

Plus généralement, la reconfiguration des directions intervenue lors du changement de législature a permis, au cours du second semestre, la dynamisation des synergies entre le SPSL et le Corps de police.

SAPEURS-POMPIERS

PRINCIPALES TÂCHES (SUR LES PLANS LAUSANNOIS ET CANTONAL)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels

- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité incendie lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans les aspirants sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers professionnels en formation)

2012	2013	2014	2015	2016
120	120	124	123	121

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeurs-pompiers)

2012	2013	2014	2015	2016
131	138	125	141	136

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site d'Epalinges

2012	2013	2014	2015	2016
—	—	—	46	51

A la suite de la signature d'un contrat de partenariat entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges en 2015, l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires du site d'Epalinges apparaît dans ce rapport.

Interventions

Au nombre de 2'115, les interventions sont en augmentation de 33 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 79% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit :

	2015	2016
Interventions pour le SDIS	1'055	1'096
Autres	1'027	1'019
Total des interventions	2'082	2'115

Le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé des sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à raison de 2'028 interventions (+41) et le DPS, site d'Epalinges, à raison de 87 interventions (-8).

Il est à noter que le groupe d'appui tactique feu (GATF) des sapeurs-pompiers professionnels du SPSL est notamment intervenu en collaboration avec le Détachement d'action rapide et de dissuasion de la gendarmerie vaudoise (DARD) lors d'une opération en Valais, pour un forcené retranché dans son domicile.

Pour la première fois, le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) a procédé à l'évacuation sanitaire en façade d'une personne de plus de 200 kg sur le territoire lausannois.

Types d'interventions

	2015	2016
Déclenchements d'alarmes automatiques	530	453
Incendies	493	493
Sauvetage de personnes et d'animaux	137	215
Désincarcérations	26	24
Groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux	20	21
Protection de l'environnement	264	387
Interventions techniques	580	465
Eléments naturels	32	57
Total	2'082	2'115

Répartition géographique des interventions

	2015	2016
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'638	1'670
Sur le territoire d'autres communes	444	443
Hors canton de Vaud	—	2

Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été nécessaire à six reprises (-2).

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à 29 reprises (+13).

Territoires forains

La défense incendie et secours des territoires forains est assurée par les DPS régionaux, selon la liste suivante :

- territoire forain de Vernand par le DPS de la Mèbre ;
- territoire forain de Montheron par le DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par l'entité sapeurs-pompiers SPSL.

Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25)

Le 15 septembre, la Municipalité de Lausanne a donné son accord de principe à la poursuite du projet VIDIS 20-25. Afin de poursuivre les travaux, deux commissions ont été créées le 20 décembre, l'une représentant les autorités municipales des communes concernées, dont la Ville de Lausanne, et l'autre composée des commandants des SDIS.

Développement du centre de formation de La Rama

Fort de l'excellente collaboration constatée et reconnue avec l'ECA lors de la construction du simulateur incendie, la Municipalité a donné un préavis favorable à la construction d'un nouveau bâtiment multi usages sur le site de La Rama. Ce bâtiment vise à compléter et à étendre l'instruction de la protection respiratoire au profit des sapeurs-pompiers lausannois et vaudois.

Création de l'Union Musicale de la Sécurité Lausanne (UMSL)

Après plusieurs mois de travaux, les comités de l'Union Instrumentale de Lausanne (fanfare des sapeurs-pompiers du SPSL) et de la fanfare du corps de police se sont accordés pour dissoudre ces dernières et créer, le 13 janvier, l'UMSL, fanfare officielle du CP et du SPSL.

Prestations pour le Tribunal des mineurs des cantons de Vaud et du Valais

Durant l'année, les sapeurs-pompiers ont reçu dans leurs murs dix jeunes, coupables de départs d'incendies, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

Collaboration des sapeurs-pompiers avec d'autres services communaux et divers partenaires

Tout au long de l'année, les sapeurs-pompiers ont mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- engagement des ressources lausannoises lors de l'exercice « Léman 16 » du 15 septembre, au large de Vidy, organisé par l'Etat-major cantonal de conduite, pour un incendie à bord d'un bateau de la Compagnie Générale de Navigation comprenant 150 passagers ;
- services de prévention dans le cadre de l'assemblée générale de la société Nestlé et de ses 150 ans à MCH Beaulieu, des 20 km de Lausanne et des fêtes du Bois, des opérations de police « Euphrate III » et « Dantes II » et du cortège du collectif unitaire contre les spéculations des matières premières ;
- dispenser les cours de mesures d'urgence dans le domaine de la lutte contre le feu, au Centre de formation de La Rama, pour les employés de la Ville de Lausanne ;
- travaux de levage à l'aide de la grue au profit de différents services de la Ville de Lausanne ;
- mise en place des pontons à l'aide de la grue, service de prévention circulation et engagement du bateau de sauvetage en faveur du Triathlon de Lausanne ;
- mesures des concentrations de gaz dans le digesteur de la ferme des Saugealles ;
- essai des colonnes sèches dans les tunnels des métros m1 et m2 ;
- tournage d'un film avec la RTS sur le domaine de la désincarcération ;
- promotion des sapeurs-pompiers dans le cadre du Tour de Romandie et de l'opération Athéna du Comptoir Suisse, sur le stand de la protection de la population ;
- diverses présentations aux SDIS du canton, des engins spécifiques mis à disposition par l'ECA.

Matériel et équipement

L'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) ont mis à disposition des sapeurs-pompiers le matériel suivant :

- 19 appareils respiratoires à circuit ouvert ;
- 15 appareils respiratoires à circuit fermé pour les engagements de longue durée ;
- remplacement de 185 radios portables pour le personnel ;
- un drone permettant d'effectuer des reconnaissances aériennes de sinistres conséquents ;
- remplacement de 30 tenues de feu complètes pour les détachements éclairage lourd et décontamination ;
- nouvelles tenues de décontamination pour les interventions dans les domaines bactériologique et chimique (ABC) ;
- deux pompes pour transvaser des produits chimiques lors d'interventions ABC.

Dans le cadre du budget de fonctionnement 2016, deux défibrillateurs automatiques pour les véhicules des officiers et un appareil de mesure pour les transports ont été acquis.

Véhicules

Dans le cadre des autorisations d'achats 2015, un fourgon de transport mi-lourd de personnel et de matériel spécial d'intervention a été livré en 2016.

En ce qui concerne les autorisations d'achats 2016, un fourgon de transport de matériel spécial d'intervention et un élévateur à fourches ont été acquis. Ils seront livrés en 2017.

En remplacement d'un véhicule n'assurant plus la sécurité des intervenants du site d'Epalinges, ladite commune a fourni au SDIS un véhicule pour les chefs d'intervention.

De plus, l'ECA et la DGE ont mis à disposition des sapeurs-pompiers les véhicules suivants :

- remplacement d'un véhicule de transport de tuyaux, propriété de la Ville de Lausanne, par la mise à disposition d'un module tuyaux ;
- un semoir à produit absorbant pour les interventions ABC.

Formation du corps professionnel

Cette année encore, la formation s'est concentrée sur le fonctionnement et l'utilisation des nouveaux véhicules et de l'ensemble du matériel acquis par la Ville de Lausanne ou mis à disposition par l'ECA et la DGE.

Des exercices de sections se sont déroulés au cours de cette année avec comme thèmes :

- la mise en application des actions opérationnelles et des procédures d'engagement, sur le site du simulateur incendie de La Rama ;
- la sensibilisation du personnel aux dangers lors d'interventions dans une ferme ;
- l'engagement sur feux de véhicules transportant des produits chimiques, sur le site de la CIMO à Monthey ;
- le calcul et une mise en pratique d'un transport d'eau depuis le lac Léman en direction de la Vallée de la Jeunesse.

Dans le cadre de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) sur la participation des gestionnaires d'infrastructures aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires, une formation sur les infrastructures du Morges-Bière-Cossonay (MBC) a permis de mettre à niveau les compétences techniques des sapeurs-pompiers en matière d'intervention en milieu ferroviaire.

La mise en application du cursus de formation professionnel ainsi que les cours cantonaux et fédéraux ont permis au personnel occupant de nouvelles fonctions d'acquérir les connaissances de base nécessaires relatives à leurs nouvelles responsabilités.

De nombreuses formations ont été dispensées pour permettre aux groupes spécialisés comme le GRIMP, le GATF et le groupe débriefing (GD SPSL) d'assurer leurs missions quotidiennes.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques sur les feux d'aéronefs à Teeside (Angleterre), sur les feux d'installations pétrolières à Vernon (France) et sur les phénomènes thermiques à Bourg-en-Bresse (France).

De manière à consolider les connaissances des cadres dans la conduite des opérations de secours, le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève a mis sur pied un cours d'une semaine permettant à deux officiers lausannois d'engager, à l'échelle 1/1, les ressources humaines et les moyens techniques genevois sur un feu de voitures au parking souterrain du pont du Mont-Blanc à Genève ainsi que lors d'un feu de cellule à la prison de Champ-Dollon. Fort des enseignements tirés lors de ce stage, une formation de même type a été dispensée aux cadres sapeurs-pompiers du SPSL. Ces derniers ont, par ailleurs, effectué un stage de formation de trois jours au SIS de Genève alors que les collaborateurs se rendaient au SIS de Neuchâtel afin de découvrir un environnement différent avec ses avantages et ses contraintes.

Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels

L'Ecole latine 2016 a débuté le 2 septembre sur le site du centre d'instruction et de formation de Versoix et se terminera le 12 mai 2017. Composée de 23 aspirants romands, dont 2 lausannois, elle permet à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que 10 instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL sont engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Sur 17 aspirants issus de l'Ecole latine 2015, 15, dont 2 lausannois, ont réussi leurs examens finaux pour l'obtention du brevet fédéral.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

Dans le courant 2017, le projet de rapprochement et de synergie entre le centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA à Pully et la CAE des sapeurs-pompiers du SPSL, sur le plan de la technique et de la domotique, deviendra effectif et induira un certain nombre de changements.

Afin de s'y préparer dans les meilleures conditions, le personnel permanent de la CAE a été largement mis à contribution en 2016, dans le cadre de groupes de travail, et s'est vu proposer un repositionnement professionnel.

Sur le plan opérationnel, les chefs d'intervention ont pu compter sur les compétences des opérateurs en exploitant efficacement le véhicule de transmission cantonal (VTC), que ce soit dans le cadre d'exercices comme « Léman 16 » ou lors de cas réels tels qu'une explosion à Lausanne, des feux importants à Puidoux, Renens, Lausanne et lors d'une intervention chimique à Romanel-sur-Lausanne.

Après une période d'adaptation, le nouveau plan radio du SDIS Lausanne-Epalinges est entré en fonction. Les nouveaux indicatifs ont été assimilés par l'ensemble du personnel. Ils permettent, dès lors, de répondre aux recommandations édictées par l'ECA.

Depuis le 1^{er} juillet, le chef de la CAE a été détaché auprès du CTA afin de compléter l'équipe chargée de préparer la mutation de l'ancien système d'aide à l'engagement (SAE) dans le nouvel environnement ProSDIS. Il collabore au paramétrage du programme du SAE afin qu'il réponde parfaitement aux attentes des sapeurs-pompiers du SPSL et de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires du canton en proposant de nouvelles perspectives d'engagements opérationnels.

Le chef de la CAE a également reçu comme mandat de coordonner et d'adapter les infrastructures techniques et opérationnelles de la caserne du SPSL et d'élaborer et dispenser la formation des opérateurs du CTA sur ce nouvel outil.

Corps de sapeurs-pompiers volontaires

Les groupes de conduite des détachements d'appui (DAP) des sites de Lausanne et Epalinges ont tenu 11 séances chacun, qui leur ont permis de consolider les structures de conduite et administratives, ceci suite à la signature du contrat de droit administratif entre les deux communes. Ils ont également géré et suivi toutes les missions d'intervention et de prévention confiées aux deux sites.

Formation

La mise à niveau des connaissances, en collaboration avec le responsable de la formation cantonale, et la mise en application du cursus de formation des sapeurs-pompiers volontaires a permis de consolider les automatismes.

Une école de formation du détachement de premiers secours/unité d'appui du poste permanent (DPS/UAPP) a été créée afin de transmettre les connaissances de base aux futurs intervenants qui intégreront le DPS du site d'Epalinges ou le DPS Lausanne en tant qu'UAPP.

Le détachement spécialisé dans le domaine de la décontamination de personnes en masse a suivi sa formation continue et collaboré avec les spécialistes ABC du détachement poste médical avancé (DPMA) du SPSL.

Les membres du détachement éclairage lourd, qui ont la responsabilité d'alimenter en électricité et d'éclairer une grande surface, dans l'ensemble du canton, ont suivi plusieurs formations spécifiques, propres à leur domaine d'activité.

Le personnel du DPS, site d'Epalinges, a été formé à des missions particulières afin de venir en appui au DPS, site de Lausanne, lors d'engagements dans les infrastructures du m2.

Un recrutement cantonal a eu lieu le 2 novembre dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) et de l'ECA. Pour le SDIS, huit (-15) nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés pour le site de Lausanne et sept pour le site d'Epalinges.

Encadrés par 10 moniteurs professionnels et volontaires, les 27 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi leur formation annuelle.

Le groupement JSP du SDIS Lausanne-Epalinges a organisé la journée des moniteurs-cadets, le 12 mars, ainsi que la journée technique des JSP vaudois, le 11 juin, toutes deux sur le site du Centre de formation de La Rama.

De nombreux JSP en ont profité pour travailler sur le simulateur incendie, découvrir de nouvelles matières telles que la désincarcération, les différents moyens d'extinction et la présentation du chien « Zippo » de la gendarmerie vaudoise, chien qui a la particularité d'être spécialiste en détection de produits inflammables. Ils ont également pu découvrir le soutien sanitaire opérationnel (SSO) du SPSL.

Ils ont en outre participé à plusieurs manifestations telles que la vente du Mimosa, la fête du Bois, le Téléthon et la journée de la société de développement de Vers-chez-les-Blanc.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2015	2016
Services assurés	124	18
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	548	101

Il convient de relever que ces chiffres sont en nette diminution en raison de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2015, des nouvelles normes de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) qui n'obligent plus les organisateurs, selon des critères bien précis, à assurer une présence des sapeurs-pompiers.

POLICE DU FEU

PRINCIPALES TÂCHES

- faire appliquer les directives des Associations des établissements cantonaux d'assurance incendie, de l'ECA ainsi que les dispositions légales communales et cantonales

La police du feu conseille les architectes lors de l'établissement d'avant-projets de construction, examine les dossiers de mise à l'enquête et émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, elle valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.) imposées aux organisateurs.

Statistiques

	2012	2013	2014	2015	2016
Dossiers de construction ou de transformation	405	375	604	649	607
Séances diverses	372	352	402	502	378
Visites de fin de travaux	477	403	532	488	409
Visites sur site pour prise de décision	—	—	25	150	49
Examens de situation et visites pour des manifestations	521	561	616	551	594
Dossiers d'intervention Ecaplan	—	30	54	55	45

Modifications de dossiers d'intervention	—	147	252	385	394
Mise en service de détection	—	37	54	35	40
Exercices d'évacuation	12	17	12	14	16

Par rapport à l'année 2015, les prestations fournies par la police du feu sont nombreuses tout en restant stables.

AMBULANCE SP SL / SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION (SMUR)

PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle de tous les patients en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport
- répondre 24h sur 24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR)
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, le détachement poste médical avancé ou le binôme de conduite sanitaire Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS)

Evolution de l'effectif des ambulanciers

2011	2012	2013	2014	2015	2016
*40	*40	*40.8	*40.8	*40.8	*41.75

*sans le personnel du secrétariat et les auxiliaires (calcul en ept)

L'augmentation d'effectif est consécutive à la création d'un poste à 50% de formateur sanitaire entièrement financé par l'ECA.

17 auxiliaires (ambulanciers ES et techniciens ambulanciers) constituent une ressource indispensable pour compléter les équipages d'intervention.

Evolution de l'effectif du détachement du poste médical avancé

2011	2012	2013	2014	2015	2016
65	71	65	64	74	71

L'entité Ambulance SP SL (A SP SL) dispose d'un équipement technique et médical de pointe. Son effectif, appuyé par les auxiliaires, permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit. Le DPMA, quant à lui, se repose sur près de 71 personnes, dont 12 médecins (miliciens volontaires, hormis le chef DPMA et son remplaçant, tous deux professionnels aux A SP SL).

Outre les interventions en ambulances, les A SP SL assurent les spécialisations et prestations suivantes :

- desserte du SMUR (conduite du véhicule et assistance du médecin);
- GRIMP;
- ambulancier chef des secours;
- débriefing psychologique (GD SP SL);
- encadrement pour les étudiants ambulanciers en stage de formation professionnelle;
- représentation à la commission extra-parlementaire pour les mesures sanitaires d'urgence (CMSU) et les groupes de travail y affiliés;
- représentation de la Ville de Lausanne au bureau sanitaire des manifestations;
- représentation vaudoise à l'Organe sanitaire de coordination (OSANC) du Service sanitaire coordonné (SSC) de la Confédération suisse.

Interventions

Le nombre de missions d'urgence accomplies par les ambulances a enregistré un léger recul pour s'établir à 7'337 (-3.6% par rapport à 2015). Les patients sont à parité entre hommes et femmes et les cas de maladie représentent 76.7%. Les mois les plus chargés ont été mars et décembre, avec respectivement 666 et 677 missions. Aucune explication rationnelle ne peut être avancée s'agissant de la baisse du nombre annuel d'engagements, dans la mesure où les ambulances sont alarmées par le 144 selon le principe de la proximité sur tout le territoire cantonal. Néanmoins, les A SP SL restent encore et toujours le service d'ambulances vaudois qui effectue le plus grand nombre de missions d'urgence. La patientèle est composée en majorité de personnes âgées de 60 ans et plus (52%). La tranche la plus représentative est celle des 81-90 ans, avec 19.5% du total. Plus de 93% des P1 (intervention sur le lieu même de l'événement, avec une atteinte probable des fonctions vitales) sont effectuées dans un délai de réponse (temps écoulé entre l'alarme de l'ambulance et son arrivée sur le site) de 15 minutes. Le seuil de recommandation nationale est fixé à 90%.

Au volume des interventions d'ambulance, il convient d'ajouter :

- 2'045 missions SMUR;
- 19 missions GRIMP;

- 16 missions ACS/MCS ;
- 11 missions de soutien sanitaire opérationnel (SSO) du DPMA au profit des sapeurs-pompiers vaudois.

Dès lors, ce ne sont pas moins de 9'428 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel des A SPSL.

Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny (desservie par l'entreprise privée USR) a fléchi de 4.7% et celui de l'antenne de Mézières (desservie par l'entreprise privée STAR) de 0.9%, pour atteindre respectivement 2'156 et 1'636 missions. Les A SPSL sont en charge de la gestion de la facturation de ces deux bases.

Les missions médicalisées du SMUR sont, quant à elles, assurées en partenariat avec le Service des urgences du CHUV.

Relevons encore que le 1^{er} juillet, le nouveau médecin-conseil du SPSL à 30% a pris ses fonctions, avec la responsabilité médicale des A SPSL.

Statistiques

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'interventions	6'477	6'953	6'835	7'610	7'337
Nombre de personnes transportées	5'528	5'816	5'643	6'393	6'237
Nombre d'interventions sans transport	949	1'116	1'192	1'217	1'100
Nombre de missions SMUR	2'299	2'222	2'086	2'002	2'045
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	2'050	2'157	2'248	2'262	2'156
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'362	1'515	1'538	1'651	1'636

Dans le cadre de leur activité opérationnelle, les ambulanciers sont autorisés, par délégation *ad personam* du médecin-conseil, à appliquer des algorithmes de soins pré-hospitaliers. C'est ainsi qu'en 2016, ce sont 665 actes médicaux délégués qui ont été réalisés (+6.9%), avec une prédominance nette pour l'antalgie (453 cas, soit +20.2%).

Parallèlement, les A SPSL accueillent de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2016, ils ont été 185 à profiter de cette opportunité (contre 168 en 2015). La priorité est donnée à ceux qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence (stage professionnel). Le total cumulé des stages équivaut à 583 jours (contre 487.5 en 2015).

Collaborations (internes et externes)

Les partenaires externes principaux des A SPSL sont le Service de la santé public du canton de Vaud (SSP), le CHUV et la Fondation urgences santé (FUS). Le SSP est le partenaire incontournable des A SPSL, non seulement au travers du subventionnement institutionnel, mais également en termes de politique sanitaire et de demandes de prestations particulières (Bureau sanitaire des manifestations, Bureau ORCA sanitaire, représentation OSANC, DPMA, engagements opérationnels spécifiques, etc.). Les relations avec le CHUV reposent particulièrement sur l'exploitation commune du SMUR. Grâce à cette proximité, des places de stage ont été ouvertes aux ambulanciers dans différents départements du CHUV (neurologie, cardiologie, maternité et salle d'accouchement, hôpital de l'Enfance, etc.). Il faut encore relever que la centrale d'appels sanitaires urgents (CASU) 144 de la FUS, située dans le même bâtiment que les A SPSL, constitue le maillon essentiel de la gestion de la prise en charge des urgences pré-hospitalières.

D'autres pôles de collaboration avec diverses institutions sont également instaurés (équipe mobile d'urgence sociale (EMUS), Service des automobiles et de la navigation (SAN), Institut de santé au travail (IST), etc.).

Le DPMA, quant à lui, poursuit sa collaboration avec l'ECA pour tout ce qui a trait à l'exploitation du SSO, ainsi qu'avec les entités desservant les véhicules de soutien sanitaire (VSS) romands, dont font partie les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud. Dans ce domaine, le DPMA pilote également le Groupe romand de formation (GRF), lequel vise à uniformiser les connaissances et compétences des intervenants sanitaires en cas d'événement majeur. Les groupes d'appui samaritain (GAS), affiliés aux différentes sections vaudoises de samaritains, sont eux aussi des partenaires indispensables dans l'exploitation du poste médical avancé lors d'événements majeurs.

Matériel et équipement

Les ambulanciers et techniciens-ambulanciers sont maintenant équipés de l'uniforme cantonal, résultat d'une volonté commune des responsables d'exploitation des services d'ambulances et du SSP d'afficher une identité ambulancière unique. De plus, cinq moniteurs-défibrillateurs ont été remplacés par des appareils de nouvelle génération. Le montant total de l'opération s'est élevé à CHF 125'000.–, entièrement pris en charge par le SSP.

Véhicules

L'ambulance prévue au budget 2015 a été mise en circulation en juin 2016. Elle vient en remplacement d'un ancien véhicule (2008) qui a été remis au service d'ambulances du Nord-vaudois, sur décision du SSP qui amortit cinq des six ambulances du SPSL sur sept ans. De son côté, le DPMA exploite, depuis le mois d'octobre, un véhicule dédié au piquet de chef d'engagement.

Formation

Près de 3'100 heures de formation continue ont eu lieu en 2016, sous forme de stages, exercices pratiques, cours théoriques, séminaires, e-learning, etc. Selon les directives nationales de l'Interassociation de Sauvetage (IAS), chaque collaborateur doit justifier de 40 heures de formation continue par année. A cela s'ajoutent les formations liées à des spécialisations, telles que le GRIMP, l'ambulancier chef des secours, le débriefing et le DPMA.

Volontaires du détachement poste médical avancé (DPMA)

Le DPMA est constitué de volontaires, pour la plupart actifs dans le domaine de la santé (ambulanciers, infirmiers, médecins). Ceux-ci sont chargés de mettre en place et d'exploiter un poste médical avancé (PMA) lors d'événements particuliers (incendie, accident de la circulation, etc.) survenant sur le territoire vaudois (voire romand), ou pour les manifestations planifiées par la Ville de Lausanne. Les interventions du SSO, qui représentent la majorité des engagements sur alarme, sont réalisées au profit des sapeurs-pompiers du canton, lorsque ceux-ci sont confrontés à une intervention mettant à contribution leur organisme. Hormis ce type d'engagement, aucune intervention sur alarme n'est à signaler pour 2016. En revanche, le DPMA a été très fortement sollicité lors de la fête fédérale de lutte et des jeux alpestres d'Estavayer-le-Lac du 26 au 28 août. En effet, il a non seulement été chargé, sur mandat des services de la santé publique des cantons de Vaud et Fribourg, de planifier et d'organiser le dispositif médico-sanitaire (DMS), mais également de le conduire tout au long de la manifestation. Plus de 1'400 patients ont eu recours au DMS pendant les trois jours. L'engagement du DPMA a été récompensé par la médaille d'honneur de la gendarmerie fribourgeoise.

Sur le plan des exercices grandeur nature, il est à relever celui qui a eu lieu au mois d'avril à l'Ecole technique des métiers de Lausanne (ETML). Il s'agissait de déployer et coordonner l'activité de nombreux secouristes, dont le Groupe d'intervention sanitaire professionnel fribourgeois (partenaire du DPMA), dans le cadre d'une explosion, suivie d'un incendie, dans un immeuble. Outre la trentaine de figurants, les étudiants de l'école de soins infirmiers de la Source et les étudiants de 4^e année de médecine de la Faculté de biologie et de médecine (FBM) de l'UNIL, ont participé activement à cette simulation.

Depuis le 1^{er} avril, un collaborateur ambulancier est venu rejoindre le DPMA à raison de 50%, en qualité d'instructeur sanitaire. Il est directement subordonné au chef du DPMA et officie au profit des SDIS du canton de Vaud, à la demande de l'ECA, qui subventionne entièrement ce poste.

Depuis le 1^{er} octobre, une permanence est assurée par l'état-major opérationnel. Un officier (chef d'engagement) assure la conduite des moyens du groupe lors des alarmes ou pour tout DMS planifié.

Enfin, le DPMA a assuré le service médical des manifestations organisées ou soutenues par la Ville de Lausanne, telles que les 20 km, le Marathon, le Triathlon et le 1^{er} août.

Spécificités

Depuis plusieurs années, les A SPSL ont mis en place un programme de gestion de la qualité, répondant aux directives de reconnaissance des services de sauvetage édictées par l'IAS. En 2016, les efforts se sont concentrés sur :

- une enquête de satisfaction des patients ;
- la qualité des gestes de base de la réanimation cardio-respiratoire ;
- la bonne application de l'algorithme « douleurs thoraciques » ;
- l'analyse des délais de départ et de réponse des ambulances ;
- une enquête de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) auprès du personnel ;
- le bilan de la collaboration avec les AHPE.

En sus, un groupe de travail interne a été constitué afin de dégager les principales mesures à prendre pour améliorer la gestion des ressources humaines au profit des équipes d'intervention.

Du côté des activités particulières pour l'année sous revue, il convient de relever :

- la participation d'un équipage ambulancier à une simulation de désincarcération avec les sapeurs-pompiers professionnels du SPSL pour le tournage de l'émission de RTS La 1^{ère} « CQFD » (17 mars) ;
- les services sanitaires (planification et exploitation du poste médical avancé par le DPMA et les A SPSL) dans le cadre de l'assemblée générale de la société Nestlé (7 avril) et de ses 150 ans à MCH Beaulieu (24 juin) ;
- la mobilisation d'un équipage ambulancier pour la visite du Conseil fédéral à Lausanne (13 avril) ;
- la participation d'un équipage ambulancier à la journée de prévention des accidents de cyclistes, organisée sous l'égide de la police cantonale vaudoise, avec le soutien du Touring Club Suisse et du Bureau de prévention des accidents (Renens, 25 mai) ;
- la présence d'un équipage ambulancier à la place de la Navigation, dans le cadre de la retransmission sur écran géant des matches de l'Eurofoot en France (uniquement pour les matches classés « rouge » entre le 10 juin et le 10 juillet) ;
- l'engagement des A SPSL et du DPMA pour l'exercice EMCC « Léman16 » (15 septembre) ;
- la présence des A SPSL et du DPMA sur le stand de la protection de la population, au Comptoir Suisse, avec démonstrations et présentation au public (du 10 au 19 septembre).

PROTECTION CIVILE (PC)

PRINCIPALES TÂCHES

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- organiser et diriger les cours de compétence communale
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Evolution de l'effectif des professionnels

2011	2012	2013	2014	2015	2016
19	20	20	18	17	18

Un collaborateur est venu renforcer l'effectif en novembre 2016, comblant ainsi le poste d'instructeur laissé vacant depuis février 2015

Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2011	2012	2013	2014	2015	2016
1'069	1'035	1'112	1'188	1'270	1'250

Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi).

Huit cours ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations totalisant 850 jours de service. Il est à noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 254 jours de service pour les 20 km de Lausanne et 318 jours pour le Triathlon.

Le 15 septembre s'est déroulé l'exercice EMCC « Léman 16 ». Pour la protection civile, il s'agissait de :

- prendre en charge les impliqués valides au poste collecteur ;
- assurer le ravitaillement des forces d'intervention ;
- appuyer les partenaires pour le bouclage de la zone d'exercice.

A cette occasion, 111 personnes ont été mobilisées, totalisant 191 jours de service.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 17 reprises, nécessitant, dans certaines situations, la mise en place de mesures plus importantes comme :

- le soutien au Musée cantonal des Beaux-Arts, dans l'évacuation de biens culturels à la suite d'une inondation ;
- le soutien au Musée historique de Lausanne, dans l'évacuation de biens à la suite d'une inondation provoquée par de violents orages ;
- le soutien au Musée historique de Lausanne dans l'évacuation de biens à la suite d'une inondation engendrée par un incident technique ;
- l'appui des forces de police lors de la conférence sur la Syrie (Euphrate III) ;
- l'intervention en appui à la police municipale de Lausanne, lors d'une opération spéciale.

Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 100 personnes, respectivement 170 jours de service.

Heures réalisées par les professionnels

	2015	2016
Engagements et manifestations	1'075	1'250
Engagements en situation d'urgence	1'617	330
Total	2'692	1'580

Collaborations (internes et externes)

Une formation en matière de régulation du trafic s'est avérée nécessaire dans le cadre du concept « DELESTA ». Celle-ci a été mise en place avec la collaboration de la gendarmerie vaudoise. Il en a été de même lors de l'instruction relative à la battue (recherche d'une personne disparue). Par ailleurs, la remise à niveau dans le domaine de la protection atomique, biologique et chimique, a nécessité une collaboration entre le médecin ORCA, l'ECA, les sapeurs-pompiers, le DPMA, l'ORPC Ouest-Lausannois et le SSCM. Cette formation va se poursuivre en 2017. La collaboration s'est poursuivie avec le DPMA dans le cadre de l'instruction sanitaire de base ainsi que dans le travail sur l'évacuation des patients d'une place sinistrée. Enfin, un effectif de la protection civile a eu l'occasion de participer à l'exercice « CIMI », exercice destiné à la collaboration entre l'armée et les partenaires civils.

Matériel et équipement

Comme spécifié dans le rapport de gestion 2015, le SSCM a procédé à la livraison des nouvelles tenues PCi 15 VD. Celles-ci concernent, dans un premier temps, l'équipement des professionnels et des incorporés dans la formation d'intervention régionale (FIR).

Par la suite, une livraison annuelle va permettre d'équiper progressivement l'entier des effectifs. Ces opérations d'équipement sont gérées par la section logistique.

La construction de la Vallée de la Jeunesse a subi des travaux de remise en état, ainsi que le remplacement d'installations (installation de climatisation et revêtement de réservoir d'eau potable).

Répartition des locations

	Occupations	Nuitées
Grand-Vennes	9	236
Prélaz	7	444
Rouvraie	8	56
Total	24	736

La construction de Coteau-Fleuri a été louée jusqu'au 30 septembre par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Celle-ci reste toutefois en état de veille en cas d'accueil futur pour des réfugiés. La construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, pour l'opération « Accueil des sans-abri », depuis le mois de novembre et ce jusqu'au mois d'avril 2017.

A noter que les constructions du Mont-sur-Lausanne (Crétalais) et d'Epalinges (Ofréquaz), également occupées par l'EVAM jusqu'au dernier trimestre 2016, restent à disposition (état de veille) en prévision d'une nouvelle occupation.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés pour 2016 s'élève à 457. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

- 423 abris jugés en ordre (91%);
- 31 abris comportant des défauts graves (8%);
- 3 abris désaffectés (1%).

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 3 février à 13h30 par la centrale d'engagement et de télécommunications (CET) de la police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45, par l'ORPC. Il s'agissait de la deuxième année où le test est réalisé avec le système « Polyalert ». Deux sirènes n'ont pas fonctionné lors du premier cycle et cinq lors du déclenchement manuel. Relevons qu'en 2015, 47 sirènes n'avaient pas fonctionné.

Véhicules

Deux nouveaux véhicules (tout-terrain et de remorquage) sont venus remplacer les anciens de type PUCH devenus obsoletés. Ils ont été mis à disposition par le SSCM.

Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite et la cohésion de l'état-major;
- la prise en charge de personnes et l'accueil de celles-ci;
- la révision de l'engagement du matériel d'endiguement (EN), ainsi que la battue (recherche de personnes);
- le perfectionnement dans le domaine de l'analyse de la situation lors d'événements (suivi de la situation et de son évolution);
- la formation des cadres sanitaires au relevage ainsi qu'à la petite noria (transport jusqu'au PMA);
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier « DELESTA ».

Jours de service

Désignation	2015	2016
Cours effectués dans le cadre communal	6'229	5'381

Il convient de souligner que le nombre de jours de service effectués en 2015 a été particulièrement élevé à la suite de nombreuses interventions.

Engagement des volontaires et miliciens

Sur les 5'381 jours de service accomplis en 2016, 4'170 l'ont été pour la formation (cours de cadres et cours de répétition), 850 jours ont été effectués au profit des grandes manifestations sportives et 170 pour les engagements en situation d'urgence. L'organisation, qui comprend une structure en bataillon composée de huit compagnies, constitue un réservoir de 1'200 cadres et astreints miliciens. Relevons que toutes les prestations effectuées le sont majoritairement par cette structure de milice. 18 professionnels en assurent la gestion et l'encadrement. Les cours de répétition destinés à maintenir le niveau opérationnel de la milice ont touché les domaines de l'appui (pionnier et sauvetage), de l'assistance, de l'aide à la conduite (renseignements et télématique) ainsi que de la logistique. Ils représentent le 70% des activités, le solde étant essentiellement voué à la collaboration avec les partenaires de la Ville, à l'appui aux collectivités ainsi qu'aux interventions en situation d'urgence.

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

PRINCIPALES TÂCHES

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des utilisateurs)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

Locations

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit :

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud ;
- ECA avec le simulateur incendie ;
- utilisateurs externes.

Répartition des locations

	2015	2016
Jours de location	277 (30 samedis et 20 dimanches)	295 (41 samedis et 27 dimanches)
Nombre de personnes ayant bénéficié des infrastructures du CFR	15'862	18'428

Le nombre de jours de location d'infrastructures est en augmentation, tout comme le nombre d'utilisateurs. La fréquentation du simulateur incendie contribue en grande partie à cette augmentation (venue des SDIS de l'ensemble du canton, les soirs de semaine et le samedi).

Repas

	2015	2016
Personnel de La Rama (CFR ET PCi)	2'050	1'941
Livrés	6'044	5'729
Utilisateurs sans infrastructures	3'468	2'149
Utilisateurs avec infrastructures	7'133	5'140
ECA	*	3'352
Total	18'695	18'311

* L'ECA n'a pas fait l'objet d'un décompte spécifique en 2015.

Le nombre de repas préparés par les cuisiniers du CFR est en légère baisse par rapport à 2015.

Entretien du site – Quelques réalisations

- rénovation complète d'une salle de 16 places (salle 105) ;
- rénovation d'un bureau, transformé en salle de conférence de neuf places, avec système audiovisuel par écran plat ;
- remplacement du distributeur à boissons du hall d'entrée ;
- remplacement du linoléum par du carrelage dans quatre salles ;
- pose d'éclairage dans le local PCi sur la piste d'exercices ;
- révision complète du système de nettoyage des locaux sur la base de celui mis en place à la Vigie ;
- mise à disposition d'un bureau, au profit du DPMA.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demande des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures

Parc de véhicules

L'acquisition de deux nouveaux corbillards de type « limousine », en remplacement de deux véhicules vieux de respectivement 16 et 19 ans, a permis, d'une part, de répondre à la demande des familles en deuil de pouvoir effectuer le dernier voyage du défunt dans des véhicules répondant à leurs attentes et, d'autre part, de renouveler le parc véhicules vieillissant.

Développement de la visibilité

L'augmentation de la visibilité au public s'est traduite par la présence des PFO dans les locaux du Forum de l'Hôtel de Ville lors de l'exposition « La mort dans tous ses états », du 3 au 15 octobre. Cette exposition a permis à plus de 1'300 visiteurs de découvrir les pratiques métiers des pompes funèbres ainsi que les rites religieux liés au deuil.

A plusieurs reprises, les PFO ont pu se profiler grâce à des articles dans la presse ou des reportages dans des émissions TV.

Assainissement

Les diverses actions d'amélioration de la visibilité ainsi que les efforts de gestion entrepris au sein des PFO en 2016 ont permis de maintenir l'équilibre financier pour la deuxième année consécutive.

Les diverses actions menées durant l'année ont contribué à l'augmentation significative du nombre de Conventions pour obsèques futures conclues et signées.

Statistique

	2014	2015	2016
Services complets	692	702	658

SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

PRINCIPALES TÂCHES

- accueillir le public et renseigner les usagers
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CH	15.90	15.90	15.90	15.90
Bureau «Suisse - permis C»	9.10	9.10	9.10	9.10
Bureau des étrangers	13.20	13.20	13.20	13.20
Total service	38.20	38.20	38.20	38.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration CH	18	15.90	18	15.90
Bureau «Suisse - permis C»	11	9.10	11	9.10
Bureau des étrangers	14	13.20	14	13.20
Total service	43	38.20	43	38.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier n	31 décembre n
Administration CH	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	0

FAITS MARQUANTS

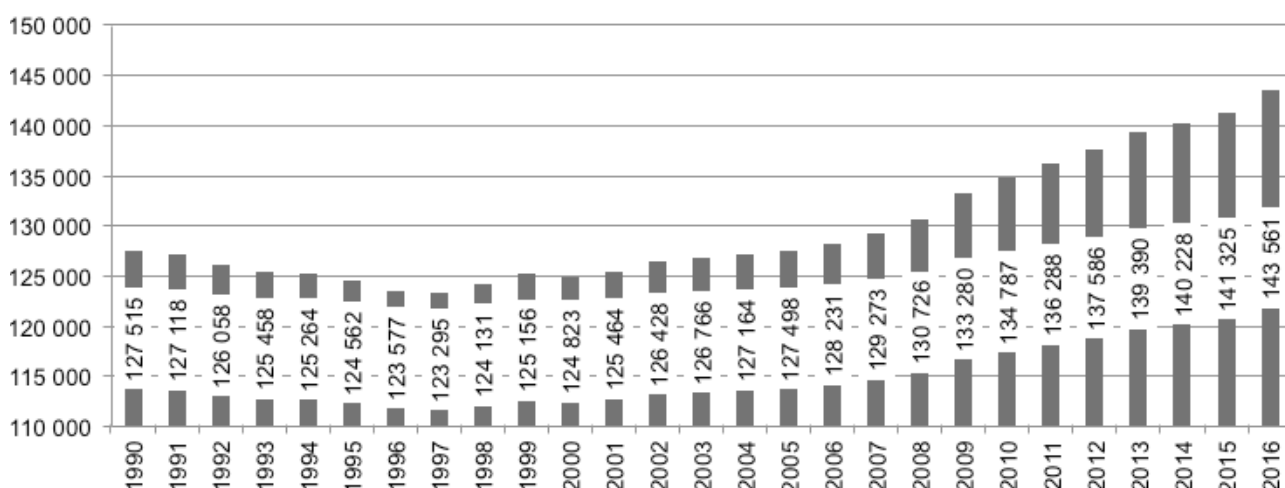
Evolution démographique et statistiques

La croissance démographique se poursuit pour la 15^e année consécutive. Entre les 31 décembre 2001 et 2016, la population lausannoise a augmenté de 18'097 personnes, soit 16'321 ressortissants étrangers et 1'776 nationaux.

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population de 2'236 personnes se répartit entre 1'238 ressortissants étrangers et 998 nationaux, ce qui constitue la seconde évolution la plus conséquente de ces 25 dernières années, juste après celle de 2'554 habitants constatée en 2009. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'956 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois, alors que la moyenne mensuelle s'élève à 1'584 arrivées.

Quant au pic de la population, c'est au 30 novembre qu'il a été constaté avec 144'086 habitants.

Evolution de la population lausannoise depuis 1990



Automatisation des transferts d'informations (ATI)

Par décret du Grand Conseil du 19 mars 2013, divers textes législatifs ont été modifiés, tels que la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants et celle du 2 février 2010 d'application de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants. Ces modifications ont permis à l'Administration cantonale des impôts et à la Direction des systèmes d'informa-

tion de l'Etat de Vaud de mettre en œuvre le processus d'automatisation des transferts d'informations entre les bureaux de contrôle des habitants, le Registre cantonal des personnes (RCPers) et d'autres sources de données fédérales ou cantonales, telles que, par exemple, le registre fédéral de l'état civil (Infostar). L'adaptation des logiciels de gestion du contrôle des habitants de Lausanne a nécessité un travail important tant du SOI que du CH. Le 10 novembre, la mise en production des logiciels adaptés s'est déroulée à la satisfaction des partenaires communaux et cantonaux. Parallèlement aux modifications informatiques, certains processus « métier » du CH ont dû être adaptés, notamment l'enregistrement en direct et aux guichets des arrivées, afin de bénéficier, en temps réel, de la comparaison des données avec les différentes sources désormais imposées, notamment le RCPers et Infostar. L'impact sur la durée des opérations et, en corollaire, sur la gestion des ressources humaines, sera mesuré durant les prochains mois.

Journée de formation

En collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés, une journée de formation, pour l'ensemble du CH, a été mise sur pied le 17 mars 2016 au Casino de Montbenon. Dédiée à l'accueil et la multi-culturalité, cette journée a nécessité une fermeture exceptionnelle des guichets du CH, seule façon de pouvoir garantir une formation uniforme de qualité. En fonction des avantages apportés, cette expérience sera reconduite en 2017, pour d'autres sujets plus spécifiques encore, dont un cours cantonal obligatoire sur la protection des données.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2014	2015	2016	Différence 2015/2016
En résidence principale	135'903	137'197	139'560	+ 2'363
En résidence secondaire	4'325	4'128	4'001	- 127
Total	140'228	141'325	143'561	+ 2'236

Répartition de la population

selon origines/nationalité	2014	2015	2016	Différence 2015/2016
Vaudois	44'751	44'812	45'611	+ 799
– dont Lausannois	17'270	17'568	18'332	+ 764
autres cantons	36'208	36'170	36'369	+ 199
Total population suisse	80'959	80'982	81'980	+ 998
Total population étrangère	59'269	60'343	61'581	+ 1'238
	140'228	141'325	143'561	+ 2'236

Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continent

au 31 décembre	2015	%*	2016	%*	Différence 2015/2016
France	10'760	7.49	11'440	7.97	+ 680
Portugal	10'112	7.04	9'996	6.96	- 116
Italie	6'506	4.53	6'598	4.60+-	92
Espagne	4'984	3.47	5'086	3.54	+ 102
Reste de l'Europe	12'954	9.02	13'193	9.19	+ 239
Etrangers européens	45'316	31.56	46'313	32.26	+ 997
Afrique	5'930	4.13	5'963	4.15	+ 33
Asie	4'476	3.12	4'721	3.29	+ 245
Amériques	4'419	3.08	4'384	3.05	- 35
Océanie	116	0.08	113	0.08	- 3
Apatrides	13	0.01	13	0.01	—
Non déterminés	73	0.05	74	0.05	+ 1
Etrangers non européens	15'027	10.47	15'268	10.64	+ 241
Population étrangère totale	60'343	42.03	61'581	42.90	+ 1'238

*pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (143'561)

Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

au 31 décembre	2014	2015	2016	Différence 2015/2016
Population en résidence principale :				
– Permis B	23'178	24'104	24'403	+ 299
– Permis C	30'777	31'439	32'018	+ 579
– Permis F	1'029	1'181	1'253	+ 72
– Permis L	1'340	1'417	1'645	+ 228
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'787	1'086	1'145	+ 59
– Procédures de refus/recours	216	166	187	+ 21
Total population résidente	58'327	59'393	60'651	+ 1'258

Dispensés par le DFAE ¹	61	56	70	+ 14
Permis Ci ²	7	5	5	—
Total population « diplomatique »	68	61	75	+ 14
<i>Requérants d'asile</i>	426	458	431	- 27
Total en résidence principale	58'821	59'912	61'157	+ 1'245
Population en résidence secondaire :				
– Permis B	103	90	100	+ 10
– Permis C	274	268	244	- 24
– Permis F	—	1	1	—
– Permis G (frontalier)	65	67	73	+ 6
– Permis L	2	—	2	+ 2
– Demandes en cours	3	2	2	—
– Dispensés par le DFAE	1	—	—	—
– Requérants d'asile	—	3	2	- 1
Total en résidence secondaire	448	431	424	- 7
Total de la population étrangère	59'269	60'343	61'581	+ 1'238

¹ Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

² Conjoints ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Requérants d'asile résidant à Lausanne

372 nouveaux requérants ont été enregistrés (517 en 2015). Au 31 décembre 2016, 433 dossiers lausannois (461 en 2015) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2016, 143'561 personnes, qui se répartissent comme suit:

Hommes	Femmes		Enfants (moins de 16 ans)		
			Garçons	Filles	
58'950	64'370		10'287	9'954	
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'967	44'064	9'820	379	7
Femmes	14'469	44'437	14'271	1'118	29
Total	29'436	88'501	24'091	1'497	36

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2014	2015	2016
Naissances	1'698	1'691	1'811
Décès	995	1'070	952
<i>Solde naturel</i>	703	621	859

Déclarations de garantie

497 déclarations de garantie (441 en 2015), permettant aux citoyens lausannois d'inviter, à des fins touristiques, des connaissances provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Le Service cantonal de la population adressant désormais ses demandes d'informations directement aux intéressés, le CH n'est plus en charge de cette procédure. Cette rubrique sera donc supprimée du prochain rapport de gestion.

Bureau des enquêtes

	2014	2015	2016	Différence 2015/2016	
Enquêtes reçues	602	571	532	-	31
Enquêtes réglées	576	571	506	-	5
Enquêtes en cours	26	26	26	—	—
Dénonciations au Ministère public	—	—	3	+	3
Dénonciations à la Commission de police	43	50	42	-	8

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée, par rapport aux dénonciations auprès du Ministère public. Le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville, alors

que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'établissement de divers rapports de situation, à l'intention des autorités cantonales (137 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 99 en 2015).

Relations avec les administrés

	2014	2015	2016	Différence 2015/2016
Entretiens aux guichets :				
– nombre	11	122'899	120'641	- 2'258
– en heures	12'183	11'883	10'905	- 978
Appels téléphoniques :				
– N° central 3133	35'033	33'120	31'761	- 1'359
– N° commercial 0900	3'253	3'121	2'848	- 273

En termes de service au public, la journée du 4 janvier a été la plus chargée de l'année, avec 807 entretiens réalisés.

2016	Date	Nbre d'entretiens	Temps d'attente maximum	% d'attente de plus de 20'	Temps d'attente moyen	Temps entretien moyen
Journée la plus chargée	04.01	807	30'31"	12.52%	10'43"	4'50"
Journée la moins chargée	21.04	337	17'42"	0%	1'01"	5'41"
Durant l'année		* 120'641	1h07'25"	6.28%	6'06"	5'25"

* soit en moyenne 488 entretiens par jour de travail

SERVICE DE LA POLICE DU COMMERCE (POLCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements publics
- gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction POLCOM	3.80	2.80	3.80	3.80
Etablissements & Commerces	6.00	6.00	6.00	6.00
Finances & Gestion	5.20	5.20	5.20	4.50
Inhumations POLCOM	15.00	15.00	16.00	16.00
Lac	2.00	1.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	8.80	8.80	8.80	8.80
Office appui économ. et stat.	3.10	3.10	3.40	3.40
Total service	43.90	41.90	45.20	44.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction POLCOM	3	2.80	4	3.80
Etablissements & Commerces	6	6.00	6	6.00
Finances & Gestion	6	5.20	5	4.50
Inhumations POLCOM	17	15.00	18	16.00
Lac	1	1.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	10	8.80	10	8.80
Office appui économ. et stat.	4	3.10	4	3.40
Total service	47	41.90	49	44.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Etablissements & Commerces	1		1	
Manifestations & Marchés	1		1	
Total service	2		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

FAITS MARQUANTS

Depuis le 1^{er} juillet 2016, le Service de la police du commerce a entrepris de répondre aux souhaits de la nouvelle Municipalité et d'évoluer vers un Service de l'économie, afin de mettre en œuvre de nouveaux objectifs, visant le soutien à l'économie et à l'emploi ainsi que la facilitation des démarches administratives.

Vu l'augmentation du nombre de manifestations, presque toutes catégories confondues, ce service agira toujours comme point d'entrée unique pour les organisateurs de manifestation. Il les accompagnera dans leurs démarches et récoltera pour eux les informations nécessaires auprès des autres services de la Ville ou de partenaires publics.

Pour répondre à ces enjeux, la Ville a renforcé et élargi les missions de la Police du commerce. C'est ainsi que dès le 1^{er} octobre 2016, l'Unité économie, statistique et territoire a quitté le DEVCOM et a rejoint celui de la Police du commerce, pour devenir, au 1^{er} janvier 2017, l'Office d'appui économique et statistique du Service de l'économie.

En parallèle, un Office des autorisations commerciales et des manifestations a été créé, comprenant le Bureau des manifestations et des marchés ainsi que le Bureau des établissements et des commerces. Ce dernier bureau prend dorénavant en charge les autorisations relatives aux procédés de réclames commerciaux, tâche précédemment accomplie par le Service des routes et de la mobilité (par son Office de la signalétique urbaine).

Le service a en outre conservé la gestion des places d'amarrage des ports de Vidy et d'Ouchy, ainsi que l'Office des inhumations et des incinérations. De même, il demeure en charge du suivi de certaines redevances publiques, en particulier la perception de la taxe de séjour.

Le 1^{er} janvier 2016, la loi cantonale d'impôt sur la vente au détail de tabac (LIT) a été abrogée. De nouvelles dispositions ont été introduites dans la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Les patentes sont dorénavant remplacées par des autorisations pour la vente au détail de tabac, y compris par le biais d'appareils automatiques. Les taxes ont été remplacées par un système d'émoluments, perçus par les préfectures et les communes, sur la base de montants fixés par une directive du chef du Département de l'économie et du sport.

ÉTABLISSEMENTS, COMMERCE ET CINÉMAS

Etablissements

	2015	2016
Demandes de préavis pour licence	220	256
Licences délivrées ou renouvelées	400	544
Changements d'enseigne	37	56
Manifestations	838	974
dont ouverture de billetterie	482	475
Autorisations de diffusion de musique	89	115
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹	14	8
Dossiers de mise en conformité des locaux	114	170
Demandes de préavis pour fumoirs	3	0

¹ Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 3h (art 5. RME)

Durant l'année, 13 établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, deux cafés-bars et dix cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie et du sport (Police cantonale du commerce), huit établissements ont été fermés temporairement, restreints dans les heures d'ouverture ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2015	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2016	Ecart
A	Hôtel avec restauration	26	1	0	1	1	0	27	1
	Hôtel sans restauration	8	0	0	0	0	1	7	-1
B	Café-restaurant	412	13	7	3	7	0	428	16
D	Café-bar	37	0	0	1	1	0	37	0
E	Buvette	40	0	2	0	0	0	42	2
F	Discothèque avec restauration	3	0	0	1	0	0	4	1
	Discothèque sans restauration	14	1	0	0	0	1	14	0
G	Night-club avec restauration	3	0	0	0	0	0	3	0
	Night-club sans restauration	7	0	0	0	2	0	5	-2
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux sans boissons	1	0	0	0	0	0	1	0
	Salon de jeux avec restauration	3	0	0	0	0	1	2	-1
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	0	0	0	1	0
J	Tea-room	61	1	0	0	1	2	59	-2
K	Bar à café	11	0	0	0	0	1	10	-1
L	Café-restaurant (bateaux)	14	0	0	0	0	0	14	0
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	3	0	0	0	1	0	2	-1
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	10	0	0	0	0	0	10	0
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	0	0	0	1	0	2	-1
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
M	Traiteur	9	0	0	0	0	0	9	0
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	204	35	0	0	13	0	226	22
	Totaux	876	51	9	6	27	6	909	33

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2015		2016	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	621	70'663	633	73'030
Etablissements de nuit ²	28	8'503	27	8'390
Totaux	649	79'166	660	81'420

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2015	2016	Avec alcool (2016)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	181	200	85
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	7	7	1
« Shops » de station-service	14	15	
Magasins de tabac et journaux	25	28	16
Magasins de glaces	5	4	
Kiosques	21	21	
Total	253	275	102

Autorisations

	2015	2016
Tabacs	579	583
Jeux et appareils automatiques	1'155	983
Commerces d'occasions	101	156
Ventes aux enchères	9	9

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2015	2016
Terrasses d'établissements publics	195	199
Étalages	227	398

149 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 46 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 494 terrasses d'établissements, soit 199 installées sur le domaine public et 295 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'788 m².

Cinémas

	2015	2016
Nombre de spectateurs	932'087	990'631
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 4'814 places au 31 décembre 2016.

Films projetés à Lausanne	2015	2016
a) en première vision	506	515
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	56	57
b) en reprise	372	521
Total	934	1'093

Répartition selon les âges légaux	2015	2016
0 an	19	21
7 ans	97	109
10 ans	91	85
12 ans	216	262
14 ans	103	134
16 ans	240	311
18 ans	168	171
Total	934	1'093

N.B. Ces indications seront simplifiées dès le rapport de gestion 2017, certains chiffres étant communiqués par la Cinémathèque qui a annoncé une modification de sa pratique.

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations		Annulations		Retraits		
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
1. Établissements									
1.1	Contrôle des cartes et affichages séparés	172	179						
1.2	Promotion alcool fort	35	14						
1.3	Contrôle des âges								
1.4	Licences, mise en garde	8	9						
1.5	Impôt sur les divertissements		1						
1.6	Interdiction de fumer	1							
1.7	Exécution d'une décision de fermeture	6	2						
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs								
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)	15	10						
1.10	Capacités								
1.11	Issues de secours								
2. Commerces									
2.1	Ouvertures prolongées	82	59	63	94	38	56		
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)	26	29	35	49	21	38		3
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)	1	5						
2.4	Vente d'alcool sans autorisation	4							
2.5	Vente de tabac à des mineurs								
2.6	Vente d'alcool à des mineurs								
2.7	Consommation sur place	3	3						
2.8	Camions de vente	7	2	7	11	2			
2.9	Horaires RHOM	19	11						
2.10	Commerces d'occasions	22	19						
2.11	OIP (ordonnance sur l'indication des prix)	8	4						
3. Autres domaines									
3.1	Autorisation tabac	25	39						
3.2	Ventes aux enchères								
3.3	Appareils automatiques	13	6	3	1				
3.4	Registre des entreprises	165	156						
Total		611	548	108	155	61	94		3
Actions spécifiques		1	1						

	Contrôles/Interventions								Préavis		
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation				
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
1. Établissements											
1.1	Contrôle des cartes et affichages séparés					1					
1.2	Promotion alcool fort					1					
1.3	Contrôle des âges										
1.4	Licences, mise en garde										
1.5	Impôt sur les divertissements										
1.6	Interdiction de fumer					1					
1.7	Exécution d'une décision de fermeture										
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs										
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)										
1.10	Capacités										
1.11	Issues de secours										

2. Commerces										
2.1	Ouvertures prolongées									
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)			2					19	18
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)									
2.4	Vente d'alcool sans autorisation				2					
2.5	Vente de tabac à des mineurs									
2.6	Vente d'alcool à des mineurs									
2.7	Consommation sur place						2			
2.8	Camions de vente			2						9
2.9	Horaires RHOM									
2.10	Commerces d'occasions									
2.11	OIP			1						
3. Autres domaines										
3.1	Autorisation tabac									
3.2	Ventes aux enchères									
3.3	Appareils automatiques								4	
3.4	Registre des entreprises	1		1						
		1		1	5	5		2	23	27
Actions spécifiques		2		2						

MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2015				2016			
	Nbre de manif	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	279	504	7.5	7.8	336	540	8.6	8.2
Soirées/fêtes/repas de soutien	254	297	6.8	4.6	302	355	7.7	5.4
Manifestations sur le domaine public et assimilé	894	1'853	24.0	28.6	923	1'899	23.6	28.7
Bienfaisance/utilité publique	742	1'135	19.9	17.5	760	1'078	19.5	16.3
Spectacles/concerts	380	741	10.2	11.4	442	732	11.3	11.1
Conférences	236	295	6.3	4.6	169	223	4.3	3.4
Expositions	81	412	2.2	6.4	73	454	1.9	6.8
Stands d'information/récoltes de signatures	593	642	15.9	9.9	602	644	15.4	9.7
Centres socioculturels	104	304	2.8	4.7	122	423	3.1	6.4
Manifestations diverses	165	292	4.4	4.5	181	267	4.6	4.0
Total	3'728	6'475	100%	100%	3'910	6'615	100%	100%

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2015	2016	2015	2016
Tombolas	43	46	52'101	48'333
Loteries	4	3	—	—
Roues	6	6	8'075	11'850

Lotos

	2 ^e semestre 2014	2 ^e semestre 2015
	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2016
Lotos «fribourgeois» organisés	-	-
Cartons vendus (abonnements)	-	-
Cartons vendus (séries spéciales)	-	-
Valeur totale des cartons vendus	-	-
Taxe communale	-	-
Lotos «traditionnels» organisés	11	8
Cartons vendus	87'253	52'504
Valeur totale des cartons vendus	229'127.—	132'529.—
Taxe communale (abandon de la taxe communale au 1 ^{er} janvier 2015)	1'208.35	0.00

A la suite de la modification de la réglementation cantonale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, la valeur des lots imposée a été diminuée au 30% minimum du montant des cartons vendus (50% précédemment).

	2014-2015	2015-2016
Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	87'253	52'504

Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2015	2016
Maraîchers (y compris fleurs)	89	87
Charcutiers	10	9
Epiciers	41	41
Fromagers	11	11
Boulangers	10	10
Poissonniers	3	4
Étalagistes (brocante, vêtements, etc.)	130	123
Artisans	23	19

Parallèlement aux autorisations annuelles, 187 autorisations ont été délivrées en 2016 pour des participations journalières aux différents marchés. Chacune de ces autorisations permet de prendre part jusqu'à quatre fois au marché.

Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations délivrées		Annulations		Retraits		
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
1. Marchés									
1.1 Marché central (alimentaire)	373	385	100	128	27	31	6	1	
1.2 Marché central (non alimentaire)	314	395	82	118	9	13	3	2	
1.3 Marché de Grancy	12	27	6	5	4	3			
1.4 Marché d'Ouchy	23	24	1	4	1	1	1		
1.5 Marché des artisans	40	56	7	8	3	8			
1.6. Marché de Chauderon	29	11	10	6	3	1			
1.7 Marché des chômeurs	14	19							
1.8 Marché de Noël	59	81	41	45	1	3			
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2					
2. Activités sur le domaine public et assimilé									
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	210	114	65	60	1	6			
2.2 Ventes au sol	12	23							
2.3 Artistes de rue	6	5							
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux									
2.5 Collectes									
2.6 Démonstrateurs	10	7							
2.7 Manifestations	13	11							
2.8 Chantiers et travaux	1	2							
2.9 Forains	10	11	4	3					
2.10 Autres utilisations du domaine public	10	3							
3. Autres domaines									
3.1. Ventes aux enchères									
3.2. Lotos									
3.3. Divers	1	2							
Total	1139	1178	318	379	49	66	10	3	

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers de rappel des règles à respecter		Rapports de dénonciation			
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
1. Marchés										
1.1 Marché central (alimentaire)	12	4	5	2	27	17				
1.2 Marché central (non alimentaire)	11	5	4		31	17				
1.3 Marché de Grancy			1			1				
1.4 Marché d'Ouchy	2		3		1	1				
1.5 Marché des artisans				1	2	4				
1.6 Marché de Chauderon		2		1	1	3				
1.7 Marché des chômeurs			1	1						
1.8 Marché de Noël					4					
1.9 Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé										
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	3	1		3	7	13	7	3		
2.2 Ventes au sol	17	5		2		3		3		
2.3 Artistes de rue	146	52	21	19		3	4	4		
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	4	1			4	4				
2.5 Collectes	2		2							
2.6 Démonstrateurs	1				1	1				
2.7 Manifestations	13	3	2		1	1			363	410
2.8 Chantiers et travaux		1							104	99
2.9 Forains						1				
2.10 Autres utilisations du domaine public	1		2						5	3
3. Autres domaines										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers										
Total	212	74	41	29	79	69	11	10	472	512

IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

Encaissement net

	2015	2016
	CHF	CHF
Cinémas	2'053'916.30	2'035'891.35
Dancings	907'219.55	934'110.40
Cafés-restaurants	8'379.25	11'206.90
Spectacles	1'431'077.40	2'023'967.80
Sports	103'736.15	94'748.75
Divers	756'756.25	740'765.35
Total	5'261'084.90	5'840'690.55

L'augmentation de l'impôt sur les divertissements provient de la catégorie « spectacles », du fait que la salle du Métropole a été rouverte et d'une programmation accrue au Théâtre de Beaulieu.

TAXES DE SÉJOUR

Le nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1^{er} mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne (précédemment entre CHF 2.10 et CHF 3.40). S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.– par mois (précédemment CHF 30.–). Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées notamment.

Taxes communales	2015 CHF	2016 CHF
Catégories 1 à 5*	2'229'204.70	2'748'964.40
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	131'143.20	195'896.—
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	706'543.55	738'721.95
Total	3'066'891.45	3'683'582.35

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

PORTS

Au 31 décembre 2016, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	375	—	743
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	191	121	—	312
Total	940	745	44	1'729

Sur les 1'729 places d'amarrage et à terre, 1'103 sont attribuées à des Lausannois et 511 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 12 places sont en cours d'attribution et 47 places à terre sont disponibles.

1'643 nuitées (1'754 en 2015) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteurs.

3'033 personnes (3'281 en 2015) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2015	2016
Cabines / Vidy	16	10
Places à l'eau	120	109
Places à terre	46	28
Total	182	147

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2015	2016
Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	239	289
Places à terre	—	—

Recettes globales	2015 CHF	2016 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'658'782.72	1'648'218.65
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	93'349.20	89'553.25
Engins de levage	23'429.50	22'176.40
Total	1'775'561.42	1'759'948.30

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausann	Total
Inhumations	122	53	175
Crémations	740	3'489	4'229
Transferts hors Lausanne	55	408	463
Corps légués aux instituts d'anatomie*	6	27	33
Corps en attente	—	3	3
Total des décès enregistrés	923	3'980	4'903
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			764
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			159
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			815
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'165
Total des décès enregistrés			4'903

* Département des neurosciences fondamentales (DNF). Ces corps font l'objet d'une crémation.

Autres dossiers enregistrés*0

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	106	88
Corps exhumés et ossements	9	9
Cendres en provenance d'autres communes**	25	—
Total	140	97

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'044 dossiers, soit 128 de moins qu'en 2015. Les 4'326 crémations représentent donc le 85.8% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'044 (5'172 dont 4'458 crémations en 2015 soit 86.2%). Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge sont stables (106 cas en 2016 contre 112 en 2015).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 560 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (635 en 2015), dont 464 l'ont été en présence de la famille, soit le 82.9% (509 en 2015 soit, 80.2 %).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire subit une légère diminution (1'104 en 2016 contre 1'185 en 2015). Par contre, le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires est stable (1'440 en 2016 contre 1'448 en 2015).

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 608, dont 96 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles en tant que concessionnaire communal. Ces 96 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

SERVICE DE L'EAU (EAU)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- approvisionner en eau potable Lausanne et 17 communes alimentées au détail, ainsi que 50 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 330'000 habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, 120 captages, vingt stations de pompage, 920 kilomètres de réseau et plus de 21'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 373 km de collecteurs, 78 km de rivières et 20 stations de pompage, de relevages ou déversoirs d'orage
- exploiter la STEP de Vidy qui épure l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui d'effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	25.00	22.10	27.00	26.00
Contrôle de l'eau	9.30	8.90	9.30	9.00
Direction (EAU)	7.30	6.40	7.20	7.60
Etudes et constructions	13.60	13.50	14.60	14.50
Production & Epuration	65.30	63.08	65.30	61.08
Réseaux & Ingénierie	70.00	69.90	70.00	66.00
Total service	190.50	183.88	193.40	184.18

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Unité administrative		
Total service		+ 2.90

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	23	22.10	27	26.00
Contrôle de l'eau	10	8.90	10	9.00
Direction (EAU)	8	6.40	9	7.60
Etudes et constructions	14	13.50	15	14.50
Production & Epuration	64	63.08	62	61.08
Réseaux & Ingénierie	71	69.90	67	66.00
Total service	190	183.88	190	184.18

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Contrôle de l'eau	2		2	
Réseaux & Ingénierie	1		1	
Total service	3		3	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	13

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	4
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	14

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2016 a été marquée par le démarrage du Service de l'eau (anciennement **eauservice**) avec, pour responsabilité, la gestion de l'entier du cycle de l'eau. La nouvelle organisation, définie en 2015, s'est concrétisée et a rapidement dû montrer son efficacité sur les nombreux projets du service.

Parmi ceux-ci, il faut citer :

- le nouveau règlement sur la distribution de l'eau, entré en vigueur le 1^{er} août, avec pour effet de devoir également revoir toutes les concessions avec les communes alimentées au détail. L'entrée en vigueur du nouveau règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux au 1^{er} janvier 2017 a, pour sa part, entraîné un important travail préparatoire, notamment afin de permettre l'introduction de la nouvelle taxe sur les surfaces étanches ;
- le suivi du projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement à la STEP de Vidy, qui a eu un impact important sur l'exploitation de la STEP actuelle ;
- le réservoir du Calvaire, mis en eau en avril et les différents équipements mis en service par la suite. Les finitions se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année ;
- l'étude concernant la reconstruction de l'usine de Saint-Sulpice qui s'est poursuivie, notamment, par des tests de nano-

filtration et par la mise en place d'un pilote permettant de tester la filière ozone – charbon actif – ultrafiltration. Ces essais prendront fin durant le premier trimestre de 2017 ;

- l'arrêt de l'usine de Sonzier, entre février et novembre, en raison d'une rupture de la conduite forcée alimentant l'usine, copropriété de la Romande Energie et de la Ville de Lausanne. Cela n'a pas entraîné d'interruption d'alimentation des clients lausannois. Il est prévu que cette conduite soit changée en 2017-2018.

DIRECTION

Ressources humaines (RH)

La section RH assure la gestion du personnel et fournit un soutien aux cadres et collaborateurs du service. En ce qui concerne le mouvement du personnel, dès janvier 2016 et à la suite de la réorganisation, environ 60 personnes ont rejoint le Service de l'eau. A cette occasion, il a été procédé à la révision du guide ATT qui contient désormais l'ensemble des unités. Par ailleurs, 34 engagements de collaborateurs ont eu lieu en 2016, dont 21 sous la forme de personnel auxiliaire, y compris des prolongations de contrat.

Qualité, Sécurité alimentaire, Santé et Sécurité et Environnement

L'audit de surveillance de deuxième année concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès. Il était combiné à un audit d'extension concernant les nouvelles activités du service, sauf pour ce qui concerne la STEP. Aucune non-conformité n'a été relevée.

Une nouvelle numérotation de la documentation ISO a été mise en place et intègre les nouvelles activités. Les procédures de l'ancien Service d'assainissement concernées ont été transférées dans la documentation. La STEP a par contre revu sa documentation en repartant à zéro. En 2017, il est prévu de recertifier le service selon les nouvelles versions des normes ISO 9001 et 14001. La STEP fera partie du périmètre de certification.

Certification ISO 22'000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Le service a été officiellement certifié ISO 22'000 le 13 février 2015 par l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management.

L'audit de surveillance de deuxième année s'est déroulé le 24 novembre 2016 et a été passé avec succès. Aucune non-conformité n'a été constatée.

Plusieurs procédures ont été introduites pour éviter des contaminations croisées par le personnel potentiellement en contact avec des eaux usées.

Une alarme pollution a été déclenchée le 25 octobre sur l'arrivée des sources de Thierrens et Montaubion au réservoir de l'Orme. Les adductions ont été détournées en raison de valeurs de turbidité élevées. La pollution a été confirmée par les analyses microbiologiques. Le réservoir de l'Orme a été vidangé et lavé avant que l'eau n'atteigne le réseau. Seule l'Association Intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs, qui soutire de l'eau sur la conduite de Thierrens, a été impactée. A priori, la détérioration de la qualité de l'eau est due à de fortes précipitations ; toutefois, des investigations sont encore en cours. Suite à cet événement, il a été décidé d'équiper la station de Thierrens d'un turbidimètre ainsi que d'en poser un autre sur l'adduction de Montaubion en complément de celui déjà installé au réservoir de l'Orme.

Santé et sécurité

Accidents professionnels et non professionnels

Il y a eu 13 accidents professionnels (AP) en 2016 contre 9 en 2015. Sur ces 13 AP, il y a 7 AP bagatelles (<3 jours) et 6 AP normaux (>3 jours). Ces accidents ont engendré 259 jours d'absence (y compris les reports 2015 et les rechutes).

Pour les accidents supérieurs à trois jours, il faut compter un indice de gravité de 30 jours par accident. Cette gravité est élevée mais il convient de préciser que trois accidents représentent 146 jours d'absence, soit 56% des jours d'absence.

Le nombre total d'accidents non-professionnels représente 34 accidents. Il est dénombré 13 accidents dus au sport et 6 accidents de déplacements (circulation et de plein pied). Ces accidents ont engendré 273 jours d'absence (y compris les reports 2015 et les rechutes).

D'une façon générale, les accidents ont augmenté en 2016 mais cela s'explique par une augmentation conséquente du personnel due à la réorganisation.

Formations Santé Sécurité

Les formations suivantes ont été données en 2016 dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail :

- 24 nouveaux collaborateurs ont été formés au module 1 « sécurité de base » ;
- 10 nouveaux collaborateurs ont été formés au module 2 « sécurité dangers spécifiques » ;
- 35 collaborateurs ont été formés à l'élinguage et au soulèvement de charge ;
- 33 collaborateurs ont reçu un cours sur les dangers de l'électricité ;
- 8 délégués sécurité ont été formés comme préposés à la sécurité ;
- 18 collaborateurs en charge de l'évacuation des eaux ont été formés à la descente en ouvrages profonds et au travail en hauteur ;

- 19 collaborateurs de la STEP ont reçu un cours de sécurité sur la consignation ;
- 18 collaborateurs de la STEP ont reçu une instruction sur les dangers de l'ammoniac liquéfié ;
- 6 collaborateurs de l'usine de Saint-Sulpice ont reçu un cours sur l'évacuation et les mesures d'urgences ;
- 62 collaborateurs ont été sensibilisés au thème du sommeil dans le cadre des demi-journées « santé au travail » ;
- 1 chauffeur a suivi un cours OACP sur les tachygraphes ;
- 49 collaborateurs ont suivi les cours de La Rama.

Etat d'avancement des projets sécurité

- sécurité de l'Usine de Saint-Sulpice : les procédures d'urgence et des consignes d'évacuation ont été finalisées et expliquées aux collaborateurs de l'usine. Un exercice d'évacuation sera planifié en 2017 ;
- consignes Visites des sites : le réservoir de Sauvabelin a été sécurisé dans l'optique de l'ouvrir aux visites de particuliers et aux écoles d'ici au milieu de 2017 ;
- le nouveau réservoir du Calvaire a été audité dans le cadre de la santé et sécurité au travail ;
- espaces confinés et ouvrages profonds (>3 m) : initié en 2014, l'inventaire des ouvrages particuliers (galeries, puits de captages, chambres des compteurs, chambres de vannes et réservoirs) définis comme dangereux (soit par le manque d'oxygène soit par le risque de chute) a été finalisé. Les ouvrages concernés ont été identifiés et signalés ;
- pour les ouvrages particuliers liés aux eaux usées, des visites ont eu lieu en 2016 et continueront en 2017 afin de dresser une liste de mesures correctives à mettre en place via la base de données Goéland ;
- sécurité des accès et des collaborateurs : afin de garantir au mieux la sécurité des collaborateurs et celle des entreprises tierces intervenant dans les ouvrages, plusieurs procédures ont été remises à jour. Elles concernent la sécurité et l'hygiène lors de l'accès aux ouvrages. Elles visent à sensibiliser la direction et le personnel à l'hygiène et à la contamination croisée, ceci en lien avec l'arrivée de collaborateurs travaillant dans le domaine des eaux usées ;
- radon dans les ouvrages : en collaboration avec la SUVA, une dosimétrie passive fixe et individuelle a été mise en place afin d'évaluer la radioactivité reçue par certains collaborateurs au cours de leur activité professionnelle. Cette campagne, qui a débuté en 2015, se poursuivra en 2017 afin d'établir un cadastre de radioactivité du radon sur les installations ;
- les formations obligatoires liées à la santé et à la sécurité dans le cadre de l'accueil des nouveaux collaborateurs doivent être mieux suivies. Une systématique sera mise en place sur les cours sécurité module 1 « sécurité de base » et module 2 « sécurité dangers spécifiques » ;
- contrôles et maintenance : comme chaque année également, les matériels de sécurité tels que les élingues, les appareils de détection de gaz et les EPI antichute (harnais, sangles), ont été contrôlés sur site ou envoyés en maintenance selon le contrat passé avec le fournisseur.

Environnement

La mise à jour de la législation environnementale par le bureau GED a été effectuée. Plusieurs lois ont été modifiées mais sans conséquence directe sur les activités du service.

En ce qui concerne l'analyse environnementale, une démarche a été entreprise pour identifier les aspects significatifs en se basant sur la connaissance des cadres participants. Cette démarche a eu lieu sur deux demi-journées. Les aspects environnementaux identifiés sont les matières premières, l'énergie et la filière épuration. D'un point de vue plus global, la question du respect de l'eau a été mise en avant comme fil conducteur de l'action du service et des communications à venir. L'analyse environnementale détaillée sera remise à jour en 2017 sur cette base.

L'année 2016 a vu la certification « Nature et Economie » être remise par la fondation du même nom pour l'usine de traitement de Saint-Sulpice qui rejoint ainsi l'usine de Bret, déjà porteuse de ce label.

Communication

En 2016, conformément à l'article 5 de l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale, l'unité communication a réalisé un flyer tout-ménage, destiné à informer l'ensemble des Lausannois ainsi que toutes les communes alimentées au détail par le service, de la qualité de l'eau distribuée en 2015. Ce devoir d'information porte notamment sur la dureté de l'eau, sa teneur en nitrates ou le nombre d'analyses effectuées par le laboratoire du service, paramètres devant obligatoirement être renseignés chaque année. Ce flyer a également donné l'occasion au service d'informer ses clients de sa nouvelle organisation, en particulier la reprise des activités liées à l'évacuation et au traitement des eaux claires et usées.

En outre, des visites d'installations, destinées aux collaborateurs, ont permis à ces derniers d'avoir une meilleure vue d'ensemble des activités diverses et variées du service.

L'unité a également organisé des stands d'information avec des animations destinées aux jeunes à Ouchy, en mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, et en septembre à Renens, pour « Cap sur l'Ouest ».

La publication du « Guide des fontaines de Lausanne », en juin, fut une autre opportunité de communiquer et a recueilli une bonne couverture médiatique au niveau local.

C'est aussi en juin qu'est sorti le rapport annuel du service, destiné aux partenaires commerciaux, aux clients, aux institutions et à toute personne intéressée par ses activités.

L'entrée en vigueur de nouveaux règlements sur la distribution de l'eau au 1^{er} août 2016 et sur l'évacuation et le traitement des eaux, au 1^{er} janvier 2017, a nécessité la mise à jour de nombreux documents, internes et externes, ainsi que du site Internet.

Solidarité internationale eau

La clôture du Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau (PCAE), qui avait débuté en novembre 2011, s'est faite en août. Trois avenants ont été signés avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) en février, juin et juillet pour permettre la finalisation et la fermeture du compte en date du 15 août.

L'ensemble des dépenses de ce projet PCAE a été de CHF 1'489'744.-, avec une participation de Lausanne, des communes suisses solidaires et de la Direction du développement et de la coopération de 71.6%, de la CUN de 14.5% et de la Région Île-de-France de 13.9%.

Ce projet a permis de nombreuses réalisations, notamment l'extension de 51 km de réseau, la construction de quatre bornes fontaines, la réalisation de 1'800 branchements privés ainsi que la construction de toilettes et de cuves dans deux écoles. Le réseau et les branchements ont été remis à la Société Nationale de l'Eau (SNDE) en décembre en présence de nombreux Ministres et Directeurs, du Consul suisse, de la Présidente de la CUN et de l'équipe de projet.

Le 1^{er} octobre 2015 a débuté une nouvelle phase de projet qui s'intitule Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement (PCAEA). Ce projet a pour but de consolider l'existant et de poursuivre notamment les extensions de réseau. L'année 2016 a permis de réaliser l'étude d'extension de 18 km de réseau et d'élaborer le dossier d'appel d'offres. Un contrat a été signé avec la SNDE pour la réalisation de plus de 350 branchements privés subventionnés sur le réseau posé dans le cadre du partenariat Lausanne-CUN.

En février, pour la première fois depuis le début du partenariat, une délégation municipale a effectué une visite en Mauritanie où elle a été très bien reçue par les autorités de Nouakchott et l'équipe de projet locale. Emmenée par le Conseiller municipal en charge du Service de l'eau, la délégation était composée du chef du Service de l'eau, du chef de réseau au service de l'eau, du responsable des SI de Morges et du directeur de Sinergy Martigny. Elle a pu visiter des infrastructures et discuter des étapes suivantes de ce partenariat.

En 2016, la commune de Pomy a rejoint le groupe des communes solidaires que sont Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pully et Villaz-St-Pierre.

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2016, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 21'478'517 m³, soit environ 12'353'000 m³ sur le territoire lausannois et 9'125'000 m³ sur les autres communes (+0.47%). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué par rapport à 2015 pour s'élever à 4'224'557 m³ (-22.28%). Une des raisons de cette baisse est la reprise au détail du réseau de Romanel-sur-Lausanne (environ 300'000 m³ de ventes en gros). Ce volume est reporté sur la vente au détail, mais pas entièrement sur l'année 2016, du fait de la synchronisation des relevés avec ceux du gaz, réalisés au mois de juin. Le passage des relevés en juin plutôt qu'en décembre pour établir les décomptes ne permet pas d'avoir une consommation sur 12 mois pour 2016.

Un nombre important de dossiers de raccordements ouverts ces dernières années a été traité durant l'année sous revue suite au démarrage des constructions concernées. Il a été nécessaire d'engager du personnel auxiliaire pour aider au traitement des dossiers existants, restés en suspens.

A la suite de l'adoption du nouveau règlement communal sur l'évacuation des eaux par le Conseil communal le 16 juin 2015 (Préavis N° 2015/21 « *Politique municipale en matière de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux* »), les éléments suivants ont dû être mis en place :

- implémentation d'une base de données liée à la nouvelle structure de taxation, récolte et contrôle des données liées aux surfaces étanches ; une grande partie de ce travail a été effectuée par le SGLEA-C ;
- élaboration et validation de directives techniques en matière d'évacuation, de gestion des eaux et de raccordement des bien-fonds privés ;
- information auprès des propriétaires de bien-fonds et des mandataires, de même que correction de la base de données selon les retours d'information.

A la suite de l'adoption du nouveau règlement sur la distribution de l'eau de la commune de Lausanne le 10 mai (Préavis N° 2016/05 « *Nouveau règlement sur la distribution de l'eau* »), l'ensemble des concessions avec les communes alimentées au détail a été revu et transmis aux communes pour adoption par leurs conseils respectifs.

Suivi des communes

Pour la cinquième année, le service a assuré l'exploitation du réseau d'eau potable de la commune de Bussigny.

Le 10 février, les communes concédantes ont été conviées à une séance d'information relative à la nouvelle concession.

Le service a été passablement sollicité par les commissions des Conseils communaux des communes alimentées au détail pour expliquer les changements qu'impliquait la nouvelle concession.

La traditionnelle séance annuelle avec les communes a eu lieu le 19 mai à Saint-Sulpice.

Suivi clients (réception-secrétariat-finances)

Durant l'année écoulée, 643 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été enregistrées. Environ 6'700 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 11'700 courriers reçus et 1'896 personnes accueillies.

Le traitement des factures fournisseurs s'effectue via Goéland. Environ 4'600 factures ont ainsi été traitées avec cette application. L'augmentation est due à la reprise des activités de l'ancien service d'assainissement.

91 ordres de correction ont dû être établis à l'intention du SILCOM, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou à la suite d'un compteur bloqué.

Postes de mesure

Environ 1'350 compteurs neufs ont été posés, dont 1'000 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). L'entier des échanges a été effectué par l'équipe « compteurs ». Cette dernière a été renforcée durant trois mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

Raccordements

383 affaires Goéland « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2016, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Cela porte à 1'264 le nombre d'affaires « Raccordement clients » en cours, dont le 58% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

106 installations signalées non-conformes sont toujours en cours. En 2016, 82 non-conformités ont été identifiées et 67 affaires ont été terminées.

En 2016, 334 permis pour prélèvement d'eau aux bornes hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. 27 postes de mesures ont été équipés d'un disconnecteur pour des travaux spéciaux : il s'agit d'un dispositif particulier rendant impossible tout retour d'eau dans le réseau et que le service impose depuis peu dans le cas de travaux avec mise en pression de l'eau du réseau (par exemple forage).

Dans le cadre de travaux de transformation d'installations d'eau, 143 « annonces de travaux » ont été signalées par des entreprises sanitaires. En 2016, le service a traité 569 affaires ouvertes entre 2009 et 2014.

Patrimoine immobilier

Le bâtiment sis à la route de Prilly 1 à Lausanne a été en chantier pour son assainissement et sa mise en conformité, selon les conclusions du préavis N° 2014/10 (« Travaux d'assainissement, de mise en conformité et de transformation du bâtiment d'eauservice, route de Prilly 1 à Lausanne – Demande de crédit d'ouvrage »), sous la direction du Service d'architecture.

Le travail d'entretien de la forêt sur les parcelles sises dans les gorges du Chauderon (sources du Pont-de-Pierre) s'est poursuivi sous la direction du SPADOM.

Protection des eaux

L'unité Evacuation & Protection des eaux (E&P) a traité plusieurs cas de pollution de cours d'eau durant l'année. Ces pollutions, de diverses origines, ont surtout concerné la Mèbre, à plusieurs reprises pendant l'été, sur son tronçon de collecteur intercommunal d'eaux usées, limitrophe avec la commune de Crissier. Une des pollutions a provoqué une mortalité piscicole complète sur plusieurs kilomètres. L'intervention de la direction générale de l'environnement (DGE) a conduit à l'ouverture d'une procédure pénale à l'encontre de l'entreprise responsable. Une collaboration entre la DGE et les communes de Lausanne, Crissier, le Mont-sur-Lausanne et le bureau d'ingénieurs-hydrauliciens Ribl S.A. a été mise en place afin de tirer tous les enseignements de ces épisodes et créer une procédure d'alerte et de traitement adéquate.

Durant l'année, plusieurs déversements d'huile de chauffage ont été traités. Aucun n'a engendré de pollution lacustre, ceci grâce notamment à l'intervention du Service de protection et sauvetage.

En dépit de ces événements, la qualité générale des cours d'eaux contrôlés cette année (Flon, Flon-Morand, Talent, Chandelard) n'a pas évolué de manière négative par rapport aux années précédentes.

Dans le domaine environnemental, l'unité E&P a poursuivi le pilotage des études et réflexions concentrées sur l'Ouest lausannois : étude de renaturation de la Chamberonne (parc Bourget) et projet de rétention des eaux du Petit-Flon au Solitaire dans le cadre du projet Métamorphose et de la future sortie autoroutière à la Blécherette.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau :

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables) ou toxiques ni germes pathogènes ;
- à la STEP de Vidy pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement ;
- sur les plages et dans les piscines lausannoises.

8'830 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 36'087 analyses physico-chimiques (y compris les micropolluants) et 16'368 analyses microbiologiques pour le domaine de l'eau potable.

556 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 5'396 analyses pour la STEP.

480 échantillons ont été prélevés et on donné lieu à 1'410 analyses pour les plages et les piscines de Lausanne.

Le laboratoire a poursuivi le projet visant à optimiser la désinfection en caractérisant l'eau des différentes ressources par leur teneur en carbone organique assimilable, paramètre qui évalue la stabilité biologique de l'eau. Ce paramètre vient s'ajouter à l'ensemble des données concernant la qualité microbiologique et physico-chimique des ressources analysées ces dernières années et permettra, selon les situations, de proposer des alternatives à la chloration.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour remplir les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. 24 non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du service, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour les communes de Boulens, Lutry, Morrens, Puidoux, Pully, Yverdon-les-Bains et l'Association Intercommunale d'aménée d'eau de La Menthue.

Avec la reprise de l'activité d'analyse des eaux usées, les locaux actuels ne répondaient plus aux exigences de bonnes pratiques d'analyse. C'est pourquoi, un projet d'agrandissement du laboratoire est en cours, dont le financement est prévu par le préavis N° 2015/21 « Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux ». Le permis de construire a été délivré en décembre 2016.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Préavis N° 2013/55 « Réservoir au Calvaire – Démolition de 5 cuves, d'une villa et du tennis house, reconstruction de 3 cuves, d'une station de pompage et raccordements des conduites »

La réception du pont-roulant a eu lieu fin septembre 2015. Les travaux de montage de tous les équipements de tuyauteries, des vannes, des chaudrons anti-bélier et des 5 pompes ont commencé au début de 2016 pour se terminer dans le courant de septembre. Pendant cette même période, tous les travaux de montage des armoires électriques, des câblages, de la production d'air comprimé et de la ventilation des cuves ont également eu lieu.

Les cuves ont été réceptionnées à sec en mars, puis testées en eau dès la fin du même mois. Quelques fissures ont nécessité des réparations par injection. Après les tests d'étanchéité, celles-ci ont été remblayées jusqu'à la fin août. Elles ont été raccordées (en exploitation) au réseau le 15 septembre.

Le transfert de l'ouvrage aux partenaires chargés de la construction de logements au-dessus du réservoir a eu lieu le 11 octobre. Parallèlement, un préavis complémentaire a été déposé en début d'année et voté par le Conseil communal en juin.

Préavis N° 2013/56 « Entretien des immeubles d'exploitation d'eauservice – Demande de crédit-cadre quinquennal 2014-2018 »

Parmi les travaux réalisés en 2016 sur le compte de ce préavis, il convient de relever les trois objets suivants :

- réfection de l'enveloppe extérieure de l'édicule où se trouvent les pompes à vide du siphon sur la prise d'eau au lac de Bret (à côté du restaurant) ;
- démontage des anciennes cheminées de ventilation extérieures sur la cuve 2 du réservoir de Crissier. Le travail sera terminé au début de 2017 sur la cuve 1 ;
- rénovation de la cuve de neutralisation des eaux de lessive des membranes d'ultrafiltration de l'usine de Lutry et recouvrement des parois et du sol de plaques rapportées en polyéthylène, ce qui évite des travaux conséquents de génie civil.

Préavis N° 2014/16 « Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice »

L'équipe de projet pour la réalisation des études préalables à la construction de la nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice – avec pour objectifs principaux l'élimination des micropolluants et de la matière organique – a poursuivi, comme en 2015, la mise en place et le suivi de pilotes d'essais de traitement pour tester et optimiser diverses étapes ou filières de traitement.

Ces essais prendront fin dans le courant du premier semestre 2017 avec la définition de la filière de traitement retenue.

En parallèle aux essais pilotes, une pré-étude a été réalisée pour la station de pompage de l'eau brute (6 pompes de débit maximum total de 100'000 L/min).

Gestion de crise

Pour donner suite aux résultats mitigés d'un exercice de crise réalisé en 2015, le service a entrepris de définir un nouveau dispositif de gestion de crise au cours de cette année.

Plan directeur

Une révision de l'ensemble du chapitre 2 « Démographie et Besoins », du chapitre 4 « Production » et du chapitre 5 « Distribution », a commencé en 2015 et se poursuit en 2016-2017.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires a été informé des révisions en cours.

Gestion des données

L'intranet du service continue son évolution technologique ; plusieurs modules ont été redéveloppés et améliorés sur le système Symfony2 (framework web). La carte des processus ISO, la gestion du personnel, la gestion des adresses du service, une FAQ et la mise en et hors service des bornes hydrantes ont été développés durant cette année.

L'acquisition des données des essais pour la nouvelle usine de Saint-Sulpice a été complétée.

Le serveur de télémesure a été déplacé ; le service pour les clients n'a pas été impacté.

En collaboration avec SGLEA-C, les essais pour un nouveau système d'information du territoire (SIT) «qWat» ont été finalisés pour préparer la migration. Des outils spécifiques ont été définis et, pour certains, développés.

RÉSEAUX ET INGÉNIERIE (ANC. DISTRIBUTION)

62 chantiers ont été réalisés en 2016, correspondant à un total d'environ 8'500 mètres de conduites traitées, soit :

- 7'085 mètres remplacés ;
- 45 mètres réhabilités ;
- 1'210 mètres d'extension ;
- 160 mètres de tubage.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés en 2016 s'élèvent à CHF 6'487'452.-. Si l'on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 543'755.-, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 141'546.-), on atteint la somme de CHF 7'172'753.-.

Une personne (auxiliaire) a appuyé les activités du bureau de gestion des réseaux distribution (BGRd) afin de contrôler la cohérence des données entre les applications Topobase et SAP, de corriger Topobase en vue d'une migration ainsi que de contrôler la numérisation du réseau réalisée par le SGLEA-C, de janvier à juin 2016.

De plus, deux aide-monteurs de réseaux ont été employés comme auxiliaires pour aider les équipes du réseau Centre et compenser les manques d'effectifs ponctuels.

Faits marquants :

- fin des travaux d'extension de la zone industrielle de Villars-Sainte-Croix ;
- une importante fuite sur la conduite d'adduction du Pays-d'Enhaut, aux environs du village des Avants (Montreux), a nécessité l'interruption de cette adduction et de l'usine de Sonzier pendant une durée d'environ neuf mois ;
- une importante fuite à la place du Tunnel à Lausanne a impliqué un remplacement anticipé et en urgence de d'environ 60 mètres de conduite de diamètre 300 mm sur l'ensemble de cette place.

Contrat avec Bussigny

Les prestations prévues par le contrat ont été assurées par le personnel d'EAU, notamment 10 interventions d'urgence (fuite ou rupture), 12 mises en service de conduites, le nettoyage des 2 cuves de 300 et 1'000 m³ ainsi que des tournées de contrôle annuel des ouvrages et captages.

Interventions d'urgence

Le service de piquet «réseaux» a été appelé à 237 reprises en 2016. Dans 123 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture. 35 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, 4 des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 11 des problèmes de qualité de l'eau, 57 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), et 7 des dysfonctionnements divers du réseau d'évacuation.

Du point de vue financier, CHF 764'145.- ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 190'147.- pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public et CHF 118'298.- pour réparer les conduites de transport. Il est encore à relever que les frais occasionnés par les dégâts dus à des fuites ou des ruptures de conduites (dégâts aux tiers) s'élèvent à CHF 190'824.-.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 75 cas, ce qui situe désormais cet indicateur en-dessous de la barre des cent pour la troisième année consécutive et confirme la pertinence des choix de conduites à renouveler effectuée depuis le début des années 2000.

Écoute de réseau

L'auscultation de six zones de pression, totalisant environ 203 kilomètres de conduites hors branchements, a permis d'identifier huit fuites sur des conduites principales et deux fuites sur des branchements situés sur le domaine public et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. De plus, 10 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter. Les zones de pression auscultées sont Montétan – Dailles – Calvaire – Chablère – Montalègre – Montagne-du-Château. Cette activité a été réduite de moitié en 2016 ; cela s'explique par l'absence de longue durée du collaborateur principal qui la réalise.

La mise au point du système LORNO a pris plus de temps que prévu. Un dysfonctionnement des systèmes de communication et de stockage des informations a conduit au remplacement d'un ordinateur dans le réservoir de Montalègre. Les liaisons ne sont pas toutes rétablies et de nombreuses batteries sont à remplacer. Les fournisseurs de ce système travaillent à sa mise au point et annoncent une mise à jour pour 2017.

Les appareils d'écoute de type Ortomat installés dans le quartier « Sous-Gare » ont été hors service pendant une grande partie de 2016. Ils ont été révisés et seront à nouveau opérationnels en 2017.

Le système de pré-localisation Zonescan Gutermann sur le réseau Chailly est en fonction et aucune fuite n'a été détectée en 2016.

L'alimentation de Boussens est suivie grâce à un débitmètre sur la conduite qui alimente l'ensemble de la commune, couplé au télérelevé des compteurs individuels.

Equipe Bornes Hydrantes (BH)

Le service gère 4'261 BH dont 2'111 sont sur le territoire lausannois et 2'150 sur des communes dont la concession définit que ces organes sont propriété du Service de l'eau.

109 BH ont été standardisées, 15 nouvelles ont été posées, 10 parties supérieures et 5 parties inférieures ont été changées. 35 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 23 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 14 reprises pour des BH accidentées.

Une activité particulière a débuté en 2016, consistant à réaliser la mesure de débit à une pression de 2 bars pour chaque BH. Il s'agit d'une exigence de l'ECA, qui prend en charge une partie des frais occasionnés par cette activité. Un véhicule a été spécialement équipé, ce qui permet de réaliser ces mesures de façon autonome. Un contrôle des bornes hydrantes est effectué à chaque mesure. En 2016, 1'497 BH ont ainsi pu être contrôlées, mesurées et identifiées via une plaquette.

Base de données réseaux

Pas moins de 596 demandes de mises à jour de plans ont été adressées en 2016. 421 mises à jour de plans ont été effectuées, soit moins que la totalité des demandes faites. Le bilan de cette activité montre un retard de 580 mises à jour. Les ressources du BGRd ne permettent pas de suivre le rythme actuel. Malgré une diminution de 12% des demandes, on constate une augmentation du retard accumulé de 26%, passant de 458 plans à mettre à jour à la fin de 2015 à 580 à la fin de 2016.

Pour 2016, un total de 2'858 demandes de plans ont été traitées, dont 2'080 pour les conduites d'eau potable et 778 pour celles d'évacuation.

Au 31 décembre, environ 67% des plans sur le territoire de la commune de Lausanne ont été traités et saisis dans Topobase. 236 plans ont été ajoutés après avoir été contrôlés, intégrés et renseignés dans la base de données et 993 dossiers de mises à l'enquête publique ont été traités.

Sources

Le captage de Montenailles – adduction la moins productive – n'est plus exploité dans le réseau de distribution mais va alimenter dorénavant le lac de Sauvabelin.

Travaux

Des travaux de mises en conformité ont été entrepris sur dix ouvrages d'adduction :

Adduction n° 1 Bressonne	La Bressonne n° 22 Fontaine à Basset + Les Vuargnes n° 23
Adduction n° 5	Chalet-aux-Bœufs d'En-Haut n° 254
Adduction n° 8	Les Troncs n° 4
Adduction n° 13 Pierre-Ozaire	Grand Jorat Sud n° 61 Grand Jorat Sud n° 62 Petite Rosatte n° 64 Galerie de la Rosatte n° 65
Adduction n° 16	Tirecuaz n° 151 Tirecuaz n° 155

Pour une meilleure sécurisation des ouvrages de captages, les couvercles équipés d'une serrure à clé ovale ont été remplacés par une serrure avec la clé du service. L'opération est terminée pour le réseau Jorat (environ 50) et se poursuivra par le réseau Ouest.

Turbidimètres

Poursuivant la démarche initiée en 2011 dans le but d'optimiser les détournements préventifs et garantir une eau de qualité lors de fortes perturbations ou d'orages, l'automatisation des détournements préventifs a été réalisée dans les stations de :

- Froideville (adduction n° 3 Froideville);
- Chandelard (adduction n° 13 Pierre-Ozaire);
- Jorattez (adduction n° 5 Jorattez);
- Losiardes (adduction n° 6 Losiardes).

Réseau d'évacuation

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux se sont maintenues à un niveau élevé en 2016, à travers la réalisation de 21 chantiers portant sur :

- le remplacement de 3'088 mètres de collecteurs (taux de renouvellement 0.8%, inférieur au taux de 1.25% nécessaire);
- l'extension du réseau de 2'079 mètres de collecteurs supplémentaires (mise en séparatif);
- la réhabilitation de 390 mètres de canalisations par gainage, portant ainsi le taux de renouvellement à 0.9%.

Les investissements consentis durant l'année écoulée pour l'entretien et le renouvellement du réseau se sont élevés à CHF 6.5 millions. En parallèle, il a été procédé au contrôle par caméra de 41 kilomètres de collecteurs, soit un peu plus de 8% de la totalité du réseau.

Faits marquants

Le temps très pluvieux du printemps a gorgé les sols d'eau et provoqué la migration de matériaux du terrain dans des collecteurs non étanches et l'effondrement ponctuel de chaussées. Ainsi, deux interventions d'urgence (av. de la Gare, ch. du Martinet) ont dû être entreprises afin de remplacer les canalisations défectueuses.

PRODUCTION ET ÉPURATION (ANC. PRODUCTION)

Préavis N° 2006/15 « Rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CegeL) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret »

Le nouveau superviseur mis en service en 2014 a assuré la fiabilité du système, notamment dans la gestion automatique. Le cahier des charges pour l'amélioration de la supervision (interface, facilitation des tâches d'analyses et fiabilisation de la gestion) a été établi et discuté avec les fournisseurs, l'implémentation se fera progressivement en 2017.

Des installations de vidéosurveillance, de contrôle d'effraction et de contrôle d'accès ont été mises en place sur le site de Lutry (usine et CegeL).

Préavis N° 2010/27 « Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry »

L'installation d'injection de charbon actif en poudre (CAP) fonctionne en continu depuis le 26 avril. Avec un dosage de 3 g de charbon par m³ d'eau produite, les micropolluants sont éliminés en grande partie.

L'utilisation du CAP a nécessité la modification du mode d'exploitation des membranes d'ultrafiltration.

Les études pour le changement des automates d'ultrafiltration se poursuivent avec l'écriture et la validation des nouvelles analyses fonctionnelles ; elles seront programmées et mises en service en 2017.

L'automate de traitement des eaux de rétro-lavage a été renouvelé.

La pompe à débit variable HP1 (3'000 à 5'500 L/min) sur le refoulement Lutry-Montétan est en service depuis le 21 septembre ; elle permet d'assurer un fonctionnement continu de l'usine et réduit ainsi les pertes en eau.

Préavis N° 2013/13 « Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret »

Le rapport OPAM (ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs) de l'usine de Bret a été transmis et approuvé par le Canton (les mesures de protection définies dans le rapport seront réalisées dans le cadre du projet).

Le silo d'oxygène de 20 m³ dédié à la production d'ozone a été mis en service en septembre. L'installation des nouveaux équipements d'ozonation s'est déroulée durant l'année et la mise en service interviendra au début de 2017.

Une installation provisoire de chloration par de la Javel à 14% a été réalisée et testée avec succès. Les nouveaux locaux de chloration et de stockage de la Javel à 14% sont terminés.

Un avant-projet pour la réhabilitation complète du barrage du Grenet alimentant le lac de Bret a été réalisé. Le choix du nouveau dégrilleur est à finaliser avant la mise à l'enquête. Le début des travaux est planifié en 2017.

Centre d'exploitation et de gestion (CegeL)

La production annuelle 2016 est inférieure de 7% à celle de 2015 et de 4.3% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 30'104'000 m³. Le jour d'adduction maximum fut le 20 août avec un volume de 120'800 m³.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources (Pont-de-Pierre, Thierrens, Prévondavaux et sources du Jorat) est donnée dans le tableau ci-dessous. L'événement marquant a été l'arrêt de l'usine de Sonzier durant 9 mois à la suite d'une rupture de la conduite du Pays-d'Enhaut.

Usine de Lutry	Usine Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Sources
7'326'695 m ³	9'745'384 m ³	6'282'010 m ³	1'306'757 m ³	5'443'538 m ³
24%	32%	21%	4%	19%

Travaux d'entretien/maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux spécifiques suivants ont été réalisés.

Usine de production de Lutry

- inspection de la conduite sous-lacustre et de la crépine avec un robot sous-marin ;
- adaptation de la détection incendie ;

- changement des pompes d'injection de Javel pour la désinfection des blocs d'ultrafiltration ;
- échange des roulements des pompes de refoulement ;
- révision de divers moteurs et pompes des décanteurs lamellaires, des électrolyseurs et des préfiltres.

Usine de production de Saint-Sulpice

- mise en service de l'installation de déshumidification ;
- mise en service de la détection incendie, marquage des chemins de fuites et mise à jour des plans d'évacuation ;
- pose d'une barrière d'accès à l'entrée du site de l'usine ;
- remplacement des deux pompes de dosage de Javel ;
- remplacement de cinq pressostats de surveillance du refroidissement des pompes de refoulement (HP 103 -104 -105 -111-113) ; il s'agissait des derniers équipements contenant du mercure ;
- adaptation d'une des pompes d'alimentation des filtres ;
- modification de la gestion du lavage automatique des 14 filtres à sable.

Usine de production de Bret

- réhabilitation des mesures d'eau brute par la pose d'une nouvelle platine ;
- réhabilitation des mesures au sortir des filtres à sable par la pose d'une nouvelle platine.

Usine de production de Sonzier

L'usine a été arrêtée pour cause de rupture de la conduite d'amenée du Pays-d'Enhaut (entre Jor et le réservoir du Cubly) dès le 22 février. Les membranes d'ultrafiltration ont été mises sous bisulfite de sodium pour les préserver. La remise en service de l'usine a eu lieu dès le 7 novembre avec toutes les garanties liées à la qualité de l'eau.

Stations de pompage/désinfection

- réservoir de Petite-Croix : révision complète de la pompe 133 refoulant sur le réservoir de Châtaignier ;
- station de Cheseaux : mise en place de nouvelles pompes ;
- station de Jorattez : automatisation du détournement des sources ;
- station de Froideville : pose d'une vanne murale avec actionneur électrique ;
- station de Prévondavaux : pose d'un turbidimètre pour la mesure des deux captages ;
- réservoir de Montalègre : suppression de diverses conduites et installations liées à la cuve 2 présentant des risques pour la qualité de l'eau ;
- réservoir de la Croix-sur-Lutry : sablage des trois chaudrons anti-bélier ;
- assainissement des chauffages électriques dans les stations ;
- pose de la ventilation des trois cuves et installation de déshumidification au nouveau réservoir du Calvaire.

Station d'épuration des eaux usées

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 1'375 mm en 2016, en augmentation de 43% par rapport à 2015. Le niveau des précipitations est supérieur à la pluviométrie moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an. Les installations de la STEP de Vidy ont ainsi traité mécaniquement 40.3 millions de m³ d'eaux usées (+16.8% par rapport à 2015), dont 34.8 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (30.1 millions de m³ en 2015).

Le suivi analytique des procédés d'épuration des eaux a été assuré par le laboratoire du Service de l'eau à Lutry. Au total, 556 séries d'échantillons d'eaux usées correspondant à 5'396 analyses ont été prélevés.

Le suivi analytique des boues de production propres a été assuré en interne. 683 prélèvements ont été réalisés, pour le double d'analyses effectuées.

La quantité de déchets captés en entrée de STEP atteint 605 tonnes, soit une diminution de 4.7% par rapport à 2015. Quant à la qualité des refus de dégrillage, elle demeure inchangée.

20'425 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, dont 2'735 tonnes par centrifugation. Quant aux boues extérieures, 10'599 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP (périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA = 10'302 t, SAIDEF = 297 t), soit une augmentation de 35.3% par rapport à 2015.

Le niveau des stocks de boues à Vidy étant très bas à la fin de décembre 2015, il n'y a pas eu de restrictions d'entrée des boues des périmètres, et ce même pendant l'arrêt annuel du four pour entretien (cinq semaines).

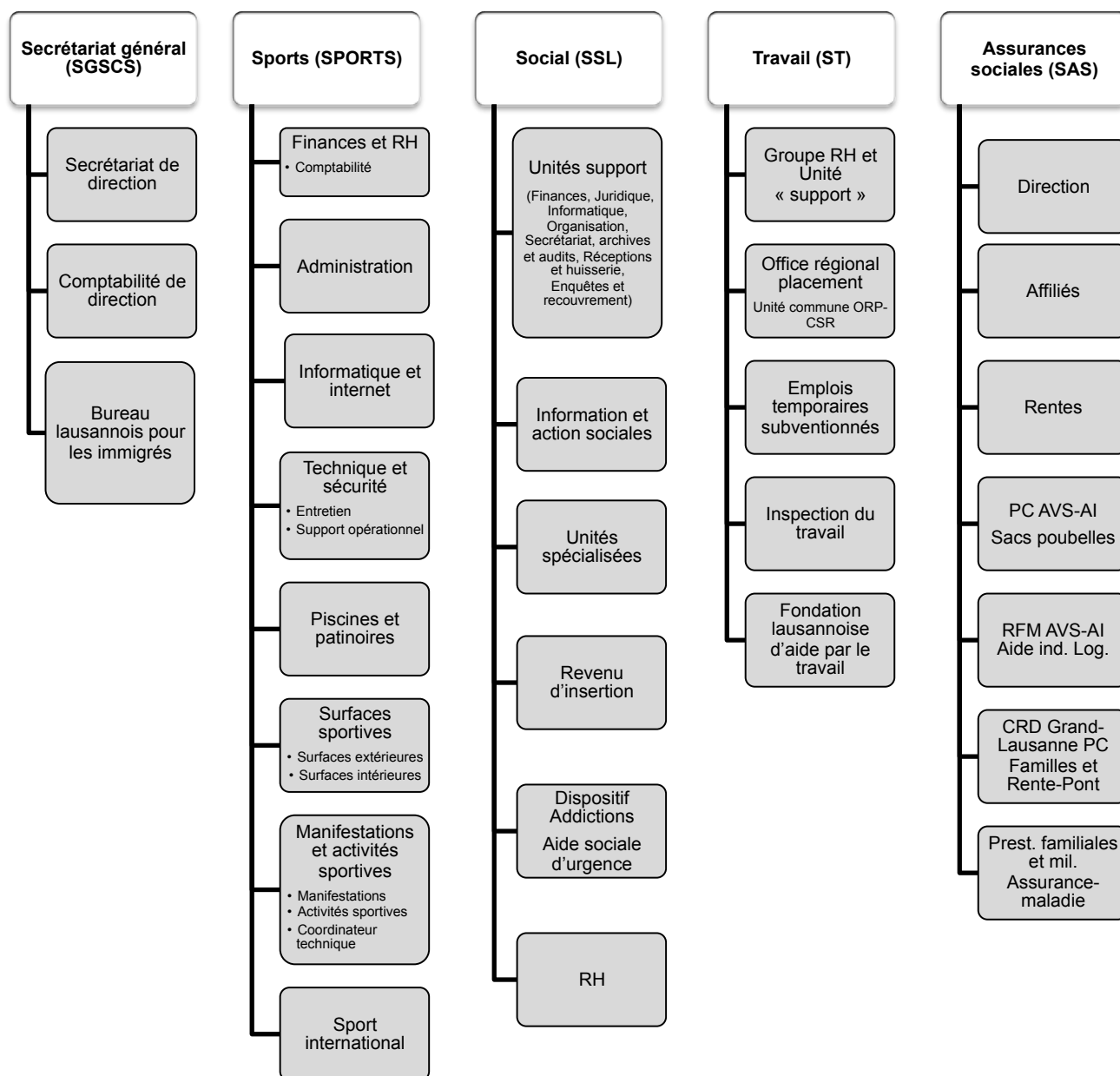
Ainsi, durant l'année 2016, 31'809 tonnes de boues ont été incinérées à Vidy, soit une diminution de 8.49% par rapport à l'année précédente.

L'incinération des boues a permis d'injecter 19'888 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance de la ville (-0.3% par rapport à 2015), représentant 4.0% de l'énergie totale demandée par le CAD.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent, pour l'année 2016, des dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) et en oxydes d'azote (NOx) conformes à l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air, de surcroît en amélioration par rapport à 2015. Il s'agit, en l'état, et sur la base des mesures continues, de ne pas dépasser 1.2 fois les valeurs limites, dans 97% des moyennes horaires. Les résultats pour 2016 donnent un respect des valeurs limites de 98.8% pour le CO et 99.7% pour le NOx.

Direction des sports et de la cohésion sociale

Directeur



Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS)

Suite à la réorganisation des directions ayant marqué le début de la nouvelle législature, la Direction des sports et de la cohésion sociale est née de la réunion du Service social de Lausanne et du Service du travail – issus de l'ancienne Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale – avec les Services des sports et des assurances sociales (SAS), ainsi que le Bureau lausannois pour les immigrés – eux-mêmes issus de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population.

A cette direction a été adjoint un Secrétariat général, afin de se conformer à la volonté municipale d'harmoniser la structure de toutes les directions : en effet, désormais chacune d'entre elles est munie d'un Secrétariat général.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSCS)

Durant la période du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016, le Secrétariat général de la direction a été assuré par le chef du Service du travail en tant que secrétaire général *ad interim*, avec l'appui de l'assistante du directeur des sports et de la cohésion sociale. L'équipe de direction du Service du travail a, pour sa part, assuré la gestion opérationnelle nécessaire à la mise en place du Secrétariat général dans les domaines des ressources humaines, des finances, de l'intendance et de l'informatique.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SCS	4.60	4.60	4.80	4.80
Direction SCS	0.80	0.80	1.80	0.80
Intégration	5.05	4.60	6.60	6.20
Total service	10.45	10.00	13.20	11.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 2.75

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SCS	5	4.60	5	4.80
Direction SCS	1	0.80	1	0.80
Intégration	6	4.60	8	6.20
Total service	12	10.00	14	11.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction SCS	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)

Le BLI est le centre communal de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme. Il fonctionne comme plate-forme d'information et de propositions pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral et a notamment pour missions de :

- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers ;
- conseiller le public sur les questions liées à la migration, dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois ;
- soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers.

L'adoption d'un nouveau rapport-préavis sur la politique communale d'intégration par le Conseil communal, en novembre, aura constitué le fait marquant de l'année 2016. Jusqu'alors, le dispositif lausannois d'intégration s'était basé sur le rapport-préavis N° 2003/29 « Politique communale d'intégration et naturalisation des immigrés ». Or, depuis 2003, de nombreux changements sont intervenus, tant au niveau fédéral que cantonal. C'est dans ce contexte mouvant que, au cours des cinq dernières années, la Municipalité de Lausanne a engagé des démarches participatives afin d'élaborer, en concertation avec les partenaires de l'intégration, des nouvelles propositions, au plus près des besoins du terrain.

UN NOUVEAU RAPPORT-PRÉAVIS

Ces orientations, testées et approuvées, sont désormais inscrites dans le rapport-préavis N° 2016/33 « Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration ». Ce rapport-préavis présente, de manière synthétique, les mesures relatives à la promotion de l'intégration sur le plan lausannois, tout en précisant la définition de l'intégration défendue par les autorités communales, définition partagée aux niveaux cantonal et fédéral. Il se concentre sur les mesures spécifiques conduites principalement par le BLI, telles la mise sur pied du Fonds lausannois d'intégration et les récentes impulsions données dans le domaine de l'intégration professionnelle des personnes migrantes.

Outre ce récapitulatif de mesures, le nouveau rapport-préavis vise à présenter les évolutions récentes en matière de politique d'intégration aux niveaux fédéral, cantonal et communal, ainsi que les conventions de subventionnement conclues avec le Canton de Vaud et couvrant la période 2014-2017. Au seuil de la nouvelle législature 2016-2021, ce rapport-préavis poursuit également l'objectif de consolider, sur le plan institutionnel, les missions du dispositif lausannois d'intégration et de présenter les orientations futures dans ce domaine.

Concernant les deux acteurs du dispositif lausannois d'intégration, il faut relever, au niveau organisationnel, que le BLI est désormais organisé en pôles thématiques. Sur le plan institutionnel, la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés verra son rôle renforcé et élargi dès 2017.

SEMAINE CONTRE LE RACISME, DIXIÈME ÉDITION SOUS LE THÈME DE LA JEUNESSE ET DE L'ENGAGEMENT PARTICIPATIF

Manifestation pionnière, reprise dans d'autres villes en Suisse romande, destinée à la jeunesse et placée sous le slogan « Pas de place pour le racisme », la *Semaine lausannoise d'actions contre le racisme*, a fêté sa dixième édition. Cet anniversaire a permis de lancer la charte « *Lausanne – plurielle et engagée* », dans une dynamique participative, afin de sensibiliser le grand public et les prestataires de services sur le rôle positif qu'ils peuvent jouer en matière de promotion de l'égalité de traitement et de prévention du racisme.

Avec la collaboration d'une dizaine d'associations locales, le BLI a mis sur pied une quinzaine d'événements gratuits, tout en assurant une présence sur les réseaux sociaux. Le colloque intitulé « *L'action contre les inégalités dans l'espace urbain. Outil de prévention du racisme auprès des jeunes ?* » s'est déroulé le 18 mars et a réuni une centaine de professionnels du

secteur jeunesse, scientifiques et responsables de l'action publique, d'ici et de France. Les initiatives que les villes mettent en œuvre pour lutter contre les inégalités et prévenir le racisme dans l'espace urbain ont été au cœur des débats.

REMISE DU 1^{ER} PRIX DIVERSITÉ – EMPLOI – FORMATION

Lancé en janvier 2016, le *Prix Diversité – Emploi – Formation* vient récompenser un employeur ou un institut de recherche et de formation qui contribue, par des actions concrètes et exemplaires, à l'intégration professionnelle des personnes migrantes. Remis pour la première fois le 19 mai, dans une salle du Conseil communal comble, ce prix a réuni des représentants du monde économique et de la formation, du secteur de l'emploi et de l'insertion professionnelle, ainsi que des représentants associatifs, et a favorisé le réseautage entre partenaires. Le lauréat de cette première édition est la société JEUNCOMM Formation, qui a reçu un chèque de CHF 10'000.-, pour les cours de français langue étrangère (FLE) en contexte professionnel.

Organisé sur la base d'un partenariat avec l'EMS La Rozavère, le cours de FLE en contexte professionnel de JEUNCOMM Formation permet à toute personne allophone travaillant dans le milieu médico-social, après six mois de formation, de certifier officiellement son niveau de langue française utile à sa pratique professionnelle quotidienne auprès des résidents en EMS. Lancé à la fin 2015, le projet pilote a démarré avec 12 participants dont la plupart vient de passer leur Diplôme d'Etudes en Langue Française de niveau A2.

A terme et avec le soutien officiel de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), le concept devrait se démultiplier au sein de l'ensemble des EMS lausannois et vaudois et permettre, à tout collaborateur actif depuis cinq ans, de valider son parcours professionnel en tenant compte de sa diversité culturelle, par l'obtention d'une attestation fédérale professionnelle.

PRÉPARATION À LA NATURALISATION : UN NOUVEAU DISPOSITIF

La récente révision de la loi fédérale sur la nationalité impliquera des nouvelles procédures cantonales et communales dès janvier 2018. A l'heure où les demandes de naturalisation enregistrent une hausse sensible, un nouveau dispositif en matière de préparation à la naturalisation a été mis sur pied en collaboration avec les associations partenaires et le Service social Lausanne (SSL).

Trois prestations, soutenues par la Ville de Lausanne, sont offertes aux habitant-e-s de Lausanne en vue de préparer l'audition de naturalisation. Les candidats à la naturalisation ont le choix de participer à l'une ou à l'autre de ces offres, ou de les combiner selon leurs envies et besoins :

- aide à la démarche de naturalisation : cette formation, organisée par l'Association CORREF, comprend neuf séances de 2h30 (22h30 au total) et offre un panorama des thématiques abordées pendant l'audition ;
- permanences de préparation à la naturalisation : organisées par l'association Nouvelles Perspectives, ces permanences se déroulent les vendredis, de 18h à 20h. Sans inscription, ces permanences permettent de se préparer ponctuellement et de se familiariser avec les thématiques abordées pendant l'audition ;
- visites d'institutions : organisées par le BLI, le programme annuel inclut les visites de l'Hôtel de Ville, du Grand Conseil et du Palais fédéral. C'est l'occasion d'approcher les institutions suisses, en compagnie des représentants du monde politique, ainsi que de mieux faire connaissance avec des institutions lausannoises.

Un dépliant, disponible auprès du bureau des naturalisations et dans les principales réceptions communales, donne toutes les informations pratiques sur ce dispositif qui sera opérationnel dès janvier 2017.

SERVICE DES SPORTS (SPORTS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

Informatique et Internet

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

Sport international

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud)

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet « sports » du projet Métamorphose
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvriers spécialisés

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	9.65	10.05	9.65	9.65
Manif. et activités sportives	7.60	6.60	7.60	7.60
Piscines et patinoires	28.56	26.96	28.46	28.46
Sport international	1.50	1.50	1.50	1.50
Surfaces sportives	23.85	23.65	23.65	23.65
Unité technique	18.00	18.00	18.00	18.00
Total service	89.16	86.76	88.86	88.86

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	11	10.05	11	9.65
Manif. et activités sportives	7	6.60	8	7.60
Piscines et patinoires	31	26.96	33	28.46
Sport international	2	1.50	2	1.50
Surfaces sportives	24	23.65	24	23.65
Unité technique	18	18.00	18	18.00
Total service	93	86.76	96	88.86

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPORTS)	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Inaugurée le 23 juin 2006, la Maison du sport international (MSI) a pour objectif d'accueillir, sous le même toit, les acteurs de l'administration du sport international. Le succès a tout de suite été au rendez-vous et l'est encore aujourd'hui, dix ans après, avec plus de 30 fédérations et organisations sportives internationales et une vingtaine d'entreprises actives dans le domaine du sport, logées dans les cinq bâtiments formant la MSI. Cette infrastructure est un outil remarquable permettant à ses locataires de développer entre eux des synergies et de partager leurs expériences et leurs connaissances, tout en étant proches du Comité International Olympique (CIO). La réussite de la MSI et son importance pour le sport international et Lausanne en tant que capitale olympique ont été relevés par les différents orateurs, dont le président du CIO, M. Thomas Bach, présents lors des festivités célébrant le dixième anniversaire de la MSI en juin dernier. A relever que, pour répondre à son succès, un bâtiment supplémentaire est en cours de réalisation sur la parcelle adjacente et sera achevé en 2018.

Devant faire face à une augmentation toujours plus forte du nombre de participants et, dans le même temps, désireux de marquer d'une façon particulière le 35^e anniversaire des *20 km de Lausanne*, ses organisateurs ont décidé que cet événement majeur du calendrier sportif lausannois aurait lieu sur deux jours (samedi et dimanche). Ce format a permis d'offrir à celles et ceux inscrits dans les différentes distances de meilleures conditions de course. Malgré le mauvais temps, le nombre de participants a une nouvelle fois atteint un record avec 24'691 personnes franchissant la ligne d'arrivée (+ 8% par rapport à 2015). Enthousiasmé par les résultats et les retours des participants, le comité d'organisation des *20 km de Lausanne* a décidé de reconduire la formule en 2017, les 22 et 23 avril.

Dans le cadre du préavis N° 2015/05, « Centre sportif de Praz-Séchaud – Mise en conformité et homologation du terrain de football – Remplacement du terrain – Remplacement de l'éclairage », l'ancien terrain de football de Praz-Séchaud, datant des années 70, a été remplacé par un terrain synthétique répondant aux normes pour les compétitions de juniors et permettant aussi une utilisation lors de conditions météorologiques défavorables. Un nouvel éclairage a également été installé. Ce nouvel équipement est mis à disposition du FC Boveresses.

Prévus dans le cadre du préavis N° 2015/39 « Métamorphose – Centre sportif de la Tuilière – Création d'un centre de football et d'athlétisme – Demande de crédit d'ouvrage », les travaux pour la création de neuf terrains de football, d'installations pour la pratique de l'athlétisme et d'un bâtiment abritant des vestiaires, des bureaux et une buvette, ont débuté au printemps 2016. Le futur centre sportif de la Tuilière, dont l'ensemble des travaux est devisé à CHF 57 millions, est un élément essentiel dans la réalisation du futur écoquartier des Plaines-du-Loup, sa mise en service permettant de libérer les terrains nécessaires situés à la Blécherette.

Après Mexico City, Utsunomiya et Prague, le *3x3 Basket World Tour Master* a investi le centre de Lausanne le dernier week-end du mois d'août. Cette quatrième édition a été un véritable succès à la fois populaire avec un stade plein (12'000 spectateurs) et médiatique avec une diffusion des matches sur le site *rtssport.ch* et plus de 55'000 vues sur *Youtube*. Le comité d'organisation collabore avec l'association *Urban Project*, afin de faire la part belle à la culture urbaine. Graffitis, danse urbaine, concerts et tournois de basket populaire donnent ainsi un petit air de Brooklyn au quartier du Flon. Dès 2017, la société *Grand Chelem Management* reprendra le flambeau de la Ville de Lausanne, celle-ci demeurant un partenaire financier et technique.

Les 17 et 18 décembre 2016, la piscine de Mon-Repos a accueilli la première édition de la *Swim Cup*, manifestation regroupant l'élite mondiale de la natation pour diverses épreuves en petit bassin (25 m). Devant un public conquis (800 personnes sur des gradins spécialement aménagés dans l'enceinte de la piscine), plusieurs champions et championnes olympiques en titre (mais aussi du monde et d'Europe) se sont affrontés et ont permis à des nageurs locaux de se mesurer à eux. Une deuxième édition aura lieu en décembre 2017.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 « Lausanne, Capitale olympique – Demande de crédit-cadre », il convient de signaler que les sommes dépensées en 2016 s'élèvent à CHF 132'260.- (contre CHF 106'292.- en 2015). Elles ont permis la présence d'une délégation aux Jeux olympiques de Rio, d'acquérir du matériel promotionnel, d'attribuer des mandats de communication et d'aider financièrement la tenue à Lausanne de plusieurs congrès internationaux. Il convient également de rappeler que les dépenses liées au projet *Volontaires sportifs lausannois* et à divers séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations et organisations sportives internationales établies à Lausanne sont également prises en charge par ce préavis.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2016 a été marquée par une augmentation des prestations de l'unité dans la plupart des manifestations sportives se déroulant sur territoire lausannois, souvent liée à une plus grande présence de chaînes de télévision et/ou de besoins multimédias. Pour l'année sous revue, le parc informatique du service comprend, pour 126 utilisateurs : 103 postes de travail, 44 imprimantes (dont 13 MFP), 120 raccordements téléphoniques, 19 smartphones et 27 téléphones mobiles. A cela s'ajoutent 25 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes, à la piscine de Mon-Repos et au Stade olympique de la Pontaise. Ces dernières participent également à la prévention des débordements de supporters à la Pontaise, lors des matches de football. Une webcam est par ailleurs installée au Chalet-à-Gobet. En 2016, un système d'écrans d'information au public a été installé à la piscine de Mon-Repos. Cette nouveauté est un projet pilote qui doit permettre ensuite d'étendre ce système d'informations dans d'autres installations de la Ville.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère 14 sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports, en fournissant du matériel téléphonique et informatique. Elle a également soutenu d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques et leur a créé et fourni divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques), pour leurs projets, installations ou manifestations.

Cette unité poursuit, par ailleurs, son implication dans la formation d'apprentis avec cinq médiamaticiens, dont quatre effectuent des stages dans différents services au cours de leur cursus alors que le cinquième accomplit l'intégralité de sa formation auprès du Service des sports.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien à l'organisation de diverses manifestations sportives et la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'Unité manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- *20 km de Lausanne* : pour la 35^e édition, l'événement a été organisé pour la première fois sur deux jours. Cette décision a été prise afin d'accueillir dans de meilleures conditions le nombre toujours croissant de participants (+ 50% depuis 2011 et + 100% depuis 2006). Pour cette édition, malgré une météo défavorable, la course a connu une augmentation de 8% du nombre total de ses participants.
- *Journée Lausannoise du Vélo* : la 34^e édition, marquée par des conditions météorologiques mitigées (de fortes averses jusqu'à la mi-journée, puis un bel ensoleillement,) a vu la participation rester stable par rapport à l'année précédente avec 2'552 participants (2'582 en 2015).
- *Tournoi de volleyball interservices* : alors que 58 équipes de 27 services de l'Administration communale (300 personnes) s'étaient inscrites pour la troisième édition de ce tournoi, les conditions météorologiques ont rendu les terrains impraticables et ont forcé les organisateurs à annuler l'événement.
- *Triathlon de Lausanne* : c'est avec une météo idéale que les 1'718 participants ont pu s'élancer sur les parcours lausannois pour cette 23^e édition. Nous relevons les efforts constants du comité d'organisation pour réduire le nombre de jours de fermeture des routes avoisinant la manifestation. Cette année, les quais ont pu être rendus à la circulation dès le lendemain en fin de matinée. Cette année a aussi été marquée par la désignation de Lausanne comme ville hôte de la Grande finale ITU 2019 ainsi que pour une étape de Coupe du monde ITU en 2018.
- *Christmas Midnight Run* : pour cette 11^e édition, quelques 4'707 coureurs se sont inscrits (4'957 en 2015). Dotée d'un fort capital de sympathie, cette course se rapproche des vingt plus grandes courses du pays. La *Christmas Midnight Run* n'attire pas seulement des coureurs confirmés, mais aussi une foule de participants moins sportifs, ce qui lui confère une ambiance unique et festive. D'ailleurs, pour cette édition, une augmentation d'inscriptions dans les catégories *Pères Noël* et famille a été constatée.
- *Mérites sportifs lausannois* : le 28 novembre a eu lieu au Casino de Montbenon la soirée des mérites sportifs lausannois. En tout, ce sont 200 athlètes qui ont été récompensés, 56 à titre individuel et 144, formant 26 équipes, pour leur performance collective. La salle était comble et les participants ont été ravis et fiers de recevoir une médaille. Le LUC

Volleyball a reçu le prix spécial *Lausanne Ville de sport* pour avoir obtenu la *Supercup* de volleyball, tout comme le Lausanne-Sports pour sa première place en *Challenge League*. La soirée fut animée par des démonstrations de capoeira et de samba, petit clin d'œil aux JO de Rio.

- **Défi Sportif Lausannois**: ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun peut s'inscrire dans une des six catégories de défi proposées, en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. En 2016, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 13^e édition, 575 personnes se sont lancées dans l'aventure.
- **Volontaires Sportifs Lausannois**: cette année, pas moins de 26 manifestations sportives ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateurs de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2016, ils étaient 426 à avoir signé la nouvelle charte et à avoir participé plusieurs fois à un des événements partenaires.
- **Sports Passion** offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2015-2016, 44 activités sportives ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'112 heures d'enseignement, dispensées par 126 moniteurs (132 en 2014-2015). 4'062 élèves (3'602 en 2014-2015) ont pu en bénéficier.
- **Sport Bien-Etre** a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'Administration communale. Durant la saison 2015-2016, 238 personnes ont pu découvrir une des neuf activités proposées (aquagym, badminton, *fitness*, *kick boxing*, tai-chi, *nordic walking*, objectif dos, yoga-relaxation). Pour la seizième édition, 170 personnes se sont déjà engagées à démarrer une activité.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines de plein air

L'année 2016 a été marquée par des conditions météorologiques mitigées. En effet, les mois de mai et juin ont connu une météo froide et pluvieuse tandis que les mois de juillet et d'août ont bénéficié de conditions satisfaisantes.

Ainsi, en 117 jours d'exploitation (du 11 mai au 4 septembre) la fréquentation de la piscine de Bellerive a baissé de 13.9% par rapport à 2015 (168'028 entrées contre 195'165 l'année précédente), plaçant 2016 au huitième rang sur les vingt dernières années. La vente des abonnements (-4%) et celle des cartes multi-entrées (-11.8%) sont en baisse, ce qui s'explique par le mauvais temps, en particulier au mois de juin.

L'espace ludique pour les enfants, avec ses deux pataugeoires à thèmes, l'offre bien-être avec des équipements *spa* dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique connaissent toujours le même succès. Ainsi, le parc aquatique a accueilli 15'304 personnes pendant la saison. Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé quelque 209 plongeurs. Des animations « sport et santé » ont été développées avec la mise en place de cours *d'aquagym* et complétées par des journées et après-midis sportifs tels que tournois ludiques au parc aquatique, passeport vacances ou nage en eau libre avec le Lausanne Natation.

En 124 jours d'exploitation, Montchoisi a enregistré 77'694 entrées, soit une légère baisse de 4.7% par rapport à 2015, qui place la saison 2016 au deuxième rang des 30 précédentes. Les ventes d'abonnements, ainsi que des cartes multi-entrées, ont enregistré une baisse de respectivement 8.8% et 5%. Outre les séances régulières d'entraînement de ses sections *water-polo* et *natation sportive*, le Lausanne-Natation a dispensé 400 heures d'enseignement pour 449 enfants et 40 adultes. De son côté, le personnel de la piscine a proposé 16 séances gratuites d'aquagym durant la saison sous revue.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 21 mai au 21 août, ont également connu une belle fréquentation, grâce à la météo favorable de juillet et août. Il est à noter que leur gratuité, très appréciée par les nombreux et divers utilisateurs, pose parfois certains problèmes d'incivilités. Cette situation reste particulièrement marquée à la piscine du Vieux-Moulin où la direction a mis en place, depuis sept ans, un service de sécurité tout au long de la saison. La mise en place d'un jeu aquatique à la piscine de Boisy et d'une *slackline* à la piscine du Vieux-Moulin ont connu un beau succès.

Mon-Repos

En 300 jours d'exploitation (290 en 2015), Mon-Repos a comptabilisé 225'540 entrées (227'665 en 2015), soit une légère baisse de 0.93% par rapport à l'année précédente. La fréquentation moyenne quotidienne s'élève à 752 personnes, ce qui, faute de place suffisante dans les bassins, entraîne régulièrement des tensions entre les différents usagers. Une dizaine de manifestations, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation, ont eu lieu tout au long de l'année. L'engouement pour l'Ecole de natation de Mon-Repos se poursuit: 1'239 personnes (1'250 en 2015) ont suivi 3'254 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (3'353 heures en 2015).

Comme indiqué sous les faits marquants, Mon-Repos a été le cadre, les 17 et 18 décembre, de la première édition de la *Swim Cup* qui réunissait champions olympiques, champions du monde et d'Europe pour diverses compétitions en petit bassin. La deuxième édition est prévue les 20 et 21 décembre 2017.

Patinoires

Tous usagers confondus (patineur individuel payant, écolier ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), la patinoire de Montchoisi a enregistré, en 135 jours d'exploitation, 43'306 entrées, soit une diminution de 5.2% de

la fréquentation par rapport à 2015. Durant la saison 2016, 153 matches et entraînements de hockey, deux tournois de hockey, 142 rencontres de championnat suisse de broomball et 204 heures de patinage artistique y ont été organisés.

La patinoire de la Pontaise a comptabilisé, en 126 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 16'088 entrées, contre 14'648 en 2015, soit une hausse de 9.8%, due principalement à sa couverture. En effet, en raison des travaux de transformation du Centre sportif de Malley qui vont entraîner la suppression provisoire de l'ensemble des surfaces de glace, des solutions ont dû être trouvées pour accueillir les utilisateurs de Malley. L'une d'elles consiste à poser un toit sur la patinoire de la Pontaise, permettant ainsi à la clientèle de profiter de la glace, même par mauvais temps.

SPORT INTERNATIONAL

Du 17 au 22 avril, s'est tenu au *SwissTech Convention Centre* de l'EPFL *Sportaccord*, congrès réunissant, autour de conférences, débats et présentations, l'entier des acteurs du sport international. Plus de 2'000 participants venus de toute la planète y ont assisté. L'Unité sport international a fortement collaboré à son organisation. Accueillir à Lausanne l'ensemble du monde du sport et de ses décideurs a été une opportunité, pour la ville et sa région, de renouveler leur attachement au monde du sport international. De plus, en tant que ville hôte, et en collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres avec différents dirigeants afin de promouvoir Lausanne Capitale olympique.

Très impliquée dans la candidature des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020, l'Unité sport international a rejoint le Comité d'organisation des futurs JOJ.

Dans le cadre de la valorisation de l'accueil des fédérations et organisations internationales, un certain nombre de formations continues en management sportif, tout comme des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays, ont été organisés durant l'année.

La Maison du Sport International (MSI) a fêté ses 10 ans. Une réception en présence, entre autres, du président du CIO, M. Thomas Bach, a été organisée en son sein et a réuni les différents acteurs du sport international basés à Lausanne et dans sa région.

En 2016, deux nouvelles fédérations ont choisi d'établir leur siège social à Lausanne et de rejoindre la MSI, il s'agit de la Fédération internationale de roller sports (FIRS) et de la Fédération mondiale de danse sportive (WDSF).

SURFACES SPORTIVES

En dehors des horaires scolaires (dès 18h en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique et d'organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles ou piscines des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont accueilli, entre autres, le *Swiss Table Tennis Open* de Lausanne, la coupe suisse de gymnastique rythmique junior, le championnat de basketball LNA ainsi que des tournois et compétitions dans de nombreux autres sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs.

Le centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres (tirs sportifs et obligatoires) diminuer de 3.75% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 153746 (contre 159'363 en 2015).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre d'excellentes conditions de pratique aux adeptes de course à pied, de VTT, de *walking* et de *nordic walking*. Depuis l'hiver 2013-2014, une convention a été signée avec la société Télé Leysin – Les Mosses – La Lécherette SA, permettant à cette dernière l'exploitation du remonte-pente. En 2016, le Chalet-à-Gobet a été le cadre d'*Equissima*, du Grand prix du Cyclophile lausannois ou encore de la 34^e journée lausannoise du vélo.

A Vidy, à proximité immédiate du stade Pierre-de-Coubertin, la place du Fair-Play permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basketball et du handball.

Le stade Juan-Antonio-Samaranch a accueilli le stage de préparation de l'équipe de Belgique pour l'Euro 2016 ainsi qu'un stage d'entraînement du *Sporting Club de Portugal*.

Le parcours Vita de Vidy, situé au bord du lac, est très apprécié par les écoles, les clubs et les familles. Depuis 2014, suite à des déprédations, les vestiaires du parc Bourget sont fermés. Toutefois, ils devraient connaître d'ici peu une nouvelle vie.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch ont été, une nouvelle fois, fortement mises à contribution. Il convient de rappeler que plus de 180 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

UNITÉ TECHNIQUE

L'année 2016 aura été marquée, pour l'Unité technique, par des études, la réalisation d'équipements et des travaux d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations du Service des sports.

Elle a aussi soutenu plusieurs projets interservices au travers de son expertise et en représentant le maître d'ouvrage notamment dans le cadre du futur stade de la Tuilière ou du centre sportif de Malley. Elle a aussi participé au développement des différents programmes et cahiers des charges pour la réalisation des équipements sportifs intégrés au futur écoquartier des Plaines-du-Loup.

Prévus dans le cadre du préavis N° 2014/59 « Piscine de Mon-Repos. Réfection de la toiture », les travaux d'assainissement et de réfection de la toiture de la piscine ont été achevés au printemps 2016. Ils ont été suivis par le remplacement des tourniquets d'accès aux vestiaires et l'amélioration de l'étanchéité des goulottes des bassins.

A la Vallée de la Jeunesse, l'étude de l'assainissement des façades et de la toiture prévue dans le cadre du préavis N° 2015/59 « Vallée de la Jeunesse Assainissement des façades et de la toiture. Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente) » s'est poursuivie et doit aboutir à une demande de crédit d'ouvrage, pour des travaux prévus en 2017 et 2018.

En 2016, l'Unité technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Sont à mentionner, entre autres, le remplacement de l'éclairage et des tableaux électriques de la salle omnisport de la Vallée de la jeunesse, le déplacement de l'ensemble de l'installation électrique, y compris les tableaux de la station de filtration, de la piscine de Bellerive-Plage et la couverture provisoire de la patinoire de la Pontaise.

Au travers de son groupe « support opérationnel », l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'une vingtaine de manifestations sportives majeures ainsi que de près de 120 autres événements. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 720 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Accueillir les lausannois-e-s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

➤ information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)

Garantir le minimum vital

➤ prestation financière du revenu d'insertion (RI)

➤ aides individuelles prélevées sur les fonds de la Direction SCS

Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

➤ dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif, activités et jobs à seuils adaptés)

Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

➤ aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de 1^{er} recours)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	45.60	44.15	44.50	41.80
Aide sociale d'urgence	6.50	6.50	6.60	6.60
Direction domaine RI	1.90	1.70	1.90	1.70
Direction domaine social	4.90	4.80	4.85	4.80
Direction domaine spécialistes	3.40	2.80	2.70	2.70
Direction domaine support	2.00	2.00	1.60	1.00
Direction SSL	3.00	3.00	3.00	2.50
Dispositif addiction	0.50	0.50	0.50	0.50
Enquêtes et contentieux	11.90	11.70	11.90	11.70
Finances	2.30	2.30	2.30	2.30
Formation et Progrès RI	10.50	8.80	9.80	7.50
Info sociale - SSL	11.80	11.80	11.85	11.85
Informatique	1.00	0.90	1.00	0.90
Insertion	10.80	6.60	9.80	9.10
Institutions subventionnées	1.40	0.50	1.00	0.50
LAMal et permanence sociale	4.10	4.05	5.70	5.50
Organisation & documentation	1.20	1.20	1.70	1.20
Pool SE et Audit RI	10.80	10.20	9.50	8.30
Réception RI	14.00	14.00	14.20	14.00
Revenu insertion	69.40	64.30	71.40	66.90
RH - SSL	4.60	4.45	4.60	4.60
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.60	4.60	5.60	5.60
Unité Jad	0.00	0.00	5.00	0.80
Unité juridique	2.00	2.00	2.00	1.50
Unité logement	19.20	19.18	23.45	22.70
Unité SSL-ORP	3.60	3.60	3.40	3.40
Total service	253.00	236.63	260.85	240.95

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 7.85

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Action sociale	60	44.15	55	41.80
Aide sociale d'urgence	8	6.50	8	6.60
Direction domaine RI	2	1.70	2	1.70
Direction domaine social	5	4.80	5	4.80
Direction domaine spécialistes	4	2.80	4	2.70
Direction domaine support	2	2.00	1	1.00
Direction SSL	3	3.00	3	2.50
Dispositif addiction	1	0.50	1	0.50
Enquêtes et contentieux	13	11.70	13	11.70
Finances	3	2.30	3	2.30
Formation et Progrès RI	10	8.80	9	7.50
Info sociale - SSL	15	11.80	15	11.85
Informatique	1	0.90	1	0.90
Insertion	9	6.60	12	9.10
Institutions subventionnées	1	0.50	1	0.50
LAMal et permanence sociale	6	4.05	8	5.50
Organisation & documentation	2	1.20	2	1.20
Pool SE et Audit RI	14	10.20	12	8.30
Réception RI	18	14.00	18	14.00
Revenu insertion	71	64.30	74	66.90
RH - SSL	7	4.45	7	4.60
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	6	4.60	7	5.60
Unité Jad	0	0.00	1	0.80
Unité juridique	3	2.00	2	1.50
Unité logement	23	19.18	27	22.70
Unité SSL-ORP	4	3.60	4	3.40
Total service	292	236.63	296	240.95

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Insertion	1		1	
Total service	1		1	

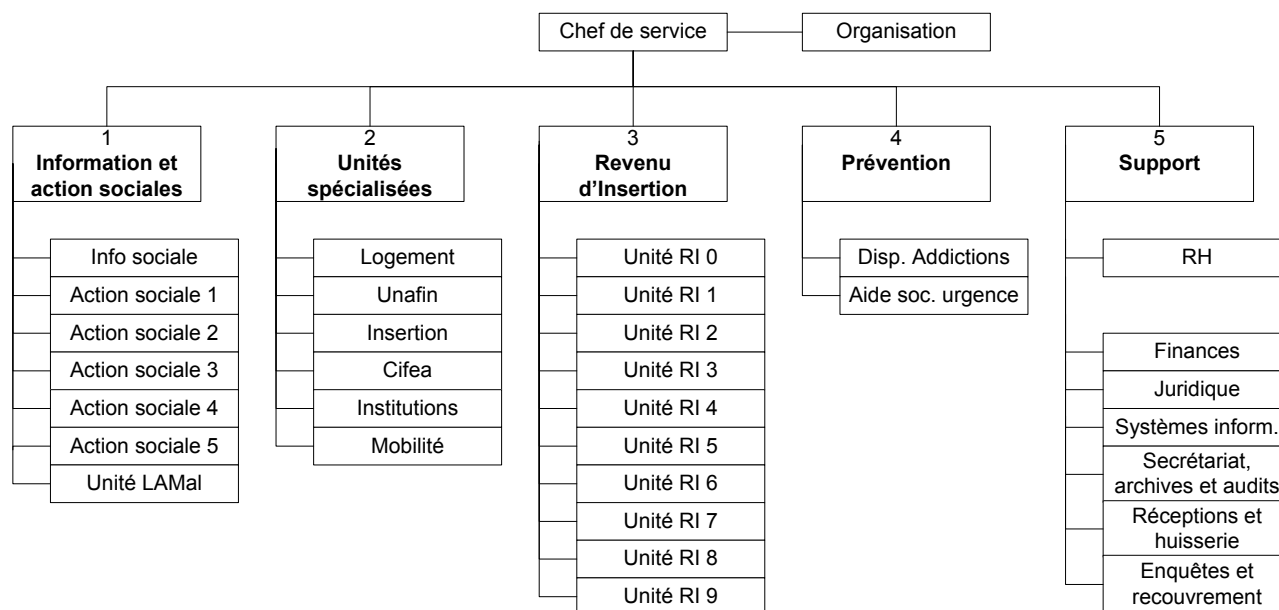
Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	29	33

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	26
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	29

ORGANISATION



ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-E-S EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

DOMAINE 1 – UNITÉS D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Unité information sociale

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'454	5'531	5'802	5'785	5'791
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	692	718	984	807	730
Nombre de personnes ou ménages ayant reçu une aide casuelle			242	262	287
<i>dont montant en CHF</i>			436'260	451'080	547'366

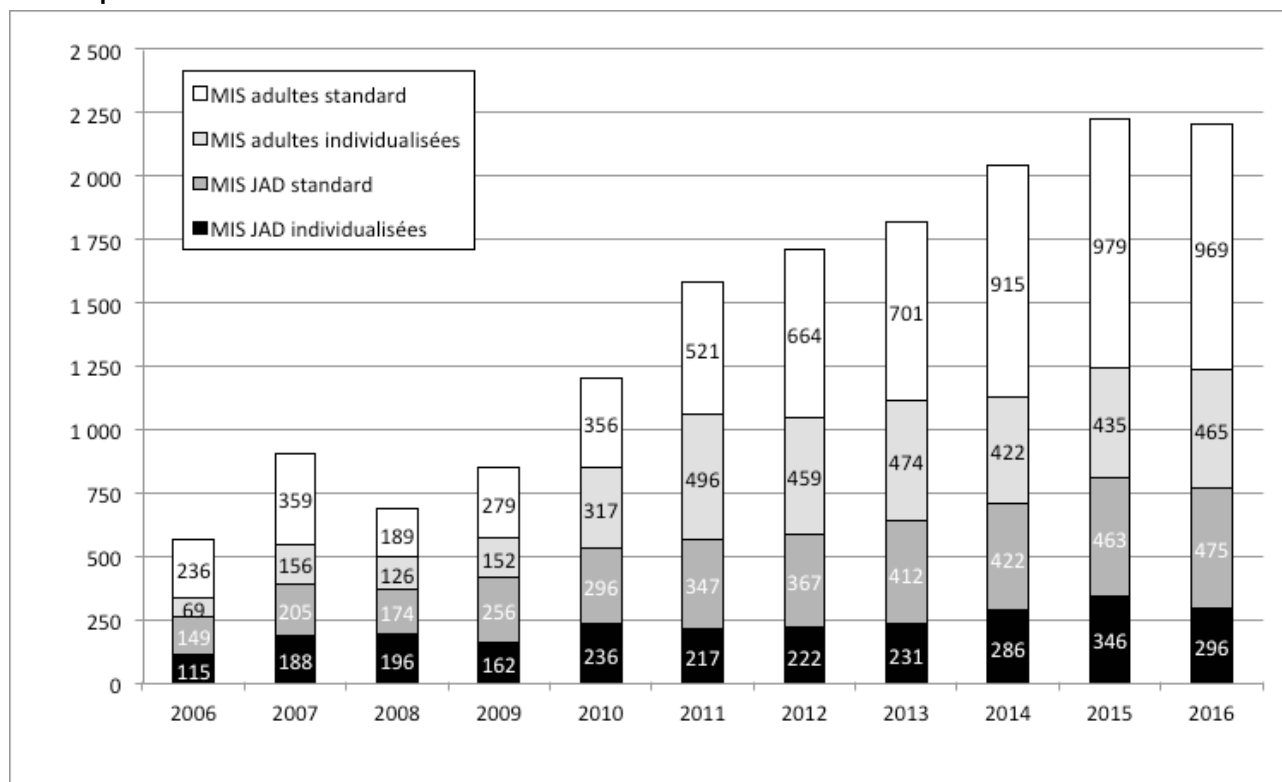
L'aide casuelle permet d'aider des personnes ou ménages à faire face à une dépense imprévue qui les plongerait temporairement dans l'indigence. Elle est calculée selon le droit RI et vise à éviter un endettement ou une éventuelle entrée durable au RI.

Unités d'action sociale

	2014	2015	2016
Nombre de bilans sociaux établis	6'413	6'504	4'862
<i>Nombre de dossiers concernés</i>	4'205	4'143	3'877
Nombre de plans d'action personnalisés		3'475	3'786
Nombre de prestations d'appui social généraliste prévues par les plans d'action		5'439	5'790
- Exemples de prestations			
aide à la gestion budgétaire, conseils dettes		295	245
aide à la gestion administrative (budget, paiements, courriers)		881	965
aide dans les démarches liées à la subsidiarité (démarches auprès des assurances sociales notamment)		298	299
élaboration d'un projet professionnel ou de formation		581	727
suivi des bénéficiaires dans la mise en place de leur projet professionnel ou de formation		1'024	1'063
aide aux bénéficiaires atteints dans leur santé		1'023	1'221

Les données détaillées ne sont disponibles que depuis 2015, grâce à une application informatique développée par le SSL pour faciliter le travail des assistantes sociales et des assistants sociaux.

Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL



En 2016, 1'196 personnes auront bénéficié d'une mesure d'insertion socioprofessionnelle (cours, stage en entreprise, etc.). Ce nombre se montait à 1'176 en 2015, 1'151 en 2014, 1'070 en 2013 et 716 en 2010.

Programmes de formation FORJAD – FORMAD

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Nbre total de participants inscrits au programme	93	99	108	91	98	122	110	-10%

Rappel : sont inscrits au programme FORJAD (formation jeunes adultes 18-25 ans) ou FORMAD (formation adultes 26-40 ans) les bénéficiaires à l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage et doivent être mis au bénéfice de la prestation *Acc-Ent* du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Le système informatique *Progres* ne permet pas d'extraire le nombre de jeunes à l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage hors programme FORJAD ou FORMAD.

Unité assurance maladie

Evolution des demandes et prestations

	2013	2014	2015	2016
Nombre de personnes reçues	1'018	2'100	2'333	2'152
- Selon type de prestations				
résiliations de contrats	162	263	236	187
affiliations de caisses	157	294	267	169
changement d'assurance maladie ¹	566	1'054	1'007	741
visites à titre informatif	326	1'827	2'038	1'594

¹ La réduction des parts à charge sur les primes 2016 pour les bénéficiaires au RI est également possible via les subsides pour cas de rigueur (268 demandes).

Ces opérations permettent de réduire la part à charge des bénéficiaires du RI dans le paiement de leur prime d'assurance maladie et de faciliter ainsi le maintien de la couverture.

Cette année, cette opération s'est répartie entre l'Unité LAMal et les assistantes sociales et assistants sociaux généralistes, ce qui explique la baisse du nombre de personnes reçues par l'unité en 2016.

Unité commune ORP – CSR

A la demande de l'autorité cantonale, le SSL et le Service du travail (ST) ont lancé un projet pilote d'Unité commune, en février 2015. Les éléments suivants caractérisent cette expérience :

- mise en œuvre d'un protocole de prise en charge concertée – entre les assistants sociaux et les conseillers en placement – des requérants du RI ;

- augmentation de la dotation de l'office régional de placement (ORP): l'unité est dotée d'un conseiller en placement pour 65 personnes au lieu de 130. Côté CSR (centre social régional), on en reste à un assistant social pour 90 dossiers payés;
- modification des règles en vigueur, en ce sens que
 - la participation de l'usager à une mesure d'insertion cantonale financée par le SPAS n'entraîne plus d'inaptitude au placement comme c'est toujours le cas en dehors de l'expérience pilote;
 - l'ORP ne renvoie pas au CSR les personnes qu'il juge inapte au placement (alors que selon les règles usuelles, environ la moitié des usagers sont retournés au CSR).

Fin 2016, 1'112 personnes avaient été adressées à l'Unité commune ORP – CSR par le SSL. Cette expérience pilote sera évaluée durant le premier semestre 2017 par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP).

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

Unité logement (UL)

Évolution des demandes et prestations

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Nouvelles demandes	636	683	745	741	1'098	1'362	+24
- Selon type de problématique							
accès au logement	527	577	629	590	911	1'144	+26
maintien dans le logement	109	106	116	120	187	218	+17
- Selon type de prestations							
individuelles (appui social)	273	268	330	469	823	1'085	+32
collectives (ateliers de recherche de logement Infolog)	363	415	415	272	275	277	+1
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année	460	518	547	543	634	981	+55

Les nouvelles demandes recouvrent toutes les demandes adressées à l'UL, soit: les fiches de transmission en provenance principalement de l'Unité info sociale et des assistantes sociales et assistants sociaux généralistes du SSL, les avis d'exécutions forcées de la Justice de paix, les demandes d'appui des sous-locataires du parc UL et enfin les participations à Infolog.

L'augmentation de +24% des nouvelles demandes est principalement due à l'augmentation du nombre de fiches de transmission.

Depuis le 1^{er} avril 2016, l'UL centralise toutes les prestations d'hébergement provisoire, ce qui implique:

- la distinction de deux types de demandes, urgentes ou normales, qui peuvent être adressées à l'UL. Sur les 645 fiches transmissions reçues en 2016, on compte:
 - 185 fiches de transmission urgentes,
 - 460 fiches de transmission normales;
- la compétence de l'UL pour délivrer les premières garanties d'hôtel. Sur les 142 garanties délivrées, on compte:
 - 101 octrois de garanties pour 30 nuits,
 - 41 octrois de garanties pour 5 nuits.

La forte augmentation des ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année (+55%) est principalement liée à l'introduction de la nouvelle prestation d'aide individuelle à la recherche d'un logement destinée aux personnes bénéficiant d'un hébergement provisoire. Cette prestation dure trois mois et est renouvelable une fois.

Évolution du parc de logements – état au 31 décembre de chaque année

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Objets et gérances								
Nombre d'objets total	382	422	455	464	499	503	537	+7
- Selon type d'objet								
logements loués à des gérances	378	400	433	438	441	452	440	
chambres meublées (communautaires, pension Simplon, César-Roux 16)		18	18	22	51	51	60	
studios et 2p. meublés (Le Patio)							24	
chambres hôtel conventionnées	4	4	4	4	7	23	13	
Nombre de gérances	45	46	45	45	50	50	51	+2

Le SSL a poursuivi en 2016 le développement de l'offre provisoire avec les opérations César-Roux 16 (9 chambres meublées au 1^{er} étage, à disposition jusqu'au démarrage des travaux de rénovation de l'immeuble) et du Patio (61 logements au total livrés en décembre 2016: 24 entrées en décembre 2016).

En 2016, l'UL a contracté 97 nouveaux baux (dont 24 pour le Patio) et rendu 39 logements dont la majorité concerne César-Roux 16 (en vue des travaux).

Le nombre de ménages relogés dans le parc du SSL est de 144 contre 107 ménages en 2015 et 109 en 2014. On compte par ailleurs 126 ménages qui ont quitté leur logement SSL, contre 98 en 2015 et 104 en 2014. Ces résultats incluent les chambres des appartements communautaires qui totalisent, pour l'année 2016, 49 entrées (contre 43 en 2015) et 40 sorties (contre 33 en 2015).

Actuellement le SSL travaille sur deux projets logement: la rénovation de César-Roux 16 (46 logements et 25 chambres meublées) et la construction de St-Martin 16-18 (42 logements durables et 40 chambres meublées temporaires).

Évolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Annoncées	212	63	117	109	111	115	113	-2
Exécutées	118	nd	87	68	83	62	66	+6

En 2016, 47 procédures d'expulsions ont été annulées, contre 53 en 2015 et 28 en 2014, grâce notamment au travail de prévention et d'aide au maintien réalisé par l'Unité logement. L'augmentation des maintiens dans leur logement des personnes menacées d'expulsion a pour effet de faire diminuer la pression sur les besoins en relogement.

Évolution des lots stockés au garde-meubles – état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Lots stockés	117	54	44	43	30	23	23	-
Entrées durant l'année	48	40	54	60	60	45	47	+4

Unité d'assainissement financier (Unafin)

Évolution des demandes et prestations

Dossiers	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	169	146	165	165	203	241	215	-11
Demandes « Horizon » (nouvelle prestation dès 2014)					97	196	295	+51
Dossiers en cours au 31 décembre	130	139	164	150	206	249	271	+9

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2016 est en léger repli par rapport à 2015 avec -11%, après +19% en 2015. Par ailleurs, les demandes *Horizon* continuent d'augmenter (+51%), en raison notamment d'une meilleure connaissance de cette prestation par les assistantes sociales et assistants sociaux du CSR de Lausanne. Ainsi les prestations de l'Unafin sont désormais totalement intégrées à la stratégie du SSL d'autonomisation des bénéficiaires du RI. Lorsqu'ils sont endettés, ces derniers sont sensibilisés au fait qu'en cas de reprise d'emploi, des solutions d'assainissement financier peuvent être mises en œuvre, évitant ainsi la péjoration de leur situation économique.

Dossiers fermés en 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Dossiers fermés durant l'année (nombre / %)			147/100	130/100	200/100	205/100	+3
Désendettement (total ou partiel)	22	17	20/14	15/12	19/10	24/12	+26
Stabilisation de l'endettement	nd	37	23/16	9/7	24/12	25/12	+4
Bilan endettement et infos			39/26	37/28	97/49	124/60	+28
Réponse à des demandes spécifiques			24/16	35/27	20/10	11/5	-45
Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)			41/28	34/26	40/20	21/10	-47

L'augmentation des dossiers fermés reflète la croissance importante des dossiers ouverts durant les dernières années: +10% en moyenne sur les trois dernières années.

Actions de prévention

Nbre séances totales / nbre de séances réalisées par l'UnAFin / nbre participants	2012	2013	2014	2015	2016
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	5/0/174	5/1/161	4/1/213	7/2/396	6/6/356
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	41/21/207	46/21/205	46/18/231	-	-
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	2/1/75	2/2/110	2/2/107	-	-
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	2/2/82	2/2/92	2/2/75	2/2/52	2/2/50
Permanence téléphonique Info Budget (nbre permanences / nbre appels)	66/336	65/347	67/351	66/338	66/379
Actions auprès de publics spécifiques (ORP et Migrants)			6/6/74	9/9/170	-

A la demande du SSL, l'action *Nouvelles Familles* a été intégralement revue, en collaboration avec le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), le Service de la protection de la jeunesse (SPJ) et la Fédération des consommateurs (FRC). A cet effet, les infirmières de la petite enfance des

Espaces Prévention vaudois ont été consultées et une brochure a été conçue et diffusée auprès du public-cible dès avril 2016 via le réseau des professionnels en lien avec la petite enfance.

Concernant l'action auprès des collaborateurs/trices de la Ville de Lausanne, aucune demande en provenance des services de l'administration communale n'a été relayée par le biais du Service du personnel (SPEL) en 2016 mais une démarche est en cours pour 2017. Par ailleurs, l'action de sensibilisation des conseillères et conseillers ORP s'étant tout juste terminée fin 2015, il n'y a pas eu la nécessité de la reconduire en 2016.

Concernant la troisième mission de l'Unafin, qui intervient en tant que centre de compétences sur la gestion des dettes, les collaboratrices et collaborateurs du CSR de Lausanne ont sollicité l'Unafin à plus de 160 reprises durant l'année pour des questions en lien avec la gestion des dettes.

Unité insertion (UI)

En 2016, l'unité a suivi 438 personnes, dont 318 de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 256 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre / %)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Entrée en formation professionnelle	38/13.3	28/16	52/19	52/22	68/27	77/30	+13
Prise d'emploi	26/9.1	13/7	20/7	30/13	32/13	17/7	-42
Retour à l'AS avec bilan ou projet	82/ 28.7	38/21	48/17	17/7	29/11	28/11	-3
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	13/4.5	8/5	18/6	17/7	23/9	16/6	-30
Transfert à l'ORP	17/ 5.9	15/8	13/5	16/7	18/7	16/6	-10
Déménagement, service militaire, etc.	7/ 2.4	6/3	15/5	20 / 9	22/9	24/9	+9
Interruption due à des problèmes de santé, de logement ou garde d'enfant	40/14	19/11	40/14	48/20	34/13	41/16	+21
Défaut de collaboration, absences	63/22	52/29	74/27	35/15	29/11	37/15	+28
Total	286/100	179/00	280/100	235/100	255/100	256/100	

Le SSL a lancé, en septembre 2014, un projet pilote de prise charge spécifique des jeunes de 18 ans, confié à son Unité insertion. Le 1^{er} mars 2016, le projet s'est étendu aux jeunes de 19 ans et a pris fin le 31 août 2016 pour anticiper la mise en application de la LASV. Les éléments suivants caractérisent cette expérience :

- les jeunes font l'objet d'une prise en charge intensive dans les trois premiers mois ; ils sont notamment reçus par des conseillères et conseillers en orientation et insertion professionnelle, lesquels recourent à des stages en entreprise, lorsque cela s'avère utile pour élaborer ou valider un projet professionnel ;
- la collaboration des parents pour accompagner la mise en œuvre de ce projet est sollicitée. Il ne s'agit cependant pas de leur demander une contribution financière.

Les résultats suivants sont enregistrés :

01.09.2014 – 31.08.2016	
Nombre de bénéficiaires entrés dans le protocole depuis le 1.09.2014	252
Nombre de bénéficiaires sortis du protocole au 31.08.2016	129
- Motifs de sortie (nbre / %)	
Entrée en formation	59/46
Emploi	8/6
OPTI/ SEMO	9/7
Transferts vers un AS hors protocole après un an de suivi (dont 8 situations encore suivies par l'UI) ou pour demande AI en cours (7)	26/28
Plus de nouvelles / plus de droit RI	17/13
Changement de CSR	8/6
Départ à l'étranger	2/2

Unité acquisition compétences de base

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation de base des adultes (CIFEA) afin de les offrir gratuitement aux lausannois-e-s en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEA est composée de cinq associations : CEFIL – Le Relais, Centre femmes – Appartenances, Corref, Français en jeu, Lire et Ecrire. Tout comme les prestations de l'Unafin, celles de la CIFEA sont désormais bien intégrées à la stratégie d'autonomisation des bénéficiaires du RI.

	2013	2014	2015	2016
Nombre de places de cours conventionnées	4'083	3'832	4'238	4'208
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées	140'716	140'662	142'072	141'196
Financement conventionné avec institutions CIFEA (en CHF)	3'456'016.83	3'521'716.28	3'566'397.88⁸	3'554'866.89
part Ville de Lausanne – SSL	3'061'903.35	3'130'627.79	3'128'300.37	3'129'999.92
part Etat de Vaud (DSAS ² , DFJC ³ et DECS)	370'242.08	366'870.29	414'544.01 ⁸	401'313.47
part BLI	23'871.40	24'218.20	23'553.50	23'553.50
Financement conventionné avec le BIP-BIP (en CHF)	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Financement conventionné avec les institutions hors CIFEA(en CHF)	54'958.68	0	0	0
Financement conventionné total du SSL (en CHF)	3'136'862.03	3'150'627.79	3'148'300.37	3'149'999.92

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3^e âge)

Adhésion au réseau des villes amies des aînés

Suite à l'adoption du rapport-préavis N° 2013/06 « Politique sociale de la vieillesse », le SSL a engagé, fin 2014, une série de consultations des seniors dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes amies des aînés.

Au cours de l'année 2015, six ateliers thématiques ont été organisés et ont permis à la Ville de Lausanne de rejoindre le réseau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au cours de l'année 2016, de nombreux contacts avec des services de la ville et des partenaires extérieurs ont été réalisés par le SSL afin de concrétiser les propositions et recommandations formulées dans les ateliers thématiques.

Cette démarche a été complétée, fin 2016, par une consultation de l'ensemble des services de l'administration communale, dont l'objectif est d'avoir une vue d'ensemble des actions mises en place ou projets envisagés par la Ville en faveur des seniors.

L'ensemble de ces travaux fera l'objet d'un préavis au Conseil communal qui présentera le plan d'action global.

Unité mobilité

Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30
2013	695	27'122	458'186.30	603	9'601	350'030.40	1'298	36'723	808'216.70
2014	637	24'358	401'996.30	631	9'257	342'157.80	1'268	33'615	744'154.10
2015	620	22'537	379'565.40	656	9'065	331'305.75	1'276	31'602	710'871.15
2016	613	22'296	375'988.00	664	9'114	337'563.50	1'277	31'410	713'551.50

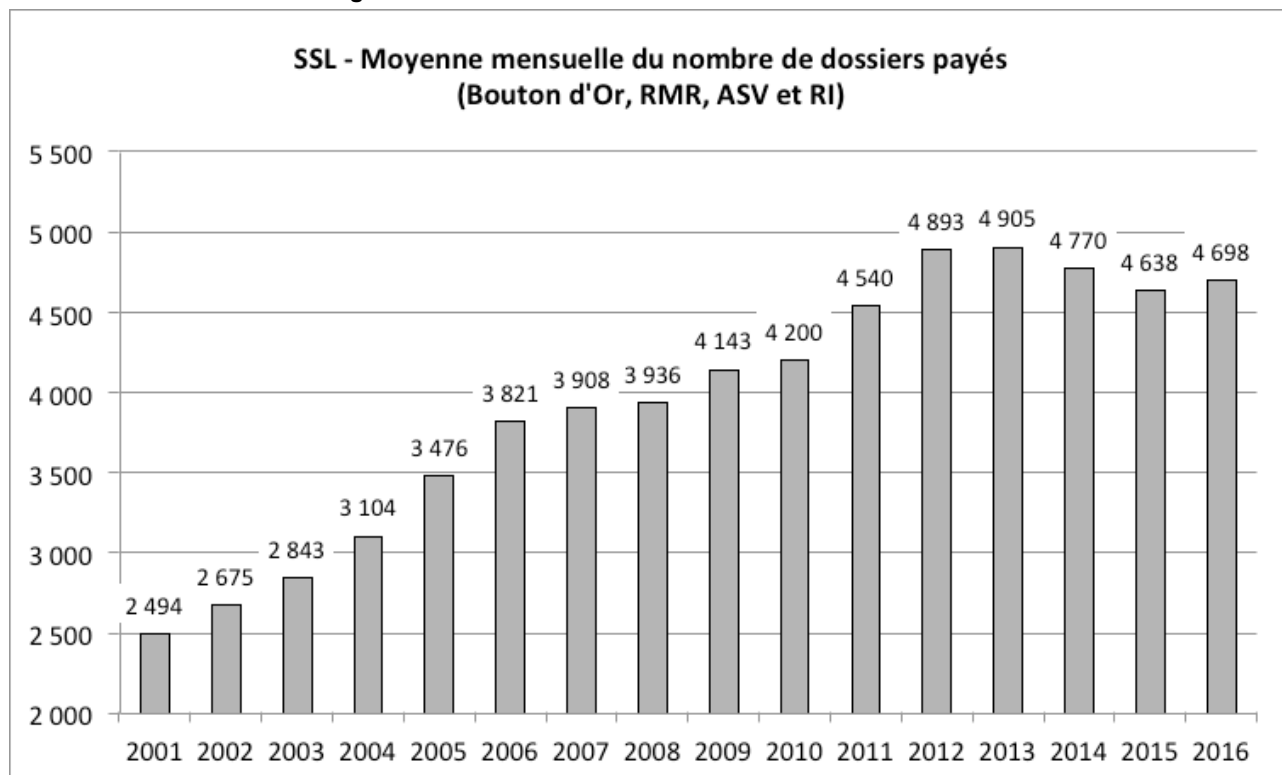
La diminution de la dépense enregistrée depuis 2011 tient pour une large part à une application restrictive des conditions d'accès à la prestation de transport par taxis, telles qu'appliquées par les centres médico-sociaux. Dans certains cas, ce durcissement pouvait s'avérer contraire aux prescriptions communales. Le SSL est intervenu auprès de l'autorité compétente et les démarches sont actuellement en cours auprès des différents partenaires, afin de clarifier les conditions d'accès à cette prestation. Tandis que la clientèle des taxis a décliné légèrement, celle de Transport Handicap Vaud (THV) a quelque peu augmenté. La dépense totale, elle, s'est stabilisée.

GARANTIR LE MINIMUM VITAL

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION (RI)

Évolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

Évolution des dossiers des régimes cantonaux



Après deux années de baisse de la moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés, l'année 2016 enregistre une augmentation de 1.3% (+60 dossiers), sans pour autant atteindre le nombre de dossiers payés en 2014.

La classe d'âge des *50 ans et plus* est celle qui présente l'augmentation la plus forte entre 2014 et 2016.

La catégorie des personnes sans formation professionnelle reste surreprésentée par rapport aux catégories de formation initiale et supérieure ainsi que la catégorie des personnes vivant seules. Ces deux éléments confirment les facteurs de risque de pauvreté tels que documentés dans différentes études.

On peut également relever qu'au 31 décembre 2016 les bénéficiaires RI mineurs sont plus de 2'000, soit 25% de l'ensemble des bénéficiaires RI, et représentent 8.8% de la population résidente des 0-17 ans à Lausanne.

Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %	Rétrocessions de tiers (CHF)	Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Évolution en %
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0
2013	127'824'548.18	+2.1	18'414'550.17	+14.7	109'409'998.01	+0.2
2014	123'935'485.13	-3	17'255'689.46	-6.3	106'679'795.67	-2.5
2015	122'418'357.89	-1.2	17'409'410.63	+0.9	105'008'947.26	-1.6
2016	124'607'671.99	+1.8	15'144'671.04	-13.0	109'463'000.95	+4.2

Source: GEFI

En ce qui concerne les dépenses de l'aide sociale à Lausanne, on enregistre une augmentation durant l'année 2016, après deux années de baisse. Elle s'explique d'une part par l'augmentation du nombre de dossiers et d'autre part par une augmentation constante de la dépense moyenne par dossier. L'augmentation de la dépense brute se monte entre 2015 et

2016 à 1.8% tandis que celle de la dépense nette est de 4.2%. Cette différence s'explique par le fait que le montant des rétrocessions a fortement baissé en 2016 par rapport à 2015 (-13%). Cette diminution de CHF 2'260'000.- tient pour une part au retard de remboursement par l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE) en fin d'année 2016 représentant un montant de CHF 500'000.-. D'autre part, d'importantes diminutions d'avances sur d'autres régimes sociaux sont également enregistrées, dont notamment les avances sur PC (-CHF 740'000.-), sur AI (-CHF 400'000.-) et sur LACI (-CHF 350'000.-).

Evolution de la dépense RI

La forte augmentation de la dépense en 2011 est à imputer à la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) entrée en vigueur au 1^{er} avril de cette même année. L'accroissement de la dépense RI nette de 2015 à 2016 est de 4.2% pour le CSR de Lausanne, alors que pour les autres CSR du canton il est de 7%. Cette croissance moindre des dépenses RI peut s'expliquer par la réduction progressive de la durée moyenne au RI, du fait des efforts mis sur l'activation des bénéficiaires en les faisant participer à un nombre croissant de mesures socioprofessionnelles. Elle s'explique également par l'exode urbain des populations pauvres vers la périphérie du canton pour trouver à se loger à des conditions acceptables et par le fait que l'agglomération lausannoise offre un nombre d'emplois plus important que dans d'autres régions du canton.

Enquêtes et perceptions indues

Evolution des enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Demandées	237	150	132	129	144	107	146	133
Menées	303	128	155	153	138	128	134	250
<i>dont enquêtes administratives</i>								115

Depuis le 1^{er} avril 2016, le secrétariat du groupe enquêtes effectue des contrôles purement administratifs (demandes de décomptes bancaires, d'extraits AVS, de l'Office des poursuites, du Registre foncier et les fiches de renseignement du Service des automobiles et de la navigation).

Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55
2013	3'904'345.87	-1'043'307.54
2014	2'932'691.78	-1'058'762.50
2015	3'036'231.00	-1'170'958.00
2016	2'660'830.56	-1'274'611.05

La hausse constatée des remboursements sur indus obtenus ces dernières années se poursuit.

Les remboursements obtenus par retenues sur le droit RI courant sont en diminution par rapport à 2015 (CHF 50'000.-) ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il y a eu moins de nouvelles décisions rendues. La hausse concerne donc les remboursements obtenus une fois que le bénéficiaire n'est plus au RI (+CHF 150'000.-). Cette hausse s'explique essentiellement par deux remboursements d'indus extraordinaires de CHF 60'000.- et CHF 90'000.-.

Évolution des plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Plaintes pénales : fraudes avec astuce (escroquerie, faux dans les titres)	13	28	7	18	53	94	25	30
Dénonciations pénales préfectorales : fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	176	145	149	216	144	173	255	167

Dans le suivi du dépôt des plaintes pénales, le SSL est à jour. Le dépôt des dénonciations pour la période d'octobre à décembre 2016 a dû être reporté au premier trimestre 2017 faute de collaborateur au poste concerné.

ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DSCS

Évolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Reçues	297	290	294	298	244	267	242	272
Acceptées	281	273	283	276	228	245	228	261
Refusées	16	17	11	22	16	22	14	11

Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 ¹	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 ²	221'664.70	476'349.10
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60
2014	32'570.10	147'149.10	268'996.60
2015 ³	494'960.43	129'897.18	634'059.85
2016	40'165.95	140'697.65	533'528.15

¹ dont CHF 350'000.- recapitalisation (préavis N° 2007/63) et CHF 553'032.56 de successions en déshérence.

² dont CHF 149'000.- de succession en déshérence.

³ dont CHF 439'539.33 de succession en déshérence versés après l'envoi du dernier rapport.

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à CHF 6'326'354.35. A la même échéance, le Fonds avait accordé des dons pour un total de CHF 5'668'073.85 et des prêts pour CHF 1'190'667.30, dont CHF 1'043'894.85 avaient déjà été remboursés. Il y a des pertes sur débiteurs pour CHF 103'816.07 (assimilables à des dons) et le disponible en fin d'année se montait à CHF 533'528.15.

Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Reçues	45	38	58	48	42	26	14	11
Acceptées	40	38	52	41	37	25	12	11
Partiellement acceptées	3	-	2	3	3	-	-	-
Refusées	2	-	4	4	-	1	2	-

Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris Fonds Grumbach et Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'814.76	53'031.25	1'891'123.72
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93
2014	130'229.72	163'636.00	1'775'894.85
2015 ¹	109'380.18	135'347.35	1'749'927.68
2016	72'367.50	116'048.85	1'706'246.33

¹ Mise à jour des chiffres 2015 suite au bouclage des comptes

Au 31 décembre, le Service social Lausanne a accordé sur ce fonds un montant total de CHF 9'833.35, dont CHF 9'075.35 sous forme de dons et CHF 785.-, sous forme de prêts.

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE DROGUES, FAVORISER L'INSERTION ET LA THÉRAPIE

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Échange de matériel stérile

Nombre de seringues distribuées (Fondation ABS)

Modalités	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Distribus	77'933	68'368	90'487	96'214	64'885	88'092	95'562	95'195
Passage	24'128	21'289	23'016	28'442	23'806	29'174	26'328	28'626
Automates	3'285	1'062	0	0	0	0	8'808	34'872
Total	105'346	90'719	113'503	124'657	88'691	117'266	130'698	158'693

Un automate à seringues, modèle échangeur uniquement, a été réinstallé sur la descente de Bel-Air le 22 septembre 2015. En 2016, en moyenne, plus de 1'500 boîtes ont été prélevées chaque mois, soit plus de 50 boîtes par jour. Aucune diminution d'échange de matériel stérile n'a été constatée au Distribus depuis l'installation de cet appareil.

Appui socio-éducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Contacts	25'949	21'106	21'164	20'866	21'496	24'021	23'616	20'521
Contacts hommes	21'826	18'095	18'077	18'181	18'502	20'896	21'043	18'659
Contacts femmes	4'123	3'011	3'087	2'685	2'994	3'125	2'573	1'859
Entretiens	5'186	8'615	9'496	13'803	7'281	8'096	8'561	5'049
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	340/150	304/127	236/110	306/130	314/183	324/200	379/187	257/134
Soins médicaux	1'812	2'095	2'942	3'087	4'141	4'449	3'337	2'855

Contacts à la Terrasse (Fondation ABS)

	2015	2016
Contacts	13'661	12'862
Contacts hommes	12'535	11'915
Contacts femmes	1'126	1'098
Entretiens	2'891	2'181
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	142/101	99/52
Soins médicaux	114	51

La Terrasse a été ouverte en février 2014 sous la forme d'un projet pilote d'une durée de deux ans. Suite à l'évaluation positive de cette expérience pilote, le lieu d'accueil a été pérennisé en mars 2016.

Contacts à Fleur de Pavé

	2014	2015	2016
Contacts au bus	11'431	11'705	11'402
Contacts au bureau	736	643	934
Contacts dans les établissements	565	587	690

Ces données n'étaient jusqu'à présent pas mentionnées alors que ces prestations existaient déjà.

Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Éveil – personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	14	14	16	16	17	28	34
Éveil – nombre total de personnes accueillies							190	184
Éveil – nombre total d'ateliers							6'794	7'643
Sport'Ouverte - personnes accueillies, y compris les participants aux activités	104	217	320	348	450	498	1'993	2'283
Sport'Ouverte – camps (2j.) / sorties à la journée	5	1	3	4	5	7	6 / 24	6 / 35

Dès 2015, Sport'Ouverte ne comptabilise plus seulement les personnes accueillies dans son infrastructure mais également les personnes participant aux activités que l'association organise – une personne pouvant être comptée à plusieurs reprises –, ce qui explique l'augmentation.

Repas

Repas servis dans le cadre du dispositif

	2014	2015	2016
Repas servis au Passage (Fondation ABS)	16'775	16'712	15'988
Repas servis à Sport'Ouverte	500	566	582

Ces données n'étaient jusqu'à présent pas mentionnées alors que ces prestations existaient déjà.

COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

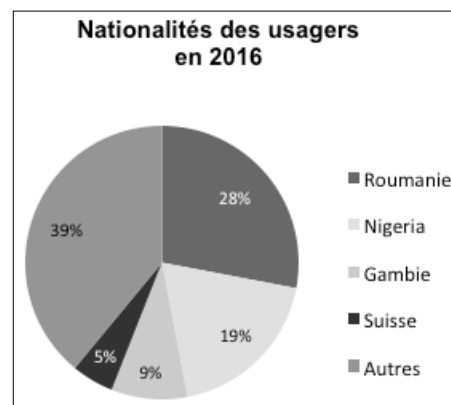
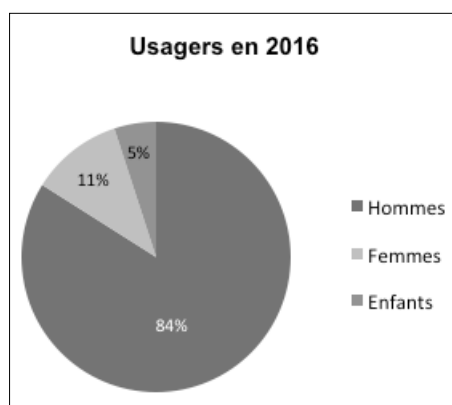
DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Hébergement

Evolution des nuitées

Hébergement	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Abri PC	3'047	3'720	6'446	7'169	11'568	11'160	13'327	11'145
Marmotte	10'751	10'949	11'269	11'738	11'681	11'803	12'254	12'454
Sleep In	8'140	8'245	8'572	9'380	9'499	9'521	10'957	11'529
Total	21'938	22'914	26'287	28'314	32'748	32'484	36'538	35'128

En cinq ans (2011-2016), le nombre de nuitées du dispositif a augmenté de près de 34%, passant de 26'287 à 35'128.



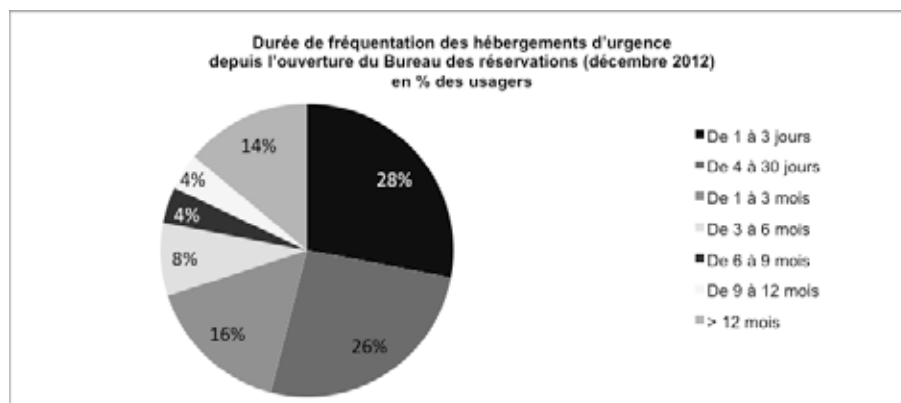
En 2016, 1'961 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville, dont 84% d'hommes, 11% de femmes et 5% d'enfants. La nationalité la plus représentée parmi les usagers était la nationalité roumaine, avec 28% d'usagers roumains.

	2014	2015	2016
Nombre de personnes différentes accueillies	2'021	2'091	1'961
Nombre de refus	5'783	11'313	6'774

Le chiffre des refus indiqué ci-dessus représente le cumul des refus annoncés chaque jour dans les trois hébergements ainsi qu'au Bureau des réservations (460 refus en 2016 pour ce dernier). Il ne s'agit donc pas précisément du nombre de personnes refusées, car une personne peut avoir été refusée à plusieurs endroits dans la même journée.

Rappelons que les refus 2015, particulièrement élevés, incluaient les usagers qui ont occupé le jardin du *Sleep In* du 1^{er} mai au 31 août 2015. La donnée 2016 rentre à nouveau dans la moyenne.

Durée des séjours



Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 6'264 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence de Lausanne. Le graphique ci-dessus indique que près de trois-quarts des usagers (70%) ont fréquenté les hébergements d'urgence sur une durée de moins de trois mois, entre décembre 2012 et décembre 2016, et 14% ont séjourné dans le dispositif d'hébergement d'urgence plus d'un an pendant cette période.

Accueil de jour

Fréquentation de l'Espace

	2013	2014	2015	2016
Nombre d'entrées	28'182	32'411	21'821	27'836
Moyenne journalière	109	124	84	107

En janvier 2015, une réorganisation de l'Espace a été mise en place, impliquant la suppression de l'accueil libre des après-midis, au profit d'un accueil individualisé (permanence sociale). Ceci explique la diminution de la fréquentation de l'Espace depuis 2015.

Evolution des prestations de l'Espace

	2014	2015	2016
Nombre de consignes à bagages (au 31 décembre)	35	43	35
Nombre de personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	355	485	665
Nombre de contacts dans les permanences infirmières	588	590	717
Nombre de personnes reçues dans les permanences sociales	2'713	1'988	2'492

La consigne à bagages est pleine.

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Kilos	601'936	534'879	572'000	600'000	520'000	565'000	564'000	558'000

Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Repas	48'861	45'685	52'501	63'389	60'966	68'452	73'616	82'081

Nombre de colis alimentaires distribués lors des permanences de l'Echelle (Fondation Mère Sofia)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Colis	1'531	1'378	nd	1'425	1'586	1'661	2'077	2'467

Un colis représente une semaine de nourriture pour une famille.

Hygiène et soins de premier recours

Evolution des prestations du Point d'Eau

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Lessives	5'699	5'759	7'937	10'943	11'175	10'759	9'711	9'325
Douches	2'751	4'286	6'243	10'582	9'012	9'883	9'862	9'492
Consultations infirmières	2'041	2'250	2'269	2'097	2'195	2'121	2'201	2'217
Consultations médicales	541	433	395	379	403	381	463	453
Consultations dentaires et hygiéniste	2'046	1'636	1'645	1'545	1'497	1'541	1'524	1'835

SERVICE DU TRAVAIL (ST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au Service public de l'emploi

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé)

EFFECTIF DU PERSONNEL**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration ST	11.40	11.20	11.40	11.20
Bureau ETSL	48.75	46.10	49.55	46.40
Inspection du travail	7.30	6.70	7.30	7.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	104.80	81.40	104.80	80.40
Unité commune ORP-CSR	10.00	10.00	10.00	10.00
Total service	183.75	156.90	184.55	156.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration ST	12	11.20	12	11.20
Bureau ETSL	56	46.10	55	46.40
Inspection du travail	8	6.70	9	7.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	88	81.40	87	80.40
Unité commune ORP-CSR	11	10.00	11	10.00
Total service	177	156.90	176	156.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration ST	1	2
Total service	1	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	22	20

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	11
Départ à la retraite	7
Fin de contrat	

Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
Total service	22

GROUPE RH

Durant le 2^e semestre 2016, le groupe RH du Service du travail a assuré la gestion RH du secrétariat général (environ 15 personnes) de la nouvelle Direction SCS, ce qui a impliqué une charge de travail supplémentaire conséquente, notamment sur le plan du traitement administratif, de la gestion du personnel auxiliaire et des recrutements de personnel (CDD et CDI).

En 2016, le groupe RH a procédé, toutes unités confondues, au recrutement de 23 personnes (CDI et CDD), et ce pour des profils très diversifiés.

Les procédures de recrutement pour les postes à responsabilités ont notamment été enrichies de tests psychométriques et de mises en situation pratiques permettant une analyse plus approfondie, des compétences de management par exemple.

Une réflexion sur les indicateurs RH a été menée et les grandes thématiques ont été définies; la mise en œuvre de ces tableaux de bord se fera en 2017.

Un modèle de convention détaillé pour les formations a été établi et vise à clarifier les conditions de prise en charge et de remboursement en cas de départ notamment.

Une analyse critique a été effectuée sur l'outil de gestion des candidatures informatisé (TALEO) en place depuis deux ans et des mesures d'amélioration proposées pour une utilisation sûre et performante.

Suite à la formation pilote réalisée sur l'utilisation des réseaux sociaux dans la recherche d'emploi (Recherche d'emploi 2.0), décision a été prise de la généraliser à tous les conseiller en personnel de l'ORP; ceux-ci la suivront au CEP dans le cadre d'une action de formation organisée par le Service cantonal de l'emploi (SDE). Le RRH a suivi cette formation et fait part de son analyse critique au CEP pour une adaptation ciblée aux besoins des conseillers en personnel de l'ORP.

UNITÉ SUPPORT

2016 est la neuvième année d'activité de l'Unité support qui regroupe les entités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration – Comptabilité – Intendance (ACI) ». Dans le domaine de la documentation et de l'archivage des données, plusieurs actions à long terme, initiées en 2015, ont été poursuivies ou finalisées.

Finance et gestion des locaux

La nouvelle responsable du groupe ACI a conçu et mis en place un outil de facturation des mesures actives du marché du travail, au travers de requêtes permettant l'extraction de données du système de gestion des participants (GESPA), permettant de simplifier et d'optimiser cette tâche.

De même, dans le but de simplifier l'établissement des budgets et décomptes destinés au Service cantonal de l'emploi (SDE), le groupe ACI a conçu un système de saisie des données chiffrées permettant d'établir efficacement les documents comptables destinés à ce mandat.

En continuant à assurer un rôle d'interface entre les différentes unités du ST, le SLG et les gérances privées, le groupe ACI a assuré le suivi immobilier des dizaines de surfaces occupées par le ST.

Enfin, le chef de l'Unité support a pris en charge le projet de déménagement de diverses unités du service dans les futurs locaux, actuellement en construction, aux numéros 10 à 16 de l'avenue de Sévelin. Ce projet, incluant des volets financiers, structurels et organisationnels, se poursuivra en 2017 et en 2018.

Informatique

Pour l'Unité informatique et télécoms (SSTLUit), 2016 fut une année marquée du sceau de difficultés diverses en terme de personnel (absences de longue durée) et en termes techniques (logiciels cantonaux et téléphonie fixe).

Sous l'angle du support informatique dans le cadre des déménagements, des créations d'unités ou des prises de nouveaux locaux, le groupe SSTLUit a assuré le suivi :

- des travaux de rénovation de Chauderon 4 (Service social Lausanne - SSL);
- de la réorganisation du SSL (transfert de trois unités complètes);
- de la mise en place d'une nouvelle cellule ETSL à Chauderon 20;
- de la mise en place de la nouvelle unité Jeunes adultes en difficulté (JAD);
- de la mise en place du Patio (SSL);
- des travaux préparatoires à la reprise du soutien du nouveau Secrétariat général de la Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS).

Enfin, dans le but de formaliser les relations nombreuses, suivies et indispensables avec le SOI, une matrice des responsabilités a été établie et signée.

Documentation et archivage

Le documentaliste-archiviste du ST assure un service d'appui et de conseil, en matière documentaire et archivistique, au bénéfice de toutes les unités, « métier » ou transversales, du service.

En 2016, cette activité très spécialisée a permis de débiter ou de mener à bien les activités suivantes :

- la refonte du site internet du ST;
- la création de formulaires PDF (listes de contrôle) pour l'Inspection du travail Lausanne (ITL) et la FLAT (mise en pratique du cours de création de documents et formulaires avec Acrobat Pro);
- le suivi des locaux d'archives (Chauderon 9 et libération du local à Lausanne Job);
- la réorganisation de l'arborescence ETSL. Cette activité sera poursuivie sur 2017;
- la prise en charge des archives de la FLAT par le BAVL. Cette activité sera poursuivie en 2017.

On relèvera que le documentaliste a poursuivi les travaux d'analyse et de suivi du projet d'implémentation du logiciel de *knowledge management Optimiso*.

A fin 2016, les modules principaux de ce logiciel ont été intégrés à l'infrastructure informatique de la Ville de Lausanne. Sa configuration et sa mise en service seront menées à bien, sous la responsabilité du documentaliste et en collaboration avec les unités du Service du travail, en 2017.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT

En préambule, il est utile de rappeler la terminologie officielle utilisée par le SECO reprise dans le texte ci-après :

- est un demandeur d'emploi toute personne inscrite à un office régional de placement;
- est un chômeur tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de six heures par semaine et disponible de suite pour un emploi;
- est nommé taux de chômage, le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active selon le recensement fédéral de 2010.

Données significatives en 2016

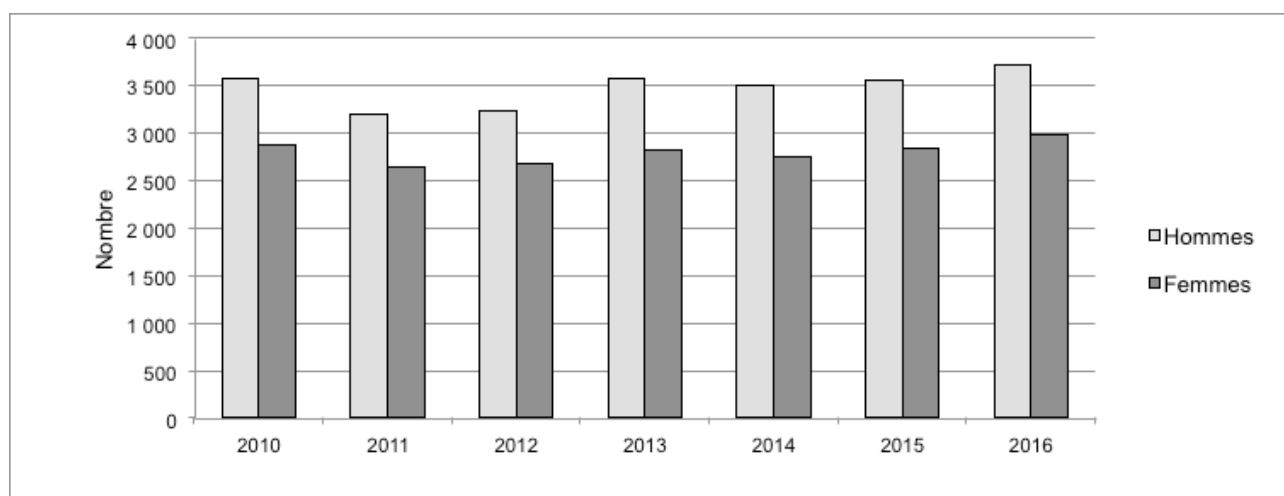
Du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'ORPL a enregistré 9'318 inscriptions et 9'180 annulations.

Le nombre de demandeurs d'emploi a varié en 2016, passant de 6'852 en janvier pour baisser à 6'487 en juillet, puis remonter à 6'908 à fin décembre 2016. Au final, la moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'emploi lausannois s'établit en 2016 à 6'704, ce qui représente une augmentation (4.9%) par rapport à la moyenne annuelle de 2015, établie à 6'391. Les femmes ont été plus touchées cette année, avec une augmentation de 5.1% contre 4.8% pour les hommes.

Le taux de chômage officiel pour Lausanne s'établit en moyenne annuelle à 6.3%. Ce taux, plus faible que l'année précédente, est dû à l'utilisation des nouveaux chiffres de la population active suite au recensement 2012-2014.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par sexe

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
Hommes	3'577	3'205	3'231	3'580	3'499	3'556	3'727	+4.8
Femmes	2'876	2'650	2'687	2'820	2'747	2'835	2'979	+5.1
Total	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9

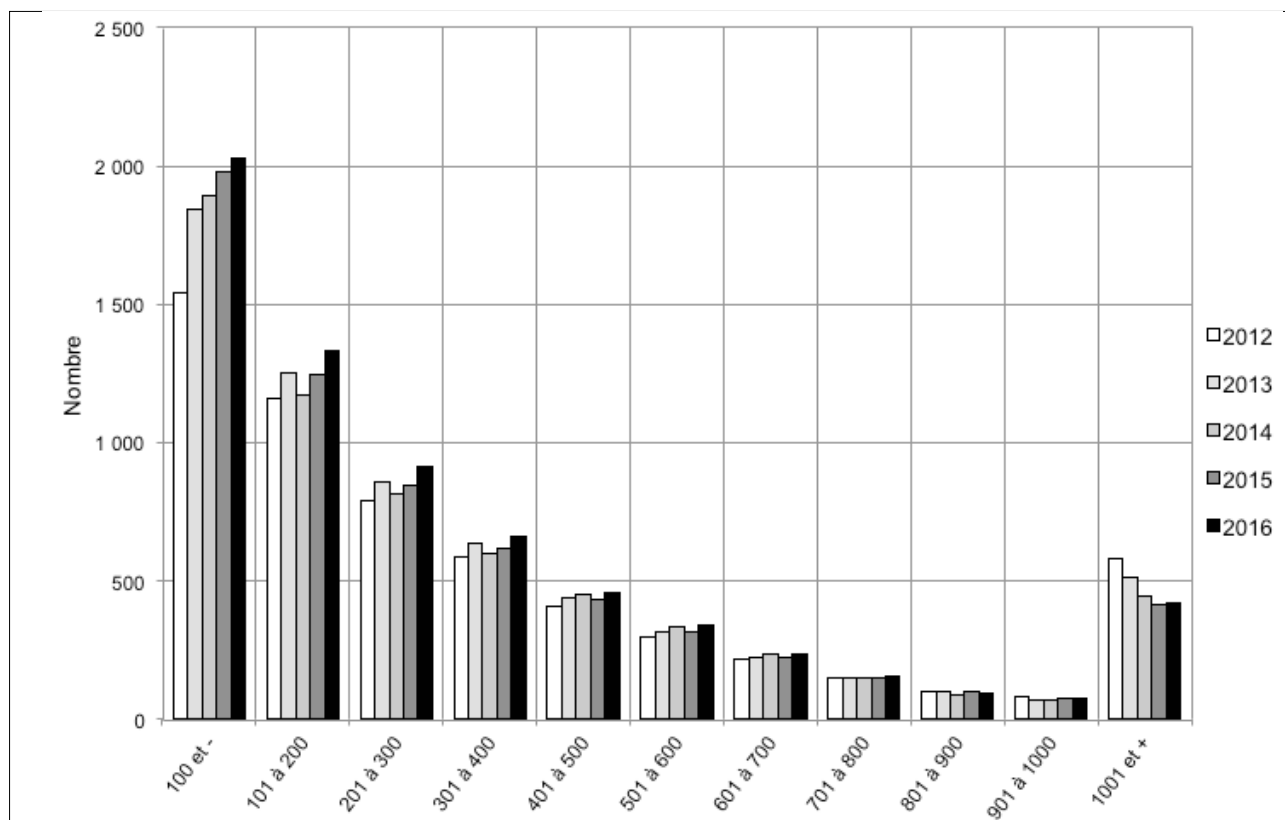


L'ORPL a annulé en moyenne 765 dossiers par mois, dont 390 en raison d'une prise d'emploi.

Cela étant, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ORPL depuis une longue période est à nouveau en légère augmentation, comme l'illustre le tableau ci-après.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi selon les jours d'inscription

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
100 j et moins	1'530	1'446	1'544	1'845	1'890	1'980	2'026	+2.3
101 à 200 jours	1'139	1'064	1'157	1'254	1'174	1'246	1'333	+7.0
201 à 300 jours	822	742	791	857	817	848	914	+7.8
301 à 400 jours	682	568	587	635	599	619	662	+6.9
401 à 500 jours	533	408	410	439	448	430	456	+6.0
501 à 600 jours	434	314	299	315	335	315	340	+7.9
601 à 700 jours	342	258	216	223	238	221	235	+6.3
701 à 800 jours	225	198	151	151	146	147	155	+5.4
801 à 900 jours	139	145	102	98	89	98	94	-4.1
901 à 1000 jours	98	121	80	70	66	72	73	+1.4
1001 jours et plus	509	593	582	513	445	416	418	+0.5
Total	6'453	5'855	5'918	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9



C'est la tranche d'âge des 41 à 45 ans qui a enregistré la plus forte augmentation (+10%), suivie des 26 à 30 ans avec +6.9%. La catégorie des moins de 20 ans a bénéficié d'un recul fort réjouissant de 4.4%.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par tranches d'âges

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
moins de 21 ans	231	197	194	197	176	180	172	-4.4
21 à 25 ans	655	527	525	575	544	531	548	+3.2
26 à 30 ans	1'087	926	921	1'033	993	1'024	1'095	+6.9
31 à 35 ans	1'068	989	1'087	1'130	1'083	1'105	1'159	+4.9
36 à 40 ans	914	832	846	889	919	957	975	+1.9
41 à 45 ans	782	716	701	784	764	772	849	+10.0
46 à 50 ans	629	628	630	664	662	680	711	+4.6
51 à 55 ans	539	482	474	561	540	544	577	+6.1
56 à 60 ans	368	379	372	405	405	438	456	+4.1
61 à 65 ans	181	181	169	163	160	161	164	+1.9
Total	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9

Le tableau ci-après montre l'évolution du chômage sur les neuf dernières années, en fonction de l'origine des demandeurs d'emploi. Notons la forte croissance du nombre de demandeurs d'emploi de la zone UE27/AELE qui a doublé en l'espace de huit ans (passant de 1'036 en 2008, pour atteindre 1'540 en 2010, et qui s'établit maintenant à 2'131 en 2016).

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par origine

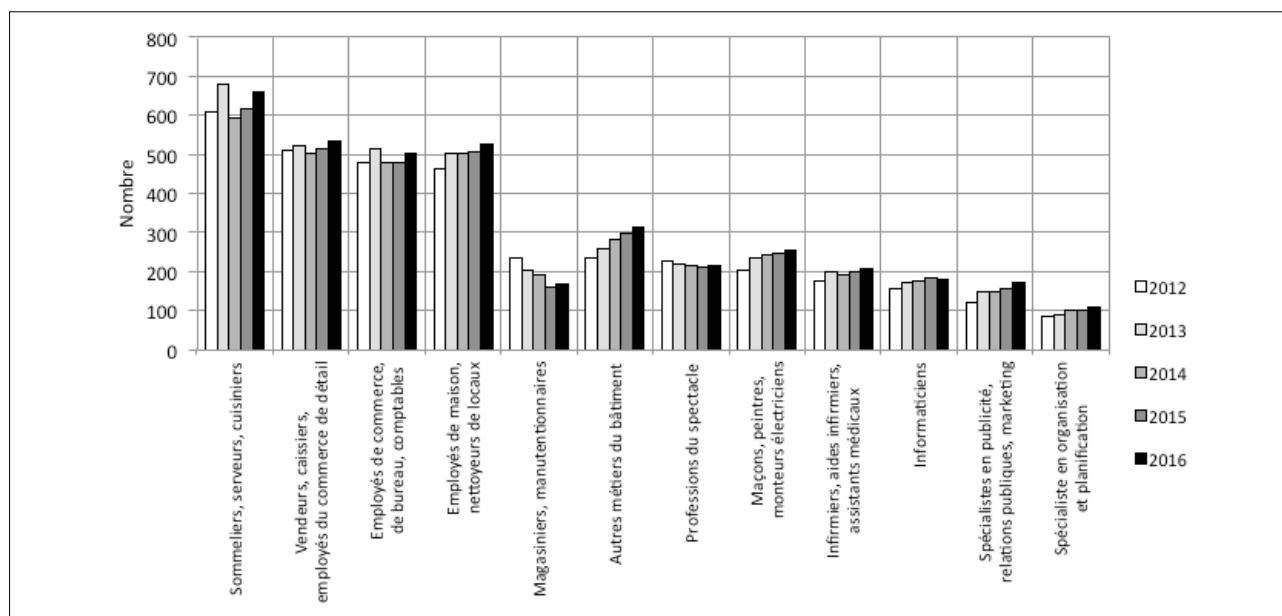
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
Suisse	3'043	2'725	2'696	2'835	2'693	2'757	2'893	+4.9
UE27/AELE	1'540	1'462	1'577	1'848	1'932	2'039	2'131	+4.5
Afrique	738	645	653	669	611	587	621	+5.8
Reste Europe	464	401	388	405	358	359	391	+8.9
Asie	366	323	306	335	334	333	342	+2.7
Amériques	298	296	296	308	317	314	328	+4.5
Autres/n.c.	4	3	2	2	2	3	1	
Total	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9

Les spécialistes en publicité, relations publiques et marketing, les spécialistes en organisation et planification ainsi que le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ont été les domaines les plus touchés par la hausse du chômage. A l'inverse, les professions du spectacle sont les moins touchées. Enfin, les informaticiens ont enregistré un léger recul.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par professions recherchées

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	601	609	678	594	615	661	+7.5
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	475	511	521	502	514	535	+4.1
Employés de commerce, de bureau, comptables	466	480	516	479	480	502	+4.6
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	442	464	504	502	508	526	+3.5
Magasiniers, manutentionnaires	256	234	205	190	160	169	+5.6
Autres métiers du bâtiment	241	233	260	281	296	312	+5.4
Professions du spectacle	247	227	219	216	211	215	+1.9
Maçons, peintres, monteurs électriciens	212	203	235	241	245	253	+3.3
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	147	176	199	190	199	209	+5.0
Informaticiens	156	158	172	174	185	181	-2.2
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	126	120	149	149	157	170	+8.3
Spécialiste en organisation et planification	87	86	91	100	101	109	+7.9
Autres	2'399	2'418	2'651	2'629	2'720	2'862	+5.2
Total	5'855	5'918	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9

A l'automne 2012, certaines professions ont été attribuées sur proposition des Cantons Romands et Tessin à d'autres groupes de professions de la nomenclature suisse des professions 2000. Cela a nécessité une conversion des anciennes catégorisations, actuellement en cours. Cette conversion a pour l'heure été effectuée jusqu'en 2010 seulement. Les années antérieures n'ont pas encore été converties, raison pour laquelle elles n'apparaissent pas ici, pour des raisons de cohérence.



Le marché du travail a cette année encore, comme en 2015, été soutenu par la demande intérieure. Le secteur du luxe et celui de l'exportation ont subi plus que d'autres la pression du franc fort.

Les efforts de prospection auprès des employeurs ont conduit à la réalisation de 771 visites, dont 470 nouvelles acquisitions. L'enregistrement de 3'623 places vacantes marque une diminution de 8% par rapport à 2015. Ces trois chiffres sont en baisse par rapport à l'année précédente en raison de la vacance de deux postes de conseillers entreprises pour une partie non négligeable de l'année. Les objectifs fixés sont malgré tout atteints.

Nous avons à nouveau organisé un apéritif dînatoire destiné à une partie de nos clients. Il s'agit des employeurs qui nous confient des places vacantes et sans lesquels tout placement serait impossible. Ce fut à nouveau un succès : la manifestation, qui s'est déroulée à la Cinémathèque suisse, a été fort appréciée par les invités. Ce fut aussi l'occasion d'échanges informels au sujet de la collaboration et les tendances du marché du travail.

Dans le domaine de la coopération avec le Centre social régional lausannois, dépendant du Service social Lausanne (SSL), la collaboration s'est encore intensifiée. En moyenne annuelle, le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu d'insertion et suivis par l'ORPL s'est établi en hausse à 1'222. En moyenne, l'ORPL et l'Unité commune ORP – CSR ont annulé 116 dossiers de bénéficiaires RI par mois, dont 48 en raison d'une prise d'emploi.

Il est à noter que selon la pratique cantonale, les ORP vaudois acceptent d'inscrire comme chômeurs les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au placement. Cette situation est unique en Suisse par son ampleur et notre canton recense à lui seul, selon le SECO, 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

L'Unité commune ORP – CSR a atteint en 2016 sa pleine capacité d'accueil de bénéficiaires et l'objectif de placer au moins vingt bénéficiaires sur le marché de l'emploi par mois. Elle s'inscrit donc dans l'objectif du programme de législature 2016-2021, en fournissant aux bénéficiaires du RI lausannois, un soutien pluridisciplinaire dans le cadre d'une réinsertion socioprofessionnelle.

Nous avons engagé 13 nouveaux collaborateurs, dont deux conseillers entreprises, cinq conseillers ORP, une conseillère Unité commune, quatre secrétaires et un nouveau chef du secteur administratif.

Cette année fut marquée par une charge de travail normale pour les conseillers de l'ORP. Quant à l'Unité commune ORP – CSR, elle a respecté les dotations prévues par les initiateurs du projet ; mais si les conseillers ont encore une réserve de capacité, les assistants sociaux sont clairement en surcharge.

L'ORPL a enregistré un résultat de 103 au *benchmarking* du SECO, soit pour la deuxième année de suite une note au-dessus de la moyenne suisse.

Le chef de l'ORPL, en poste depuis 1996, date de la création de l'ORP, a fait valoir son droit à la préretraite. Il quittera ses fonctions à fin février 2017. Son successeur est d'ores et déjà désigné.

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

Suite aux élections communales, les membres du Conseil de la FLAT ont procédé à l'élection ou réélection de ses membres. Ces derniers ont renouvelé leur confiance à M. Oscar Tosato en lui conférant la présidence du Conseil. Le nouveau dicastère dont le secrétariat de la FLAT dépend désormais est celui des Sports et de la cohésion sociale.

La composition du Conseil de la FLAT a été modifiée suite aux nominations de Mme Helena Druey et M. Maurizio Colella, ainsi que suite à la démission de M. Gérald Durussel. Ce dernier a été chaleureusement remercié par les membres du Conseil pour ses 28 ans d'engagement et de dévouement envers la Fondation.

La responsable, avec l'aide du chef de projet du Service du travail a poursuivi son étude, initiée en 2015, sur les aides octroyées pour l'obtention des permis de conduire et a pu transmettre ses résultats aux membres. Au vu des éléments rapportés, les membres du Conseil ont alors pu se positionner et ont décidé notamment de définir des prérequis concernant cette formation particulière.

Durant cette année 2016, le secrétariat a dû faire face à une augmentation significative du nombre de personnes qui se sont adressées à la Fondation, ainsi que de celui des projets soutenus, mais également du montant des aides allouées.

	2015	2016*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la FLAT (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	186	216
Nombre de demandes qui ont abouti à une décision	78	76
Nombre de projets soutenus	31	42
Montant alloué sous forme de dons	CHF 8'406.90	CHF 39'924.-
Montant alloué sous forme de prêts	CHF 85'654.65	CHF 107'949.-
Nombre de projets refusés	45	33

**Sous réserve de modifications du Service de la Révision*

Bien que la situation financière du fonds reste stable, les membres ont décidé de renouveler le prêt consenti à la Ville de Lausanne pour un montant de CHF 1'000'000.-, au lieu de CHF 1'200'000.-, afin de garder une marge de manœuvre plus grande en regard des conditions d'un placement de longue durée.

Le capital de la FLAT s'élève encore à environ CHF 2'000'000.-, somme qui comprend les prêts censés être remboursés par les bénéficiaires. Les montants exacts relatifs à ces postes seront connus après le bouclage des comptes.

Enfin, la Fondation, même si elle est administrée par la Commune de Lausanne, est tenue, étant juridiquement indépendante, d'éditer son propre rapport d'activité qui contient davantage d'information que vous trouverez à l'adresse suivante : www.lausanne.ch/flat.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

Repenser l'ancien pour en faire du neuf et penser le futur, tel est le courant qui a dirigé l'année écoulée à ETSL.

Le Service cantonal de l'emploi (SDE), son principal mandant, a introduit un changement majeur dans le déroulement du Programme d'emploi temporaire (PET) en programme spécifique, c'est-à-dire dans les ateliers organisés et gérés par ETSL: la suppression de l'entretien préalable. ETSL reçoit désormais sans période de candidature les personnes assignées, raccourcissant les délais d'entrée. ETSL a revu l'organisation des deux premières semaines de mesure, avec des changements de rôle pour les collaborateurs et des nouvelles procédures. Ceci concerne directement 89% des mesures organisées dans les ateliers, 51% de toutes les mesures.

Créé il y a 20 ans, le PET est la mesure la plus ancienne d'ETSL. Il est un modèle pour toutes les autres mesures mises en place depuis, et se caractérise par un poste de travail fixe, dans les ateliers d'ETSL ou chez des partenaires en Institution d'accueil, avec des activités métier, de la recherche d'emploi et de la formation intégrée. En 2016, ETSL a introduit un nouveau modèle, adaptable, avec des dispositifs « hors poste », offrant du coaching, des évaluations, des tests, de la formation, des stages internes ou externes, puis, dans le futur immédiat, du placement direct en entreprise. ETSL a ainsi contractualisé avec l'Office de l'assurance invalidité (OAI) pour le canton de Vaud une nouvelle prestation de ce type, suite à un appel d'offres, et a aussi organisé pour les Centres sociaux régionaux (CSR) des mesures individualisées.

Ces changements ont eu un impact sur la gestion des offres, avec une différenciation complète par offre, statut, prescripteur et mandant. Si en 2015, ETSL distinguait une dizaine de mesures, cette révision a abouti à un système d'une trentaine de mesures facilitant l'analyse et la facturation. Le système prend en compte le nombre de candidatures inabouties pour mieux estimer la charge de travail des collaborateurs.

Participations aux mesures, selon le régime et le type de mesure (modèle avant révision)

Régime	Type de mesure	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
50+	Administration communale	7	5					
	Institution d'accueil	13	9	1				
	Programme spécifique	33	24					
Total		53	38	1				
AI	Programme spécifique	13	9	14	17	13	8	9
	Soutien et prestations spécialisées**							32
	Syni Lausanne***						1	2
Total		13	9	14	17	13	9	43
EVAM	Programme spécifique		1	3				4
Total			1	3				4
Jeunes Actifs	Programme spécifique	29	36	34	24	5	17	
Total		29	36	34	24	5	17	
MIS	Administration communale			1				
	Formation							
	Programme spécifique	23	34	55	93			97
	Soutien et prestations spécialisées**							25
	Syni Lausanne***		1					
Total		23	35	56	93			122
RI	Administration communale	11	26	23	38	38	12	16
	Institution d'accueil	10	15	24	23	16	19	20
	Programme spécifique	50	109	154	155	235	199	148
	Syni Lausanne***			11	8	4	27	45
Total		71	150	212	224	293	257	229
Transition Emploi	Programme spécifique	33	42	30	13	14	9	4
Total		33	42	30	13	14	9	4
LACI	Administration communale	70	95	104	107	98	82	95
	Institution d'accueil	78	81	85	84	73	76	90
	Programme spécifique	444	397	437	523	562	563	690
	Syni 21	50	29	18				
	Syni Lausanne***	154	149	157	178	181	202	379
Total		796	751	801	892	914	923	1'254
Autres	Programme spécifique							
Total								
Total		1'018	1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'656

** Création en 2016 de nouveaux dispositifs d'insertion dans le secteur SPS

*** La forte augmentation du nombre de mesures en 2016 dans le secteur Syni Lausanne vient de la prise en compte dès janvier 2016 de la mesure de formation à la Coopération qui n'entrait pas précédemment dans ces statistiques

Participations aux mesures, selon le régime et le type de mesure* (modèle après révision)

Régime	Type de mesure	2011	2012	2013	2014	2015	2016
LACI et LACI 59D	PETF Syni SECO	178	175	178	181	202	226
	PETF SDE	573	626	714	733	721	825
	Formation Coopération internationale Syni*						153
	Labmultimédia**						50
Total		751	801	892	914	923	1'254
RI Vaudois professionnel	PI SDE	188	213	224	189	157	219
	Transition emploi	42	30	13	14	9	4
	Labmultimédia**						6
Total		230	243	237	203	166	229
RI Vaudois social	MIS DiversCités		23	35	41	39	55
	MIS Mesure emploi	34	33	58	59	55	36
	MIS individualisée***						31
	MIS stages Mode d'emploi	36	34	24	5	17	
Total		70	90	117	105	111	122
RI genevois	PETF Syni Lausanne				4	6	4
	Formation Coopération internationale Syni****						
Total				4	6		4
AI	Mesures d'intervention précoce et de réinsertion	9	14	17	13	9	43
Total		9	14	17	13	9	43
Réfugiés et demandeurs d'asile	Mesures EVAM et autres mesures d'intégration des migrants	1	3				4
Total		1	3				4
Autres		1					
Total		1					
Total		1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'656

Ce tableau présente par régime la totalité des mesures organisées à ETSL, selon la nomenclature détaillée adoptée en 2016.

* Non mentionnée dans les exercices avant 2016

** Incluse dans d'autres groupes avant 2016

*** Mesure créée en 2016

**** Non différenciée en 2016

Le bilan quantitatif d'ETSL se mesure à la fois par le nombre de mesures organisées et par les jours d'occupation. Le nombre de mesures a augmenté de 36%, 13% par la prise en compte d'une formation préalable au PETF, non comptabilisée séparément jusqu'alors, 23% par les changements dans les offres. Au total, ETSL a géré 1'656 mesures en 2016. Le bilan des jours d'occupation est globalement satisfaisant, en légère augmentation pour les mesures du SDE, 180 mesures/année pour 195 commandées, 52 pour le SECO, pour 50 commandées, 18 pour le SPAS, pour 15 commandées, plus les mesures individualisées. Les mesures pour l'AI sont décomptées différemment, par forfait.

En 2016, 57% de ces mesures se sont déroulées entièrement dans les programmes d'ETSL, 29% en institution d'accueil, dont 13% à Lausanne Job et 16% à Syni, et enfin 13% dans des dispositifs sans poste de travail attribué, dans les secteurs SPS et Syni.

Participations aux mesures, selon le lieu d'exécution de la mesure

Lieu de la mesure	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total	Variation 2011-2016 (2011 = 100)
Administration communale	126	128	145	140	94	111	744	88.1
Institution d'accueil	105	110	107	85	95	110	612	104.8
Programme spécifique								
5D Multimédia et communication web + 5D Labmultimédia	76	82	96	117	100	118	589	155.3
Ateliers 36	122	111	157	157	147	174	868	142.6
Au goût du jour	42	51	75	64	61	74	367	176.2
CAPTA	75	75	83	86	97	94	510	125.3
DiversCités		23	35	41	39	55	193	
Esquisse	46	46	55	50	48	58	303	126.1
ETSL Direction			1					
GRAAP	33	40	32	48	41	63	257	190.9
Helvétie-Italie : Atelier Chantier naval d'Ateliers 36 depuis fin 2012	20	28						
IT4Net	16	14	19	17	19	21	106	131.3
ReStart	22	19	23	28	26	40	158	181.8
SIC	102	127	134	124	106	141	734	138.2
Solidarité Jouets	98	111	115	97	112	114	647	116.3
Total programme spécifique	652	727	825	829	796	952	4'732	146.0

Soutien et prestations spécialisées, coaching avec places variables*						57	57		
Syni Formation Coopération internationale **						160	160		
Syni 21	29	18						47	
Syni Lausanne ***	150	168	186	185	230	266	1'185	177.3	
Total	1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'656	7'586	155.9	

* Création en 2016 de nouveaux dispositifs d'insertion dans le secteur SPS

** Prise en compte de la mesure de formation dans la Coopération internationale qui n'entraîne pas précédemment dans ces statistiques

*** Mesures Syni en Institution d'accueil

De 2015 à 2016, les tendances de profil des participants se maintiennent pour le genre, avec une majorité d'hommes, 55%, et pour l'origine, 48% de suisses. On note un léger rajeunissement, 26% de moins de 30 ans, contre 23 en 2015, 55% de 31 à 50 ans, mais toujours 19% de plus de 50 ans. 76% des participants ont un statut déterminé par la LACI, 21% par la LEmp et la LASV, 3% par d'autres assurances sociales.

En 2016, ETSL a dû modifier ses questionnaires pour tenir compte de la mise en place d'un questionnaire spécifique pour le SDE, ce qui rend la comparaison avec les années précédentes difficile. La satisfaction générale reste excellente, 94% des participants se disent satisfaits de leur mesure. Les formations, tous secteurs confondus, sont toujours considérées comme bonnes ou très bonnes. Les conseillers ORP apprécient la qualité du travail d'ETSL, avec 97% de satisfaction globale. En ce qui concerne les mandants, le SECO, le SDE, et l'OAI sont satisfaits des prestations et reconduisent les commandes en 2017. Le SPAS est satisfait de la mesure DiversCités, par contre les résultats insuffisants de la mesure Préparation à l'emploi impliquent son arrêt à fin juin 2017.

En 2016, ETSL a construit son futur en visant une double efficacité : rapprocher encore les ateliers du marché du travail, accroître les recettes qu'ils génèrent par une augmentation de la part facturable de production de biens et de services, augmenter le retour direct à l'emploi par une réforme de la recherche d'emploi, des stages externes en plus grand nombre, et du placement direct, grâce à un réseau renforcé d'entreprises partenaires et à des mandats internes spécifiques.

ETSL développera cette politique au cours des années qui viennent, avec des dispositifs repensés, pour de nouveaux publics, notamment avec des offres destinées à l'intégration des migrants.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Expertise de l'ITL

Pour faire suite à plusieurs plaintes concernant le volume sonore de la musique d'ambiance dans certains commerces de détail, l'ITL a informé les différentes associations regroupant les commerçants (SIC, ACL, Grands magasins, FPV) sur les effets néfastes du bruit pour la santé. Pour mémoire, l'exposition à des nuisances sonores de plus de 85 dB(A) est considérée comme dangereuse pour l'ouïe et doit être absolument évitée. Par ailleurs, des niveaux sonores même bien inférieurs à cette limite peuvent provoquer une impression de gêne résultant de l'interaction du bruit avec certaines activités et l'état ou les caractéristiques des individus. En dépit de la subjectivité de la perception du bruit, les effets néfastes de ces nuisances sonores pour la santé sont reconnus. Dans le cadre des activités telles que la vente ou le service à la clientèle, le commentaire de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail fixe pour l'exposition au bruit une valeur indicative maximale de 65 dB(A) à respecter dans tous les cas et une valeur indicative maximale de 55 dB(A) considérée comme un objectif à atteindre. Il convient d'en tenir compte dans les commerces, notamment lorsqu'une musique d'ambiance est diffusée.

L'ITL a ensuite procédé à 46 contrôles. Lors de 21 d'entre eux, elle a relevé un niveau sonore trop élevé.

Pages internet

Courant 2016, l'ITL a entrepris une refonte complète de ses pages Internet. L'accès à l'information est séparé en trois thèmes : employeur / travailleur / travail au noir et dumping salarial. Les rubriques suivantes y sont développées : le contrôle des conditions de travail en entreprise, les règles, la demande de déroger à l'interdiction d'occuper les travailleurs la nuit/le dimanche/les jours fériés, l'annonce en ligne pour l'occupation de jeunes travailleurs de moins de 15 ans, l'approbation ou l'examen des plans, les informations quant aux nouvelles entreprises, les exigences concernant les institutions subventionnées par la Ville, un guide pour porter les litiges concernant le contrat de travail devant un tribunal civil, la permanence en matière de contrat de travail et de conditions de travail en entreprise, la participation des travailleurs, les dénonciations des conditions de travail ainsi que des modèles de courrier. Toutes ces informations sont accessibles par le lien www.lausanne.ch/itl.

Pour rappel, le troisième thème relève de la compétence exclusive du Service de l'emploi, autorité cantonale de régulation du marché du travail, en vertu de la loi cantonale sur l'emploi (art. 64 ss).

Postulat de Meuron

Ce postulat demandait de regrouper toutes les forces de travail sous la houlette du Service cantonal de l'emploi. La Municipalité a soutenu l'importance du maintien d'une inspection du travail au niveau de la Commune. Cette dernière effectue non seulement ses tâches d'organe d'exécution mais propose sur mandat des autorités municipales plusieurs autres activités : une permanence en matière de droit du travail, une information en matière de législation sur le travail aux nouvelles entreprises établies dans la commune, un contrôle des conditions de travail dans les institutions subventionnées par la Ville de Lausanne et une vérification de la durée du travail des magasins bénéficiant d'une autorisation selon l'article RHOM. A titre supplétif, l'équipe des inspecteurs de l'ITL possède un niveau élevé de compétences et des connaissances

pointues en matière du droit du travail et de conditions de travail, dont peut aussi bénéficier l'administration communale : une hygiéniste et deux psychologues du travail, deux juristes et deux ingénieurs sécurité. Deux collaborateurs ont obtenu un *certificat of advanced studies* (CAS) en travail et santé à la Haute école de gestion Arc (HEG), à Neuchâtel, et pourront ainsi prétendre en 2017 au brevet fédéral de spécialiste de la sécurité au travail et protection de la santé.

Le Conseil communal de Lausanne a décidé de refuser la prise en considération de ce postulat dans sa séance du 1^{er} mars 2016.

Risques psychosociaux (RPS)

La thématique des groupes de confiance ou personne de confiance gagne en actualité dans les entreprises. Le SECO et les Inspections cantonales du travail le constatent depuis que le Tribunal fédéral a exigé, dans un arrêt de mai 2012, qu'une entreprise crée un service de conseil externe. L'ITL contribue activement à la formation des personnes de confiance depuis 2015.

Nouvelle réglementation

La fréquence du travail du dimanche ne nécessitant pas d'autorisation va augmenter pour les entreprises de traitement de produits de l'agriculture. Ainsi en a décidé le Conseil fédéral le 17 août 2016. La nouvelle disposition spéciale va s'appliquer aux entreprises de traitement de produits de l'agriculture. Le nouvel art. 12, al. 2bis, OLT 2 permet d'augmenter la fréquence du travail du dimanche ne nécessitant pas d'autorisation en faisant passer le nombre minimum de dimanches de congé de vingt-six à douze. L'autre nouveauté est que le repos hebdomadaire peut être octroyé alternativement sous la forme de 47 heures consécutives ou de deux fois 35 heures consécutives. La présente adaptation de l'OLT 2 consiste à transformer une pratique éprouvée en droit ordinaire.

Informations quant au stade de la mise en œuvre de la révision de l'ordonnance 5 relative à la loi sur le travail (OLT 5) entrée en vigueur le 1^{er} août 2014

L'âge minimum à partir duquel les apprentis peuvent effectuer des travaux dangereux dans le cadre de leur formation professionnelle a été abaissé de 16 à 15 ans par une révision de l'OLT 5. Cet abaissement est conditionné notamment à l'élaboration de mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et à la vérification de l'autorisation de former des apprentis par l'Office cantonal de la formation professionnelle. La liste contenant les professions dont les mesures d'accompagnement ont été acceptées, compte actuellement 75 professions. Cette liste sera complétée jusqu'à fin 2017.

Données chiffrées

Durant l'année écoulée, 311 contrôles ont été effectués dans les entreprises dont 61% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés). L'ITL a traité 18 plaintes d'usagers, envoyé dix décisions dont cinq décisions de refus relatives à des demandes de dérogation à l'interdiction du travail de nuit ou du dimanche. Un recours datant de 2015 est pendant au Département de l'économie et du sport (DECS). Un autre recours de 2014 a été rejeté par ce dernier ; il portait sur l'emploi de personnel le dimanche dans un shop de station service. Trois dénonciations pénales ont été effectuées auprès du préfet et une auprès du Ministère public.

La permanence de droit du travail a traité 2'993 sollicitations dont 1'216 passages d'usagers dans les locaux de l'inspection. L'ITL a délivré 251 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments CHF 10'760.-) et effectué 37 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (CHF 8'120.-). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée quant à elle pour un montant de CHF 182'704.-.

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit des tâches d'une caisse de compensation AVS, à savoir, notamment :

- l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF/PC Fam et rente-pont
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

De plus amples renseignements sur ces différents domaines, qui ne sont pas placés sous la responsabilité des autorités communales, peuvent être obtenus auprès du service.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement.

Les mesures d'accompagnement du règlement communal sur la gestion des déchets ont été confiées au Service des assurances sociales. Elles consistent à remettre gratuitement aux familles, lors de la naissance d'un enfant, des sacs poubelles afin de faire face au surcroît de déchets engendrés par l'usage des couches-culottes. En outre, les personnes incontinentes au sens de la loi sur l'assurance-maladie peuvent également bénéficier de sacs gratuits.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	4.10	4.10	4.10	4.10
Affiliés	14.80	14.80	15.10	14.10
PFM et AMAL	11.40	10.40	10.90	9.90
Prest.compl.famil.& Rentes	6.70	6.20	12.40	12.40
Prestations complémentaires	11.40	11.40	10.90	10.20
Rentes	7.00	7.00	7.00	6.00
RFM et AIL	10.30	10.30	10.60	10.60
Total service	65.70	64.20	71.00	67.30

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 5.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	5	4.10	5	4.10
Affiliés	17	14.80	16	14.10
PFM et AMAL	11	10.40	11	9.90
Prest.compl.famil.& Rentes	7	6.20	15	12.40
Prestations complémentaires	13	11.40	11	10.20
Rentes	7	7.00	6	6.00
RFM et AIL	12	10.30	12	10.60
Total service	72	64.20	76	67.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration	2	3
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Création du Centre régional de décision du Grand-Lausanne pour le régime des PC Familles

Depuis le 1^{er} février 2016, l'Agence d'assurances sociales de Lausanne gère le régime des prestations complémentaires pour familles (PC Familles) pour toute l'agglomération lausannoise, via le centre régional de décision du Grand – Lausanne. Les prestations versées à la moitié des bénéficiaires du canton sont ainsi gérées depuis la place Chauderon. Le reste des bénéficiaires est réparti sur les cinq autres centres régionaux de décision situés à Yverdon, Payerne, Morges, Nyon et Vevey. L'informatique, la comptabilité et les flux financiers restent gérés par la Caisse cantonale de compensation AVS à Vevey.

UNITÉS OU THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

Optimisation des relations entre l'agence AVS de Lausanne et ses partenaires

En juin 2014, la Municipalité a décidé de renoncer à l'indépendance de son Agence d'assurances sociales de type «A», ceci afin de réduire les charges liées aux activités qui ne sont pas de la compétence obligatoire des communes. Dans cette optique, des pourparlers ont été engagés avec la Direction de la Caisse cantonale de compensation AVS à Vevey et avec le Département de la santé et de l'action sociale, principaux partenaires de l'Agence. En 2016, on relève les évolutions suivantes :

- préparation du transfert à Vevey de la gestion des rentes AVS/AI et des indemnités journalières AI ;
- reprise de la gestion des comptes individuels par le siège de la caisse à Vevey ;
- contrôle, par l'agence, de la situation à l'égard de l'AVS de tous les étudiants du canton (augmentation de 22% du nombre d'étudiants contrôlés).

D'autres mesures de rationalisation interviendront, notamment lorsque les instances informatiques du siège et de l'agence auront été regroupées, probablement en 2017.

Allocation communale de naissance

Le montant de l'allocation n'a pas évolué depuis 2010 : il varie entre CHF 1'000.- et CHF 1'440.-, par paliers de CHF 110.- en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi d'une allocation est fixé à CHF 60'000.-. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.- par enfant autre que le nouveau-né.

La mère de l'enfant doit être domiciliée légalement à Lausanne depuis au moins 3 mois au moment de la naissance de l'enfant.

A ces deux conditions s'est ajoutée depuis le 1^{er} juillet 2005 – date d'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité – celle réservant cette prestation aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative, ni ne recevant d'indemnités de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie et accidents ou de l'assurance-invalidité.

Dès que l'enfant est inscrit au contrôle des habitants de la Ville de Lausanne, le Service des assurances sociales prend contact avec les parents pour les informer de l'existence de cette prestation et leur adresser une notice expliquant les conditions d'octroi et un formulaire de demande d'allocation.

En 2016, 1'795 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés. 316 allocations ont pu être octroyées, pour un montant total de CHF 427'100.-.

Aide individuelle au logement (AIL)

Au cours de l'exercice, le nombre de bénéficiaires de cette prestation, financée paritairement par la Ville et le Canton, est restée stable, passant de 380 à 379 au 31 décembre. Les prestations versées se sont élevées à CHF 1'023'032.- en 2016, contre CHF 1'029'514.- en 2015.

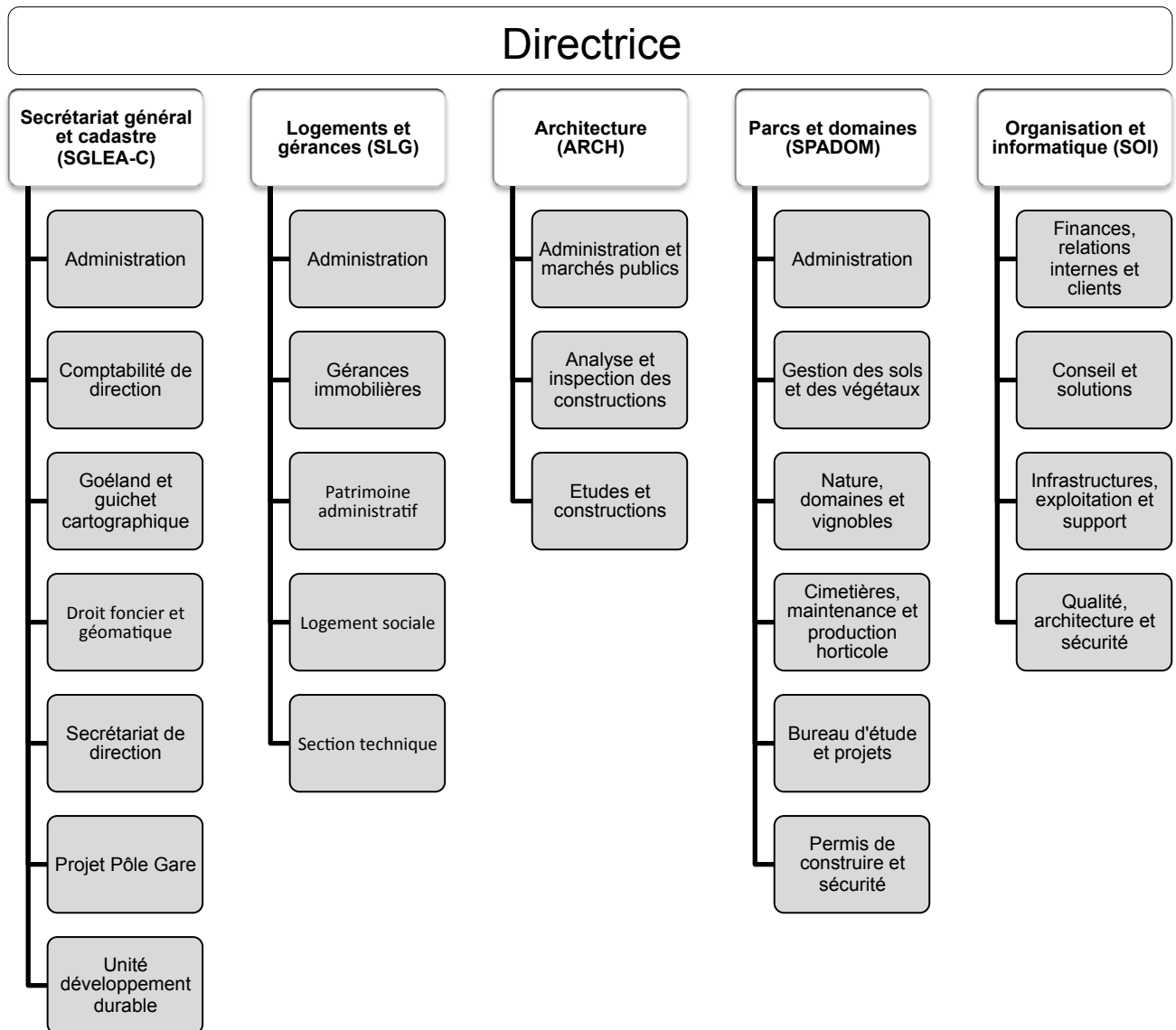
L'AIL est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter un bouclier de prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge trop lourde liée au loyer. L'AIL est fait partie des prestations prises en compte dans le système d'information du revenu déterminant unifié au 1^{er} janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit.

Règlement sur la gestion des déchets – Mesures d'accompagnement

En 2016, le service a remis, à titre gratuit, des sacs à ordures aux personnes répondant aux critères requis par le règlement communal sur la gestion des déchets, à savoir :

- à 1'670 familles d'un enfant né en 2016, ou accueilli en vue d'adoption (distribution unique de 80 sacs de 35 litres ou de 160 sacs de 17 litres) ; 125 familles n'ont pas donné suite à l'offre proposée (6.9%) ;
- à 610 personnes incontinentes au sens de la LAMal (distribution annuelle de 50 sacs de 35 litres ou de 100 sacs de 17 litres).

Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture



Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

L'année 2016 a été marquée par de profonds changements structurels au sein de l'administration communale. En effet, le 1^{er} juillet 2016 la législature 2016-2021 est entrée en vigueur et s'est accompagnée d'un remaniement des directions et des services. Ainsi, la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture a été créée, notamment en fonction des synergies existantes entre les services qui la composent, à savoir: le Secrétariat général et cadastre, le Service du logement et des gérances, le Service des parcs et domaines, le Service d'organisation et d'informatique et le Service d'architecture. Par ailleurs, deux unités transversales sont associées à LEA, à savoir: Projet Pôle Gare et l'Unité développement durable. Les collaborations entre ces différentes entités se sont ainsi vues renforcées.

Au cours de l'année écoulée, la Direction s'est engagée dans de nombreux projets permettant notamment de diminuer la pénurie de logements en ville de Lausanne, tout en développant une politique innovante, écologique et garantissant la mixité sociale au sein des quartiers. Avec le même dynamisme, la Direction a veillé à garantir une approche architecturale cohérente et de qualité. Un soin tout particulier a été donné pour implanter la nature et les espaces verts en milieu urbain. Par ailleurs, une attention permanente a été apportée à l'amélioration des outils informatiques et à leur efficacité en fonction des besoins de l'administration, des processus de travail et des avancées technologiques.

Décisions soumises par la Direction en 2016 et adoptées par la Municipalité :

Année	2016
Affaires courantes	241
Adjudications et mandats	200
Permis d'abattage/élagage	306
Total	747

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET CADASTRE (SGLEA-C)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SGLEA-C est constitué des six unités suivantes :

- Administration
- Comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- Droit foncier et géomatique
- Projet Pôle Gare
- Unité développement durable

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la Direction, du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, des références territoriales et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations, ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, le projet Pôle Gare et l'Unité du développement durable, ayant des prestations très transversales au sein de la Commune de Lausanne, sont rattachés administrativement au service.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires et généralement liées au territoire. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les processus de travail, tant au sein de la Direction que dans le service. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise et gestion territoriale, joue un rôle fédérateur au sein de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficace et constant dans le temps. La gestion rigoureuse des informations et des processus administratifs liés au territoire est l'un des objectifs forts du Secrétariat général et cadastre.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SCC	4.80	4.80	3.80	4.10
Comptabilité LEA	7.10	7.10	8.10	8.10
Direction LEA	4.00	4.00	5.00	5.00
Droit foncier et géomatique	23.00	22.30	23.00	20.90
Goéland et guichets cartogr.	9.50	8.40	9.40	8.70
Projet Pôle Gare	2.50	2.40	2.50	2.30
Unité développement durable	2.60	2.60	2.80	2.80
Total service	53.50	51.60	54.60	51.90

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SCC	6	4.80	5	4.10
Comptabilité LEA	8	7.10	9	8.10
Direction LEA	4	4.00	5	5.00
Droit foncier et géomatique	24	22.30	23	20.90
Goéland et guichets cartogr.	9	8.40	10	8.70
Projet Pôle Gare	3	2.40	3	2.30
Unité développement durable	3	2.60	3	2.80
Total service	57	51.60	58	51.90

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Droit foncier et géomatique	2	2
Total service	2	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la Direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la Direction (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination

générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers. En d'autres termes, cette unité est en charge de la coordination administrative interne et externe à la Direction.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 22 séances tenues en 2016 (30 en 2015).

Numérisation documentaire

L'atelier de numérisation a numérisé et préindexé 10'276 courriers en 2016 (10'401 en 2015). L'unité gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la Direction.

Ressources humaines (RH)

En dehors du travail lié à la gestion courante du personnel, le conseiller RH du service a pu contribuer à :

- engager les nouveaux/elles cadres et collaborateur/trice-s (un spécialiste en système d'information géographique (SIG), un géomaticien, une gestionnaire pour la gestion électronique des documents (GED), des auxiliaires et stagiaires) ;
- accompagner les mouvements de personnel découlant des changements organisationnels (réorganisation des directions, fusion du Secrétariat général avec le Service de la coordination et du cadastre) et notamment l'intégration de nouvelles équipes (Unité développement durable, comptabilité de la Direction) ;
- adapter les outils RH et déléguer certaines activités aux chargé-e-s d'administration du personnel (CAP) du service afin de garantir des prestations de qualité en tout temps ;
- accompagner le secrétaire général, puis l'ensemble des cadres et collaborateur/trice-s dans le déploiement du projet Equitas pour le service.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Principales tâches :

- établissement, pour l'ensemble de la Direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes ;
- contrôle budgétaire, respect des règles administratives, passation des écritures, enregistrement des factures dans différents logiciels comptables et gestion administrative et comptable du personnel de la direction ;
- établissement des décomptes TVA.

La comptabilité de direction assure également la tenue de la comptabilité des immeubles de la CPCL ainsi que l'établissement du décompte TVA de ladite entité et, dès le 1^{er} juillet 2016, la gestion financière du Fonds du développement durable et la comptabilité de l'Association Jardin urbain.

Jusqu'au 30 juin 2016, la comptabilité de direction (six collaborateurs équivalant à 4.7 ept) était rattachée au Secrétariat général de la Direction du logement et de la sécurité publique (LSP) et responsable de la comptabilité des services de l'ancienne Direction du logement et de la sécurité publique.

A la suite du changement de législature au 1^{er} juillet 2016, de la réorganisation des directions et de son rattachement au Secrétariat général et cadastre de la nouvelle Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, la comptabilité a assumé la reddition du budget de fonctionnement 2017 et du plan des investissements des services de LEA.

Pour ce faire, il a fallu développer les plans comptables desdits services, ainsi que prévoir la modification de tous les éléments de facturation débiteur et des paramètres nécessaires à la gestion des traitements du personnel de la Direction pour être opérationnel dès l'ouverture de l'exercice 2017, soit au début décembre 2016.

Ces changements organisationnels ne sont effectifs qu'au 1^{er} janvier 2017. En effet, l'organisation budgétaire en 2016 impose de conserver les structures comptables telles qu'elles existaient au moment du vote du budget 2016, ce qui implique que les comptabilités de direction procèdent à la clôture des comptes 2016 des services de la législature 2011-2016.

GOÉLAND, GUICHETS CARTOGRAPHIQUES ET CENTRE DE COMPÉTENCE DE DÉTERMINATION GÉODÉSIQUE

Cette solution web, largement utilisée au sein de l'administration communale, peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Elle est intégralement développée et maintenue au sein du service qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2016, plus de 2'300 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2016, 256'280 (207'806 en 2015) affaires sont traitées par plus de 40 services communaux qui ont collaboré avec plus de 1'051'218 prises de positions documentées (925'843 en 2015). Fin 2016, 1'096'877 documents électroniques sont indexés dans Goéland (962'989 en 2015) et ces documents ont été consultés en ligne 6'376'367 fois.

Les éléments marquants de cette unité sont les suivants :

- mise en œuvre de deux nouveaux tachéomètres robotisés et deux antennes satellitaires et d'ainsi qu'un système de géo-monitoring pour les contrôles continus et automatiques de stabilité avec pour conséquence, une amélioration sensible de l'efficacité des équipes de terrain ;
- acquisition des compétences et mise en service mutualisée d'un drone civil léger « eBee » pour les prises de vues aériennes selon un plan de vol précis. Cet équipement, couplé à un logiciel de photogrammétrie, a permis la production de plusieurs orthophotos à très haute résolution (3 cm/pixel) et des modèles altimétriques correspondants qui sont utilisés, notamment, pour le contrôle des mesures de cubage sur le site des futurs terrains de football de la Tuilière ;
- gestion et contrôle qualité du mandat de réalisation de l'orthophoto de l'agglomération lausannoise 2016, confié à l'entreprise BSF Swissphoto et co-financé avec la Ville de Pully dans le cadre d'une collaboration inter-communale étroite ;
- développement en interne du projet open source Qwat pour la gestion géographique et administrative des conduites d'eau d'alimentation en collaboration avec les communes du district Riviera-Pays-d'Enhaut, Pully et Morges ;
- réalisation et mise en production d'un guichet technique pour desktop et mobile ;
- réalisation des développements et intégration nécessaires pour la nouvelle taxation de raccordement des eaux claires et eaux usées (surfaces imperméables des parcelles et passerelle avec SAP) ;
- mise en place du système SIG « Autocad MAP 3D » et des applications connexes pour la gestion des données de la mensuration officielle ;
- indexation des documents concernant la Commission des finances du Conseil communal (accès limité), en collaboration avec le Service des finances ;
- mise en production de l'authentification OpenAM en collaboration étroite avec le SOI, ainsi qu'une multitude de développements facilitant le travail des utilisateurs de Goéland.

DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE

Le SGLEA-C a participé à plusieurs démarches foncières liées aux propriétés et infrastructures communales qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. Ci-après, quelques exemples représentatifs :

- Collège de Vennes – aspects fonciers et équipements : le développement du quartier des « Fiches-Nord » nécessite de réaliser une nouvelle école primaire de douze classes, un accueil pour enfants en milieu scolaire et une salle de gymnastique. Elle se trouvera le long de la future esplanade est-ouest, perpendiculaire à la route de Berne et à la hauteur de la station du métro m2 « Fourmi ». Dans le cadre du PPA qui affecte le terrain en utilité publique, plusieurs contacts et négociations foncières sont en phase finale avec les propriétaires voisins pour réaliser cet équipement public.
- Nouveau centre sportif de Malley – aspects fonciers et équipements : le Plan d'affectation cantonal (PAC) pour le centre sportif de Malley a nécessité de traiter plusieurs points entre les deux communes territoriales de Prilly et de Renens, ainsi qu'entre les propriétaires fonciers concernés, dont la Commune de Lausanne, relatifs à des échanges fonciers, des cheminements publics et de mobilité douce, des répartitions de frais pour des aménagements, des équipements techniques et des frais d'entretien et, finalement, pour des aspects de procédures de droit public. Vu le contexte des Jeux olympiques de la Jeunesse d'hiver 2020, la convention foncière a été signée par toutes les parties très rapidement.
- Patinoire provisoire à Malley : la mise en œuvre de la patinoire couverte provisoire à Malley a nécessité plusieurs séances de négociations entre exploitants, tiers et communes territoriales qui ont permis d'aboutir à une convention de mise en œuvre entre les parties concernées.
- Place de la Sallaz - aspects fonciers et équipements : la réalisation de la place de la Sallaz a nécessité plusieurs échanges fonciers et de nombreux accords pour les aménagements et équipements de la place avec le principal propriétaire, la société immobilière Wadimo « B » S.A. (UBS). Ces accords ont été définis au début des projets dans des conventions foncières, puis dans un acte authentique finalisé en 2015. Cet accord a permis de concilier les intérêts des propriétaires concernés, des Transports publics de la région lausannoise S.A. et de la Commune de Lausanne.
- Léman 2030 – transformation de la gare de Lausanne – expropriation foncière : les impacts de la transformation de la gare sur l'espace public et le domaine privé de la Commune de Lausanne sont très importants et la Municipalité a fait opposition au projet pour préserver ses droits dans la procédure. Après de très longues discussions et négociations délicates, il a été possible de signer en 2016 une convention relative à la levée de l'opposition de la Commune, 29 conventions foncières concernant la transformation de la gare et 3 conventions foncières concernant la construction d'un nouvel enclenchement et d'une galerie souterraine à câbles.
- Réalisation du tramway t1 : la réalisation du t1 a également un impact significatif sur l'espace public et le domaine privé de la Commune de Lausanne. Après différentes négociations, en 2016, il a été signé 20 conventions foncières touchant les domaines privé et public de la Commune de Lausanne.
- Mise en souterrain du train du LEB : ce projet a nécessité en 2016 de nombreuses séances de négociations pour trouver des solutions foncières pour les impacts sur les domaines privés et communaux. Dans le courant du premier semestre 2017, les négociations avec la Commune de Lausanne devraient se finaliser avec la signature de deux conventions cadre et d'une quinzaine de conventions particulières.
- Site de Beaulieu : différentes discussions et négociations ont eu lieu avec la Fondation de Beaulieu pour mettre en place une vision foncière du site et pour réaménager la promenade publique du Bois-de-Beaulieu.

Permis de construire, contrôles des constructions et des mutations foncières, ainsi que le traitement des mentions de droit public au registre foncier

Le service analyse toutes les demandes d'autorisation de construire, de rénover et de démolir principalement pour les différents aspects géométriques, de propriété et de droit foncier (servitudes et autres).

Conformément à la loi et au règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC), le service contrôle l'implantation planimétrique et altimétrique des constructions autorisées et valide l'ensemble des mutations foncières sur la Commune de Lausanne de manière qu'elles ne provoquent pas de dérogations au plan général d'affectation (PGA).

De plus, il traite les différentes mentions de droit public au registre foncier pour la Commune de Lausanne.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du code civil suisse), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire.

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 32 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'898 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha) qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la Commune de Lausanne. Cette opération devrait se terminer au premier semestre de 2017.

Finalement, depuis 2015, le service est chargé par le Canton de vérifier la mise à jour permanente des constructions dans la mensuration officielle et au registre foncier. En effet, de nombreuses informations sont rattachées aux bâtiments en termes d'informations, de prestations communales et de taxation et, il y a lieu que les constructions soient mises à jour sans tarder dans les différentes bases de données.

Mensuration technique

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers, modèles altimétriques de terrain et de surface, détermination de curetage, etc.. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- suivi du chantier de la STEP et plus particulièrement la mise en place d'une solution de géomonitoring (suivi automatisé et en temps réel des mouvements) ;
- quantification des mouvements de terres pour le chantier du centre sportif de la Tuilière, ainsi que divers contrôles de stabilité, implantations et relevés ;
- mesures de déformation du tunnel de l'usine de valorisation thermique et électrique des déchets TRIDEL et des galeries techniques adjacentes ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages et bâtiments communaux ayant une instabilité connue.

De plus, en 2016, le service a fait l'acquisition d'un drone photogrammétrique permettant de réaliser des orthophotos, ainsi que des modèles numériques de terrain sur de grandes étendues.

Cadastre des conduites

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 564 (829 en 2015) permis de fouille ont déclenché 3'806 (3'546 en 2015) interventions des équipes de terrain et 34'767 points (41'033 en 2015) ont été déterminés en planimétrie et en altimétrie (23'671 par levé polaire et 11'096 par mesures GPS). Celles-ci ont été mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

De manière identique à ce qui a été réalisé pour le réseau d'assainissement, le service numérise dans le référentiel national les conduites d'eau d'alimentation du Service de l'eau. En 2016, 532 plans (245 en 2015) ont été réalisés ce qui porte le nombre de plans numériques disponibles à 1'007 plans sur un total de 2'700 plans.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations, des nouveaux plans d'affectation et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE, AutoCad et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux particuliers et aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes, menant des études ou des projets sur la commune. L'EPFL, l'UNIL ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

Projet Pôle Gare



Pour Pôle Gare, l'année 2016 a essentiellement été consacrée à du soutien aux CFF dans le cadre des procédures de sélection des mandataires spécialisés, de la coordination et de l'accompagnement des chantiers. L'accompagnement au projet de Plateforme10 s'est concrétisé sous la forme d'une aide concrète à l'installation et au démarrage du chantier du Musée cantonal des beaux-arts, ainsi que sur la planification de la deuxième étape (Elysée et mudac) par une participation active dans la procédure de concours, la menée des négociations foncières et financières, ainsi que des négociations avec des tiers.

La défense des intérêts de la Ville s'est poursuivie à travers les négociations en vue de la levée des oppositions de la Ville à l'encontre de chaque procédure d'approbation des plans (PAP), formalisée par des conventions de levée d'opposition qui ont pu être signées. Celles-ci concernent notamment la transformation de la gare de Lausanne, le poste d'enclenchement et l'adaptation du faisceau des Paleyres.

De multiples conventions d'importance ont fait l'objet de négociations en 2016 incluant les thématiques telles que la mise à disposition du domaine public sous la place de la Gare pour une utilisation commerciale, ou encore l'entretien d'ouvrages.

La Ville, par sa cellule Pôle Gare, a mis sur pied une instance de coordination des chantiers, afin d'avoir une vue d'ensemble des chantiers sur l'entier du périmètre Pôle Gare, dans un but d'anticiper et de coordonner l'installation de ceux-ci en favorisant le maintien d'un cadre de vie acceptable pour les riverains.

En termes de projets d'espaces publics, les nouveaux aménagements de la place de la Gare ayant fait l'objet de mandats d'étude parallèles (MEP) en 2015 ont été dévoilés au public le 19 avril 2016. Lors de la discussion finale du jury, le 4 mars 2016, le projet du groupement piloté par Trévelo & Viger-Kohler a été sélectionné.

Un appel d'offres pour un projet d'aménagement de surface après les travaux portés aux réseaux souterrains et des installations du chantier CFF dans le quartier des Fleurettes a abouti. L'équipe du bureau Hüsler & associés a été retenue pour développer son projet en collaboration avec les habitants et usagers de ce quartier par une démarche participative menée par Pôle Gare et le mandataire Label Vert.

En matière participative, la cellule Pôle Gare a lancé quatre démarches. Deux d'entre-elles, soit celle concernant le quartier des Fleurettes et celle concernant les rues sous-gare accompagnent les processus en cours d'élaboration de projets d'aménagement des espaces publics. Les deux autres, soit la démarche en matière de mobilité douce et celle concernant le regard des enfants, ont pour but de nourrir le concept directeur des espaces publics de Pôle Gare, en cours de réalisation.

Finalement, en matière de communication, plusieurs événements listés plus bas ont ponctué l'année 2016.

Organisation de projet

L'équipe de projet a évolué par l'adaptation des taux d'occupation, en particulier celui de la cheffe de projet Pôle Gare, réduit à 80% au 1^{er} octobre 2016 et celui de l'assistante de projet qui a augmenté à 60% au 1^{er} février 2016. L'équipe s'est également renforcée par l'engagement d'une stagiaire de niveau Master, à 100% à partir du 1^{er} avril 2016. Un jeune stagiaire a également été accueilli une semaine pour un stage découverte.

Afin de documenter les étapes et décisions relatives au projet Pôle Gare, une nomenclature spécifique a été mise en place sur Goéland et les répondants des services partenaires ont été formés à cet effet. Une base de données de plus de 600 contacts sur une trentaine de projets différents a été constituée. Enfin, pour répondre aux besoins des échanges dynamiques et multi-acteurs, un site SharePoint a été dédié à Pôle Gare.

La déclinaison des outils de communication pour les multiples usages du projet et la gestion du site Internet www.pole-gare.ch ont été reprises en interne.

Dans le cadre de la gouvernance du projet Pôle Gare, de sa coordination avec le projet Léman 2030 et avec les projets Plateforme10, la création du métro m3 et l'optimisation du métro m2, l'équipe Pôle Gare a organisé et/ou représenté le projet Pôle Gare dans près de 250 séances en 2016.

Démarche participative pour le quartier des Fleurettes

Le projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes a été élaboré sur la base d'une démarche participative en trois étapes : le diagnostic participatif, l'étape d'accompagnement à l'élaboration du projet, puis celle à venir en 2017, de préfiguration des usages et appropriation du projet. L'ensemble de la démarche s'est adressée aux habitants et usagers du quartier, contactés à l'aide de tous ménages, de courriels et de panneaux d'information détaillée positionnés à différents points dans le quartier.

Le diagnostic participatif a été réalisé au travers de cinq balades exploratoires (dont deux pour les enfants), d'un questionnaire ayant recueilli 121 réponses, d'une plateforme en ligne pour le partage d'idées (23 propositions recueillies), puis d'un atelier public de synthèse (35 participants).

Les enjeux identifiés lors du diagnostic ont servi de base aux concepteurs du projet, qui ont élaboré un avant-projet discuté avec les habitants et usagers lors d'un deuxième atelier (22 participants). A partir de là, et par un système itératif d'échanges avec un groupe d'accompagnement composé d'habitants et usagers volontaires (33 inscrits) qui s'est réuni à cinq reprises, le projet a été affiné jusqu'à sa version finale actuellement en cours de vérification budgétaire.

Démarche participative pour les rues sous-gare

Lors de sa rénovation dans le cadre du projet Léman 2030, la gare de Lausanne s'ouvrira vers le sud. Ces transformations importantes engendrent une réflexion sur l'ensemble de l'espace public et de la mobilité au sud de la gare, au travers d'un concours d'urbanisme à deux degrés qui aura lieu en 2017.

Afin de nourrir le cahier des charges du concours et les réflexions du jury, Pôle Gare a mis sur pied une démarche participative dont la première étape a pris la forme d'une vaste enquête menée par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD). Celle-ci a obtenu plus de 1'530 réponses exploitables et inclut des entretiens semi-directifs auprès d'une douzaine d'acteurs du quartier. La suite du processus se déroulera en 2017.

Démarche participative en mobilité douce

Face aux enjeux en matière de mobilité douce, une étude d'accessibilité avait été menée en 2015 par le bureau Team+ identifiant des schémas d'accessibilité pour les piétons et les cyclistes et proposant des fiches de mesures. La démarche participative en mobilité douce a l'objectif de compléter cette approche théorique par la vision des usagers.

Ainsi, deux ateliers avec des associations défendant les intérêts des piétons, cyclistes, personnes âgées ou à mobilité réduite, ont été organisés, précédés par l'élaboration par les participants de cartes mentales d'accessibilité à la gare. Les résultats de ces ateliers ont permis de comparer les cartes mentales des participants avec les bassins versants et les schémas d'accessibilité identifiés par l'étude Team+, ainsi que de comparer les résultats des parcours commentés (ateliers) avec les points d'attention et les fiches techniques de la même étude.

Les convergences et les divergences entre la pratique du terrain et l'expertise des ingénieurs en mobilité seront mises en évidence dans le cadre du document de synthèse en cours de préparation, et seront versés au futur concept directeur des espaces publics.

Démarche participative dans le cadre de « Pousses urbaines »

Afin de comprendre les problématiques que rencontrent les enfants et les visions qu'ils ont de l'espace public en général, et des places en particulier, une collaboration entre les démarches « Pousses urbaines » de la Ville de Lausanne, l'association « Ville en Tête », et Pôle Gare a été lancée pour l'édition 2016-2017 de Pousses Urbaines.

Des ateliers spécifiques ont permis d'observer le comportement des enfants et de capter leur spontanéité in situ. Cette approche est complétée par un volet analytique développé dans le cadre des ateliers dans les écoles lausannoises portés par « Ville en Tête ». Entre 150 et 180 enfants sont rencontrés, cette démarche devant déboucher en 2017 sur un film à l'usage des futurs concepteurs des espaces publics de Pôle Gare, ainsi que d'une synthèse analytique des éléments observés en matière d'accès, guidage, signalétique, orientation, usages et qualité des espaces publics du point de vue d'un enfant.

Ces résultats seront également versés au futur Concept directeur des espaces publics.

Communication

En 2016, la cellule Pôle Gare a organisé plusieurs événements :

- 17 février : séance publique d'information pour présenter l'évolution des projets Pôle Gare, du programme Léman 2030, de Plateforme10 et du quartier de la Rasude. Cela a également été l'occasion de restituer à la population les résultats du sondage de la démarche participative pour la place de la Gare : « C'est le moment de faire votre Place ! ». Approximativement 200 personnes ont pris part à cet événement ;
- 19 avril : conférence de presse et inauguration de l'exposition des projets du MEP pour la place de la Gare. 15 journalistes étaient présents ayant généré 14 articles ou reportages, 1'706 vues sur Twitter et 5'435 sur Facebook. Environ 130 personnes ont assisté à l'inauguration ;
- 20 avril au 1^{er} mai : exposition des projets du MEP pour la place de la Gare. Environ 350 visiteurs ont été accueillis ;
- 15 au 29 avril : semaine de la faculté environnement naturel, architectural et construit (ENAC) de l'EPFL « *Remix Public Spaces* » au sud de la gare. Les aménagements éphémères en lien avec la mutation du quartier liée à la transformation de la gare sont restés jusqu'en novembre ;

- 3 juin au 15 septembre : exposition « Regards en Place » sur la place de la Gare pour présenter le projet lauréat du MEP au grand public ;
- 12 septembre : présentation de la future place de la Gare dans le cadre du programme de visites de l'Université Populaire de Lausanne ;
- par ailleurs, le projet Pôle Gare a répondu aux demandes de présentation suivantes : Rotary Club des Portes du Lavaux, Stella Valdensis, Rencontre de la SIA, cadres BCVD, HES-SO pour le master MIT, délégations étrangères (cadres africains francophones, puis anglophones), ainsi que des présentations internes à la Ville de Lausanne (par exemple JOJ 2020) ;
- une soixantaine d'articles sur la mutation du Pôle Gare est parue dans la presse romande.

Pôle muséal, rebaptisé Plateforme10

Le chantier du Musée cantonal des beaux-arts a débuté et suit son cours. La deuxième étape, comprenant le mudac et le Musée de l'Elysée a fait l'objet d'un concours qui a vu le projet du bureau portugais Aires Mateus remporter le premier prix. Les mandataires se sont attelés au développement du projet ainsi que de celui de la liaison de mobilité douce, en vue de leur mise à l'enquête publique en février 2017. La cellule de projet Pôle Gare a accompagné de près le travail de développement de la liaison de mobilité douce.

Métro m3

Au sein des instances de coordination, les besoins liés à la planification du futur métro m3 et aux modifications sur le métro m2 sont toujours intégrés. Concernant le financement du dédoublement du tronçon Gare-Flon, celui-ci est inscrit comme mesure A dans le Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM 2012).

Rasude

Un groupe de réflexion sur la démarche participative à mener dans le cadre du futur plan partiel d'affectation (PPA) a été constitué entre des représentants de la SV Rasude et de la Ville de Lausanne. Un premier document de travail identifie les thèmes à intégrer dans la démarche ainsi que les outils du PPA et les articles du règlement s'y référant.

Par ailleurs, le projet lauréat du MEP a été présenté à la nouvelle Municipalité qui a recadré les objectifs de développement de ce quartier en vue de concevoir le futur plan partiel d'affectation.

Espaces publics

Un projet d'aménagement pour les espaces publics du quartier des Fleurettes a été développé en collaboration avec la population. Il a été demandé à l'équipe de projet d'examiner également la possibilité de mettre la rue du Mont-d'Or en zone 30 km/h et de proposer une transition spatiale appropriée.

Le Concept directeur des espaces publics du Pôle Gare a débuté. Il est nourri par les projets rendus dans le cadre du MEP de la place de la Gare, dont le 1^{er} degré concernait des propositions pour un concept directeur des espaces publics, ainsi que les résultats des démarches en cours, notamment de l'étude d'accessibilité en mode doux à la gare.

Unité développement durable (Udd)

Suite à l'entrée en fonction de la nouvelle législature, l'Udd a été rattachée au SGLEA-C. Composée de 2.8 ept, elle assume un mandat pour la mise en œuvre de la stratégie développement durable de la Ville et offre conseil et soutien aux services et à différents acteurs externes dans la réalisation de projets.

Projets mis en œuvre en 2016

- Stratégie développement durable Lausanne 2015 – 2019 : adoption du rapport-préavis N° 2015/43 « Bilan et perspectives de la politique de développement durable » et de la stratégie développement durable Lausanne 2015-2019. Le rapport-préavis définit les principales réalisations, enjeux et objectifs pour la commune. La création et l'implémentation auprès des services d'un système de mesures annuelles des indicateurs de réalisation permettant d'atteindre les objectifs ont été réalisés. Une réflexion sur le plan de communication intermédiaire et final, en partenariat avec la HEIG-VD, est initialisée.
- Plan restauration collective durable (RCD) : issu de l'adoption du rapport-préavis N° 2014/36 « Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale ». Suite à la conception et à la validation du Plan RCD en 2015, l'implémentation des cinq indicateurs – achats de proximité, achats labellisés, performance économique, qualité nutritionnelle et journée végétarienne hebdomadaire – a été déployée dans les cuisines Ville et auprès des partenaires sous contrat de la gestion concédée. Une formation sur la restauration durable a été dispensée aux cuisiniers tout au long de l'année, en partenariat avec le Canton. Entre 80% et 90% des objectifs 2016 sur ces cinq indicateurs ont été atteints par les cuisines de la Ville. La démarche « nutriMenu Lausanne » déployant, en partie, l'indicateur « qualité nutritionnelle » a reçu le prix du réseau européen de promotion de la santé *Citizen@work*, pour la Suisse.
- Apéritifs et réceptions durables : adoption d'une déclaration d'engagement par la Municipalité et implémentation au sein des services de l'administration de lignes directrices et d'outils de travail favorisant les éléments de durabilité dans

l'organisation interne de ces événements. Cela comprend, entre autre, une attention accrue à la valorisation progressive de l'agriculture, des commerces et des prestations de services de proximité;

- APEMS bon goût: pour des petits déjeuners et goûters durables dans les 28 structures d'accueil péri-scolaire lausannoises. Finalisation de la 1^{re} année pilote du projet en partenariat avec Prometerre/Terre Vaudoise. Le bilan de l'action établi en juin 2016 est positif et permet de reconduire cette phase pilote à l'année scolaire 2016-2017, en vue d'assurer une complète autonomie économique de la démarche;
- Achats durables: intégration des critères du développement durable dans les achats de la Ville. Suivi et intégration de critères de durabilité dans les appels d'offre et les groupes de travail du SALV et RM;
- lausanne-répare.ch: développement de la plateforme avec la création d'une nouvelle rubrique de commerçants lausannois de la réparation dans le secteur « Mobilier ». Le bilan de l'action est positif. Depuis le lancement du site Internet en octobre 2015, lausanne-répare.ch totalise 56'000 visites répertoriées et 120'000 pages vues, soit une moyenne mensuelle d'environ 3'500 visites. En collaboration avec le partenaire de projet, la Fédération romande des consommateurs, de nouvelles prestations sont à l'étude;
- Plateforme Lausanne Nature: en partenariat avec le SPADOM, la plateforme collaborative visant à promouvoir les actions « nature » de la Ville et à dynamiser la mobilisation des associations et de la population sur la nature en ville, a poursuivi son développement. De nouvelles associations ont rejoint la plateforme et un travail commun s'est mis en place pour l'organisation de la Journée nature en ville du 20 mai 2017;
- Noël avenir: refonte de la plateforme Internet et conduite de la 2^e édition du « Marché aux jouets » au Casino de Montbenon qui a permis de rassembler près de 700 participants autour des enjeux d'une consommation durable et solidaire, donnant une place au partage et à l'échange;
- Site Internet thématique développement durable Ville: création d'une nouvelle structure et contenu du site Internet de la Ville lié au développement durable (lausanne.ch), en vue d'une meilleure exhaustivité des informations et compréhension des actions durables de la commune;
- Gouvernance et approches participatives: la Ville de Lausanne a répondu favorablement à l'organisation roumaine CeRe pour participer au projet « *Growing the cities communities* », financé par la Confédération. L'objectif général est d'explorer les modèles participatifs de la société civile dans les processus décisionnels liés aux autorités publiques. Deux échanges de visites d'une délégation lausannoise (l'Udd et le Service de l'urbanisme) et bucarestoise ont eu lieu en vue d'un échange d'expériences et de bonnes pratiques sur les démarches participatives;
- Fonds communal pour le développement durable (Fdd): réception et analyse des demandes, préparation des séances du comité de pilotage (copil Fdd), suivi des dossiers et budgétaire;
- Guide des manifestations durables: poursuite de la rédaction des contenus et suivi de coordination avec le Canton.

Solidarité internationale

Les dossiers y relatifs sont traités avec la nouvelle législature dans la section Bureau du développement de la Ville et des relations extérieures.

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- secrétariat, ressources humaines, juridique, stratégie énergétique, système de contrôle interne
- gérer les tâches administratives liées aux activités de la cheffe de service et de son adjoint
- assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation
- offrir un soutien juridique dans le domaine du logement
- conduire les projets de rénovation, transformation et assainissement énergétique du patrimoine financier de la Ville selon le préavis N° 2015/50 « Assainissement énergétique des bâtiments sur commune de Lausanne »
- accompagner, en termes de durabilité et d'économicité, les projets de construction et de rénovation du service
- poursuivre la mise en place du système de contrôle interne pour l'ensemble des processus du service

Comptabilité et informatique

- assurer les prestations du correspondant en micro-informatique
- réaliser toutes les écritures comptables du service, notamment celles liées aux activités de gérance (hormis ex-COLOSA)
- réaliser le bouclage annuel des comptes

Statistiques et communications

- élaborer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer la mise à jour du registre cantonal des bâtiments (RCB) et l'application de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR)
- répondre aux obligations fédérales et cantonales en matière de statistique de la construction
- coordonner, mettre à jour et développer les sites Internet et Intranet
- concevoir, ou collaborer, réaliser des publications, des expositions et des événements (bouquets de chantier, inaugurations, etc.)

Logement social

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidats locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- organiser la Fête des voisins
- participer à l'élaboration de certains plans de quartier impliquant la participation des habitants
- représenter la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

Gérance immobilière 1

- gérer le parc immobilier de la CPCL comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris gérer, pour le compte de la CPCL, les immeubles ex-COLOS (composés quasi exclusivement d'immeubles subventionnés ou contrôlés) et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL S.A.)

Gérance immobilière 2

- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer et suivre l'évolution des contrats de droit de superficie
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML)

Patrimoine administratif

- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans la recherche de solution de location

Section technique

- conduire les projets de construction, rénovation et transformation pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	41.87	40.40	41.31	39.91
Géranes	43.99	40.61	44.75	42.64
Logement	15.10	15.10	15.40	15.40
Total service	100.96	96.11	101.46	97.95

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.50

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	88	40.40	86	39.91
Géranes	70	40.61	73	42.64
Logement	18	15.10	18	15.40
Total service	176	96.11	177	97.95

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité administrative		
Bâtiments administratifs (BAD)	1	1
Gérances	5	6
Total service	6	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	12	11

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	8
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	12

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2016, le service a activement participé à la planification des projets :

- Malley-Gare, finalisation du plan de quartier (PQ) et des conventions entre la Ville de Lausanne, en tant que propriétaire foncier, et les communes territoriales de Renens et Prilly ;
- Malley-Gazomètre, achèvement du règlement du PQ ;
- Plaines-du-Loup, aboutissement du processus de sélection d'investisseurs ;
- Vallon, validation du PQ proposé avec les habitants ainsi que la mise sur pied d'une commission d'attribution pour les garages libérés à la rue de l'Industrie 10 ;
- Sévelin, accompagnement du PPA et conception d'une démarche participative en collaboration avec le Service d'urbanisme.

Par ailleurs, le service a rédigé ou participé à la rédaction des préavis suivants :

- préavis N° 2016/07 « Projet de construction de 9 bâtiments répondant au concept de « Société à 2000 watts » ch. de Bérée 28-30-32 - Constitution d'un sous-droit de superficie grevant la parcelle 7'309 en faveur de la SILL - Octroi d'un cautionnement solidaire à la SILL » ;
- préavis N° 2016/24 « Projet de construction de 3 bâtiments « Minergie-P-Eco® », comprenant 98 logements, local d'activités et parking souterrain de 50 places, sis route de Berne 309, 311 et 313 - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 15'349 en faveur de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. - SILL S.A. - Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL S.A. » ;
- préavis N° 2016/36 « Projet de construction de 3 bâtiments comprenant 194 logements, crèche, surfaces d'activité et parking souterrain de 127 places à l'av. de la Sallaz 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13 et 15 et au ch. des Falaises 2 et 4 - Constitution DDP - Octroi appuis financiers et cautionnements solidaires » ;
- préavis N° 2016/69 « Remplacement de l'application de gestion immobilière OFIGER ».

UNITÉ JURIDIQUE

Recours

Dans le cadre de l'application de la loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logement à d'autres fins que l'habitation (LDTR) et la loi concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL), quatre dossiers ont fait l'objet de recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP). Dans les quatre cas, la Commune a obtenu satisfaction. A retenir, un jugement LDTR important puisqu'il a permis de réaffirmer avec force la nécessité de privilégier les rénovations douces et exécutées dans les règles de l'art, plutôt que les transformations et rénovations lourdes bouleversant la configuration et l'équilibre dans un immeuble.

Une autre jurisprudence concernant l'application de la LAAL a permis de préciser la définition des appartements figurant dans les catégories à pénurie, avec comme conséquence d'empêcher la vente d'un logement répondant à ces critères.

Préservation du parc locatif

LDTR

Environ 640 dossiers de travaux ont été examinés par l'unité juridique afin d'en vérifier la compatibilité avec l'application de la LDTR. Après analyse, 79 dossiers ont abouti à la rédaction d'autant de préavis, touchant 1'233 appartements, pour un total de 79'688 m².

Durant l'année 2016, 64 dossiers ont porté sur des rénovations et transformations. Le coût total cumulé des travaux soumis à la loi s'est élevé à CHF 182'032'561.-.

Les autres demandes d'autorisation ont porté sur la démolition et ont conduit à la disparition de 202 appartements (11'046 m²); en contrepartie 312 nouveaux logements (16'256 m²) ont été réalisés. Enfin, sept projets ont concerné des changements d'affectation.

Parmi tous les dossiers traités, cinq projets ont fait l'objet de décisions négatives de la Municipalité dont quatre concernaient des refus de changement d'affectation et un dossier l'interdiction d'une rénovation abusive.

Les loyers des objets soumis au dispositif légal, qui se situaient avant travaux en moyenne à CHF 183.- le m²/an, ont été remis en location après rénovations et décisions des autorités conformes à la LDTR, à CHF 231.- le m²/an en moyenne.

La Commune, qui a subordonné ses préavis à la condition que les loyers soient contrôlés durant dix ans après travaux, n'a été suivie que dans 33% des cas par les autorités cantonales; dans 30% des réalisations, l'Etat a imposé un contrôle de cinq ans et dans 26% des autres dossiers, le contrôle a été limité à trois ans ou moins.

LDTR, location meublée et économie immobilière de partage

Fort d'un jugement de la CDAP lui permettant de freiner ce phénomène, la Commune a continué ses recherches afin de réguler les abus de la location meublée et de la nouvelle économie immobilière de partage. Toutefois, pour continuer d'aller de l'avant, la Commune est en attente d'une décision judiciaire permettant de sanctionner le refus de renseigner et la mauvaise volonté manifeste de certains bailleurs.

LAAL

Conformément à l'art. 6 de la LAAL, la Commune a établi 72 préavis autorisant la vente de 72 appartements, portant sur une surface totale 7'919 m², totalisant CHF 82'027'552.-, soit un prix moyen de CHF 10'358.- au m². La Commune a préavisé négativement quatre ventes. Elle n'a pas été suivie par l'Etat.

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Assainissement du patrimoine financier de la Ville

Dans le cadre de l'assainissement du patrimoine financier de la Ville et du préavis N° 2015/50 « Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice, d'une partie du bâtiment Riponne 10 et parcelle n° 222 à Romanel-s/Lausanne - Réponse au postulat de Mme Florence Germond », l'unité a été chargée des actions suivantes :

- établissement du cahier des charges (technique et financier) de six des 11 objets du préavis précité: César Roux 16, Pontaise 15, Madeleine 1, Vuachère 6/6 bis, Praz Gilliard 7, Industrie 13;
- préparation de l'appel d'offre ouvert et proposition d'adjudication des mandats d'architectes;
- préparation de l'appel d'offre sur invitation et proposition d'adjudication des mandats chauffage-ventilation-sanitaire-électricité;
- démarrage et suivi des études des projets de rénovation. Les mises à l'enquête des six projets sont prévues courant 2017;
- démarrage des visites et expertises des cinq projets restants dudit préavis.

Partenariat interservices

L'unité a été sollicitée pour analyser techniquement et accompagner la rédaction des préavis concernant les projets suivants:

- Borde 45-47-49-49 bis / Crêtes 26-28;
- Pavement 41 à 63.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Outre la préparation des tableaux de bord périodiques et du rapport annuel sur les indicateurs de gestion du patrimoine financier de la Ville, l'unité a poursuivi ses activités de contrôle d'application des directives municipales et internes. Elles ont notamment porté sur le processus d'attribution des logements et sur le choix des fournisseurs du service et ont été accompagnées de recommandations d'amélioration. Quant à la mise en place du système de contrôle interne, il a pris une nouvelle dimension avec l'introduction de l'application Optimiso dédiée au système de contrôle interne qui pourra, dans le courant 2017, être consultée par tous les collaborateurs du SLG via son interface web et augmenter ainsi la participation active de chacun au bon fonctionnement du service.

COMPTABILITÉ ET INFORMATIQUE

Comptabilité

Dans le cadre du préavis N° 2012/34 (« Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif - Demande de crédit-cadre 4^e étape (2013-2017) »), plusieurs nouveaux objets urgents ont été intégrés.

Pour le patrimoine financier :

- Celtes 1 – Mise en séparatif de l'Auberge de Sauvabelin et de la Pinte à fromage ;
- Celtes 1 – Rénovation complète du bâtiment, de l'Auberge de Sauvabelin et de la Pinte à fromage ;
- Riponne 10 – Aménagements divers (La Grenette et Le Folklor).

Nous avons également été amenés à reprendre l'ensemble des données 2016 de la Fondation Pache afin d'être conformes aux recommandations émises par le contrôle des finances de la Ville dans leur rapport 2015.

Informatique

S'agissant de notre logiciel de gestion OFIGER, la réorganisation municipale de juillet a eu une forte incidence sur la mise à jour des données existantes.

Par ailleurs, le SLG et le SSL ont travaillé, en collaboration avec le SOI, sur la finalisation du préavis lié au projet de remplacement d'OFIGER.

La maintenance et la mise à jour du nouvel intranet du SLG (plateforme SharePoint), qui se veut convivial et collaboratif, se sont poursuivies cette année.

STATISTIQUES ET COMMUNICATION

Logements vacants

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne menée auprès des gérances, à l'attention de Statistique Vaud, montre que le marché reste tendu, puisque le taux général d'appartements vacants en 2016 à Lausanne s'élève à 0.3% (contre 0.1% en 2015). A Lausanne, comme sur l'ensemble du Canton, une légère détente semble toutefois s'amorcer, bien que restant encore très éloigné d'un marché équilibré oscillant généralement entre 1.5% et 2% de logements libres à louer.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Le parc de logements lausannois totalisait, en décembre 2016, 77'353 logements dans 8'534 bâtiments dûment recensés et mis à jour dans le RCB par le SLG. Les mises à jour sont effectuées en flux continu, avec une clôture trimestrielle exigée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre de la statistique fédérale de la construction.

A titre de comparaison, le parc de logements subventionnés à Lausanne s'élevait à 7'588 logements, ce qui représente 9.8% du parc total et le parc géré par le SLG (Ville, CPCL et SILL), 4'863 logements, soit 6.3%.

A fin décembre, la statistique de la construction a révélé une augmentation nette de 2'252 logements livrés ou en chantier, le nombre effectif brut atteignant 2'616 logements, si on fait abstraction des 364 qui ont été démolis sur la même période. La part de nouveaux logements construits ou en chantier, sur des parcelles publiques ou en partenariat public-privé et relevant du programme 3'000 logements, correspond à 48% et représente 1'215 nouveaux logements (239 subventionnés, 302 contrôlés, 642 en marché libre et 32 en propriété par étage) auxquels s'ajoutent encore 96 chambres d'étudiants. La statistique de la construction permet également de distinguer le nombre de logements construits dans des nouveaux bâtiments (2'273 ou 87%) de ceux créés dans des bâtiments déjà existants (343 ou 13%) ainsi que 43 logements qui ont été créés suite à des changements d'affectation.

Avec ces résultats, l'indicateur de construction à Lausanne est toujours à la hausse avec +38% de logements construits ou en chantier par rapport à l'année précédente.

Harmonisation des registres (LHR)

L'harmonisation des registres consiste à établir un lien univoque entre chaque personne inscrite au Contrôle des habitants et chaque logement défini par des identifiants fédéraux (EGID/EWID) dans le RCB, la LHR demande toujours beaucoup d'attention pour coordonner ces données et pour renseigner les gérances qui doivent faire figurer ces identifiants sur tous les nouveaux baux signés. Indépendamment de cette obligation légale, ces données sont de plus en plus exploitées par d'autres services communaux à des fins administratives, opérationnelles ou de planification.

Communication

Sur le plan de la communication, Internet permet notamment d'informer sur l'avancement des nouveaux projets de construction, les appartements et objets en location, les conditions et démarches pour l'obtention d'un appartement subventionné, certains aspects de la vie de quartier et tout renseignement utile concernant le service.

L'intranet du SLG ayant été entièrement revu à fin 2015, l'année 2016 a permis non seulement d'étoffer son contenu mais également de juger, par sondage interposé, que ce nouvel outil correspond bien aux besoins et aux attentes des collaborateurs.

L'année 2016 a également été riche en inaugurations, en particulier : Maupas, Ecole de commerce, le Pointu, Les Fiches Nord-CPCL.

LOGEMENT SOCIAL - OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT (OCL)

Inscriptions aux logements subventionnés

2'654 dossiers ont été traités en 2016 (dont 69% de nouvelles inscriptions). Cette légère hausse peut en partie s'expliquer par la mise en location de 47 nouveaux logements subventionnés aux Fiches Nord, qui ont rencontré un vif succès. En plus de ceux-ci, 532 autres baux ont été passés en 2016, soit une hausse de 17% par rapport à l'année précédente. L'entrée en vigueur d'un nouveau barème au 1^{er} janvier 2016, entraînant un surplus de résiliations, explique en partie l'augmentation du taux de rotation. Le nombre de visiteurs a légèrement augmenté, s'élevant à 11'729.

Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'330 locataires. 230 baux ont été résiliés, augmentation due en partie à l'introduction du nouveau barème. Le montant encaissé au titre des suppléments de loyer s'est élevé à CHF 733'508.-. Le nombre de convocations en Préfecture a été de 199 contre 45 l'année précédente. En effet, avec l'entrée en vigueur du nouveau barème 2016, plus sévère, le nombre de résiliations a fortement augmenté et, de ce fait, le nombre de prolongations, de la compétence unique de la Préfecture, a augmenté dans les mêmes proportions.

Cellule logement

112 nouvelles demandes de soutien ont été soumises à la cellule logement et 80 ménages ont bénéficié d'un suivi actif. Une priorité particulière a été donnée au relogement des personnes touchées par les projets de rénovation/démolition d'immeubles, notamment celui de l'avenue César-Roux 16 qui subira une rénovation importante dès 2017.

Actions de quartiers – Fête des voisins

La 12^e édition de la Fête des voisins s'est caractérisée par une nouvelle affiche commune aux organisateurs de Suisse romande et par une présence plus importante sur les réseaux sociaux tels Snapchat et Instagram. Le kit apéritif a été remarquable et très apprécié des organisateurs. Un partenariat avec Pousses urbaines s'est matérialisé cette année sous la forme d'un autocollant « J'aime et je partage », par la promotion d'un « point livres » au sein d'un même immeuble. L'édition du 27 mai 2016 a enregistré 273 fêtes, totalisant un peu moins de 10'000 participants.

GÉRANCES IMMOBILIÈRES

Gérance immobilière 1 (CPCL/ex-COLOSA - SILL S.A.)

Dans un contexte de pénurie de logements vacants marquée, le patrimoine de la CPCL (y compris ex-COLOSA), qui compte 3'956 logements, a enregistré environ 350 mutations de locataires.

L'année 2016 a surtout été marquée par la mise en location des six bâtiments à loyers libres contrôlés et subventionnés de la SILL S.A. dans le nouveau quartier des Fiches Nord. A fin décembre, les 99 logements avaient trouvé preneurs. Il en a été de même avec les huit bâtiments voisins, propriété de la CPCL, comprenant 133 appartements. Ces derniers ont également fait l'objet d'une mise en location commune durant la même période. A fin décembre, 70% des logements à loyers libres ont été loués. Les emménagements des nouveaux habitants sont en cours et devraient se poursuivre encore durant les 1^{er} et 2^e trimestres 2017.

A noter encore que la rénovation du bloc d'immeubles « Ecole de Commerce 1-3-5 - Maupas 81 » s'est achevée fin mai. Les 41 logements de l'entrée « Maupas 81 », dernière entrée à subir une rénovation complète, ont tous été loués rapidement.

Gérance immobilière 2 (Patfin/DDP/Pml)

- le patrimoine financier, qui compte 729 logements, a enregistré 57 mutations de locataires ;
- le restaurant du Lac de Sauvabelin a fermé pour cause de rénovation (ouverture prévue en 2017) alors que la Pinte à Fromage demeure en activité durant les travaux de renaturation du lac ;
- pour la 3^e année consécutive, la Grenette et la halte-jeux ont animé le secteur nord de la place de la Riponne ;
- l'Hostellerie des Chevreuils a fermé ses portes en tant qu'hôtel-restaurant mais poursuit une activité d'hébergement avec les mêmes tenants ;
- deux édicules ont été réhabilités et transformés en petits établissements publics conviviaux (Bugnon 31 et Chailly 1b) ;
- sur le site des anciens abattoirs, les préparatifs ont été entrepris afin d'accueillir la patinoire provisoire en 2017.

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Gestion technique

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus. Parmi les importants projets et travaux réalisés, il convient de citer les objets suivants :

- Bergières 7-9-11, Collection de l'Art Brut : mise en place d'un projet d'audit des installations existantes et du fonctionnement de l'immeuble au niveau CVC ; amélioration des conditions d'éclairage des ateliers de préparation scénographique ; réfection du hall d'entrée ; assainissement de la citerne ;
- Boveresses 27b : remplacement des containers de la halte-jeux Rataboum par un nouveau pavillon modulaire ;
- Chauderon 4 : suivi des dysfonctionnements des stores (gestion domotique) ; mise en service de la détection incendie

et du système d'évacuation du bâtiment; remplacement des moquettes et travaux de peinture dans divers bureaux des étages 1 à 7;

- Chauderon 9: fin des travaux de réaménagement des locaux du SLG permettant d'accueillir les collaborateurs/trices de l'ex-COLOSA et de la comptabilité de direction;
- Cathédrale 2/4, Musée historique de Lausanne: suivi des travaux de rénovation/transformation du musée;
- Cathédrale 6, Mudac: remplacement des tours de production de froid, y compris dossier d'enquête publique et suivi de l'exécution;
- Genève 52: étude et dossier de permis de construire pour l'aménagement de locaux à titre provisoire (trois ans) pour les besoins de la Soupe populaire (Fondation Mère Sofia) et du SSL (bureau des réservations et l'Espace);
- Navigation 10: extension du poste de police d'Ouchy;
- Palud 2 et Louve 1: travaux de réaménagement à la suite de la réorganisation de la nouvelle Municipalité;
- Terreaux 18: aménagement d'un cabinet dentaire scolaire, y compris dossier d'enquête publique et demande de permis de construire complémentaire, pour le refroidissement de la salle d'exams dentaires.

Concernant les projets d'investissement, nous avons participé à la rédaction des préavis suivants:

- préavis N° 2014/81 « Transformation du collège de Petit-Vennes à la route de Berne 50 en une structure d'accueil de la petite enfance de 44 places »;
- préavis N° 2015/38 « Réaffectation et transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier »;
- préavis N° 2017/01 « Création d'un Terrain d'aventure au sud-ouest de la Ville de Lausanne, quartiers de Malley-Montelly-Bourdonnette ».

Unité d'exploitation et de nettoyage

Cette unité a fourni un appui précieux et efficace dans la réalisation, entre autres, des projets:

- Chauderon 4: mise en service de la détection incendie et du système d'évacuation du bâtiment; remplacement des moquettes et travaux de peinture dans divers bureaux des étages 1 à 7;
- Chauderon 7: réaménagement des bureaux du Service des assurances sociales (SAS) des étages 1 à 4; contrôles de l'ordonnance sur les installations à basse tension des étages 1 à 3;
- Chauderon 9: démantèlement et transformation du local serveur SOI au 1er sous-sol et réaffectation en central serveur multimédia; réaménagement du local du central téléphonique; travaux pour la sécurité des personnes (chutes) des quatre gaines techniques sur tous les étages; remplacement des poulies et des câbles de deux ascenseurs côté est; suivi de la mise en service de la régulation des installations de ventilation et de désenfumage des gaines techniques; aménagement d'un fitness urbain;

Une équipe a finalement été créée, dédiée aux travaux de nettoyage à fond et de fin de chantier, qui intervient selon planning sur tous les sites gérés par le patrimoine administratif.

Secrétariat et location

Outre les prestations courantes, l'unité a mené à terme les actions suivantes:

- gestion immobilière: analyse de baux pour les services (SAJE et ST); mutations dans l'outil métier de gestion; diverses recherches de locaux pour les services; conclusion de baux; le changement de Municipalité a engendré une augmentation des mutations dans l'outil métier de gestion;
- gestion des badges: le changement de Municipalité a engendré une augmentation des modifications d'accès et la délivrance de nouveaux badges suite aux diverses rocadés de services;
- création de la plate-forme des demandes de location de locaux;
- gestion de 13 locations de la cantine de Sauvabelin. Deux demandes retirées après signature du contrat et une demande retirée avant signature.

SECTION TECHNIQUE

La section technique a été fortement sollicitée cette année au vu du nombre très important de projets en cours, tant pour la CPCL que le patrimoine ex-Colosa et la Ville de Lausanne.

Pour le patrimoine de la Ville de Lausanne

La section technique a poursuivi, grâce au crédit-cadre 4^e étape, les travaux de rénovation des bâtiments suivants:

- Palud 10 et Louve 3: fin de la réfection des toitures débutée en automne 2015;
- Riponne 10: suivi des études pour la création d'un café-restaurant;
- Menthon 8: établissement d'un projet de rénovation de l'enveloppe et d'aménagements intérieurs de l'immeuble;
- Auberge du Lac de Sauvabelin: études pour le développement du projet de rénovation des installations techniques et des terrasses;
- Toises 14: achèvement des transformations-rénovations de l'appartement du rez-de-chaussée en locaux pour association;
- Escaliers-du-Marché 27: démarrage des études pour la restauration des façades.

Grâce au crédit-cadre du Service des routes et de la mobilité, la section technique a également dirigé les travaux suivants :

- Bois-de-Vaux 36-40 : aménagement d'un chemin piéton ;
- Dapples 50 : fin de la réfection des places de parc et de l'accès au bâtiment.

Finalement, à travers divers préavis et le budget annuel, la section a mené à bien les travaux suivants :

- « Le Pointu », rue Neuve 2 : fin des travaux de réfection de l'immeuble avec mise en location des appartements et du restaurant ;
- Chablais 18 : création d'un parking provisoire pour Ernest Sutter A.G. ;
- station service du port d'Ouchy : achèvement du remplacement de la citerne de carburant ;
- Berne 302 au Chalet-à-Gobet : étude pour la reconstruction de la ferme des anciennes écuries. Des travaux préliminaires de sécurisation ont été réalisés cette année et le permis de construire a été délivré en novembre.

Pour le patrimoine de la CPCL

Plusieurs chantiers de rénovations lourdes ont été menés ou sont en cours :

- fin de l'opération de rénovation du square Maupas avec la mise en location en juin 2016 de l'immeuble Maupas 81. Les quatre immeubles, Ecole de commerce 1-3-5 et Maupas 81, ont été rénovés, soit 94 logements et 12 commerces ;
- fin des travaux de prévention incendie (4^e étape - phase 2), remplacement de la ventilation et désenfumage des gaines techniques (6^e étape - phase 1) des bâtiments de la place Chauderon 7-9-11 ;
- réalisation en cours d'un nouvel immeuble de 40 logements avec surfaces commerciales à l'avenue de Chailly 10-12, en partenariat avec la Caisse de pension de la Banque Cantonale Vaudoise ;
- construction de huit immeubles totalisant 133 logements dans le quartier des Fiches Nord, nécessitant un investissement intense. Six bâtiments ont déjà été livrés entre octobre et décembre 2016. La remise totale des huit immeubles se fera au printemps 2017 ;
- suivi du projet de la Maison du livre et du patrimoine (MLP), en partenariat avec la direction générale de projet et le bureau d'aide à la maîtrise de l'ouvrage, dans le cadre des différentes procédures judiciaires et administratives en cours envers le barreau routier Vigie – Gonin, le plan de quartier et le permis de construire de la MLP.

Pour le patrimoine CPCL – ex-COLOSA

Plusieurs dossiers sont ouverts :

- obtention du permis de construire de trois immeubles « Minergie » de 99 appartements, route du Pavement 41 à 63, le 18 novembre ; établissement de l'appel d'offre et rédaction du préavis pour le subventionnement des loyers, permettant le démarrage du chantier en 2017 ;
- dépôt de la demande de permis de construire pour la rénovation lourde avec isolation des enveloppes des immeubles sis à la rue de la Borde 45-47-49-49 bis et à la rue des Crêtes 26-28 ;
- dépôt de la demande d'autorisation préalable d'implantation (API) d'un immeuble de logements « Minergie » de 77 appartements sur la parcelle n° 2'052 sise rue de la Borde – rue des Crêtes.

SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration architecture	7.00	7.00	7.00	7.00
Section analyses et inspection	8.20	8.10	8.20	8.10
Section études et construction	15.30	15.00	15.30	14.00
Total service	30.50	30.10	30.50	29.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	ept alloués	ept affectés
Total service	0.00	

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration architecture	9	7.00	9	7.00
Section analyses et inspection	9	8.10	9	8.10
Section études et construction	16	15.00	15	14.00
Total service	34	30.10	33	29.10

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Section études et construction	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La direction du Service d'architecture a enregistré une absence depuis le début du mois de septembre avec une reprise d'activités progressive jusqu'en fin d'année.

La section Administration a également été impactée par l'absence prolongée de sa responsable depuis début novembre 2016.

Ces absences ont été ressenties par le personnel du service, en termes de charge de travail. De par l'absence, en fin d'année, de la cheffe de service et de la répondante ressources humaines, la mise en œuvre d'Equitas a été particulièrement difficile et mal vécue par l'ensemble du service.

Le poste de conseiller-ère marchés publics, laissé libre après la démission de sa titulaire à fin janvier 2016, a été repourvu le 1^{er} mars 2016.

Le départ, en août 2016, du responsable de l'affaire du centre sportif de la Tuilière a contraint le service à faire appel à un bureau d'assistance du Maître d'ouvrage pour garantir la continuité du suivi du mandat, dans l'attente de l'engagement d'un nouveau collaborateur. Ce poste n'est pas encore repourvu.

En 2016, le Service d'architecture a accueilli 10 stagiaires dessinateur-trice en bâtiment pour des durées de trois jours et 10 stagiaires pour une journée. Ces jeunes ont été accompagnés dans la découverte du métier par un collaborateur chef de chantier.

ORGANISATION

Le système de management de la qualité du Service d'architecture a été développé au niveau opérationnel durant l'année 2016, notamment au travers de la formalisation d'un processus de gestion de projet et des différents outils concernés. En février 2016, le service a passé l'audit de recertification ISO 9001:2008 de ses activités. Aucune déviation n'a été identifiée durant cet audit complet, qui a ainsi confirmé la mise en œuvre et l'entretien appropriés d'un système de gestion et d'amélioration continue pour la direction du service. L'auditeur a relevé plusieurs points forts liés aux activités de développement du système.

Concours

La cheffe du service a assumé la direction des concours organisés par le Service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

Maître d'ouvrage : Ville de Lausanne

- le stade Pierre-de-Coubertin : concours de projets d'architecture, d'ingénierie et de paysage à un degré organisé en procédure ouverte pour la transformation du site Vidy Lausanne;
- les postes fixes de collecte des déchets : concours de projet de design à un degré en procédure sur invitation, pour le renouvellement des postes fixes, l'aménagement des emplacements des postes fixes, l'intégration aux sites.

Maîtres d'ouvrages (MO) : autres

- Tribunal Arbitral du Sport (TAS) : mandats d'étude parallèles (MEP) pour la construction d'un nouveau siège du TAS au Palais de Beaulieu (MO : Fondation Conseil International de l'Arbitrage en matière de Sport - CIAS).

Conseils stratégiques pour le concours suivant

- Objets publics Plaines-du-Loup (pièces urbaines).

Conseils de fondation et groupes de travail

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat;
- Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL);
- Fondation recherche concours d'étude (*Forschung Planungswettbewerbe*).

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Fonds pour le développement durable;
- Comité de conduite pour le projet Equitas;
- Comité de pilotage Métamorphose;
- Comité des espaces publics;
- Cellule de coordination Pôle Gare.

Amiante

La gestion du compte amiante continue à être suivie par le Service d'architecture qui reste en charge du groupe « amiante ». Les analyses sont terminées. Aucune intervention liée à un assainissement d'urgence n'a été nécessaire.

MARCHÉS PUBLICS

Le centre de compétences des marchés publics conseille et renseigne les services communaux confrontés aux procédures marchés publics. Il les accompagne pour les questions juridiques et administratives. Le centre de compétences est aussi l'organe qui gère, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme informatique de publication des appels d'offres, Simap.

En 2016, le Service d'architecture a enregistré un recours contre une décision d'adjudication dans le cadre du centre sportif de la Tuilière. Ce recours a été retiré.

Au cours de l'année 2016, la déléguée aux marchés publics a dispensé au Centre d'éducation permanente (CEP), deux cours d'une journée sur les fondements des marchés publics aux cadres et spécialistes intéressés par ce thème et un cours sur mesure à un service de l'administration communale.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

La section « études et constructions » met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- le conseil et l'accompagnement stratégique des services communaux maîtres de l'ouvrage;
- les études de faisabilité et de potentiel;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs;
- la mise en place d'appels d'offres pour différents marchés (prestations, services);
- la représentation du Maître de l'ouvrage, le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projets de construction (pilotage);
- la planification, l'étude de projets, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes;
- des expertises;
- le suivi des travaux de garantie.

Les outils de management développés par la section ont fait l'objet d'une révision approfondie au cours de l'année 2016 en collaboration avec le responsable de la qualité au sein du service.

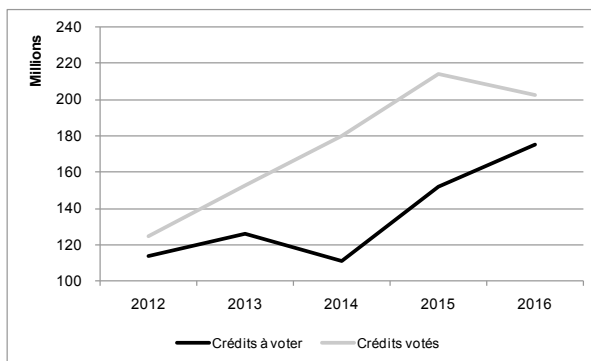
Un des faits marquants de l'année 2016 est le démarrage du premier projet de Métamorphose, soit l'exécution du centre sportif de la Tuilière.

Etat du financement des affaires traitées

A la fin de l'année, la section Etudes et constructions gérait un portefeuille de CHF 377'630'000.-. La section suit 84 affaires dont 76 en activité et 8 en suspens. Les mandats actifs sont les projets en cours avant bouclage des comptes.

	2016	2015
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	174'975'000.-	151'850'000.-
Crédits votés (travaux en cours)	202'655'000.-	214'423'000.-
Total	377'630'000.-	366'273'000.-

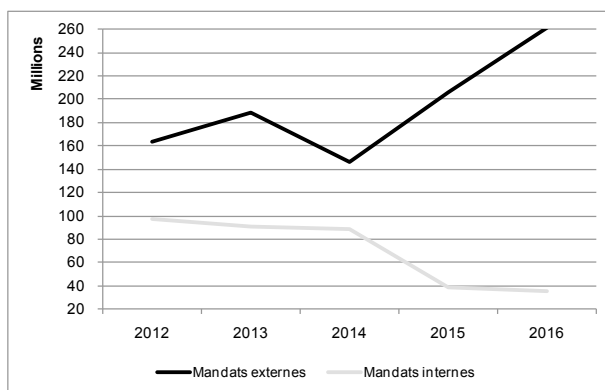
Progression du financement des affaires traitées ces 5 dernières années



Répartition de l'ensemble des mandats

	2016		2015	
	N°	CHF	N°	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	44	261'777'000.-	43	206'060'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	40	35'008'000.-	42	38'763'000.-
Total	84	296'785'000.-	85	244'823'000.-

Progression de l'ensemble des mandats ces 5 dernières années



Mandats actifs

	2016		2015	
	N°	CHF	N°	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	37	203'672'000.-	37	203'100'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	39	19'008'000.-	39	23'723'000.-
Total	76	222'680'000.-	76	226'823'000.-

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières.

De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, qui nécessitent toutefois un pilotage et une coordination par les responsables d'affaires de la section. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des compétences des mandataires.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre se présente comme suit :

Concours

- Voir sous « Organisation ».

Projets à l'étude

Mandats externes :

- collège de l'Eglantine – extension ;
- Lausanne, WC publics – assainissement ;
- collège de Montoie - étude de faisabilité, rénovation ;
- collège de Montblesson – transformation en CVE ;
- stade de football de la Tuilière – construction ;
- théâtre de Vidy – extension (étude de faisabilité) ;
- centre sportif de la Vallée de la Jeunesse – rénovation ;
- cinéma Capitole – rénovation ;
- collège des Fiches – construction.

Mandats internes :

- Vallée de la jeunesse, espace des inventions – création d'un local ;
- Chablais 46 – réorganisation des locaux ;
- ferme des Cases – rénovation ;
- Floréal, Cour 14 – rénovation des vestiaires ;
- refuge de Sauvabelin – construction nouvelle ;
- cimetière du Bois-de-Vaux – transformation ;
- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts ;
- collège de Béthusy – six classes préfabriquées ;
- Clos-des-Abbeyes - accueil ;
- CVE la Chenille - étude d'agrandissement ;
- centre funéraire de Montoie.

Projets d'exécution, en chantier, en fin de travaux et en exploitation

Mandats externes :

- musée historique – transformation de la muséographie ;
- rue Neuve 2 – rénovation, transformation de l'immeuble ;
- place du Port d'Ouchy – transformation rénovation des cabanons ;
- la Tuilière – construction de neuf terrains de football et vestiaires ;
- St-Roch – assainissement de la salle de gym ;
- maison du Désert – transformation du bâtiment en maison de quartier ;
- terrain d'aventures – prairie ;
- collège de Petit-Vennes – transformation en CVE.

Mandats internes :

- Boissonnet – agrandissement de l'APEMS ;
- collège de Chandieu – construction de six classes préfabriquées ;
- Denantou – vestiaires pour SPADOM.

Projets terminés (phase suivi des garanties)

Mandats externes :

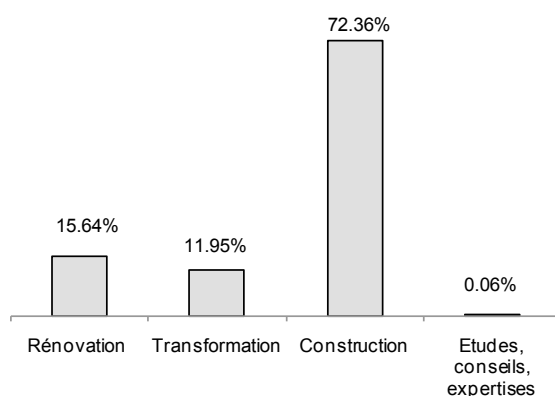
- Bellerive plage – assainissement des installations techniques ;
- Béthusy – construction d'une salle VD3 et d'un APEMS.

Mandats internes :

- Belvédère – rénovation du local technique ;
- centre d'aviron – rénovation-transformation ;
- château Rochefort – rénovation de l'appartement ;
- collège de Béthusy – assainissement-transformation ;
- collège de Montoie – construction de quatre classes préfabriquées ;
- collège de Vers-chez-les-Blanc – construction de quatre classes préfabriquées ;
- Montétan – assainissement du bâtiment.

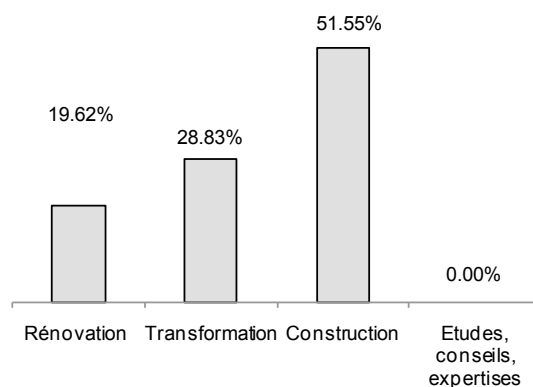
Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2016		2015	
	N	CHF	N	CHF
Rénovation	8	31'850'000.-	7	29'800'000.-
Transformation	7	24'330'000.-	7	20'840'000.-
Construction	15	147'369'000.-	15	152'760'000.-
Etudes, conseils, expertises	7	123'000.-	8	700'000.-
Total	37	203'672'000.-	37	204'100'000.-



Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	2016		2015	
	N°	CHF	N°	CHF
Rénovation	8	3'730'000.-	10	8'285'000.-
Transformation	5	5'480'000.-	7	5'540'000.-
Construction	10	9'798'000.-	12	9'898'000.-
Etudes, conseils, expertises	16	0.-	10	0.-
Total	39	19'008'000.-	39	23'723'000.-



Répartition des dépenses

Affaires suivies par	2016		2015	
		CHF		CHF
Mandats externes (bureaux privés) *		31'626'876.-		10'000'340.-
Mandats internes (Service d'architecture) *		4'894'878.-		6'524'207.-
Total		36'521'754.-		16'524'547.-

* chantier RAMA terminé

Le démarrage des grands projets Métamorphose tels que le centre sportif et le stade de football de la Tuilière augmente considérablement les dépenses de l'exercice 2016.

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la section études et construction et un architecte espaces publics participent à la structure des espaces publics (SEP) comprenant le comité (CEP), le bureau (BEP) et les groupes d'études (GEP). Ils collaborent à la conception des projets d'aménagements des espaces publics.

La section a participé à plusieurs grands projets d'espaces publics :

- projet Pôle Gare, notamment l'organisation du MEP pour la place de la Gare ;
- organisation du concours de design des postes fixes de collecte des déchets ;
- conception du guide d'analyse et de projet des garde-corps lausannois ;
- réflexion générale sur les Abribus Lausannois (GEP Abribus), principal projet d'espaces publics dont le service a été et est encore pilote.

Par ailleurs, la section a participé cette année à une quarantaine de projets liés à l'espace public, dont :

- mobilier urbain (banc Lausanne et bancs alternatifs, affichage urbain, fontaine à boire) ;
- réaménagement partiel de la rue de la Tour ;

- implantation des armoires multimédia (SIMA) et électriques (SEL);
- réaménagement de la route du Pavement (GEP Pavement);
- aménagement de l'impasse de Sébeillon (GEP Sébeillon).

La section participe en outre au Groupe accessibilité piétonne (GAP), organe de consultation et de relais entre acteurs privés et publics sur les projets à enjeux piétonniers.

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Tous les projets déposés au bureau des permis de construire pour une demande d'autorisation au sens de l'art. 103 LATC sont analysés par la section analyse et inspection. L'analyse est faite afin d'assurer l'accessibilité aux handicapés, la prévention des accidents, la sécurité, l'esthétique et l'intégration, ainsi que la matérialité et les couleurs.

Après l'obtention d'une autorisation (permis ou détermination), divers contrôles sont effectués en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions ou charges fixées par les diverses entités lors de l'autorisation aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter/d'utiliser ou à un contrôle d'exécution.

La gestion des bâtiments recensés est assurée spécifiquement compte tenu des compétences particulières que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal. Ce travail est assuré par deux architectes de la section dont la formation supplémentaire en monuments historiques apporte toutes les compétences requises.

En plus des prestations d'analyse et de contrôle, la section conseille les propriétaires ou leurs mandataires, avant travaux ou en cours d'exécution, pour les questions d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de constructions surtout dans le cadre des transformations-rénovations ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protections contre les chutes.

Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments qui doivent être approuvés par notre service.

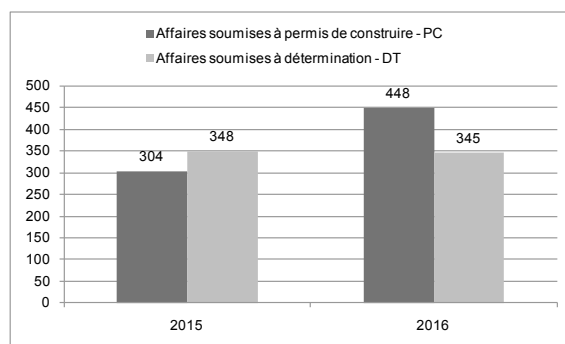
Depuis octobre 2014, afin d'utiliser au mieux nos compétences dans le processus d'octroi des permis de construire, le Service d'architecture analyse l'intégration, l'esthétique et les aspects formels de tous les projets avant l'enquête publique. De plus, sous l'impulsion du bureau des permis de construire, un nombre croissant de dossiers sont vus avant même la dépose du dossier de demande d'autorisation. Ces analyses préalables en amont facilitent et améliorent le traitement du dossier d'enquête. Ce sont des tâches nouvelles que le service assure.

Nature des chantiers en cours (soumis à permis de construire)

	2016	2015
Aménagements extérieurs	112	109
Annexes	22	28
Changements d'affectation	43	37
Constructions nouvelles	80	78
Démolitions	15	9
Démolitions et constructions nouvelles	120	96
Démolitions et transformations	9	7
Divers	3	4
Garages-box et couverts extérieurs	6	5
Installations techniques	75	74
Transformations	528	589
Transformations (avec isolation périphérique)	94	86
Total	1'107	1'122

Nature des chantiers en cours (soumis à déterminations)

	2016	2015
Rénovations, réfections de façades	119	154
Travaux non soumis à autorisation	395	341
Total	514	495



Affaires créées cette année (autorisations délivrées)

	2016	2015
Soumises à permis de construire	448	304
Soumises à détermination	345	348
Total des affaires créées	793	652
Permis de construire complémentaire	52	41

Pour toutes les demandes de travaux, une autorisation est délivrée par le bureau des permis de construire, soit un permis de construire, soit une détermination. Pour les deux procédures, une affaire et un suivi de l'exécution sont créés. Quelle que soit la procédure, légalement les mêmes tâches sont effectuées : vérification des aspects réglementaires, insertions des charges ou conditions, planification et contrôles des travaux et enfin délivrance d'un permis d'habiter/utiliser ou d'un contrôle d'exécution lorsque toutes les conditions sont remplies. Le nombre de déterminations délivrées est croissant depuis quelques années. Leur nombre est presque équivalent au nombre de permis de construire.

Phases de contrôles de chantiers réalisées

	2016	2015
Début démolition contrôlé	46	34
Début des travaux contrôlé	479	576
Etapes contrôlées (sauf début et fin)	732	591
Fin de travaux contrôlée	535	594
Total	1'792	1'795

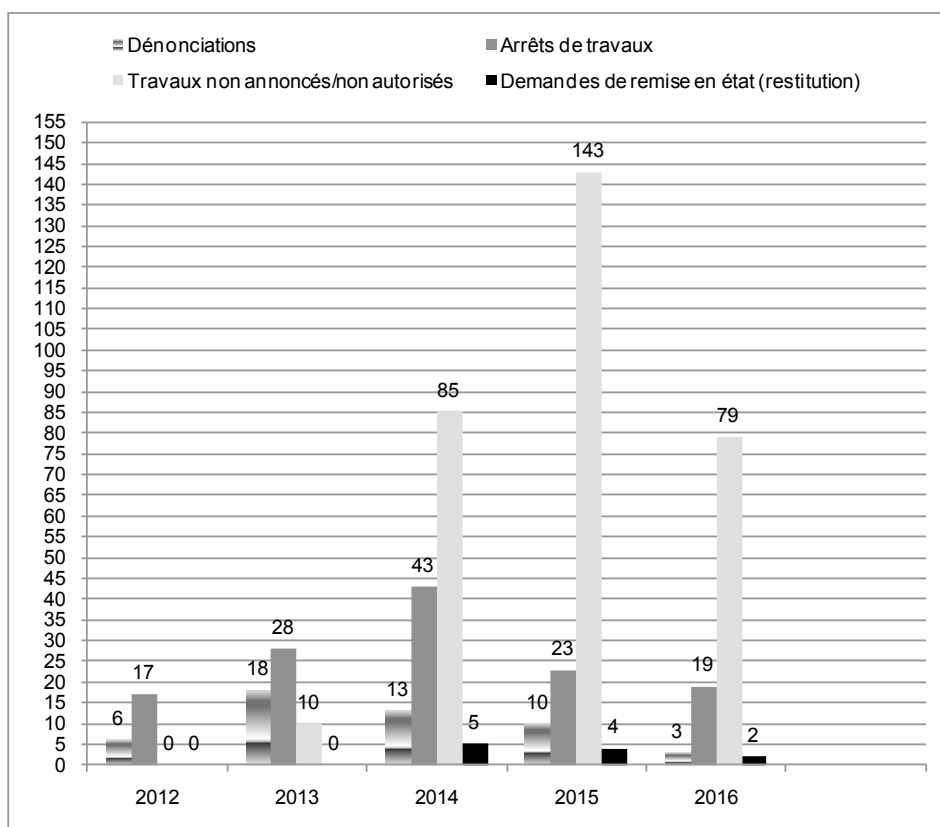
Les phases de contrôle des chantiers en cours sont une partie très importante du travail effectué par la section. Ces phases s'effectuent selon la nature des chantiers (transformations, constructions nouvelles, réfections de façades, installations techniques, etc.) à diverses phases de la démolition, de l'exécution et de fin des travaux. Les contrôles réalisés durant l'année correspondent à plus de 1'700 chantiers ouverts.

Malgré une légère baisse du nombre de chantiers, le nombre de phases de contrôle effectué reste stable. Ceci provient de la complexité des chantiers de plus en plus grande, de la difficulté à obtenir la réalisation de toutes les conditions exigées par le permis de construire, qui demande un nombre accru de visites et contrôles de chantiers.

	2016	2015
PH/PU (permis d'habiter/ d'utiliser) envoyés	335	365
Contrôles d'exécution effectués	206	238

Dénonciations, arrêts de travaux et travaux non annoncés/non autorisés, demandes de remise en état (restitutions) ces cinq dernières années

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux	Travaux non annoncés / non autorisés	Demandes de remises en état (restitutions)
2012	6	17	--	--
2013	18	28	10	--
2014	13	43	85	5
2015	10	23	143	4
2016	3	19	79	2



Travaux non annoncés/non autorisés

Depuis 2014, un important travail de relance des propriétaires n'ayant pas annoncé leurs travaux a été entrepris. Ce travail de fond a pour but d'inciter les propriétaires ou les régies à annoncer et déposer un dossier conforme pour leurs travaux. Nous notons une baisse sensible des travaux non annoncés, qui conforte le travail incitatif qui a été mis en place depuis deux ans.

Les dénonciations restent toutefois rares et sont réservées aux cas les plus répréhensibles, en raison de l'important investissement administratif qu'elles génèrent.

Statistique trimestrielle de la construction

Le Service d'architecture participe activement à la mise à jour du registre fédéral des bâtiments et des logements. La mise à jour de celui-ci est garantie par la statistique trimestrielle de la construction et des logements qui enregistre le nombre de bâtiments d'habitation, de logements et de maisons individuelles construits, transformés, et pour lesquels un permis de construire a été délivré.

Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles durant une période de cinq ans sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou informatique aux archives communales. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale et prépare pour les archives communales les dossiers à archiver.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers impose notamment à la Municipalité de prévenir :

- toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Un collaborateur responsable de la sécurité est attaché exclusivement à cette tâche (1 ept). Afin d'assurer un relais en cas d'absence ou de surcharge, deux collaborateurs dévolus aux analyses et inspections ont une formation spécifique dans le domaine de la sécurité de chantier (0.3 ept). Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;

- examiner les installations de chantier les plus sensibles; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : police, routes et mobilité, parcs et domaines, police du commerce et les transports publics lausannois (tl);
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé;
- contrôler les échafaudages;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec la police et la SUVA.

En 2016, quelques faits marquants sont à signaler :

- poursuite des travaux de rénovation de la tour Bel-Air;
- construction du bâtiment du Parlement cantonal;
- travaux de rénovation du château St-Maire;
- construction et agrandissement du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV - AGORA);
- suite des travaux dans le quartier des Fiches Nord (650 logements);
- démolition et construction de quatre immeubles à Montelly 34-44;
- coordination chantier Pôle Gare;
- coordination chantier CIO-STEP;
- construction du stade de la Tuilière;
- Sébeillon (chambres pour étudiants).

Ces chantiers importants, avec de gros volumes dans les transports des matériaux, nécessitent une coordination avec les autres services (tl, CP, Service des routes et de la mobilité).

Les inspecteurs à la sécurité des chantiers sont souvent les premiers interlocuteurs entre le constructeur et les services de la Ville pour le début des travaux. Ils assurent une liaison transversale entre les services.

De nombreux conseils et formations sur la sécurité de chantier sont régulièrement donnés à des entités tierces telles les chargés de sécurité du CHUV, l'école vaudoise de la fédération des entrepreneurs (FVE) et certaines entreprises générales.

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41
2014	38
2015	35
2016	53

Nombre d'accidents sur le domaine public

Année	Nombre
2010	1
2011	1
2012	0
2013	0
2014	1
2015	0
2016	0

Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9
2014	10
2015	12
2016	12

Le nombre d'accidents reste stable malgré la quantité de chantiers en cours. Parmi les 12 accidents répertoriés cette année, on déplore un cas grave ; les autres concernent des blessures sans pronostic vital engagé.

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et cinq cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers et les aspects écologiques, esthétiques et économiques
- application des règlements de protection des arbres hors forêts sur l'ensemble du territoire communal
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts
- application de la politique d'intégration et de valorisation de la nature en ville
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville

Administration

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion financière
- gestion des ressources humaines et formation des apprenti(e)s
- communication

Bureau d'études et projets

- réalisation d'études et projets dans les espaces publics, les parcs, les places de jeux et les plantages
- gestion des plantages, planification générale des projets
- organisation d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique

Nature, domaines et vignobles

- mise en œuvre de la stratégie et des projets Nature en ville
- garantie de la bonne intégration des aspects nature dans les planifications urbaines
- accompagnement, formation et conseil à l'interne et à l'externe (autres services Ville, privés, associations)
- gestion et entretien des vignobles
- promotion des Vins de Lausanne
- gestion des domaines agricoles

Gestion des sols et des végétaux

- gestion et entretien des parcs
- gestion et entretien des forêts
- gestion du patrimoine arboré

Cimetières, maintenance et production horticole

- gestion et entretien des cimetières
- gestion et entretien des établissements horticoles et fourniture de décorations florales officielles
- constructions et réparations du parc immobilier géré par le service

Permis de construire et sécurité

- application des dispositions fédérales, cantonales et communales inhérentes à la police des chiens
- identification et détection des chiens à risque ou à l'origine d'incidents
- traitement des requêtes en abattage d'arbre comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé
- traitement des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées
- application des directives MSST sur la sécurité et la santé au travail
- identification des dangers sur l'espace public et sur les emplacements de travail

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPADOM)	15.80	14.00	17.30	16.30
Ateliers	29.00	28.93	27.80	27.80
Bâtiments	3.00	3.00	3.00	3.00
BEP - Etude & Projet	11.80	11.70	10.70	9.20
Cimetières - Aménag. / Inhum.	6.00	6.00	6.00	6.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 1	14.00	13.00	14.00	12.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 2	13.00	13.10	12.00	11.10
Cimetières - Bureau	8.45	8.25	7.25	6.45
Cimetières - Montoie	7.10	7.20	7.10	7.20
Domaines	2.00	2.00	2.00	2.00
Etablissement horticole	24.20	23.70	21.70	21.70
Forêts	26.70	24.50	24.70	24.50
Parcs - sect. Ouest	44.00	44.00	44.00	44.00
Parcs - sect. Est	44.40	43.60	43.40	41.60
Parcs - sect. Sud	53.80	52.80	53.30	52.30
Permis Const. & Sécurité	3.50	3.50	3.50	3.50
Vignobles	14.30	13.30	13.30	13.30
Total service	321.05	312.58	311.05	301.95

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 10.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPADOM)	16	14.00	18	16.30
Ateliers	29	28.93	28	27.80
Bâtiments	3	3.00	3	3.00
BEP - Etude & Projet	13	11.70	10	9.20
Cimetières - Aménag. / Inhum.	6	6.00	6	6.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 1	13	13.00	12	12.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 2	14	13.10	12	11.10
Cimetières - Bureau	9	8.25	7	6.45
Cimetières - Montoie	8	7.20	8	7.20
Domaines	2	2.00	2	2.00
Etablissement horticole	24	23.70	22	21.70
Forêts	25	24.50	25	24.50
Parcs - sect. Ouest	44	44.00	44	44.00
Parcs - sect. Est	44	43.60	42	41.60
Parcs - sect. Sud	55	52.80	54	52.30
Permis Const. & Sécurité	4	3.50	4	3.50
Vignobles	14	13.30	14	13.30
Total service	323	312.58	311	301.95

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPADOM)	3	2
BEP - Etude & Projet	1	1
Cimetières - Bois-de-Vaux 1		1

Cimetières - Bois-de-Vaux 2	1	1
Etablissement horticole	7	4
Forêts	5	6
Parcs - sect. Ouest	3	3
Parcs - sect. Est	3	3
Parcs - sect. Sud	3	3
Total service	26	24

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	18	9

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	2
Total service	18

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

14 janvier	Abbaye de Mont : Cérémonie d'Adieu de la famille Gaillard
22 au 26 janvier	Abattage d'arbres dans le cadre de la renaturation du site de Sauvabelin
mi-février	Rénovation de l'espace de jeux de la Place de Milan
mars	Réalisation participative d'un jardin en permaculture sur le domaine de Rovéréaz
3 mars	Nuit des Vieux millésimes en collaboration avec la Brasserie de Montbenon et l'Auberge de l'Onde à St.-Saphorin
19 mars	Fête de la Forêt à Sauvabelin
Avril	Bois du Jorat : baguage des chouettes ; Aménagement de la terrasse du gymnase de la Mercerie Remise des parcelles aux bénéficiaires du plantage de la Borde
12 avril	Plantation des arbres avec les élèves du Collège d'Entrebois
21 avril	Inauguration du terrain de sports des Bergières
30 avril	Inauguration de la place de jeux « P'tit train de Vidy »
mai	Nettoyage du quartier des Boveresses en collaboration avec l'Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants (EVAM) Mise en place du jardin de la Grenette
14 et 15 mai	Caves ouvertes vaudoises « ouverture des domaines des Vins de Lausanne »
16 mai	Food Truck Festival : présentation des Vins de Lausanne
28 mai	- Inauguration de la place de jeux « Pré du Marché » - Rando des Farfadets dans le cadre de la journée lausannoise du vélo
juin	Mise en place et pose des panneaux des directives et règlements des espaces verts
9 juin	Toitures végétalisées : inauguration d'un nouvel espace d'exposition à l'Etablissement horticole
18 juin	Inauguration de la Place de la Sallaz : projet-pilote de végétalisation à la fleur de foin des édicules de La Sallaz
25 juin	Action « Stop déchets » au parc du Bourget. Ramassage des déchets avec la population, le cheval urbain et l'EVAM
juillet	Mise en place d'un jardin en permaculture au Chalet des Enfants
5 au 10 juillet	Les Vins de Lausanne au Festival de la Cité
26 août	20 ^e nuit des chauves-souris sur la butte de Montriond
septembre	Accueil de petits enfants des garderies de la Ville à Rovéréaz

6 septembre	Jardins de Prélaz : atelier de sensibilisation bio
11 septembre	Marché Pro Specie Rara à Sauvabelin et vente du miel de Lausanne
24 septembre	Les « Swiss Cheese Awards » 2016 décernent le titre de meilleur Gruyère d'alpage AOP au fromage des Amburnex ainsi que le titre de meilleur fromager de Suisse à l'amodiataire de l'alpage ainsi qu'à son collaborateur
29 septembre	Inauguration de l'espace de jeux de la Place du Nord
octobre	Plantation avec les enfants de la place de jeux de Chandieu
6 octobre	Vernissage de l'exposition « Open Space Connection » à l'orangerie
8 octobre	Manifestation un arbre un enfant
novembre	Plantation avec les apprentis dans le cadre de la renaturation du site de Sauvabelin
21 novembre	Exposition « A la recherche du plus bel arbre » – du 21 novembre 2016 au 3 décembre 2016
10 décembre	214 ^e mise des vins de Lausanne
14 décembre	Mise des bois feuillus

ADMINISTRATION

L'année 2016 a été marquée par l'arrivée d'une adjointe au chef de service et d'un nouveau chef de division Nature, domaines et vignobles. Ces engagements ont contribué au renforcement de l'équipe de direction. Suite au départ du chef de service fin février, la direction a été assurée ad intérim par son adjoint jusqu'à sa titularisation en décembre.

Unité administrative

L'unité administrative a été renforcée de 2.3 ept et a ainsi permis la mise en place d'une organisation efficiente répondant aux attentes de la direction.

Unité communication

L'unité a mis en valeur les activités du service : les manifestations grand public, les expositions, les inaugurations de places de jeux ou de plantages, les activités nature ainsi que de nombreuses autres actualités du service (Par exemple : inauguration de la nouvelle place de jeux de Pré du Marché, plantation participative de platanes avec le collège d'Entre-Bois, exposition « *Open Space Connection* », vente de miel des ruches de la Ville, 214^e mise des vins, exposition au Forum de l'Hôtel de Ville « A la recherche du plus bel arbre », etc.) ont été relayées via des communiqués de presse, des conférences de presse, sur le site Internet www.lausanne.ch/nature et via les réseaux sociaux. La présence du SPADOM sur la page Facebook de la Ville a pu être remarquée.

Unité ressources humaines

L'unité a géré les affaires du personnel du service et assuré l'encadrement des 24 apprenti-e-s.

Correspondant en micro-informatique (CMI)

Suite à la redéfinition des missions du SOI, le SPADOM ne bénéficie plus d'un poste de CMI. Les tâches du service liées à l'informatique sont désormais assumées par le SOI. Grâce à ses compétences en gestion de projets, l'ancien correspondant en micro-informatique a été nommé chargé de projets et répondant qualité pour SPADOM.

BUREAU D'ÉTUDES ET PROJETS (BEP)

Le BEP a participé aux développements de projets en matière de planification générale et grands projets notamment au sein de groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne (le Plan directeur communal et son volet nature et paysage ; pour Métamorphose les projets du centre de football, du stade de la Tuilière, de l'écoquartier des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy, du stade Pierre de Coubertin ; les projets en lien avec le Pôle Gare comprenant, la place de la Gare, le quartier des Fleurettes, le quartier sous-gare et Plateforme10 ; les Axes forts de transports publics urbains ; la couverture de l'autoroute A9 aux Boveresses ; le parking manifestation du Solitaire ; la ligne de bus Olympique Vidy - Ouchy ; la renaturation de la Chamberone ; le site de Rovéréaz).

Concernant les projets plus particulièrement liés à l'espace public, le BEP a participé aux groupes de travail des espaces publics (GEP), chargés d'étudier des projets d'aménagement (par exemple : avenue des Acacias, chemin des Falaises, tranchée du Languedoc, liaison Martinet-Provence, route du Pavement, impasse de Sébeillon, quartier de Sévelin, avenue Tissot, place du Tunnel, quartier du Vallon, avenue Vinet, dans le cadre du PALM 2012 la liaison de mobilité douce dans le Coteau de Cour et celle entre Bellevaux et Sauvabelin) et a effectué diverses réalisations, aménagements et plantations (par exemple : avenue des Bains, avenue de Beaulieu, route de Berne, avenue César-Roux, liaison piétonne de Praz-Séchaud, place de la Sallaz, placette sud de la Sallaz, route du Signal, passage inférieur Tivoli-Sévelin, chemin du Trabandan, rue de la Tour, liaison piétonne à la Coulée verte, végétalisation du mur de la Borde).

En ce qui concerne les parcs, plusieurs projets ont été à l'étude durant l'année, notamment, l'entrée ouest du parc du Denantou, les promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini, l'espace Beaulieu à l'angle Jomini – Bergières, le parc et terrain d'aventure de la Colline de Malley, le parc de la Solitude en lien avec le futur bâtiment de St Martin 16-18 et le parc du Désert en lien avec la Maison de quartier. Parmi les principaux projets réalisés ou en cours de réalisation figurent des transformations à la promenade de Derrière-Bourg, le réaménagement de la placette de la Liberté, l'aménagement du

préau du collège de Montoie, le renouvellement de la glycine de la Riponne, l'entrée nord du parc de Valency ainsi que l'allée sud du Château, la zone de sport et loisirs du Vallon, ainsi que le très important chantier de renaturation du lac de Sauvabelin.

Quant aux places de jeux (transférées à la Direction des finances et de la mobilité au 1^{er} juillet 2016), le BEP a divers projets à l'étude (La promenade de Béthusy, le Pont de Chailly, la promenade de Jomini, le parc Bourget, le square d'Echallens, l'espace adolescent de la place du Nord, la promenade de la Solitude et le Street Workout de la Bourdonnette). Parmi les réalisations de 2016, on relève le réaménagement complet des places de jeux de Chandieu, du Pré-du-Marché, de la place du Nord, de Vidy Petit-Train, de l'espace basket des Bergières et la création d'une nouvelle grande place de jeux à Sauvabelin.

En ce qui concerne les plantages, de nouvelles réalisations ont vu le jour en 2016 à la rue de la Borde et au collège de Prélaz. Quant aux quartiers du Vallon et du Levant, des projets sont actuellement à l'étude en vue d'une réalisation en 2017. Le BEP assure également la conduite d'atelier de sensibilisation au jardinage biologique dans les plantages ainsi que le suivi des hôtels à insectes et de l'occupation des nichoirs à oiseaux installés en ville.

A l'occasion de l'Année du Jardins 2016, le BEP a collaboré à l'organisation du colloque « Quels jardins pour la ville d'aujourd'hui ? » au Collège de l'Elysée ainsi qu'à l'organisation de l'exposition « Open Space Connexion » à l'Orangerie. Il a également contribué à l'édition d'une plaquette qui présente des projets d'aménagements d'espaces publics de l'arc lémanique et de l'aire métropolitaine de Barcelone.

Pour conclure, n'oublions pas Lausanne Jardins (LJ), avec la participation du BEP à l'édition du livre « Landing - Lausanne Jardins 2014 » sorti de presse en novembre 2016 et la préparation de l'édition LJ 2019 en collaboration avec la commissaire, soit le développement du concept et la rédaction du préavis de demande de crédit.

NATURE, DOMAINES ET VIGNOBLES

Nature

L'équipe Nature a poursuivi la politique nature de la Ville avec un effectif réduit en 2016. Le poste laissé vacant dès fin avril a été redéfini en vue d'un réengagement en 2017.

L'équipe Nature a pris position ou accompagné de nombreux projets de développement urbanistique (par exemple : CFF Pôle Gare, quartier des Fleurettes, PALM, Autoroute Venues, PQ Route de Berne, EHL) pour y défendre les aspects nature en ville et réseau écologique. Elle a contribué à la mise en place d'une nouvelle structure de pilotage de la charte d'entretien du service visant à faciliter la prise de décision coordonnée entre unités.

En parallèle, l'équipe a démarré la mise en place d'un système de biomonitoring devant permettre de mesurer les impacts de la politique publique sur la nature en ville et la biodiversité et réalisé des suivis de l'entomofaune sur les toitures végétalisées de Beaulieu et de l'avenue des Figuiers 28. Le programme de subventionnement pour les toitures végétalisées privées se poursuit et celui, pour les toitures végétalisées publiques lors de rénovation, a démarré suite à l'adoption, en juin 2016 du préavis N° 2016/27 « Mise en œuvre et renforcement de la politique Nature en ville ».

Au sein de la plateforme Lausanne Nature, l'équipe Nature a travaillé en collaboration avec l'Udd et les associations participantes à l'identification et au démarrage d'un projet commun Associations – Ville sous la forme d'une journée nature en ville qui aura lieu en mai 2017 dans le cadre des fêtes de la nature.

Concernant les aspects communication, plusieurs balades nature ont été organisées. L'équipe a également collaboré à diverses manifestations et collaboré avec le Schéma directeur de l'ouest lausannois (SDOL) à la création d'un guide de recommandation sur le réseau écologique urbain.

Domaines

L'année 2016 a été marquée par l'arrivée sur le domaine de Rovéréaz des porteurs du projet « Rovéréaz – ferme agroécologique » choisi par la Municipalité fin 2015.

Au domaine des Saugealles, l'installation de biogaz a vécu une année de grande maintenance avec un arrêt de plus de deux mois à la fin de l'été pour permettre, notamment, le changement du couplage chaleur-force qui produit l'électricité.

Au domaine des Cases, sous l'égide de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, des locaux d'accueil de classes ont été aménagés dans une partie de l'ancienne écurie.

L'unité a géré les dossiers soumis en consultation auprès du service tout en collaborant aux grands projets d'urbanisation et de développement énergétique.

En ce qui concerne la gestion des auberges foraines, l'année a été marquée par l'aménagement, à l'instigation du tenancier et en collaboration étroite avec lui, d'un jardin en permaculture aux abords de l'auberge du Chalet-des-Enfants.

Vignobles

L'année 2016 est une année historique pour les vins de la Ville de Lausanne puisque, pour la première fois, la Ville gère en direct l'ensemble des cinq domaines viticoles, des travaux à la vigne jusqu'à la vente des vins. Les sites de production ont été réorganisés et rationalisés avec des aménagements importants des caves en particulier au Clos des Abbayes. Différentes mesures ont été prises pour poursuivre l'amélioration de la qualité des vins : l'Abbaye de Mont (13 ha) a passé sa première année de conversion à la biodynamie. Différents essais visant à réduire l'utilisation d'herbicides ont démarré à Lavaux : pâture avec des moutons, implantation de plantes vivaces.

Malgré un printemps difficile qui a nécessité une extrême vigilance des vigneronns, une belle vendange a été récoltée avec des raisins mûrs à souhait.

La 214^e mise aux enchères des vins de la Ville est aussi une petite révolution avec des lots de taille réduite destinés aux particuliers. Tous les lots ont été vendus dans une ambiance chaleureuse.

La présence de la Sélection L lors de divers événements lausannois (Festival de la Cité, Caves ouvertes, Bô Noël) s'est renforcée et les ventes progressent. Après le domaine du Burignon, le Château Rochefort est désormais ouvert au public pour des événements et propose des chambres d'hôtes.

GESTION DES SOLS ET DES VÉGÉTAUX (GESOLVEG)

Forêts

En juin et pour la première fois, une forestière-bûcheronne débute son activité au sein de l'unité.

L'inventaire intégral des forêts - qui consiste à calculer le volume du capital boisé et à déterminer la possibilité de coupe -, opération se déroulant tous les 10 ans, est réalisé durant le printemps.

Afin de ménager les sols et d'éviter leur tassement, le câble-grue est utilisé pour extraire plusieurs coupes de bois. Une coupe de bois hélicoptérée a lieu dans les forêts propriété du Service des eaux à Montreux.

Le marché des bois reste morose ; deux mises de bois de service feuillus permettent néanmoins de commercialiser ces assortiments aux meilleures conditions du marché.

Afin de rénover la charpente du bâtiment des écuries du Chalet-à-Gobet, 1'000 m³ de bois ont été coupés dans les forêts avoisinantes.

Une importante étape de réfection de chemins a eu lieu dans les forêts de Sauvabelin. La Tour de Sauvabelin est quant à elle fermée au public durant quatre mois, d'avril à juillet, afin de permettre la deuxième étape de sa rénovation.

Pour conclure, la convention ratifiant l'extension de la Réserve des Vieux-Chênes à Sauvabelin, portant sa surface totale à 47'681 m², a été signée le 17 mars 2016.

Parcs

Les collaborateurs des parcs ont poursuivi la mise en place de la charte d'entretien écologique et son application permet d'atteindre les objectifs fixés par la Municipalité et validés par le Conseil Communal, suite à l'adoption du préavis N° 2015/32 « Qualité de vie dans les parcs lausannois ». La deuxième phase des dispositions réglementaires des espaces verts de la Commune de Lausanne (DREV) et du règlement des parcs (mise en place des panneaux de signalisation) ont été appliqués.

L'unité a contribué à diverses réalisations, notamment l'aménagement des toitures végétalisées du collège de Grand-Vennes, du local du Denantou et des édicules de la Sallaz, l'aménagement de plantages, la mise en place du concept nature et la création de nouvelles places de jeux. De plus, une place éphémère de broyage (décembre à mars) a été posée sur la place Bellerive pour les branches, les billes et les souches. En parallèle, l'entourage de 150 arbres d'avenues a pu être réalisé en collaboration avec le Service des routes et de la mobilité.

Suite à des cas de psittacose découverts au mois de février 2016, les volières du parc de Mon-Repos ont été couvertes et un traitement des oiseaux a été effectué. L'opération a été renouvelée lors de la grippe aviaire du mois de novembre.

Le début d'année pluvieux a engendré des difficultés à l'entretien de la vigne du Languedoc et l'été chaud et long a eu comme conséquence d'augmenter les arrosages des espaces verts. Toutefois, ces conditions n'ont pas péjoré la collecte du miel provenant des ruches installées dans nos espaces verts (plus de 400 kg).

Et pour la première fois dans l'histoire des vignobles lausannois, les moutons ont été appelés en renfort pour lutter contre la végétation poussant dans les vignes. Pour terminer, le cheval urbain a contribué à la poursuite de la campagne de sensibilisation sur la thématique des déchets.

Patrimoine arboré

En 2016, 430 arbres ont été abattus pour des raisons sanitaires, ce qui est légèrement inférieur aux moyennes des années précédentes. Et ce ne sont pas moins de 500 arbres qui ont été plantés cette année.

Plusieurs actions participatives ont été mises en place, notamment au chemin d'Entre-Bois où les enfants des classes primaires ont participé à la plantation de 14 platanes.

L'action « A la recherche des plus beaux arbres à Lausanne » a permis de sélectionner 33 arbres qui ont été mis en lumière et exposés au Forum de l'Hôtel de Ville. Cette exposition a démontré tout l'attachement des lausannois aux arbres de leur ville.

L'outil de gestion et d'inventaire développé avec le Service de la coordination et du cadastre compte maintenant près de 20'000 arbres dans sa base de données, ce qui permet d'avoir un suivi toujours plus efficace des arbres de la ville.

CIMETIÈRES, MAINTENANCE ET PRODUCTION HORTICOLE

Cimetières

Une réorganisation a été mise en place au sein de l'équipe administrative suite à la fermeture du magasin de Bois-de-Vaux II. L'entretien écologique des cimetières reste une priorité. Consécutivement à l'adoption du préavis N° 2015/32 « Qualité de vie dans les parcs lausannois », la mise en place d'un nouveau système de collecte des déchets (compostables / incinérables) est un succès.

Ateliers

Les ateliers ont réalisé les places de jeux Vidy - Petit-train et de la place du Nord et ont également créé et monté les structures amovibles du Deck de la jetée de la Compagnie.

Suite à la modification du mode de traitement des déchets verts issus du service, une zone de stockage sur le site des Prés-de-Vidy a été aménagée. Ils ont également réalisé de nombreux aménagements, travaux et créations comme les plantages de Prélaz et de la Borde, la liaison piétonne entre Praz-Séchaud et le Centre d'orientation et de formation professionnelle, la réfection des cheminements de la Promenade Arioli et des abords du lac de Sauvabelin, des travaux mécanisés sur l'ensemble des zones sportives ainsi que du débarquement de bois dans les forêts.

En ce qui concerne les domaines de la Ville (agricoles et viticoles), l'unité ateliers a posé une nouvelle conduite d'eau pour la défense incendie de la ferme des Cases, a remis en état les écoulements et les pavages sur le site de l'auberge du Chalet-des-Enfants et a également assaini la nouvelle cave du Clos des Abbayes.

Bâtiments

L'unité a poursuivi les travaux de rénovation de locaux pour l'unité Vignobles, notamment les locaux de service à l'Abbaye-de-Mont et les chambres d'hôtes au château Rochefort. Elle a également réalisé des rampes dans les vignes et entretenu les façades du Clos-des-Moines.

Dans les parcs, les collaborateurs de l'unité ont conduit diverses opérations comme la réalisation des premiers essais de pose de poubelles enterrées à tri sélectif, l'exécution des travaux d'entretien courant de surfaces revêtues et perméables et la suite des tâches de mise en conformité de locaux pour les équipes d'entretien (Bourget, Denantou, bureaux de Mon-Repos).

Pour les domaines, l'unité a participé au projet d'agriculture maraîchère biologique de proximité à Rovéréaz et à la sécurisation du site. De plus, elle a contribué à la réalisation du local d'accueil des classes à la ferme des Cases avec le Service des écoles primaires et secondaires, aux divers travaux d'entretien de façade à la ferme du Chalet-de-la-Ville au Mont-sur-Lausanne et à la Villaire à Echallens, ainsi qu'à la rénovation de la cuisine de l'auberge du Chalet-des-Enfants.

A noter que l'unité bâtiments a activement participé à la direction des travaux de renaturation du site de Sauvabelin en collaboration avec le BEP.

Etablissement horticole (EH)

Une nouvelle répartition des surfaces cultivables a été planifiée de façon à pouvoir augmenter les cultures de plantes vivaces. Des travaux de rénovations ont été entrepris dans la serre n° 16 afin d'améliorer le travail du personnel et de pouvoir gagner de la surface cultivable.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET SECURITE

Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan)

En janvier 2016, entrée en vigueur de la nouvelle base de données AMICUS. Outre certains aspects sécuritaires en lien avec l'importation illégale des chiens, ce système permettra aussi d'optimiser l'enregistrement fiscal des chiens grâce à la mise en relation systématique et informatique des trois entités concernées, soit le bureau de l'impôt de la Ville de Lausanne, les vétérinaires (chargés de l'implantation de la puce électronique) et AMICUS.

Au mois de septembre 2016, le Conseil national a abrogé le principe de l'obligation de suivre des cours cynologiques pour les nouveaux détenteurs de chiens, au motif principal que le bilan pouvant être tiré de cette expérience, qui a débuté le 1^{er} septembre 2008, n'était pas significatif en regard de l'influence attendue sur les cas d'agression canine. Cette abrogation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Enfin, le secrétariat s'est doté d'un nouvel outil de gestion électronique des documents performant qui permettra d'informatiser l'ensemble des dossiers.

Unité permis de construire

L'unité a traité 262 affaires (259 en 2015) portant sur 1'040 arbres (1'205 en 2015). 68 affaires sont liées à une demande de permis de construire (63 en 2014) et 204 à des requêtes simples (196 en 2015).

Sécurité au travail

La suite du renouvellement du parc de véhicules continue de réduire le nombre de manutentions des charges et d'améliorer l'ergonomie.

La priorisation des mesures liées à l'identification des dangers existants dans les bâtiments a permis de débiter les travaux de mise en conformité (lois sur le travail et police du feu). Un accent particulier a été mis sur l'exploitation de biogaz du site des Saugealles. En effet, ce site a fait l'objet d'importants travaux.

La mise en conformité des espaces publics a débuté et se poursuivra ces prochaines années, selon les approbations des services concernés (monuments et sites communaux et cantonaux) et des budgets alloués.

La formation des collaborateurs s'est portée principalement sur les premiers secours et sur les différents permis de conduire liés aux machines utilisées et à l'emploi des nouveaux véhicules / machines.

Des audits des postes de travail (en collaboration avec l'USST qui pilote ce projet) ont été réalisés dans le service. A ce jour, un tiers des postes sont analysés et un cadastre des dangers liés effectué.

PRÉAVIS

Le service a collaboré à la rédaction des préavis et rapports-préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2016/27 « Mise en œuvre et renforcement de la politique Nature en ville » ;
- rapport-préavis N° 2016/35 « Oenotourisme : Parce qu'on le Vaud bien. Et Lausanne aussi ! » ;
- préavis N° 2016/45 « Halle du Boscal » ;
- préavis N° 2016/58 « Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre 2017 ».

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence et sécuriser les données et documents

Conduire tous projets impliquant un échange de données ou une collaboration par des moyens informatiques avec les instances cantonales ou fédérales.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	22.80	21.60	22.70	21.50
Direction SOI	2.00	2.00	2.00	2.00
Finances et relations clients	8.25	8.70	8.70	8.70
Infra., exploitation, support	39.00	36.10	38.85	38.10
Qualité, architect., sécurité	4.80	2.80	4.80	4.70
Total service	76.85	71.20	77.05	75.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	22	21.60	22	21.50
Direction	2	2.00	2	2.00
Finances et relations clients	10	8.70	10	8.70
Infra., exploitation, support	38	36.10	40	38.10
Qualité, architect., sécurité	3	2.80	5	4.70
Total service	75	71.20	79	75.00

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Finances et relations clients	3	3
Infra., exploitation, support	6	5
Total service	9	8

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	9

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Commission consultative d'informatique (CCI) s'est réunie deux fois en 2016. Dans sa première séance, elle a passé en revue les préavis de la responsabilité du SOI, avant la présentation des dits préavis au Conseil communal. Elle a statué sur l'équipement de téléphonie mobile qui doit être mis à disposition du Corps de police pour utiliser le système d'aide à l'engagement de la gendarmerie cantonale. La seconde séance a permis de faire la synthèse des travaux du SOI pendant la législature écoulée.

La Conférence suisse de l'informatique (CSI) a poursuivi ses activités avec la participation du SOI, en particulier dans le groupe latin qui regroupe les responsables de l'informatique des cantons et des villes de Suisse romande et du Tessin. Le SOI a organisé la présentation de l'éclairage public intelligent mis en œuvre à Lausanne avec la collaboration du Service de l'électricité.

Dans le cadre de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRiC), le SOI a poursuivi le travail sensibilisation des grandes communes du canton aux possibilités de partage de solutions informatiques. Le SOI a présenté la solution de restauration de mot de passe qu'elle met à disposition selon les modalités du logiciel libre. Enfin, et toujours en vue de dégager davantage de synergies dans le futur, le mode d'organisation et les résultats du Service informatique de l'Association des communes genevoises ont été présentés à l'AVRiC pour inciter à échanger le plus tôt possible sur les besoins concrets et pragmatiques des communes vaudoises.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- du Groupe des villes de la CSI ;
- du Partenariat des achats informatiques romands (PAIR) ;
- du CLUSIS, Association suisse de la sécurité informatique ;
- du Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises ;
- de l'eGov Innovation Center, fondé par la HES-SO de Suisse occidentale.

Comme chaque année, quatre collaborateurs du SOI enseignent au CEP (Centre d'éducation permanente) au bénéfice des apprentis dans le cadre des cours interentreprises. Ils sont chargés de formation sur les marchés publics, les missions de l'entreprise formatrice, les valeurs de l'entreprise et sur l'archivage.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2016**Collaborations avec des partenaires externes**

Après plusieurs années d'incitation, quelques institutions publiques contactent le SOI avec l'idée de partager des solutions informatiques, soit par adoption, soit par mutualisation d'une application.

- la Commune d'Epalinges utilise l'application CIL de manière mutualisée pour la gestion des accès à la déchetterie, offrant par là aux habitants lausannois un accès de proximité dans une déchetterie hors de la commune, mais plus proche de leur domicile ;

- le Canton de Vaud accepte d'étendre une solution dans le cadre du suivi des droits aux logements subventionnés ;
- une convention de partenariat a été signée avec le Canton de Vaud en vue d'un échange d'informations et de compétences relatives au système informatique de gestion des ressources humaines ;
- en Valais, la Commune de Sion, utilisera dès 2017 une application développée par le SOI pour la taxation des déchets récoltés (taxe au poids) avec pesage direct sur les camions ;
- le SOI et le SSL unis ont offert aux organisations des centres sociaux régionaux (CSR) l'utilisation de la solution développée pour le SSL. Ce serait une solution pragmatique qui apporterait des fonctionnalités supplémentaires et une efficacité plus grande en attendant un futur outil cantonal ;
- une convention avec l'Etat de Neuchâtel règle l'utilisation par le SOI d'une console qui contrôle le transfert des données des habitants avec le Canton.

Réorganisation de l'administration

La profonde réorganisation des dicastères, consécutive au début de législature, a impliqué des travaux non-négligeables sur deux plans.

Tout d'abord, les adaptations des données des infrastructures et de la bureautique étaient souvent triviales mais très nombreuses. Elles ont concerné les données personnelles des utilisateurs, les inventaires, le rattachement hiérarchique des collaborateurs, les questions liées à la téléphonie, les paramètres liés à l'automatisation comme les lieux d'impression, les listes de distribution, les adresses (de dépannage, de facturation, etc.) et les droits d'accès aux données ou aux programmes. La fusion, la scission ou la réorganisation des zones de stockage bureautiques étaient sensibles, puisque la confidentialité des données devait être garantie et ces aspects réglés sans aucune interruption du travail.

Ensuite, 165 applications ont nécessité des adaptations, donc l'intervention de fournisseurs. Il s'agissait de revoir :

- les droits d'utilisation ;
- les impressions et fonds d'écran faisant référence aux noms des services, leurs adresses, leurs guichets ;
- la conservation de données historiques des applications pour la cohérence des statistiques ;
- la génération de documents PDF par les applications (exemples : factures, confirmations, attestations, etc.) ;
- les questions d'intégration de ces applications entre elles, par exemple les para-comptables qui génèrent les écritures de facturation dans GEFI ;
- les applications qui utilisent des listes de distribution de messagerie avec des adresses internes.

Une coordination étroite avec le Secrétariat municipal, les équipes Goéland et l'unité Internet/Intranet fut nécessaire. En comptant le travail lié aux déménagements, l'effort total interne se monte à 580 jours-hommes.

En conséquence, le SOI a procédé au décalage des plans d'exécution de plusieurs projets.

RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

Le SOI a poursuivi la mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information 2013-2017 en vigueur, en poursuivant des objectifs intermédiaires et des priorités bien définies (<http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/administration-generale-et-culture/organisation-et-informatique/schema-directeur.html>).

PROCESSUS « EXPLOITER LES SYSTÈMES D'INFORMATION »

Optimisation du soutien informatique

Le soutien informatique de base aide directement les utilisateurs. Durant l'année 2016, la réorganisation du soutien informatique de base a été poursuivie pour atteindre l'objectif fixé par la Municipalité, à savoir que 50% des services de la Ville reçoivent un soutien informatique de proximité par le canal du SOI, sans correspondants micro-informatique (CMI). Il s'agissait de centraliser les outils du help desk et du centre de services, les méthodes et les procédures ainsi que le personnel affecté à ces tâches de premier niveau dans les services, les anciens CMI.

A notre connaissance, les services apprécient les contacts et la célérité du helpdesk. Dans certains cas, le passage régulier d'un correspondant de site a assaini des situations qui semblaient bloquées.

Optimisation et Rationalisation des Accès au Système d'Information (ORASI)

Le projet ORASI rend caduc le remplacement systématique des postes de travail informatique tel qu'il était mené précédemment. Ce n'est en effet pas seulement les ordinateurs qui permettent d'accéder aux services disponibles, mais plutôt un environnement de travail. Celui-ci est une association de matériel, de logiciels et de communications. En 2016, l'évolution vers les nouveaux environnements de travail informatiques qui seront utilisés par le personnel de l'administration communale est entrée dans sa phase de conception. Cette évolution est nécessaire en raison de l'obsolescence, matérielle et applicative, mais aussi en raison du renouvellement programmé des contrats des éditeurs de logiciels lesquels doivent être réglés de la manière la plus avantageuse. Le crédit d'investissement qui correspond à ce projet est mentionné au plan d'investissement sous le vocable « renouvellement du parc des micro-ordinateurs ». Les sujets suivants sont d'ores et déjà aboutis :

- premières phases de validation du contenu du préavis à présenter au Conseil communal ;
- détermination des conditions du contrat avec la société Microsoft ;
- validation des choix technologiques au regard des objectifs généraux.

Evolution et sécurisation des centres de calcul (*data centers*)

En 2015, deux nouveaux centres de calcul avaient remplacés les installations défectives. Les travaux de transfert des systèmes et serveurs productifs ont été terminés en 2016. Un effort de consolidation, de rationalisation et de sécurisation des stockages de données a été poursuivi.

Les anciennes salles machines sont dégagées des contraintes de l'hébergement des serveurs, devenant des nœuds importants pour le réseau RECOLTE. Le SOI a pu ainsi achever la mise en place du cœur de réseau et des communications avec les *data centers* et standardiser les configurations. Des travaux de nettoyage et de simplification des deux salles, au sous-sol de Chauderon 9 et à Pierre-de-Plan ont été menés.

Automatisation d'exploitation des centres de calcul

En 2016, l'objectif du SOI était d'augmenter encore le taux de disponibilité de l'exploitation informatique. Pour cela, il a fallu travailler sur la réactivité des équipes et des processus lors de la survenance d'incidents. On a voulu, pour atteindre une vitesse de réaction qui soit fiable, prévisible, augmenter le taux d'automatisation des processus et du pilotage des systèmes par les actions suivantes :

- mises à jour continues des infrastructures ;
- diminution continue du nombre de versions des différents logiciels utilisés ;
- abandon de phases manuelles en faveur de processus automatisés de pilotage de la production ;
- virtualisation des serveurs du système d'information Oracle PeopleSoft qui assume la gestion du personnel et la paie.

Evolution des prestations informatiques / Projets majeurs pour délivrer de nouvelles prestations

- prestation de Vidéosurveillance en place, prête pour répliquer dans d'autres cas de figure ;
- application des directives de mise en œuvre de la gestion de projet selon HERMES ;
- plateforme de distribution d'applications informatiques analogue à un APPStore que l'utilisateur atteint au travers du portail MyRecolte ;
- lutte contre l'obsolescence applicative, car elle est pour partie liée aux infrastructures des serveurs et des bases de données ;
- audit du réseau WIFI et finalisation de la rénovation des installations WIFI dans les bâtiments scolaires ;
- mise en place d'une solution de *monitoring* de l'exploitation informatique qui soit stable et fonctionnelle ;
- remplacement des systèmes de protection WAFs (*Web Application Firewalls*) ;
- modernisation de version du pare-feu (*Firewall*) avec le logiciel PaloAlto ;
- séparation du réseau informatique de gestion et des réseaux informatiques techniques, ainsi que des réseaux techniques entre eux ;
- reprise du contrôle des machines Linux, précédemment sous la gestion de la section Qualité et sécurité ;
- mise en place d'une nouvelle architecture dite « multi tenante », en résumé, c'est la virtualisation des systèmes de sécurité ;
- remplacement des systèmes de contrôle d'accès à distance (VPNSSL) ;
- remise à jour de l'ancien serveur de central téléphonique (*Call Center Manager*) par rattrapage de 4 versions ;
- préparation de la mise à jour du nouveau central téléphonique (CCM) ;
- préparation de la mise à jour de la téléphonie DECT (les téléphones portables avec base fixe), de manière à ce que les appareils téléphoniques puissent être déplacés au sein de l'administration ;
- préparation aux technologies qui remplaceront les solutions analogiques bientôt obsolètes.

PROCESSUS « CONCEVOIR LES SOLUTIONS »

La division Conseil & solutions porte ce processus. Elle a initié 96 projets pour les services de la Ville dont 57 ont été clôturés dans l'année, alors que 35 projets lancés en 2015 ont été terminés en 2016.

Efforts méthodologiques

Après l'introduction de la norme ITIL en 2014, puis de la méthodologie de gestion de projet HERMES l'an passé, le SOI a poursuivi ses efforts pour structurer la découverte des projets et le processus de leur développement. Il s'agit d'organiser l'intégration des systèmes et l'échange des données.

Année après année, le SOI fait face à une croissance importante des demandes de solutions informatiques à mettre à la disposition des collaborateurs de l'administration communale. Plus significatif, il faut noter la grande diversité et la complexité des technologies utilisées, alors que dans le même temps la dangerosité des attaques informatiques et leur caractère vicieux sont toujours plus marquants. Les évolutions successives, toutes décidées pour elles-mêmes par les services, accroissent l'imbrication des applications informatiques avec le risque de renforcer l'effet « sac de nœuds » du système d'information (SI).

En conséquence, le SOI a lancé une vaste démarche, dite d'urbanisation du système d'information, qui a permis d'adosser les prochains développements du SI à des critères communs de pertinence. On appelle « principes d'architecture d'entreprise » les règles qui déterminent la pertinence d'une évolution du SI.

On a en outre, dans le cadre de la démarche d'urbanisation, décidé d'un processus de gouvernance et des règles de documentation.

Les composants principaux du SI qui doivent évoluer avant 2020 vont être identifiés, puis évalués et des solutions de remplacement seront identifiées.

Gouvernance des schémas directeurs informatiques sectoriels

Poursuivant son travail de conseil en faveur des services métier, la division Conseil & solutions a réalisé deux schémas directeurs informatiques supplémentaires, pour le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), le Service juridique et le Service du protocole et des relations extérieures. Ces deux derniers services ayant été intégrés dans le Secrétariat municipal, les schémas directeurs viennent compléter celui qui y est disponible, depuis 2015. La division dispose ainsi d'une vision toujours plus précise des évolutions nécessaires.

Rénovation du système d'information géographique

La rénovation du système d'information géographique se poursuit, dans une relative urgence consécutive à l'obsolescence avancée des solutions SISOL et Topobase. La mensuration officielle a migré à une solution moderne, leader du marché, Autocad Map 3D.

Pour sa part, le Service de l'eau participe à un effort communautaire et s'appuie sur une solution Open Source pour gérer le réseau de distribution d'eau potable (QWAT). Il restera à adresser les besoins du réseau de collecte des eaux usées pour quitter définitivement la plateforme Topobase.

En parallèle, SEL et GAZ-CAD restent utilisateurs de SISOL. Cette solution conçue et développée par le SOI, sur la base d'outils génériques apporte des fonctionnalités géographiques pour le cadastre souterrain, mais aussi de schématique et d'ingénierie pour la gestion des réseaux et les calculs d'ingénieur. Brillante réalisation de l'équipe de géomatique du SOI, très efficace et économiquement avantageuse, SISOL doit néanmoins être abandonnée à moyen terme. Les technologies qui sous-tendent la solution SISOL sont anciennes et demandent des connaissances que le marché du travail n'offre plus. Dans trois à quatre ans, le SOI ne sera plus à même de maintenir la solution actuelle. Le travail de réflexion et de recherche d'alternatives poursuivi en 2016 a pour objectif de pouvoir retirer SISOL de l'exploitation en 2020.

Gouvernance documentaire

La gouvernance documentaire doit s'attaquer à la masse considérable des documents électroniques. Elle doit les gérer grâce à la mise à disposition de plans de classement, de calendriers de conservation, de règles de création, de nommage et de sauvegarde des fichiers, et d'un outil informatique dédié à piloter et matérialiser cette gouvernance.

Le Conseil communal ayant accepté le préavis relatif à la gouvernance documentaire en début d'année, une organisation du projet a été validée par les services qui portent le projet (BAVL et SOI) et les travaux ont pu débuter.

Faire évoluer les applications métiers

Les éditeurs de logiciels ne cessent de faire évoluer leurs applications et ne garantissent qu'un temps la maintenance correctrice de leurs anciennes versions. Ce phénomène bien connu est encore plus réel pour les applications et logiciels d'entreprises, y compris pour ce qui concerne des composants de solutions. En 2016, plusieurs « briques applicatives » ne bénéficient plus de la maintenance de leur éditeur. Il s'ensuit qu'une rénovation de 50 applications devenues obsolètes a été nécessaire. Que ce soit de simples mises à jour de versions ou des retouches plus sérieuses, ces rénovations impliquent toujours des phases de test, pour le SOI comme pour les utilisateurs des services.

Répondant à une obligation de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), le Canton avait exigé que les communes utilisent un nouveau mode de transmission électronique et automatique des mutations du contrôle de l'habitant, centralisé par ses soins avant propagation à la Confédération. Cette manière de procéder satisfait avant tout les besoins du Canton. Cet automatisme semble simple ; en réalité le nombre de cas particuliers de mutations est important, raison pour laquelle le projet n'a abouti qu'en 2016. Ainsi, dès cette année, chaque changement annoncé par un habitant est immédiatement transmis au registre cantonal.

Dans le domaine des ressources humaines, deux projets majeurs ont été décidés par le SPEL : « dématérialisation du dossier du personnel » et « paramétrisation des règles de rémunération Equitas » en fonction des décisions prises en cours de projet.

- Le projet de dématérialisation consiste à utiliser des documents électroniques en lieu et place des documents sur papier. Cela implique la numérisation des dossiers relatifs au personnel actuellement en place, soit un travail de manutention et de saisie de métadonnées qui ne peut être que partiellement automatisé. Le projet a fait l'objet d'un appel d'offres public. Les réponses fournies par les soumissionnaires étaient de qualité variable, mais le choix d'une solution a pu être valablement effectué. En raison des contraintes de qualité, il a été décidé d'inclure dans la procédure de sélection une preuve de capacité à exécuter le marché. Les sociétés présélectionnées ont dû réaliser une maquette. Par ailleurs, on relève que le projet a été retardé par le recours de l'un des soumissionnaires.
- A l'inverse, le projet de mise en œuvre du nouveau système de rémunération Equitas a été réalisé par une équipe interne du SOI et la solution a été livrée en temps et en heures, permettant de travailler dans le nouvel environnement dès le 1^{er} janvier 2017, selon les vœux de la Municipalité et du Conseil communal. Là aussi des phases de test ont été effectuées par un groupe d'utilisateurs qualifiés.

La plateforme collaborative de la Ville, basée sur le logiciel SharePoint, soutient les sites Intranet internes, le site Internet de la ville et des applications collaboratives dans presque tous les services de l'administration, en particulier près de 20'000 dossiers des prestations sociales. Il a été constaté que cette plateforme est également devenue obsolète. Un effort substantiel a été consacré à préparer la modernisation de cet outil indispensable. Cela consiste à installer la version 2016

de SharePoint et, surtout, à assurer la migration prochaine de tous les sites collaboratifs vers cette version 2016, sans perdre de fonctionnalités, ni perdre de données. Enfin, le déploiement effectif doit être coordonné avec le projet ORASI. On a donc étudié les répercussions du passage des postes de travail à Windows 10, à la version 2013 de MS Office et aux nouvelles versions des logiciels de bureautique Open Source.

Remplacer les applications métiers

Le SALV dispose d'une plateforme de commande en ligne des articles dont les services ont besoin. En 2014, une enquête de satisfaction effectuée auprès des utilisateurs montra des résultats très négatifs. Un cahier des charges, le choix d'une nouvelle solution et sa mise en place ont restauré un bon, voire très bon, niveau de satisfaction. Il est prévu de le démontrer au début 2017 avec une nouvelle enquête. Il est à noter que la solution du SALV peut être réutilisée dans d'autres situations similaires.

Toujours au SALV, qui porte le projet de centralisation de la gestion du parc des véhicules de toute l'administration communale, le SOI a répondu au besoin d'uniformiser aussi le système d'information qui y est associé. La moitié des garages de la Ville utilisent la nouvelle solution commune, à savoir le garage du SALV lui-même, celui du SPSL et celui du Service des sports. Tous les autres garages migreront en 2017. Des habitudes de travail quelque peu conservatrices ne permettent pas d'utiliser toutes les fonctionnalités disponibles, ce qui limite la rentabilité du projet. Des actions sont prévues à ce sujet.

La réécriture complète de l'application du registre civique, analysée et spécifiée en 2015, se poursuit. La nouvelle application sera livrée au mois de mars 2017. Compte tenu de la sensibilité politique des résultats, il est prévu de valider qu'il n'y ait aucune erreur dans l'attribution de droits politiques. Précaution sera prise d'utiliser la nouvelle application en doublure du système actuel lors d'un scrutin officiel. Cela permettra de valider la simplicité d'usage et la performance de ce nouvel outil.

Lutte contre l'obsolescence applicative

La mesure de l'obsolescence du SOI a été généralisée et le processus de gestion de cette obsolescence a été mis en place.

En 2016, la poursuite du travail, comme évoqué dans les points précédents, a encore permis de réduire l'obsolescence des solutions informatiques, reflétée par la mesure ci-dessous. Nous pensons avoir atteint une sorte d'optimum si l'on veut associer efficacité et investissement mesuré. On distingue l'obsolescence fonctionnelle (par exemple des nouveautés légales pas encore respectées), l'obsolescence applicative (un outil de programmation devenu inadéquat) et l'obsolescence technique (par exemple, la version d'un serveur trop ancienne pour les fournisseurs).

Obsolescence des solutions informatiques	2014	2015	2016
Obsolescence fonctionnelle	38%	30%	30%
Obsolescence applicative	30%	30%	25%
Obsolescence technique	22%	12%	10%
Indicateur global d'obsolescence (Top X)	40%	30%	24%

Pour rappel, un taux d'obsolescence de 100% est très mauvais; il signifie qu'une solution est totalement inutilisable ou qu'elle n'a pas été révisée, depuis au moins cinq ans. Dans la réalité des métiers de l'informatique, il est impossible que l'indicateur global d'obsolescence soit de 0%.

Mettre en œuvre sur le site de la Ville des applications utiles pour les citoyens

Dans le domaine de la cyberadministration, le portail de cyberadministration *MyLausanne* est accessible avec une seule identification personnelle sécurisée, que l'on souhaite utiliser les prestations de la Ville ou celles des SIL.

Les utilisateurs de nos clients et partenaires autorisés peuvent accéder aux systèmes d'information qui les concernent au travers du même portail de cyberadministration. Il s'agit de la CPCL, de TRIDEL et de l'Opéra de Lausanne.

Développement de la cyberadministration	2014	2015	2016
Comptes utilisateurs actifs	18'000	28'000	40'000
Nombre de domaines de prestations	6	10	11

La rénovation de la plateforme de communication, de cyberadministration et de paiement en ligne a été initialisée. L'année 2016 a été consacrée à l'évaluation des alternatives. A ce stade, les choix technologiques sont faits. Le projet est en cours.

PROCESSUS « GÉRER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ »

Développement général de la sécurité - Préavis sécurité

L'adoption du préavis sur la sécurité informatique au début de l'année 2016 a donné les moyens de mettre en place les outils et systèmes nécessaires. Comme toujours dans ce domaine, il ressort de la plus élémentaire précaution de ne publier ni les actions, ni les outils, ni les mesures prises. Il y aura lieu d'informer les commissaires oralement.

Il faut toutefois relever que plusieurs projets ont démarré ou vont l'être rapidement comme le contrôle des accès sur le réseau, la révision de la politique de sécurité, l'étude et la mise en place d'une infrastructure de gouvernance (SOC: *Security Operation Center*) ainsi que des analyses de risques. L'audit de sécurité du code d'une application réalisée au SOI (Subvention80) a confirmé que les bons processus sont appliqués pour produire les logiciels avec nos équipes. Des failles

mineures ont pu être corrigées grâce aux analyses de ces spécialistes et on a pu mettre en place une formation ad-hoc pour les développeurs.

Project Management Office

Après l'introduction de la méthode de gestion de projet HERMES au SOI, deux démarches devaient suivre, à savoir l'adaptation de ces bonnes pratiques au contexte de la Ville de Lausanne ainsi que la consolidation du portefeuille des projets informatiques. Ces démarches ont été menées dans le courant du premier semestre. Elles impliquent que l'on mette en place des processus transverses pour identifier les futurs projets, prioriser les réalisations et gérer les projets. Elles visent à exploiter une vision d'ensemble en proposant un plan d'évolution du système d'information de la Ville qui soit réaliste, aligné sur les objectifs stratégiques de la Municipalité et coordonné entre les différentes directions.

Intégrer une démarche « développement durable »

Le SOI s'est engagé dans une démarche de gestion du développement durable, dite *Green IT* (IT = technologies de l'information), démarche qui va dans le sens des perspectives de la Municipalité et de ce fait, des objectifs de la stratégie développement durable 2015 – 2019.

Cet engagement se décline à des niveaux différents. La stratégie de gouvernance des systèmes d'information assurant la conformité des solutions informatiques aux standards du développement durable, alors que des actions très concrètes permettent des résultats immédiats sur la consommation électrique ou le recyclage de consommables en même temps que la prise de conscience des collaborateurs.

Réinitialisation autonome de mot de passe

Il a fallu constater que les utilisateurs sont nombreux à demander assistance pour retrouver un mot de passe perdu. Plus de 25% des appels au *helpdesk* concernent ce sujet avec des pics de saisonnalité liés au retour de vacances. Afin de limiter les appels, tout autant que pour faciliter le travail à distance ou le travail hors des heures ouvrables, une application de réinitialisation des mots de passe en libre service a été mise en place, sous le vocable SSPR (*self service password reset*).

Gestion des vulnérabilités

Le SOI a mis en place un outil de gestion des vulnérabilités des serveurs informatiques. Cela passe par un examen continu et automatisé des serveurs, un inventaire soigneux des vulnérabilités, complété par une gestion des risques, des coûts et des possibilités de correction. Le SOI a pu mettre en place un outil de gestion par examen (scan) automatisé. La compilation de rapports permet d'une part de maintenir à un niveau de sécurité acceptable et, d'autre part, de prioriser les mises à jours de sécurité.

Sensibilisation du personnel à la sécurité informatique

Face à la recrudescence des attaques de type « rançongiciel », le SOI a renouvelé son travail de persuasion en mettant à la disposition des collaborateurs un programme de formation individuelle par e-learning à leur place de travail. Il est attendu que plus de 90 % des collaborateurs suivent cette formation mise au point par les organisations publiques sous l'égide de la Conférence Suisse de l'informatique (CSL-latine). C'est un programme assez large qui concerne tous les aspects de notre vie informatique professionnelle mais aussi personnelle.

Révision de l'architecture pour isoler et protéger les métiers

Il y a lieu de réviser l'architecture du réseau RECOLTE et sa segmentation pour disposer d'un réseau multi-tenant jusqu'au jusqu'aux salles des serveurs (*data centers*). Ce travail de conception est en cours. Le résultat sera d'avoir des réseaux étanches pour isoler des domaines d'applications comme, par exemple, le réseau technique de gestion de l'eau, incluant aussi bien des appareils techniques (automates, transmetteurs, etc.) que des serveurs d'applications dédiés à ce besoin.

PROCESSUS « GÉRER LES RESSOURCES ET LES MOYENS »

Ressources humaines

Les métiers de l'informatique évoluant constamment, le SOI examine systématiquement les besoins en compétences au regard des missions et de la stratégie. L'activité de recrutement, qui fut importante en 2016, nécessita un travail de définition des profils souhaités et des comparaisons régulières avec les postes recherchés par le marché. Certains des derniers recrutements n'ont pu être réalisés qu'après plusieurs publications. La concurrence d'autres administrations ou d'autres sociétés pour attirer les personnes compétentes, c'est-à-dire formées et expérimentées, semble plus marquée que précédemment.

Quatre maîtres d'apprentissage encadrent les apprentis. En 2016, les apprentis du SOI en classe terminale ont tous réussi leur CFC dans 5 professions différentes.

Groupe « Bien-être » au travail

Le service attache de l'importance à l'ambiance de travail et à l'auto-responsabilisation du personnel. Dans ce cadre là, un groupe « Bien-être au travail » de six personnes, hommes et femmes, cadres supérieurs et personnel, a été institué dans le double but de lutter contre le stress caché et de développer des axes de motivation. Après un an d'exercice, le groupe « Bien-être au travail » s'avère être un relais efficace entre la direction et le personnel, transmetteur bidirectionnel d'information. Parmi les résultats on note la restructuration de la cafétéria, des actions de développement durable et de

soin écologique, la lutte contre certaines nuisances sonores, la prise de contacts avec des restaurants d'entreprise voisins et des livreurs de repas. Le groupe a pris connaissance du label *friendly workspace* et démarre une étude de faisabilité en vue de l'obtenir.

S'il n'est pas question d'augmenter le budget de fonctionnement, la question se pose de créer une (modeste) rubrique au budget de fonctionnement en prenant sur ce qui concerne les locaux ou le mobilier, par exemple. Il s'agirait de donner au groupe une liberté de décision autant qu'une incitation à continuer son activité positive.

Formation du personnel

Tous les cadres du SOI ont suivi une formation visant à accroître l'efficacité du groupe. Une approche qui met en œuvre une obligation de créer et d'arriver à un résultat tangible était associée à une stimulante concurrence. On observe tous les jours dans les locaux que ce vécu commun a notablement resserré des liens humains.

Une suite a été organisée pour formaliser les valeurs communes des cadres en matière de gestion de personnel.

Tous les collaborateurs, par classes volontairement hétérogènes ont suivi une formation intitulée « Savoir-être au SOI » qui donnait les principes de communication interpersonnelle dans la perspective de créer une meilleure attitude de service au client.

Absentéisme

On manque encore de recul pour savoir si ces formations et le groupe « Bien-être » au travail en sont la cause, mais il faut constater que, hormis, une absence longue durée, le taux d'absentéisme est bas au SOI.

Locaux

L'augmentation du nombre de collaborateurs de l'administration communale présents dans les locaux du SOI, notamment pour les périodes de test, a impliqué l'utilisation des surfaces du 1^{er} étage de Sévelin 46. Ces locaux, ces salles de cours et de conférences ont été réaménagés au mieux.

Le SOI a instauré l'obligation du port d'une carte de légitimation visible en permanence pour circuler dans les locaux. Elle s'applique au personnel du SOI, comme aux visiteurs de plus ou moins longue durée.

PROCESSUS « PILOTER LE SOI ET ASSURER LA GOUVERNANCE »

Le comité de pilotage informatique (COPILINF) n'a pas pu être réuni dans la première partie de l'année. La Municipalité élue institue une délégation municipale à l'informatique (DMAI) dont la première séance a permis de définir les nouveaux principes de gouvernance. La DMAI devient l'organe qui s'assure de l'adéquation des projets informatiques avec le programme de législature. Elle statue sur les propositions du collège des secrétaires généraux en matière de projets informatiques, notamment leur priorisation. A ce stade, il est prévu qu'elle soit informée de tout projet des services incorporant ou susceptibles d'incorporer une partie informatique et qu'elle puisse donner son aval aux préavis y relatifs. La coordination, le SOI et les directions où les projets informatiques sont les plus significatifs, doit être renforcée.

Des points de situation formels avec la direction du service ont été institués pour les sujets suivants : finance, ressources humaines, objectifs annuels, gestion du portefeuille des projets.

Le fonctionnement des infrastructures et le programme de changements de chaque journée est disponible quotidiennement.

PROCESSUS « GÉRER LES BUDGETS, LES FINANCES ET LES RELATIONS CLIENTS »

Gestion des contrats

L'instabilité chronique des conditions contractuelles imposées par les principaux fournisseurs du marché reste encore et toujours un sujet d'inquiétude du SOI. Des simulations sont régulièrement nécessaires. Nous avons recours à l'aide d'un revendeur spécialisé pour être à même de choisir les variantes les plus avantageuses parmi celles que les fournisseurs peuvent proposer.

Le SOI effectue le suivi des contrats de maintenance, d'approvisionnement et de licences, pour ses propres activités ou pour le compte de quelques services à condition qu'ils concernent l'informatique. Ces quelque 200 contrats sont référencés dans les outils de gestion et de contrôle interne du SOI. Le logiciel EasyVista donne une vue consolidée des échéances, ce qui permet une veille efficace des délais de renouvellement ou des délais de dénonciation !

A noter que les contrats et conventions passés avec les clients et partenaires du SOI sont enregistrés avec le même outil, lequel facilite la préparation des budgets.

Soutien du logiciel libre

Le logiciel SSPR offre la restauration autonome de mot de passe. Sa propriété intellectuelle est à la Ville de Lausanne. Il a été versé dans le logiciel libre et, conséquemment, rendu disponible gratuitement à d'autres administrations publiques, voire à d'autres sociétés. Un mandat pour faire cela dans les règles a été attribué de manière à ce que le SOI soit dégagé des soucis de maintenance et que le logiciel soit suffisamment distribué et que son évolution future soit prise en charge par une vraie communauté.

Extensions des directives de contrôle financier

Le SOI a complété les directives de préparation budgétaire des services pour tout ce qui concerne les coûts de l'informatique et les autorisations d'achats informatiques. Une assistance en la matière a été fournie à certains services, notamment pour obtenir et formaliser des justifications compréhensibles par la commission consultative informatique qui préavise à la COFIN.

Suivi budgétaire

Un processus de suivi de la consommation du budget est en place. Une automatisation partielle a été étudiée avec l'objectif de détecter les anomalies et d'assurer les validations hiérarchiques avant commande.

Relations clients internes

Par manque de ressources, mais aussi en raison du changement de législature, les réunions de pilotage de l'informatique au niveau des directions ont été supprimées.

La grande part de ces activités est pragmatiquement passée en main de la division Conseil & solutions qui assume d'ores et déjà l'établissement des schémas directeurs et les réunions de comités de pilotage des projets principaux.

Aide à la décision et organisation par processus

Les outils de géo-référencement statistiques sont disponibles et les services peuvent en faire usage. Les projets en cours ont été poursuivis en fonction des demandes. La plateforme logicielle de la *Business Intelligence* ainsi que les serveurs ont été remis à jour.

Notre spécialiste en gestion par processus continue à intervenir comme conférencier invité, en particulier dans le domaine dit du *Process Mining*, à savoir au *Process Mining Camp* de Eindhoven, au *Business Process Management Day* de la HES de Zurich, comme chargé de cours à la HES-SO, comme chargé de cours à la IESEG-Lille.

Relations clients externes

Les principaux restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, neo technologies S.A., l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding S.A. et, nouvellement, EPURA S.A. et LFO S.A.. Toutes ces entités publiques ou parapubliques reçoivent contre facturation des prestations informatiques analogues à celles dont bénéficient les services de l'administration communale en matière d'infrastructure et de bureautique.

Le SOI donne également des accès et/ou l'hébergement d'applications informatiques diverses, comme suit :

Hébergement ou mutualisation d'applications informatiques

Ville de Pully	Contrôle d'entrée et abonnements dans les piscines	
Ville de Lancy	Gestion d'une collection muséale	
Villes de Renens, Bussigny, Ecublens Communes de Crissier, Chavannes, Saint-Sulpice, TL, CFF, Bureau du SDOL	Utilisation commune avec la Ville de Lausanne de la coordination de chantiers : outil SISOL.	
Commune d'Epalinges	Gestion des accès aux déchetteries	2016
Ville de Sion	Reprise et traitement des données de pesage des déchets	2016
LFO	Hébergement des applications : PWM (exécution de processus métiers, base SharePoint) GIVRINE (inventaires du réseau Citycable)	2016

RÉALISATIONS NON-PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NÉCESSITÉ

Incidents de sécurité

La Ville de Lausanne, comme tous les organismes publics, n'a pas échappé aux attaques de type « rançongiciel » de 2016. En général, un programme de type « cheval de Troie » arrive par la messagerie électronique et se met à chiffrer (encrypter) toutes les données accessibles, puis réclame une rançon pour livrer la clé de décryptage. Moins d'une dizaine de postes de travail ont été concernés. C'est un travail continu que de surveiller la survenance de tels cas. C'est un travail important que de contenir l'expansion du virus au sein du réseau RECOLTE, puis de l'éliminer de manière certaine. La perte du contenu du poste infecté étant somme toute un effet marginal.

Groupe de travail SÉRÉNITÉ

La sécurité informatique concerne également les appareils techniques et les installations industrielles qui bénéficient généralement de fonctions de connectivité. Cette évidence est trop souvent considérée par le seul prisme des fonctionnalités offertes, ignorant (minimisant) les impératifs de sécurité. Le SOI a fondé le groupe de travail pour la sécurité des réseaux numériques industriels et techniques (SERENITE), pour l'adoption d'une politique de sécurité et son application. Les premières réunions ont débuté en 2016.

Processus d'octroi des *smartphones*

Le contrôle des résultats du nouveau modèle de distribution des *smartphones* montre que celui-ci n'a pas donné les résultats financiers escomptés. Le travail de contrôle des pratiques doit être renforcé. Ce qui est fait par l'engagement de personnel auxiliaire pendant plusieurs mois.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE BASE

Les activités suivantes sont continues, ne déterminant pas de projet(s) :

- gestion de l'infrastructure technique et des bâtiments : informatique, sécurité physique, gestion des alarmes, connexions, restauration en suite de dégâts d'eau ;
- suivi des contrôles d'accès et de la gestion informatisée des badges ;
- production des cartes de légitimation pour tous les services demandeurs ;
- exercice et suivi des procédures d'évacuation des locaux en cas de danger ;
- gestion des achats informatiques et gestion des contrats avec les fournisseurs ;
- mise en conformité du service au regard des directives :
 - du Service de protection et sauvetage en ce qui concerne la classification des locaux du SOI, des accès réservés et des clés ;
 - de l'USST en matière de sécurité et santé au travail ;
 - de la Confédération pour ce qui concerne nos installations électriques, selon l'ordonnance sur les installations à basse tension ;
 - du Secrétariat d'Etat à l'économie pour ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail et le bien être au travail ;
- activités de gestion des solutions EasyVista et GoPro utilisées par le SOI ;
- travail d'étude et de recommandation, de planification d'évolution dont, en particulier :
 - la mise à jour continue du document décrivant l'architecture technique mise en œuvre par le SOI ; il peut être distribué avec les appels d'offre ;
 - un groupe qui valide les travaux et toutes les activités d'architecture informatique ;
- travail conséquent pour le recrutement de nouveaux collaborateurs ;
- travail de gestion des antivirus des postes de travail et des serveurs ;
- travail de supervision du système d'information (monitoring) par la section exploitation ;
- travail de catalogage et de numérisation du patrimoine photographique du Service de l'urbanisme ;
- gestion et relations avec la clientèle externe, revues régulières et point de situation particuliers.

Activités de gestion de produits logiciels

Le nombre de solutions informatiques en production est toujours plus élevé. La fonction de responsable de produits informatiques a été généralisée. Les responsables de produits informatiques du SOI vérifient continuellement la bonne adéquation des solutions informatiques au regard des besoins des métiers, aident les services à déterminer les fonctionnalités nouvelles si besoin est. D'autre part, il s'agit d'accompagner les services métier dans leurs relations avec les fournisseurs, en particulier pour ce qui concerne la maintenance fonctionnelle et technologique, voire de leur délivrer une assistance en matière contractuelle. Cette activité exige une bonne disponibilité ainsi qu'une aptitude particulière à concilier une orientation client et une rigueur dans l'application des règles et directives du SOI.

Produits informatiques sous gestion		2016
A	Produits très sensibles	78
B	Produits sensibles	54
C	Produits utilisés régulièrement	38
D	Produits moins important	16
Total général		186

Activités de gestion de l'infrastructure informatique

Les prévisions d'évolution de nos infrastructures sur les quatre prochaines années - réseaux, capacité de stockage, serveurs, inclus matériels, logiciels, maintenance et RH – sont réévaluées. Les autres activités opérationnelles sont renouvelées par les demandes des utilisateurs et des services :

- modernisation du réseau RECOLTE : sécurisation des « sous-boucles », réinstallations diverses ;
- extensions diverses du réseau RECOLTE ;
- connexion des carrefours et des équipements ;
- équipement des bâtiments administratifs avec le réseau sans fil (Wifi) ;
- nouveaux sites qui rejoignent RECOLTE ;
- téléphonie fixe et mobile : administration et assistance.

Durant 2016, ce ne sont pas moins de 7'731 incidents concernant le système d'information communal qui ont été enregistrés et résolus, soit une augmentation de 7.4% par rapport à 2015. Cette augmentation résulte du fait que le SOI a repris les activités exercées précédemment par les CMI dans quatre directions complètes. Le personnel du SOI enregistre beaucoup plus systématiquement les incidents dans les systèmes que les CMI. D'autre part, les mesures prises pour faciliter la vie des utilisateurs ont un effet qui tend à une diminution du nombre d'incidents.

Par ailleurs, 11'561 demandes de services, depuis l'annonce d'un nouvel utilisateur jusqu'à l'achat de matériel, ont été traitées, etc. Cela représente une augmentation de 4.8%. A noter que, pour la troisième fois, 80% des demandes sont traitées dans les délais de service prévus.

CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2016

	2013	2014	2015	2016
Postes de travail	4'862	4'958	5'140	5'222
PC	3'707	3'741	3'725	3'815
PC portables et tablettes	1'155	1'217	1'415	1'407
Serveurs d'entreprises				
Serveurs physiques	128	103	47	45
Serveurs virtuels	437	439	446	510
Volume de données				
Données des applications (approximativement)	5.4 TB	15 TB	61 TB ¹	25 TB
Données d'archivage, y compris télévision régionale	--	--	--	163 TB
Données bureautiques (approximativement)	48 TB	85 TB	50 TB	75 TB ²
Nombre de fichiers bureautiques	55 millions	62 millions	50 millions	93 millions
Solutions métiers				
Solutions applicatives	310	--	--	388
Solutions transverses	--	20	23	36
Solutions d'infrastructure	--	29	30	36
Solutions « Métier »	--	214	229	294
Solutions « Grand public »	--	9	9	22
Projets menés en parallèle		140	123	134
Utilisateurs de la cyberadministration	12'500	18'000	28'000	40'000
Formation des ressources humaines				
Collaborateurs de l'administration communale sensibilisés à la sécurité informatique	30%	50%	env. 95% ³	N/A ⁵
Collaborateurs du SOI certifiés ITIL	3	16	42	43
Infrastructure réseau informatique				
Prises réseau	25'800	26'000	26'200	22'152
Bornes Wifi en service	630	825	859	887
Adresses réseau IP délivrées	11'300	14'000	14'000	14'500
Fibres optiques (km)	32'500	35'200	35'200	36'000
Téléphonie				
Nombre d'appels moyen par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	31'500	30'800	< 30'000	< 30'000 ⁴
Appareils de mobilité professionnelle	2'435	2'372	2'276	2'231
Nombre de téléphones installés	5'450	4'761	4'880	4'316
Activité du help desk				
Nombre <u>moyen</u> d'incidents par mois		Non mesuré	600	645
Nombre <u>moyen</u> de demandes de service par mois		Non mesuré	920	964
Messagerie Internet				6'645'100
Messages envoyés			⁴	6'645'100
Messages reçus			⁴	7'821'791
Messages Rejetés (spams, virus) : 63.2 % des messages reçus			⁴	14'361'698

¹ y compris les données de télévision régionale

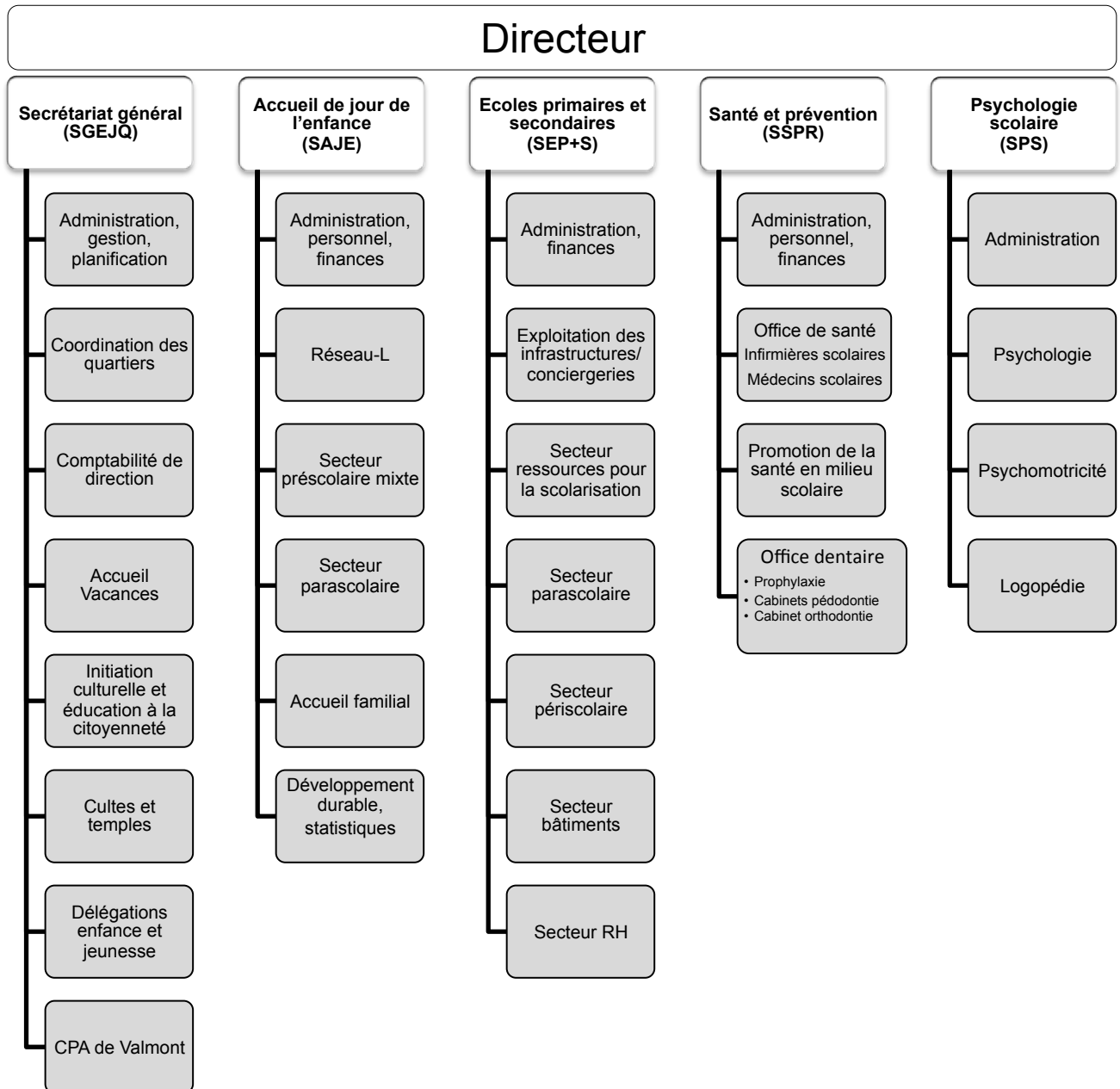
² sans les données en transit sur espace temporaire (disque V:)

³ périmètre revu pour exclure le personnel non-informatisé

⁴ données incluses dès 2016

⁵ prochaine campagne de sensibilisation en 2017

Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers



Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGEJQ)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville
- coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à EJQ
- conduire et développer une organisation, un fonctionnement optimal et efficient à EJQ
- appuyer les autorités dans leur définition de la politique de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, et assurer une veille stratégique et professionnelle sur les domaines précités
- collaborer avec les autres services d'EJQ et avec les partenaires de la Ville en assurant une coordination de leur intervention

Le SGEJQ offre des prestations internes à la Direction et des prestations externes dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers. Ainsi, il exécute les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa Direction et dans ses décisions politiques. Au cours de l'année 2016, le Service a présenté à la Municipalité des propositions de réponses à des initiatives parlementaires, dont quelques-unes sont présentées ci-dessous.

La nouvelle législature et la réorganisation des directions ont modifié la structure de l'ancienne Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale. Les tâches de comptabilité et de soutien au directeur ont été nouvellement réparties. Deux collaboratrices de la comptabilité, ainsi que l'assistante du directeur et son apprentie, ont rejoint la nouvelle Direction des sports et de la cohésion sociale tandis qu'une autre assistante de direction a repris la place laissée vacante au secrétariat de direction.

La nouvelle Direction prend le nom de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers. Le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) qui exerçait également, jusqu'au 30 juin 2016, la fonction de secrétariat général a changé de nom et s'appelle dorénavant Secrétariat général Enfance, jeunesse et quartiers (SGEJQ). L'accent mis sur les quartiers permet le regroupement, au sein du Secrétariat général, des prestations aux quartiers anciennement développées et soutenues par le SJL. Le Secrétariat général se dote ainsi d'un nouveau domaine d'activités mis en évidence sous le nom de *coordination des quartiers*. Deux nouvelles prestations aux quartiers rejoignent le Secrétariat général : les contrats de quartiers et la caravane des quartiers.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.66	5.61	5.66	5.61
Centre adolescents de Valmont	25.10	22.10	25.10	22.70
Comptabilité EJQ	8.30	8.30	8.10	8.10
Contrats de quartiers	1.10	1.10	1.10	1.10
Cultes et temples	9.40	8.53	9.40	8.65
Direction EJQ	19.20	18.95	19.00	20.20
Domaine vacances	26.37	25.37	25.48	26.57
Total service	95.13	89.96	93.84	92.93

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 1.29

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	9	5.61	9	5.61
Centre adolescents de Valmont	25	22.10	25	22.70
Comptabilité EJQ	10	8.30	10	8.10
Contrats de quartiers	2	1.10	2	1.10
Cultes et temples	26	8.53	29	8.65
Direction EJQ	26	18.95	27	20.20
Domaine vacances	34	25.37	34	26.57
Total service	132	89.96	136	92.93

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Direction EJQ	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	17

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	7
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	4
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	14

Personnel fixe

Le SGEJQ a repourvu 13 postes fixes, représentant une rotation du personnel de quelque 7%. Le SGEJQ continue à servir de tremplin aux jeunes professionnels, en offrant une première expérience professionnelle de plusieurs années.

Apprenti-e-s

Deux apprentis de commerce ont réussi leur deuxième année et continuent leur cursus en troisième année d'apprentissage, une au domaine accueil vacances et l'autre dans la nouvelle Direction des sports et de la cohésion sociale.

Répartition hommes/femmes

Le SGEJQ compte 58% de femmes et 42% d'hommes.

Fonctions encadrantes

La proportion d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante : 44% de femmes (8) et 56% d'hommes (10).

POLITIQUE DE FORMATION DU PERSONNEL**Formation continue et formation en emploi**

En 2016, 54 personnes ont suivi des cours de formation continue, représentant 115 jours de formation. Dix-sept collaborateurs/trices sont engagés dans une formation en emploi telle que praticien-ne formateur/trice, éducateur/trice ES ou HES, certification en gestion RH, synergologie, CAS en gestion d'équipe et Sawi.

Dans la mesure du possible, le SGEJQ soutient les collaborateurs/trices dans leur demande de développement de compétences professionnelles et personnelles.

Stagiaires

Le SGEJQ a accueilli 11 stagiaires: 6 au centre pour adolescents de Valmont (CPA), 2 au centre à la montagne du Planemard, 1 à la délégation à la jeunesse et 2 à la délégation à l'enfance. Les filières suivies se déclinaient comme suit : 6 stagiaires en cours HES, 3 stagiaires préalables HES et 2 stagiaires universitaires.

Civilistes

Deux personnes ont pu bénéficier de cette mesure au sein du SGEJQ dans le domaine de l'éducation.

PERSONNEL AUXILIAIRE ENGAGÉ

En 2016, le SGEJQ a fait appel à 290 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines suivants :

- Administration : 10% ;
- Accueil vacances : 50% ;
- Cultes et temples : 16% ;
- Délégation à la jeunesse : 17% ;
- CPA de Valmont : 7%.

Cinq stagiaires non rémunérés ont pu suivre un stage de quelques jours à l'administration du SGEJQ.

ADMINISTRATION – GESTION – PLANIFICATION

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur d'EJQ, l'adjointe administrative en charge de l'état-major de la Direction et les chefs de service de la Direction.

Nombre de séances : 15 (2015 : 18).

La CCS est le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services, ou des relations transversales avec d'autres directions.

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres services de l'administration ou d'instances extérieures, afin d'échanger des informations. C'est ainsi qu'en 2016 elle a accueilli :

- Mme Nicole Graber, sous-commissaire de la Commission permanente de gestion ;
- M. Xavier Michellod, premier conseiller juridique de la Municipalité.

Institutions subventionnées

Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)

En 2016, la FASL a révisé ses statuts et a présenté des modifications à la Municipalité. Cette dernière a profité de ce toilettage pour proposer à la FASL une réflexion de fond sur le fonctionnement des organes dirigeants de la Fondation. La FASL s'est engagée à travailler sur ses organes dirigeants au terme de la signature de la convention pour les années futures.

Dès la fin de l'été 2016, la FASL et les services communaux en charge ont travaillé sur le renouvellement de la convention de subventionnement pour l'année 2017 et particulièrement sur la définition des indicateurs d'évaluation de l'atteinte des objectifs. Le renouvellement de la convention n'ayant pas abouti pour la fin de l'année, elle a été signée en 2017 avec effet rétroactif.

Suite à la réorganisation des directions, à la volonté municipale de mettre un accent particulier sur la politique de quartier, ainsi qu'aux remarques du contrôle communal des finances sur la gestion et l'organisation structurelle de la FASL, le SGEJQ a élaboré un appel d'offres à l'intention d'instituts d'évaluation pour entreprendre, en 2017, un audit de performance de la FASL.

Madame Valérie Risse, membre du conseil de fondation et du comité, en raison de la fin de ses mandats électifs et pour des raisons professionnelles, a donné sa démission au 31 décembre 2016. La Municipalité, qui l'avait nommée comme membre représentant les milieux intéressés de l'animation socioculturelle, a pris acte de sa démission. Elle a nommé Mme Véronique Beetschen, ancienne membre du conseil de la Maison de quartier de la Pontaise et fondatrice de beetschen communication, pour la remplacer au 1^{er} janvier 2017.

Conseil des jeunes (CDJ)

Le SGEJQ, par sa délégation à la jeunesse, a accompagné les jeunes du conseil dans leurs différentes activités, lors des assemblées générales mensuelles à la salle du Conseil communal ou dans les différentes commissions qui ont réalisé de nombreux projets, comme par exemple :

- l'exposition « Les 5 ans du Conseil des jeunes », du 27 avril au 7 mai, au Forum de l'Hôtel de Ville ;
- le « Gala des 18 ans », le 1^{er} octobre, au Capitole, une soirée pour tous/tes les Lausannois-es qui atteignent leur majorité, avec des spectacles des humoristes Thomas Wiesel et Anthony Kavanagh ;

- le « Prix jeunesse 2016 », le 9 décembre, à la salle Paderewski du Casino de Montbenon, qui récompense des jeunes actifs dans de nombreux secteurs.

Comme demandé lors de sa création, une évaluation du CDJ a été réalisée par la HEP-EESP et mise à disposition du Conseil communal le 30 juin. Face à certaines demandes, les membres du conseil ont décidé de prendre des mesures pour améliorer son fonctionnement et sa visibilité. Parmi celles-ci, il y a :

- la refonte du site internet www.cdjl.ch, en le rendant *responsive* (adaptable à tous les écrans);
- l'amélioration du recrutement de nouveaux membres avec un accent particulier mis sur le genre avec, par exemple la tenue, pour la première fois, d'un stand lors du salon des métiers, une nouvelle campagne qui sera présentée en 2017 et une présence encore plus active sur les réseaux sociaux;
- renforcer les liens entre le CDJ et les autorités de la Ville et du Canton.

Autres institutions

Le SGEJQ subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et des sports urbains. La liste des institutions subventionnées est disponible dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. De plus, chaque institution publie un rapport annuel de ses activités. Aussi, nous renonçons à publier un extrait de ces rapports.

Campagne de prévention « Ecran total »

Dans le cadre de ses actions de prévention, le SGEJQ a souhaité mieux appréhender le phénomène de la consommation des écrans. Sous la houlette d'un comité de pilotage, différentes actions ont été proposées, en août et septembre, aux jeunes et à leurs parents, aux enseignant-e-s ainsi qu'aux professionnelles de l'éducation afin de les accompagner dans l'optimisation du bon usage de ces outils.

Intitulée « Ecran total », cette action de prévention, destinée prioritairement aux 6-10 ans et à leurs familles, était composée de plusieurs actions : un concours grand public de clip vidéo « Ma vie Mon écran », un week-end de sensibilisation et de prévention au théâtre de l'Arsenic les 10 et 11 septembre, une plateforme d'informations sur le site de la Ville, ainsi que la création d'un fonds de soutien pour des interventions en matière de comportement problématique des enfants et des jeunes face à l'usage des écrans. www.lausanne.ch/ecrantotal.

Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises

Le montant initial de CHF 30'000.- attribué aux ludothèques lausannoises a été utilisé pour une grande partie au renouvellement des jeux (à hauteur du 10% de la valeur totale du stock des jeux par année civile) et pour la formation des bénévoles des ludothèques lausannoises. CHF 10'000.- ont été attribués à l'organisation d'une grande fête du jeu « Lausanne joue ».

En 2016, les ludothèques Pinocchio et La Cigale et la Fourmi fêtaient respectivement leurs 40 ans et 20 ans d'existence. Pour célébrer ces anniversaires, deux projets ont permis d'accroître leur visibilité auprès des familles et du grand public :

- *exposition au Forum de l'Hôtel de Ville*
« A la découverte des ludothèques lausannoises » a permis au grand public de découvrir ou redécouvrir leurs activités et leurs projets;
- *Lausanne joue*
Le week-end des 20 et 21 février 2016 a réuni plus de 2'500 joueurs et curieux. Les visiteurs ont pu s'initier en famille à des jeux de plateaux, de stratégie et de construction grandeur nature.
Au vu du succès rencontré, cette manifestation aura lieu les deux prochaines années au Casino de Montbenon.

La ludothèque Pinocchio a dû quitter ses locaux, à l'Ecole Catholique du Valentin, fin 2015. Une solution temporaire a été trouvée dans des locaux de la Ville se situant à la place de la Palud 7. A l'horizon 2020, la ludothèque rejoindra la future Maison du livre et du patrimoine.

Fonds d'aide à la formation post-obligatoire

Créé en 2006, à la suite du regroupement d'anciens fonds d'apprentissage (Fiaux, Bippert et Dussieur), ce fonds permet d'intervenir de manière complémentaire à la prise en charge d'une formation post-obligatoire : financement de l'écolage, achat de livres, frais d'hébergement lors de stages pratiques, etc. En 2016, le comité du fonds a accédé à six demandes.

Jeux internationaux des écoliers (JIE)

Cette manifestation sportive et culturelle d'envergure, dont le comité est soutenu par le Comité International Olympique (CIO), a lieu chaque année dans une ville différente en été et tous les deux ans en hiver.

Du 9 au 16 janvier, une délégation composée de 12 élèves âgés de 12 à 15 ans a participé aux Jeux d'hiver à Innsbruck en ski alpin, ski freestyle, snowboard et patinage artistique.

Du 5 au 17 juillet, une deuxième délégation, composée de 20 élèves, a vécu une expérience exceptionnelle en participant aux 50^{es} Jeux d'été (athlétisme, natation, volleyball) à New Taipei City, à Taïwan. La délégation lausannoise a profité de ce voyage lointain pour découvrir aussi la culture, l'histoire et la nature de l'île de Taïwan.

Le 14 décembre 2016, le président du Conseil communal a remis, lors d'une cérémonie officielle, les diplômes de participation signés par le CIO aux élèves.

Dès le 1^{er} juillet 2016, l'administration et la coordination des JIE pour la Ville de Lausanne ont rejoint le Service des sports, tout en conservant un partenariat avec le SGEJQ.

COORDINATION DES QUARTIERS

Maisons de quartier

En janvier 2016, les travaux de réaffectation et de transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier ont débuté. La commission de construction s'est réunie sept fois. Par ailleurs, elle a fait des réunions spécifiques sur les futures couleurs de la Maison de quartier et sur l'aménagement intérieur en lien avec des requêtes des monuments historiques. En parallèle, les habitants des quartiers se sont engagés pour le choix du mobilier et la recherche de financement quant à son acquisition. Ils se sont aussi préoccupés des alentours de la future Maison de quartier et ont sollicité le SPADOM pour connaître ses intentions en matière de réfection du parc du Désert. La commission des futurs utilisateurs s'est réunie deux fois et le forum des habitants s'est déroulé le 13 février 2016.

L'année 2016 a vu aussi le démarrage de la démarche participative quant à la construction de la future Maison de quartier aux Plaines-du-Loup et du parc attenant. Le SGEJQ a travaillé en partenariat étroit avec la cellule Métamorphose et a sollicité, pour le soutenir dans la conduite et la mise en œuvre de la démarche, l'Association écoquartier, un représentant de Tarif de groupe, ainsi que les professionnels du centre socioculturel des Bossons-Plaines-du-Loup. Un collectif d'habitants futurs et actuels concernés par cette future Maison de quartier s'est créé. Il a déterminé les besoins et les attentes des habitants actuels et futurs des quartiers (Bossons, Bois-Gentil, Cassinette, Plaines-du-Loup, Casernes, etc.) à travers des ateliers ouverts aux habitants en septembre et a fait des propositions quant au futur programme de la Maison de quartier et du parc attenant. Le collectif a rendu ses propositions et conclusions sur les orientations du cahier des charges aux habitants avec l'appui des services de la Ville, le 18 novembre 2016.

Terrain d'aventure

Une démarche participative avec la population des quartiers de Malley, Montelly et la Bourdonnette a été menée tout au long de l'année. En parallèle, et avec son concours, le projet global (bâtiment et aménagements extérieurs) a été élaboré et la mise à l'enquête a eu lieu du 23 août au 22 septembre 2016. Par ailleurs, durant les vacances d'automne, la FASL a organisé pour les familles des quartiers avoisinants des accueils à la journée pour découvrir des activités qui pourront être proposées dans le cadre du futur terrain. De plus, un groupe de personnes, habitant ou travaillant dans le quartier, intéressées par la pédagogie particulière d'un tel lieu, a créé, le 31 août 2016, l'Association du terrain d'aventure de Malley en approuvant les statuts et en élisant le premier comité. En octobre 2016, une trentaine de personnes, de familles, d'associations et d'institutions partenaires ont manifesté leur intention de devenir membre.

Paysage éducatif Grand-Vennes

Le SGEJQ et le SEP+S ont collaboré à l'élaboration d'un projet sélectionné par la Fondation Jacobs dans le cadre de son programme *Paysages éducatifs*.

Le quartier de Grand-Vennes a été retenu pour mettre en œuvre le projet de renforcement de l'intégration scolaire et professionnelle des adolescent-e-s et jeunes adultes. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs/trices du quartier avec des projets, existants ou à développer, qui pourront être soutenus par la Ville et qui visent une meilleure intégration professionnelle.

Durant cette deuxième année, plusieurs actions ont été menées avec différents acteurs/trices et partenaires du quartier :

- *atelier d'entrepreneuriat*
Pour permettre aux élèves d'entreprendre et de mettre sur pied un projet personnel, d'acquérir un réseau, des compétences et donc de favoriser une meilleure intégration professionnelle ;
- *les élèves à la rencontre des entreprises formatrices du quartier*
73 élèves (de 13-14 ans), de l'établissement primaire et secondaire Isabelle-de-Montolieu, se sont rendus dans 11 entreprises formatrices du quartier par petits groupes pendant 60 minutes pour découvrir le monde professionnel ;
- *stages d'observation à la Ville de Lausanne*
Afin de découvrir les métiers de l'administration publique, des places de stage de quelques jours sont proposées ;
- *atelier art urbain et fresque « L'école de la vie commence ici »*
Pour célébrer les 30 ans de l'établissement primaire et secondaire Isabelle-de-Montolieu une fresque, sur le thème de l'intégration professionnelle, a été réalisée à la suite d'ateliers d'initiation aux graffs ;
- *atelier Kidswest (Berne)*
En collaboration avec le centre d'animation de Grand-Vennes, un collectif de jeunes du quartier Berne-Bethlehem est venu proposer un atelier créatif aux jeunes et aux habitants.

Contrats de quartier

MISSION

- initier et mettre en œuvre les contrats de quartier passés entre la Ville de Lausanne et les personnes qui habitent et/ou travaillent dans le quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier
- favoriser le lien entre les habitants du quartier et l'administration

Aux Boveresses

Comme prévu, l'année 2016 a vu la fin du contrat de quartier des Boveresses et la mise en œuvre des derniers projets issus de la feuille de route, soit la création de locaux Rataboum, des tronçons zone 30 km/h, un nouveau cheminement

piétonnier vers le m2, un trottoir traversant le chemin des Eterpeys. Discutée avec les membres de la commission de quartier, une transition vers la société de développement des Boveresses s'est révélée positive.

Le mandat donné à l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, UNIL (OUVDD) a été rendu en mars 2016 et a donné lieu à deux restitutions publiques, lors d'une séance du groupe d'accompagnement des contrats de quartier, le 18 avril, puis, quelques jours plus tard, dans le quartier des Boveresses. Globalement positive, l'évaluation a débouché sur cinq recommandations en lien avec la politique des quartiers à mener.

Contrat de quartier de Prélaz-Valency

De nombreux contacts préalables, tant avec les associations qu'avec les habitants du quartier de Prélaz-Valency, ont abouti à la décision municipale du 18 mars 2016 de consacrer le nouveau contrat à ce quartier. Permettant à la fois de pérenniser la démarche des contrats de quartier, financée par le Fonds communal pour le développement durable (FDD), mais également de choisir Prélaz-Valency comme périmètre précis pour le prochain contrat de quartier (2016-2019); cette décision valide également les recommandations de l'évaluation de l'OUVDD.

Le contrat de quartier a démarré officiellement en septembre, par une balade safari organisée conjointement avec l'association Droit de cité puis, en octobre, avec une conférence de quartier publique qui a vu une forte affluence, plus de 130 personnes, le tout en présence de M. David Payot, conseiller municipal. Cette soirée a permis la désignation d'une commission de quartier, forte de 21 membres, ainsi que la signature du contrat de quartier, moment solennel de la soirée.

La commission de quartier de Prélaz-Valency s'est réunie à trois reprises et a mis en place les quatre groupes de travail thématiques : l'un sur les espaces verts et aménagements urbains, un autre sur la mobilité et les transports, le troisième sur la qualité de vie et les services et le dernier sur la culture et les loisirs. Chacun de ces groupes comporte plusieurs membres de la commission qui préparent la suite du travail, invitant tous les habitants à les rejoindre pour des soirées publiques. Les immeubles des Jardins de Prélaz ont fait l'objet d'une réflexion spécifique, liée aux tensions exprimées fortement par les locataires dans un courrier du mois de septembre, face aux actes répétés d'un groupe de jeunes à l'origine de nombreuses incivilités (bruit, déchets et dégâts dans les garages, difficultés de dialogue, etc.).

A l'interne

L'équipe du contrat de quartier a rejoint, fin juin, le Secrétariat général de la nouvelle Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers et déménagé du Flon à Chauderon 9.

Le site du contrat de quartier (<http://www.lausanne.ch/thematiques/vivre-a-lausanne/residents/vie-de-quartier/contrats-de-quartier.html>) est tenu à jour et illustre les différentes étapes et les actions entreprises.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions
- traitements du personnel
- factures fournisseurs et débiteurs
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires
- tenue de comptes pour le Service social Lausanne (SSL)
- établissement de décomptes pour le Service de l'emploi ETV
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances et des relations extérieures, Département de l'économie et du sport).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier. Pour le SSL, elle enregistre des aides individuelles dans les comptes communaux. Pour le ST, elle assure également l'enregistrement des écritures comptables de l'Office régional de placement (ORP), de l'Unité spécialisée ORP-CSR (UNCO) ainsi que des Emplois Lausanne (EL). En ce qui concerne les établissements scolaires lausannois rattachés au SEP+S, elle comptabilise leurs pièces comptables directement dans l'application de l'Etat.

Organisation

Le groupe traitements assure le service des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la Direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'854 (+0.9%) et 1'781 (+0.1%) pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le groupe factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle de 37'616 factures fournisseurs (+5.9%) et a émis 80'546 factures débiteurs (+5.8%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

La nouvelle législation a généré un important travail de coordination et de réorganisation suite au transfert à la Direction des sports et de la cohésion sociale du SSL et du ST qui ne sera effectif, au niveau comptable, qu'à partir de l'exercice 2017. De plus, la comptabilité a élaboré et mis en place le nouveau plan comptable du SGEJQ avec l'arrivée des contrats de quartier.

ACCUEIL VACANCES

MISSION

➤ organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du SAJE et du domaine accueil vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles sur 52 semaines par année, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées telles que la FASL, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et l'Espace des inventions (EDI) sont mandatées par le SGEJQ pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires.

Agence communale « accueil vacances 7-15 ans » à Chauderon 7A

La très bonne visibilité et accessibilité des locaux au niveau terrasse de la place Chauderon a permis de répondre directement en 2016 à quelque 2'650 visiteurs : 82% des demandes concernaient le domaine accueil vacances, 11% d'entre elles l'administration communale en général (SSL, SAS, ORP, objets trouvés, etc.) et 7% concernaient des questions externes aux services de la Ville (orientation géographique, transports publics, commerces, etc.).

Outre l'information au public, le domaine accueil vacances assure l'exploitation des structures d'accueil du SGEJQ et les travaux administratifs qui y sont liés, soit :

- 11 centres aérés urbains ;
- le centre aéré d'été qui, cette année, a quitté l'Arzillier pour s'installer à Béthusy ;
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville ;
- la part lausannoise des activités du Passeport et le bureau de l'Association en faveur du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL).

En 2016, la demande des familles pour les structures d'accueil vacances est stable.

Groupe de coordination des offres vacances à l'échelon lausannois

Le groupe de coordination, conduit par le SGEJQ, réunit les associations subventionnées, dont la FASL, le CVAJ et l'EDI, proposant des activités de vacances. Il a pour mission d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en termes d'activités de vacances, tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'adjoint du SGEJQ prend part aux séances de travail organisées par le SPJ, notamment concernant la formation des moniteurs ainsi que la mise en œuvre des directives pour les camps de vacances. Depuis le 1^{er} janvier 2016, le GLAJ-Vaud, sur mandat du SPJ, met en œuvre le projet de plateforme cantonale de formations des jeunes dans le domaine des activités extrascolaire (FORJE). La plateforme FORJE a pour mission d'organiser des formations pour les moniteurs et responsables d'activités extrascolaires. Le SGEJQ a décidé d'offrir cette possibilité de formation à tous les moniteurs auxiliaires engagés. En 2016, une vingtaine de collaborateurs a bénéficié de cette formation de qualité.

Passeport vacances d'automne

Le projet de création d'un passeport vacances d'automne pour les 13-15 ans a été suspendu. En effet, une nouvelle analyse a démontré que le besoin en activités de vacances pour cette période et cette tranche d'âge était trop faible pour justifier une nouvelle prestation.

Passeport vacances d'été

En 2016, le Passeport vacances de la région lausannoise s'est déroulé sur les deux premières et les deux dernières semaines des vacances d'été, périodes où la demande est la plus forte. Les 39 communes membres de l'APVRL ont mis à disposition plus de 8'400 places au travers de 300 activités. Ainsi, 8'000 places ont été utilisées par 1'447 jeunes de 9 à 15 ans, ce qui représente une hausse générale de fréquentation de 14%. La fréquentation des jeunes Lausannois est en augmentation de 43% par rapport à l'an dernier.

La participation financière des parents pour deux semaines d'activités est de CHF 45.-, ce qui couvre environ un tiers du coût réel.

85% des participants se sont inscrits aux activités par le biais du site internet www.apvrl.ch, permettant la consultation des places libres et les inscriptions de dernière minute, au moyen d'un code d'accès personnel.

Le passeport *farniente*, qui s'autofinance, enregistre une hausse de 34% avec 575 passeports vendus au prix de CHF 25.-. Le nombre de passeports *farniente* vendus pour la Commune de Lausanne augmente de 58% cette année. Ce sésame, donnant accès aux transports publics, aux piscines, aux musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, est proposé aux 13-15 ans sans activités encadrées.

Centres aérés urbains (CAU)

Les 11 CAU sont ouverts durant les relâches et les vacances de Pâques et d'automne. Cet accueil à la journée, de 8h à 18h, est destiné aux enfants de 6 à 11 ans révolus.

Une priorité est donnée aux activités de plein air, de découverte et de détente par lesquelles l'enfant est acteur de ses vacances. Des ateliers d'éveil scientifique sont proposés à chaque CAU. Les enfants sont encadrés par un responsable disposant d'une formation dans le domaine de l'enfance et d'un moniteur. Ainsi, entre 2015 et 2016, une augmentation de fréquentation (journées enfants) de 5.7% a été réalisée.

Après une expérience pilote, le CAU de Vers-chez-les-Blanc a maintenu un accueil aux enfants de 4 à 11 ans durant les vacances de Pâques et d'automne.

Une collaboration fructueuse avec le domaine de Rovéréaz a permis aux groupes des CAU d'octobre de passer une journée à la ferme.

Centre aéré d'été

Le centre aéré de Béthusy offre un accueil à la semaine pour 60 enfants de 6 à 12 ans pendant les six premières semaines des vacances d'été. Chaque jour, des activités en plein air ainsi que des ateliers d'expression sont organisés. Pour l'encadrement des enfants, deux responsables qualifiés et une quarantaine de moniteurs sont engagés pour cette période.

Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

En 2016, les 12 à 15 ans ont pu bénéficier de deux nouveaux camps à thème au centre à la montagne du Planemard à Château-d'Oex. Une vingtaine de jeunes a participé au camp « Théâtre » au printemps et 25 jeunes au camp « Grimpe » en automne.

Les équipes accueillant chaque semaine de nouveaux groupes ont poursuivi le travail sur leurs trois projets pédagogiques. Ceux-ci seront intégrés au concept d'accueil des écoles à la montagne.

Dès novembre 2016, une direction ad interim a été désignée aux Chevalleyres pour pallier l'absence prolongée du directeur pour cause de maladie. Cet intérim est assuré par la directrice de la Barboleusaz, qui dirige ainsi deux sites simultanément. L'équipe d'animation à la Barboleusaz a été renforcée. La directrice par intérim peut ainsi poursuivre, avec l'équipe des Chevalleyres, la mission de l'école à la montagne, ainsi que le travail consistant à renouveler les pratiques éducatives et d'animation.

INITIATION CULTURELLE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

MISSION

- gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire: théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique sous forme d'initiations et de spectacles; découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société ainsi qu'une action de prévention sous forme d'animation

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire 2015-2016. Les enseignants titulaires de classe s'inscrivent via des formulaires sur le site internet de la Ville. Les brochures sont consultables sur le web ou sous format papier.

Activités culturelles

Une commission, où sont représentés les milieux pédagogique, culturel et administratif, étudie et choisit les activités qui seront offertes aux classes lausannoises.

Le programme d'activités culturelles 2015-2016 a proposé 21 spectacles de théâtre, 8 spectacles musicaux – dont 2 concerts découvertes de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), un concert médiation de la Haute Ecole de Musique (HEMU) et un opéra –, 19 animations théâtrales et 8 découvertes lausannoises.

Statistique de l'inscription des classes: 95% des 1-2P, 84% des 3-8P et 30% des 9^e-11^e.

Sur les 13'500 enfants scolarisés à Lausanne:

- 9'593 sont allés voir un spectacle;
- 9'840 ont pris part à une animation théâtrale;
- 4'275 ont participé à une découverte lausannoise;
- 2'562 sont allés écouter les concerts de l'OCL et de la HEMU;
- 1'635 ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta.

En marge de ce programme, trois offres culturelles supplémentaires ont été offertes par le SGEJQ:

- *Concert découverte Children's corner*: proposé par l'OCL (352 élèves de 4-6P);

- *Viens rêver ta flûte enchantée* : spectacle musical interprété par les élèves du Conservatoire de Lausanne (352 élèves de 4P-10^e);
- *Au cœur du 44^e Prix de Lausanne* : visite des coulisses du Prix de Lausanne et rencontre avec des danseurs sélectionnés (102 élèves de 9^e-11^e).

Abonnement culturel

Visant à faire bénéficier les élèves de 9^e-11^e de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement leur permet d'assister à des représentations publiques en payant le billet au prix unique de CHF 8.-. Le SGEJQ compense la différence financière qui en résulte pour les théâtres.

1'760 billets ont été vendus pour 26 spectacles. De plus, l'Opéra de Lausanne a permis à 189 élèves lausannois d'assister gratuitement aux répétitions générales de cinq opéras.

Sensibilisation à l'environnement

Animations en classe et visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville aux élèves de la scolarité obligatoire de Lausanne et du périmètre Gestion des déchets de la région lausannoise (GEDREL). Elles sont regroupées dans une brochure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SGEJQ.

698 animations/visites ont été offertes aux classes lausannoises et 119 aux classes des communes du périmètre GEDREL.

Découverte de l'environnement construit

Cette activité vise à sensibiliser les enfants à l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Basées sur les programmes conçus par le bureau Tribu'architecture, l'association Ville en Tête propose quatre activités découpées en modules.

34 classes de 1P à 8P ont bénéficié de cette prestation.

Prévention

Prévention des accidents par morsures

Très pragmatiquement destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, le programme est proposé en alternance aux classes 1-2P et 3 à 6P.

80 classes de 3 à 6P ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

CULTES ET TEMPLES

MISSION

- assurer les engagements dus aux Eglises reconnues de droit public et aux communautés confessionnelles reconnues d'intérêt public et développer aux différents niveaux les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses concernées par les obligations légales

Événements marquants

L'année 2016 a été caractérisée par deux célébrations marquantes, à savoir les 500 ans de la Réforme et le Centenaire de la paroisse catholique du Saint-Rédempteur.

L'église Saint-François a eu le privilège d'être le théâtre du lancement du Jubilé de la Réformation dans le canton de Vaud. Au titre de haut-lieu de la Réforme depuis la Dispute d'octobre 1536, mais aussi de « cité européenne de la Réforme », la Ville de Lausanne a été choisie, dans une perspective historique inversée, pour être la première étape du parcours qui va relier tout au long de l'année 2017, 73 cités européennes de la Réforme dans 14 pays. La dernière étape sera la ville de Wittenbourg en Allemagne, où furent affichées les 95 thèses de Luther. Les 500 ans de la Réforme ont été ponctués par trois événements majeurs. Les festivités ont été ouvertes le 3 novembre par l'oratorio « Logos » : une création mondiale du compositeur suisse Daniel Schnyder. S'en est suivi, le lendemain, le culte de lancement du Jubilé de la Réformation dans le canton de Vaud à la fin duquel le label « Lausanne, cité européenne de la Réforme », décerné par la Communion des Eglises protestantes d'Europe, a été remis aux autorités lausannoises. Le samedi 5 et le dimanche 6 novembre, la place Centrale a accueilli le « Camion de la Réforme », du parcours européen des cités de la Réforme. Le dimanche matin, toujours à l'église Saint-François, un culte radiodiffusé en direct dans une cinquantaine de lieux d'églises et à la télévision a été célébré.

Inaugurée en 1916, l'église du Saint-Rédempteur a célébré son centenaire le 10 septembre 2016. Les cérémonies ont coïncidé avec la fin des travaux d'entretien lourd et de transformation intérieure de l'église. Le coût définitif des travaux, soit CHF 1'600'000.-, est resté dans les limites fixées dans le préavis N° 2015/42 du 9 juillet 2015 (« *Octroi d'une subvention d'investissement à la paroisse du Saint-Rédempteur pour la rénovation intérieure de l'église catholique du Saint-Rédempteur* »). Il est à noter la contribution de la paroisse, qui s'est élevée à CHF 880'000.-. L'évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Charles Morerod, était présent. Le conseiller municipal David Payot a rappelé dans son discours que l'église du Saint-Rédempteur était la troisième église catholique lausannoise construite depuis la Réforme, après Notre-Dame au Valentin et le Sacré-Cœur.

Entretien du patrimoine

A travers le préavis N° 2016/13 « Octroi d'une subvention d'investissement à la paroisse de Saint-Nicolas de Flüe » du 3 mars 2016, une subvention d'investissement de CHF 1'150'000.- a été accordée à la paroisse Saint-Nicolas de Flüe pour financer les travaux de rénovation et d'assainissement intérieurs de l'église. La paroisse Saint-Nicolas de Flüe s'étendant sur deux autres communes, à savoir Pully et Belmont, la Commune de Lausanne préfinancera les travaux. La facture finale sera ensuite partagée selon la clé de répartition en vigueur.

Des travaux d'entretien lourd et courant des églises et temples propriétés de la Ville ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient de signaler :

- à Saint-Matthieu, la réparation d'importants défauts cachés découverts sur la toiture du temple a nécessité le remplacement des vitrages en toiture sur la périphérie de la nef ainsi que d'importants travaux de ferblanterie, pour un montant élevé de CHF 180'000.-;
- au Centre œcuménique et de quartier de Bois-Gentil, l'installation d'un beamer, divers travaux d'entretien et d'insonorisation des bureaux de pasteur et prêtre, ainsi que six vitres cassées, pour un montant de CHF 50'500.-;
- à Saint-François, en partenariat avec le conseil synodal de l'EERV, participation à un projet d'application Smartphone pour la mise en valeur du patrimoine architectural, artistique et touristique de l'église ainsi que le remplacement du tableau de commande des quatre cloches, pour un montant de CHF 46'000.-;
- à la chapelle des Râpes, la réfection du couvert de l'entrée, la réfection des peintures des façades ainsi que le remplacement du paratonnerre, pour un montant de CHF 36'000.-;
- à Chailly, le remplacement des deux humidificateurs de l'orgue, des haut-parleurs et de l'amplificateur, pour un montant de CHF 29'000.-;
- à Saint-Marc, la mise en conformité du tableau électrique et le remplacement d'une porte-fenêtre en vue de créer une porte de sortie de secours, pour un montant de CHF 17'000.-;
- à Saint-Paul, le remplacement des sources lumineuses de la nef et des luminaires sous galerie et cage escalier ainsi que la réfection de l'étanchéité en dessus de l'ancienne cuisine, pour un montant de CHF 11'500.-.

Il est à noter que le système électrique de la basilique Notre-Dame, vieillot, continue de causer des soucis. Le remplacement de luminaires a entraîné des dépenses de l'ordre de CHF 27'000.-.

Les églises sont des espaces de lien social

Facilitatrices de lien social, les églises continuent de mettre à disposition des habitants du quartier des locaux pour leurs activités diverses. Le partenariat avec les services communaux de l'accueil de jour des enfants et des écoliers se poursuit. Il permet à deux haltes-jeux, 13 APEMS et une ludothèque de conduire quotidiennement des projets éducatifs auprès de 558 enfants.

Considérées comme lieux de refuge, l'église de Saint-Laurent, puis la paroisse du Sacré-Cœur, à la chapelle Mon-Gré, ont accueilli successivement des demandeurs d'asile déboutés menacés de renvoi dans le cadre des accords de Dublin.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance

Pousses Urbaines 2016 : Pôle-Gare, place aux enfants ?

Organisé par la délégation à l'enfance, le programme Pousses Urbaines interroge les réalités vécues par les enfants en ville. Cette année, dans le cadre du projet Pôle-Gare, il a été question du rapport que les enfants entretiennent avec les espaces publics, en particulier aux abords de la gare. Le résultat de cette édition (constats et recommandations) ainsi que le court-métrage qui a été tourné durant les ateliers seront versés au concept directeur des espaces publics du projet Pôle-Gare, de sorte à y intégrer les problématiques liées à l'enfance.

Labellisation « Lausanne commune amie des enfants »

Le groupe de référence s'est étoffé de quelques membres (police, travaux, urbanisme). Il a été notamment amené à réfléchir aux problématiques des mineurs non-accompagnés, aux recommandations en matière de places de jeux privées, à l'usage des fontaines par les enfants.

Les conseils des enfants

Un nouveau conseil d'enfants a ouvert ses portes cette année dans le quartier du Vallon. Ceci porte maintenant à six le nombre de conseils d'enfants proposés par la Ville de Lausanne. Ce sont des espaces ouverts et encadrés par des adultes où les enfants (de 6 à 12 ans) viennent librement partager des projets et préoccupations individuels ou collectifs en rapport à la vie de leur quartier. Chaque conseil est co-animé par un-e coordinateur/trice de la Ville et un-e animateur/trice du quartier, au rythme d'environ huit fois par an. Parallèlement aux habituels conseils, des enfants ont été consultés dans le cadre du contrat de quartier des Boveresses.

Les casuels

Des subventions ont été attribuées au Festival de la Terre pour le soutien de l'espace enfants (CHF 3'500.-) et au terrain d'aventure de Malley pour la réalisation de la façade participative (CHF 3'000.-).

Implication de la déléguée à l'enfance

- au comité de Pro Familia Vaud ;
- au comité de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs (TSHM), des animateurs de la Permanence Jeunes Borde (PJB) et du médiateur sportif
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des jeunes
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes

Quelques participations du délégué à la jeunesse

- Direction de la Commission Interservices Adolescents qui se réunit quatre fois par année. Ces rencontres entre différents services et unités, dont la délégation à la jeunesse, l'observatoire de la sécurité et celui de la propreté urbaine, des écoles primaires et secondaires, des parcs et domaines, des sports et de la brigade jeunesse, permettent d'harmoniser les actions à mener sur des questions liées à la jeunesse ;
- Chambre consultative de la jeunesse du Canton de Vaud ;
- Conférence Romande des Délégués Jeunesse et Enfance ;
- Comité Opérationnel des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (ComOp L2020) ;
- Lausanne Région, Commission dépendances et prévention ;
- Conseil des transports lausannois ;
- Divers Groupes espace public (GEP) de la Ville (mudac, contrat de quartier, etc.).

Casuels

Des subventions ponctuelles ont été attribuées à 24 projets, événements et associations, touchant à différents domaines, pour un montant total de CHF 74'430.-.

Locaux de musique

Répartis dans quatre abris d'écoles lausannoises ainsi qu'à la Borde 49bis et dans l'ancienne école de la Blécherette, 37 locaux de musique sont gérés par la délégation à la jeunesse pour une soixantaine de groupes de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music, etc.).

Travailleurs sociaux hors murs

L'équipe des TSHM est constituée de quatre collaborateurs, représentant 3.4 ept. Présents dans les différents quartiers lausannois auprès des 13 à 25 ans, les TSHM effectuent un travail de contacts, de médiation ainsi que divers accompagnements pour les jeunes en difficulté. En plus de nombreux suivis individuels, l'année 2016 a vu la mise en place de projets collectifs, en collaboration avec des services de la Ville et des acteurs du réseau lausannois :

- Quartier Comedy Club : projet de médiation culturelle qui a pour principe d'aller à la rencontre des jeunes issus des quartiers de Lausanne et leur offrir la possibilité de créer des passerelles avec le monde du spectacle. Ce projet permet à des jeunes, parfois en perte de repères, de découvrir une activité dans le domaine des arts scéniques. Il permet également de s'exprimer de manière libre et stimuler des envies à travers des rencontres riches et en participant à un projet développé par et pour des jeunes. Un spectacle de stand-up a été organisé par les jeunes, le 30 septembre, à la salle de Grand-Vennes et a attiré plus de 400 personnes ;
- suite au film « Tapis Rouge », finalisation de la réalisation d'un court-métrage « A l'West » par les jeunes, en automne 2016. La délégation à la jeunesse ainsi que les TSHM ont participé et accompagné les jeunes dans la réalisation de ce film qui devrait sortir au printemps 2017 ;
- « Couleur sur la ville – Histoire du graffiti à Lausanne », exposition au Forum de l'Hôtel de Ville, au mois de mai, organisée par la délégation à la jeunesse, les TSHM et des graffeurs lausannois. Très forte fréquentation pour cette exposition ;
- plaquette : les TSHM ont réalisé en fin d'année, une plaquette de présentation qui leur permettra d'avoir plus de visibilité et qui va être largement distribuée aux jeunes, au réseau et aux citoyens.

Permanence Jeunes Borde

La PJB est le seul centre de rencontres et d'animations ne dépendant pas de la FASL, mais directement de la délégation à la jeunesse. Elle est gérée par deux éducateurs sociaux à un ept, aidés par une équipe d'une dizaine de moniteurs issus du quartier.

Tout au long de l'année, la PJB accueille les jeunes de la Borde, trois à quatre jours par semaine : le mercredi de 14h à 21h, le jeudi de 16h à 21h, le vendredi de 16h à 22h et un samedi sur deux de 14h à 20h. L'accueil est un lieu ouvert aux jeunes qui veulent jouer, discuter ou juste se retrouver avec leurs amis.

Durant la belle saison, les éducateurs organisent des activités extérieures sur un espace vert du quartier, le Pré-des-Druides, où un container pour le matériel a été installé.

En 2016, la PJB a fêté ses 20 ans et l'équipe a organisé une fête qui a permis de réunir de nombreuses personnes du quartier, du réseau et de la Ville. A cette occasion, la PJB a finalisé son projet institutionnel, un document qui relate les 20 ans d'expérience dans ce lieu d'accueil.

Médiateur sportif

Pour la douzième année consécutive, d'octobre à mai, le médiateur sportif a assumé l'organisation et la gestion des ouvertures des salles de sport qui permettent aux jeunes de pratiquer du basket, du football et du parkour durant les soirées hivernales, week-ends et périodes de vacances scolaires. En phase test depuis 2015, et en réponse au rapport-préavis N° 2014/79 (« *Politique municipale en matière de prévention et vie nocturne* »), les horaires ont été étendus les vendredis jusqu'à 23h30 et les samedis à 23h. Le médiateur sportif, aidé par les TSHM, s'appuie sur une vingtaine de jeunes moniteurs/trices engagés par le SGEJQ pour garantir le bon fonctionnement de ce projet.

Le travail transversal et l'étroite collaboration avec différents services de la Ville, comme SPADOM, SPORTS, Brigade jeunesse, a permis le développement de divers projets de jeunes Lausannois-es, comme :

- la création d'une piste de VTT, par l'association Chainless ;
- la création d'espaces pour la pratique de la slackline, par l'association Slackin' Spirit.

Les semaines *Grandir en forme* pour les jeunes en surpoids, co-organisées avec l'Hôpital de l'Enfance, ont été pérennisées durant les vacances d'hiver, de Pâques, d'août et d'automne 2016.

En 2016, le médiateur sportif a été toujours plus sollicité par des groupes de jeunes Lausannois-es pour un appui à la création d'associations ainsi qu'au développement de projets en lien avec les activités de loisirs sportives.

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Cette année, 23 projets différents, organisés pour et par des jeunes Lausannois-es, ont été présentés devant la commission d'attribution, composée de trois jeunes, du directeur de EJQ et de la secrétaire générale. Ces projets ont reçu une aide de CHF 70'314.-, en faveur d'événements allant de la création d'un spectacle d'humour à la réalisation de courts-métrages ou encore d'activités sportives, en passant par des festivals de musique métal et classique qui se sont tous déroulés dans notre commune. A noter que cette année, pour marquer les 10 ans de la semaine lausannoise contre le racisme, le Fonds de soutien a collaboré avec le Bureau lausannois pour les immigrés au financement de projets de jeunes.

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

MISSION

- accueillir à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des jeunes âgés de 14 à 18 ans, en milieu fermé, dans le cadre des mesures de privation de liberté ordonnées par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et d'autres cantons) ou par l'autorité civile (SPJ et services similaires d'autres cantons)

Fréquentation

Le taux d'occupation du CPA est plus bas que les trois dernières années. Cette baisse résulte, d'une part, de la diminution avérée de la délinquance juvénile et, d'autre part, de l'augmentation spectaculaire de la prise en charge de long terme pour des situations particulièrement complexes.

En effet, le CPA continue de développer son offre de prise en charge individuelle (sur mandat civil ou pénal) pour des jeunes très désaffiliés socialement et pour lesquels le réseau institutionnel romand n'est pas nécessairement adapté.

Nombre de journées

	2013	2014	2015	2016
Total	5'201	5'256	5'160	4'561

L'avenir du bâtiment et les travaux de transformation font toujours l'objet de négociations entre la Ville et le Canton.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives et collabore activement aux prestations pédagogiques des écoles sociales.

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE (SAJE)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	126.03	119.22	127.42	120.74
CVE Ancien-Stand	25.80	25.24	25.80	25.87
CVE Bellevaux	23.80	23.75	23.80	21.95
CVE Bergières	30.92	30.46	30.92	29.66
CVE Borde	16.95	16.65	16.95	15.85
CVE Bourdonnette	25.37	24.41	26.17	25.59
CVE Cité	20.00	19.30	20.00	20.00
CVE des Diablerets	8.30	8.25	9.80	9.90
CVE Grangette	28.50	27.66	28.70	27.93
CVE Jardins de Prélaz	17.45	16.57	19.65	16.73
CVE Montelly	37.54	36.39	37.54	35.99
CVE Montoie	9.85	9.06	9.85	9.85
CVE Sallaz	16.55	10.75	16.55	13.75
CVE Valency	19.28	19.60	19.28	19.60
Réfectoires scolaires - SAJE	2.84	2.59	2.84	2.13
SPE Chauderon	35.91	30.65	35.21	30.77
Total service	445.07	420.54	450.46	426.31

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 5.39

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
APEMS	219	119.22	222	120.74
CVE Ancien-Stand	35	25.24	36	25.87
CVE Bellevaux	33	23.75	29	21.95
CVE Bergières	43	30.46	42	29.66
CVE Borde	22	16.65	21	15.85
CVE Bourdonnette	34	24.41	35	25.59
CVE Cité	26	19.30	27	20.00
CVE des Diablerets	11	8.25	14	9.90
CVE Grangette	40	27.66	39	27.93
CVE Jardins de Prélaz	24	16.57	24	16.73
CVE Montelly	48	36.39	48	35.99
CVE Montoie	13	9.06	14	9.85
CVE Sallaz	16	10.75	21	13.75
CVE Valency	26	19.60	25	19.60
Réfectoires scolaires - SAJE	6	2.59	5	2.13
SPE Chauderon	38	30.65	39	30.77
Total service	634	420.54	641	426.31

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
APEMS	4	3
CVE Ancien-Stand	1	1
CVE Bellevaux	3	2
CVE Bergières	5	5
CVE Borde	2	2
CVE Bourdonnette	3	3
CVE Cité	3	3
CVE des Diablerets	1	2
CVE Granette	4	3
CVE Jardins de Prélaz	3	3
CVE Montelly	1	1
CVE Sallaz	3	3
CVE Valency	2	2
SPE Chauderon	1	1
Total service	36	34

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	63	72

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	2
Décès	
Démission	45
Départ à la retraite	9
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	4
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	63

Stagiaires

Le secteur préscolaire a accueilli 112 stagiaires au sein de ses structures, dont :

- 35 en préalable ;
- 25 en 1^{re} année de formation ;
- 27 en 2^e année de formation ;
- 20 en 3^e année de formation ;
- 5 en tant qu'assistants socio-éducatifs (ASE).

Principales causes d'absences du personnel

Causes	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Borde
Maladie avec certificat	1'230.5	4'202.5	3'332.25	3'260	437.5
Maladie sans certificat	422	509	399.75	751.25	382.5
Enfant malade	63.5	183	264.5	155.5	205
Accident	384	537	78	370.5	113.5
Formation	225.5	484.5	131.5	338	473.75
Maternité	886	0	1887	0	1992
Congé non payé	0	638	914.75	0	0
Total en heures	3'211.50	6'554.00	7'007.75	4'875.25	3'604.25
Total en ept	1.54	3.15	3.37	2.34	1.73

Causes	Cité	Diablerets	Grangette	J. Prélaz	Montelly
Maladie avec certificat	1'145	475.75	2'710.25	603.25	4'069
Maladie sans certificat	156.5	109	558.75	654.25	672.75
Enfant malade	145	22.5	114.5	116	285.25
Accident	0	87.5	974.5	66.75	628.5
Formation	161.5	116.75	764.25	405.75	953
Maternité	1'100	276.75	3'177.5	289	995
Congé non payé	0	0	1'729.25	986	0
Total en heures	2'708.00	1'088.25	10'029.00	3'121.00	7'603.50
Total en ept	1.30	0.52	4.82	1.50	3.66

Causes	Montoie	Sallaz	Valency	APEMS
Maladie avec certificat	811.5	763.25	3495.5	9395.5
Maladie sans certificat	163.25	294.5	418	1635
Enfant malade	18.25	7	96.25	364
Accident	0	0	269.5	2'790.5
Formation	142.75	25.5	137.25	3328
Maternité	448.75	143	0	2'481
Congé non payé	0	0	0	379.25
Total en heures	1'584.50	1'233.25	4'416.50	20'373.25
Total en ept	0.76	0.59	2.12	9.79

Par rapport à l'année précédente, la tendance reste stable. Cela est plutôt réjouissant, d'autant plus que le déploiement du projet BEST (Bien-être et santé au travail) a commencé au SAJE. Les cadres ont été formés en automne 2016 et les séances d'information auprès du personnel sont planifiées entre la fin 2016 et le début de l'année 2017.

Toutefois, en 2016, les dirigeants des lieux d'accueil de jour ont été durement touchés dans leur santé. En effet, entre les directeurs/trices de CVE et les responsables d'APEMS, le cumul des absences équivaut à un total d'environ 2.5 ept.

Le SAJE a dû faire preuve de pragmatisme face à ces événements mais est rassuré sur ces situations de santé qui se sont sensiblement améliorées.

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement

Secteur	Offres spontanées	Mises au concours Annonces	Mises au concours Dossiers reçus	Total dossiers reçus
Pré-scolaire	602	10	761	1'363
Parascolaire	411	2	235	646

Une mise au concours peut concerner plusieurs postes.

Développement des compétences

- nombre de formations +5 jours : 35 (33 en 2015) ;
- nombre de formations de 0 à 5 jours : 305 (280 en 2015).

Santé, sécurité au travail

Depuis 2013, le SAJE œuvre à la préservation de la santé au travail du personnel éducatif dans les CVE municipaux au travers d'un programme dynamique et novateur (cf. rapport de gestion 2015). L'année 2016 a permis de consolider le processus en cours auprès de 14 lieux d'accueil.

Le programme a été évalué par le Secrétariat à l'économie (SECO) ; il en ressort que malgré la jeunesse de l'implémentation du programme, des effets positifs sont déjà palpables en termes de résultats.

Nous attendons la publication scientifique que le SECO a prévue avant de pouvoir diffuser plus largement les résultats.

Parallèlement à cela, une journée santé dans les CVE a été organisée en septembre. Son objectif était de nourrir l'échange entre les professionnels autour de cette thématique santé tout en y incluant les parents qui fréquentent le CVE. A l'aide d'affiches à l'entrée du lieu et d'autocollants décalés, portés par le personnel, la discussion s'amorçait autour d'un café pour certains lieux, un « p'tit déj » pour d'autres CVE ou encore un apéro en fin de journée. Ainsi, les parents ont pu prendre connaissance du programme de préservation de la santé au travail diffusé dans les lieux fréquentés par leurs enfants.

Une réflexion est aussi en cours pour diviser le poste santé-sécurité au travail sur deux personnes : l'une en charge de la santé, l'autre de la sécurité.

Ergonomie

Au cours de l'année 2016, 38 places de travail administratif ont été visitées afin de réaliser une analyse ergonomique. Ces visites avaient pour objectif une analyse globale de la place de travail afin de prendre en compte l'implantation dans l'espace, les réglages des équipements et les besoins en termes de matériel.

Elles ont donc permis de mettre en place dans un premier temps, des réglages simples et immédiats, de donner des conseils d'installation ainsi que de bonnes pratiques aux collaborateurs/trices. Dans un second temps, le Service fera l'acquisition d'équipements spécifiques puis mettra en œuvre les aménagements plus complexes en investissant CHF 4'400.- sur le premier semestre 2017.

Le déploiement de ces recommandations va permettre d'améliorer le confort d'installation des collaborateurs/trices sur leur place de travail. Elles préviendront également l'apparition de pathologies fréquemment assimilées au travail sur écran comme celles du tunnel carpien, des cervicales et des lombaires.

RELATION AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

Rapport-préavis N° 2015/03 « La politique familiale conduite par la Ville de Lausanne »

Adopté par le Conseil communal le 5 janvier 2016. La mise en œuvre de ce rapport-préavis est développée sous le point « Politique familiale / Réfectoires / Grandir ».

Interpellation Chollet « Faillite de la plateforme bio-locale à Cery. La fin d'un rêve ou un accident de parcours ? »

La Municipalité a transmis sa réponse au Conseil communal le 20 octobre 2016. Elle a été traitée lors d'une séance du Conseil communal de 2017.

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)

Tableau de bord au 31 décembre 2016

Rappel: il existe deux types de « taux de couverture »:

- nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture I;
- nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture II (parfois appelé taux de recours).

Les objectifs de cette législature sont pour la Municipalité de Lausanne:

- atteindre ou maintenir un taux de couverture II à plus de 50% pour l'accueil préscolaire, soit les catégories d'accueil suivantes: Nursery (4 mois-30/36 mois) et Garderie (30/36 mois à 4 ans);
- garantir un droit facultatif à l'accueil pendant toute la scolarité pour l'accueil parascolaire (art. 63a de la Constitution du Canton de Vaud). Cet accueil est divisé en deux catégories d'accueil: Parascolaire I (1-2P) et Parascolaire II (3-6 P).

Taux de couverture

Taux de couverture I (places offertes rapportées à la population totale d'enfants concernés):

- Nursery: 36% (35.9% au 31.12.2015);
- Garderie: 53.3% (53.2% au 31.12.2015);
- Parascolaire I: 41% (40.7% au 31.12.2015);
- Parascolaire II: 42% (41.8% au 31.12.2015).

Taux de couverture II (enfants accueillis rapportés à la population totale des enfants concernés):

- Nursery: 57% (57% au 31.12.2015);
- Garderie: 69.7% (69.3% au 31.12.2015);
- Parascolaire I: 56% (54.8% au 31.12.2015);
- Parascolaire II: 59.5% (55.3% au 31.12.2015).

Les objectifs de la législature sont atteints, à l'exception du Parascolaire I qui compte toujours une liste d'attente d'environ 40 demandes.

Entreprises partenaires

L'intérêt marqué des entreprises pour le Réseau-L et son dispositif de partenariat avec un financement de priorité d'accueil est toujours aussi manifeste. Le SAJE est régulièrement approché par des entreprises soucieuses d'offrir à leur personnel des solutions leur permettant de concilier au mieux leurs vies professionnelle et familiale.

En 2016, ce sont notamment deux écoles qui ont adhéré au Réseau-L: la Haute école pédagogique (HEP) avec un partenariat pour une priorité d'accueil au sein de la garderie de Sébeillon-Est et la Haute école de travail social et de la santé (EESP), qui a signé une convention de subventionnement en faveur de son personnel et de ses étudiants pour une priorité d'accueil au sein du 14^e CVE municipal de Petit-Vennes, qui ouvrira ses portes en février 2017.

En résumé, les entreprises suivantes se sont engagées en 2016 dans un partenariat au sein du Réseau-L:

- Etat de Vaud, par son Service de prévoyance et d'aide sociales, avec le CVE du Valentin (22 places en août 2016);
- Service du personnel de la Ville de Lausanne avec la structure Sébeillon-Est (44 places en avril 2016);
- Realstone Holding avec la structure Crèche de Montchoisi (ouverture de 22 places en janvier 2017);
- Kinderleader avec la structure Crèche du Centenaire (ouverture de 34 places en janvier 2017);
- Fondation La Source Clinique-Ecole avec la structure Crèche du Centenaire (ouverture de 34 places en janvier 2017).

Par ailleurs, l'entreprise partenaire Retraites Populaires a souhaité augmenter le quota de priorité d'accueil qui passe ainsi de trois à quatre places conventionnées au sein du CVE Piccolo Mondo (Fondation Crèche de Lausanne).

Pour terminer, le projet de rassembler sous l'égide de la Fondation d'accueil de l'enfance du campus L (FAECL) la gestion administrative des trois structures EPFL-UNIL, représentant une capacité d'accueil totale de 187 places, ne s'est pas réalisé en 2016. L'association d'accueil de jour du campus des Hautes Ecoles (EPFL/UNIL) a finalement renoncé à rejoindre la Fondation et préfère, pour l'instant, conserver son autonomie et la direction de ses deux garderies Croquignole et Croq'cinelle.

Nouvelle nomenclature des structures d'accueil du Réseau-L

Le Réseau-L se divise en trois catégories :

1. les structures préscolaires uniquement :
 - a. 1 institution pour l'enfance (IPE) municipale ;
 - b. 2 IPE municipales en partenariat ;
 - c. 3 IPE privées subventionnées de quartier ;
 - d. 15 IPE privées subventionnées en partenariat avec des entreprises ;
 - e. 10 IPE à temps d'ouverture restreint (halte-jeux) ;
 - f. 1 structure de type « art 50 al 2bis de la LAJE ».
2. les structures mixtes pré et parascolaires (en général 1-2P) :
 - a. 11 IPE municipales ;
 - b. 12 IPE privées subventionnées de quartier ;
 - c. 6 IPE privées subventionnées en partenariat avec des entreprises ;
 - d. 1 structure d'accueil familial ;
 - e. 1 structure d'accueil mixte à la Vallée de la Jeunesse qui complète l'offre d'accueil pour les enfants dès la naissance jusqu'à la fin du cycle initial.
3. les structures parascolaires uniquement :
 - a. 1 structure d'accueil parascolaire municipale qui se compose de 23 APEMS ;
 - b. 1 IPE privée subventionnée de quartier ;
 - c. 11 centres aérés urbains (CAU) : structures parascolaires pendant les vacances scolaires.

SECTEUR MIXTE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 ET 2P)

Réorganisation sectorielle

L'organisation du CVE de la Sallaz, qui prévoyait un accueil sur trois sites, a été modifiée. Au 1^{er} janvier 2017 le CVE de la Sallaz ne comprendra plus que le site de la place de la Sallaz, avec 22 places pour des enfants de 0 à 4 ans. Le site de l'ex-Gardoche sera transféré au secteur parascolaire (APEMS) pour accueillir 24 à 36 écoliers 1 à 4P et la structure de Petit-Vennes (44 places de 0 à 4 ans) constituera le 14^e CVE municipal dès le 1^{er} février 2017.

Dans sa séance du 4 octobre 2016, le Conseil communal acceptait les conclusions du préavis N° 2016/36 « Construction de 194 logements dans le quartier Falaises/Calvaire » qui prévoit également la réalisation d'une crèche-garderie de 44 places pour les habitants de ces nouveaux bâtiments et, surtout, en partenariat avec le CHUV. Le Conseil communal ajoutait une 12^e conclusion dont la teneur est la suivante : « Afin d'élargir l'offre en places en garderie, d'augmenter de manière significative le nombre de places prévues par le projet ». Après analyse de plusieurs variantes, la Municipalité décidait, en novembre 2016, la création d'une unité d'accueil pour écoliers 1 à 6P de 72 places gérées par la Ville, impliquant le déplacement de l'APEMS des Diablerets (48 places) dans cette nouvelle structure et la transformation de l'APEMS des Diablerets en une nursery-garderie de 34 places pour des enfants de 4 mois à 4 ans, toujours en partenariat avec le CHUV.

Plan de développement

- ouverture de 12 places supplémentaires pour les enfants scolarisés en 1-2P au CVE des Jardins de Prélaz ;
- ouverture de 8 places supplémentaires pour des enfants scolarisés en 1-2P au CVE privé subventionné Minibulles ;
- ouverture de la structure privée subventionnée « Valentin 12 » qui propose 22 places pour des enfants de 4 mois à 4 ans, en partenariat avec l'Etat de Vaud, pour accueillir en priorité des enfants dont les parents suivent des mesures d'insertion professionnelle (MIS) ;
- ouverture de 7 places pour les enfants entre 18-24 mois et 30-36 mois au CVE des Diablerets.

Evénements marquants

La Ville a fêté au printemps 2016, les 50 ans d'existence des CVE de l'Ancien-Stand et de Montelly.

Valentin 12

Une structure originale a ouvert ses portes le 15 août dernier à Lausanne : l'institution pour l'enfance du Valentin (IPE du Valentin). Ce lieu d'accueil offre 22 places à des enfants du quartier ainsi qu'à des petits dont les mamans suivent une MIS.

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud sont à l'origine de ce projet. Ils en ont confié le développement et la gestion au CVAJ.

Le constat a été établi qu'il est très compliqué pour des bénéficiaires du RI ayant charge de famille de suivre une MIS quand ils n'ont pas trouvé de solution d'accueil pour leur enfant. Dès lors, comment favoriser l'accès aux cours à des mères en situation de précarité financière et sociale qui souhaitent entreprendre une démarche de formation mais qui en sont empêchées par le manque de solution de garde pour leurs enfants ?

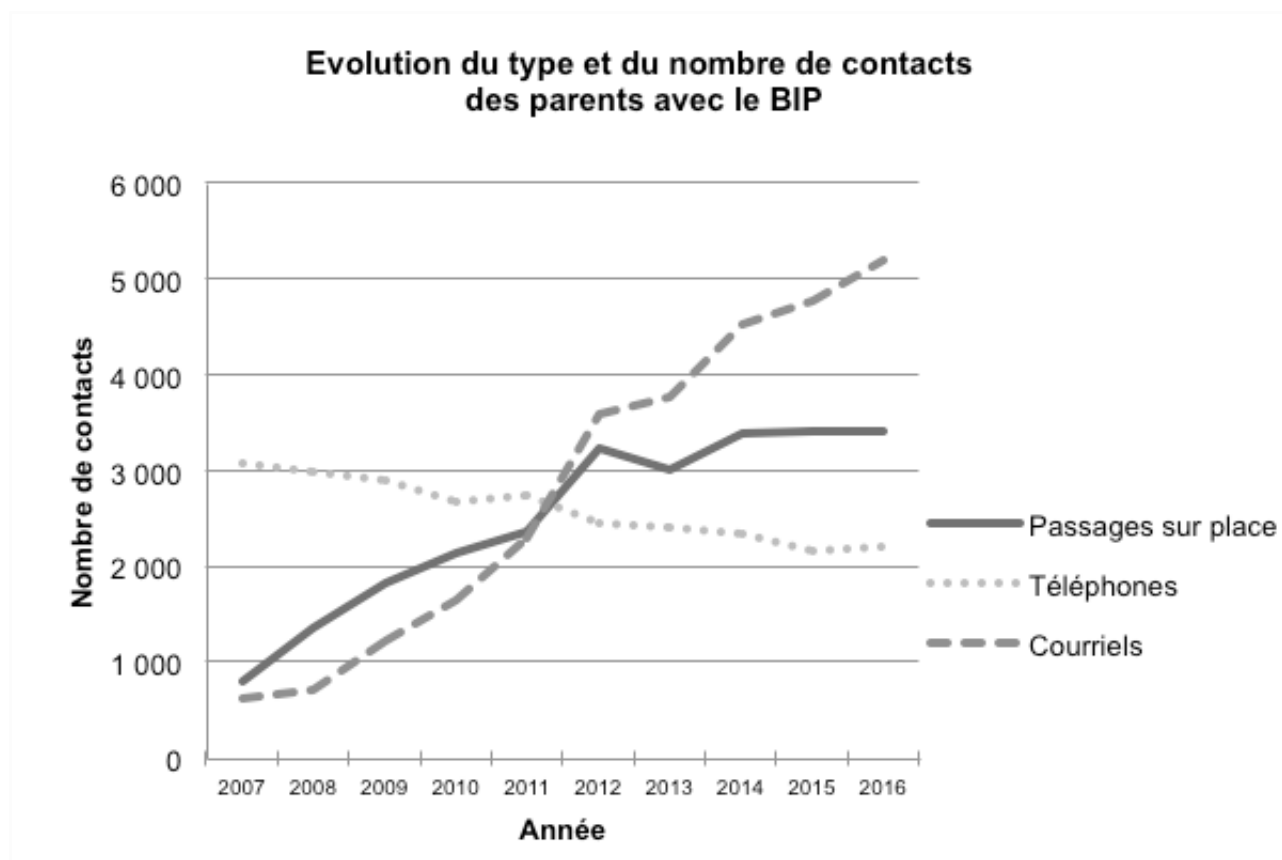
L'ouverture de l'IPE du Valentin apporte une réponse en offrant, depuis le 15 août dernier, 22 places pour des enfants âgés entre 6 mois et l'entrée à l'école. Une partie des places est ainsi réservée à des mères bénéficiaires du RI qui suivent une MIS ou un cours donné par un des cinq prestataires de formation dépendant de la Communauté d'intérêt pour la formation de base des adultes (CIFEA) et financée par le SSL. La CIFEA est formée des organismes Français en jeu, Corref, CEFIL-Le Relais, Lire & Ecrire et le Centre Femmes-Appartenances. Une autre partie des places est attribuée à des enfants habitant le quartier.

La Ville de Lausanne, par le SAJE, en collaboration avec le Canton de Vaud, par le Service de prévoyance et d'aides sociales (SPAS), sont à l'origine du projet et en ont confié le développement et la gestion au CVAJ. Cette association est déjà active à la fois dans le domaine de l'accueil de l'enfance mais également dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes (programme FORJAD AccEnt). Une directrice et six éducatrices collaborent dans le but d'offrir un accueil de qualité dans des locaux situés en centre-ville de Lausanne, à la rue du Valentin 12.

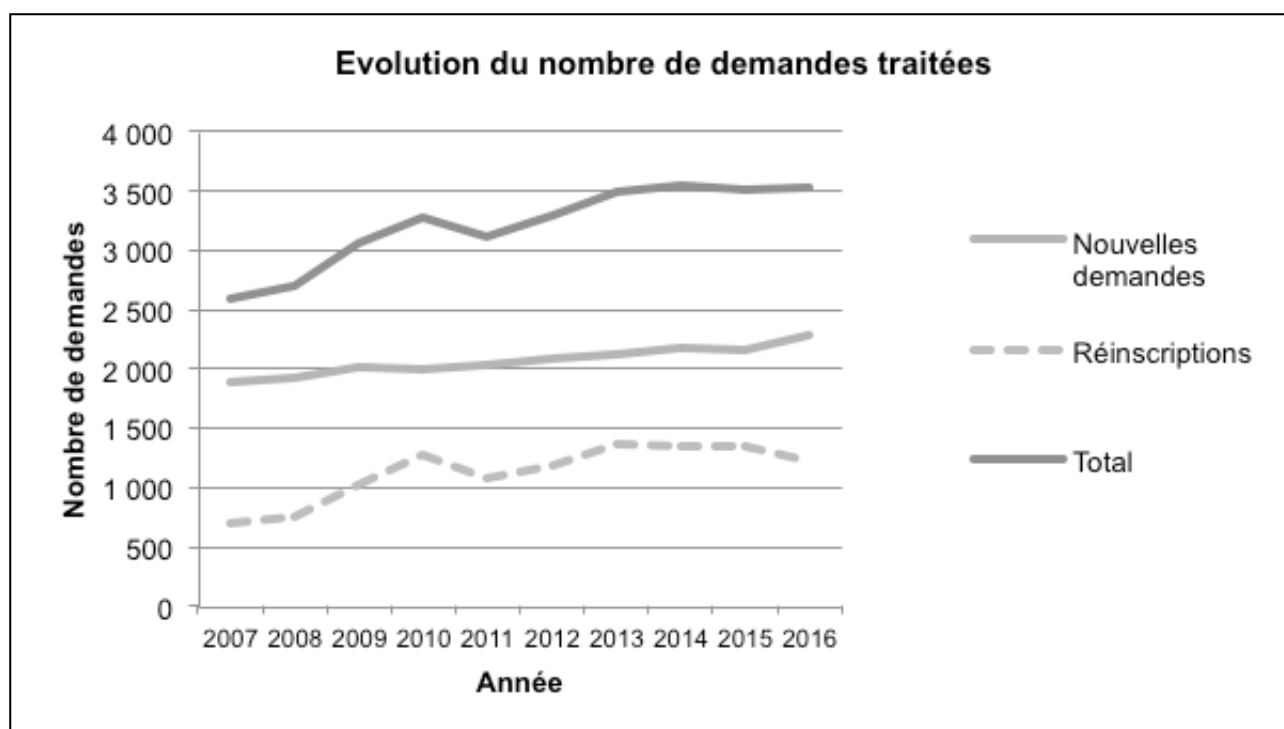
L'IPE du Valentin apporte non seulement une réponse concrète au besoin des parents qui souhaitent entrer en formation par des cours ou des stages, mais également aux assistants sociaux des CSR en charge de l'accompagnement des familles à l'aide sociale et, bien sûr, aux prestataires de MIS. Afin de garantir régulièrement des places et pour éviter de bloquer leur accès par des contrats de longue durée, cette prestation est limitée à la durée de la MIS. Si cette mesure devait déboucher sur un emploi pérenne, la direction a également une fonction d'orientation des familles vers les institutions de leur quartier. En conséquence, le travail des professionnelles de l'enfance se concentrera autant sur un accueil de l'enfant – il s'agira souvent d'une première socialisation – que sur l'instauration d'un lien avec les familles, les assistants sociaux et le réseau des CVE, garderies de la Ville de Lausanne et du Canton de Vaud susceptibles d'accueillir les enfants après leur passage à l'IPE du Valentin.

Bureau d'information aux parents (BIP)

Comme chaque année, le BIP a de plus en plus d'interactions avec les parents, en lien avec sa mission d'information et de centralisation des demandes pour une place d'accueil extrafamilial. En 2016, 10'825 contacts ont eu lieu. Les échanges par courriels continuent d'être le moyen le plus plébiscité.



Le nombre de demandes pour une place d'accueil concernant les enfants de 0-6 ans reste stable depuis quatre ans avec environ 3'500 inscriptions sur la liste d'attente centralisée (LAC) chaque année.



Par contre, le nombre de demandes déposées pour les bébés avant leur naissance est en augmentation. Plus de 70% des enfants lausannois ont été inscrits sur la LAC avant leur naissance.

Pourcentage des enfants lausannois inscrits sur la LAC avant leur naissance

Année scolaire	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Enfants lausannois nés dans l'année	1'297	1'374	1'372	1'391	1'441
Inscrits sur LAC avant naissance	803	831	940	924	1'024
% inscrits avant naissance	61.9	60.5	68.5	66.4	71.1

Malgré l'augmentation continue des places offertes, la liste d'attente reste importante.

A noter que de nombreux enfants sont inscrits par anticipation pour 2017, soit plus de 1'000 à fin décembre 2016.

Enfants lausannois d'âge préscolaire inscrits sur la LAC, à la fin décembre 2016

Groupe d'âge de l'enfant	Population infantine	LAC date d'accueil souhaitée dépassée	% de la population infantine sans place en temps voulu	LAC date d'accueil souhaitée après le 31.12.2016	Tous les enfants sur LAC
Pas nés				434	434
Congé maternité	404			292	292
Bébés	1'858	592	31.9	241	833
Trotteurs	1'571	242	15.4	48	290
Grands	2'871	192	6.7	47	239
Total	6'704	1'026	15.3	1'062	2'088

Le BIP a fourni en 2016 les données statistiques habituelles concernant l'accueil préscolaire à Statistiques Vaud et a aussi répondu à des demandes ponctuelles concernant l'état de la demande selon divers critères.

Cellule socio-éducative

Toujours active, la cellule socio-éducative a été bien sollicitée durant l'année 2016. Disponible pour des soutiens divers auprès des institutions pour l'enfance du Réseau-L (IPE), les collaboratrices de la cellule socio-éducative ont accompagné des problématiques liées aux équipes éducatives, aux familles ou aux directions.

Deux faits marquants ont jalonné l'année 2016 :

- les absences pour des maladies longue durée de plusieurs directeurs/trices de CVE municipaux, qui ont eu pour effet de fragiliser les institutions concernées. Dans ce cadre, les collaboratrices de la cellule socio-éducative ont été très présentes pour les soutenir et les accompagner afin de maintenir les missions auprès des enfants et des familles ;
- le projet « Ticket découverte »

C'est une démarche de formation continue menée et coordonnée par la cellule socio-éducative, consistant à proposer au personnel éducatif des IPE préscolaires du Réseau-L des rencontres professionnelles d'une autre institution. Pour

l'année 2016, plus de 60 voyageurs (éducateurs/trices, assistant-e-s socioéducatives) ont visité l'une des 36 institutions inscrites pour les accueillir. Ces voyageurs ont eu l'occasion de découvrir un autre contexte institutionnel, de rencontrer des pairs dans un environnement différent, de s'ouvrir à de nouvelles pratiques. Une soirée de préparation et une de clôture ont été organisées afin de mettre en commun les fruits rapportés de ces expériences originales.

Outre ces deux présentations spécifiques, la cellule socio-éducative reste un dispositif fort apprécié et utilisé par les collaborateurs/trices des IPE préscolaires du Réseau-L puisque la majeure partie d'entre elles font appel à ses services à de multiples occasions.

Haltes-jeux subventionnées

Les 10 haltes-jeux privées subventionnées du Réseau-L offrent au total 162 places à temps d'ouverture restreint (TOR). Ce sont près d'une centaine de familles qui fréquentent de manière régulière une halte-jeux de quartier. Fonctionnant sur un mode associatif, les membres des comités et les éducatrices responsables de ces lieux s'investissent remarquablement pour faire perdurer ce type d'accueil qui ne pourrait fonctionner sans une forte implication bénévole des parents. Témoins de cette vitalité, quatre associations sur les 10 lieux TOR ont connu un changement de présidence en 2016.

À la rentrée scolaire, le comité de la halte-jeux P'tits Trolls s'est séparé de son éducatrice responsable. Malgré d'intenses recherches, tant au sein du Réseau-L que sur diverses plateformes spécialisées, ce n'est qu'au mois de novembre que le comité a enfin trouvé une éducatrice apte à poursuivre l'exploitation de ce lieu. La halte-jeux aura été par conséquent fermée d'août à décembre 2016 et ce n'est qu'en janvier 2017 qu'elle reprendra son activité, réjouissant ainsi un petit groupe de parents du quartier restés mobilisés dans l'attente de cette reprise.

En septembre a été inauguré le nouvel espace modulaire de Rataboum qui lui permettra de maintenir ses prestations sur son site actuel des Boveresses, en attendant son installation définitive dans de nouveaux bâtiments qui verront le jour en 2020. Ce projet a été rendu possible par la mobilisation de multiples contributeurs, tant privés que publics, attachés à la pérennité de cette halte-jeux, dont notamment le contrat de quartier des Boveresses, Logement Idéal, la Loterie Romande, le Service du logement et des gérances, le SAJE et bien entendu l'association Rataboum sur ses fonds propres.

La Grenette à la Riponne

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2016, la halte-jeux a vécu sa troisième saison avec un succès qui va croissant depuis sa naissance éphémère en 2014. Presque 10'000 enfants sont passés par cet endroit de rencontres et de convivialité pour y jouer, peindre, bricoler, jardiner avec leurs parents, leurs grands-parents ou une équipe éducative. Cette édition a vécu son inauguration officielle en date du 23 mars 2016, dans la joie et la bonne humeur. La taille des locaux s'est agrandie puisqu'en 2016, la halte-jeux a occupé quatre fois plus d'espace qu'en 2015. Les locaux étant toujours inoccupés, ils ont fait la joie de la halte-jeux. Ceci a permis de mettre en valeur les déchets récoltés par TRICréa dans des bacs à tiroirs transparents du plus bel effet. Ainsi, les enfants choisissent le matériel pour bricoler, se servent à l'aide d'un panier (comme au magasin) et s'installent à une table. La terrasse constitue le circuit de vélo qui reste un attrait majeur de la vie sur la place. De plus, en collaboration avec SPADOM, nos voisins marginalisés et un spécialiste en permaculture, l'équipe de la halte-jeux a rendu vie aux bacs de Lausanne-Jardins 2014 en y créant un potager urbain. Ainsi, fraises, tomates, concombres et herbes aromatiques ont ravi les papilles des enfants accueillis, ainsi que des passants, au point que la belle courge convoitée pour la fête de fermeture saisonnière s'est envolée à peine mûrie !

La gestion des déchets et TRigolo

La solution de collaboration inter-service imaginée entre le SALV et le SAJE a vécu une deuxième année fort appréciée des CVE et des APEMS et fait désormais partie du panorama d'offres durables proposées aux lieux d'accueil.

TRigolo et ses mini-déchetteries ont essaimé gratuitement, au sein des lieux d'accueil intéressés, moyennant une demi-journée de sensibilisation au développement durable et ses nombreux enjeux. La moitié des documents pédagogiques seront finalisés en 2017 et les équipes éducatives ont commencé l'utilisation de ce matériel depuis mai 2016. Ce paravent de tri permet aux jeunes enfants en collectivité de jouer à trier des déchets propres, ce qui est la suite logique du coin marchand et du coin dînette existants dans toutes les structures. Le matériel pédagogique, sous forme de fiches de vie de chaque déchet, permet aux équipes éducatives d'apprendre puis de transmettre les nombreuses transformations des déchets selon leur nature.

Rovéréaz - accueil de jeunes enfants au potager de la ferme

Depuis la rentrée scolaire d'août 2016, neuf CVE du Réseau-L se rendent, avec le groupe d'enfants dit « les moyens », soit âgés de 2½ ans à 4½ ans, au potager de la ferme de Rovéréaz. Ce domaine de 30 hectares, propriété de la Ville et géré par un jeune collectif, s'est vu agrémenté d'un magnifique potager en permaculture, accessible aux jeunes enfants. Ainsi, grâce à une collaboration entre le collectif de Rovéréaz et le SAJE, ce projet-pilote d'accueil, financé par le Fonds pour le développement durable, a démarré. Chaque groupe d'enfants se rend une journée par saison au potager et participe activement à la cueillette des légumes et à la préparation de la soupe de midi ainsi que de l'entretien saisonnier du potager. La féerie de la nature leur est distillée sous forme d'anecdotes, de petites histoires et d'échos divers des compagnons et ennemis du potager. Un bilan intermédiaire de cette expérience est prévu en février 2017 et une nouvelle année de découvertes se planifie pour la rentrée scolaire 2017.

SECTEUR PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 À 6P)

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

La volonté du SAJE de promouvoir la formation auprès du personnel en charge des enfants est toujours aussi présente et des cours organisés à l'interne du secteur, en plus de toute la palette formative proposée à l'externe, ont été suivis par de nombreux professionnels.

Les métiers de l'éducation ne s'improvisent pas et l'adéquation entre la théorie et la pratique est indispensable dans l'accompagnement éducatif des enfants qui nous sont confiés.

Comment travailler l'inclusion des enfants à besoins spéciaux, porteurs de handicap, clandestins, en rupture sociale ou autre, sans formation pédagogique ?

Le secteur APEMS tente de relever ce défi afin que tous les enfants trouvent de la reconnaissance et du respect dans leur diversité, leurs problématiques, mais aussi dans leurs joies et leurs plaisirs grâce à un encadrement de qualité.

Une formation sur la pédagogie sociale et les défis de la gouvernance des établissements de l'enfance – animée par un formateur et chercheur en travail social et philosophie sociale – a été proposée sur trois journées aux responsables.

1'005 heures de formation continue ont été offertes au personnel éducatif pour le développement de leurs compétences en lien avec leur pratique professionnelle.

Une formation à l'interne sur le thème « Atelier de supervision éthique » a rencontré un vif succès auprès des responsables. Onze moniteurs ont eu six jours de formation offerte par le SAJE et donnée par les CEMEA.

Plan de développement du secteur APEMS

La rentrée 2016 a vu le nombre d'enfants inscrits augmenter de 88 places pour atteindre un total de 2'160 places permettant d'accueillir 2'955 enfants, ce qui représente une progression de 3.06% par rapport à la rentrée 2015.

Sur les 4'968 enfants fréquentant le cycle primaire, 59.48% sont accueillis dans les APEMS.

Locaux

La recherche de nouveaux locaux a été moins effrénée, l'offre s'étant quelque peu stabilisée. Cependant la créativité reste de mise pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions et rien n'effraie les architectes quand il s'agit de concevoir un lieu d'accueil dans des endroits très improbables, tel un local de vente de voitures, tout en respectant les mesures de sécurité.

Aussi un nouvel APEMS a ouvert ses portes au mois d'avril 2016 dans le quartier d'Entre-Bois. Depuis plusieurs années le SAJE déplorait un manque de places pour accueillir tous les enfants inscrits à l'APEMS d'Entre-Bois. Une occasion de locaux à louer s'est présentée, et un bureau d'architectes a pu réhabiliter une partie d'un grand garage désaffecté dans le quartier pour en faire un magnifique accueil pour enfants d'une capacité de 60 places.

La construction du petit collège de Chandieu a également offert la possibilité d'ouvrir un APEMS de 36 places qui peut répondre aux besoins des habitants du quartier.

Enfin, l'APEMS de Prélaz a vu sa capacité d'enfants se réorganiser grâce à l'ouverture d'un ancien réfectoire. Cet endroit, occupé prioritairement par la fanfare L'Instrum de Lausanne et par la Chorale de la Pontaise, a été mis à disposition pour environ 24 enfants. La cohabitation entre instruments de musique, lutrins et enfants se passe au mieux et a ainsi permis à ces derniers davantage d'espace pour manger et jouer durant la pause scolaire de midi.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Les Chevaliers de la Bourdonnette – Livre paru aux éditions LEP

Il s'agit d'une œuvre collective écrite et illustrée par 60 enfants de 6-9 ans. Ce conte de quartier a été créé sous la houlette de deux travailleurs sociaux à l'APEMS de la Bourdonnette. Pour cette réalisation, un lien s'est tissé avec l'école et c'est au terme de cette belle collaboration qu'est née cette fiction. Le vernissage a eu lieu le 8 septembre 2016 avec 60 enfants heureux de dédicacer « leur » livre, et en présence de notre nouveau municipal.

Politique de formation pour les structures APEMS

En 2016, le secteur APEMS a soutenu la formation pratique ou continue de :

- 6 moniteurs en formation d'emploi de type CFC ASE-A;
- 3 apprentis CFC ASE-D;
- 3 éducateurs en formation en cours d'emploi ES-HES à l'EESP;
- 2 responsables en formation post-grade de gestion d'équipe niveau CAS;
- 1 stagiaire préalable EESP;
- 1 stagiaire ESEDE de 3^e année;
- 1 stagiaire ESEDE en 1^{re} année;
- 3 civilistes.

Evolution des ressources internes

Quatre nouveaux responsables ont été engagés pour remplacer ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite.

Engagement d'une assistante pédagogique et chargée de formation

C'est avec un grand plaisir que le SAJE a engagé en août 2016 une assistante pédagogique qui vient ainsi compléter l'unité de ressources pédagogiques du secteur APEMS. Cette dernière, au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine de l'enfance et qui a particulièrement œuvré en qualité de responsable de formation au sein d'une école pédagogique, a su trouver très rapidement sa place au sein du secteur.

SECTEUR DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Pour garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2.2 ept) déléguées à collaborer avec L'AMIFA. Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et surveiller la qualité de la prise en charge des enfants pour L'AMIFA. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des accueillantes en milieu familial (AMF), les coordinatrices effectuent des visites régulières à leur domicile. Elles se chargent d'établir des rapports d'enquêtes et d'évaluations. De plus, l'établissement de la convention de placement au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice de référence, renforce le suivi concernant les conditions d'accueil offertes.

Les coordinatrices, employées directes du SAJE, ont leur bureau à la rue Saint-Martin 25. Cette proximité leur permet de travailler en collaboration avec la Direction, le secteur administratif, l'équipe éducative du Jardin d'enfants et la responsable de formation. Elles ont ainsi la possibilité d'avoir d'autres contacts avec les AMF qui viennent à quinzaine pour la formation continue et un regard complémentaire sur les enfants accueillis au Jardin d'enfants.

Les coordinatrices ont aussi comme mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. Elles participent avec la Direction à un entretien préalable et font une première sélection selon les critères définis par L'AMIFA. L'enquête socio-éducative permet ensuite d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates en vue de l'obtention d'une éventuelle autorisation provisoire.

Candidatures pour devenir AMF

Durant l'année, L'AMIFA a reçu 35 dossiers de candidature et organisé 25 entretiens en présence de la direction de L'AMIFA et d'une coordinatrice :

- 15 candidates ont renoncé, dont une après enquête;
- 12 candidates n'ont pas répondu aux critères du référentiel de compétences du SPJ et de L'AMIFA;
- 5 candidates ont été autorisées (dont 2 candidates 2015);
- 5 dossiers sont en attente.

AMF – Autorisées et actives

Le 1^{er} janvier 2016, nous dénombrons 96 AMF autorisées et actives qui accueillent 295 enfants.

Au 31 décembre 2016, nous avons 95 AMF autorisées et actives qui accueillent 284 enfants.

Visites - entretiens

239 visites au domicile des AMF dont :

- 207 visites annuelles et/ou conventions de placement;
- 14 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables cinq ans);
- 17 entretiens d'enquêtes;
- 1 visite suite à une dénonciation.

18 entretiens pour mise à jour/conflits à L'AMIFA.

La gestion des remplacements et des dépannages ne cesse d'augmenter : de 280 en 2014 à 353 en 2015 et 380 en 2016. Les coordinatrices participent toujours activement à la gestion des nouveaux accueils en collaboration avec une secrétaire à 20%.

La Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE) a annoncé, en juillet 2016, une modification de ses modalités de subventionnement en faveur de l'accueil familial de jour avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016. Ces changements vont dans le sens d'une augmentation du forfait administratif en faveur de la structure de coordination. De plus, et grande nouveauté, la FAJE subventionne les heures prestées des accueillantes. La participation accrue de la FAJE a été l'occasion de revaloriser les conditions salariales des AMF avec le versement d'une gratification en 2016 et une augmentation de leur salaire horaire de CHF 0.40 dès janvier 2017, augmentation financée paritairement par la FAJE et la subvention de la Ville. Enfin, il a été créé en 2016 un fonds de compensation, qui a pour objectif de compenser partiellement et exclusivement les pertes salariales subies lors des fins de contrats des enfants sans qu'il ait été possible de proposer tout de suite un nouvel accueil. Le règlement de ce fonds est en cours de validation pour une entrée en vigueur début 2017.

POLITIQUE FAMILIALE / RÉFECTOIRES / GRANDIR

Politique familiale

La mise en œuvre du rapport-préavis N° 2015/03 « La politique familiale conduite par la Ville de Lausanne », adopté par le Conseil communal le 5 janvier 2016, s'est concrétisée par une séance de lancement réunissant la plupart des partenaires concernés par la politique familiale lausannoise. Cette séance a permis de présenter les différentes étapes : la création d'un bureau centralisé d'information et de coordination ainsi que la création d'une plateforme de consultation avec la mise

en réseau de tous les partenaires publics, professionnels et bénévoles. Une première séance constitutive, réunissant les associations partenaires, a permis à chacune d'elles de faire connaissance, de tisser des premiers liens, de dresser les premières pistes d'intervention.

En parallèle, la Municipalité a accepté que chaque direction de l'administration nomme un-e répondant-e famille afin que le Bureau lausannois pour les familles (BLF) puisse travailler de manière transversale et interactive avec un interlocuteur pour chacun des domaines de l'administration.

Enfin, le BIP va étendre ses prestations et se construit de nouvelles compétences pour pouvoir répondre aux demandes exprimées. Cet apprentissage passe par des contacts et visites organisées auprès d'institutions/services partenaires présentant une ressource pour les secrétaires du guichet. Par ailleurs, une documentation plus spécifique est en cours de rédaction.

Réfectoires

Les réfectoires s'adressent aux élèves dès la 7^e. Ils sont situés dans les locaux scolaires équipés d'une cuisine de production (cuisinier sur place) ou de régénération (repas livrés). Au total, 43'571 repas chauds ont été consommés.

Le nombre de repas vendus par réfectoire se répartit comme suit:

	Nombre de repas en 2016
Belvédère	3'116
Bergières	4'581
Béthusy	9'073
Coteau-Fleuri	1'086
CPO	7'482
Entre-Bois	2'488
Grand-Vennes	1'443
Rouvraie	3'519
St-Roch	2'273
Villamont	8'510
Total	43'571

Notons ici que l'ensemble des cuisines productrices internes ou externes font l'objet d'un suivi budgétaire, de qualité des produits et de quantités livrées et facturées. Toutes ont été sollicitées dans le cadre du plan de restauration collective durable.

Grandir à Lausanne

Deux publications :

- au printemps – Lausanne, les enfants et le développement durable ;
- en automne – Lire, écrire et partager.

Ces deux numéros ont été distribués à l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire et des enfants inscrits dans un lieu d'accueil de jour. Le tirage est de 22'000 exemplaires par numéro.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE (RCD)

Ce projet est issu de l'adoption du rapport-préavis N° 2014/36 « Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale ». Suite à la conception et à la validation du plan RCD en 2015, l'implémentation des cinq indicateurs – achats de proximité, achats labellisés, performance économique, qualité nutritionnelle et journée végétarienne hebdomadaire – a été déployée dans les cuisines Ville et auprès des partenaires sous contrat de la gestion concédée. Une formation sur la restauration durable a été dispensée aux cuisiniers tout au long de l'année, en partenariat avec le Canton.

Entre 80% et 90% des objectifs 2016 sur les cinq indicateurs ont été atteints par les cuisines Ville. La démarche « nutri-Menu Lausanne » déployant, en partie, l'indicateur « qualité nutritionnelle » a reçu le premier prix du réseau européen de promotion de la santé Citizen@work, pour la Suisse.

Validé en novembre 2016 par le comité de pilotage RCD, un plan de sensibilisation et de communication grand public devrait être déployé sur deux ans (2017-2018).

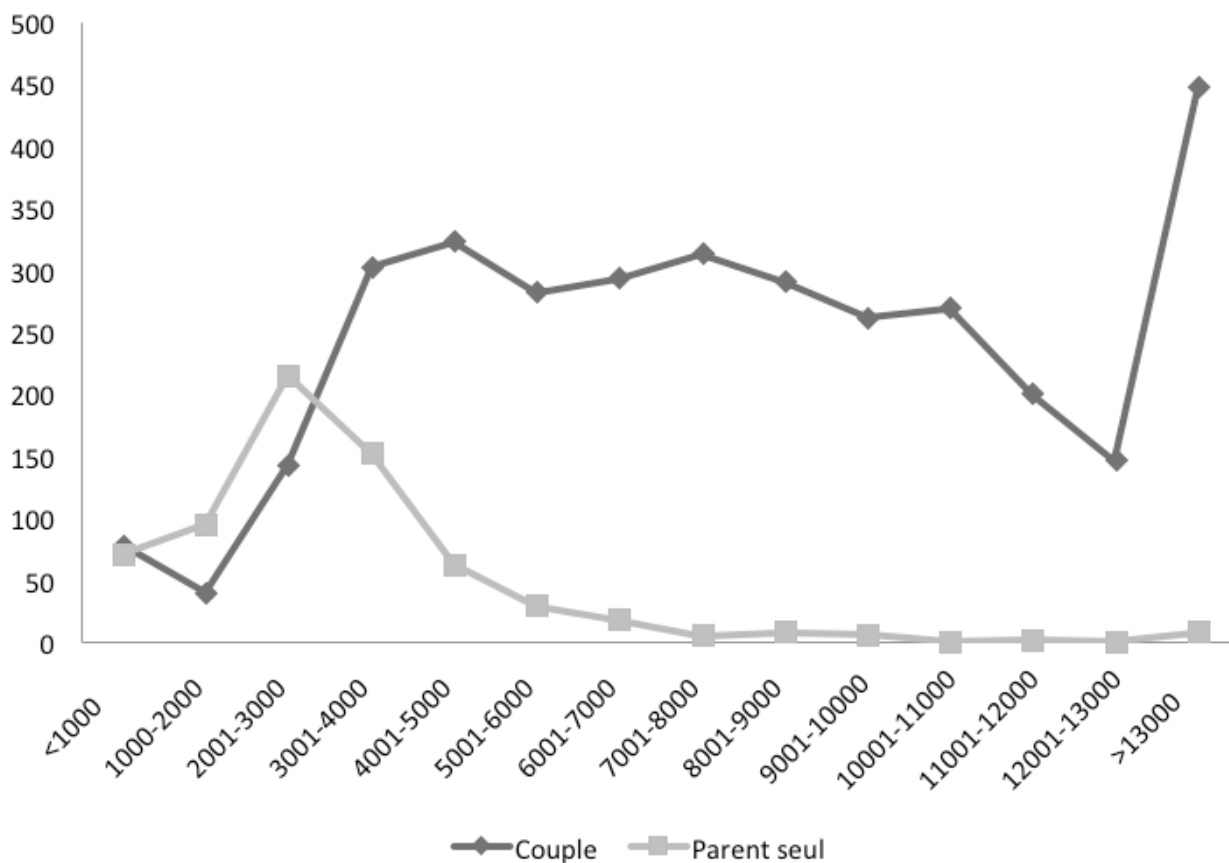
Depuis le 1^{er} janvier 2016, le SAJE est chargé de diriger les réfectoires et s'est vu confier le pilotage de l'ensemble de la restauration collective depuis les CVE jusqu'à la 11^e secondaire (dernière année de la scolarité obligatoire) ainsi que les trois restaurants du personnel (Hôtel de police, la RAMA et Au goût du jour). Plus de 6'000 repas/jour sont confectionnés dans l'une des 45 cuisines de production et sont consommés dans l'un des 150 lieux d'accueil collectif de jour. Cette nouvelle mission centralisée par le SAJE permet une évaluation globale sur l'efficacité de chaque site de production tant pour la gestion concédée (partenaires extérieurs avec convention) que pour la gestion propre (employés Ville). Les premiers résultats et décisions éventuelles sur une nouvelle répartition des mandats pourront être dévoilés en 2017 déjà.

STATISTIQUES

Catégorie socioprofessionnelle des parents



Revenu déterminant selon la situation familiale (nombres réels)



TAUX D'OCCUPATION

L'objectif de fréquentation des CVE du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur 11 mois de fréquentation.

Catégorie A – CVE municipaux

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	93.13	114.00
CVE Bellevaux	88.52	93.25
CVE Bergières	91.62	120.00
CVE Borde	86.62	80.00
CVE Bourdonnette	93.61	113.00
CVE Cité	85.57	90.00
CVE Diablerets	73.97	32.83
CVE Grangette	92.72	107.17
CVE Jardins de Prélaz	91.03	85.00
CVE La Sallaz	79.76	62.17
CVE Montelly	87.25	136.00
CVE Montoie	84.31	46.00
CVE Valency	90.75	84.40
Moyenne	87.60	

Catégorie B – Garderies et centres de vie enfantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	89.96	68.00
APEF Madeleine	89.77	49.00
Centre de la Petite Enfance	98.64	128.00
Chenille	93.71	86.00
Clos-de-Bulle	92.36	67.20
Collonges	89.70	68.00
CVE de Cour	94.97	67.33
Grattapaille	89.77	62.70
Grattapaille-Lucioles	88.55	39.00
Les Koalas	87.09	22.00
Maillefer	99.72	22.00
Malley-Prairie	105.74	82.58
Piccolo Mondo	95.07	65.60
Planète Bleue	91.76	20.00
Servan	91.99	117.60
Tournesols	117.87	38.00
Zig Zag Zoug	98.14	89.00
Moyenne	94.99	

Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les crèches de l'Etat de Vaud)

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Moyenne des places offertes
Béthanie	94.75	22.00
Bois-Gentil	93.62	22.00
Croq'cinelle	92.00	44.00
Croquignole	98.18	37.00
CVE de Beaumont I	96.59	69.30
CVE de Beaumont II	86.94	111.20
CVE Minibulles	93.48	40.75
Espace Enfance Vinet	90.78	44.00
Mandarine	96.67	22.00
MiniWatts - Alpiq	90.05	44.00
Polychinelle	88.95	106.00
Pouponnière Chailly	112.98	122.60
Pouponnière Marronniers	85.16	39.00
Tivoli	89.88	44.00
Moyenne	93.57	

Commission consultative de la petite enfance

Pour la première fois depuis 2013, la commission s'est réunie à l'aula des Bergières, à fin mai 2016. À l'ordre du jour, le bilan de législature 2011-2016 a été présenté, ainsi qu'un débat prospectif sur la nouvelle législature 2016-2021. Dernier sujet revu, la révision de la LAJE et les conséquences pour le service et la politique de l'enfance à la Ville.

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (SEP+S)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Par rapport à 2015, les principales missions du SEP+S sont restées les mêmes, mais avec un volume toujours croissant et donc la nécessité d'adapter l'organisation et les outils du Service :

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud – Lausanne
- gérer les tâches administratives relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires: base de données des élèves, inscriptions, transferts entre communes
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires: personnel administratif, bibliothécaires, gestion fiduciaire et gestion informatique
- assurer l'organisation et le soutien logistique au conseil et aux commissions d'établissements, ainsi que le suivi de leurs activités
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires: organisation et gestion des devoirs surveillés, animation durant la pause de midi, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.)
- gérer administrativement les transports scolaires (abonnement de bus, ainsi que le Pédibus)
- assurer la mise à disposition des infrastructures scolaires: planification générale, constructions, transformations, rénovations
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires: travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel
- contribuer subsidiairement aux prestations cantonales à la scolarisation des élèves en difficultés: centre de ressources pour élèves allophones, subvention aux Appart'
- promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel: coordination régionale des acteurs de l'école, ressources pédago-socio-éducatives

Il est à noter que la gestion de la restauration scolaire a été centralisée au SAJE.

PRÉAMBULE

Comme le montrent le présent rapport et les indicateurs telles que les interventions au Conseil communal, les plaintes reçues ou les comparaisons année après année, en 2016, le SEP+S a globalement assuré à satisfaction les prestations attendues. Cependant, les voix demandant une amélioration de la qualité des infrastructures scolaires se sont faites plus pressantes. Et les attentes du personnel parascolaire de voir son statut mieux reconnu ont également été plus fortes.

A l'interne, la direction du Service a pu procéder à des engagements stratégiques dans le cadre d'une réorganisation accompagnée par le SPEL. C'est ainsi qu'une division claire entre le secteur finances et celui des RH a pu être opérée ; une cellule RH a pu être constituée avec des conseillères RH diplômées détachées dans les grands secteurs: conciergeries et parascolaire/devoirs surveillés. Ceci en profitant de plusieurs départs à la retraite et avec une augmentation de postes compensant partiellement le volume des missions à accomplir.

Les chapitres ci-après rendent compte des actions conduites dans chacun des secteurs du Service.

SECTEUR « PERSONNELS, FINANCES ET SUPPORT »

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	32.76	30.90	32.76	31.15
Administration SEPS	25.05	24.59	27.10	24.04
Assistants Sociaux SEPS	6.30	5.80	6.00	5.80
Conciergeries	105.63	98.73	104.23	100.53
Devoirs surveillés	19.37	17.46	19.37	16.29
Devoirs surveillés - Resp.	5.07	5.10	5.07	4.70
Réfectoires	1.62	0.32	0.54	0.32
Total service	195.80	182.91	195.07	182.84

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.73

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration établis. scol.	43	30.90	43	31.15
Administration SEPS	35	24.59	34	24.04
Assistants Sociaux SEPS	8	5.80	8	5.80
Conciergeries	175	98.73	178	100.53
Devoirs surveillés	134	17.46	125	16.29
Devoirs surveillés - Resp.	39	5.10	36	4.70
Réfectoires	1	0.32	1	0.32
Total service	435	182.91	425	182.84

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SEPS	1		1	
Conciergeries	2		2	
Total service	3		3	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	38	32

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	3
Décès	
Démission	15
Départ à la retraite	15
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	4
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	38

Une analyse des informations relatives au *turn over* et à l'absentéisme permet de mettre en évidence quelques points réjouissants, concernant les aspects maîtrisables de la gestion du personnel (en faisant donc abstraction des problèmes de santé sans lien avec l'activité professionnelle) :

- le taux d'absences brèves (en particulier les lundis ou vendredis) est resté très bas ;
- les départs consécutifs à des problèmes RH ont été peu nombreux ;
- le système de l'annualisation du temps de travail – indispensable vu les pics d'activité – géré de manière assez libre a bien fonctionné, avec une solidarité certaine au sein des équipes.

Gestion et organisation de la structure RH

2016 a vu la réorganisation de ce secteur, sous la forme d'une « cellule RH » correspondant aux vœux du SPEL, permettant à la fois d'assurer le suivi administratif et la gestion prévisionnelle des RH. Cette structure est donc passée de 2 ept de chargés d'administration (CAP) à 2.7 ept de spécialistes RH, ceci avec une volonté d'offrir un service transversal et professionnel aux différents secteurs du SEP+S : principalement celui des conciergeries, du parascolaire, et du personnel administratif de Chauderon ou dans les établissements scolaires. La Municipalité a ainsi pris en compte l'augmentation du nombre de personnes travaillant au SEP+S – 660, souvent à temps très partiel – mais aussi le niveau de qualification requis.

Personnel administratif et bibliothèques scolaires

Durant cette année, suite à la création de trois établissements primaires en 2014, la consolidation administrative des nouvelles directions s'est poursuivie, avec une sous-spécialisation progressive des secrétaires (finances, élèves, RH) et à un accent sur l'intégration des nouvelles collaboratrices. Un effort de formation a été effectué tant en matière de techniques de travail que pour l'homogénéisation de certaines équipes nouvellement constituées. Un accompagnement individualisé a parfois été mis en place, sous la houlette de la direction du Service et de la cellule RH.

De concert avec le Canton et le BAVL, un projet de développement de l'accès des élèves aux bibliothèques a été lancé, avec l'intention de nouer des contrats de prestations – général et spécifique aux établissements – en 2017. Ceci en maximisant l'utilisation des infrastructures existantes et par une gestion fine des horaires des bibliothécaires, pour concilier les horaires d'accès aux locaux réservés aux élèves, mais également pour maintenir les horaires de travail des collaborateurs à un niveau acceptable.

Personnel auxiliaire

Comme en 2015, tout comme dans les années à venir, le Service ne pourrait se passer de l'appoint en ressources humaines constitué par les auxiliaires, que ce soit pour les secteurs parascolaire, périscolaire et celui de la logistique des bâtiments, et même pour l'administration vu certains pics de travail saisonniers. En 2016, l'accent a été porté sur la clarification des processus RH administratifs, de l'informatique de support et des règles communes.

Recruter des personnes disponibles immédiatement pour les devoirs surveillés constitue toujours une gageure, particulièrement en raison de l'aspect protéiforme que revêtent les conditions de travail et l'activité elle-même. Un effort particulier pour la communication lors des recrutements a été initié. Les devoirs surveillés représentent souvent une découverte du monde du travail pour de jeunes étudiants, qui effectuent leur première expérience professionnelle dans le parascolaire et doivent se plier désormais à des règles inédites pour eux, qu'il faut parfois répéter à l'envi.

Finances

Le budget de fonctionnement a été correctement tenu, sans écarts significatifs entre le budget et les comptes.

Un prélèvement sur les réserves de CHF 2'152'225.- a été utilisé pour les dépenses du DIPA 5073: bâtiments scolaires, signifiant que l'enveloppe constituée en 2014 pour financer des travaux supplémentaires est bien utilisée.

Octroi de bons Mobilis

L'attribution des bons Mobilis pour les abonnements des élèves et jeunes Lausannois rencontre toujours plus de succès. Ainsi, on recense quelque 14'542 bons Mobilis établis pour l'année 2016-2017 qui se répartissent en trois groupes:

- 3'741 bons émis aux élèves pour un abonnement Mobilis gratuit (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-) avec un taux d'utilisation de 92% ;
- 2'825 bons émis aux élèves pour un abonnement Mobilis offrant une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-) avec un taux d'utilisation de 58% ;
- 7'976 bons émis aux jeunes Lausannois de 11-20 ans pour un abonnement Mobilis offrant une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 40.-) avec un taux d'utilisation de 58%.

Ce sont donc 9'750 élèves ou jeunes qui ont profité de l'offre communale, soit en hausse de 4.3%.

Un important toilettage des dispositions réglementaires municipales concernant l'octroi de ces bons a été réalisé avec le concours du Service juridique, puis avalisé par l'Etat.

Système d'information

La mise en œuvre du schéma directeur, et en particulier la mise à niveau des outils informatiques indispensables, a permis quelques avancées appréciables. En amont du développement de solutions informatiques, la description d'un certain nombre de processus métiers via le système OPTIMISO a bien avancé dans les différents secteurs du service:

- GELORE: a permis d'améliorer la gestion des locations des locaux des bâtiments scolaires, incluant en particulier la préfacturation intégrée à GEFI. Une deuxième étape, en 2017, consistera en la mise à disposition sur Internet des informations afin de permettre aux demandeurs de mieux communiquer et formuler leurs demandes de location avec le service ;
- FAST: l'installation de cet outil très efficace de recherche des données du service est fonctionnel et son déploiement sera effectif en 2017 ;
- FileMaker: une opération de fusion de plusieurs bases de données en une seule, permettant la gestion des auxiliaires et des intervenants des devoirs surveillés, avec l'adjonction de certaines améliorations fonctionnelles pour une gestion efficace de ces données, est à bout touchant ;
- le développement des synergies en matière d'outils de gestion du secteur parascolaire entre le SAJE et le SEP+S, par la comparaison des outils respectifs.

Certains projets ont par contre pris un peu de retard, en particulier le développement d'un outil de suivi des activités des assistants sociaux scolaires. Ce projet montre cependant l'importance d'une véritable analyse des offres existant sur le marché. Ce qui est l'occasion de souligner la bonne collaboration avec le SOI.

2016 a aussi été marquée par la constitution d'une unité statistique propre à la Ville, au sein de laquelle le SEP+S a détaché un expert dans le domaine de la répartition des élèves et les projections démographiques. Ces informations sont stratégiques pour étayer les choix de constructions de nouvelles écoles, surtout dans le contexte de développements ambitieux, comme aux Plaines-du-Loup, aux Fiches ou aux Prés-de-Vidy.

RAPPORTS-PRÉAVIS

Dans ses relations avec le Conseil communal, outre les réponses aux différents objets déposés (voir en début de rapport), le SEP+S lui a soumis trois rapport-préavis: le N° 2016/25 « Extension du collège de l'Eglantine », le N° 2015/78 « Complexe scolaire des Fiches, demande d'un crédit d'étude » ainsi que le N° 2016/65 « Révision du règlement communal sur le conseil d'établissements lausannois ». Dans les trois cas, le soutien politique a été unanime.

SECTEUR « RESSOURCES POUR LA SCOLARISATION »

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

Après une première année centrée sur l'intégration des nouveaux directeurs/trices des établissements de Beaulieu, Coteau-Fleuri et Pierrefleur, suite au passage de 12 à 15 établissements, 2016 a permis une consolidation des équipes pédagogiques.

A noter le succès des séances d'information destinées aux parents de futurs 1P et de futurs 7P, mais aussi une baisse significative des incivilités occasionnant des dommages au patrimoine. Au plan pédagogique, la CRL s'est attelée à trouver des solutions pour les élèves en difficultés, dans un contexte compliqué par la mise en œuvre de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et par l'attente de la mise en vigueur de la loi sur l'enseignement spécialisé (LES) et de la précision du cadre d'action du SPJ.

Organisation des établissements et des classes

La gestion du plan de rentrée 2016 s'est déroulée dans la sérénité, aux dires de la CRL. La croissance des effectifs n'a pas été aussi forte qu'attendue (+50 élèves), permettant à la Ville de répondre aux demandes, via les 11 classes supplémentaires créées dans les volumes existants et une construction nouvelle à Chandieu. A noter cependant une grosse inquiétude pour l'extension de l'école de l'Eglantine, bloquée durablement par les oppositions de quelques riverains.

Le nombre de refus aux familles formant un vœu de scolarisation de leur enfant dans une autre école que la plus proche de leur domicile a pu être réduit.

Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), qui réunit les quatre doyen-ne-s spécialisés et les enseignant-e-s, a été confronté à une évolution de la migration qui les conduit à devoir scolariser des enfants de pays de plus en plus divers, avec des parcours scolaires dans leur pays très divers, allant de l'analphabétisme fonctionnel à un niveau social parfois très élevé. En corollaire, l'hétérogénéité des parents de ces élèves a également frappé : nombreuses personnes traumatisées par la guerre et très démunies, mais aussi « expatriés » de multinationales aux exigences très pointues.

La problématique des mineurs non accompagnés, déjà signalée dans le rapport de gestion de 2015, s'est encore exacerbée avec des tentamens, de nombreuses démissions d'éducateurs de l'EVAM dans les centres d'accueil, ce qui ne manque pas d'avoir un impact sur la scolarisation des quelque 55 jeunes concernés dans les classes lausannoises.

Assistants sociaux scolaires (ASS)

Désormais, l'organisation du travail des ASS étant calquée sur l'année scolaire, les statistiques concernent la période d'août 2015 à juillet 2016. Ainsi, au plan quantitatif, les huit ASS (correspondant à 5.7 ept), ont ouvert 346 nouvelles situations d'élèves, pour un nombre total de suivis supérieur à 1'300 élèves. Elles ont pu en fermer en principe définitivement 106. Ce nombre est assez stable. Rappelons en outre qu'elles évaluent à 25% le temps qu'elles passent en conseil aux enseignant-e-s alarmés par la situation d'un de leurs élèves, séances de réseau ou autres prestations dites « indirectes », parce que concernant des situations de familles qu'elles ne suivent pas personnellement.

L'analyse qualitative fait apparaître les tendances suivantes, en termes de besoins des familles pour que leur enfant puisse investir son « métier d'élève » :

- une croissance des situations complexes, dites « multi-tiroirs », à savoir de familles cumulant les difficultés psychosociales : pauvreté, statut précaire, stress post-traumatiques, très faible niveau de scolarisation antérieure, etc. ;
- une plus grande fréquence de besoins d'orientation vers un suivi psychologique : familles de migrant-e-s de pays en guerre ou enfants rejoignant leurs parents en Suisse, en particulier ;
- de même, le constat que le logement devient un vrai casse-tête de par l'absence de loyers accessibles ; avec une promiscuité qui prive les enfants d'un coin à eux et met les couples à rude épreuve (surtout quand se cumulent des petits jobs avec horaires de nuit) ;
- de nombreuses familles glissant « entre les mailles du filet social » : « semi-clandestines » avec crainte de renvoi, privant les enfants de prestations, n'ayant pour des raisons d'organisation de l'Etat plus accès à un suivi social, ou des rendez-vous trop espacés avec les AS des CSR ou du SPJ ; ou des familles déboutées, donc ne bénéficiant plus de toutes les prestations de l'EVAM, mais non « renvoyables » et donc très précarisées et sans guère de perspectives d'avenir ;
- le cas de figure où les enfants sont la seule raison de « tenir à la vie », pour leurs mamans en particulier, avec un surinvestissement de l'école et une grande appréhension quand les résultats ou l'intégration scolaire se passent mal. Ceci au moment où les enseignant-e-s ont plus de difficulté à assumer leur maîtrise de classe (effet de la mise en place de la LEO). Il en découle le besoin accru de soutenir des parents rencontrant des difficultés pour assumer leurs tâches éducatives, et auxquels les offres du SPJ ne conviennent guère ; ces interventions permettent d'éviter des signalements à la Justice de Paix, ce qui est très efficient.

Face à ces situations souvent de plus en plus lourdes, les ASS sont très sollicitées pour du conseil (on sous-estime le fossé culturel et les difficultés à « comprendre la Suisse » et réciproquement), accompagner les familles dans leurs démarches administratives ou pratiques, effectuer un travail de coordination entre les services concernés, rechercher des solutions très concrètes via les associations caritatives ou les fondations (habits, activités socialisantes, etc.), intervenir en cas de mauvais traitements (pas forcément mal intentionnés mais liés aux carences parentales).

Le rôle des ASS est donc très apprécié par l'école et s'avère souvent très efficace, grâce également à la bonne collaboration avec les autres intervenants en milieu scolaire. Les ASS sont aussi pratiquement les seules dans l'action sociale à aborder la problématique familiale sous l'angle des enfants/élèves. Cependant, leur sentiment de devoir limiter leur action aux pires situations, alors qu'il devient impossible de répondre à toutes les sollicitations, est vécu comme un surcroît de pénibilité par les ASS. Enfin, il est à signaler l'importance de l'offre des Appart', subventionnés pour moitié par la Ville et pour moitié par le SPJ, en tant que lieu de prise en charge socio-éducative de jour. Au-delà du fait qu'il y manque chroniquement des places.

Subvention aux Appart'

Rappelons que deux structures sises aux Epinettes et à la rue du Midi permettent en permanence l'accueil d'une quinzaine de jeunes chacune, à midi et l'après midi, ainsi que pour des activités très appréciées le week-end et pendant les vacances. Ces dispositifs sont en permanence complets et bénéficient donc à une cinquantaine d'enfants. La question de la création d'un troisième Appart' se pose donc de manière récurrente. Ces structures sont gérées par l'Association de la Maison des Jeunes et subventionnées pour moitié par le SPJ et par la Ville. Une convention de subventionnement à cet effet a été signée jusqu'en 2019. Malgré ce dispositif de pilotage consolidé, le Service de révision de la Ville de Lausanne a procédé à un audit approfondi et a également émis un certain nombre de recommandations sur le système interne.

Fermes pédagogiques

Le nombre des visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Ce sont ainsi plus de 1'200 enfants qui ont découvert en 2016 un milieu de vie et un métier en pleine mutation. Deux fermes en activité assurent cette prestation pédagogique : le Chalet de la Ville au Mont-sur-Lausanne et la ferme des Cases aux Monts-de-Pully. Les activités conduites avec les élèves, en coordination avec l'enseignante, la fermière de l'exploitation visitée et l'animateur responsable, enrichissent la vie de la classe, que ce soit pour les contenus ou pour le développement de liens conviviaux entre les élèves. Les enfants viennent à deux reprises, à deux saisons différentes pour affiner leurs observations et mieux comprendre les liens entre l'homme et son environnement.

Conjointement avec le SPADOM, le SEP+S a mené des travaux de réaménagement de l'ancienne écurie de la ferme des Cases, afin de créer un local chauffé pour accueillir les classes. Et tout le personnel a été formé aux premiers secours.

Prêt d'équipements et coordination des activités sportives

Au dépôt – entièrement rénové – de Valency, les élèves ayant besoin de matériel de ski sont équipés par la Ville. Pour l'hiver 2015-2016, ce sont près de 2'000 enfants qui ont bénéficié de ce service. Il est à signaler que la demande de prêt est croissante d'année en année.

Piscines

Afin qu'une majorité des élèves soient aptes à passer le test de contrôle de la sécurité aquatique (CSA) à l'issue de leur sixième année d'école obligatoire, les cours de natation sont organisés conjointement par la CRL et le SEP+S, dès la 3P. La mise en place de cette procédure permettra d'améliorer le taux de réussite du test CSA.

Patinoires

Pour la deuxième année consécutive, des réunions ont été organisées afin que les nouveaux enseignants soient sensibilisés au prêt et au rangement du matériel utilisé dans les patinoires. Le résultat intermédiaire est encourageant.

Conseil d'établissements et commissions d'établissement

Le conseil d'établissements lausannois a tenu sa dernière séance de la législature le 12 mai 2016. Comme de coutume, les membres ont reçu des informations transversales : plans de rentrée, mise en œuvre de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), projets scolaires et parascolaires. De fructueux échanges ont porté sur les travaux respectifs des commissions et des indications ont été données pour préparer la nouvelle législature (élections des parents, création de trois nouvelles commissions primaires, mise à jour du règlement du conseil d'établissements lausannois).

La commission des élèves lausannois a eu lieu le même jour avec, comme sujet de discussion, la prévention du vandalisme dans les écoles. Ce thème avait été traité au préalable par les conseils des élèves des établissements scolaires (dès la 7P), au moyen d'un questionnaire préparé par le SEP+S, en lien avec les doyenne-s d'établissement.

Le 23 juin, une soirée festive au Casino de Montbenon a permis de clore officiellement la législature et remercier les quelque 200 membres encore actifs des commissions d'établissement.

A noter que, malgré le changement de législature, les commissions d'établissement ont continué à œuvrer à l'ancrage de l'école dans son quartier et contribué, à leur manière, à la création de liens sociaux : projets ou journées d'établissement, organisation de conférences, café-parents, soirées d'orientation/présentations de métiers, création d'un journal, publications, réflexions sur l'aménagement scolaire et la sécurité aux abords de l'école, sur l'offre parascolaire et les règlements d'établissement.

Afin d'informer les parents et les inviter à se porter candidats en vue des élections des parents organisées en fin d'année, une lettre, cosignée des directions d'établissement et du conseiller municipal en charge des écoles, a été distribuée à tous les parents des élèves lausannois. Les directions d'établissement ont en outre assuré la relève du quart professionnel des commissions, lors des conférences des maîtres. Les groupes politiques ont été invités à désigner la moitié de leurs représentant-e-s en automne, en attendant l'adoption du nouveau règlement qui permettra d'élargir la désignation à des

membres de leur parti non élus au Conseil communal. Finalement, suite à un état des lieux, une bonne partie des sièges du quart des organisations/associations a été repourvue.

Le renouvellement des commissions, initié en automne 2016, a remobilisé beaucoup d'entre elles, en particulier les commissions primaires, puisque de nombreux membres ne se retrouvaient plus dans leur commission d'origine suite à la création des trois établissements primaires à la rentrée 2015. Afin de donner le temps au 15 commissions d'établissement d'organiser leur propre séance constitutive, de désigner leur bureau (présidente, vice-président-e, secrétaire) et leurs représentant-e-s au conseil d'établissements, la première séance du conseil d'établissement de la nouvelle législature a été reportée au mois de janvier 2017.

Information et communication

Pour la deuxième année consécutive, une soirée d'information commune a été organisée à l'intention des parents des futurs élèves 1P. Ainsi, le 3 mai 2016, près de 700 parents se sont rendus au Casino de Montbenon, où étaient présent-e-s les huit directeurs/trices d'établissements primaires, le conseiller municipal et les cheffes des cinq services communaux de la Direction particulièrement en lien avec les élèves.

Par ailleurs, six commissions d'établissement ont organisé des visites de collèges la semaine avant la rentrée, pour les familles des élèves commençant la 7P. Les offres parascolaires ont été intégrées à ces présentations. Une circulaire informative sur les offres d'accueil dès la 7P a également été distribuée à tous les parents d'élèves de 6P en fin d'année scolaire.

Entre septembre et début octobre, le SEP+S a organisé dans tous les établissements mixtes, une information commune relative à l'accompagnement et à l'éducation des adolescent-e-s, sur la base du portail internet « Reste cool, sois prudent », réalisé sous l'égide des conseils régionaux de prévention et de sécurité du Canton. Ainsi, les premières parties des conférences des parents des élèves de 8P ont été menées conjointement par les préfet-e-s lausannois, la brigade jeunesse et la direction de chacun des sept établissements scolaires concernés. La brochure homonyme a également été distribuée aux parents.

L'effort de traduction des courriers les plus importants s'est poursuivi, tout comme la collaboration avec le BLI, notamment pour former les relais communautaires sur l'organisation scolaire. Huit interprètes étaient en outre à disposition des parents durant la soirée.

Le portail internet dédié à la scolarité à Lausanne continue de rencontrer un vif succès auprès du public. Environ 420'000 pages ont été vues en 2016 par les internautes.

SECTEUR PARASCOLAIRE

Introduction / Mise en œuvre de l'art 63a de la Constitution vaudoise

La mise en œuvre du programme de législature de la Municipalité en termes d'école à journée continue s'est poursuivie en 2016. Rappels qu'il s'agit d'offrir aux familles qui le désirent des prestations d'accueil de jour différenciées selon l'âge des enfants : le SAJE gère l'essentiel des prestations jusqu'en 6P (10 ans) et, depuis la rentrée scolaire 2015, la restauration collective, en partenariat avec les prestataires mandatés, comme le montre son rapport d'activité.

Quant au SEP+S, il assure cet accueil de jour en particulier pour les élèves de 7-8P, tout en poursuivant des objectifs découlant de la LEO : soutien à la formation via les devoirs surveillés (dès la 3P) ; socialisation et intégration via des offres d'accueil parascolaires et des activités durant la pause de midi, pour les enfants et les adolescents dès le degré 7P. Une attention particulière est portée sur l'adéquation de l'offre et les liens avec les directions d'établissements scolaires et notamment via des doyen-ne-s déchargés à cette fin par la Ville, en incitant les échanges et les collaborations entre les différents professionnels et prestataires concernés (participation aux conférences des maîtres, séances de coordination en cours d'année, etc.). Chaque fois que possible, les commissions d'établissement et les conseils d'élèves ont également été mobilisés. La nouvelle équipe en charge de ce secteur, toujours en phase de consolidation, s'est particulièrement engagée pour assurer la continuité des prestations.

Devoirs surveillés 2015-2016

Rappelons que, globalement, le nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés augmente en moyenne de 5% par an depuis cinq ans et que les offres sont régulièrement réévaluées pour s'adapter aux demandes des familles. Au total, la prestation a profité à 3'911 élèves des degrés 3P à 11S, répartis dans 312 groupes et 45 sites, correspondant chacun à un bâtiment scolaire (état au 1^{er} octobre 2016). Chaque groupe d'élèves a été pris en charge par l'un-e des 312 surveillant-e-s de devoirs en fonction (dans certains cas par un binôme). Les 43 responsables de site ont géré des équipes composées de 2 à 13 groupes d'élèves (avec une seule équipe de 20 groupes au collège de Prélaz).

La direction de ce secteur a été fortement mobilisée par la gestion administrative des surveillant-e-s de devoirs (recrutement et suivi RH), ainsi que par les situations problématiques d'enfants nécessitant une coordination avec les différents partenaires (corps enseignant, doyen-ne-s, APEMS, réseau scolaire et parents).

- Recrutement : 242 candidats ont participé à l'une des 16 séances collectives de recrutement qui ont eu lieu en 2016 ; 160 surveillant-e-s ont été engagés après avoir réussi le test de connaissances et l'entretien individuel. Cette importante mobilisation de ressources supplémentaires s'explique notamment par les contraintes horaires du personnel étudiant (session d'examens, changement d'horaires chaque semestre, Erasmus etc.) ;

- formation de base : afin de renforcer les compétences des nouveaux surveillant-e-s de devoirs, trois sessions de formation ont été organisées avec un total de 85 participants. Les thèmes traités ont porté sur le contexte scolaire et administratif, le climat de travail ainsi que les outils pédagogiques ;
- formation continue : fin juin, les responsables d'équipe ont bénéficié d'une formation sur la conduite d'équipe, animée par M. Roger Blumenthal. Par ailleurs, 269 surveillants ont participé à l'une ou l'autre des trois formations continues de deux heures destinées aux surveillants de devoirs : 82 surveillants-e-s ont suivi la conférence de Mme Brigitte Tombez consacrée aux stratégies mentales de l'apprentissage ; 135 ont suivi la conférence de Mme Maya Brina sur la gestion des devoirs et les difficultés des élèves ; 52 ont assisté à la formation de M. Zacharie Alder consacrée aux devoirs d'allemand en 5 à 6P ;
- inscriptions aux devoirs surveillés : en vue d'anticiper le nombre d'élèves inscrits et suite à l'expérience positive menée l'année précédente pour les élèves 3 à 6P, les parents des élèves de 7 à 8P ont également reçu les bulletins d'inscription à leur domicile, à mi-août. Pour les élèves des degrés supérieurs (9 à 11S), les bulletins d'inscription ont été transmis aux secrétariats des établissements, puis distribués aux élèves par leur maître-esse de classe, preuve de la bonne collaboration entre les directions d'établissements et les services communaux. Rappelons que les élèves ont également la possibilité de s'inscrire en cours d'année ;
- préparation de la rentrée scolaire : deux séances ont été tenues avec les responsables des devoirs surveillés : l'une pour les responsables en charge des élèves de 3 à 6P et l'autre pour les responsables en charge des élèves de 7P à 11S, ainsi que les doyen-ne-s de liaison ;
- offre « à la carte » pour les 3 à 6P : le projet pilote propose un accueil en APEMS – avec ou sans devoirs surveillés – ou les devoirs surveillés uniquement. Le projet s'est poursuivi dans les bâtiments scolaires de Montriond, Cour, Figuiers, Floréal, Montoie et Vers-chez-les-Blanc. Un bilan a été effectué au printemps, afin de contribuer à la réflexion sur la poursuite du projet et son application éventuelle à d'autres collèges.

Devoirs surveillés destinés aux 3 à 6P en chiffres

Au 1^{er} octobre 2016, 2'955 élèves de 3 à 6P étaient inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des huit établissements primaires de la Ville. Sur l'ensemble des 5'021 élèves de ces quatre degrés primaires, 58.9% étaient inscrits aux devoirs surveillés. 55.2% des élèves inscrits aux devoirs surveillés (soit 1'630 enfants) étaient également accueillis en APEMS après les devoirs surveillés. L'effectif moyen par groupe était de 10.1 élèves.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements primaires	Nombre d'élèves scolarisés (3-6P)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés	Pourcentage d'élèves aux devoirs surveillés par établissement	Nb groupes
Beaulieu	636	417	65.6	33
Coteau-Fleuri	654	361	55.2	27
Entre-Bois	567	394	69.5	32
Floréal	702	404	57.5	35
La Sallaz	563	256	45.5	21
Mon-Repos	836	528	63.2	37
Pierrefleur	445	241	54.2	18
Prélaz	618	354	57.3	39
Total	5'021	2'955	58.5	242

Part des élèves inscrits aux devoirs surveillés et scolarisés sur Lausanne : **58.9%**

Devoirs surveillés destinés aux 7 à 8P en chiffres

Au 1^{er} octobre 2016, 744 élèves des sept établissements mixtes lausannois avaient recours à cette prestation, organisée généralement au terme des périodes de l'après-midi, pour une durée maximale de 75 minutes. L'effectif moyen par groupe était de 10.6 élèves. L'offre de devoirs surveillés durant la pause de midi s'est maintenue dans les collèges de Béthusy et de la Rouvraie.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements mixtes	Nombre d'élèves scolarisés (7-8P)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés	Pourcentage d'élèves aux devoirs surveillés par établissement	Nb groupes
Belvédère	334	122	36.5	10
Bergières	327	90	27.5	7
Béthusy	325	139	42.8	9
Elysée	283	72	25.4	5
Villamont	336	116	34.5	10
C.F. Ramuz	284	130	45.8	12
Isabelle-de-Montolieu	292	75	25.7	6
Total	2'181	744	34.0	59

Part des élèves inscrits aux devoirs surveillés et scolarisés sur Lausanne : **34.1%**

Études surveillées destinées aux 9 à 11S

Les prestations de devoirs surveillés pour les élèves de 9 à 11S se sont poursuivies dans les établissements de C.-F. Ramuz (collège d'Entre-Bois), de Villamont (collèges de Villamont et de St-Roch) et des Bergières. Les devoirs surveillés sont aussi fréquentés par les élèves de classes d'accueil dans les collèges des Bergières et de Villamont, et par des élèves fréquentant les classes de raccordement au collège d'Entre-Bois. Dès la rentrée, la prestation a été étendue à l'établissement du Belvédère, les mardis et jeudis, pour les élèves de 9VG, 10VG et des classes d'accueil.

La participation des élèves varie d'un à trois jours en fonction des besoins de chacun. Dans l'établissement des Bergières, un tournus de trois enseignant-e-s permet d'apporter un soutien supplémentaire aux élèves durant les devoirs surveillés. Au collège de Villamont, un soutien est apporté une fois par semaine par une enseignante.

Par ailleurs, les autres établissements scolaires – en collaboration avec le SEP+S – mettent en place une offre complémentaire variable sous forme de mentorat, devoirs assistés, aide aux devoirs ou encore d'appuis.

Au 1^{er} octobre 2016, 212 élèves de 9 à 11S étaient inscrits aux devoirs surveillés. L'effectif moyen par groupe était de 11 élèves.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements mixtes	Nombre d'élèves scolarisés (9-11S)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés	Pourcentage d'élèves aux devoirs surveillés par établissement	Nb groupes
Bergières	515	44	8.5	2
Belvédère	453	60	13.2	2
Villamont	579	77	13.3	5
C.F. Ramuz	387	31	8.0	2
Total	1'934	212	10.8	11

Part des élèves inscrits aux devoirs surveillés et scolarisés sur Lausanne : **5.5%**

Pause de midi

Pour les élèves dès la 7P, l'offre d'accueil parascolaire s'est progressivement étoffée et consolidée, en étroite collaboration avec les professionnel-le-s concerné-e-s dans chaque établissement scolaire (doyen-ne-s, bibliothécaires scolaires, personnel de cuisine et de nettoyage, éventuellement centres socioculturels). Cette formule, adaptée à l'âge des élèves et aux caractéristiques de chaque lieu, rencontre un vif succès.

Ainsi, le secteur parascolaire a développé tout au long de l'année des prestations complémentaires à l'offre de restauration collective : dans tous les collèges, les élèves peuvent accéder librement et gratuitement aux espaces dédiés, sous la surveillance bienveillante d'animateurs/trices parascolaires. Ils ont la possibilité de pique-niquer ou de réchauffer leur repas, travailler pour l'école, jouer, bricoler, lire, se réunir, discuter ou tout simplement passer un moment.

Nouveautés :

- Coteau-Fleuri : ouverture d'un espace d'accueil pour les élèves de 7-8P dans les locaux du Centre de rencontre œcuménique de la Grangette (CROG) ;
- Belvédère : engagement de deux animateurs parascolaires pour l'accueil de midi (11h-13h45) ;
- St-Roch : engagement d'une animatrice parascolaire supplémentaire et aménagement d'un espace de détente ;
- Bergières : aménagement d'un espace de détente au réfectoire et présence d'un moniteur, en collaboration avec l'Espace 44 (FASL) ;
- Béthusy : aménagement d'un espace de détente au réfectoire et offre d'accueil pour les 7-8P le mercredi midi jusqu'à 14h45 ;
- Rouvraie : agrandissement et réaménagement de l'espace d'accueil, suite au départ de l'APEMS et engagement d'un animateur parascolaire supplémentaire ; reconduction de l'ouverture du mercredi (12h-15h) ;
- Villamont : réorganisation et aménagement des espaces d'accueil (réfectoire et bibliothèque scolaire) et engagement d'une animatrice parascolaire supplémentaire.

Pour rassurer certaines familles, un contrôle des présences durant le premier semestre (pour les élèves 7P) a été proposé aux parents dans le cadre de l'accueil de midi, dans les collèges des Bergières, du Belvédère, de Béthusy, de Coteau-Fleuri, de la Croix-d'Ouchy, de la Rouvraie, de St-Roch et de Villamont.

A noter qu'un surveillant parascolaire est présent l'après-midi après les cours aux Bergières et à Villamont.

Restauration collective

Le SAJE gère depuis 2015 la restauration collective pour les enfants. Ceci afin d'utiliser de manière optimale des cuisines de production, de mieux contrôler la chaîne de distribution et de traiter les prestataires de manière consolidée.

Plusieurs lieux de coordination interservices ont été mis en place afin d'assurer la qualité de la gestion, des repas et de l'encadrement des enfants. C'est en particulier le cas pour coordonner les repas et l'animation, les décisions en matière d'investissement dans le renouvellement des cuisines sises dans les écoles et pour répondre à l'évolution des besoins. Le SEP+S reste en outre en charge des décisions d'octroi des rabais aux familles en difficultés, dont le nombre est croissant.

SECTEUR PÉRISCOLAIRE

Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines (1-2P) s'est déroulée le mercredi 22 juin et celle des classes primaires (3-6P) le 29 juin. Plus de 2'600 élèves enfantins ont défilé, de Montbenon à la place de Milan, alors que ce sont plus de 5'000 élèves qui ont fait le parcours de la place de la Riponne à la place de Milan.

En raison des conditions du terrain engorgé de la place de Milan, la fête enfantine du 22 juin a été réduite puisqu'aucun métier de forain n'a pu s'installer dans l'herbe et la manifestation a été écourtée d'une heure. Néanmoins, le succès fut au rendez-vous et les défilés ont fait le bonheur des nombreux spectateurs. Il faut relever le véritable travail d'équipe réalisé par les différents services de la Ville pour garantir la réussite de ces deux manifestations phares.

Au vu de l'augmentation constante des effectifs des classes 3-6P (fête primaire) et afin de garantir un cadre sécuritaire et des conditions techniques nécessaires à cette organisation, un groupe de travail a mené une réflexion sur un nouveau concept de fête scolaire dédié aux classes 6P. Ce projet sera mis en place pour la prochaine édition.

Corps de musique et autres manifestations scolaires

- les statuts révisés en profondeur de l'association et le rôle des différentes instances de l'Orchestre des Collèges et Gymnases Lausannois (OCGL) ont été acceptés lors de son assemblée générale du 17 mai. Un nouveau comité a été nommé. Dans ce cadre et avec un nouvel entourage pour le chef Luc Baghdassarian, l'OCGL a donné plusieurs concerts publics ;
- la Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 12 décembre. Chaque année, cette manifestation rassemble les parents et amis des jeunes musiciens pour un moment musical qui fait l'admiration de tous. Afin de renforcer cette formation et pallier les départs naturels (fin de scolarité) des élèves musiciens, des actions de recrutement sont menées. Comme chaque année, la Banda des écoles a participé aux cortèges des fêtes scolaires et a donné quelques concerts publics ;
- en plus de leur traditionnelle participation aux défilés des fêtes scolaires, le Corps des Fifres et Tambours s'est produit en public à plusieurs reprises ;
- la traditionnelle soirée des jubilaires 2016 réunissant les enseignant-e-s comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne s'est tenue le 2 juin. Quant à la manifestation organisée à l'attention des enseignant-e-s retraité-e-s lausannois-e-s 2015-2016, elle a eu lieu le 24 novembre en présence également des enseignant-e-s jubilaires 2017. Cette nouvelle organisation qui a réuni deux publics (jubilaires et retraités) à la villa Mon-Repos a été très appréciée ;
- le SEP+S a également accompagné et facilité l'organisation de plusieurs manifestations des établissements scolaires, dont en particulier les 60 ans du Belvédère.

Sécurité sur le chemin de l'école

La collaboration intensifiée avec le Service des routes et de la mobilité, secteur des espaces publics, et la Brigade de la prévention routière de la police a permis de renforcer et sécuriser les sites problématiques par diverses mesures d'aménagement, d'information, de prévention et de répression. Un suivi interservices des doléances de la population ou des directions d'établissements permet de répondre à ces diverses préoccupations en lien avec la sécurité sur le chemin de l'école.

Pédibus

Trois nouvelles lignes Pédibus ont été créées en 2016, ce sont donc 16 lignes Pédibus qui constituent une aide précieuse pour l'organisation de l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école. A la rentrée scolaire, 13 séances d'information ont été organisées à l'attention des parents. Durant l'année, différentes opérations de sensibilisation et d'information ont eu lieu : journée à pied à l'école, campagne d'information et balade pour les familles Pédibus, participation aux séances d'information pour les parents des nouveaux élèves de l'école enfantine, aux réunions de classes, stands d'information à l'entrée des bâtiments scolaires et lors de différentes manifestations. Toutes ces opérations de sensibilisation peuvent être organisées grâce à l'implication des parents-référents Pédibus. Ces derniers favorisent les contacts entre les parents intéressés, les enseignants et les différents partenaires de l'école et le SEP+S.

La coordinatrice lausannoise a également participé à des séances organisées par l'ATE réunissant les délégués romands des Pédibus.

Prévention des incivilités et du vandalisme

En 2016, le SEP+S a participé à six séances de la Plate-forme Incivilités, organisées par l'Observatoire de la sécurité. En regard des nombreuses problématiques rencontrées sur les lieux scolaires, il s'agit d'un lieu d'échange essentiel pour relayer les informations et coordonner les moyens d'intervention. Sans qu'il soit possible d'affirmer un lien de causalité, tant la politique de prévention est multifactorielle, signalons la forte baisse des frais de réparation des dommages dus aux incivilités dans les écoles !

ENTRETIEN, ASSAINISSEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Planification des constructions scolaires

La planification et la construction des nouvelles écoles se déploient selon trois modalités.

La première modalité concerne la construction de futurs collèges dans les nouveaux quartiers :

- le projet de collège de Riant-Pré prévu dans le quartier des Fiches (doté d'un APEMS et d'une salle de gymnastique), dont le crédit d'études a été accordé par le Conseil communal, a bien avancé avec les architectes lauréats, en partenariat

- avec le Service d'architecture de la Ville ; les questions relatives au droit du sol, conduites par le Service d'urbanisme, ont pris du retard. Cependant, tout est mis en œuvre pour qu'un crédit de construction puisse être sollicité à mi-2017 ;
- les contours du projet de la première école inscrite dans la pièce urbaine D de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup ont été précisés avec les différents partenaires, sous l'égide du Bureau du développement immobilier de la Ville. Les investisseurs concernés par chaque pièce urbaine, constitués en une société simple, vont pouvoir mettre en place un concours d'architecture ;
 - les besoins scolaires dans le cadre du quartier des Prés-de-Vidy ont été partiellement définis. Les services en charge des équipements publics sont en attente d'informations plus précises sur la configuration de ce quartier et le potentiel d'habitants ;
 - les projets concernant Vernand sont suspendus en lien avec le retrait du préavis N° 2014/71.

La deuxième modalité vise la création de classes pavillonnaires en modules préfabriqués, permettant de répondre durablement et rapidement aux besoins urgents :

- le pavillon scolaire de Chandieu, en service depuis l'été 2016 et financé par un crédit d'ouvrage, complète le troisième site scolaire avec ce type de construction, après Montoie et Vers-chez-les-Blanc. Il a remplacé un ancien pavillon des années 60 pour offrir quatre classes et un APEMS.

La troisième approche valorise le potentiel des surfaces dans les écoles existantes. Elle a été reconduite et financée par un crédit-cadre, permettant un gain de 11 classes supplémentaires, réparties sur les sites suivants :

- la construction de trois nouvelles classes dans le groupe scolaire d'Entre-Bois ;
- la restructuration des surfaces de l'ancienne bibliothèque de Grand-Vennes au profit de cinq classes ;
- une meilleure répartition des cloisons a permis de transformer deux classes de grandes dimensions en trois classes standards à Coteau-Fleuri ;
- l'annexion d'une salle de projection sous-utilisée a favorisé les besoins du groupe de psychomotricité et ainsi permis de réaliser une classe supplémentaire à Chailly ;
- la réorganisation du groupe santé sur le site des Bergières a offert la possibilité de créer une classe supplémentaire.

Travaux réalisés en 2016 sur préavis votés

- initié par RM, le cinquième crédit-cadre de CHF 300'000.-, accordé pour la sécurisation et les améliorations des préaux scolaires, a permis de finaliser l'assainissement du mur de l'avenue Pierre-Viret et d'autres améliorations de préaux et parking aux Bergières et à Entre-Bois ;
- les deux salles de gymnastique de St-Roch ont été mises à disposition des utilisateurs à la rentrée scolaire de l'été 2016, après plus d'une année d'importants travaux d'assainissement, suite à des infiltrations d'eau ;
- suite à la mise à l'enquête du projet d'agrandissement du collège de l'Eglantine, qui a fait l'objet d'un crédit d'ouvrage, une dizaine d'oppositions a empêché le début du chantier en été 2016. La livraison des six classes, d'une bibliothèque scolaire et d'un APEMS, prévue en été 2017 sera retardée d'au moins une année.

Projets sur préavis à voter

Le plan d'investissement adopté en été 2016 par la Municipalité, permettra la réalisation cohérente de plusieurs constructions complémentaires sur les sites scolaires de Béthusy, avec une extension de 12 classes et, pour le Belvédère, une rénovation et un agrandissement de l'annexe pour obtenir 11 classes supplémentaires. Les études préparatoires se sont poursuivies avec le Service d'architecture et ses mandataires.

Récapitulatifs des dépenses scolaires effectuées en lien avec les travaux et études décrits ci-dessus

Les dépenses engagées s'élèvent à CHF 13'964'400.-, selon répartition ci-après.

Budget d'entretien pour l'année 2016 (CHF 2'932'000.-) :

- 50% = CHF 1'466'000.- pour des travaux prévus qui visent une amélioration et rénovation des espaces occupés. Entre autres travaux : réfection de l'étanchéité d'une toiture aux Bergières (CHF 233'000.-) ; engagement de rénovation des salles de sciences de l'Elysée et du Belvédère (CHF 300'000.-) ; frais liés à divers APEMS (CHF 110'000.-) ; rénovation et rationalisation de classes à Grand-Vennes (CHF 350'000.-) ; mise en conformité des installations électriques selon exigences OIBT (CHF 56'000.-) ;
- 35% = CHF 1'026'200.- pour de l'entretien courant et imprévisible et autres actes de vandalisme ;
- 15% = CHF 439'800.- destinés aux contrats et contrôles périodiques annuels des équipements techniques et de sécurité.

En plus, CHF 130'000.- de frais imprévisibles ont pu être inscrits dans une première demande de crédit supplémentaire pour pallier les ruptures de conduites de chauffage à Pierrefleur et Elysée, ainsi qu'aux infiltrations en façades à la salle de gymnastique de la Croix-d'Ouchy.

CHF 292'500.- Amélioration et sécurisation des espaces extérieurs financées par le crédit-cadre commun avec le RM

CHF 205'700.- Achat de mobilier scolaire sur le budget annuel

CHF 140'000.- Achat d'équipement et contrôle de sécurité engins de sports

CHF 4'078'700.- Dépenses sur le crédit d'ouvrage (CO) rénovation salle de gymnastique de St-Roch

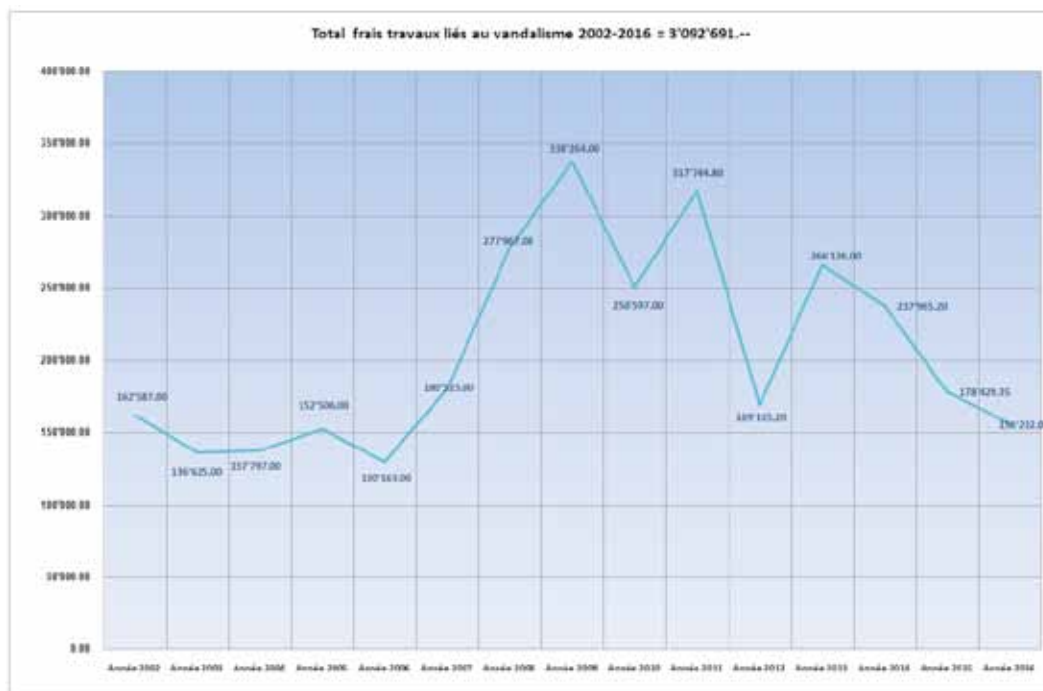
CHF 2'950'000.- Dépenses sur le CO rentrée urgente création de trois pavillons

CHF 174'400.- Part mobilier sur le CO

CHF 2'073'300.- Dépenses crédit-cadre spécial (CCs) dévolu à la création et l'assainissement de classes
CHF 221'300.- Part mobilier sur le CCs
CHF 766'500.- Etude collège de Riant-Pré

Vandalisme

Les frais liés aux actes de vandalisme marquent une baisse réjouissante pour atteindre tout de même une dépense de CHF 156'000.- proche de l'année 2002 (moyenne annuelle sur 15 ans = CHF 206'179.-).



SECTEUR « EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES »

Entretien des infrastructures

Pour l'entretien des infrastructures, le SEP+S compte sur une quarantaine de concierges et environ 140 nettoyeuses et aides-concierges. Avec le chef concierge, il est à souligner l'accent mis sur la formation du personnel : à la fois pour mieux gérer les techniques et produits de nettoyage, ainsi que pour une approche plus écologique de l'entretien. Ces cours ont permis une meilleure connaissance et utilisation des produits toxiques et leur stockage respectif. De plus, leur utilisation plus économe a permis, en 10 ans, environ 50% d'économies, passant de 13'200 litres à 6'800 litres, grâce également à une meilleure utilisation de la centrale d'achats Lausashop. Vu l'importance des concierges pour le climat relationnel dans les écoles, un cours a été mis sur pied avec le Bureau lausannois pour les immigrés afin d'affiner leur manière d'interagir dans des quartiers multiculturels.

La rationalisation de l'organisation du travail a, elle aussi, permis de réduire le nombre de postes, alors que les heures d'utilisation et les surfaces à entretenir augmentaient, parallèlement aux locations de salles. Un groupe de travail paritaire, avec des délégué-e-s des concierges et des nettoyeuses a plus particulièrement permis de trouver les moyens d'assurer les nettoyages dans ce contexte, sans trop péjorer la vie privée des nettoyeuses.

Trois nouveaux apprenti-e-s ont été engagés dans des collèges pour entreprendre une formation d'agent-e d'exploitation CFC. Comme en 2015, deux postes ont été confiés à des demandeurs d'emploi, en collaboration avec Lausanne-Job.

Mise à disposition des infrastructures scolaires

La mise à disposition des salles de classe aux associations organisant des cours de langue et culture d'origine (ELCO) et des salles de gymnastique et rythmique aux sociétés sportives a été très soutenue, vu la demande de plus en plus forte de la part des citoyens. Le non-respect des consignes d'utilisation par certaines sociétés a obligé le Service à devoir intervenir régulièrement par le biais de courriers d'avertissements.

Une centaine de classes, chiffre stable par rapport à 2015, ont été utilisées chaque semaine par environ 20 communautés étrangères pour des cours de langue et de culture d'origine. Quant aux infrastructures sportives, ce sont 60 salles de sports (gymnastique, rythmique et piscines) qui sont mises à la disposition, chaque semaine, de plus de 600 différentes associations sportives.

Le logiciel GELORE pour la gestion des locations, installé en 2015, a été utilisé pour la première fois en mai 2016 afin de procéder au renouvellement des locations, ce qui a occasionné un travail administratif assez complexe et important, mais devrait désormais simplifier cette opération.

Les cinq aulàs (Belvédère, Bergières, Béthusy, Elysée et Villamont) et les trois grandes salles (Entre-Bois, Grand-Vennes et Vers-chez-les-Blanc) sont également gérées par nos services.

La demande pour ce type de salles est importante en semaine (journée et soirée), mais également durant le samedi et dimanche, soit environ 100 locations pour ces deux jours.

Pour assurer une prestation de qualité, une présence physique de nos concierges sur place (service de piquet) est nécessaire, ainsi qu'une bonne logistique interne.

Pour les parkings, il existe actuellement 698 places balisées dans les établissements scolaires, dont 661 sont utilisées par les enseignants et le personnel communal ; le taux d'occupation est donc très important.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves - (situation au 31 octobre 2016)

Etablissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	DEP3-6	ACCP5-6	OESP	Total
Entre-Bois	155	176	165	138	126	131		7		898
Floréal	200	205	167	173	181	181				1'107
Mon-Repos	179	205	199	200	219	212		6		1'220
Prélaz	151	171	135	162	121	153	11	7	29	940
La Sallaz	146	136	147	158	142	116				845
Beaulieu	148	145	181	170	147	126	21			938
Coteau-Fleuri	144	137	139	150	167	160		10	28	935
Pierrefleur	119	118	118	114	95	118				682
Totaux	1'242	1'293	1'251	1'265	1'198	1'197	32	30	57	7'565

Répartition des élèves – (situation au 31 octobre 2016)

Etablissement	7P	8P	9		10		11		DEP 7-8	DES	VER	ACCP 7-8	ACCS	OESS	Rac	Total
			VP	VG	VP	VG	VP	VG								
Belvédère	158	176	112	52	103	41	98	47	12	24		8	36		82	949
Bergières	163	164	102	69	99	62	96	67	12	12			24		20	890
Béthusy	151	174	95	90	82	75	74	91		24			32			888
Elysée	139	144	54	82	69	69	61	53	11	21			44	15	72	834
Villamont	162	174	98	91	114	87	114	75	12	12		20	15			974
C.F. Ramuz	136	148	94	39	81	48	82	43	12	12		22			46	763
Montolieu	151	141	85	50	89	38	104	36		24	25		16			759
Total/voie	1'060	1'121	640	473	637	420	629	412	59	129	25	50	167	15	220	6'057
Totaux	1'060	1'121	1'113	1'057	1'041				213			217		15	220	6'057

Classes régulières

Degré	élèves	classes	moyenne
1-2P	2'526	131	19.3
2-3P	18	1	18.0
3P	1'117	56	19.9
3-4P	268	14	19.1
4P	1'106	56	19.8
4-5P	41	2	20.5
5P	1'128	60	18.8
5-6P	102	6	17.0
6P	1'140	58	19.7
7P	1'060	54	19.6
8P	1'121	57	19.7
VP			
9e	473	22	21.5
10e	420	19	22.1
11e	412	20	20.6
VG			
9e	640	34	18.8
10e	637	34	18.7
11e	629	32	19.7
Rac	220	13	19.6
Total	13'058	669	19.519

Classes spéciales

	élèves	classes	moyenne
DEP3-6	32	3	10.67
DEP7-8	59	5	11.80
DES	129	11	11.73
VER	25	3	8.33
	245	22	11.14
ACCP5-6	30	4	7.50
ACCP7-8	50	6	8.33
ACCS	167	15	11.13
	247	25	9.88
OESP	65	9	7.22
OESS	7	1	7.00
	72	10	7.20
Total	564	57	9.89

Plan de rentrée primaire

		1-2P	2-3P	3P	3-4P	4P	4-5P	5P	5-6P	6P	DEP	ACCP	COES	Total
Entre-Bois	Bellevaux	3		2		3		3	1	2				14
	Entre-Bois	7		3		3								13
	Pavillon - EB							2		2				4
	Rouvraie	3		1				1						5
	Vieux-Moulin	4		2		1		1		2		1		11
		17	0	8	0	7	0	7	1	6	0	1	0	47
Floréal	Bourdonnette	3		1		1								5
	Figuier				2					3				5
	Floréal	4		2		2		2		2				12
	Montoie	8		3	1	1		4		1				18
	Montriond	6		2		3		2		2				15
	Tivoli							1		1				2
		21	0	8	3	7	0	9	0	9	0	0	0	57
Mon-Repos	Chandieu	2		1		1								4
	Chissiez	2		1	1	1								5
	Croix-d'Ouchy	3		2		2		2	1	2				12
	Eglantine	2		1		1		4		4				12
	Florimont	2		1		1								4
	Léman	2												2
	Mon-Repos	5		2	1	2		3		2		1		16
	Montchoisi	3		1		1		2		2				9
		21	0	9	2	9	0	11	1	10	0	1	0	64
Prélaz	Prélaz	6		4		6		5		5	1	1		28
	Malley	3		1	1	1		2		3				11
	Provence	2			2									4
	Valency	3												3
	Jardins Prélaz	1												1
	Fréminet												5	5
		15	0	5	3	7	0	7	0	8	1	1	5	52
La Sallaz	Boissonnet	6		3	1	3		4		3				20
	Montolieu	1												1
	La Sallaz	5		2		2		1	1	1				12
	VCLB	3		2		2		2		2				11
		15	0	7	1	7	0	7	1	6	0	0	0	44
Beaulieu	Barre	3	1	1	1	2		2		2				12
	Beaulieu	6		4		3		3	1	2	1			20
	Colline	1			1	1					1			4
	Pontaise	5		2	1	1	1	2		2				14
		15	1	7	3	7	1	7	1	6	2	0	0	50
Coteau-Fleuri	Chailly	5		3		3		4	1	4			1	21
	Coteau-Fleuri	5		3	1	3		4	1	3				20
	Devin	1			1									2
	Praz-Séchaud	1										1		2
	Val-d'Angrogne	2				1								3
	Riolet												2	2
	14	0	6	2	7	0	8	2	7	0	1	3	50	
Pierrefleur	Bois-Gentil	2		1		2	1			2				8
	Chablière	1								0				1
	City-Blécherette	1		1				1						3
	Pierrefleur	4		4		3		3		4				18
	Pont-des-Sauges	2												2
	Bergières	3												3
	13	0	6	0	5	1	4	0	6	0	0	0	35	
	Totaux	131	1	56	14	56	2	60	6	58	3	4	8	399

Plan de rentrée secondaire

		7P	8P	9e année		10e année		11e année		DEP-S VER	ACCP-S	RAC	COES	Total
				VG	VP	VG	VP	VG	VP					classes
Belvédère	Belvédère			6	3	5	2	5	2	3	4	4		34
	Croix-Rouges	8	9											17
		8	9	6	3	5	2	5	2	3	4	4	0	51
Bergières	Bergières	8	8	5	3	5	3	5	3	2	2	1		45
														0
		8	8	5	3	5	3	5	3	2	2	1	0	45
Béthusy	Béthusy	8	9	5		5	3	4	4	2	3			43
	BY-Mon-Repos				4									4
		8	9	5	4	5	3	4	4	2	3	0	0	47
Elysée	Elysée		7	3	4	4	3	3	3	3	4	5	2	41
	Croix-d'Ouchy	7												7
		7	7	3	4	4	3	3	3	3	4	5	2	48
Villamont	Villamont	4	5	3	2	3	2	3	2	2	4			30
	St-Roch	4	4	2	2	3	2	3	2					22
		8	9	5	4	6	4	6	4	2	4	0	0	52
C.F. Ramuz	Rouvraie	7	8							1	2			18
	CFR-Entre-Bois			5	2	4	2	4	2	1		3		23
		7	8	5	2	4	2	4	2	2	2	3	0	41
Montolieu	Grand-Vennes	4	3	5	2	5	2	5	2	2	2			32
	Coteau-Fleuri	4	4											8
	Signal									3				3
		8	7	5	2	5	2	5	2	5	2	0	0	43
	Total par voie	54	57	34	22	34	19	32	20	19	21	13	2	327
	Total par degré	54	57	56		53		52		19	21	13	2	327
	Totaux	111				161				55				327

SERVICE DE SANTÉ ET PRÉVENTION (SSPR)

MISSION

Le SSPr, issu de la fusion des services dentaire scolaire et santé des écoles, compte deux offices : l'Office dentaire et l'Office de santé. Il témoigne de la forte volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention, destinés aux enfants, aux jeunes et à leur famille.

- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants (comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants)
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé physique en lien avec le développement de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que de la prévention dans le milieu de la santé scolaire et dans le domaine de l'accueil de jour des enfants

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants dentaires	6.90	6.30	6.90	6.30
Direction et secrétariat	7.60	5.05	7.60	7.35
Infirmières scolaires	15.40	14.80	15.40	14.20
Médecins scolaires	0.78	0.41	0.78	0.41
Orthodontistes	7.75	6.55	6.75	5.55
Pédodontistes	6.60	6.50	6.60	6.30
Prophylaxistes dentaires	1.20	1.10	1.20	1.10
Total service	46.23	40.71	45.23	41.21

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.00

Dans le cadre de la nouvelle législation, la Municipalité a décidé de supprimer ce poste de médecin orthodontiste afin de doter la direction des sports et de la cohésion sociale (SCS) d'un poste de secrétaire général de directions.

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assistants dentaires	8	6.30	8	6.30
Direction et secrétariat	6	5.05	9	7.35
Infirmières scolaires	20	14.80	20	14.20
Médecins scolaires	2	0.41	2	0.41
Orthodontistes	10	6.55	9	5.55
Pédodontistes	8	6.50	8	6.30
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
Total service	56.00	40.71	58	41.21

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction et secrétariat	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

PERSONNEL

La restructuration du SSPR, induite par la fusion des services dentaire scolaire et santé des écoles, est consolidée.

La création de la nouvelle unité administrative, commune aux deux offices, fonctionne bien grâce à la qualité d'engagement professionnel des collaborateurs, mais doit répondre à une charge de travail très importante déjà objectivée en 2015. Le renforcement de cette équipe, via l'augmentation des forces de travail, est en cours.

La mise à disposition des données informatiques nécessaires à l'organisation de la rentrée scolaire du Service (flux des élèves, provenance de ceux-ci, répartitions) transmises par le SEP+S n'a pas généré, cette année, de difficultés particulières. Les besoins spécifiques du SSPR ont pu être pris en compte, ce qui a permis à l'équipe administrative de gérer les activités en lien avec la rentrée scolaire de manière adéquate.

La répartition stabilisée des établissements scolaires lausannois depuis la création de trois nouveaux établissements à la rentrée scolaire 2015-2016, répartition suite à laquelle 40% des infirmières scolaires du Service avaient dû changer de secteur d'intervention pour se conformer au nouveau découpage de secteurs voulu par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), a permis de débiter l'année scolaire 2016-2017 de manière plus sereine pour ces professionnelles.

En revanche, l'Office de santé doit faire face à de très importantes difficultés de recrutement de personnel infirmier.

L'introduction de l'aménagement du temps de travail (ATT), s'est poursuivie avec le concours de l'équipe ATT du SPEL. La complexité des modalités à considérer en fonction des différents groupes professionnels a conduit à introduire l'ATT en deux temps.

Initiée dès novembre 2015 pour l'ensemble de l'équipe administrative et les collaborateurs de l'Office dentaire, la mise en œuvre de l'ATT a mis en évidence la nécessité de procéder à des ajustements organisationnels partiellement résolus au sein de l'Office dentaire.

L'introduction de l'ATT pour les collaborateurs de l'Office de santé s'est faite dès octobre 2016. Remarquablement soutenue par la gestionnaire ATT du Service dans cette phase de mise en œuvre, l'ensemble de l'équipe de l'Office de santé s'attache à intégrer les principes de ce nouveau système.

Le SSPR a été identifié par l'équipe du SPEL pour être le troisième service de la Ville à introduire le projet « Bien-être et santé au travail » dit BEST. Les séances d'introduction et formation des cadres du Service se sont succédé de septembre à décembre dans la perspective de démarrer le projet en janvier 2017.

Les travaux préliminaires en vue de l'introduction de la nouvelle grille des fonctions et de leur positionnement dans le nouveau dispositif de progression salariale Equitas ont généré une charge de travail très importante pour le responsable RH et plus globalement en direction de Service. Les enjeux les plus importants ont consisté à travailler à maintenir la stabilité des équipes, leur engagement et leur motivation professionnelle, aspects sur lesquels l'attention devra être fortement maintenue au cours des prochains mois.

Personnel fixe

L'équipe de secrétariat de la réception du Service a dû être renforcée dès juillet 2016 avec l'engagement d'une secrétaire réceptionniste – gestionnaire de dossiers à 0.5 ept.

Il reste à accroître les capacités de travail de l'équipe RRH-CAP via un engagement complémentaire à réaliser en 2017. En effet, les collaborateurs en charge de ces fonctions se trouvent en situation de surcharge professionnelle chronique, objectivée depuis que la restructuration du Service a été initiée. Cette surcharge se maintient en phase de stabilisation, malgré un engagement professionnel sans faille.

Au sein de l'Office de santé, le renouvellement de l'équipe des infirmières, fortement amorcé depuis 2013, s'est poursuivi, dans un contexte d'importantes difficultés de recrutement local de personnel infirmier qualifié.

Deux désistements en phase initiale du processus d'engagement, un désistement tardif en phase finale et une démission précoce au cours du premier mois d'activité, ont contraint à couvrir partiellement, via des mesures de remplacements, plusieurs postes d'infirmières scolaires. Les démarches faites depuis pour pourvoir les postes vacants n'ont pas permis, à ce jour, de résoudre cette situation. La notion de revenu salarial a très régulièrement été invoquée par les candidats pressentis pour expliquer le fait de renoncer à poursuivre les démarches suite à un premier entretien.

Le poste d'adjointe en promotion de la santé, aujourd'hui dit de cheffe de projet en promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, vacant depuis le 1^{er} décembre 2015, a pu être repourvu en mai 2016. Suite à une situation d'arrêt de travail depuis la rentrée scolaire 2016-2017, l'infirmière cheffe et la cheffe de service en assurent le remplacement. Un engagement pour mesure de remplacement partiel sur ce poste sera effectif au 1^{er} février 2017.

A l'Office dentaire, un médecin-dentiste a fait valoir son droit à la retraite avec effet au 31 octobre 2016. Un médecin-dentiste a été engagé à 0.9 ept sur le poste dès le 1^{er} novembre 2016.

Le poste de chef-fe de l'Office dentaire était vacant depuis le 1^{er} décembre 2014. Il a été transformé en poste de chef-fe de file métier sur un 0.3 ept et repourvu par promotion interne de la responsable du cabinet d'orthodontie.

A noter que le relevé des absences des collaborateurs du SSPR fait état d'un taux moyen d'absences significatif. Celui-ci s'explique, pour ce service de taille moyenne, par la survenue de plusieurs cas d'absences de longue durée pour raison de maladie. L'une de ces situations a malheureusement donné lieu en juillet 2016, à une mesure de licenciement pour fin de droit au traitement après une période de 24 mois.

Intervenants indépendants

Trois médecins scolaires ont un statut de médecins indépendants. Ils couvrent les mêmes missions que les deux médecins scolaires engagés au titre de personnel fixe. Au total, ces cinq médecins scolaires occupent l'équivalent d'environ un ept, en fonction des besoins en santé scolaire.

Ce taux reste relativement stable. L'augmentation progressive du nombre de situations médicosociales complexes identifiées dans les établissements scolaires pour lesquelles leur expertise est sollicitée, a été contrebalancée par la quasi suppression de leurs interventions auprès de groupes classes sur des thématiques diverses.

Personnel auxiliaire

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire. Il compte ainsi avec le concours de :

- 8 infirmières remplaçantes dites « poolistes » (5 effectives en décembre 2016);
- 14 personnes pour dispenser le programme ALEX (professeurs et assistants d'aquagym);
- 4 superviseurs chargés d'assurer les supervisions toutes les quatre à six semaines de trois groupes d'infirmières scolaires, et initiées à la fréquence de trois fois par année pour le groupe des médecins-dentistes et dentistes orthodontistes;
- 25 interprètes médiateurs culturels.

En 2016, une médecin-dentiste et une assistante dentaire ont été engagées comme auxiliaires sur des périodes déterminées de quelques semaines à quelques mois pour pallier des périodes d'absences.

Au total, le SSPR compte, en tant que personnel auxiliaire, 47 personnes travaillant pour la plupart à des taux d'activité faibles.

Stagiaires

En 2016, trois infirmières formatrices de l'Office de santé ont pris en charge sept stagiaires de la Haute école de santé, stagiaires non rémunérées et provenant soit de la Haute école de santé La Source, soit de l'Ecole cantonale vaudoise de la santé, sur des périodes de six semaines pour un total cumulé de 44 semaines.

Apprenti

En 2014, le Service a engagé un apprenti employé de commerce voie E lequel poursuit, depuis août 2016, sa formation de 3^e année au sein de l'équipe administrative du SSPR. Cet apprenti a fait le choix d'effectuer le premier semestre de formation professionnelle 2016 dans le cadre d'une entreprise fiduciaire. Pendant cette même période, le Service a eu la possibilité d'accueillir une apprentie employée de commerce de même année de formation.

Dans le cadre du Service, la formation de ces apprentis est placée sous la responsabilité de l'adjoint administratif RRH.

OFFICE DE SANTÉ

MISSION

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique, psychique et sociale des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements scolaires, et compte pour cela avec les compétences de médecins pédiatres et d'infirmières scolaires formées pour la plupart en santé publique

CONVENTION

Les activités de santé scolaires développées dans le cadre de l'Office de santé du SSPR font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton de Vaud.

Les prestations qui font l'objet d'un subventionnement sont définies dans le cadre d'une convention établie entre l'Etat de Vaud représenté par le Service de la santé publique et le SSPR.

En 2016, le renouvellement de cette convention a donné lieu à plusieurs séances de négociation. Elle a finalement été renouvelée aux mêmes conditions que précédemment pour une durée de quatre ans, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020. Un avenant annuel précise les montants financés.

ACTIVITÉS DU SERVICE EN APPUI EXTERNE

L'infirmière cheffe et la cheffe de service ont participé à différents groupes de réflexion dans le cadre de projets de la Ville de Lausanne : week-end « Ecran Total » concernant l'utilisation des écrans par les enfants et les jeunes et animation d'un atelier par l'infirmière cheffe et deux infirmières du Service (Boozieux-écrans visés), comité de pilotage pour la semaine de prévention alcool, formation et plateforme sur la thématique de la radicalisation.

La cheffe de service et l'infirmière cheffe ont rencontré, à la demande du SEP+S, les professionnels des équipes des fermes pédagogiques et organisé dans ce cadre, à leur intention, une journée de formation sur le thème des premiers secours. Les questions relatives à l'accueil d'enfants présentant des besoins spécifiques en lien avec leur santé, la gestion et l'administration de médicaments, ont été traitées.

COLLABORATION AVEC L'UNITÉ PSPS DE L'AVASAD

La cheffe de projet en promotion de la santé, l'infirmière cheffe et la cheffe de service se répartissent les séances de travail et colloques hebdomadaires de l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) : demandes de subsides des établissements scolaires, prestataires externes, thématiques, métiers, suivis de dossiers, comité de pilotage vaccination, groupe de travail formation interdisciplinaire, etc.

Cela n'empêche pas un certain nombre de lacunes dans les échanges, relevées aussi bien au niveau cantonal que communal, qui seront reprises en 2017.

GROUPEMENT DES MÉDECINS SCOLAIRES VAUDOIS (GMSV)

Tous les médecins scolaires de l'Office de santé sont membres du GMSV.

FORMATION

La dynamique de formation continue s'est intensifiée au sein du SSPR et de l'Office de santé en particulier. Les collaborateurs/trices ont bénéficié de 190 jours de formation soit deux fois plus qu'en 2015.

Deux infirmières scolaires ont finalisé et validé le Diplôme d'études avancées en santé publique, formation dispensée sur une durée de deux ans, représentant 23 jours-personne par année. Dès septembre 2016, trois infirmières ont débuté cette formation nécessaire aux infirmières scolaires.

Vingt-quatre infirmières, l'infirmière cheffe, les trois secrétaires de la réception, la secrétaire de la cheffe de service et la cheffe de service ont bénéficié de la formation dite « d'été », sur une durée d'un jour et demi, formation aux premiers secours avec validation BLS. Les infirmières scolaires (et médecins scolaires) doivent refaire cette formation régulièrement et maintenir ainsi leur validation BLS. Former les collaboratrices des secrétariats du SSPR est indispensable également. Elles répondent quotidiennement aux appels téléphoniques dans le cadre du service dit de « garde » du SSPR, évaluent la notion de gravité, envoient une infirmière scolaire sur les sites si nécessaire, voire orientent sur le 144. Elles s'appuient si besoin sur l'avis de l'infirmière cheffe, de l'infirmière cheffe de projet et/ou de la cheffe de service.

Onze infirmières scolaires ont effectué la formation dispensée par l'unité de diabétologie pédiatrique du CHUV pour la prise en charge des enfants diabétiques en milieu scolaire.

Douze infirmières scolaires ont été formées par l'équipe de la Division interdisciplinaire de santé des adolescents du CHUV (DISA) à l'évaluation et la prise en charge des plaintes psychosomatiques de l'enfant et de l'adolescent en milieu scolaire.

Dans le cadre du projet « Prévention primaire-secondaire du mal-être psychique chez les enfants et les adolescents », financé par le Fonds pour le développement durable de la Ville de Lausanne, les infirmières scolaires ont bénéficié de sept demi-journées de formation par les collaborateurs du CHUV (DISA, SUPEA) et d'une présentation par la fondation Astrame. Cette démarche se poursuit en 2017.

Afin de les soutenir dans le cadre de leur activité professionnelle, les infirmières scolaires réparties en trois groupes ont pris part, au total, à 19 séances de supervision d'une heure et demie.

Au-delà du renforcement des compétences, ces temps de formation contribuent à favoriser la qualité des collaborations entre les collaborateurs du service et les services partenaires externes.

PROGRAMMES DE SANTÉ

Suppression des mesures systématiques de poids et de taille chez les enfants

Depuis la rentrée scolaire 2015-2016, les infirmières scolaires ne font plus de mesure systématique du poids et de la taille des enfants. Elles ne procèdent à ces mesures que sur indication ou sur demande.

Cette décision entre dans le cadre, nécessaire, de la réévaluation et réorientation des prestations, la dotation en infirmières étant demeurée constante dans un contexte de hausse démographique.

Intégration scolaire

Pour l'année scolaire 2015-2016, plus de 300 enfants scolarisés en ville de Lausanne ont été concernés par l'élaboration d'un document dit « Projets d'accueil individualisé – mesure de santé » (PAIMS) avec les mesures consécutives visant à contribuer à un accueil de qualité, dans le contexte scolaire, pour des enfants à besoins de santé particuliers.

PROJETS DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Suite à la réorganisation des établissements scolaires à la rentrée 2015-2016, les équipes dites de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (équipes PSPS) des établissements scolaires ont dû être reconstituées. Plusieurs journées de création d'équipes ont été organisées dans des établissements de Lausanne, auxquelles l'infirmière cheffe et/ou la cheffe de service ont participé. La dynamique de création de projets par ces équipes s'en est trouvée fortement ralentie.

Au total, 44 projets dits PSPS ont été réalisés dans les établissements scolaires lausannois, cofinancés par l'unité PSPS pour deux tiers du montant devisé et le tiers restant par la Ville via le SSPR. Parmi ces 44 projets, 26 ont été développés dans les établissements primaires et 18 dans les établissements du secondaire I.

Au total, les dépenses acquittées en 2016 pour des projets PSPS sont de CHF 32'335.-, dont CHF 11'184.- à la charge de la Ville, auxquelles s'ajoutent CHF 609.- de dépenses exclusivement à la charge du SSPR pour de petits projets initiés uniquement par la Ville.

Certains projets s'inscrivent dans le cadre des programmes prioritaires cantonaux, d'autres ont été élaborés en réponse aux besoins de terrain identifiés au sein des établissements.

PROGRAMMES PRIORITAIRES

Programme prioritaire sur les dépendances

Ce programme a été décliné dans la plupart des établissements du secondaire I à Lausanne. A ce stade, les infirmières en reprennent les messages et les déclinent sur le plan collectif lors d'interventions ponctuelles, lesquelles ont concerné 146 élèves en 2015-2016.

Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement

Deux types de projets sont déclinés :

- les projets d'établissements optant tous pour travailler en prévention dite universelle ;
- le programme alimentation et exercice (ALEX), programme de prévention dite sélective, destiné aux enfants en surpoids ou présentant des difficultés d'aisance corporelle.

Les premiers, de type « collations *saines* », « *récréation saine* », « *récré cool* », « *ma récré, c'est dans la boîte* », « *manger-bouger* », etc., ont concerné tous les établissements primaires.

Dans le cadre du programme ALEX, les élèves sont invités à participer, à raison d'une à deux fois par semaine, à des cours et temps d'activité physique spécifiquement pensés pour les aider à développer le plaisir de bouger. Des ateliers diététiques interactifs sont proposés et les parents sont invités à participer. La tendance actuelle vise à favoriser le déploiement de ce programme en priorité à l'intention des jeunes enfants du primaire. Au total, pour l'année scolaire 2015-2016, ce programme a concerné 134 élèves.

Au vu des disparités d'approches constatées en fonction des lieux, le volet diététique du programme ALEX a été suspendu depuis la rentrée scolaire 2016 et devra être repensé.

PROJETS PSPS EN RÉPONSE AUX BESOINS DU TERRAIN

La majorité des projets développés dans les établissements ont concerné, en sus de la thématique de l'alimentation et de la pratique d'activités physiques, les thématiques suivantes : climat d'établissement, prévention internet et médias, prévention de la violence – promotion du respect.

PRÉVENTION DES MALTRAITANCES

Dix-sept ans après sa création, le programme de prévention précoce des violences faites aux enfants proposé par l'association Zadig, est en veille pour l'année 2015-2016. Ce temps est mis à profit par l'équipe pour en faire l'évaluation et, à l'issue, décider du maintien ou non de ce programme.

PRESTATIONS COLLECTIVES PAR LES INFIRMIÈRES

Les infirmières scolaires disposent d'une large palette d'interventions qu'elles sont en capacité de réaliser dans les classes, principalement au primaire mais aussi au secondaire, et peuvent ainsi réagir en fonction des besoins et problématiques identifiées dans les établissements : se sentir bien et en santé à l'école, dangers des seringues usagées, hygiène des mains, ou dans le cas de problématiques particulières telle que celle des pédiculoses, toujours très présente dans les établissements, etc.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Vaccinations

Le projet de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) d'introduire la vaccination contre le HPV aussi pour les garçons a abouti en juillet 2016. Cette mesure a été mise en oeuvre en vaccination scolaire, à Lausanne et dans le canton de Vaud, dès la rentrée scolaire 2016-2017 pour les élèves scolarisés en classe de 9^e. Il a été décidé de ne pas effectuer de rattrapage vaccinal pour les élèves des classes de 10^e et 11^e.

Les données vaccinales 2015-2016 ci-dessous, antérieures à l'introduction de cette mesure, reflètent donc uniquement les vaccinations HPV effectuées chez les filles.

Vaccinations (année scolaire 2015-2016)

vaccin Infanrix	39 doses
vaccin Revaxis	0 doses
vaccin Boostrix	470 doses
vaccin Boostrix-Polio	225 doses
vaccin Td-Pur	3 doses
vaccin Priorix	97 doses
vaccin Engerix B	701 doses
vaccin HPV	614 doses

Visites médicales (année scolaire 2015-2016)

Le nombre des visites médicales réalisées au cycle initial, généralement en 2P, reste élevé. Ces visites sont proposées aux familles qui n'ont pas fait procéder à la visite médicale préscolaire pour leur enfant. 821 visites médicales ont été effectuées pour ces enfants.

Les examens de dépistage pour la vue et l'audition ont été maintenus en ville de Lausanne. Une démarche d'évaluation est en cours. Dans le reste du canton, ces tests sont actuellement réalisés uniquement sur indication.

OFFICE DENTAIRE

MISSION

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne

La dynamique de restructuration et de réorganisation initiée en 2014 s'est poursuivie en 2016, à tous les niveaux du service. Globalement, la collaboration de chacun a pu être obtenue dans ce processus de changement.

La redistribution des secteurs scolaires en huit établissements primaires, au lieu de cinq, a très fortement contribué à accentuer cette dynamique de réorganisation, avec redistribution des champs d'intervention des collaborateurs de terrain.

L'accalmie est attendue et espérée pour l'année scolaire 2016-2017, afin de pouvoir mener de façon constructive les travaux de réflexion relatifs aux prestations dispensées dans le cadre du mandat confié au SSPR.

PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'OFFICE DENTAIRE

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon trois axes, prévention primaire, dépistage et soins :

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour tous les patients du cabinet d'orthodontie, effectué par l'hygiéniste au cabinet, soit environ 300 patients vus par l'hygiéniste à raison d'une fois tous les six à neuf mois ;
- prophylaxie collective : éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire ;
- soins conservateurs, dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des sept cabinets dentaires de l'Office dentaire ;
- soins orthodontiques, réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon ;
- dépistage dentaire scolaire annuel, fait par les médecins-dentistes (pédodontistes) de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées ainsi que les élèves de Belmont.

Pour l'année 2016, les collaborateurs de l'Office dentaire étaient répartis comme suit :

- pour le groupe orthodontique de Montbenon : deux spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse ;
- pour les sept cabinets conservateurs : huit médecins-dentistes, neuf assistantes dentaires (l'une des assistantes dentaires travaillant aussi comme collaboratrice spécialisée en santé dentaire) ;
- pour l'unité de prophylaxie : une assistante en prophylaxie et une assistante dentaire, formées en éducation à la santé bucco-dentaire, spécialistes en santé dentaire.

ÉVOLUTION DE L'OFFICE DENTAIRE

La réorganisation, avec la transformation du Service dentaire en office du SSPR, est consolidée.

Un nouveau médecin-dentiste a été engagé suite à un départ en retraite.

La nomination de la cheffe de file métier en mai 2016 a contribué à asseoir la hiérarchie et la ligne directrice métier. Les colloques métiers, qui n'avaient plus été organisés depuis cinq ans, sont à nouveau actifs à raison de trois à quatre fois par année.

Les difficultés en lien avec l'utilisation et le développement du logiciel métier Odontos sont en voie d'être résolues, grâce à l'implication de la cheffe de file. Un cycle de formation a été mis en place pour lui permettre, dans le cadre de sa fonction de cheffe de file, d'assumer la fonction de super-utilisatrice principale de ce logiciel et d'en déterminer les besoins de développement pour l'Office dentaire. Une formation ciblée est donnée pour répondre aux besoins de l'ensemble des collaborateurs.

Une séance de travail a eu lieu avec les collaborateurs de la comptabilité du SGEJQ pour tenter de résoudre les importantes difficultés en lien avec la gestion comptable des cabinets, mais aussi avec la gestion des situations traitées via le logiciel Médident. Des ressources administratives supplémentaires en matière de forces de travail devront être trouvées.

Les collaborations de la cheffe de file métier avec le SSPR se développent en vue d'une formalisation des modalités de collaboration prévues dès janvier 2017.

Formation

La supervision de l'équipe des médecins-dentistes et orthodontistes a débuté en décembre 2016, à raison de trois séances par année, à réévaluer après une année.

Les besoins de formation aux premiers secours de tous les collaborateurs de l'Office dentaire ont été identifiés dès janvier 2016, la notion d'une formation de ce type remontant à plus de 10 ans. Une formation d'un jour et demi avec certification BLS est planifiée pour janvier 2017.

Au total, les collaborateurs de l'Office dentaire ont bénéficié de 53.5 jours de formation pour l'année 2016.

Fermeture du cabinet dentaire de Saint-Roch et création du cabinet dentaire des Terreaux

En 2014, l'état des lieux effectué pour l'un des cabinets dentaires avait conduit à la décision de devoir le déménager, dès que possible, sur un autre site plus à même de permettre de l'aménager dans le respect des normes actuelles de conformité. Le déménagement du cabinet dentaire, espéré pour 2015, a été reporté à juillet 2016. Le nouveau cabinet dentaire a été installé dans un local, dont l'aménagement en tant que cabinet dentaire, a dû être entièrement créé. Cette démarche a donné lieu à une remarquable collaboration entre le SSPR et le SLG, lequel a coordonné et supervisé l'ensemble des travaux réalisés. Ce nouveau cabinet dentaire a pu ouvrir pour la rentrée scolaire 2016-2017, à satisfaction des professionnelles du cabinet et des usagers.

La salle attenante au cabinet dentaire a pu être aménagée pour accueillir les bureaux des deux prophylaxistes éducatrices en santé bucco-dentaire.

Santé et sécurité au travail

Le renouvellement des sièges des assistantes dentaires, dentistes et dentistes orthodontistes s'est poursuivi en fonction des souhaits des collaborateurs pour accroître l'ergonomie de leur poste de travail au fauteuil du patient.

Les armoires hautes de classement de dossiers, non homologuées et à risque de basculer sur les collaborateurs, ont été progressivement remplacées.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Prophylaxie éducation à la santé bucco-dentaire

Pour l'année scolaire 2015-2016, les deux prophylaxistes sont intervenues dans 431 classes soit auprès de 7'738 élèves. Elles ont également mené 23 séances de brossages collectifs auprès de 533 élèves. Avec la création de nouvelles classes au primaire, les sollicitations des prophylaxistes pour des interventions en classes sont en augmentation.

Inscriptions à l'Office dentaire

Le nombre d'enfants de 1P qui ont été inscrits à l'Office dentaire, relativement stable, est en légère progression :

- sur les 1'368 enregistrés en 1P pour l'année scolaire 2015-2016, ils étaient 790 à être inscrits à l'Office dentaire, soit 57.75% ;
- sur les 1'241 enregistrés en 1P pour l'année scolaire 2016-2017, ils sont 759 à être inscrits à l'Office dentaire, soit 61.16%.

Cabinet d'orthodontie

Après un fléchissement de l'activité en 2015 suite au départ du second orthodontiste, à l'engagement différé d'un nouvel orthodontiste et à un arrêt maladie de la responsable du cabinet, l'activité est en phase de reprise nette depuis le second semestre 2016. Ce cabinet compte 390 patients en file active. Le délai d'attente pour un premier rendez-vous est actuellement d'environ trois mois.

Cabinets dentaires

Des fluctuations d'activité ont été objectivées sur certains cabinets pour l'année 2016. Elles sont susceptibles d'être en lien avec la nouvelle répartition des cabinets répondants pour les différents établissements scolaires. Une seconde année d'observation est nécessaire pour en faire l'analyse.

Demandes d'aides financières individuelles

Sur l'année 2016, 111 demandes de « réductions d'honoraires » ont été examinées (contre 98 en 2015). Le montant total des « aides individuelles » accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 51'342.-. Ce montant est en légère progression. L'augmentation de la valeur du point planifiée pour 2017, devrait avoir pour effet de confirmer cette tendance. En raison de l'évolution favorable de l'état bucco-dentaire des enfants d'âge scolaire en région lausannoise, les soins dentaires nécessaires sont progressivement plus modestes et donc moins coûteux.

Pour les familles à faible revenu, la possibilité de bénéficier de réductions d'honoraires peut contribuer à favoriser la prise en charge et la réalisation des soins dentaires chez les enfants.

Notons que des familles renoncent ou diffèrent la réalisation des soins dentaires pour leurs enfants, non pas en raison de faibles revenus, mais d'un niveau d'endettement très élevé. Ce constat soulève la question de l'intérêt d'une assurance dentaire obligatoire pour les enfants ou, à défaut, de la possibilité pour les enfants de bénéficier d'un accès non facturé aux soins dentaires.

En cas de bouche très négligée avec caries multiples, la tendance actuelle consiste, quand cela est possible, à orienter les jeunes enfants vers des prises en charge réalisées sous anesthésie type Meopa. Cette modalité de prise en charge n'existe pas dans le cadre de l'Office dentaire.

DÉPISTAGE DENTAIRE SCOLAIRE ANNUEL

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage dentaire scolaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois s'est déroulée de septembre à décembre. Les résultats de ce dépistage, avec classification de l'état bucco-dentaire en quatre catégories, constitue un indicateur fiable de l'état de santé bucco-dentaire des enfants d'âge scolaire.

Les pourcentages enregistrés à Lausanne dans les différentes catégories (classes I à IV) restent relativement stables en comparaison de ceux enregistrés en 2015 (respectivement 56, 26, 16 et 1.8%). Habitudes de vie mais aussi renforcement des comportements favorables à une bonne hygiène bucco-dentaire contribuent certainement à ces bons résultats.

La problématique des enfants dont l'état bucco-dentaire relève de la classe IV persiste, avec des fluctuations (1.8% en 2015, 1.4% en 2016) mais se maintient à un taux élevé pour cet état bucco-dentaire chez des enfants. Les démarches visant à promouvoir un bon état de santé bucco-dentaire chez les enfants sont à renforcer.

Limites du dépistage : en cas de repérage d'un enfant dont l'état bucco-dentaire nécessite des soins, ce dépistage ne permet pas de garantir que l'enfant en bénéficiera. L'information est transmise aux parents ; la prise en charge de l'enfant dépend donc notamment de la décision de ceux-ci.

Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2016

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Dépistages	Catégorie			
					I	II	III	IV
Classes primaires	397	7'537	353	7'184	4'224	1'503	1'316	141
Classes secondaires	328	6'090	241	5'849	3'402	1'579	826	42
Classes privées	14	155	9	146	104	2	40	0
Institutions spécialisées	45	364	28	336	182	100	48	6
Belmont	16	317	7	310	241	39	29	1
Total	800	14'463	638	13'515	8'153	3'223	2'259	190

Catégorie I:	Sans carie, ni obturation	60%	Elèves inscrits à l'Office dentaire	39%
Catégorie II:	Sans carie, avec obturations	24%		
Catégorie III:	Avec caries	16%		
Catégorie IV:	Bouches négligées	1.4%		

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SPS)

MISSION

- les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements
- ils travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions
- les spécialistes PPLS sont au service du développement de chaque enfant afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction et secrétariat SPS	4.25	3.65	4.25	4.25
Logopédistes	16.10	15.40	16.10	15.90
Psychologues	14.20	14.20	14.20	13.95
Psychomotricien-ne-s	6.25	6.55	6.25	6.55
Total service	40.80	39.80	40.80	40.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction et secrétariat SPS	5	3.65	6	4.25
Logopédistes	23	15.40	23	15.90
Psychologues	22	14.20	21	13.95
Psychomotricien-ne-s	9	6.55	9	6.55
Total service	59	39.80	59	40.65

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

Stagiaires

En 2016, le Service a pris en charge deux stagiaires psychologues, une stagiaire logopédiste et deux stagiaires psychomotriciens, pour des stages de longue durée, en principe sur une année scolaire en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES). Par ailleurs cinq stagiaires ont également été accueillies pour une courte durée.

Apprenti

Un apprenti employé de commerce voie E commence sa formation en 1^{er} année.

SITUATION GÉNÉRALE

Les années se suivent et se ressemblent, la transition dure et s'enlise. La loi cantonale sur la pédagogie spécialisée (LPS) n'est toujours pas entrée en application, un recours au Tribunal fédéral est pendant. L'avenir des prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire n'est pas clair, ni le sort de la région Lausanne dans la future organisation cantonale.

A l'interne, pour l'ensemble des professionnels du SPS, le projet Equitas a induit des inquiétudes qui se sont amplifiées en fin d'année, nécessitant un accompagnement accru de la part du Service.

Mais cela n'a pas empêché la poursuite de toutes les activités thérapeutiques pour les enfants, adolescents et familles lausannoises qui le sollicitent. Face à l'afflux de demandes, le SPS gère avec tout le professionnalisme nécessaire, les réponses aux parents et à l'école afin d'offrir des prestations de qualité.

Au niveau clinique, deux projets ont été particulièrement développés. Le premier est l'extension d'un groupe de gestion du stress mis en place pour des élèves de 7-8^{es} et de 10^e-11^e et le lancement d'une recherche menée avec la HEP pour évaluer l'efficacité de ce module. Le second est la prise en compte de la question de la radicalisation liée à l'islam de mineurs puisque cette problématique est apparue en cours d'année. Un immense travail d'information, de formation, de réflexion, de coordination et d'élaboration a été nécessaire. Deux psychologues du Service se sont portés volontaires pour rencontrer des familles concernées par des questions de radicalisation.

ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES

Le SPS accueille chaque année plus de garçons que de filles, c'est encore le cas (tableau 1) avec un rapport classique de 60% / 40%.

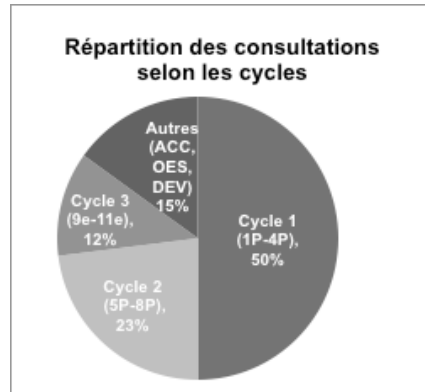
Tableau 1

F	832	40%
M	1'255	60%
Total	2'087	100%

Cela continue d'illustrer ce que les pédagogues connaissent largement : le développement cognitivo-émotionnel des filles est dans l'ensemble plus rapide et posé que celui des garçons et ceci au moins jusqu'à l'adolescence.

Qu'en est-il de la répartition des consultations en fonction des trois cycles Harmos ? (graphique 1) La moitié des enfants vus sont au premier cycle, le reste se répartissant entre les autres cycles et les classes particulières (ACC, OES, DEV).

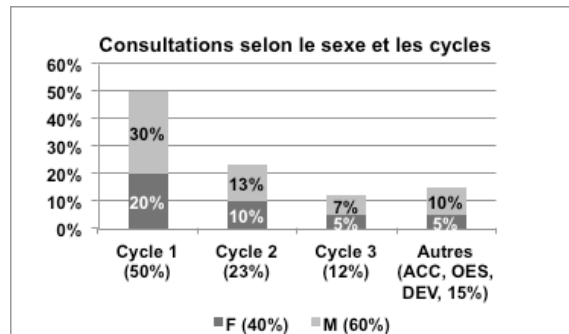
Graphique 1



Cela montre l'importance des quatre premières années scolaires et du besoin des pédagogues et des parents d'être épaulés quand nécessaire par des professionnels dans leurs tâches auprès des enfants.

Lorsqu'on analyse la proportion des sexes pour chaque cycle (graphique 2), on ne s'étonnera pas de retrouver une claire majorité de garçons parmi les consultations d'enfants du cycle 1 (30% contre 20% pour les filles), avec un ratio qui tend à s'équilibrer davantage pour les deux autres cycles. En résumé, être un garçon au premier cycle est plus délicat que d'être une fille dans ce cycle.

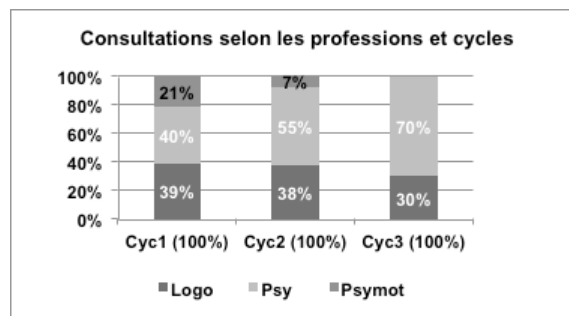
Graphique 2



Restons dans l'observation des caractéristiques liées aux cycles, mais cette fois en fonction des trois professions du service (graphique 3).

On observe une progression importante (de 40 à 70%) au cours des cycles de la part des psychologues dans les consultations (non en chiffres absolus, mais en proportion pour chaque cycle), alors que la proportion est inverse pour les psychomotriciens.

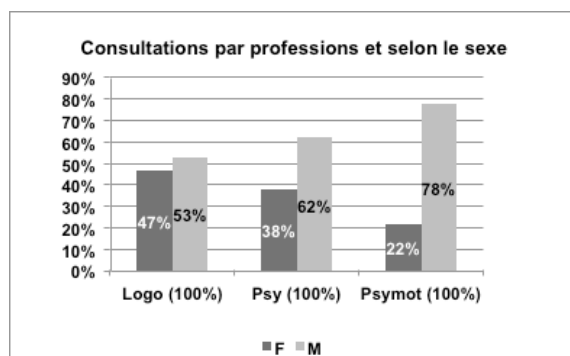
Graphique 3



Une façon de le comprendre est de dire que le travail d'élaboration psychique à proprement parler, se fait préférentiellement lorsque les bases du langage et de la pensée sont suffisamment établies. Cela n'enlève rien, au contraire, à l'importance d'approches plus globales (psychomotricité), ou plus instrumentales (logopédie) dans la petite enfance.

Y a-t-il aussi une différence de proportion de consultation des garçons et des filles en lien avec les professions ? La réponse est clairement oui si l'on observe le graphique 4. Tous âges confondus ce sont les garçons qui sont presque quatre fois plus présents que les filles chez les psychomotriciens (78% / 22%). Les logopédistes par contre ne sont pas très loin de la parité (53% / 47%). Les psychologues quant à eux voient aussi une majorité de garçons (62% / 38%). Le nombre total de consultants garçons étant supérieur à celui des filles on l'a vu, nous avons logiquement une prédominance de garçons dans les consultations de chaque profession, bien que cette prédominance varie beaucoup d'un groupe professionnel à l'autre. D'un côté, les garçons jeunes consultent plus souvent et de l'autre, les psychomotriciens voient en préférence les enfants des petites classes ; ces deux caractéristiques se combinent alors pour aboutir au ratio marqué de 78% / 22%.

Graphique 4

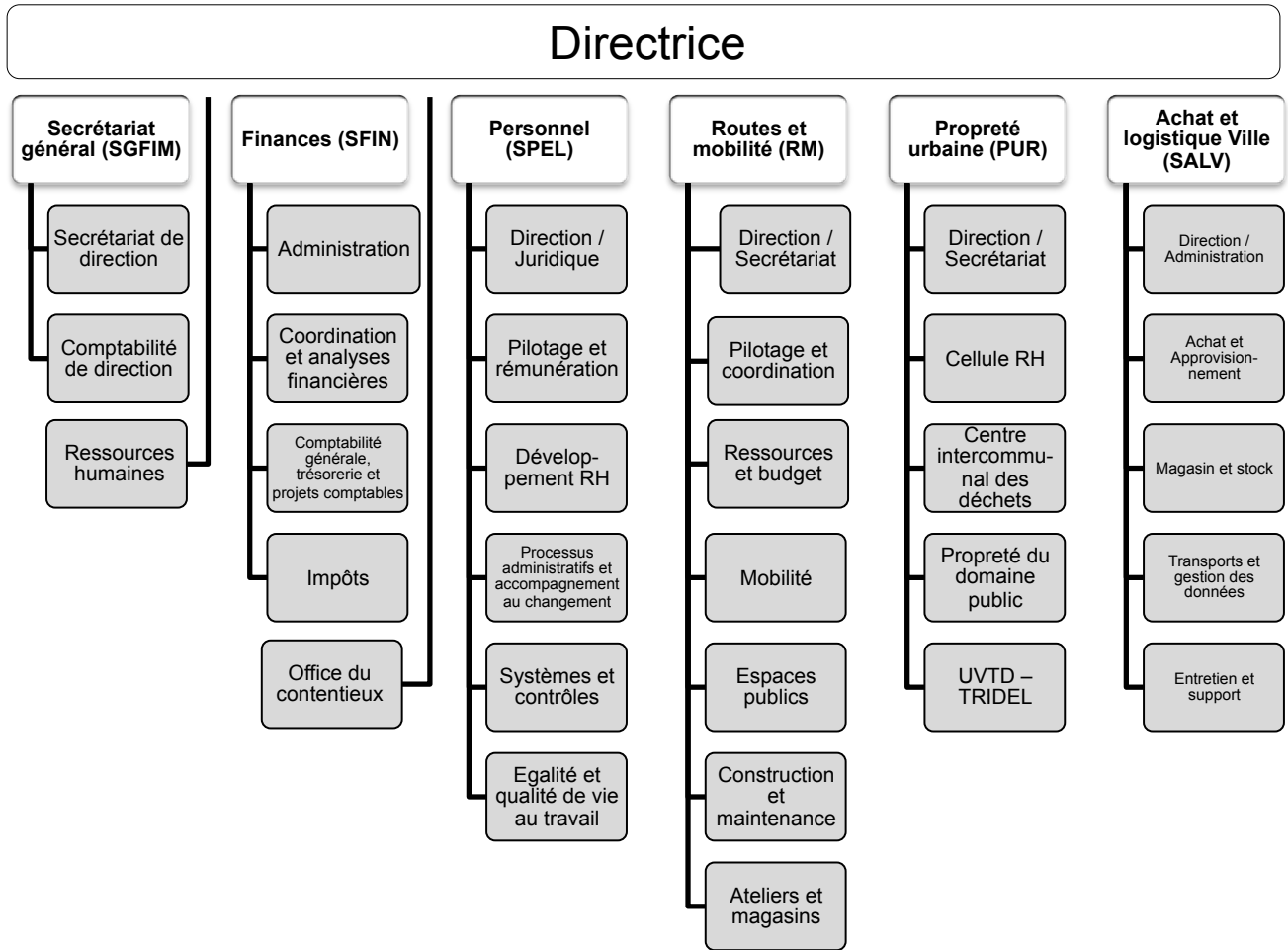


CONCLUSION

L'année 2017 sera celle des transformations. Les changements annoncés depuis des années au Canton devraient se concrétiser, nous l'espérons dans un climat de confiance. L'intégration du SPS dans une région centre de pédagogie spécialisée (PPLS et enseignement spécialisé, Lausanne et Crenol) sera un des enjeux majeurs.

L'adaptation des prestations aux nouvelles mesures, structures et terminologies introduites par la LPS devra se faire dans le respect des identités professionnelles et des réalités de terrain (dans les établissements scolaires lausannois) en sachant déjà que les moyens seront limités. Les défis ne manqueront pas et s'annoncent passionnants !

Direction des finances et de la mobilité



Direction des finances et de la mobilité (FIM)

Trois dossiers centraux ont particulièrement occupé la Direction des finances et de la mobilité en 2016. D'une part, la Direction a assuré la finalisation, la coordination et la mise en place du nouveau système de rémunération des collaborateurs/trices de la Ville, appelé « Equitas ». Ce système ouvre la voie à une politique des ressources humaines moderne. Il affirme également la volonté de la Ville de mettre en œuvre le principe constitutionnel d'une rémunération égale pour un travail de valeur égale et a permis de signer la « Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public ».

Côté finances ensuite, l'année 2016 a été marquée par le suivi du dossier de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). L'évaluation des impacts négatifs d'une éventuelle acceptation du volet fédéral de la RIE III a fortement occupé la Direction des finances et de la mobilité en 2016. Par ailleurs, la Municipalité a lancé un nouveau programme structurel d'améliorations financière (PSAF II). La Direction des finances et de la mobilité veillera à ce que la mise en place du PSAF II permette à la Ville de tendre vers l'équilibre de ses finances, afin que les objectifs politiques posés dans le programme de législature puissent être servis au mieux.

Enfin, dans la continuité de sa politique de mobilité, de nouvelles mesures ont été mises en place afin de renforcer la complémentarité des différents modes de déplacement à l'intérieur de l'agglomération et les alternatives efficaces à la voiture. Le dépôt du rapport final du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges de 3^e génération révisé (PALM 2016) a permis de souligner l'engagement de la Ville en faveur des modes doux de requalification de tronçons de voirie ou de création de lignes de transports publics. Lausanne participe en tant que seule ville romande au mandat national de recherche sur la limitation à 30 km/h sur les axes principaux. Les efforts en vue de sécuriser et modérer le trafic ont été poursuivis, avec 38% du réseau du territoire communal désormais en zone de modération. Enfin, 2016 a marqué la fin de deux chantiers routiers majeurs, l'un sur l'avenue de Chailly et l'autre sur la place de la Sallaz.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et administration

- appui au profit de la directrice sur les enjeux stratégiques
- préparation et suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la Direction
- contacts avec la presse, en appui des services de la Direction
- direction de projets stratégiques ou transversaux
- coordination administrative transversale au sein de la Direction
- secrétariat de la directrice

Places de jeux

- planification, conception et gestion des places de jeux
- déléguée du Bureau de la prévention des accidents à la sécurité pour la Ville de Lausanne
- conseil auprès des différents services de la Ville pour l'aménagement et la sécurité des places de jeux

Comptabilité de Direction

- établissement, pour la Direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la Direction
- gestion administrative et comptable de la subvention annuelle de CHF 80.- par habitant
- tenue de la comptabilité générale et salariale de la CPCL et de la société Boisy TV S.A.

Ressources humaines

➤ gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité FIM	5.50	5.50	5.50	5.50
Direction FIM	2.50	1.70	2.50	2.50
Places de jeux	0.80	0.70	0.80	0.70
Ressources humaines	1.90	1.90	1.90	1.90
Total service	10.70	9.80	10.70	10.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité FIM	7	5.50	7	5.50
Direction FIM	2	1.70	3	2.50
Places de jeux	1	0.70	1	0.70
Ressources humaines	2	1.90	2	1.90
Total service	12	9.80	13	10.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le nouveau secrétaire général a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2016 et la responsable des places de jeux (SPADOM) est venue rejoindre le Secrétariat général au 1^{er} juillet 2016, suite à la réorganisation des directions opérée au changement de législature. Le Secrétariat général a assuré la coordination des acteurs internes à la Direction dans un certain nombre de projets transversaux, notamment dans le cadre de :

- la réorganisation de la Direction et de ses services, opérée au changement de législature ;
- l'harmonisation et la systématisation de procédures de travail entre la Direction et ses services ;
- la mise en place d'Equitas, le nouveau système de rémunération des collaborateurs/trices de la Ville.

La déléguée des places de jeux a été fortement impliquée dans l'étude de divers projets, le réaménagement d'un terrain sportif, de cinq places de jeux ainsi que de tous les travaux de rénovations partielles. Elle a en outre coordonné le système de contrôle et d'entretien de l'ensemble des places de jeux et chapeauté diverses mesures d'entretien. Elle a coédité la brochure « Cinq conseils pour aménager des places de jeux de qualité » à l'attention des propriétaires privés, gérances et architectes et préparé le programme de la troisième étape du projet global de remise à niveau de l'offre des places de jeux.

L'unité RH a été sollicitée par la phase de positionnement individuel de chaque collaboratrice/teur dans les dernières étapes de mise en œuvre du projet Equitas ainsi que de communication sur la nouvelle politique de rémunération au sein des services.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

La cheffe comptable a quitté ses fonctions au 30 septembre 2016. Le nouveau responsable de la comptabilité de Direction a débuté son activité à la Ville le 1^{er} novembre 2016.

Projet Subvention80

Le traitement du versement de la Subvention80 pour les années 2013 et 2014 s'est poursuivi tout au long de l'année pour atteindre respectivement des taux de versement à 97% et 96% des ayants-droit, ceci grâce à une campagne de relance effectuée en 2016. Un bilan final de la Subvention80 pour l'année 2013 sera effectué en 2017 en vue de clôturer cet exercice.

Le versement de la Subvention80 pour l'année 2015 a démarré en juin 2016 pour atteindre un taux de versement en fin d'année de 94%. Le référencement des habitants dans la plateforme effectué les années précédentes permet d'atteindre, cette année, un taux de réussite plus élevé. Une analyse de la population restante sera effectuée afin de pouvoir procéder à un rappel de leur droit à la Subvention80.

SERVICE DES FINANCES (SFIN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- gestion de la trésorerie et de la dette
- secrétariat de la Commission permanente des finances
- mandat CPCL: trésorerie, production de tableaux de bord et prestations diverses

Coordination et analyses financières

- réalisation de la planification financière à l'intention de la Municipalité
- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes
- suivis budgétaire, de la trésorerie et des investissements à l'intention de la Municipalité
- collaboration à la notation financière de la Ville
- analyses techniques et financières diverses

Comptabilité générale

- gestion du processus et bouclage des comptes
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations

Impôts

- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt

Contentieux

- recouvrement des créances de la Ville et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des montants dus aux Services industriels et à l'Office d'impôt
- gestion de la caisse communale
- secrétariat de la Commission de recours en matière d'impôt communal

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Contentieux	17.20	17.20	17.20	17.20
Coordinat. & analyses financ.	4.00	4.00	4.00	4.00
Cpta Gén.trésorerie projets	9.30	8.70	11.30	10.30
Direction - SFIN	1.75	1.75	1.75	1.75
Impôts	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	35.25	34.65	37.25	36.25

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Contentieux	19	17.20	19	17.20
Coordinat. & analyses financ.	4	4.00	4	4.00
Cpta Gén.trésorerie projets	10	8.70	12	10.30
Direction - SFIN	2	1.75	2	1.75
Impôts	3	3.00	3	3.00
Total service	38	34.65	40	36.25

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Avec le changement de législature, différentes tâches ont été réalisées et conduites par le Service des finances afin d'assurer la cohérence comptable au sein de la Ville, notamment en ce qui concerne les modifications à apporter au plan comptable et à l'outil GEFI.

En parallèle, comme à l'accoutumée en début de législature, les travaux visant à solliciter un nouveau plafond d'endettement pour la législature 2017-2021, en prenant en considération les nouvelles recommandations du Canton, ont été réalisés et validés par le Conseil communal par le biais du préavis N° 2016/62.

Dettes communales

En 2016, 41 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Un emprunt à long terme a été effectué pour CHF 1 million. Cinq emprunts à long terme pour un total de CHF 201.2 millions ont été remboursés et renouvelés à court terme.

Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 15 février au 18 mars 2016. Pour la quatorzième fois le Canton s'est associé à la prestation offerte par la Commune. Une équipe de six taxateurs a rempli 3'954 déclarations d'impôt et a répondu à 4'139 personnes. Ce service gratuit est très apprécié tant des lausannois que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2016, 3'910 chiens étaient inscrits au rôle. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la base de données ANIS a été remplacée par AMICUS. Elle gère les puces électroniques des chiens et les liens avec leurs détenteurs. La Commune a accepté de garantir l'exactitude des données des détenteurs dans cette nouvelle base de données. En attendant la création d'une nouvelle application communale (courant 2017) intégrant la synchronisation des informations entre les deux bases, les mutations ont été effectuées manuellement et à double.

Frontaliers

Des contrôles supplémentaires et une conjoncture favorable ont permis d'enregistrer une hausse de ce poste. Les éléments traités en 2016 correspondent aux salaires 2015 :

	en 2014	en 2015
nombre frontaliers	5'757	5'653
employeurs	997	994
impôts en CHF	10'512'662.-	10'836'314.-

Résidences secondaires

En 2016, 620 procédures (questionnaires) ont été engagées. 298 nouvelles domiciliations fiscales ont été forcées. 82 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts (ACI).

A fin 2016, les domiciliations fiscales forcées antérieures ayant une décision de taxation (95%) pour la période fiscale 2014 ont généré un impôt communal de CHF 647'330.-.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taxations établies et l'impôt communal facturé, sur la base des cas dont le rôle a été forcé :

Périodes fiscales forcées	Périodes fiscales taxées (en CHF)				
	2011	2012	2013	2014	2015*
2011	964'352	985'090	922'266	846'660	443'135
2012		954'482	838'408	774'542	408'487
2013			741'666	48'525	355'252
2014				647'330	336'979
2015					560'159

* selon l'année, un certain nombre de dossiers sont encore à taxer par l'Office d'impôt

Contentieux

Le nombre d'affaires en cours à fin 2016 s'élevait à 68'412 affaires, représentant un montant de CHF 18.5 millions.

Ces chiffres sont inférieurs à ceux de l'année 2015, ce qui s'explique par deux facteurs. D'une part, un important travail d'épuration a été effectué afin de clôturer de nombreuses affaires restées ouvertes dans le système gérant les poursuites relatives à des factures. D'autre part, afin de disposer du temps nécessaire à ce travail d'épuration et dans le cadre de la mise en production d'une nouvelle version du logiciel gérant les poursuites relatives à des ordonnances pénales, l'envoi d'environ 4'000 poursuites a été reporté à 2017.

La complexification des affaires et la quérulence des débiteurs continuent à constituer des facteurs ralentissant le traitement des dossiers.

La cellule chargée du recouvrement des actes de défaut de biens a poursuivi son activité durant l'année 2016. Elle a pu encaisser la somme de CHF 679'089.75, ce qui constitue un résultat très satisfaisant compte tenu du montant moyen assez faible des actes de défaut de biens et de l'ancienneté d'une partie de ceux-ci. C'est ainsi un total de CHF 1'564'972.30 qui a été recouvré depuis la mise en place de la cellule au printemps 2014.

L'ensemble des opérations liées aux actes de défaut de biens représente 32'141 affaires à fin 2016, pour un montant de CHF 22.3 millions. Ces affaires s'ajoutent à celles qui figurent ci-dessus.

Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Les commissaires ont procédé à 19 auditions de parties durant l'année 2016.

Nombre de dossiers	en 2012	en 2013	en 2014	en 2015	en 2016
Reportés	54	50	63	85	99
Nouveaux	16	55 ¹	52 ¹	81 ²	50
Liquidés	20	42	30	67	74
Soldes	50	63	85	99	75

¹ Ce chiffre ne comprend pas les recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets de l'année en cours

² Ce chiffre ne comprend pas les recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets de l'année en cours, y compris les 46 recours relatifs aux taxes City Management

En sus de ces recours, la commission a également enregistré les recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets :

	en 2013	en 2014	en 2015	en 2016
Recours interjetés	3'362	3'572	3'265	3'101

Il convient de souligner que la commission communale de recours a maintenu un rythme soutenu afin de réduire sensiblement les délais de traitement des recours.

SERVICE DU PERSONNEL (SPEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du SPEL :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et de favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ; de veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal
- gérer le portefeuille des assurances de personnes

Direction / Juridique

- gestion du service, application de la politique municipale du personnel et pilotage des processus RH
- répondant des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel
- expertise et appui dans le déroulement de procédures relatives à la gestion du personnel
- gestion des dossiers litigieux

Pilotage et rémunération

- pilotage des processus de pilotages des ressources humaines
- rémunération
- gestion informatisée des processus RH (maintenance et intégration du système d'information ; support et formation)

Développement RH

- coordination du réseau décentralisé des RRH (env.100 personnes)
- expertise et conseils aux services en matière de gestion du personnel
- expertise et appui pour les entretiens de collaboration
- développement RH (formation)
- formation des apprentis

Processus administratif et accompagnement aux changements (PA&AC)

- gestion administrative du personnel (de l'embauche à la fin d'emploi)
- gestion de l'application PeopleSoft et des projets y relatifs
- conduite de projets en lien avec le système d'information des ressources humaines (SIRH)
- gestion du club utilisateurs/trices clés de PeopleSoft (CUC)
- formation du réseau RH à la gestion administrative et à PeopleSoft

Systemes et controles

- planification, controle et versement des salaires
- pilotage des parametres du systeme de paie et de la ventilation comptable des salaires
- gestion et ventilation des allocations familiales, de l'impot a la source, des assurances, de la CPCL
- gestion de la collecte des charges sociales et de l'impot a la source
- caisse deléguée des allocations familiales
- vérification et édition des certificats de salaires de tous les employé-e-s
- support au réseau paie de la Ville

Egalité et qualité de vie au travail

- appui aux services (horaires et aménagement du temps de travail, gestion des absences, égalité entre femmes et hommes, etc.)
- développement du bien-être au travail
- conciliation vie privée et vie professionnelle
- participation à la gestion des garderies communales offrant des places au personnel de la Ville
- consultation sociale d'entreprise

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement RH	8.20	7.40	8.20	8.20
Direction SPEL	5.30	5.30	6.30	5.30
Egalité+Qualité Vie au Travail	5.60	5.60	5.70	5.70
Pilotage & Rémunération	7.65	7.25	7.65	8.72
Processus admin.& Acc.Changement	9.00	8.80	8.80	9.00
Systemes & Contôles	5.80	5.80	5.80	5.80
Total service	41.55	40.15	42.45	42.72

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.90

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Développement RH	8	7.40	9	8.20
Direction SPEL	7	5.30	7	5.30
Egalité+Qualité Vie au Travail	7	5.60	7	5.70
Pilotage & Rémunération	9	7.25	10	8.72
Processus admin.& Acc.Changement	11	8.80	11	9.00
Systemes & Contôles	8	5.80	7	5.80
Total service	50	40.15	51	42.72

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Centre de formation	18	19
Total service	18	19

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	3
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2016

	nb pers. physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
Culture et développement urbain	330	266.97	272.97	6.00	2.2%
Secrétariat municipal	90	79.89	78.14	-1.75	
Secrétariat général	39	33.50	37.00	3.50	
Service de la culture	74	53.45	53.15	-0.30	
Service bibliothèques et archives de la Ville	74	51.73	51.88	0.15	
Service de l'urbanisme	40	36.60	40.20	3.60	
Contrôle des finances de la Ville de Lausanne	13	11.80	12.60	0.80	
Sécurité et économie	1244	1176.58	1194.15	17.57	1.5%
Secrétariat général	32	26.60	27.40	0.80	
Corps de police	684	650.00	658.95	8.95	
Service de protection et de sauvetage	246	233.10	231.00	-2.10	
Service du contrôle des habitants	43	38.20	38.20	0.00	
Service de la police du commerce	49	44.50	45.20	0.70	
Service de l'eau	190	184.18	193.40	9.22	
Sports et cohésion sociale	658	565.71	618.46	52.75	8.5%
Secrétariat général	14	11.80	13.20	1.40	
Service des sports	96	88.86	88.86	0.00	
Service social de Lausanne	296	240.95	260.85	19.90	
Service du travail	176	156.80	184.55	27.75	
Service des assurances sociales	76	67.30	71.00	3.70	
Logement, environnement et architecture	658	555.90	574.66	18.76	3.3%
Secrétariat général et cadastre	58	51.90	54.60	2.70	
Service du logement et des gérances	177	97.95	101.46	3.51	
Service d'architecture	33	29.10	30.50	1.40	
Service des parcs et domaines	311	301.95	311.05	9.10	
Service d'organisation et informatique	79	75.00	77.05	2.05	
Enfance, jeunesse et quartiers	1319	783.94	825.40	41.46	5.0%
Secrétariat général	136	92.93	93.84	0.91	
Service d'accueil de jour de l'enfance	641	426.31	450.46	24.15	
Service des écoles primaires et secondaires	425	182.84	195.07	12.23	
Service de santé et prévention	58	41.21	45.23	4.02	
Service de psychologie scolaire	59	40.65	40.80	0.15	
Finances et mobilité	673	642.75	659.13	16.38	2.5%
Secrétariat général	13	10.60	10.70	0.10	
Service des finances	40	36.25	37.25	1.00	
Service du personnel	51	42.72	42.45	-0.27	
Service des routes et de la mobilité	199	191.50	201.50	10.00	
Service de la propreté urbaine	331	324.25	327.80	3.55	
Service achat et logistique Ville	39	37.43	39.43	2.00	
Direction des services industriels	563	526.40	555.75	29.35	5.3%
Secrétariat général	47	32.55	32.55	0.00	
Service du gaz et du chauffage à distance	95	93.40	105.80	12.40	
Service de l'électricité	214	206.50	209.30	2.80	
Service finances, administration et développement	51	47.80	52.80	5.00	
Service multimédia	79	74.95	80.00	5.05	
Service commercial	77	71.20	75.30	4.10	
Total Ville	5 445	4 518.25	4 700.52	182.27	3.9%

L'effectif s'élevait à 5445 personnes au 31 décembre 2016 (5'390 au 31 décembre 2015) soit 4'518.25 équivalents plein temps occupés.
 dont : 2'474 femmes 45.76% dont : 3'185 à plein temps 58.92%
 2'971 hommes 54.96% 2'260 à temps partiel 41.81%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2016

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le chef de service ayant fait valoir son droit à la retraite au 30 juin 2016, l'intérim a été assuré par l'adjointe au chef de service, de juillet à fin novembre. Le nouveau chef de service a pris ses fonctions au 1^{er} décembre. Une nouvelle conseillère en gestion de carrière a rejoint le service en novembre.

Unité juridique

Les juristes ont traité 72 dossiers de fins de rapports de travail litigieux, dont 50 finalisés par l'unité juridique et 11 clôturés sans suite. La Commission paritaire n'a pas été saisie, les conventions de départ étant généralement préférées aux longues procédures de licenciement pour justes motifs.

L'Unité juridique a également été amenée à réviser 52 instructions administratives (IA-RPAC) ainsi que les articles du RPAC et les IA-RPAC en lien avec la rémunération dans le cadre d'Equitas.

Enfin, il a été répondu à près de 900 sollicitations juridiques des services (droit du travail tant public que privé, protection des données, code des obligations, droit administratif, etc.).

Développement RH et formation

La section Développement RH (DevRH) est composée de 9 collaborateurs/trices représentant 8.4 ept.

Management et gestion de carrière

Afin de pallier l'absence prolongée de la conseillère en évolution professionnelle, trois personnes de la section DevRH se sont réparties la gestion des demandes d'évolution professionnelle et ont accompagné 43 personnes dans leurs recherches.

L'arrivée de la nouvelle conseillère en gestion de carrières a permis de réorganiser le domaine de l'évolution professionnelle. Ainsi, les collaborations avec les différents partenaires (UJ, USST, ARC) ont été remises au goût du jour, les procédures redessinées et des outils d'entretien développés. Une tournée consultative des services dans le domaine de la gestion de carrières a aussi été préparée pour lancement début 2017.

Recrutement et sélection du personnel

Trente procédures de recrutement ont été gérées au sein de l'unité. La conseillère en recrutement a été davantage sollicitée dans sa mission de soutien aux recrutements dans les services. Elle a pu bénéficier, suite à l'obtention du brevet fédéral de spécialiste RH de son assistante, d'un soutien plus appuyé.

Une formation supplémentaire à l'outil psychométrique « Wave », organisée pour les RRH, a permis de former 22 personnes.

L'unité a travaillé sur l'impact des modifications organisationnelles au sein de la Ville (directions et services) et de l'introduction du nouveau système de rémunération Equitas.

Il a été travaillé au renforcement de l'image de l'employeur Ville de Lausanne, en participant, pour la première fois au Forum de l'EPFL, dédié à l'emploi, en octobre 2016.

L'unité a traité près de 479 offres d'emploi en 2016 ; le site Internet/emploi a été consulté à 902'800 reprises.

Formation et apprentissage

Le service est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. Ce sont 588 inscriptions à des cours catalogue du CEP qui ont été validées en 2016, pour un total de 1'219 personnes/jour de formation. On relève la participation de 400 personnes aux cours dits « sur mesure » pour 20 mandats réalisés par le CEP.

Le CEP a également identifié 2'000 inscriptions représentant 1'450 jours de formation aux cours dit « spéciaux », pris en charge par les services et/ou le budget du SPEL, car obligatoires.

A la rentrée scolaire 2016, l'administration communale comptait 212 apprenti-e-s (en incluant les 3 MPC et 6 Art. 32) formés dans 30 professions différentes.

Le centre de formation d'apprenti-e-s compte 15 employé-e-s de commerce et 4 médiamaticien-ne-s, réparti-e-s dans 12 services partenaires.

Au niveau de la Ville, 60 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC en 2016 pour un seul échec, ce qui représente un taux de réussite de 98.4%.

La Ville a obtenu la médaille d'argent des entreprises formatrices de Suisse, dans la catégorie « Administration ICT » (Technologies de l'information et de la communication) pour la formation des médiamaticien-ne-s et informaticien-ne-s et progresse ainsi d'une place sur le podium par rapport à l'année passée. Elle a reçu pour la deuxième année consécutive le Swiss Label Olympic, titre récompensant les entreprises favorisant le sport de compétition. En effet, le SPEL forme cinq apprenti-e-s pratiquant un sport d'élite et habitant au Centre Sport-études de Lausanne.

Processus administratif & accompagnement aux changements (PA&AC)

La section PA&AC est constituée de onze collaborateurs/trices pour 8.8 ept.

Processus administratifs (PA)

Le nombre de demandes en matière de gestion du personnel a augmenté de 5% et les mutations effectuées sur les dossiers du personnel se sont élevées à 29'366.

La nouvelle organisation de la Municipalité ainsi que la mise en œuvre du projet Equitas ont impliqué des révisions de procédures internes, des modifications dans l'organisation de la chancellerie (porte d'entrée des demandes provenant des services et porte de sortie des demandes traitées), la révision et la coordination du flux d'information avec les RRH, CAP et comptables des services.

Le support quotidien assuré auprès du réseau RH pour tous les types de transactions administratives, notamment en matière de fixation du salaire initial a représenté en moyenne 200 sollicitations par mois de la part des différents services.

Accompagnement aux changements (AC)

L'année 2016 a été marquée par d'importantes modifications quant à la structure de l'organisation dans PeopleSoft afin de refléter la nouvelle organisation de la Municipalité en juillet. Ainsi, 10'978 modifications de postes ont été saisies dans PeopleSoft (+ 24% par rapport à 2015) et plus de 700 révisions d'accès à la sécurité ont été mises à jour.

22 évolutions fonctionnelles ont été traitées pour faciliter l'utilisation de PeopleSoft et améliorer la gestion et le contrôle des données en découlant.

153 décisions municipales impactant des modifications dans les Postes ont été traitées, ainsi que 211 notes au SPEL.

Le support à l'utilisation de PeopleSoft a été octroyé à 4'581 utilisateurs/trices, via la boîte e-mail « PeopleSoft Support ».

77 utilisateurs/trices métiers ont été invité-e-s à des séances de formation, pour un total de 92 heures de formation.

Enfin, 125 statistiques et rapports ont été transmis aux services demandeurs et 54 tutoriels et documents pour les utilisateurs/trices métiers du réseau RH créés et/ou mis à jour.

La section a participé à 22 séances d'analyse d'impacts et de tests avec l'équipe Equitas, afin d'assurer les adaptations dans PeopleSoft et les modifications de procédures et de documents de travail.

Une vingtaine d'améliorations et de développements ont été mis en place dans PeopleSoft, comme le suivi de la répartition des postes subventionné pour SSL.

Systèmes et contrôles

Trois entités collaborent étroitement au bon fonctionnement des systèmes et des contrôles : le bureau de contrôle des salaires (BCS), le spécialiste paie et assurances (SPA), qui a consolidé plus de 2.2 millions d'écritures en 2016, ainsi que la caisse déléguée des allocations familiales (CDAF). En 2016, elles ont assuré le versement dans les délais d'une masse salariale (base AVS) de CHF 461'104'285.-, charges sociales non comprises.

L'unité est responsable du pilotage du projet de dématérialisation des dossiers du personnel conservés au SPEL et de la conduite du projet de schéma directeur des systèmes informatiques du SPEL.

Gestion déléguée des allocations familiales (CDAF)

En 2016, la CDAF a versé CHF 10'163'662.- d'AF à 1'785 parents. 349 nouveaux dossiers ont été traités et 1'450 décisions d'AF rendues.

La CCAF rétribue l'employeur Ville de Lausanne pour sa mission de caisse déléguée, sous la forme d'une diminution du taux de cotisation de 2.275% à 2.165% de la masse AVS, ce qui représente en 2016 une économie sur la masse salariale largement supérieure aux coûts internes, soit CHF 507'214.-.

Projets & soutien

La section a contribué à la stabilisation de la nouvelle version 9.2 de l'ERP PeopleSoft, à la mise à jour des imputations comptables suite à la réorganisation de la Municipalité et aux tests de mise en place de la rémunération Equitas (projet EquiPS).

Pilotage et rémunération

La section est constituée de dix collaborateurs/trices pour 7.65 ept. Dès septembre 2016, des augmentations temporaires et progressives de taux d'activité (pour un total de 0.95 ept) ont été accordées pour garantir la mise en œuvre effective de la réforme Equitas.

Les priorités de la section ont été orientées presque entièrement vers le projet Equitas. Les activités suivantes ont donc soit été reprises par d'autres sections, soit suspendues temporairement :

- élaboration de réponses aux différentes enquêtes RH qui parviennent périodiquement au SPEL ;
- gestion du comité WebRH (gestion des contenus Intranet et Internet en lien avec la gestion du personnel) ;
- participation à la gouvernance informatique du service ;
- mise à disposition d'outils et/ou de procédures utiles au fonctionnement interne du service et au partage d'informations entre les sections.

Rémunération

Le service a traité 238 demandes d'analyses de rémunération individuelle (contre 235 en 2015), une dizaine de projets de réorganisation et offert un appui et un suivi de la réorganisation liée à la nouvelle législature 2016-2020.

Les spécialistes des différents domaines de la section ont participé aux groupes de travail suivants :

- élaboration de la nouvelle méthode de fixation de salaire initial (FSI) ;
- introduction des éléments du nouveau système de rémunération dans des « formules administratives » ;
- analyse des postes en gestion hybride et autres particularités au niveau des postes ou titulaires ;
- documentation et tests des spécificités de rémunération des fonctions hors périmètre.

Des synergies ont été créées notamment par la constitution, dès le mois d'août, d'une cellule spécialisée dans la fixation de salaire initial (FSI-Room). Cette mise en commun de compétences et la centralisation plus stricte des FSI au SPEL a eu pour but de 'tester' la nouvelle méthode, de consolider les règles d'application et de préparer un déploiement dans les services, en garantissant la meilleure équité possible.

Projet « Equitas »

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet du rapport spécifique ci-dessous conformément à la demande du Conseil communal.

Historique

Suite au préavis N° 2008/38 du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet « Equitas, Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux » et d'y allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte rendu annexé au rapport de gestion municipal.

Structure de fonctionnement du projet

Comité de pilotage

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un Comité de pilotage (COPIL) constitué des trois membres de la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPEL, de la responsable de section pilotage et rémunération ainsi que du chef de projet.

Comité de conduite

Les dispositions générales en lien avec le projet et leurs implications dans la vie des services sont discutées dans le cadre d'un Comité de Conduite (ComCo). Afin d'assurer la représentation de chacune des directions, il se compose d'un-e chef-fe de service de chacune d'entre elles.

Groupe interaction avec les partenaires sociaux

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de Groupe interaction avec les partenaires sociaux. Les associations reconnues par la Municipalité y délèguent deux représentant-e-s.

Groupe de suivi pour la mise en œuvre (nouveau)

Dans le deuxième trimestre 2016, un groupe de suivi a été mis en place, constitué d'un-e représentant-e RH de chaque direction.

Séances tenues en 2016

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage, de conduite et de consultation, les 18 séances suivantes ont été tenues en 2016 :

- 8 séances avec le Comité de pilotage ;
- 5 séances avec le Comité de conduite ;
- 3 séances avec le Groupe interaction avec les partenaires sociaux ;
- 2 séances avec le Groupe du suivi pour la mise en œuvre.

Equipe de projet

Les travaux internes sont effectués par l'équipe de projet qui s'adjoint la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail. Au 31 décembre 2016, l'affectation s'élève à 4,7 ept. L'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de la section pilotage et rémunération est constituée :

- d'un chef de projet ;
- d'une cheffe de projet adjointe ;
- d'une chargé-e de recherche ;
- d'un chargé de recherche et sous-chef de projet (pour l'implémentation informatique d'Equitas) ;
- d'un économètre ;
- d'une secrétaire.

Consultants

Il s'agit principalement de la société GFO Unternehmensberatung. Celle-ci a été sélectionnée en 2009 afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet pendant toute la durée du projet. Elle est garante de la méthode d'évaluation des fonctions. C'est le directeur de cette société, spécialiste de la rémunération pour les administrations publiques, qui est le consultant principal.

L'équipe Equitas s'est également adjoint les services de consultants informatiques afin d'adapter le système d'information PeopleSoft à la mise en œuvre du nouveau système de rémunération. Les travaux sont décrits au chapitre Adaptation du système d'information.

Avancement du projet

Communication

Au vue de l'imminence de la mise en œuvre, la communication a été renforcée. Une conférence de presse a été tenue à la suite de l'adoption du rapport-préavis, six actualités intranet ont été adressées à l'ensemble du personnel de la Ville. Plusieurs courriels ont été envoyés par la Municipalité à tous/tes les collaborateurs/trices. Un dépliant d'information a également été conçu et distribué. L'espace intranet dédié au projet a été très fortement consulté et a fait l'objet d'un important développement lors du dernier trimestre afin de permettre au personnel de la Ville d'obtenir la documentation nécessaire à la bonne compréhension du projet.

Suite à l'envoi des courriers personnels aux collaborateurs/trices et afin de répondre à leurs questions, les dispositifs d'information et de support suivants ont été mis en place :

- séances d'information dans les services sur la base de supports préparés par l'équipe de projet ;
- trois séances d'information ouvertes à l'ensemble du personnel de la Ville en présence d'un membre de la Municipalité (27 octobre, 2 et 9 novembre) ;
- hotline téléphonique ouverte tous les après-midi ;
- réponse aux questions par e-mail ;
- permanence hebdomadaire (rendez-vous planifié entre un-e collaborateur/trice et un membre de l'équipe de projet).

Consultation des partenaires sociaux

En 2016, la DMAP a tenu les trois séances suivantes avec le Groupe d'interaction avec les partenaires sociaux :

- 22 avril : présentation du rapport-préavis et modifications à la grille des fonctions ;
- 12 septembre : courriers personnels d'informations et mise en consultation du modèle de fixation du salaire initial ;
- 30 novembre : finalisation et signature de la convention entre la Municipalité et les partenaires sociaux (voir chapitre suivant).

Négociations finales

Sur mandat du Conseil communal, la Municipalité a ouvert des négociations avec les syndicats et associations de personnel reconnus. A cette fin, six séances ont eu lieu courant novembre qui a permis l'élaboration d'un dispositif transitoire, qui résout la très grande majorité des situations de blocage salarial et la création d'une commission paritaire d'évaluation et de corrections des fonctions qui sera composée de représentants du personnel et de la Municipalité.

Dans la mesure où ce dispositif implique une modification du RPAC, un rapport-préavis doit encore être soumis au Conseil communal pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Groupe thématique « Analyse des fonctions »

Suivi de la phase de positionnement des postes

Au cours du premier semestre 2016 a eu lieu le suivi de la phase de positionnement des postes (PPP). Celui-ci consistait notamment à analyser les demandes de révision déposées par les services et a notifier les résultats au/à la chef-fe de service par courrier. En cas de différend entre Equitas et le service, la DMAP pouvait intervenir pour le solder. Ces demandes complémentaires ont fait l'objet d'une analyse par le consultant GFO puis ses déterminations ont été soumises à la Municipalité pour décision.

Une autre composante du suivi de la PPP a été de positionner les postes pour lesquels une documentation supplémentaire devait être fournie par le service. En effet, les descriptions de poste n'étant pas toujours disponibles ou actualisées, les services ont donc dû procéder à leur mise à jour et les mettre à disposition sur le site dédié.

En parallèle, à la demande de plusieurs chef-fe-s de service, l'équipe de projet a tenu des séances supplémentaires afin de finaliser le positionnement des postes.

Des analyses ont également été effectuées tout au long de l'année afin d'assurer la cohérence transversale.

Contrôle de conformité des plans des postes

Au mois d'août 2016, les plans des postes des services contenant les positionnements dans le nouveau système de rémunération ont été envoyés à chaque chef-fe de service afin qu'ils/elles en vérifient la conformité. Ce contrôle a permis de procéder aux ajustements nécessaires et de signaler les postes dont le positionnement n'était pas encore finalisé.

Suite à la réorganisation municipale opérée au changement de législature, de nouvelles séances ont été tenues afin de vérifier le positionnement des postes particulièrement affectés par la nouvelle organisation ou les entités déplacées.

Dès le mois de septembre, les postes dont le positionnement était encore en attente ont été analysés et les résultats communiqués aux services pour validation.

L'ensemble de ces démarches a permis d'attribuer une nouvelle fonction à la totalité des postes occupés par un-e titulaire et appartenant au périmètre Equitas, soit 5'657 postes. Ceci a rendu possible l'envoi des courriers personnel aux collaborateurs/trices, le chargement des données dans système d'information PeopleSoft et donc la transition salariale dans les délais impartis par la Municipalité.

Information et notification des modifications contractuelles aux collaborateurs/trices

L'information et notification des modifications contractuelles aux collaborateurs/trices a été effectuée sur ordre de la Municipalité en deux temps ceci afin de permettre la compréhension des implications de la mise en œuvre du nouveau système de rémunération.

Le 13 octobre, les collaborateurs/trices concernés ont reçu un courrier de la Municipalité ainsi qu'une fiche d'information personnelle contenant le positionnement du poste qu'ils occupent et l'évolution de leur situation salariale et le dépliant d'information.

Le 14 décembre, un nouvel envoi contenant les décisions formelles ou avenants au contrat (selon le statut du personnel) a été effectué. Le courrier d'accompagnement contenait notamment l'indication des voies de recours.

Grille des fonctions

Dans le cadre des échanges avec les services lors des ateliers de PPP, il est apparu que certaines modifications devaient être apportées à la grille des fonctions afin que celle-ci soit adaptée à la réalité de certains métier, ceci s'est notamment concrétisé par :

- la création d'un domaine « insertion et placement » ;
- la modification des chaînes et des profils d'exigence du domaine « formation, éducation et accueil » ;
- la modification des chaînes et des profils d'exigence du domaine « prévention et santé » ;
- la création de nouvelles fonctions ;
- la modification de profils d'exigence de certaines fonctions.

La grille et les descriptifs de fonctions, qui servent de base au positionnement des postes, ont été intégralement publiés sur l'intranet accessible à tout le personnel.

Groupes de travail

L'introduction d'Equitas a également conduit à la création de groupes de travail consacrés aux principales thématiques suivantes :

- nouvelle méthode de fixation du salaire initial ;
- mécanisme de promotion ;
- rémunération des conseillers ORP ;
- modification du statut horaire des psychomotricien/ne-s ;
- rotations usines ;
- modification des instructions administratives.

Groupe thématique « Rémunération »

Simulations d'impacts

En 2016, les travaux d'Equitas concernant la simulation des impacts se sont poursuivis. Leur objectif était de pouvoir fournir au COPIL et à la Municipalité les informations utiles à la prise de décisions. Dans cette optique, il s'est agi pour l'équipe de projet d'optimiser les outils dynamiques de simulation des impacts traitant de deux problématiques complémentaires :

- impacts 'RH'
évaluation et catégorisation de la situation salariale des titulaires lors de la mise en œuvre selon plusieurs dimensions d'analyse ;
- impacts financiers
calcul global du coût de la mise en œuvre (différentiel entre salaires versés et salaires cibles du nouveau système) ;

Ces outils de *business intelligence* ont permis la production en masse des données nécessaires à l'envoi des courriers d'informations ainsi que la mise à jour du système d'information PeopleSoft. Il s'agit notamment des plans de rémunération, fonctions, codes emplois, échelons, niveaux, classes salariales et montants de rattrapages. Ils ont également été utilisés afin de modéliser la progression salariale effective de la population Ville et ont ainsi servi au contrôle de conformité des résultats des traitements de PeopleSoft.

Adaptation du système d'information pour l'intégration du nouveau système de rémunération

Afin de garantir la mise en œuvre du nouveau système de rémunération, celui-ci devait être supporté par le système d'information PeopleSoft actuellement en service à la Ville. Pour répondre à cet objectif, un sous-projet informatique dénommé

EquiPS a été initié en collaboration avec le SOI. Ce sous-projet a été conduit par un membre du projet Equitas et appuyé par des collaborateurs/trices référents des principaux processus RH du SPEL, ainsi que des spécialistes du SOI.

Organisation

Au niveau organisationnel, une structure de projet a été mise en place et la méthodologie de gestion HERMES adoptée. Deux développeurs du SOI et deux consultants externes ont appuyé le chef de projet. L'équipe a été renforcée par le recours à un développeur externe dès août 2016. Les représentants des utilisateurs métiers ont également été associés aux travaux notamment lors des phases de test et d'élaboration des procédures et formules administratives impactées.

Déroulement des travaux

Dans un premier temps, l'analyse a porté sur les notions liées au nouveau système de rémunération en vue d'utiliser dans la mesure du possible des solutions standards. Cette phase a été rendue particulièrement complexe par le fait que le fournisseur a eu de la difficulté à offrir une expertise sur certaines notions essentielles du nouveau système de rémunération. Une période d'exploration a donc été nécessaire afin de définir les options d'intégration et de développement à retenir.

Etats des travaux principaux :

- solution de chargement en masse des informations du nouveau système d'information ;
- création d'un traitement automatique de l'augmentation de la rémunération en fin d'année intégrant le versement des montants de rattrapage ;
- révision du traitement de l'augmentation du personnel hors du périmètre du projet.

Parallèlement aux travaux concernant la rémunération brute, il s'est avéré nécessaire d'intégrer au niveau de la paie les notions nouvelles ou modifiées. Ce travail s'est avéré complexe et très sensible notamment en raison d'effets de bords-potentiels .

Dès septembre 2016, des sessions de tests ont été mise en place intégrant l'ensemble des parties prenantes. Le déploiement a été simulé fin novembre afin de réaliser une phase finale de tests sur quatre jours. Ceci a permis de vérifier la pertinence de l'ordonnancement des activités au niveau du projet et de l'ERP pour la fin de l'année et d'identifier et corriger certaines anomalies constatées au niveau des éléments à intégrer.

Après une vérification minutieuse des données à migrer dans l'ERP, la phase de déploiement et de mise en production s'est déroulée durant le mois de décembre avec succès (quinze anomalies techniques identifiées).

Pour la durée des travaux (du 1^{er} décembre 2015 au 31 décembre 2016), les ressources en personnel allouées sur les tâches du projet sont estimées à un total de 425 jours/hommes, soit :

- 270 jours/homme au niveau analyse et développement ;
- 130 jours/hommes au niveau de la conduite du projet ;
- 25 jours/homme au niveau des divers tests à effectuer avec sollicitation de l'ensemble des utilisateurs clés de PeopleSoft.

Prochaines étapes du projet

Il s'agira en 2017 d'accompagner la réforme Equitas afin de :

- consolider le positionnement des postes ;
- intégrer les modifications apportées par le dispositif transitoire négocié par la Municipalité ;
- instruire les dossiers soumis aux différentes commissions ;
- documenter et modifier les processus et outils de gestion RH ;
- concevoir des outils pour mesurer ses effets financiers et RH.

Suivi financier

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans).

En 2016, le montant global des dépenses est de CHF 144'500.-. Ce montant a permis de couvrir les honoraires des consultants (honoraires du consultant GFO, rapport d'expert, adaptation de l'ERP PeopleSoft et nouveaux développements informatiques). A fin 2016, le solde non consommé du crédit se monte à CHF 239'000.-. Au 31 décembre 2016, le montant prévu initialement a été consommé à 86%. Aucun dépassement n'est constaté.

Egalité et qualité de vie au travail

La section Egalité et qualité de vie au travail est composée de sept collaborateurs/trices représentant 5.7 ept.

Horaires et aménagement du temps de travail (ATT)

Le déploiement du projet ATT arrive à bout touchant avec une mise en œuvre pour le SSPR concernant les infirmières scolaires. Les 41 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail, à l'exception de quelques divisions et unités. L'équipe a finalisé les travaux de migration du logiciel AgileTime sur TimeTool pour PUR et RM. Concernant le logiciel TimeTool, un processus d'automatisation de la gestion des absences et de la clôture mensuelle des comptes a été développé et testé, puis introduit au SPEL. La gestion de fin de vie des applications (décommissionnement) du logiciel AgileTime a été validé pour la fin de l'année 2016. Un outil a été développé afin de pouvoir assurer un accès aux données historiques.

Une vingtaine de séances de remise à niveau réglementaire et informatique ont été organisées avec les services, assorties d'une vingtaine de sessions de paramétrage, comprenant la migration de PUR et RM. Le support aux utilisateurs/trices représente une moyenne d'environ 150 sollicitations par mois.

Une centralisation des contrôles du paiement des soldes d'heures et de soldes de vacances en cas de fin des rapports de travail mis en place en 2015, a permis d'examiner 329 demandes en 2016.

Gestion centrale des absences

Quatre sessions de formation « gestion des absences dans PeopleSoft », ont été dispensées à 23 personnes (réglementation relative à la gestion des absences et gestion des absences). La formation est devenue obligatoire pour tous les nouveaux accès attribués.

En 2016, trois évolutions fonctionnelles ont été développées, en vue d'assurer

- l'application de la demi-unité dans le calcul de l'échéance de droit au traitement;
- la mise en application de la prescription des vacances après 5 ans dès 2021 et;
- l'information des collaborateurs/trices, via le libre-service PeopleSoft, de leur consommation des vacances en tenant compte de la prescription à 5 ans.

Bien-être & Santé au travail (BEST)

Le rapport-préavis N° 2015/02 « Bien-être au travail et gestion des absences » a été adopté le 2 juin 2015 par le Conseil communal. Le déploiement du projet est réalisé par direction, à raison de deux par année.

Dès le 1^{er} juin 2016, la mise en œuvre du projet BEST est intervenue pour les services de l'ancienne Direction du logement et de la sécurité publique (Corps de police, Bibliothèques et archives, Logement et gérances et Secrétariat général) et les Services du personnel et de l'eau. En amont ont eu lieu 18 formations de base pour 215 participant-e-s et 11 formations de retour d'expérience pour 130 participant-e-s (des sessions de retour d'expérience sont prévues en 2017 pour les cadres de ces services). Au total, 155 entretiens BEST ont été conduits en 2016 par les cadres de ces services.

Dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre de janvier-février 2017 pour la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (excepté SEP+S), sept formations de base pour un total de 79 participant-e-s ont été dispensées. Des sessions de retour d'expérience pour la Direction EJQ et de formation de base pour la Direction des sports et de la cohésion sociale ont été organisées et planifiées en vue du démarrage en 2017.

Egalité entre femmes et hommes

La Ville de Lausanne est devenue signataire de la « Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public », proposée par le Bureau fédéral de l'égalité dans le cadre de la 2^e rencontre nationale sur le rôle des pouvoirs publics dans la promotion de l'égalité salariale.

Un groupe de travail a été constitué, en collaboration avec SALV, la déléguée à l'égalité et la déléguée aux marchés publics, en vue de prendre en compte des critères d'égalité salariale lors de l'attribution de marchés publics. Une collaboration a été initiée à ce sujet avec le bureau cantonal de l'égalité entre femmes et hommes. La journée « Oser tous les métiers » (JOM) a permis d'accueillir 347 enfants.

En 2016, la déléguée est intervenue dans la résolution de deux situations individuelles problématiques.

Garde d'enfants

L'Espace Enfance Vinet, qui offre 44 places, a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 58% des places en moyenne. Le subventionnement de la structure était assumé à raison de 38% par le SPEL, le solde étant pris en charge par le SAJE. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 71% habitent à Lausanne et 29% hors de Lausanne ; la part de ces derniers est en constante diminution depuis l'ouverture de la structure en 2008.

La garderie de Sébeillon a ouvert ses portes le 1^{er} mai 2016 et propose 44 places. Un double partenariat a été mis en place avec le SAJE ainsi que la Haute Ecole Pédagogique, qui y réserve trois places. Durant la phase de démarrage, les places ont été utilisées à raison de 8% par le personnel de la Ville, dont 84% habitent Lausanne. Le subventionnement a été assumé pour 4% par le SPEL.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à deux familles. Ces places ont été occupées à hauteur de 20% de la capacité d'accueil.

Consultation sociale d'entreprise

La consultation sociale d'entreprise offre un soutien au personnel communal pour toutes les situations d'ordre privé. 154 personnes ont été suivies en 2016, dont 77 nouvelles demandes. 39 personnes ont bénéficié du soutien du Fonds de secours en faveur du personnel communal en 2016, ce pour un montant total de CHF 128'651.- ; 30 nouvelles demandes ont été acceptées par le Comité.

SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ (RM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et secrétariat

- gestion du secrétariat et pilotage du service

Pilotage et coordination

- gestion du système qualité et pilotage des investissements et des recettes liées aux projets
- gestion de la communication
- rédaction des réponses aux courriers des administrés ainsi que des documents en relation avec les Autorités politiques dans le cadre des missions du service
- gestion de la publicité visible depuis le domaine public et de la signalétique urbaine

Ressources et budget

- gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits
- gestion du budget annuel de fonctionnement
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail
- gestion de l'informatique du service

Mobilité

- planification de la mobilité urbaine
- production de l'observatoire de la mobilité
- définition et mise en application de la politique du stationnement sur le domaine public; gestion du trafic par le biais de la programmation de la signalisation lumineuse
- coordination des chantiers communaux et interventions sur le domaine public visant à appliquer une stratégie garantissant l'accessibilité en ville, à minimiser les impacts pour les usagers et riverains et maîtriser l'enveloppe financière global interservices
- gestion et maintenance de l'ensemble des infrastructures de la régulation lumineuse, des caméras de télécirculation, des horodateurs, des bornes escamotables et des compteurs de trafic permanents; assure le suivi et le développement de ces équipements, ainsi que celui des centrales de surveillance auxquelles ils sont connectés

Espaces publics

- conception et gestion des aménagements urbains en répondant aux objectifs de qualité de l'espace public, de mobilité, d'accessibilité et de rôle social de l'espace rue
- promotion de la mobilité douce (piétons et vélos)
- analyse des projets de construction privés soumis par le Bureau des permis de construire; vérification de la conformité des aménagements autorisés dans les espaces frappés par les limites des constructions

Construction et maintenance

- gestion et maintien du patrimoine des infrastructures routières et portuaires suivi technique des projets d'aménagement et d'entretien de la voirie dans la phase de conception du projet
- direction générale ou locale des travaux de génie civil
- entretien et conformité de tous les ouvrages d'art sis sur le domaine public
- réalisation de nombreuses interventions d'entretien constructif spécifiques du domaine public (pavage, entourage d'arbres, maintenance d'ouvrages, réfections localisées ainsi que des travaux de sécurisation)

Ateliers et magasins

- support au Service des routes et de la mobilité ainsi qu'aux autres services de la Ville en termes de logistique et prestations artisanales (ateliers de mécanique et de carrosserie, ateliers de signalisation verticale, de serrurerie, de marquage routier de menuiserie, de signalétique, etc.)
- entretien de l'ensemble des poids lourds de la Ville de Lausanne, à l'exception de ceux des pompiers, soit environ septante véhicules, ainsi que des machines et des agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono axes, etc.), soit plus de 600 unités
- entretien des installations mécaniques sur le domaine public
- mise à disposition de matériel lié aux manifestations
- prestations de logistique (tout type de transport, etc.)
- pilotage du service hivernal
- gestion de l'occupation du domaine public et des permis de fouille
- surveillance de la bien-facture des travaux privés exécutés sur le domaine public

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Aménagements urbains (R&M)	9.80	9.70	9.80	8.80
AMV (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Cellule RH (R&M)	2.90	2.10	2.30	1.90
Construction & mainten. (R&M)	1.60	1.60	1.60	1.60
Direction (R&M)	3.80	3.80	5.40	3.80
Espaces publics (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Exploitation (R&M)	6.00	6.00	6.00	6.00
Génie civil (R&M)	12.00	12.00	12.00	12.00
Infrastructures routières (R&M)	9.00	9.00	8.00	8.00
Mobilité (R&M)	9.90	9.80	9.90	9.80
Office signalétique urb. (R&M)	4.00	4.00	4.00	3.00
Pilotage & Coordination	6.00	5.90	7.00	5.90
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Ressources & Budget	5.40	5.00	5.50	5.50
Section «ouvrages d'art»	4.00	4.00	4.00	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	6.00	5.00	6.00	6.00
Unité garage (R&M)	18.00	17.00	17.50	16.00
Unité services généraux (R&M)	10.00	10.20	10.00	10.00
Unité signalisation (R&M)	29.50	29.50	29.50	29.50
Unité transports (R&M)	27.00	26.70	27.00	26.70
Unité travaux (R&M)	33.00	31.00	33.00	30.00
Total service	200.90	195.30	201.50	191.50

Tableau 1.2.- variation de postes

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 0.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Aménagements urbains (R&M)	11	9.70	10	8.80
AMV (R&M)	1	1.00	1	1.00
Cellule RH (R&M)	3	2.10	4	1.90
Construction & mainten. (R&M)	2	1.60	2	1.60
Direction (R&M)	5	3.80	5	3.80
Espaces publics (R&M)	1	1.00	1	1.00
Exploitation (R&M)	6	6.00	6	6.00
Génie civil (R&M)	12	12.00	12	12.00
Infrastructures routières (R&M)	9	9.00	8	8.00
Mobilité (R&M)	10	9.80	10	9.80
Office signalétique urb. (R&M)	4	4.00	3	3.00
Pilotage & Coordination	6	5.90	6	5.90
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Ressources & Budget	5	5.00	6	5.50
Section «ouvrages d'art»	4	4.00	4	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	5	5.00	6	6.00
Unité garage (R&M)	17	17.00	16	16.00
Unité services généraux (R&M)	11	10.20	11	10.00
Unité signalisation (R&M)	30	29.50	30	29.50
Unité transports (R&M)	27	26.70	27	26.70
Unité travaux (R&M)	31	31.00	30	30.00
Total service	201	195.30	199	191.50

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité administrative		
Exploitation (R&M)	2	1
Génie civil (R&M)	2	2
Ressources & Budget	1	1
Unité Garage (R&M)	2	1
Unité transports (R&M)	3	3
Unité travaux (R&M)	4	3
Total service	14	11

Tableau 2.3 - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	17	15

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	9
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	2
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	17

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Comme présenté dans le rapport de gestion 2015, le Service des routes et de la mobilité a transféré toutes les activités liées à la propreté urbaine (nettoyement de la voirie, collecte des poubelles de rue, prévention en termes de propreté sur l'espace public,...) au Service de la propreté urbaine dès le 1^{er} janvier 2016.

Dans le contexte actuel de mutation de la Ville au travers de projets d'envergure tels que Métamorphose, Léman 2030, les Axes forts de transports publics urbains, l'enfouissement du LEB ou encore le m3, où les planifications de hier se concrétisent en autant de projets à piloter, le service s'engage activement à la mise en œuvre des grands projets de transports publics en étroite collaboration avec les partenaires concernés : Confédération, Canton et sociétés de transports.

Il continue par ailleurs d'assurer la gestion de la mobilité, du stationnement, de la conception des espaces publics et de leur réalisation, de la planification et de l'entretien constructif des installations et infrastructures communales liées à la mobilité, de la coordination des chantiers, de l'entretien des véhicules de la Ville et du service hivernal.

Le service compte aujourd'hui 205 ept et la réorganisation, préparée en 2015 de façon à assurer la continuité des missions principalement impactées comme le service hivernal, la surveillance et l'entretien du domaine public et la gestion des permis d'occupation du domaine public, a été mise en œuvre sans dysfonctionnement majeur.

La rocade entre l'ingénieur sécurité du Service des routes et de la mobilité, transféré au Service de la propreté urbaine, et l'ingénieur sécurité de l'ancien Service d'assainissement, transféré au Service de l'eau, a eu pour conséquence le recrutement, au 1^{er} février 2016, d'une nouvelle répondante de la sécurité au sein du service.

En outre, suite à la création du nouveau Service de l'économie, il est apparu pertinent de transférer les tâches relatives aux procédés de réclame concernant les enseignes des commerces, les vitrines, les chevalets, les écrans, etc. de l'Office de la signalétique urbaine à l'Office des autorisations commerciales et des manifestations du Service de l'économie, de manière à permettre aux commerçants et à tout intéressé d'effectuer les démarches administratives en une seule opération auprès du même guichet. A cette fin, les deux postes d'inspecteurs ont été transférés au Service de l'économie dès le 1^{er} janvier 2017.

FONCTIONS « SUPPORT »

PILOTAGE ET COORDINATION

Communication

En termes de communication, l'année 2016 a été marquée par de nombreux rendez-vous qui ont touché l'ensemble des missions assurées par le service. A l'instar de 2015, le grand public étant toujours aussi friand d'informations, pas moins de sept séances publiques, trois inaugurations, six événements, des publications internet et intranet, des spots radio et de l'affichage ont été réalisés.

L'accompagnement des chantiers en ville s'est poursuivi. Plusieurs chantiers d'importance et sensibles en termes de mobilité, comme l'avenue César-Roux, l'avenue du Vieux-Moulin ou le pont Chauderon, ont bénéficié des outils et supports de communication qui se sont généralisés sur l'ensemble des chantiers du service.

Des échanges réguliers avec l'équipe de communication des tl permettent également d'homogénéiser les messages et d'améliorer l'information de tous les usagers.

Le chantier d'aménagement de la place de la Sallaz s'est terminé cette année, ponctué par une grande fête d'inauguration. Cet événement a rassemblé les acteurs locaux, les associations riveraines et la population lausannoise. Deux autres inaugurations ont marqué la fin des travaux pour les passerelles du Martinet et de Maillefer.

Le thème de la mobilité douce a également été largement abordé et traité, notamment en accompagnement des réalisations pour les piétons et les cyclistes. La communication digitale et terrain mise en place permet à tous les publics d'en être informés et d'en comprendre les enjeux.

Enfin, la très attendue promenade des pavés a été reconduite à deux occasions dans le cadre de Lausanne Estivale. Elle constitue un biais intéressant de mieux faire connaître des métiers traditionnels du service.

Amélioration continue

Suivant les règles de gestion de la qualité définies les années précédentes au sein du service et qui reposent sur les principes de l'amélioration continue. 79 actions d'amélioration, dont 45 ont déjà été menées à terme, ont été validées et ont intégré le plan d'amélioration du service depuis la fin de l'année 2013.

Le tableau de bord du service a été pérennisé, certains indicateurs ont été revus et les résultats obtenus ont permis, comme déjà en 2015, de fixer les orientations du service pour 2017. Ces indicateurs vont être communiqués au sein des équipes pour une meilleure évaluation des activités et une bonne compréhension des enjeux à venir.

Administration et secrétariat

Le support administratif nécessaire à la délivrance des autorisations pour les procédés de réclame a été assuré en collaboration avec les inspecteurs de l'Office de la signalétique urbaine (OSU). Outre les travaux courants de rédaction, huit préavis ont été présentés pour solliciter des crédits d'investissement. Par ailleurs, des réponses ont été apportées à dix postulats, cinq interpellations, une résolution, trois questions écrites et quatre pétitions.

A titre indicatif, le service a préparé 207 décisions municipales et répondu à 597 courriers (+26% par rapport à 2015) portant sur des plaintes et des requêtes diverses concernant les motifs suivants :

- 55 aménagement du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité des piétons et vélos, etc.)
- 24 chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.)
 - 9 dégâts causés à un tiers
- 20 dégradation du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.)
 - 5 édicules publics (WC, kiosques, arrêts tl, etc.)
- 14 gestion de la circulation
 - installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)
- 7 mobilier urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.)
- 1 ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.)
- 43 piétons
 - 0 ports et rives du lac
- 32 vélos
 - 9 régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.)
 - 1 service hivernal (déneigement, chaussées, trottoirs, etc.)
- 36 signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.)
- 55 stationnement (sur voirie, zones macarons, P+R, B+R, etc.)

RESSOURCES ET BUDGET

Ressources humaines

Suite à la réorganisation des dicastères, la cellule RH est désormais entièrement dédiée à RM, URB et SGLEA-C étant dorénavant soutenus en termes de ressources humaines par un support autonome.

En 2016, la cellule RH a plus particulièrement été active sur les sujets et projets suivants :

- le recrutement de postes clés comme ceux des deux délégués vélo et piétons et celui de l'adjoint au chef de la Division espaces publics ;
- la mise en place du système d'enregistrement du temps de travail Timetool, qui remplace le système Agilettime ;
- l'accompagnement de la phase de positionnement individuel de chaque collaborateur/trice dans les dernières étapes de mise en œuvre du projet Equitas ;
- la recherche et la mise en œuvre de formations sur mesure, comme la meilleure intégration des problématiques des personnes à mobilité réduite, dans le cadre de projets d'aménagements urbains.

Budget

L'établissement du budget de fonctionnement de 2017 a permis une consolidation complète de l'allocation des ressources aux activités du service suite au départ des équipes d'entretien vers le service de la propreté urbaine.

Selon les directives municipales, le service a optimisé sa planification financière et son suivi des comptes de façon à la fois à répondre aux enjeux des grands projets comme les AFTPU, le PALM, le réaménagement du domaine public en relation avec l'évolution de la gare de Lausanne (Léman 2030), le m3.

La collecte des subventions ou participation de tiers aux projets a été gérée de façon structurée et systématique par le contrôleur de gestion qui, grâce aux procédures mises en place, veille à ce que le service et la Direction bénéficient de tous les subventionnements potentiels et à en récolter l'intégralité en fonction de leurs spécificités. Le service a ainsi bénéficié, en 2016, de subventions s'élevant à CHF 3'857'000.- sur des prévisions de CHF 3'313'000.-.

Sécurité et santé au travail

Sous l'impulsion de la nouvelle répondante, les mesures suivantes ont pu être menées à bien : la mise en place d'un plan de maintenance exhaustif qui détaille l'ensemble des équipements, installations et matériel du service, leur conformité et le planning de suivi des contrôles, des campagnes de sensibilisation et de prévention, la mise en place de mesures correctives, le contrôle et l'accompagnement de plusieurs chantiers (quai de Belgique, rue de la Borde), l'installation d'un défibrillateur sur le site des AMV et la mise en conformité de plusieurs pratiques comme le nettoyage des vêtements de travail souillés ou les procédures d'intervention sur les toits des bâtiments.

Enfin, des formations spécifiques ont été mises en place ou approfondies, telles que celles concernant les caristes, la conciergerie, la taille de pierre, le sablage, l'élingage et les premiers secours, avec notamment la formation de quatre secouristes d'entreprise pour le service.

Informatique

Le personnel a finalisé, en collaboration avec SGLEA-C et l'ASIT-VD, la stratégie de diffusion des géodonnées du service, qui repose sur de nouvelles conditions générales d'utilisation. De nouvelles couches d'information sont disponibles concernant le comptage routier, les aribus, les passages piétons régulés, les horodateurs et le réseau routier linéaire. En outre, afin de consolider les compétences en la matière, un groupe d'utilisateurs « QGIS Ville de Lausanne » a été initié et RM en assure le leadership.

La plateforme commune de gestion des données liées aux projets du service, « Road Map Project », permet de partager les données du plan des investissements du service de manière centralisée. L'intégration des données liées aux recettes des projets est en cours de développement.

Le portail des prestations de la Ville a atteint un nouveau seuil avec près de 10'000 prestations réalisées en 2016, contre 9'100 en 2015 et 985 en 2006.

Une nouvelle application qui permet la gestion et le suivi des interventions de la section exploitation (trafic) sur les équipements de régulation du trafic reprenant les données de diverses sources a été mise en service.

L'application de gestion du stationnement « horodateurs » est maintenant géoréférencée pour permettre son intégration dans le futur guichet cartographique du service.

Enfin, ce ne sont pas moins de 318 prestations informatiques qui ont été offertes aux divisions et unités du service durant l'année dans les domaines suivants : l'administration des systèmes et des infrastructures métiers dédiées, le développement d'applications et de base de données métiers, le support matériel et applicatif métiers spécifique ainsi que la gestion du parc de téléphonie fixe et mobile du service.

MISSIONS DU SERVICE

PLANIFIER

Mobilité

Dans le domaine de la planification, l'année 2016 a été marquée notamment par l'établissement et le dépôt auprès de la Confédération du rapport final du PALM de 3^e génération révisé (PALM 2016). Cette tâche, élaborée principalement en collaboration avec URB et le Canton, a nécessité des ressources significatives, en particulier pour la mise au net des mesures infrastructurelles et la finalisation du rapport.

La révision du Plan directeur communal s'est également poursuivie cette année par le traitement des remarques du Canton dans le cadre de la circulation préalable du rapport.

Le travail sur le projet Métamorphose a été important pour les équipes mobilité, notamment concernant la planification du site de la Tuilière sud et de son accès routier sur la route de Romanel.

L'expertise sécuritaire sur l'avenue d'Echallens a été menée sous le pilotage de la Ville de Lausanne, en partenariat avec le Canton et les tl, afin d'identifier les mesures complémentaires d'amélioration de la sécurité, principalement en lien avec la circulation du LEB. Ces réflexions ont permis de valider une série de mesures qui seront réalisées durant le premier semestre 2017.

La révision du plan des classes de trafic permettant de dimensionner de façon optimale les épaisseurs de structure routière a été effectuée en étroite coordination avec les tl afin de prendre en compte le développement de l'offre de transports

publics. De même, la mise à jour des itinéraires permettant le passage des transports exceptionnels a été effectuée en collaboration avec le Canton de Vaud.

Notons également la réalisation et le suivi de nombreuses études de mobilité, telles que la mise en sens unique d'un tronçon du chemin de Rovéréaz, la jonction de Malley, etc., en lien avec différents plans d'affectation.

Stationnement

L'année 2016 a été une année de consolidation des impulsions données en 2015. Il peut toutefois être relevé la création des deux premières places de stationnement sur le domaine public réservées aux véhicules Mobility, réalisées à la rue Saint-Martin.

Nombre de places de stationnement sur le domaine public :

	2005	2010	2014	2015
Payantes sur voirie	4'892	3'961	3'838	3'799
Payantes en parkings-relais (P+R)	1'365	2'591	2'497	2'496
Payantes en parkings longue durée (PLD)	1'079	2'639	2'769	2'775
Gratuites limitées (régies par disque)	11'093	13'317	12'727	12'741
Gratuites illimitées	3'325	3	0	0
Total net	21'754	22'511	21'831	21'811

Coordination des chantiers

Des chantiers d'envergure en termes d'impacts sur la mobilité (César-Roux, Vieux-Moulin, Vinet, Mont-d'Or), ont nécessité des études circonstanciées et un suivi minutieux des mesures mises en place. Ces études, effectuées en partenariat avec les TI, ont permis de limiter au maximum les répercussions des travaux sur la mobilité et l'accessibilité en ville. Par ailleurs, deux importants chantiers planifiés en 2017 et 2018 (pont Chauderon et pont Sévelin) ont également fait l'objet d'études internes poussées en vue d'appréhender leurs impacts sur la mobilité. Les différentes actions de planification et de coordination menées depuis 2013 continuent de porter leurs fruits. Le nombre de chantiers situés dans des périmètres ayant fait l'objet de travaux dans les trois années précédentes est en nette diminution (-33% par rapport à 2015), et ce, pour la quatrième année consécutive. Ainsi, en 2016, 12 chantiers seulement ont été réalisés dans ces zones à préserver (pour une surface inférieure à 90 m²).

PROJETER

L'année 2016 a été marquée, après une période de vacance, par l'engagement de deux nouveaux délégués piétons et vélo. On notera aussi la nomination d'un nouveau chef de projet adjoint au chef de la division, ce qui a permis de renforcer le pilotage des projets d'espaces publics au sein du service suite au départ de la cheffe de section des aménagements urbains.

La structure des espaces publics a vu son organisation modifiée suite au changement de législature. En effet, le Comité des espaces publics (CEP), organe décisionnel du processus pluridisciplinaire et multiservice, a été remplacé par une Délégation municipale en charge de l'urbanisme et de la mobilité. La division est en charge du pilotage du Bureau des espaces publics (BEP) qui a un rôle de coordination interservices et d'orientation sur les projets d'aménagement des espaces publics. Dans le cadre du Groupe deux-roues légers (GDRL) et du Groupe d'accessibilité piétonne (GAP), onze séances de concertation et de consultation des milieux cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite (PMR) ont eu lieu afin de consulter les associations faitières le plus en amont possible des projets.

Les activités de la Division espaces publics se sont notamment articulées autour de l'élaboration de projets d'aménagement des espaces publics et des études liées aux grands projets comme Métamorphose, Pôle Gare, le PALM, l'enfouissement du LEB ou le m3.

Dans le cadre de l'élaboration du PPA des Plaines-du-Loup Etape 1, le projet routier des cinq rues du quartier a été mis à l'enquête et adopté par le Conseil communal par voie de préavis, sans susciter d'opposition. Les études des espaces publics autour des PPA 2 et 3 se sont poursuivies, ainsi que celles sur le site de la Tuilière, où une procédure de mise à l'enquête des accès au site depuis la nouvelle route de Romanel a été menée. Sur le site des Prés-de-Vidy, le cahier des charges du mandat d'études parallèles (MEP) a été élaboré avec la cellule Métamorphose afin de démarrer le processus de mise en concurrence qui se déroulera durant l'année 2017.

Les projets du Pôle Gare ont été particulièrement au cœur des activités de la division, avec la participation active au jury du concours qui a permis de désigner un lauréat pour la future place de la Gare. Dans le quartier des Fleurettes, la conception des espaces publics a également été suivie de près avec la direction du Projet Pôle Gare et les mandataires. La division a participé à la préparation et à la bonne marche de trois démarches participatives (place de la Gare, Fleurettes, accessibilité modes doux) ainsi qu'à plusieurs rencontres avec des associations ou des riverains.

Dans le cadre du PALM, plusieurs projets d'aménagements cyclables et de passages piétons ont été élaborés et mis en œuvre. Le projet de la voie verte d'agglomération sur le tronçon de la tranchée du Languedoc a été mis à l'enquête et adopté par le Conseil communal. D'autres tronçons de cette liaison stratégique ont fait l'objet d'études, notamment entre la passerelle du Martinet et l'avenue de Provence, la traversée du quartier des Fleurettes et la liaison à travers le pôle muséal (Plateforme 10). Une charte d'aménagement a été élaborée au niveau du projet d'agglomération, en concertation avec la

région Morges. Plus au nord, au chemin du Petit-Flon, un projet de passerelle piétonne a été élaboré et la demande de cofinancement envoyée à la Confédération en vue d'une réalisation en 2017.

Pour le PALM 2016 de 3^e génération, un effort important a été fourni pour l'élaboration de fiches de mesure en faveur des modes doux de requalification de tronçons de voirie ou de création de lignes de transports publics; ceci afin de permettre le dépôt du projet d'Agglomération auprès de la Confédération.

En parallèle, les équipes ont participé au projet de mise en souterrain du LEB (début de réalisation en 2018), piloté par le Canton, et à la poursuite des études et procédures relatives à la mise en œuvre des projets des axes forts de transport publics urbains (m3; bus à haut niveau de service « Confrérie – Saint-François »; tramway).

Concernant la sécurisation des traversées piétonnes, quinze passages piétons ont été assainis afin de les rendre compatibles avec les normes de sécurité et de confort et six nouvelles traversées ont été créées. Globalement, sur les 715 passages piétons non régulés de la Commune, 69% sont actuellement conformes aux normes. Sous l'impulsion de la nouvelle Municipalité, une stratégie en faveur de la création d'aménagements cyclables et piétonniers a été élaborée et un rapport-préavis rédigé leur allouant un montant de CHF 3'250'000.-.

S'agissant de la modération du trafic, l'effort s'est poursuivi dans la sécurisation des cheminements autour des écoles, avec la mise en œuvre de la modération du trafic dans le quartier de Saint-Roch et Pré-du-Marché. Dans le cadre de la démarche « Contrat de quartier » aux Boveresses, plusieurs échanges avec les habitants (séance publique, ateliers, safari urbain) ont mené à la mise en œuvre d'une nouvelle zone 30 km/h et de mesures de sécurisation des traversées piétonnes.

Actuellement, 74 kilomètres de voirie urbaine sont en zone de modération sur le territoire communal, ce qui représente 38% du total. Toujours dans le cadre des contrats de quartiers, la division a accompagné le démarrage du contrat de quartier de Prélaz. Des rencontres ont également eu lieu avec le comité du contrat de quartier de Montelly autour de demandes dans leur secteur de ville. Aux Bergières, une démarche participative a été lancée dans le cadre de la révision d'un PPA et la division espaces publics a accompagné cette démarche auprès des acteurs du quartier en vue de la création d'une place des Bergières.

Le projet de la ligne tl 24 devant relier Ouchy à la Bourdonnette, en passant par Vidy, a fait l'objet d'une mise à l'enquête et d'un rapport-préavis adopté par le Conseil communal. Une opposition au Tribunal cantonal bloque actuellement la mise en œuvre du projet. Dans le cadre du développement des transports publics, notons encore les études d'aménagement du prolongement de la ligne 1 en direction de l'EPFL, avec l'élaboration d'un projet de nouveaux arrêts de bus sur l'avenue de Montoie.

En collaboration avec les tl, une réflexion de fond a démarré sur la mise en conformité des quais de transports publics, selon les exigences de la loi sur le handicap (L-Hand).

Sous le leadership de la Direction Générale des Routes et de la Mobilité du Canton (DGMR), et de concert avec la Commune d'Epalinges, le projet de requalification de la RC 601 (route de Berne), entre la jonction autoroutière et le Chalet-à-Gobet, a été mené et mis à l'enquête publique, après consultation de la population et des associations.

On notera aussi la fin du chantier de requalification de la route de Berne, qui a, entre autres, permis de rééquilibrer l'usage de la voirie en faveur de la mobilité douce. L'année 2016 a aussi été marquée par le début du chantier de requalification de la rue César-Roux, tronçon du BHNS Pully – St-François, qui a permis d'équiper cet axe d'aménagements cyclables.

En partenariat avec la Commune de Prilly, le projet de l'avenue du Chablais a fait l'objet d'un appel d'offre pour poursuivre les études et les réflexions sur la requalification de cette artère.

L'attention est restée soutenue tout au long de l'année 2016 autour du projet de sécurisation de l'avenue d'Echallens. Un projet de régulation des traversées piétonnes et diverses mesures ont été étudiés afin de réduire les risques d'accident sur cette artère.

Dans le quartier de Sébeillon, un projet de requalification en zone de rencontre de l'impasse située aux abords des nouveaux bâtiments a fait l'objet d'une demande de crédit d'ouvrage par voie de préavis et le chantier a démarré.

Globalement, on dénombre 12 projets d'espaces publics mis à l'enquête (cinq selon la LRou et sept selon la LATC). En termes de signalisation, ce sont 53 projets qui ont été publiés dans la FAO. Ces procédures ont généré 32 oppositions et deux observations qui ont toutes fait l'objet d'une ou de plusieurs séances de conciliation.

En termes de police des constructions, environ 850 projets de construction, transformation ou rénovation sur fonds privés ont été analysés.

RÉALISER

Parmi les chantiers routiers majeurs, relevons l'aboutissement du chantier sur l'avenue de Chailly et la poursuite de celui de la place de la Sallaz, avec notamment l'exécution des divers édicules ayant nécessité une mise à l'enquête spécifique et la restitution de nouvelles surfaces. La fin des travaux a eu lieu dans le courant de l'été 2016. D'autres travaux de réaménagement routier à l'avenue de la Gare, la rue Saint-Roch, l'avenue de Rhodanie et au chemin du Martinet ont également été exécutés. Les travaux de réaménagement complet de la route de Berne (entre la place de la Sallaz et la route de la Feuillère) ont commencé en mai 2015 et se sont terminés à l'été 2016.

Deux projets développés en commun avec le Canton sont entrés en phase de réalisation. D'une part, la requalification de la route de Berne (tronçon Vennes / Croisettes), dont l'aboutissement est prévu en juin 2016 et, d'autre part, le déplacement de la route de Romanel (RC 448), dont la mise en service effective en novembre 2016 permet de libérer les espaces nécessaires au projet Métamorphose.

Les travaux d'entretien et de renouvellement des revêtements des routes et trottoirs ont permis de traiter un peu moins de 16'000 m², avec pour principale intervention l'avenue de Provence (voie montante), les chemins du Devin, de Praz-Gillard et du Chalet-Boverat, ainsi que le haut de l'avenue de Tivoli. Diverses réfections ponctuelles ont également été exécutées, dont en particulier le Grand-Pont et des arrêts de bus.

Comme tous les cinq ans, la campagne de relevé de l'état des revêtements routiers lausannois a été exécutée. Cette dernière permet de vérifier la sécurité structurale des chaussées et facilite la planification de l'entretien constructif de ces dernières. De plus, afin d'optimiser le dimensionnement (épaisseur) des structures routières, la révision du plan des classes de trafic, en fonction des charges pondérales, a été lancée. Cette analyse étant fortement conditionnée par les itinéraires et fréquences des lignes de transports publics, une coordination accrue avec les TI est nécessaire.

Des projets relatifs au PALM 2007 ont été concrétisés en 2016, dont les ouvrages de franchissement tels que la passerelle du Martinet – première passerelle de Suisse réalisée entièrement en béton fibré ultra-performant (BFUP) – et la passerelle de Maillefer, qui permet d'assurer la liaison entre la commune du Mont-sur-Lausanne et le quartier d'Entre-Bois et de sécuriser ainsi le déplacement de nombreux écoliers. L'achèvement du cheminement reliant le passage sous le m1 des côtes de Tivoli au quartier de Sévelin permettra de participer à son désenclavement.

Dans le cadre de la campagne de renouvellement des structures, relevons le renforcement des passages inférieurs de Saint-François, la reconstruction du mur de soutènement de Florency, la première étape (étape 1 sur 2) de réfection des joints du mur de soutènement de la Borde, ainsi que la première étape (étape 1 sur 10) de la reconstruction du mur du quai de Belgique. Cet ouvrage de plus de 1'100 mètres de long, classé en note 3 au recensement architectural, sera entièrement reconstruit à l'identique par étapes successives, hors période touristique, par l'Unité travaux du service.

Enfin, l'aboutissement de la mise en œuvre de la base de données des garde-corps a permis d'établir la stratégie de maintenance des éléments défectueux ou ne répondant pas aux normes actuelles.

EXPLOITER

Signalétique urbaine

L'entrée en fonction de la nouvelle Municipalité a nécessité un important travail de mise à jour de la signalétique des divers sites de l'administration communale.

Il a été procédé à la mise en place d'une signalétique (plaques informatives et éléments de balisage) pour «Art en Ville», le guide de l'art dans l'espace public lausannois, qui présente plus de septante œuvres d'art (sculptures, peintures, mosaïques, installations), réparties dans les quartiers lausannois. Ce projet a été initié et piloté conjointement par le CULT et ARCH.

Une plaque commémorative en l'honneur de Françoise Giroud a été posée à l'avenue de Rumine et inaugurée le 21 septembre 2016.

Cette année a aussi été celle de la pose de 44 plaques de rues, en remplacement de plaques usagées ou en complément en vue de faciliter l'orientation des usagers.

S'agissant des procédés de réclame, il a été délivré 793 autorisations (-11.7% par rapport à 2015) pour la pose de 1'652 procédés de réclame (-7.4% par rapport à 2015).

La Ville est toujours en attente de la décision du Tribunal fédéral en ce qui concerne l'attribution de la nouvelle concession d'affichage à la Société Générale d'Affichage. La société Clear Channel, non-retenue, a fait opposition le 26 février 2015 auprès du Tribunal cantonal qui a inversé la décision le 1^{er} septembre 2015. La Municipalité et la Société Générale d'Affichage ont recouru auprès du Tribunal fédéral le 22 septembre 2015.

Gestion du trafic

L'année 2016 a été marquée par le renouvellement du carrefour à la sortie autoroutière de Vennes, côté Nord, ainsi que par l'installation d'un nouveau carrefour à feux au croisement Berne-Valmont, en collaboration avec l'Office fédéral des routes (OFROU). Les carrefours Gare – Juste-Olivier, Berne – Boissonnet, ainsi que César-Roux – St Martin, ont été entièrement remplacés dans le cadre de travaux des services constructeurs. La pose de caméras thermiques de détection, favorables aux deux-roues et économiquement intéressantes, suit son cours. Actuellement, 93% de l'éclairage des 5'973 sources lumineuses des feux est en technologie LED. En outre, quatre nouvelles caméras de télécirculation ont été posées aux carrefours de la Pontaise, Aloys-Fauquez – Vieux-Moulin, sur la place de la Sallaz et au giratoire Provence – Malley. En matière de vidéosurveillance, les bornes automatiques du port de Vidy et de la rue Enning sont dorénavant équipées de caméras. Le parc de bornes escamotables en service s'élève à 17 installations.

Stationnement

Une nouvelle série de 34 horodateurs a été mise en service (3 Strada et 31 TOM), pour un parc s'élevant à 459 machines. Hormis le petit vandalisme, aucun dégât dû aux vols n'a été recensé en 2016. Le parc d'horodateurs a nécessité 1'711 interventions. Par ailleurs, le service de piquet est intervenu à 98 reprises, stabilisant la moyenne à environ 100 interventions annuelles.

Ateliers et magasins de la Ville (AMV)

Unité Services Généraux (USG)

La station-service des AMV a connu d'importants problèmes de fonctionnement au début 2016. Une collaboration étroite avec le SPSL a permis de garantir la distribution de carburants à l'ensemble des services communaux.

Au niveau informatique, le déploiement de l'application AUTOGEST (gestion intégrale du parc véhicules et machines au niveau de l'entier de la ville) a impliqué de nombreuses séances de travail.

Pour les refuges et pour la première année de fonctionnement de l'application GELORE, 31% des locataires ont choisi le paiement par carte de crédit en lieu et place du traditionnel bulletin de versement.

Quant aux organisateurs de manifestations organisées à Lausanne, 267 ont fait appel aux services des AMV durant l'année 2016 aussi bien pour des prestations de logistique (transports, montage de scènes, etc.) que de prêt ou location de matériel (tables, chaises, char-pont, roulotte WC, drapeaux, etc.). Les organisateurs externes représentent 80% des demandes.

Unité Garage (UGa)

Au total, quelque 2'615 ordres de travail ont été exécutés par le personnel.

En termes d'équipements sur le site des AMV, deux lifts, destinés aux véhicules légers et mi-lourds (9 to), ont été remplacés en 2016.

Unité signalisation et marquages (USM)

L'atelier de menuiserie s'est occupé principalement de la reconstruction du petit refuge de Sauvabelin, dont le chantier a débuté en mai 2016 par la démolition de l'ancien bâtiment. Toutes les pièces en bois ont été réalisées en atelier aux AMV et le montage sur place a été intégralement effectué par le personnel communal. Les aménagements intérieurs (cuisine, mobilier, etc.) seront également faits par les menuisiers des AMV. Le chantier devrait se terminer durant le premier semestre 2017.

Quant aux aménagements routiers, une nouvelle zone à 30 km/h dans le quartier des Boveresses, ainsi qu'une zone de rencontres à l'avenue de l'Eglise-Anglaise ont été mises en place en fin d'année.

Enfin, dans le cadre du PALM, plusieurs aménagements spécifiques ont été réalisés à la route de Berne, aux avenues de-Rumine, de-la-Harpe, du Chablais, du Léman, d'Echallens, ainsi que dans les carrefours Borde/Vieux-Moulin et Aloys-Fauquez/Rouvraie.

Unité transport (UTp)

L'hiver 2015-2016 peut être qualifié d'atypique avec peu de neige avant la mi-janvier et un mois de mars froid qui a connu de fréquentes précipitations. Si seulement 133 cm de neige cumulés ont été enregistrés à En Marin sur tout l'hiver, cela s'est tout de même traduit par 60 interventions du personnel de l'unité pour garantir la praticabilité du réseau routier.

En termes financiers, le coût du service hivernal s'est élevé à CHF 0.41/m² de patrimoine routier entretenu (au lieu de CHF 0.81/m² lors de l'hiver précédent).

Groupe de surveillance du domaine public

Depuis le début de l'année 2016 et faisant suite à la réorganisation des services au sein de l'ex-Direction des travaux, le groupe de la surveillance du domaine public a repris le suivi et le contrôle des chantiers communaux (environ 550 chantiers) et un chef de chantier et un adjoint au surveillant du domaine public ont été engagés.

De nouveaux tarifs d'occupation du domaine public et des permis de fouille sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre. Parallèlement, les frais administratifs ont également été augmentés à la fin de ce même mois.

Durant l'année 2016, 2'194 permis ont été délivrés, soit une hausse d'environ 15% par rapport à l'année précédente. Le montant perçu s'est ainsi élevé à CHF 1'200'000.- (hausse de 20% par rapport à 2015).

Le nombre d'entreprises occupant temporairement le domaine public sans autorisation est resté identique à celui de l'année précédente avec 641 cas. Pour compenser la charge de travail induite par ce type d'infractions (contrôle sur la voie publique, recherche des coordonnées du contrevenant, régularisation administrative), les émoluments facturés en sus de la taxe d'occupation ont avoisiné les CHF 49'000.- en 2016, soit une hausse de 22%.

La surveillance des travaux a permis de détecter de nombreuses malfaçons sur des chantiers aussi bien publics que privés, permettant ainsi de contribuer à maintenir la qualité et la valeur du patrimoine routier communal.

Enfin, concernant le mobilier urbain, 205 cas d'accidents (en augmentation de 50% par rapport à 2015) et 26 cas de vandalisme (diminution de 20%) ont été traités durant l'année 2016.

Statistique des demandes de prestations

Demandes reçues	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Différence 2015-2016
Appareilleur	152	142	133	151	131	145	14
Carrosserie	4	11	16	8	10	15	5
Décoration	13	8	34	40	46	56	10
Electricité	81	62	109	125	94	110	16
Magasins	70	46	17	0	0	0	0
Mécanique	15	43	36	12	6	4	-2
Serrurerie	131	192	162	174	177	182	5
Signalisation	36	61	249	219	176	198	22

Transports	390	308	250	263	222	298	76
Travaux	2'469	3'212	4'682	4'546	4'216	4'777	561
Support informatique (depuis octobre 2012)	398	398	780	746	745	962	217
Propreté et qualité (depuis novembre 2012)	0	0	0	179	452	318	-134
Exploitation (depuis janvier 2013)	0	0	0	41	42	68	26
Panneau info public (depuis janvier 2014)	0	0	0	16	12	10	-2
Communication (depuis janvier 2014)	0	0	0	0	52	62	10
Total	4'024	4'965	7'352	7'215	6'754	7'698	944

SERVICE DE LA PROPRETÉ URBAINE (PUR)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / secrétariat

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion de la communication
- soutien, conseil et suivi en matière de gestion financière (budget, comptes, investissements, etc.)
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail
- soutien juridique

Ressources humaines

- gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

Observatoire de la propreté

- identification et localisation des principaux problèmes de propreté
- définition des plans d'actions pour le service
- information et coordination entre les différents services

Centre intercommunal des déchets

- collecte et gestion des déchets

Propreté du domaine public

- entretien, nettoyage et déneigement du réseau piétonnier
- entretien et nettoyage des WC publics
- ramassage des déchets, vidage des poubelles, effaçage des incivilités, ramassage des feuilles mortes, déneigement des trottoirs
- respect des règlements

UVTD – Tridel

- valorisation et traitement des déchets

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration PUR	12.80	11.40	12.80	12.60
CID - PUR	123.00	122.00	122.00	121.00
Entretien Secteur Centre - PUR	25.00	25.00	25.00	25.00
Entretien Secteur Est - PUR	28.00	28.00	28.00	28.00
Entretien Secteur Nord - PUR	22.00	22.00	22.00	22.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	27.00	26.45	27.00	26.45
Entretien Secteur Sud - PUR	31.00	31.20	31.00	30.20
GPEP - PUR	10.00	10.00	10.00	10.00
Propreté Domaine Public - PUR	3.00	3.00	3.00	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	47.00	46.00	47.00	46.00
Total service	328.80	325.05	327.80	324.25

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration PUR	12	11.40	14	12.60
CID - PUR	122	122.00	121	121.00
Entretien Secteur Centre - PUR	25	25.00	25	25.00
Entretien Secteur Est - PUR	28	28.00	28	28.00
Entretien Secteur Nord - PUR	22	22.00	22	22.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	27	26.45	27	26.45
Entretien Secteur Sud - PUR	35	31.20	34	30.20
GPEP - PUR	10	10.00	10	10.00
Propreté Domaine Public - PUR	4	3.00	4	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	46	46.00	46	46.00
Total service	331	325.05	331	324.25

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration PUR	0		1	
Total service	0		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	17	14

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	2
Démission	6
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	17

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Dans sa volonté d'offrir à la population un espace public de qualité, la Municipalité a regroupé au sein du nouveau Service de la propreté urbaine l'ensemble des missions inhérentes à la propreté et à la gestion des déchets. Ainsi, depuis 2016, ce sont quelque 340 collaborateurs/trices qui œuvrent chaque jour non seulement au nettoyage du domaine public, au déneigement et au salage des trottoirs durant la période hivernale, mais aussi à la collecte et la gestion des déchets et à leur traitement adéquat dans le respect de l'environnement.

DIRECTION / SECRETARIAT

Administration et secrétariat

Le service a répondu à 174 courriers portant sur des plaintes et des requêtes diverses concernant les motifs suivants :

- 24 collecte des déchets
- 34 dépôts sauvages de sacs
- 18 déchèteries et postes fixes
- 9 équipement en conteneurs
- 10 corbeilles de rue et cendriers
- 7 déjections canines

- 12 entretien du domaine privé
- 12 littering
- 44 nettoyage du domaine public
 - 5 service hivernal
 - 1 tags et graffitis
- 16 WC publics
 - 2 nuisances sonores (machines communales)
 - 1 usine d'incinération (Tridel)
- 13 sujets divers

Communication

Pour l'année écoulée, un soutien a pu être apporté aux divisions pour la rédaction des communiqués de presse (information au public), mais également en termes de conceptualisation et de production de supports de communication (Ecobox, autocollants, badges, affiches, logos animés pour internet, etc.).

En outre, 2016 a vu la mise à jour et la simplification de trois directives « déchets » à l'intention des ménages, des entreprises et des propriétaires d'immeubles, de même que l'élaboration d'un guide à l'intention des organisateurs de manifestations. L'année écoulée a surtout été marquée par la sortie d'un nouveau calendrier de ramassage des ordures ménagères (changement de format, modernisation du contenu et de sa présentation) sous format « papier », mais également sous une version « électronique » pour les applications mobiles.

Sécurité et santé au travail

Les activités quotidiennes du personnel des trois divisions opérationnelles présentent des risques importants en termes de sécurité et de santé sur le lieu de travail. Le système de management de la sécurité a été renforcé en mettant l'accent sur les instructions données au personnel récemment engagé et sur les rappels réguliers pour l'effectif en place. Par ailleurs, des plans de maintenance préventive ont été mis en place pour les outils et les machines. Enfin, les nombreuses visites de terrain instaurées en 2016 ont permis d'améliorer les conditions de travail grâce à l'implémentation de mesures techniques, organisationnelles et personnelles.

Bien que les risques « métiers » majeurs soient prévenus, des mesures doivent encore être mises en œuvre afin de réduire la fréquence des accidents professionnels, notamment en offrant aux collaborateurs/trices des places de travail et des activités sécurisées.

Système de management de la sécurité de la qualité et de l'environnement

Avec la volonté d'assurer une qualité des prestations offertes par les différentes entités du service, de mettre en place une politique d'amélioration continue et de donner à nos usagers, clients et partenaires un gage accru de confiance, le service a initié un processus de certification selon les standards ISO 9'001 et ISO 14'001. L'année 2016 a donc été marquée par une profonde mise à jour du système qualité et, outre un remaniement des descriptions des standards, une série d'outils managériaux a été déployée.

Juridique

Pour répondre aux besoins différents en termes de communication avec les administrés poursuivis le règlement sur la gestion des déchets (RGD) entrant dans sa quatrième année d'application, une trentaine de documents-types de dénonciation, relatifs à la procédure « standard » ont été revus. Et pour les cas de flagrant délit, afin de pouvoir dénoncer de façon simplifiée tous les types de situations non conformes qui vont au-delà des affaires de poubelles de rue, des nouveaux documents ont été créés en attendant l'instauration, en 2017, de la procédure des amendes d'ordre (AO). PUR a, en outre, accompagné le processus d'examen législatif des modifications du règlement général de police (RGP) devant permettre la mise en œuvre de cette procédure AO dans le domaine de la propreté urbaine.

Par rapport à la taxe de base sur les déchets, ce sont près de 3'000 recours qui ont été déposés contre les avis de taxation de 2016, ce qui porte le nombre de recours interjetés depuis 2013 à environ 12'000. Mais il faut noter que le Tribunal fédéral, dans un arrêt 2C_446/2016 du 24 mai 2016 rendu à propos de la Commune de Pully, a admis le principe d'une taxe de base définie en fonction des mètres cubes des bâtiments, comme prévu par le RGD lausannois.

En ce qui concerne les questions d'équipement des immeubles, le Groupe propreté des espaces publics (GPEP) travaille en étroite collaboration avec le Bureau des permis de construire (BPC). Plus de 300 dossiers ont ainsi été traités et plus d'une centaine de visites effectuées. S'agissant des constructions existantes, suite à des réclamations de locataires ou à des observations faites sur le terrain, des injonctions de mise en conformité d'équipement ont été adressées à qui de droit.

De par les missions qui lui sont dévolues, PUR est également amené à faire respecter par la population :

- le règlement général de police de la commune de Lausanne pour ce qui a trait aux souillures du domaine public, telles que les déjections canines ou le littering (abandon, sur le domaine public, de petites quantités de déchets) ;
- le règlement communal sur les procédés de réclame (RPR) concernant l'affichage en ville.

Les souillures du domaine public et l'affichage sauvage ont, eux aussi, fait l'objet d'une étroite surveillance par le GPEP et l'objet d'avertissements ou de dénonciations à la Commission de police.

Enfin, les façades d'immeubles privés maculées de tags et graffitis ont donné lieu à plus d'une centaine d'ordres de nettoyage dans le but de garantir la qualité générale des espaces publics.

Ressources humaines

Les premiers mois de l'année ont été notamment consacrés à la constitution de l'identité du nouveau service et à son appropriation progressive par les collaborateurs/trices. Dans ce cadre, la cellule RH est allée à la rencontre des équipes sur le terrain pour présenter et expliquer la nouvelle organisation. En outre, des visites inter-divisions, à savoir Centre intercommunal de gestion des déchets (CID), Propreté du domaine public (PDP), Usine de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), ont été mises sur pied pour permettre à chacun de faire connaissance avec des collègues d'autres entités, d'être informé sur leurs activités et ainsi au final de mieux comprendre les missions et le fonctionnement du service.

En termes d'organisation, la cellule RH a également participé à la révision de la structure du CID, qui a vu la création d'une section « valorisation » consacrée spécifiquement à la gestion des déchèteries et des écopoints, ainsi que l'affectation expresse d'un poste à la planification au sein de la section logistique, activité indispensable à la bonne marche de la collecte des déchets.

Le service a décidé de renforcer progressivement sa politique en matière de formation de la relève en créant une place d'apprentissage d'employé-e de commerce pour la rentrée 2016. Un nouvel apprenti, dont le cursus prévoit un tournus au sein des différentes entités du service, a donc rejoint l'apprenti employé de commerce du SPEL, en stage pendant une année à PUR et encadré par le personnel du secrétariat.

S'agissant des projets, la cellule RH a poursuivi sa collaboration avec le SPEL dans le cadre d'Equitas, afin de finaliser la phase de positionnement des postes en lien avec la création de PUR. Dans un autre registre, le mois de décembre a aussi été l'aboutissement du projet de migration vers TimeTool, outil de gestion du temps de travail généralisé au sein de la Ville.

Après une année de pause, la collaboration avec les diverses organisations à but social, telles que Emplois temporaires subventionnés Lausanne a repris, de manière progressive, avec l'ouverture en 2016 de deux places de stage par division.

Observatoire de la propreté

Au quotidien, le délégué à la propreté propose, met en œuvre et coordonne des actions de sensibilisation en matière de gestion de la propreté du domaine public. L'année 2016 a vu la pérennisation de la collaboration instaurée avec d'autres services communaux (CP, SPADOM, SEP+S, SSL, etc.).

Représentant le service, il a notamment collaboré à plusieurs actions de sensibilisation et de nettoyage avec la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU), pour le Service Pâques avec les fabricants de joie, pour le nettoyage du quartier des Boveresses et pour le *Clean-Up-Day*, action de nettoyage avec l'Ecole supérieure de tourisme.

Le délégué s'est en outre passablement impliqué dans la vie des quartiers par le biais des associations de quartiers et par sa participation à divers groupes de travail : plateforme incivilités, contrat de quartiers, commission Interservices adolescences, instance de pilotage opérationnelle des addictions.

Enfin, une enquête de satisfaction a été lancée auprès de 535 commerçants de l'hyper-centre sur quatre thématiques, la collecte des déchets de manière générale, leur gestion, la propreté du domaine public et la communication, en vue de :

- mesurer la perception et la satisfaction des commerçants sur le dispositif de collecte des déchets ;
- connaître l'impact de la communication réalisée et identifier les besoins en la matière ;
- recenser les propositions dans le cadre d'une optimisation du service de collecte.

Les résultats obtenus ont notamment permis d'adapter les horaires de collecte de déchets afin de mieux répondre aux besoins et remarques exprimés.

PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC

Nettoyage, lavage, balayage, déneigement

Des plans d'action ont été mis en œuvre pour s'adapter à l'évolution des habitudes et s'assurer de la qualité de vie de la population. 2016 a ainsi vu une continuité dans la recherche d'améliorations des méthodes d'entretien et de nettoyage pour les quelque 785'000 m² constituant le domaine public. Des règles d'usage ont été introduites, la sensibilisation et la prévention ont été renforcées et des outils de répression ont été instaurés pour, cas échéant, sanctionner les contrevenants.

Tags et graffitis

Avec l'augmentation constante du nombre de tags en ville de Lausanne et le constat qu'ils attirent rapidement d'autres incivilités et engendrent un sentiment de saleté et d'insécurité, la procédure d'enlèvement des tags a été simplifiée en 2016 afin de gagner en réactivité. Ainsi, pour les tags effectués sur le domaine public, leur enlèvement est effectué d'office. S'agissant de ceux se trouvant sur le domaine privé, une demande de nettoyage des surfaces incriminées est envoyée systématiquement aux propriétaires pour leur demander de prendre toutes les mesures utiles à leur suppression dans un délai raisonnable.

Enlèvement des Tags - Statistiques 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Service gestionnaire					
Propreté urbaine				10	260
Parcs et domaines		12	29	75	84
Routes et mobilité	88	303	308	224	46
Sports	2	9	14	12	10
Logement-gérances	3	12	8	12	6
Multimédia			3	9	2
Services industriels		7	5	3	11
Jeunesse et loisirs			1		
Culture		3			
Protection et sauvetage		1			
Eau					4
Ecoles					1
Coordination et cadastre					1
Total de prestations	93	347	368	345	425
Coût par an en CHF	37'200	138'800	147'200	138'000	157'000

Propreté

En 2013, avec l'introduction de la taxe au sac, 20% des corbeilles publiques débordaient, essentiellement en raison du surplus de déchets ménagers déposés illégalement. Les mesures correctives prises, soit la surveillance des lieux, la réorganisation des tournées de vidange des corbeilles et l'adaptation des capacités de contenance des corbeilles, ont permis d'enrayer ce phénomène. En 2014, la proportion de corbeilles qui débordaient était de 8,6%. En 2015, le nombre a pu être réduit à 5,9% et il n'était plus que de 4,6% en 2016. L'action sera poursuivie en 2017.

Le littering est un véritable fléau constitué à plus de 50% d'emballages de restauration à l'emporter et de boissons et à 36% de mégots de cigarettes. Il influence négativement l'image de la ville et participe à la dégradation de notre environnement. Pour Lausanne, cela représente environ 1'570 tonnes de déchets, soit un coût annuel de CHF 16 millions ou CHF 114.- par habitant.

Les agents du GPEP ont examiné environ 3'000 sacs d'ordures ménagères déposés de manière non conforme sur les trottoirs et consacré près de 3'700 heures à la surveillance des poubelles de rue ou des déchèteries fixes et mobiles de la commune, ce qui a permis le constat de 185 infractions, dont 61 interpellations (cas de flagrant délit). S'agissant de l'affichage sauvage, onze contrevenants ont pu être identifiés et dénoncés auprès de la Commission de police. De même, 36 personnes ont fait l'objet d'une dénonciation pour une utilisation inappropriée des corbeilles de rue, essentiellement parce qu'elles y ont déversé des déchets ménagers.

Avec pour objectif de mieux appréhender l'évolution de la propreté dans les lieux critiques, une surveillance a été mise en place, à titre d'essai et pendant une semaine en période estivale, sur la place de l'Europe et sur l'espace vert sis à la rue Curtat. Les enseignements qui ont pu en être retirés démontrent qu'une adaptation des heures de passage pour le nettoyage des lieux permettra une amélioration notable de la situation. La démarche se poursuivra en 2017 sur d'autres lieux critiques.

Infrastructures

Les études liées à la rénovation et à la modernisation de vingt WC publics (cf. préavis N° 2014/78) sont en cours et les travaux devraient débuter en septembre 2017.

Déneigement

37 interventions ont été nécessaires, en semaine ou le week-end, pour le déneigement et le salage des trottoirs, des places et des escaliers lausannois entre le 24 novembre 2015 et le 13 mars 2016. Pour ce faire, une centaine de collaborateurs ont été intégrés au service de piquet de neige, en étroite collaboration et sous la direction RM qui a le leadership des opérations de déneigement. L'hiver 2015-2016 a été plus doux que le précédent. A titre comparatif, il y a eu 133 cm cumulés de neige dans la zone foraine En Marin sur tout l'hiver alors qu'il y en avait eu 227 cm l'hiver précédent.

GÉRER LES DÉCHETS - CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS - CID

Généralités

Le volume des ordures ménagères ou assimilées (ménages et entreprises, sacs officiels ou au poids) collecté durant le dernier exercice bouclé s'élève à 24'019 tonnes, soit une diminution de 40,64% par rapport à 2012, année de référence avant l'introduction de la taxe au sac, mais en hausse de 1,59% par rapport à 2015.

Durant la même période, ont été collectées : 12'371 tonnes de papier-carton, (-1,32%) ; 6'169 tonnes de verre (0,16%) et 6'733 tonnes de déchets végétaux (- 8%).

Le taux de non-conformité des déchets collectés est d'environ 2%, en légère diminution par rapport à 2015 et nettement inférieur au taux maximum de 5% fixé dans le concept régional de la taxe au sac.

La prestation de collecte et de traitement des lavures par bio-méthanisation s'est poursuivie selon un mode opératoire identique à 2015, en partenariat avec des entreprises tierces pour 61% des volumes concernés. Les quantités collectées

ont poursuivi leur progression pour atteindre 1'693 tonnes en 2016, contre 1'643 tonnes en 2015, soit une augmentation de 3%. Le tonnage des huiles végétales collectées gratuitement pour les clients «lavures» et livrées principalement aux Saugealles s'est élevé à 75.7 tonnes en 2016 contre 66 tonnes l'année précédente, soit une hausse de 15%.

Pour sa part, la collecte des textiles dans les postes fixes et les déchèteries fixes et mobiles est toujours en progression avec 1'181 tonnes collectées, soit une augmentation de 6.8% par rapport aux 1'106 tonnes récoltées en 2015.

Enfin, les 14'898 appels téléphoniques reçus de la clientèle, soit une moyenne de 57 appels par jour ouvré, ont trouvé réponse, de même que les 1'194 courriels et les 47 courriers.

Déchèteries fixes

Les déchèteries fixes (Malley, Perraudettaz, Bourdonnette, Vélodrome, Vallon) ont reçu 237'823 visites en 2016, contre 230'866 l'année précédente, soit une progression de 3%.

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris dans la déchèterie «ménages» de Malley en 2016. L'étanchéité des sols et de certains murs a été effectuée, de même qu'un nouveau marquage au sol afin de permettre une réorganisation de l'espace et rendre le flux des usagers plus fluide et convivial. La signalétique déchets a été modernisée et offre aujourd'hui une lisibilité grandement améliorée, notamment avec un regroupement des déchets par famille.

L'année 2016 a vu apparaître une nouvelle déchèterie intercommunale sur le territoire palinard : la déchèterie du Giziaux qui sera ouverte à la population d'Epalinges dès janvier 2017, mais également aux citoyens lausannois habitant les Râpes, zone foraine située à proximité. Dans le cadre de ce projet, le CID a étroitement collaboré au concept de gestion des déchets, à la signalétique du lieu, au choix des moyens techniques et assurera, contre rémunération, la prise en charge et le traitement des déchets récoltés sur le site.

Déchèteries mobiles

Le réseau, qui compte 28 points de collecte, a continué à se développer en 2016. Accessible à la population jusqu'à 20h, les déchèteries mobiles rencontrent toujours plus de succès. Ainsi, le nombre de passages est passé à 57'536 en 2016, contre 48'842 en 2015, soit une progression de 18%. Une réflexion est en cours afin d'optimiser leur exploitation.

Postes fixes (écopoints)

Des études sont en cours visant une intégration harmonieuse et de qualité des infrastructures fixes de collecte sur le domaine public. Il s'agit d'une part d'enterrer les écopoints situés à proximité de monuments et de bâtiments avec un intérêt architectural majeur. D'autre part, les installations qui resteront hors sol, ont fait l'objet d'un concours de design visant l'amélioration de leur intégration dans le paysage urbain tout en conciliant leur praticité.

VALORISER ET TRAITER LES DÉCHETS

TRIDEL

L'année 2016 a été marquée par une prise en charge record de déchets avec un total dépassant 183'000 tonnes de déchets traités à l'usine, soit une hausse importante de presque 10% par rapport à 2015 où 166'840 tonnes de déchets avaient été valorisées. C'est la première fois, depuis la mise en service de l'usine en 2006, que la barre des 180'000 tonnes est franchie. Cette hausse s'explique essentiellement par des apports plus importants des périmètres SADEC et STRID, par une très bonne collaboration avec d'autres usines suisses et par des apports plus importants de partenaires privés.

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2016, en collaboration avec d'autres services de la Ville (SPADOM, GAZ-CAD, RM), avec environ 5'400 tonnes de bois transformées en énergie, contre environ 6'100 en 2015. Cette baisse s'explique par une prise en charge limitée en fin d'année en raison des apports importants provenant des actionnaires et des autres partenaires de TRIDEL.

Comme depuis 2013, les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont inférieurs aux 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS S.A. et TRIDEL S.A., avec un tonnage de l'ordre de 72'700 tonnes mises sur le train (environ 67'800 tonnes en 2015). Bien que les tonnages transportés soient plus élevés qu'en 2015, la part des apports livrés par train est en baisse à 40%, contre 42% en 2015, en raison principalement des apports importants de partenaires privés qui livrent en direct par la route. Pour l'entretien du matériel, 141 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2016 (142 en 2015).

Comme depuis 2014, un stock de déchets en balles a été constitué en automne dernier lors la révision d'une des lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA qui dispose de la place de stockage et de l'expérience nécessaire pour cette opération. A fin 2016, environ 3'000 balles de déchets étaient stockées sur le site de Penthaz, ce qui représente quelques 1'600 tonnes de déchets. Ce stock sera incinéré durant le premier trimestre 2017 pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de grands froids.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est très bien déroulée en 2016 : elle n'a enregistré aucun arrêt de ligne non planifié. C'est la première fois depuis la mise en service de l'usine en 2006 qu'un tel scénario se produit. Ainsi, les heures de fonctionnement ont encore légèrement augmenté pour la ligne 1 (8'005 heures en 2016 contre 7'875 en 2015) et pour la ligne 2 (8'125 heures en 2016 contre 8'055 heures en 2015).

Le surchauffeur n° 4 de la chaudière de la ligne 2 a été remplacé lors de la révision de printemps. C'est la première fois qu'une telle intervention est nécessaire sur les surchauffeurs. Dans la continuité de l'année dernière, un travail important de maintenance et de contrôle des installations sous pression a été effectué en 2016, avec le contrôle par l'ASIT

(Association Suisse d'Inspection Technique) des derniers équipements non contrôlés en 2015. Mis à part cet arrêt majeur planifié, les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année.

La livraison d'énergie thermique au réseau de chauffage à distance (CàD) de la Ville de Lausanne a été en service toute l'année sans interruption, hormis durant l'arrêt annuel de l'usine. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est en légère hausse par rapport à 2015 (8'573 heures en 2016, contre 8'554 en 2015) et la disponibilité reste très élevée. La quantité d'énergie thermique vendue aux Services industriels a de nouveau atteint un record en 2016 en raison des apports de déchets très importants cette année. TRIDEL a ainsi vendu 298.5 GWh d'énergie thermique en 2016 (265.2 GWh en 2015). La production d'énergie électrique a été quelque peu perturbée en juin, suite au redémarrage après révision de la ligne d'incinération n° 2. Une protection de la génératrice s'activait à chaque démarrage et il a fallu l'intervention d'un spécialiste pour rétablir la situation. Aussi, les heures de fonctionnement de la turbine sont en baisse à 8'240 heures, contre 8'473 en 2015. Mais au final, la quantité d'énergie électrique vendue est tout de même très importante, compte tenu des importantes quantités de déchets traités. L'énergie livrée se monte à de 63.0 GWh en 2016, en hausse par rapport à 2015 (58.4 GWh). Le rendement énergétique moyen est resté stable à 61% comme en 2015.

L'année 2016 a été marquée par les événements suivants :

- 11 janvier : fête des 10 ans de la mise en exploitation de l'usine ;
- 23 mai au 14 juin : 11^e révision de la ligne n° 2 avec changement des buses d'injection d'air et arrêt d'usine complet entre le lundi 30 mai et le dimanche 5 juin ;
- 29 août au 20 septembre : 10^e révision de la ligne n° 1.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A., périmètre de gestion des déchets dont la Ville de Lausanne fait partie avec onze autres communes. Depuis le 1^{er} juillet 2016, c'est Mme Florence Germond, conseillère municipale, qui assure la présidence du conseil d'administration.

Les travaux de secrétariat ont représenté 631.75 heures facturées (575.75 en 2015). Le nombre d'heures a légèrement augmenté en raison de différentes séances inter-périmètres auxquelles le chef de service, secrétaire de GEDREL, a participé.

La gestion comptable a été effectuée par la comptabilité de la Direction des travaux, qui est ensuite passée sous la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, dès juillet 2016. Les appels vers la ligne de téléphone « info-déchets » (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, restent stables avec 9'522 appels contre 9'897 en 2015.

Le secrétariat de GEDREL participe également aux séances de la cellule financière afin de déterminer les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés. Les communes du périmètre ont toutes adhéré au concept harmonisé de la taxe au sac.

En termes de communication et de sensibilisation, la campagne inter-périmètres « responsables.ch » a été modernisée avec des vidéos partagées sur les réseaux sociaux. De plus, l'habillage des bus TL circulant dans le grand Lausanne, à l'effigie du visuel « responsables.ch », s'est poursuivi en 2016. Gedrel a encore apporté son soutien au Lausanne Hockey Club, au Lausanne-Sports, à Graines de Foot et à Swiss Expo.

Enfin, des actions de sensibilisation ont été menées dans les écoles et ce sont au total 325 classes du périmètre de GEDREL, dont 241 classes lausannoises, qui ont été intégrées dans ce processus d'information.

SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / Administration

- direction du service et gestion du personnel des quatre sites (Malley, Vigie, Perrelet et Bousens)
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV)

Achat et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville (matériel CAV)
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services

Magasin et stock

- réception et stockage des marchandises sur les sites de Malley et de Bousens
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services

Transport et gestion des données

- livraison, sur chantier, du matériel de réseau
- livraison, auprès de tous les services de la Ville, des marchandises commandées sur la plateforme centralisée
- prestations diverses de déménagement, transport et manutention pour l'ensemble de la Ville
- formation des conducteurs d'élévateurs pour toute l'administration
- administration et développement de la plateforme informatique de commande LausaShop
- gestion des projets informatiques du service et de la CAV
- facturation des marchandises commandées aux services communaux

Garage et conciergerie

- entretien du parc des véhicules et engins des Services industriels et du Service de l'eau
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services
- participation à une partie du processus d'achat des véhicules légers de toute la Ville
- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur les sites de Malley et de Bousens

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	9.00	9.00	9.00	10.00
Direction (SALV)	2.00	2.00	2.00	1.00
Entretien véhicules & bâtiment	9.63	9.63	9.63	9.63
Magasin	6.80	6.80	8.80	6.80
Transport et gestion de données	10.00	10.00	10.00	10.00
Total service	37.43	37.43	39.43	37.43

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Unité administrative	
Total service	+ 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	9	9.00	10	10.00
Direction (SALV)	2	2.00	1	1.00
Entretien véhicules & bâtiment	11	9.63	11	9.63
Magasin	7	6.80	7	6.80
Transport	10	10.00	10	10.00
Total service	39	37.43	39	37.43

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Direction (SALV)	1		1	
Entretien véhicules & bâtiment	3		3	
Magasin	6		6	
Transport et gestion données			1	
Total service	10		11	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le chef de service a quitté ses fonctions au 30 novembre 2016 pour prendre la tête du SPEL. La cheffe de l'Unité achat et approvisionnement a été nommée cheffe de service ad interim depuis le 1^{er} décembre 2016.

Direction / Administration

Le SALV a créé un nouveau poste d'apprenti conducteur de véhicule léger (AFP), ce qui amène l'effectif total à 11 apprentis, si l'on tient compte des six logisticiens, des deux agents d'exploitation, de l'apprenti mécanicien en maintenance d'automobile et de l'apprentie de commerce ; ce sont donc quatre nouveaux postes d'apprentis qui ont été créés en quatre ans. Une nouvelle halle de stockage a été acquise et mise à disposition des musées et du Service de la culture, sis à Boussens. Une newsletter a été développée et diffusée courant 2016. Il est prévu que la parution se fasse quatre fois par an.

Afin de poursuivre l'important travail de professionnalisation du SALV, une politique d'achat a été élaborée dans le but de formaliser les pratiques actuelles et de définir les principes d'action qui fondent les pratiques du service mais aussi celles de la Commission d'achats de la Ville (économies, développement durable, veille de marché, délais, etc.).

Achats et approvisionnement

Autres faits marquants :

- la rationalisation des conditions des contrats pour les appareils de levage (ascenseurs, monte-charges, etc.) a été mise en place dans le cadre du groupe de travail contrat ;
- une nouvelle procédure pour les nouveaux marchés publics dits importants, car susceptibles de générer un grand potentiel d'économie, a été mise en place. Le premier mandat concerne le mobilier et fixe les lignes de conduite (développement durable, économie des deniers publics, standardisation des gammes de produits) ;
- 45 nouveaux marchés publics de plus de CHF 5'000.- ont été menés à terme, comme par exemple les vannes et les compteurs d'eau froide pour EAU ;
- 25 véhicules légers ont été achetés en 2016, dont trois électriques et un hybride.

Transports et gestion des données

De nouvelles prestations sont offertes par les collaborateurs de l'unité, comme la reprise de la livraison des pommes dans les établissements scolaires dans le cadre de l'« action pommes à la récréation » soit environ 60'000 pommes.

Deux projets informatiques ont occupé la gestion des données :

- la nouvelle version de la plateforme de réservation de marchandises « LausaShop » a été mise en service au mois de décembre. Son adaptation répond aux demandes et attentes des utilisateurs-trices ;
- le nouveau système de gestion du parc des véhicules communaux AutoGest-Ville a été mis en service dans les garages du SALV et de SPSL au mois de novembre.

Magasins et stocks

Site de Boussens :

- achat d'une nouvelle halle de stockage sur le site de Boussens. Le Service de la culture cherchait une halle pour stocker différentes pièces de collections ainsi que des articles du patrimoine de la Ville. Le SALV a commencé à procéder à l'équipement informatique du site via un réseau WIFI ainsi que celui de la halle avec l'installation de rayonnages à palettes modulables. Environ 350 palettes du programme RESTART ont été rapatriées depuis le début du mois de février vers ce nouveau centre de stockage ;
- un achat commun entre CULT, ST et le SALV a permis d'acquérir un chariot élévateur (mât rétractable) d'une capacité de 2.5 tonnes et des rayonnages d'une capacité de 1'000 palettes modulables. CULT a commencé à y stocker, depuis le mois d'octobre, des caisses pour l'entreposage, ainsi que différents catalogues de collections.

Site de Malley :

- une étude de faisabilité et une mise à l'enquête publique ont été réalisées pour la couverture du pont roulant extérieur ainsi que la pose de nouveaux panneaux solaires sur ledit pont.

Entretien et support

Garage

La Ville de Lausanne se dotant de plus en plus de véhicules électriques, les trois mécaniciens du garage SALV ont suivi une formation de deux jours sur la technologie haute-tension des véhicules électriques pour leur permettre d'intervenir sur ce type de véhicules. Ils portent le titre de « technicien certifié haute tension ».

Les trois mécaniciens ont suivi le cours et obtenu le certificat de « spécialiste du contrôle, de l'entretien et de la réparation des véhicules à gaz naturel GNC », délivré par la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et de l'Eaux.

Le nouveau programme de gestion des véhicules pour l'ensemble des garages de la Ville (AsTech) a été déployé au sein de l'unité garage du SALV, début novembre 2016 et donne satisfaction.

Le personnel du garage a participé à la pose des bornes électriques.

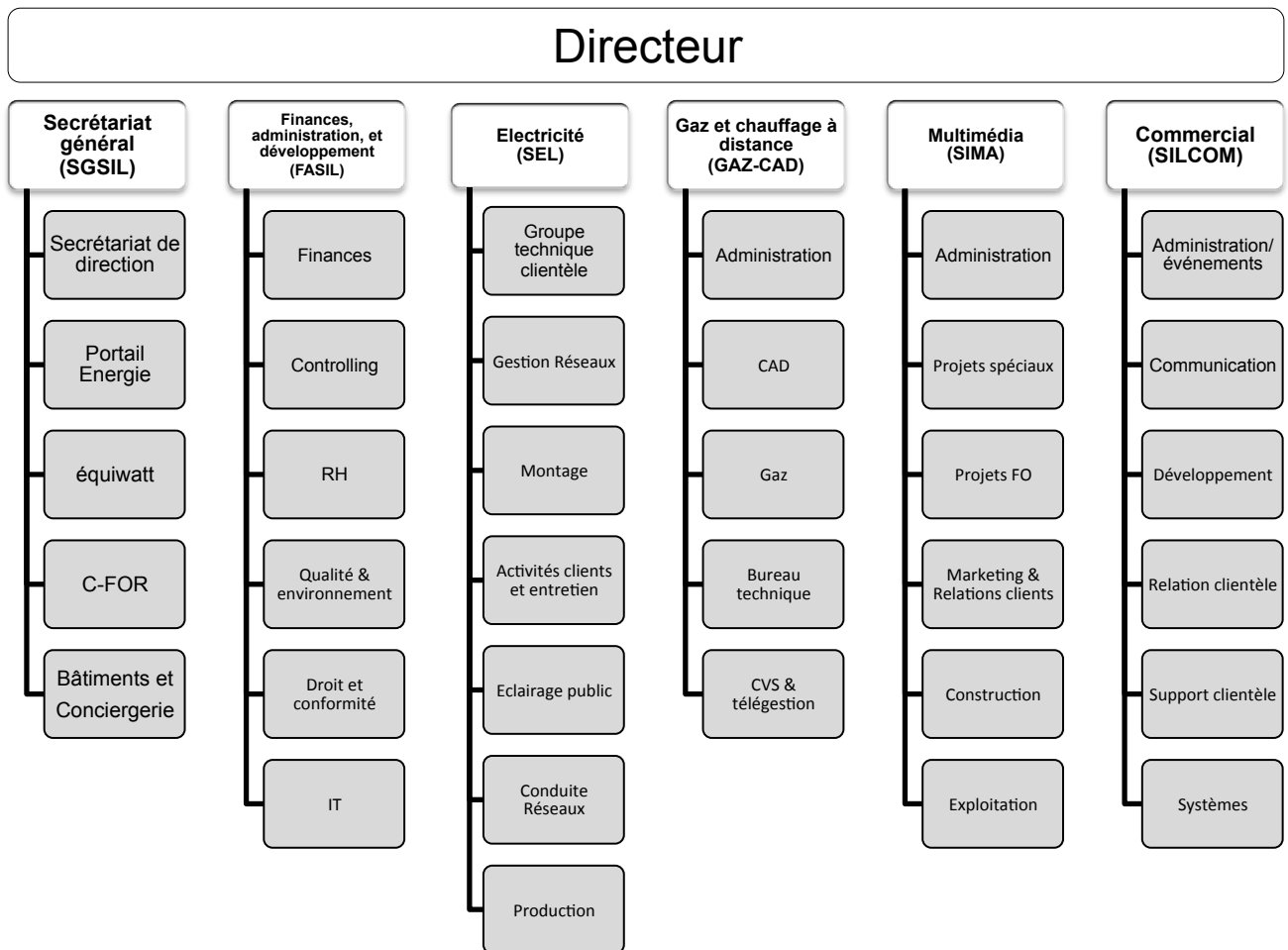
En collaboration avec Si-REN S.A. et SILCOM, le SALV a organisé, en avril, au Forum de l'Hôtel de Ville, une exposition sur le thème de l'ElectroMobilité intitulée « Du courant vert au service de la mobilité durable » et assuré une grande partie de la permanence durant les 2 semaines.

Conciergerie

Une infirmerie a été créée et équipée sur le site de Malley par les deux apprentis agents d'exploitation, sous la responsabilité de leur formateur.

Deux nouvelles bornes de chargement pour les véhicules électriques ont été installées sur le site de Malley ce qui porte à quatre le nombre de bornes disponibles.

Direction des services industriels



Direction des services industriels (SIL)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSIL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- direction du service, coordination administrative transversale au niveau des SIL et secrétariat du directeur
- soutien aux services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal
- coordination des projets énergétiques interservices

Portail énergie/équiwatt

- études et analyses permettant d'asseoir une réflexion stratégique sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- veille technologique et informationnelle en matière d'énergies
- études, réalisation et suivi de projets énergétiques
- délégué à l'énergie : représente la Ville et participe à des actions et à des associations régionales, nationales et internationales dans le domaine de la promotion du développement durable (Cité de l'énergie, Convention des maires)
- mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique équiwatt
- animation du centre d'information au public Contact Energies

Ateliers et formation (C-FOR !)

- gestion de l'atelier des SIL
- formation des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques
- organisation de stages interservices et interentreprises

Bâtiment et infrastructures

- entretien des bâtiments des SIL
- réaménagements de locaux
- conciergerie pour le site Chauderon-Rue de Genève-Arches

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier	ept affectés	31 décembre	ept affectés
	ept alloués		ept alloués	
Administration SGSIL	18.05	17.43	18.05	18.05
C-FOR / SGSIL	10.50	10.50	10.50	10.50
Energie	4.00	4.00	4.00	4.00
Total service	32.55	31.93	32.55	32.55

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	ept alloués	variation
Total service	0.00	

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SGSIL	30	17.43	32	18.05
C-FOR / SGSIL	11	10.50	11	10.50
Energie	4	4.00	4	4.00
Total service	45	31.93	47	32.55

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
C-FOR / SGSIL	44		45	
Total service	44		45	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le C-FOR! a été transféré du FASIL au SGSIL au 1^{er} janvier 2016. La conciergerie du GAZ-CAD a été réintégrée à celle du SGSIL avec effet au 1^{er} mars 2016.

THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

Équi watt

Le programme d'efficacité énergétique équi watt, financé dans un premier temps pour une phase pilote de trois ans (pré-avis N° 2014/65 « Eléments de stratégie et de planification énergétique ») photovoltaïques sans rachat à prix coûtant, a démarré en janvier 2016. Il est financé par le fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) et par des montants obtenus auprès de Prokilowatt, qui gère l'aide financière de la Confédération aux projets d'efficacité énergétique. Le périmètre géographique du programme est, sauf opération particulière, limité à la zone de desserte électrique des SIL.

L'objectif d'équi watt est de soutenir et d'inciter les particuliers et les entreprises à diminuer leur consommation énergétique, qu'elle soit électrique ou thermique. A cette fin, des plans d'actions déjà existants ont été renforcés et d'autres ont été nouvellement mis en place.

Les plans d'actions visant à inciter les particuliers à diminuer leur consommation électrique sont :

- contact Energies : guichet sensibilisant la population aux économies d'énergie et répondant aux questions sur les subventions offertes. Présence également lors de certaines manifestations ;
- distributeurs efficaces : en collaboration avec Migros, action sur toutes les LEDs dans les MMM du canton de Vaud. Vente des LEDs à 50% de leur prix pendant une semaine, avec le soutien d'autres gestionnaires de distribution et de la Direction Energie du canton. D'autres distributeurs seront contactés pour étendre l'action ;
- eco-social : opération menée pendant trois semaines dans un quartier lausannois (quartiers des Boveresses en 2016) avec pour objectif d'offrir du matériel gratuitement à des habitants d'appartements subventionnés. L'opération est menée sur le terrain par des ambassadeurs, bénéficiaires du revenu d'insertion, de sorte à contribuer à leur permettre de retrouver une activité professionnelle. Des apprentis ont également été associés à cette opération.

Les plans d'actions visant à sensibiliser les enfants et les apprentis sont :

- sensibilisation dans les écoles : proposition de modules de sensibilisation pour les écoliers de la 3P à la 11P ;
- sensibilisation à l'école professionnelle de Lausanne (EPSIC) : proposition de modules de sensibilisation pour les apprentis installateurs-électriciens.

Les plans d'actions visant à inciter les entreprises à réduire leur consommation électrique :

- éclairage performant: possibilité pour les entreprises de toucher une prime d'économie d'électricité si des travaux sur l'éclairage sont réalisés. Une aide financière pour les audits peut également être attribuée;
- froid professionnel: possibilité pour les entreprises de recevoir une prime lors de changement d'armoires frigorifiques pour des plus performantes;
- sens-e: possibilité pour les entreprises de sensibiliser leurs employés aux éco-gestes liés à l'utilisation quotidienne de l'énergie dans leur environnement de travail.

Campagne de prospection géophysique (préavis N° 2016/1 « Campagne de prospection géophysique, pour une valorisation optimale de la chaleur géothermique dans l'agglomération lausannoise »)

La procédure d'appel d'offres pour le choix de l'entreprise a été lancée en janvier 2016, en parallèle avec la mise à l'enquête des lignes sismiques dans les 14 communes concernées. La bonne communication auprès des communes, en amont et durant la mise à l'enquête, a permis de limiter le nombre d'oppositions, deux au total, qui ont ensuite été levées rapidement.

La campagne a démarré sitôt le permis de prospection délivré par le Canton, en juillet et a duré deux semaines, selon le calendrier prévu. La bonne information du grand public avant les travaux (distribution de plus de 40'000 courriers « tout ménage », journée de démonstration, distribution de *flyers* sur le parcours pendant les travaux) a contribué au succès de cette campagne.

Les profils sismiques obtenus ont fait l'objet de deux mandats d'interprétation séparés, afin de pouvoir comparer les résultats des deux études. Les résultats doivent maintenant être mis en relation avec l'étude de surface déjà réalisée et qui avait identifié plusieurs sites permettant d'accueillir un forage de moyenne ou de grande profondeur tout en respectant les contraintes légales en matière d'impact.

Installation de production de biogaz des Saugealles

En 2016, l'installation de biométhanisation des Saugealles a produit 255'292 kWh d'électricité et fourni 67'375 kWh de chaleur à l'exploitation agricole. Cette faible production s'explique par des travaux d'entretien et de rénovation, dont le remplacement du couplage chaleur-force (CCF), qui ont nécessité un arrêt de plus de deux mois de l'installation. Le remplacement du CCF et les travaux entrepris devraient permettre d'augmenter la production ces prochaines années.

Installation de cogénération de la piscine de Mon-Repos

Le 14 mars 2016, la société Eneftch Innovation S.A., qui a conçu la machine de cogénération et qui assurait son entretien, a fait faillite. Peu avant la faillite de la société, la machine était en panne. Ce problème d'étanchéité au niveau d'une vanne sur le circuit de lubrification faisait suite à plusieurs autres défauts. La société Eneftch Innovation S.A. travaillait sur un devis pour la réparation de ce prototype et, plus généralement, pour une remise en état de composants qui ont mal vieilli et commencé à se corroder. Avant la faillite de la société déjà, il apparaissait que cette remise en état ne pourrait pas être réalisée à court terme et la décision avait été prise de mettre la machine en cocon. Contact a été pris avec le repreneur de la masse en faillite de la société, mais il sera extrêmement difficile d'assurer la réparation et l'entretien de ce prototype unique. Il n'est donc pas exclu que la machine soit démantelée. Il faut par ailleurs relever que le but de sa réalisation est d'ores et déjà atteint, puisque ce prototype a permis à la société de tester son produit et de le faire évoluer.

Projet de production de biocombustible à partir de bois

GAZ-CAD a évalué différentes options pour augmenter la part renouvelable du mix énergétique du chauffage à distance, à court, moyen et long terme : biodiesel, biocombustible d'importation, chaudière à bois à TRIDEL, production locale de biocombustible et géothermie.

Un compte d'attente de CHF 350'000.- a été ouvert en 2015 pour poursuivre l'étude de faisabilité d'une usine de production de biocombustible à partir de bois par pyrolyse. L'étude de faisabilité a été terminée en 2016. Elle a permis de montrer que bien que la construction d'une usine de production de biocombustible à partir de bois par pyrolyse présente un intérêt, il existe d'autres solutions plus facilement réalisables sur le court terme, moins coûteuses et risquées. Ces solutions seront donc privilégiées.

Stockage hydropneumatique

En 2013, les SIL ont accepté d'être partenaires d'un projet de l'entreprise Enairys Powertech S.A. visant à développer une installation pilote de gestion et de stockage d'électricité sous forme d'air comprimé. Ce projet a été retenu par l'Etat de Vaud dans le cadre de son programme de soutien pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La HEIG-VD et l'EPFL participent également au projet.

Les SIL s'étaient engagés à mettre à disposition d'Enairys un local permettant d'accueillir l'installation pilote et à la raccorder à l'une de leurs installations photovoltaïques. Le site du poste de transformation Expo à Vidy avait été retenu pour accueillir l'installation. Suite à des problèmes techniques rencontrés par la société Enairys lors de développement, les objectifs du projet ont été redéfinis avec l'Etat de Vaud et il a été décidé de ne pas réaliser l'installation pilote. Les SIL suivront toutefois le développement de la machine et participeront à l'évaluation du pilote de laboratoire qui sera réalisé.

Métamorphose : Plaines-du-Loup

En début d'année la cellule Métamorphose a commencé à solliciter les SIL en vue de l'appel d'offres investisseurs et en particulier concernant les contraintes techniques relatives au contracting pour la chaleur. Dans l'attente de l'engagement

d'un chef de projet, intervenu fin 2016, un groupe de travail technique provisoire a été mis en place pour répondre aux questions urgentes. Le groupe de travail s'est concentré sur la répartition des centrales pour les pièces urbaines du premier plan partiel d'affectation et sur un chiffrage d'avant-projet de la production de chaleur. Les éléments techniques attendus ont été fournis à la cellule Métamorphose dans les délais souhaités, soit courant de l'été 2016.

Participation au système d'échange de quotas d'émission de CO₂

Les SIL participent au système suisse d'échange de quotas d'émission (SEQE) instauré pour la période 2013-2020. Les chaufferies de Pierre-de-Plan (181 MW), de Malley (13 MW), de la STEP (24 MW), y compris combustion des boues (4 MW), et des Bossons (24 MW) participent au SEQE et peuvent obtenir un remboursement de la taxe CO₂.

La taxe CO₂ s'élevait à CHF 84.-/tCO₂ en 2015. Son remboursement, effectué en 2016, s'est monté à CHF 2'207'385.90.-. Un montant de CHF 90'289.60.- a été versé à Epora S.A., comme contribution du four à boues de la STEP et CHF 2'117'096.30.- ont été versés dans le fonds CO₂.

Projet REPLICATE

Le projet de recherche REPLICATE – pour *REnaissance of PLaces with Innovative Citizenship And Technology* – est financé à travers le programme H2020 *Smart Cities and Communities* de l'Union Européenne. Son objectif principal est le développement et la validation dans trois villes phares (San Sebastian, Florence et Bristol) d'un modèle d'affaires urbain durable pour améliorer le processus de transition vers une ville intelligente dans les domaines de l'énergie, de la mobilité et des systèmes d'Information. Il doit permettre d'accélérer le déploiement de technologies innovantes, de solutions organisationnelles et économiques pour accroître sensiblement l'efficacité énergétique, améliorer la durabilité des transports urbains et réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les zones urbaines.

Le projet REPLICATE vise également à établir un processus pour faciliter l'appropriation et la reproduction de ces services à travers l'Europe. Trois villes participent à ce processus sous la supervision de l'Université d'Oxford : Essen (Allemagne), Nilufer (Turquie) et Lausanne. La contribution suisse est financée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, qui versera une somme totale de CHF 181'236.-. Lausanne a reçu une première tranche de 50% de la subvention en 2016. Un premier rapport sur les facteurs clés de succès a été transmis.

C-For! Centre de formation et ateliers

Le C-FOR est actif dans la formation des métiers de base d'automaticien, de polymécanicien et de constructeur d'appareils industriels et réalise des travaux de production pour les services techniques de la Ville. En 2016, sept nouveaux apprentis ont été certifiés : quatre automaticiens et trois polymécaniciens ont obtenu leur certificat fédéral de capacité suite à leur formation duale de quatre ans.

Dans l'optique d'améliorer la qualité des prestations offertes dans le domaine de la formation professionnelle, le C-FOR a démarré une évaluation en vue d'obtenir le certificat suisse de qualité (QSC), premier système référentiel de qualité pour la certification des institutions scolaires d'enseignement général et professionnel. En effet, le C-FOR arrive à maturité (env. 40 apprentis en formation, alors qu'il en formait 16 en 2006) et les résultats obtenus par les apprentis sont excellents. L'accent peut donc désormais être mis sur l'amélioration continue des processus. Cette démarche qualité visant une possible certification a permis d'évaluer le fonctionnement du C-FOR au regard des exigences de la norme QSC. Plusieurs améliorations de processus ont déjà été implémentées. Une décision quant à la certification sera prise en 2017.

Le C-FOR a également élaboré une charte pour les apprentis, en collaboration avec ces derniers et l'ensemble des formateurs au cours d'une journée d'ateliers. Cette charte sera désormais transmise et expliquée à tous les nouveaux apprentis et servira de référence pour les comportements attendus au sein du C-FOR. Cet outil pédagogique sera utilisé par les formateurs dès 2017.

Durant le premier semestre, le C-FOR a participé au projet « *Lift* », qui a pour objectif de redonner l'envie d'apprendre, d'acquérir des compétences sociales et pratiques, à des jeunes en fin de scolarité, plus particulièrement pour ceux dont la motivation semble en déclin. L'implication du C-FOR dans ce projet visera en priorité des élèves issus des classes lausannoises. Ces jeunes seront présents au C-FOR les mercredis après-midi uniquement, et ce, pour une durée de 10 semaines. Un premier candidat a été retenu. Un bilan sera tiré au terme de ce premier contrat.

En 2015, le C-FOR avait réalisé pour SPORTS le trophée principal des 20 km de Lausanne pour les catégories reines de cette épreuve sportive. Ce nouveau trophée, un pavé surmonté du motif de la cathédrale de Lausanne, a été très apprécié des coureurs. Ces derniers auraient apprécié de pouvoir l'emporter, alors qu'il était prévu par les organisateurs qu'il soit conservé pour les éditions suivantes. Pour l'édition 2016, le C-FOR a réalisé des mini-trophées, identiques aux grands qui sont conservés par les organisateurs, qui ont été distribués aux athlètes présents sur les podiums des courses 10 et 20 km, catégorie hommes et femmes. Ces mini-trophées, et leurs succès auprès des athlètes, ont été une fierté pour tous les apprentis impliqués dans leur réalisation.

Le partenariat pour les travaux de production avec la société Spontis dans le domaine pour la fabrication de kits divers a été étendu en 2016 à de nouvelles pièces. La fermeture des ateliers de la Romande Energie à Morges, notamment, a mis la société Spontis dans l'obligation de trouver de nouveaux prestataires de services. Pour le C-FOR, cette collaboration apporte des heures de production supplémentaires, ainsi que des travaux de série pour les apprentis, un élément important pour leur formation et pour le développement de compétences correspondant aux besoins du marché.

Une nouvelle formule a été réalisée pour l'édition 2016 du salon des métiers : un stand commun a été animé par la Ville de Lausanne et Lausanne-région. Le C-FOR a pu démontrer durant une semaine, à l'aide de présentations pratiques, les activités variées de son offre dans les métiers de l'industrie. Les apprentis étaient les acteurs principaux de ces présentations

et ils ont démontré dans cet exercice passion et professionnalisme. Le stand, organisé sur le thème d'une boîte de nuit, avec boule à paillettes, a suscité l'intérêt de nombreux visiteurs et parents. Le salon a permis de récolter de nombreuses demandes pour effectuer un apprentissage au sein du C-FOR.

Bâtiment et infrastructures

Parmi les nombreux travaux réalisés en 2016, on peut citer en particulier la rénovation des sanitaires du bâtiment de Chauderon 23 ainsi que plusieurs bureaux des immeubles de Chauderon 23, Chauderon 25 et Chauderon 27, d'importantes rénovations dans les bureaux techniques du Service de l'électricité à Genève 32 et dans les bureaux du Service de l'eau, locataire des SIL à Genève 34 et Genève 36, ainsi que la rénovation complète des bureaux administratifs du C-FOR. Une nouvelle signalétique a été mise en place sur le site de Pierre-de-Plan, accompagné de la rénovation d'une cage d'escalier et de rafraîchissements effectués dans les bureaux.

En ce qui concerne la conciergerie, cette dernière assure l'entretien de l'ensemble des bâtiments des SIL y compris, depuis le deuxième trimestre de l'année, celle du site de Pierre-de-Plan. Elle assure le nettoyage des bureaux, des sanitaires et des parties communes et la maintenance des installations techniques. Elle approvisionne également les différents services avec les fournitures usuelles et assure le tri sélectif des déchets dans l'entreprise. Elle est un rouage essentiel de l'organisation.

SERVICE FINANCES, ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT (FASIL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Ressources humaines

- support RH de proximité
- engagement du personnel
- gestion des conflits

Sécurité et santé au travail

- suivi de la certification OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail
- sensibilisation et formation des collaborateurs, contrôles du respect des consignes de sécurité
- sélection, attribution et contrôle de l'équipement personnel de sécurité (chaussures, gants, baudriers, etc)

Qualité et environnement

- mise à disposition des SIL d'un système de Management Intégré certifié ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement)
- préparation et supervision de la revue de direction
- organisation et participation aux audits internes

Comptabilité de direction

- tenue de la comptabilité des SIL
- préparation et suivi du budget
- suivi du respect des règles administratives

Encaissements

- gestion des encaissements
- suivi du contentieux
- suspension/rétablissement de fourniture

Controlling

- établissement des tableaux de bord financier
- suivi financier des coûts et marges des différentes activités et projets
- planification et suivi financier des grands projets
- maintenance, développement et formation du module de contrôle de gestion de l'ERP

Informatique

- intégration et développement des logiciels métiers des SIL
- maintenance du parc informatique, du parc d'imprimantes et de la téléphonie IP
- permanence de soutien aux utilisateurs et dépannages
- gestion des sites intranet et internet des SIL

Affaires juridiques et réglementaires

- soutien juridique et réglementaire aux SIL
- élaboration de contrats commerciaux, de règlements, de statuts, de conventions, etc.
- règlement des litiges avec des tiers

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité de direction SIL	8.70	7.70	8.70	7.70
Controlling	3.00	3.00	3.00	3.00
Direction FASIL	1.80	1.00	1.60	1.00
Division juridique	5.50	5.30	6.50	5.30
Encaissements	12.90	12.60	12.90	11.40
Informatique	10.10	9.10	10.10	10.10
Qualité & Environnement	2.30	2.00	2.50	2.50
Ressources humaines SIL	6.50	5.80	6.50	5.80
Sécurité	1.00	1.00	1.00	1.00
Total service	51.80	47.50	52.80	47.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité de direction SIL	8	7.70	8	7.70
Controlling	3	3.00	3	3.00
Direction FASIL	1	1.00	1	1.00
Division juridique	6	5.30	6	5.30
Encaissements	13	12.60	12	11.40
Informatique	10	9.10	11	10.10
Qualité & Environnement	3	2.00	3	2.50
Ressources humaines SIL	6	5.80	6	5.80
Sécurité	1	1.00	1	1.00
Total service	51	47.50	51	47.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

UNITES DU SERVICE

Ressources humaines

La division ressources humaines (RH) comprend un effectif de trois responsables RH, de deux assistant-e-s RH, d'une coordinatrice de formation et d'un responsable santé et sécurité au travail, pour la gestion de plus de 600 collaborateurs (y compris apprentis et auxiliaires) tant dans les domaines opérationnels que fonctionnels. Elle assure également la saisie des parts variables des salaires.

Parmi ses missions, le soutien des cadres dans les tâches de management mobilise une grande partie de son temps. Le recrutement engage également une part importante des ressources, la recherche de compétences spécialisées de haut niveau étant difficile dans plusieurs secteurs. En outre, l'approche commerciale des SIL nécessite beaucoup de flexibilité afin de satisfaire une clientèle exigeante, ce qui occasionne l'engagement de nombreux auxiliaires.

La division RH a participé activement au projet «Ariane» de réorganisation des SIL, tant au sein du comité de pilotage de projet, que dans des commissions RH et gestion du changement. Elle a conduit de nombreuses séances avec le personnel, afin d'assurer l'accompagnement au changement.

En outre, elle a soutenu la communication du projet Equitas par des séances collectives et individuelles afin de faciliter la compréhension de la méthode et des décisions prises. Elle a accompagné l'encadrement face à la mauvaise humeur du personnel lors des diverses notifications relatives à la rémunération future.

Sécurité et santé au travail

La fréquence des accidents professionnels a diminué à 23 accidents (28 en 2015). Les accidents les plus fréquents sont à nouveau les chutes et les glissades de plain-pied et beaucoup d'accidents touchant les articulations des mains.

Pour les accidents non-professionnels, une forte diminution de leur fréquence et de leur gravité a été constatée en 2016. Les chutes et glissades sont encore les principales causes, suivies par les accidents de sports d'hiver et de jeux de balles. Un exercice d'évacuation a été réalisé dans les locaux techniques de l'usine de Lavey, en coordination avec les pompiers du district de Saint-Maurice. Le corps de sapeur pompier a estimé que ce lieu et cet environnement particuliers étaient un très bon exercice. La sécurisation du site de l'usine de Lavey et du barrage est opérationnelle concernant les accès du site.

De nombreux cours de sensibilisation ont été dispensés au sein des SIL :

- cours au centre d'essai et de formation sur l'électricité (39 personnes);
- formation de premiers secours pour les électriciens (22 personnes);
- formation aux cadres du GAZ-CAD, bureaux d'études « Sécurité et responsabilité » (14 personnes);
- séminaire SIL « Sécurité et santé au travail » (31 personnes);
- formation incendie à la Rama (120 personnes);
- formation délégués sécurité, deux jours (2 personnes).

Qualité et environnement

L'ensemble des collaborateurs des SIL a eu la possibilité de se former à l'utilisation du nouvel outil de gestion des documents du système de management intégré, GeDoc!. Il permet à chaque responsable de document de mettre à jour de façon autonome ses documents et de demander leur publication aux personnes qui ont l'autorité de décider s'ils sont conformes et si ce qu'ils décrivent est bien la méthode de travail à utiliser. Chaque mois, on enregistre un millier de connexions à cet outil.

L'autonomie offerte aux collaborateurs des SIL dans la gestion de leur documentation a permis de dégager du temps pour les membres de l'Unité qualité et environnement. Cela leur a permis de s'engager fortement pour soutenir deux projets importants pour les SIL «Ariane» et l'outil informatique de gestion de la relation avec les clients (CRM).

Comptabilité de direction

En 2016, la comptabilité de direction a participé à l'amélioration de différents projets informatiques des SIL concernant la facturation débiteurs (refoulement d'énergie, prestations administratives, etc.). La comptabilité a également collaboré aux tests dans le cadre du changement de la plateforme de commande des articles gérés par le SALV.

Encaissements et contentieux

La mise en place du « cockpit NR4 » (outil de pilotage de la situation du compte des clients au-delà du troisième rappel), a permis d'optimiser la gestion des tournées clients en défaut de paiement. L'installation de « E-LP 2 » (automatisation de l'échange de documents électroniques avec tous les offices de poursuites), en cours d'année, devrait également permettre d'améliorer les performances de l'unité.

Controlling

L'unité a poursuivi ses démarches afin d'accompagner la direction des SIL vers l'atteinte de ses différents objectifs et orientations stratégiques. La formalisation de différents processus transversaux a commencé et l'intégration des collaborateurs du controlling dans les différents projets stratégiques est devenue systématique.

L'unité continue à œuvrer dans le but d'améliorer la maîtrise des flux financiers par les cadres et collaborateurs des SIL. Un nouveau programme de formation continue à l'intention des collaborateurs a été mis en place dans ce sens en collaboration avec la comptabilité de direction afin de mettre à jour les connaissances relatives au domaine de la finance et de la comptabilité.

Informatique

Le système d'information des SIL se prépare à devoir s'adapter à la nouvelle organisation prévue par le projet « Ariane ». La transformation sera progressive. Une revue critique de l'adéquation des outils et des besoins a été réalisée afin de déterminer si les outils seront toujours adaptés à leur mission tout en respectant les nouveaux flux. Ce travail doit permettre de déterminer les opportunités à réaliser, de manière planifiée, les améliorations nécessaires au bon fonctionnement des SIL, notamment en matière de gestion de la clientèle, des équipements, des produits et des services.

L'ERP SAP se dote progressivement d'un nouveau CRM. Les développements de ce nouveau module apportera une vision « à 360 degrés » des clients et fournira des outils de marketing. La mise en production de ce module est prévue en fin d'année 2017.

Affaires juridiques et réglementaires

L'activité juridique a été particulièrement importante tout au long de l'année pour accompagner le complexe projet de contracting avec le Centre Sportif de Malley S.A.. Elle a également été très marquée en fin d'année dans le domaine du marché de l'électricité. Il convient aussi de mentionner les discussions avec le Canton en relation avec l'attribution de la concession concernant les aires de dessertes du SEL, diverses activités en relation avec le projet Lavey+ et le lancement du programme équi watt et finalement, les négociations pour un contrat *wholesale* dans le domaine de la fibre optique.

Sur le plan des affaires réglementaires, on peut mentionner la deuxième phase de test sur la régulation *sunshine* réalisée par la commission fédérale de l'électricité (EiCom), avec définition d'indicateurs de coûts et de qualité dans le domaine des tarifs d'électricité. Suite à cette deuxième phase, l'EiCom a décidé en août 2016 de la mise en place définitive de cette méthode de régulation. Dans le domaine du gaz, un certain nombre de travaux ont été menés avec la branche pour définir plus précisément les modalités de calcul de la rémunération des réseaux de distribution. L'analyse de plusieurs consultations législatives, en particulier dans le domaine des télécommunications (consultation sur une révision de la loi sur les télécommunications et de la loi sur le droit d'auteur), a été réalisée en vue de définir avec les services techniques une prise de position des SIL ou de la Ville de Lausanne, en fonction des enjeux.

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ (SEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction du service

- établir et suivre la stratégie d'ensemble du service en lien avec celle de la direction des SIL
- superviser les activités du SEL et assurer la gestion administrative du service
- s'assurer de la bonne application de la gestion qualité, environnement, de l'hygiène et sécurité au travail

Production

- assurer l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey
- assurer l'exploitation du réseau électrique dans la zone de desserte valaisanne (Réseau VS)
- assurer l'exploitation d'aménagements hydroélectriques tiers et locaux

Conduites Réseaux - Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP)

- conduire et surveiller en temps réel le réseau de distribution d'électricité
- assurer la continuité de la fourniture d'électricité et les mouvements d'énergie
- gérer les appels clients 24h/24h

Interventions & Réparations

- assurer la permanence et les interventions d'urgence sur le réseau et les réparations
- opérer les manœuvres dans le réseau
- assurer les raccordements provisoires pour les manifestations
- surveiller la qualité de la fourniture

Activités Clients & Entretien

- acquérir les données de consommation des clients télérelevés
- gérer le système Energy Data Management (EDM) nécessaire au suivi des clients qui ont changé de fournisseur
- développer des projets liés aux systèmes de comptage intelligent (Smart Metering)
- effectuer la pose et dépose des compteurs et leur contrôle
- assurer les obligations légales du contrôle des installations électriques intérieures à basse tension (OIBT)
- conseiller la clientèle sur l'utilisation rationnelle de l'électricité en collaboration avec le Service commercial
- préparer les dossiers techniques en vue des raccordements des clients sur le réseau souterrain et aérien
- assurer la maintenance des postes haute, moyenne et basse tension (HT, MT et BT)

Gestion Réseaux

- assurer et planifier la gestion des actifs
- dimensionner les extensions et le renouvellement du réseau de distribution HT, MT et BT
- étudier et établir les dossiers de chantiers de réseau et de postes de transformation
- gérer l'ensemble des projets sur le réseau et les postes de transformation
- établir et tenir à jour les plans et schémas des réseaux, dans le cadre des normes et des prescriptions légales
- participer à l'élaboration des grands projets d'infrastructure de la Ville

Montage

- construire, entretenir et renouveler le réseau de distribution MT/BT souterrain et aérien
- réaliser les raccordements au réseau souterrain et aérien
- construire et renouveler les postes HT
- organiser le tri des déchets du service
- outillage, magasin et équipements pour le personnel de terrain
- tirage des câbles MT et BT

Eclairage public

- mettre en œuvre le Plan lumière de la Ville
- étudier, construire et entretenir l'éclairage public de la Ville de Lausanne et de communes aux alentours
- assurer des prestations en matière d'éclairage événementiel et pour des manifestations

Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE)

- gérer le FEE

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Activités clients et entretien	34.90	33.80	34.90	34.80
Conduite réseaux - CEPP	19.95	18.95	19.95	18.95
Direction(SEL)	16.40	13.40	16.40	15.20
Eclairage public	16.60	16.40	16.40	16.40
Gestion réseaux	44.35	43.15	44.35	45.05
Interventions et réparations	1.00	1.00	1.00	1.00
Montage	52.40	48.40	53.60	53.60
Usine de Lavey	23.70	22.70	22.70	21.50
Total service	209.30	197.80	209.30	206.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Activités clients et entretien	34	33.80	35	34.80
Conduite réseaux - CEPP	19	18.95	19	18.95
Direction(SEL)	15	13.40	17	15.20
Eclairage public	17	16.40	17	16.40
Gestion réseaux	46	43.15	48	45.05
Interventions et réparations	1	1.00	1	1.00
Montage	50	48.40	55	53.60
Usine de Lavey	23	22.70	22	21.50
Total service	205	197.80	214	206.50

Note les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Gestion réseaux	1	0
Montage	8	7
Total service	9	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	11	18

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	9
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	11

THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

Projet Lavey+

Au vu du contexte économique difficile dans le domaine de la production de l'électricité, la Municipalité avait pris en 2015 l'option de suspendre provisoirement l'avancement du projet Lavey+, dans l'attente de la décision fédérale sur l'aide à l'investissement pour les nouvelles productions hydroélectriques.

En automne 2016, le Parlement a approuvé le premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération visant notamment à développer les énergies renouvelables. Le projet de modification de la loi sur l'énergie (LEne) prévoit en particulier une aide pour les agrandissements notables d'installations hydroélectriques existantes sous la forme d'une contribution d'investissement. Le Conseil fédéral doit encore préciser les conditions d'octroi, en particulier les critères déterminants, les coûts imputables et le taux de contribution. Des exigences minimales notamment en termes d'énergie, d'écologie, une restitution des aides si les conditions du marché entraînent une rentabilité excessive, ainsi qu'un plafonnement des contributions peuvent être prévus. De telles contributions seront octroyées au cas par cas ; aucun nouvel engagement ne pourra être néanmoins pris au-delà de 2030.

La loi modifiée ainsi que les ordonnances d'application devraient entrer en vigueur début 2018, date à partir de laquelle la contribution pour le projet Lavey+ pourra être déterminée et ses conséquences évaluées. Toutefois, suite au référendum sur la Stratégie énergétique 2050, le peuple devra encore se prononcer.

Les discussions avec les autorités concédantes se poursuivent en parallèle ; elles doivent permettre de déterminer les conditions nécessaires pour l'obtention des garanties du remboursement des montants à investir non encore amortis à l'échéance des concessions.

La planification cantonale des besoins d'assainir les atteintes aux eaux en raison de l'exploitation de l'aménagement de Lavey demande le rétablissement la migration piscicole et l'amélioration du régime de charriage au barrage. L'Office fédéral de l'environnement a indiqué entrer en matière sur le financement d'une partie des ouvrages piscicoles intégrés dans le projet. Il ne n'est pas encore prononcé sur le besoin d'assainir le régime charriage au barrage. Une fois ces décisions ordonnées et les mesures approuvées, les montants estimatifs des aides pourront être intégrés dans le budget global du projet. Les détenteurs sont tenus de réaliser les mesures ordonnées avant 2031.

Projet Massongex-Bex-Rhône (MBR)

Compte tenu de la modification des conditions cadres du projet étudié jusqu'en 2011 et afin de permettre l'adaptation du projet aux nouvelles exigences légales, en particulier celles relatives au charriage, et au calendrier du projet de sécurisation du Rhône (R3) dans le secteur, le projet MBR actualisé et coordonné avec R3 devrait pouvoir bénéficier de la rétribution à prix coûtant du courant injecté.

Le projet revu prévoit une centrale en rive gauche exploitant un débit maximum de 220 m³/s pour une hauteur de chute brute moyenne de 7.5 m avec un lit du fleuve approfondi en aval du palier. La puissance totale installée sera de 13.5 MW.

La production annuelle de l'aménagement est estimée à 75 GWh. La prise d'eau latérale sera séparée du fleuve par un mur guideau noyé surmonté d'une grille. L'aménagement comptera quatre passes vannées de 15 m de large, situées à côté du bâtiment de la centrale.

Le projet inclura aussi une passe à poissons pour permettre la montaison. Un chenal servira pour la dévalaison et l'évacuation des détritiques. Des mesures de reconstitution et de remplacement au sens la loi fédérale sur la protection de la nature et des paysages ont été proposées. Elles concernent la revitalisation de trois embouchures d'affluents latéraux du Rhône et la création au droit de l'usine de milieux naturels hors dynamique fluviale.

Le devis global des travaux est estimé actuellement à CHF 152.4 millions. Les demandes de concessions au nom de la société de partenaires MBR S.A. à créer ont été déposées fin 2016 après des autorités valaisanne et vaudoise concédantes. Une fois les concessions octroyées, les études de projet d'ouvrage se poursuivront avant l'établissement des demandes des autorisations de construire. La durée des travaux est prévue sur cinq ans. La mise en exploitation pourrait ainsi débuter vers 2024.

Etude sur la conduite du réseau à haute tension des SIL (préavis N° 2014/24 « Etude sur la conduite du réseau haute tension des SIL : un pas vers le smartgrid. Réponse à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand "Réseaux électriques lausannois intelligents : un vrai pas vers la société à 2000 Watts" »)

Ce projet, réalisé en collaboration avec le laboratoire des systèmes distribués de l'EPFL, a bénéficié du soutien de l'Office fédéral de l'énergie. Les résultats obtenus à ce jour sont très satisfaisants. La mise en œuvre de cet outil d'aide à l'exploitation en temps réel du réseau haute tension améliore notablement la surveillance et la conduite de celui-ci depuis le CEPP. Il s'agit d'une première mondiale dans l'application des fonctionnalités liées à la gestion des réseaux intelligents (*smartgrid*) et cette collaboration contribue aussi à former et préparer les ingénieurs de l'avenir. Le test d'un localisateur de défauts est en cours dont le but est de diminuer les temps d'intervention en vue du rétablissement de la fourniture d'électricité.

Exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey

En 2016, l'aménagement hydroélectrique de Lavey a produit 389.4 GWh (418.7 GWh en 2015), soit une production brute de 10 GWh inférieure à la moyenne des dix dernières années. Le débit moyen annuel du Rhône – 157 m³/s contre 173 m³/s l'année précédente – explique cette production 2016 en dessous de la moyenne pluriannuelle. Ce débit moyen est lié principalement par le manque d'hydraulicité des eaux du Rhône durant les mois de janvier, octobre et novembre 2016 (moins de turbinage en amont du barrage).

Selon les débits utilisables dépendant de l'hydrologie et de l'ajout des débits turbinés en amont (centrales à accumulation), le ratio entre les pertes de production et la production est de moins de 1%. Ces pertes de production sont dues à la réhabilitation de la prise d'eau rendant inopérant le nettoyage des grilles sur la moitié de celle-ci et cela d'octobre à décembre. La réhabilitation de la prise d'eau du barrage, avec le remplacement du dégrilleur automatique par un nouveau type à bras hydraulique et la réfection de sa voie de roulement, a commencé en octobre 2016 et se terminera d'ici mai 2017. Cet investissement avait fait l'objet du préavis N° 2015/89 « Remplacement du dégrilleur Bieri et de la voie de roulement de la prise d'eau de l'aménagement hydroélectrique de Lavey » voté en mars 2016 par le Conseil communal.

La révision complète du groupe turbine-alternateur n°1 a débuté en octobre 2016 et se déroulera jusqu'à fin avril 2017. La dernière révision de ce groupe remontant à la saison d'hiver 1986/1987, l'intervalle aura été de 30 ans.

Suite à sa révision, la remise en eau du groupe n° 2 a eu lieu à la mi-avril 2016. A noter que les travaux de réhabilitation des pales, du manteau et du moyeu de roue de la turbine se réalisent tous les six ans. Les groupes sont révisés durant la période des basses eaux car à cette période, deux groupes suffisent à exploiter les eaux du Rhône. De fait, durant chaque saison d'hiver, un groupe est révisé, selon une ampleur qui varie selon le plan de maintenance préventive. Le fort charriage sédimentaire sableux contenu dans les eaux turbinées abrasant les parties mouillées exige ces travaux systématiques.

Le renouvellement des services internes datant de 1950 a été finalisé en septembre 2016.

Depuis le 2 mai 2016, la conduite à distance partielle (lors des nuits de 22h à 6h et des week-ends 24h/24) s'effectue depuis le CEPP. Ceci permet d'optimiser l'utilisation des heures creuses du CEPP et de renforcer les équipes de Lavey pour les opérations de maintenance au sein de l'aménagement. Une conduite locale est encore nécessaire pour pouvoir garantir l'exploitation de l'aménagement et une production optimale. Le service continu in situ est assuré par la conduite locale et par les services de piquet lors des nuits et les week-ends.

Exploitation du réseau valaisan

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les SIL ont mandaté la société SEIC S.A. pour assurer la gestion opérationnelle des travaux sur leur réseau électrique sis sur les communes de Collonges et Saint-Maurice. SEIC S.A. assure également le service de piquet. Tous les travaux relatifs à l'exploitation, à la construction et à l'entretien des installations des SIL sont ainsi gérés et dirigés par SEIC S.A. Cette collaboration permet de mieux gérer les actifs de ce réseau tout en permettant au personnel réseau de Lavey de plus contribuer à l'exploitation de l'aménagement.

Conduites des réseaux – CEPP

Outre la conduite à distance partielle de l'aménagement hydroélectrique de Lavey, on peut encore indiquer que le renouvellement du système de téléconduite SCADA et de gestion de réseau DMS est en cours conformément au préavis N° 2015/63 « Renouvellement du système de supervision du centre d'exploitation de Pierre-de-Plan ». La mise en production de ce système est prévue pour 2017.

En 2016, le total de l'énergie distribuée par les SIL s'est monté à 1'369 GWh soit une très légère baisse de 0.1% par rapport à 2015. La charge maximum du réseau a atteint la valeur de 233 MW le mercredi 9 novembre entre 12h et 13h par une température extérieure de +1°C. Avec une valeur de 10.5°C, la température annuelle moyenne a été supérieure de 0.4°C à la moyenne multi annuelle 1960-1990 de l'institut suisse de météorologie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de cette distribution entre le réseau des SIL et les réseaux avals qui sont ceux du SIE S.A., Pully, Paudex, Belmont, Romanel, Lutry et St Maurice.

Energie distribuée dans le réseau des SIL (y compris pertes réseau)	871 GWh	63.60%
Energie distribuée vers les réseaux avals	465 GWh	36.4%
Energie totale distribuée au réseau SIL et réseaux avals :	1369 GWh	100%

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont des SIL et celle produite par des installations de production raccordées à leur réseau, dont les principales sont Lavey et TRIDEL.

Energie soutirée au réseau amont	904 GWh	66.0%
Energie produite dans le réseau SIL	365 GWh	34.0%
Total	1369 GWh	100%

Montage, interventions et réparations

Plus de 400 chantiers sur les réseaux moyenne et basse tension ont été menés et plus d'une centaine de chantiers pour des installations provisoires. En outre, plusieurs interventions sur des éléments haute et très haute tensions ont eu lieu, comme le renouvellement complet des services auxiliaires du poste de Banlieue-Ouest ou le changement du régulateur de tension des postes de Bellefontaine et de Sébeillon.

Les réseaux 220-125-50 kV n'ont subi aucune avarie majeure, mais ont toutefois subi huit déclenchements qui n'ont engendré aucune coupure chez les clients.

Les réseaux moyenne et haute tensions ont été manœuvrés pour des raisons de travaux à 393 reprises. Les services de piquets pour la basse et moyenne tensions sont intervenus 442 fois.

Le réseau moyenne tension a subi moins d'une dizaine d'avaries durant l'année 2016, le réseau à basse tension plus d'une vingtaine.

Les entreprises de génie civil ont provoqué 26 pannes, dues à l'endommagement des câbles souterrains.

Les grosses manifestations annuelles courantes telles que le Festival de la Cité, les 20 KM de Lausanne, le Marathon, la semaine olympique et les Chalets de Noël ont totalisés à elles seules plus de 2'000 heures de travail, dont la plupart bénéficie de la gratuité des prestations communales accordées par la Municipalité. Environ 300 demandes au total ont été reçues en lien avec des manifestations, dont deux tiers ont été traités par les équipes internes, le solde étant sous-traité.

Activités clients et entretien

Dans le cadre de l'entretien des postes haute tension, certains équipements du poste 125 kV de Banlieue-Ouest ont été révisés et un transformateur du poste de Morand a dû être réparé.

L'ensemble des travaux de maintenance préventive pour les infrastructures électriques, les transports urbains, ainsi que pour les clients privés, ont été réalisés en minimisant les interruptions programmées par des commutations du réseau et des travaux nocturnes.

110 branchements clients en basse tension ont été réalisés, ce qui représente une baisse d'environ 8% par rapport à 2015, mais se situe dans la moyenne de ces dernières années.

182 nouveaux compteurs ont été posés en télérelève dans la plateforme Converge utilisée pour la télérelève des compteurs industriels et qui transmet les données de comptage au module SAP EDM.

Smart metering

Le protocole de communication par courant porteur entre les compteurs intelligents et le concentrateur de données est passé à la version 3 en 2016. Un projet utilisant cette nouvelle technologie a été réalisé sur le site de Sébeillon à Lausanne où 395 compteurs intelligents utilisant ce moyen de communication ont été posés.

Installations de production décentralisée (IPD)

En 2016, 241 IPD ont été annoncées, sur lesquelles 188 installations ont été effectivement réalisées et mises en service durant l'année. Ces annonces correspondent à une puissance installée 1.1 kVA à 250 kVA pour une puissance totale de 2'981 kVA.

Gestion réseaux

Dans le cadre du renouvellement du poste haute tension de Romanel, les deux nouveaux transformateurs 220/125 kV ont été livrés, après avoir traversé la ville de Lausanne en convois spéciaux. Le premier transformateur a été mis en service avec succès fin 2016.

Dix-neuf postes de transformation de quartier (moyenne et basse tension) ont été rénovés et deux nouveaux postes ont été construits.

Les projets de renouvellement et d'extension du réseau câblé ont nécessité la pose de 8.7 km de liaisons à moyenne tension et de 21 km de liaisons à basse tension.

Les travaux de génie civil se sont déroulés selon la planification prévue. La numérisation des plans cadastraux des infrastructures électriques et multimédia touche à sa fin et permet ainsi d'optimiser les études de projets, l'exploitation et l'information de tous les intervenants.

Plan lumière

L'exposition au forum de l'Hôtel de Ville sur le plan lumière, dont le vernissage a eu lieu en janvier 2016, a permis d'accueillir plus de 1'000 visiteurs.

La division éclairage public a organisé une marche exploratoire nocturne dans le secteur Vinet Beaulieu. Cette démarche participative a été introduite dans le cadre du plan lumière de la Ville de Lausanne. Les premières marches ont eu lieu dans les quartiers de Montelly et aux Boveresses. Elles s'effectuent en compagnie des forces vives du quartier et sollicitent également les directions en charge des espaces publics et de la sécurité à la ville de Lausanne. En effet, la prise en compte des enjeux de mobilité, d'espaces publics et de sécurité sont des éléments révélateurs de l'ambiance nocturne du quartier. La visite nocturne intègre les lieux de vies du quartier (écoles, espace de loisirs, parc, places), les lieux spécifiques au secteur, les espaces qui requièrent un éclairage public adapté qui pourrait être valorisé en apportant un changement de perception nocturne. Ce parcours traverse aussi certains chantiers qui viennent d'être réalisés, en cours ou projetés. Elle permet d'établir un diagnostic du secteur, suivi d'un retour présentant un plan d'étape et des suggestions illustrées, et de répondre de manière transversale aux questions et doléances des citoyens.

Dans le respect des principes du plan lumière, plusieurs réalisations et réaménagements ont été effectués, notamment : parc du Musée de l'Élysée, avenue du 24 Janvier, place de la Madeleine, chemin de Chandieu, route du Signal, avenue de Chailly, route de Berne, chemin du Trabandan, parc Jean-Villars-Gilles, promenade de Boisy, chemin du Ravin, placette Pré-du-Marché, avenue de France, Maupas, Collonges, chemin du Petit-Rocher, quartier des Fiches-Nord, place de la Sallaz, chemin de la Tour-Grise et parc du Languedoc. De plus, l'éclairage de divers passages pour piétons a été amélioré en collaboration avec le service des routes et de la mobilité et l'observatoire de la sécurité.

Une première installation pilote d'éclairage public avec détection de présence a été installée le long du sentier pédestre reliant le lac de Sauvabelin au parking du Signal. Elle est composée de 14 candélabres équipés de luminaires LED 17W. En veille à 10% de la puissance, les luminaires s'enclenchent par trois dès l'engagement d'un piéton, restant ainsi à 100% pendant deux minutes. Un accès web doit prochainement être mis en service afin d'obtenir les données d'utilisation et de puissance consommées. Le gain total d'économie d'énergie devrait atteindre 90%.

Grâce à des projecteurs LED de couleur animant différents scénarii, les éclairages de la cheminée de Pierre-de-Plan et de la place de la Navigation ont permis de soutenir et de participer aux journées internationales de diverses associations.

Illuminations Noël 2016

Dans le cadre des festivités de fin d'année, les différentes prestations ci-après ont été organisées et installées par la Division de l'éclairage public selon le concept du plan lumière et en coordination avec le Festival Lausanne Lumière :

- mise en lumière événementielle du Palais de Rumine, avec bande son et tablette interactive lors des nocturnes ;
- illumination de la Cathédrale ;
- « Balancez la lumière » (place de la Louve) ;
- éclairage de Noël dans les rues du centre ville ;
- projections d'images originales, conçues par le dessinateur Sébastien Perroud (PET), sur les façades ;
- illumination de la cheminée Pierre-de-Plan et la place de la Navigation ;
- décoration du sapin sur la place de la Sallaz ;
- décors de Noël au quartier de Chailly.

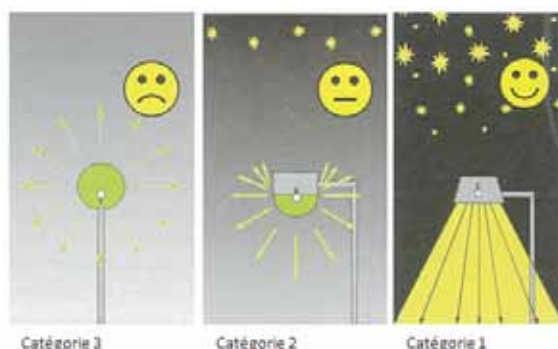
Entretien des points lumineux

Les luminaires et leurs composants sont régulièrement entretenus ou remplacés lorsqu'ils sont devenus obsolètes. Ces travaux ont nécessité 830 interventions ponctuelles.

Les contrôles statique et électrique se pratiquent sur un cycle de cinq ans selon l'ordonnance sur les installations à courant fort. En 2016, deux entreprises spécialisées ont été mandatées pour le contrôle statique de 955 mâts d'éclairage, dont 12 ont dû être déposés rapidement. Un contrôle électrique a été effectué sur 875 installations d'éclairage public. Concernant les installations de luminaires suspendus, 1'972 pièces ont été contrôlées.

Nuisances atmosphériques directes

Dans le but d'améliorer la qualité visuelle nocturne, les SIL tendent au maximum à utiliser des luminaires à verres plats ou semi-bombés (catégorie 1), aux dépens de luminaires à verres bombés (catégorie 2) ou boules (catégorie 3). Par rapport à la situation de 2015, le parc de luminaires lausannois a été augmenté de 246 luminaires de catégorie 1, et réduit de 154 luminaires de catégorie 2 et de 48 luminaires de catégorie 3.



Les lausannois sont invités à suivre tous les projets majeurs en matière d'éclairage public sur le site internet: www.lausanne.ch/eclairagepublic.

Fonds communal pour l'efficacité énergétique

L'action du FEE s'étend à l'ensemble du domaine énergétique, à l'exception de l'enveloppe des bâtiments.

	Date	Montant accordé en CHF	Remarques
Actions pérennes déjà validées			
Soutien pour réalisation des bilans énergétiques (CECB) – Préavis 2010/38	26.11.2010	500'000	Au total, 32 subventions attribuées depuis le début de l'opération pour un montant de CHF 52'356.-
RPC lausannoise pour les installations photovoltaïques	01.01.2016	640'000/an	En 2016, CHF 397'824.- ont été dépensés pour cette subvention
Poste à 50% pour la gestion de la RPC lausannoise	01.01.2016	60'000/an	Poste pourvu depuis 2009
Poste à 100% pour la gestion de «Contact Energies»	01.01.2016	130'000/an	Poste repourvu au 01.10.2012
Demandes acceptées par le Comité en 2016			
Subventionnement partiel du 1 ^{er} camion électrique pour le ramassage des déchets lausannois	01.06.2016	200'000	Camion-benne 100% électrique
Cuisine efficace au Comptoir Suisse	04.01.2016	8'000	Actions équiwatt pour sensibiliser le public aux moyens d'économiser l'électricité au sein d'un ménage
Télégestion d'un parc de luminaires de l'éclairage public lausannois et SMART City	29.04.2016	30'870	Phase test sur la route de Berne
HYDROCONTEST 2016	13.03.2016	35'000	Compétition internationale dédiée à l'efficacité énergétique des industries nautiques et maritimes
Visites de l'aménagement hydroélectrique de Lavey par les écoles 2016-2017	15.11.2016	10'560	Visite didactique des écoles lausannoises de l'usine et du barrage de Lavey
CAS Energies Renouvelables Techniques et Applications 2017-2018	07.10.2016	21'600	Formation par HEIG-VD destinée aux professionnels aux techniques et aux applications des énergies renouvelables, dans les domaines du bâtiment, de l'industrie et des réseaux d'énergies
Prix du meilleur poster Enjeux Mondiaux EPFL 2017	07.12.2016	6'480	Sponsoriser le prix du meilleur poster pour le cours Enjeux Mondiaux proposés aux étudiants de 1 ^{re} année à l'EPFL
Enveloppes budgétaires			
Subvention des vélos électriques	01.01.2013	755'600	Nouveau préavis 2016/47 adopté avec l'octroi de CHF500'000.- supplémentaires. Nouvelle action depuis le 1 ^{er} décembre 2016 : 15 % du prix d'achat, max. 500.-. Montant dépensé depuis l'ouverture de l'enveloppe : CHF 336'479.15.-
Subvention des scooters électriques	01.01.2013	40'000	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 19 subventions ont été accordées, soit pour un montant de CHF 6'525.60
Subvention pour le renouvellement des batteries de vélos électriques	01.01.2013	20'000	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 52 subventions ont été accordées, soit pour un montant de CHF 11'951.40.-
Edition bulletins « SIL Info»	01.01.2016	82'530	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 36'169.50.- a été dépensé

Action TV Eco	18.02.2014	167'000	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, CHF 128'871.90.- ont été dépensés.
Efficacité énergétique des appareils de froid commercial	05.03.2014	259'000	A ce jour, CHF 23'886.85 ont été dépensés pour ce projet
Journée lausannoise du vélo	01.01.2013	22'340	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 29'331.- a été dépensé.
Actions liées à l'efficacité énergétique pour Contact Energies mobile pour la période 2016-2020	25.11.2014	200'000	A ce jour, un montant de CHF 2'522.30 a été dépensé.
Installation photovoltaïque cellules solaires à colorant	05.03.2014	258'400	Ce projet n'a pas encore démarré
Subvention de l'énergie solaire thermique des bâtiments	02.03.2015	100'000	Ce projet n'a pas encore démarré

SERVICE DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE (GAZ-CAD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Exploitation du chauffage à distance

- fournir de l'énergie thermique à plus de 1'270 consommateurs finaux via un réseau de chauffage à distance
- entretenir et développer le réseau de chauffage à distance, actuellement long de 111.4 kilomètres

Exploitation du réseau de gaz

- desservir en gaz naturel 38 communes au détail, quatre communes en gros dont une mandate les SIL pour exploiter son réseau et une en partenariat, soit plus de 16'000 raccords
- entretenir et développer un réseau de conduites de gaz, actuellement long de 749.4 kilomètres

Prestations énergétiques

- offrir des prestations dans le domaine du développement durable en proposant des économies d'énergie grâce à la télégestion
- optimiser les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux
- développer le recours aux énergies renouvelables

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration et finances	3.50	2.60	3.50	3.60
Bureau technique	25.00	18.70	24.70	18.70
CAD	28.00	28.00	28.00	28.00
CVS & Télégestion	7.00	6.80	7.00	6.80
Direction	1.80	1.00	2.00	2.00
Etudes & projets	4.50	4.00	4.30	3.00
Gaz	36.00	33.00	36.30	31.30
Total service	105.80	94.10	105.80	93.40

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances	3	2.60	4	3.60
Bureau technique (Gaz&Cad)	19	18.70	19	18.70

CAD	28	28.00	28	28.00
CVS & Télégestion (Gaz&Cad)	7	6.80	7	6.80
Direction (Gaz&Cad)	1	3.00	2	2.00
Etudes & projets (Gaz&Cad)	4	4.00	3	3.00
Gaz	34	33.00	32	31.30
Total service	96	96.10	95	93.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité administrative		
Bureau technique	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

PRINCIPAUX THÈMES DU SERVICE

Chauffage à distance : mouvements d'énergie

L'année 2016 a été relativement normale par rapport à la température qualifiée de moyenne de ces dernières années. Concernant les degrés jours de chauffage, qui caractérisent les besoins de chauffage durant l'année, la valeur de l'année est inférieure de 2.5% par rapport à la moyenne multi annuelle.

La quantité d'énergie thermique achetée à TRIDEL est en très forte hausse, grâce à des apports de déchets supplémentaires, et à un fonctionnement sans aucune panne en 2016. La production de la STEP a été stable en 2016.

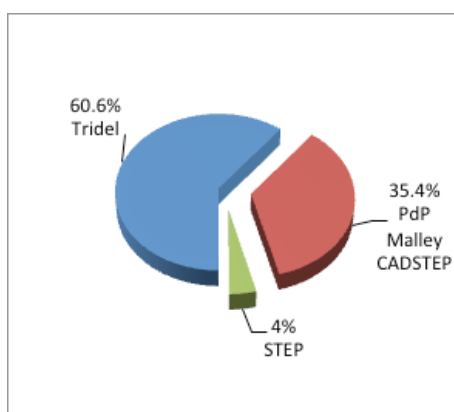
Les ventes de chaleur, corrigées en fonction des températures moyennes, ont progressé de près de 3%.

	2014	2015	2016
Nombre de clients	1'275	1'325	1'365
Puissance installée des clients [MW]	350.9	365.5	372.1
Chaleur vendue [GWh]	348.7	396.5	415.63
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	470.2	463.8	497.6

Production et distribution d'énergie thermique et production d'électricité :

	2014	2015	2016
Energie thermique STEP [GWh]	13.6	20.5	19.9
Energie thermique TRIDEL [GWh]	250.8	267.9	301.4
Energie thermique des chaufferies [GWh]	205.8	175.6	176.2
Energie électrique produite [GWh]	0.0	0.0	0.0
Gaz consommé [GWh]	237.4	197.8	194.4
Mazout consommé [GWh]	0.6	0.1	0.4

Le mix énergétique 2016 du chauffage à distance comprend 64.6% d'énergie renouvelable.



Evolution du réseau de chauffage à distance

En 2016, sur l'ensemble du réseau (SIL et CADOUEST), 40 bâtiments ont été raccordés pour une puissance de 6.6 MW.

	2014	2015	2016
Longueur des conduites Lausanne [km]	107.8	110.3	111.4
Longueur des conduites CADOUEST [km]	5.4	7.2	8.9
Bâtiments mis en service	38	50	40
Mises en service [puissance en MW]	10.2	14.6	6.6

Chaufferies du chauffage à distance

Une nouvelle chaudière de 50 MW a été installée à l'usine de Pierre-de-Plan. Cette installation est utilisée en priorité et son rendement supérieur permet une économie de gaz et d'électricité.

Installation de chauffage-ventilation-télégestion

En 2016, deux projets d'assainissement d'installation de production de chaleur ont été entrepris en coopération avec le Service du logement et des gérances.

Quatorze nouveaux bâtiments ont été équipés de la télégestion, dont les deux tiers appartiennent à des propriétaires privés. Le nombre d'installations télégérées est actuellement de 389, réparties dans 309 bâtiments.

Installation de production d'eau glacée

En raison de la démolition du siège du CIO pour faire place à un nouveau bâtiment, la centrale de production de ce site a été arrêtée et les machines frigorifiques ont été mises sous cocon.

La production totale des trois sites de production d'eau glacée encore en exploitation a été de 3'724 MWh en 2016.

Service de piquet pour les prestations énergétiques

Pour l'année 2016, il y a eu plus de 500 sollicitations du service de piquet, pour un total de 272 heures d'interventions hors horaire de bureau.

Evolution du réseau et des installations gaz

En 2016, 299 mises en service ont été effectuées pour une puissance de 25.6 MW.

	2014	2015	2016
Longueur des conduites [km]	744.5	747.1	749.4
Nombre de compteurs	16'234	16'249	16'231
Nouveaux clients [MW]	29.3	30.8	25.6
Nouvelles mises en service	434	373	299

Evolution du réseau gaz

En 2016, le réseau de distribution du gaz naturel s'est allongé de quelque 2'300 m. Le remplacement d'environ 9'900 m de conduites existantes a également été réalisé, principalement dans le but d'assainir des tronçons fuyards. Les chantiers d'importance réalisés sont les suivants :

- Route de la Broye à Prilly : pose de 65 m de conduite sur le réseau basse pression (BP);
- Avenue de Couchirard à Lausanne : remplacement de 240 m sur le réseau BP;
- Rue de la Mouline à Chavannes-près-Renens : assainissement de 310 m sur le réseau haute pression;
- Quartier St-Germain à Chavannes-près-Renens : pose de 460 m sur le réseau BP;
- Rue Pré-du-Marché à Lausanne : remplacement de 280 m sur le réseau BP.

Le nombre de compteurs reste stable par rapport à l'année précédente : le nombre des nouvelles installations est compensé par celui des suppressions dues à l'arrivée du chauffage à distance et à la diminution de l'attrait pour la cuisson au gaz. Le nombre de mises en service et la puissance annuelle installée sont en baisse par rapport à l'année précédente.

Concernant les installations intérieures, elles ont entraîné 2'998 interventions durant l'année écoulée.

Durant l'année écoulée, 169 nouvelles prises de gaz ont été réalisées. A cela viennent s'ajouter 44 branchements gaz réalisés sous la forme d'un raccordement clé en main. La suppression de 158 branchements non consommateurs a également été faite. A terme, le but est d'éliminer les branchements gaz non consommateurs.

Contrôle des branchements privés

En 2016, une campagne de contrôle d'environ 2'500 branchements a été réalisée dans les communes de Jouxens, Prilly, Crissier, Romanel, Etoy, Buchillon, St-Prex et Tolochenaz. Quelque 36 fuites urgentes ont été détectées et leurs réparations planifiées avec les différents propriétaires.

En collaboration avec neo technologies, la gestion automatique du lancement des campagnes de contrôle des branchements privés par SAP est sur le point d'aboutir et sera opérationnelle dès 2017. Pour rappel, les directives de la Société suisse de l'industrie gazière et des eaux (SSIGE) imposent une périodicité de quatre ans pour le contrôle des branchements gaz.

Contrôle du réseau

Depuis 2014, le contrôle systématique du réseau de distribution du gaz naturel est effectué par une entreprise spécialisée. Lors de la campagne de recherche de fuite 2016, quelque 350 fuites ont été détectées (306 en 2015). De ces fuites détectées, 120 cas ont nécessité une réparation. Les quelque 230 fuites restantes sont maintenues sous surveillance et leur évolution évaluée de manière régulière.

Compteurs de gaz

En 2016, quelque 1'320 mouvements de compteurs ont été effectués dont 443 afin de répondre aux exigences légales spécifiant un remplacement tous les 14 ans. 28 autres compteurs de grande capacité, concernant entre autres des applications industrielles, ont également été changés. En outre, 359 nouveaux compteurs ont été posés et 372 compteurs déposés.

Site de la RAMA

En 2016, six cours sur le thème de l'extinction de feux de fouille et de recherche de fuites gaz ont été organisés par la SSIGE. SIL assure l'entretien et la mise en service des différentes installations techniques gaz.

Les SIL ont également mis à disposition de la SSIGE du personnel dans le cadre des examens du brevet fédéral de monteur réseau et d'installateur agréé.

Exploitation du réseau gaz de Rolle

Depuis le 3 janvier 2013, l'exploitation du réseau de gaz de Rolle est assurée par les SIL. Rolle reste toutefois propriétaire de son réseau. Afin de garantir les engagements pris, une commission d'exploitation composée de représentants des deux communes veille au respect des modalités définies dans la convention.

En 2016, le service a été sollicité à 82 reprises pour des activités telles que des essais de branchement, des manœuvres de vannes, des remplacements de compteur, des contrôles d'installation et des recherches de fuite. En outre, les SIL ont assuré le dimensionnement, la construction, la pose et la mise en service d'un nouveau poste de détente et de comptage pour le collège du Martinet.

SERVICE MULTIMÉDIA (SIMA)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Marketing et relations clients

- études des besoins, de la concurrence et suivi du marché
- développement de nouveaux produits et prestations
- commercialisation des prestations Citycable *retail* et *business*
- support à la clientèle (espaces clients – *call center* – *helpdesk*)
- gestion administrative de la clientèle (contrats, facturation, résiliations, changements d'adresse, etc.)

Exploitation

- supervision du réseau et de la qualité des prestations
- ingénierie architecture de réseau et support des services
- entretien des services et prestations
- installations et dépannages des clients

Construction

- ingénierie du réseau et génie civil
- documentation des infrastructures
- construction du réseau et des raccordements
- construction des installations intérieures aux bâtiments

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Construction	25.50	24.50	25.50	24.50
Direction & Projets	6.20	6.20	6.20	5.70
Exploitation	24.00	23.00	24.00	23.00
Marketing & Relations clients	24.30	22.75	24.30	21.75
Total service	80.00	76.45	80.00	74.95

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Construction	25	24.50	25	24.50
Direction & Projets	8	6.20	7	5.70
Exploitation	23	23.00	23	23.00
Marketing & Relations clients	25	22.75	24	21.75
Total service	81	76.45	79	74.95

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Marketing & Relations clients	2*	2*
Total service	2	2

* il s'agit de 2 stagiaires MPC (maturité professionnelle commerciale)

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
	5	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

Produits

En mai 2016, Citycable a procédé à la refonte complète de son offre de télévision numérique permettant le passage à la haute définition (HD) d'un grand nombre de chaînes et l'ajout de nouvelles chaînes. Ce changement d'envergure a nécessité un réglage des postes TV d'environ 65'000 clients et a fortement mobilisé les collaborateurs du service. En parallèle, les offres internet et packs ont été actualisés et 13'000 clients ont bénéficié d'un changement d'offre automatique. L'offre de base a également évolué. En effet, depuis le 1^{er} mai 2016, l'accès 3-en-1 inclut une ligne de téléphone fixe gratuite, ainsi qu'une application gratuite permettant de regarder la TV sur les *smartphones*, tablettes et Internet.

De son côté, la box by net+ a bénéficié de nouveaux contenus exclusifs, tels que le bouquet SFR Sport détenant les droits de la première ligue de football anglaise et portugaise. Il est maintenant également possible de gérer ses enregistrements depuis la plateforme en ligne « Mon Compte » de Citycable. En décembre 2016, le cap des 4'000 clients a été franchi (2'800 en 2015), l'adoption de ce produit est croissante et les clients le plébiscitent. Ceci a encore été démontré lors de l'étude de satisfaction semestrielle dédiée au produit qui affiche un taux de satisfaction de 7.8 sur 10.

Le marché des clients entreprises n'a lui pas été en reste. En effet, les ventes du produit *Virtual Private Branch Exchange* ont crû de manière régulière puisque, en décembre 2016, 28 clients avaient opté pour ce service contre 8 en 2015.

Communication et promotion

Les campagnes de publicité et de promotion ont été intensifiées en 2016. Un accent particulier a été mis sur le développement des ventes en ligne, ce qui a permis de s'approcher de la barre des 20% de ventes effectuées au travers de ce canal (13% en 2015). Plusieurs programmes de création d'opportunités ont débuté, notamment un programme de parrainage client, ainsi qu'une newsletter adressée aux prospects Citycable.

Citycable a également continué à développer ses actions de communication numérique, notamment via les réseaux sociaux. Une nouvelle série de vidéos dynamiques avec quelques traits d'humour, mettant en avant des entreprises clientes locales, a été réalisée et a remporté un vif succès sur *Facebook*.

L'espace clients de la place de l'Europe a été entièrement rénové afin d'offrir plus de confort aux clients et aux collaborateurs.

Relations clients

La transformation des activités administratives vers des activités de vente a été entamée en 2016. Les collaborateurs du back-office ont été formés et accompagnés aux techniques de vente. Ils ont effectué un certain nombre de campagnes d'appels pour effectuer de la vente additionnelle auprès des clients. Cette pratique sera généralisée à tous les collaborateurs du service clients et également étendue pour améliorer la rétention des clients.

Exploitation

Que ce soit pour des installations et dépannages chez des clients ou pour l'exploitation du réseau, indépendamment des interventions de piquet, l'Unité installations et dépannages clientèle est intervenue à 6'901 reprises en 2016 sur l'ensemble de la zone de desserte du réseau Citycable. Cela représente une augmentation de 40% par rapport à 2015, qui s'explique principalement par l'activité de mise en service des routeurs optiques pour les clients Citycable, consécutive au déploiement et à la migration des clients sur la fibre optique dans de nombreuses zones du territoire lausannois.

Afin de diminuer les coûts, et pour répondre à l'évolution du marché multimédia, il a été décidé de supprimer l'activité de plombage des prises.

Mise en service *fiber to the home*(FTTH)

L'année 2016 aura permis aux équipes du service multimédia d'effectuer 2'433 mises en service FTTH, sur la totalité des interventions. Sur 5'400 routeurs optiques installés au 31 décembre 2016, plus de 4'400 sont au bénéfice d'un service actif chez Citycable. Le déploiement de la fibre optique a généré une nouvelle activité consistant au raccordement des fibres optiques dans les armoires de quartier, avec plus de 500 raccordements par mois.

Boisy TV S.A.

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes du SIMA pour l'exploitation de sa station de tête. Sa direction opérationnelle est assurée par l'adjoint au chef du service multimédia.

En sus de l'élaboration, de la construction et de la mise en service d'un nouveau plan de fréquences pour Lausanne, permettant l'augmentation des capacités de diffusion en TVHD et DATA, Boisy TV a également pris en charge les activités suivantes :

- création d'une nouvelle offre numérique TV et Radio en DVB-T avec plus de 100 programmes HD, 70 programmes SD et 45 programmes en simulcast et 70 programmes radio ;
- migration de plus de 50 programmes en HD ;
- augmentation de l'offre DAB + ;
- augmentation de la fourniture de programmes pour Netplus ;
- création d'une offre en IPTV pour les hôtels, hôpitaux et EMS.

SERVICE COMMERCIAL (SILCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration et projets

- communication interne, externe et événements des SIL
- budget, suivi du tableau de bord, gestion du SMI et processus qualité du service
- projets particuliers, enquêtes et gestion centralisée des contrats
- support administratif (secrétariat) à disposition des différentes divisions et du chef de service

Support clientèle

- accueil de la clientèle au téléphone et aux guichets
- renseignements sur les factures des SIL et gestion des facilités de paiement
- traitement du courrier et des réclamations
- gestion des corrections de factures
- supervision du CRM et formation
- traitement des demandes Subvention80

Relation clientèle

- acquisition et suivi des clients
- gestion des contrats

Systèmes

- suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- établissement des 650'000 factures annuelles des SIL
- relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- introduction des données des nouveaux clients dans le système informatique

Développement

- développement de diverses prestations liées aux énergies
- prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études)
- communication et marketing des produits liés aux énergies
- contrôle des aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- gestion de la couverture des portefeuilles de vente en gaz et en électricité, prévisions de production et d'achat, prévisions de vente
- calcul des prix de revient et des prix/tarifs de vente du gaz et de l'électricité
- tenue des statistiques de vente de gaz et de l'électricité
- gestion de la facturation en relation avec l'approvisionnement
- suivi des contrats avec les fournisseurs d'énergie, les partenaires et les autoproducteurs
- gestion de la certification des productions et du commerce des certificats d'énergie
- établissement du marquage annuel de l'électricité
- gestion des différents modes et systèmes de rétribution pour le courant d'origine photovoltaïque produit sur la zone de desserte des SIL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier ept alloués	ept affectés	31 décembre ept alloués	ept affectés
Administration SILCom	9.30	9.30	9.30	9.30
Développement	14.90	14.90	16.90	15.90
Relation clientèle	10.80	8.80	9.80	7.80
Support clientèle	18.60	18.60	18.60	18.60
Systèmes	20.70	20.70	20.70	19.60
Total service	74.30	72.30	75.30	71.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SILCom	10	9.30	10	9.30
Développement	16	14.90	17	15.90
Relation clientèle	9	8.80	8	7.80
Support clientèle	21	18.60	21	18.60
Systèmes	22	20.70	21	19.60
Total service	78	72.30	77	71.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2016 a été caractérisée par la mise en œuvre de la prestation solanne (centrales photovoltaïques clé en main), la conduite du projet CRM (Préavis N°2014/57 – « Outil communal de gestion de la relation avec les clients et les citoyens ») et des projets de contracting (Préavis N°2016/31 – « Ecoquartier des Plaines-du-Loup: financement du contracting énergétique, Développement des activités de services énergétiques des Services industriels »), en particulier le projet en partenariat avec ewz pour le nouveau complexe sportif de Malley.

Evolution des tarifs

Les tarifs d'électricité 2016, entrés en vigueur au 1^{er} janvier, ont été publiés le 31 août 2015. Ils ont été calculés en tenant compte des instructions de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). La baisse moyenne TTC pour un ménage lausannois avec le tarif Profil Simple nativa® a été de 0.38 ct/kWh, soit environ 1.4% ou CHF 13.- par an. Les taxes 2016 ont diversement varié : les coûts des services système prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau sont passés de 0.54 ct/kWh à 0.45 ct/kWh et le financement prévu par la loi sur l'énergie (LEne) de 1.1 ct/kWh à 1.3 ct/kWh (1.2 ct/kWh pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et 0.1 ct/kWh pour les mesures de protection des eaux).

La part de consommation d'électricité nativa®, d'origine 100% renouvelable, reste très élevée.

Suite à la baisse des coûts d'approvisionnement par le fournisseur Gaznat S.A. (effet combiné de la baisse du prix sur le marché du gaz et de celui des contrats à long terme indexés au pétrole), les tarifs du gaz naturel ont été adaptés au 1^{er} janvier, 1^{er} juin et 1^{er} octobre 2016. Les tarifs destinés à la cuisson sont restés stables alors que ceux pour le gaz naturel carburant (GNC) ont légèrement augmenté. Pour les tarifs multi, qui concernent la majorité des clients (chauffage et processus), la baisse de janvier s'échelonnait de 4.4% à 5.8%, alors que les tarifs Interruptibles (processus industriels) ont baissé en moyenne entre 9.3% et 10.9%. A partir de juin, les tarifs ont encore diminué de 3.7% pour les clients chauffage et processus, alors que les modifications d'octobre n'ont eu un effet que pour les très grands consommateurs, soit une baisse de 0.7% en moyenne.

Electricité : mouvements d'énergie 2016

En Suisse, le nombre de grands clients faisant usage de leur droit de changer de fournisseur d'électricité s'accroît d'année en année. Les SIL, ainsi que leurs revendeurs partenaires, n'échappent pas à cette tendance et ils se positionnent activement sur le marché en répondant aux nombreux appels d'offres qui leur sont adressés.

Deux causes ont profondément modifié l'approvisionnement en électricité des SIL dès 2016. La première est que plusieurs contrats d'approvisionnement de partenaires revendeurs ainsi que celui de Romande Energie Commerce S.A. sont arrivés à échéance au 31 décembre 2015. Ils n'ont pas été renouvelés, diminuant d'autant les livraisons des SIL en 2016. La seconde raison est qu'un contrat d'approvisionnement à long terme avec Alpiq, arrivé à échéance au 31 décembre 2015, a été remplacé par une nouvelle structure d'approvisionnement. Il en résulte un mouvement d'énergie réduit mais désormais mieux optimisé et qui permet de limiter les reventes d'énergie excédentaire sur le marché de gros, à des prix devenus inintéressants. Au final, la baisse des livraisons globales d'énergie est de l'ordre d'une quinzaine de pourcent par rapport à l'année précédente.

Partenaire historique des SIL, la société Alpiq rencontre de graves difficultés économiques du fait des prix de l'électricité actuellement très bas sur le marché. En 2016, cette société s'est restructurée, ce qui a nécessité d'adapter la plupart des contrats en vigueur.

Les conditions climatiques moyennes de 2016 ont été globalement assez régulières. Il faut cependant signaler une période très tempérée durant les deux premiers mois de l'année, ainsi qu'une période de chaleur entre la mi-août et fin septembre. Les débits moyens des cours d'eau suisses se sont inscrits dans la normale multi-annuelle. Ils ont été en retrait par rapport à ceux de 2015, notamment dans la première partie de l'année. De ce fait, la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey a été inférieure d'environ 10 GWh par rapport à la moyenne. La production 2016 est la plus basse de ces dix dernières années, si l'on fait abstraction de 2011, année durant laquelle a eu lieu un arrêt total de deux semaines de l'aménagement afin de pouvoir inspecter la galerie d'amenée d'eau. Complétée par la production des centrales photovoltaïques de SI-REN S.A., désormais significative, la production propre a permis de couvrir plus de 46% des besoins annuels en énergie électrique des SIL, en rappelant que ces besoins ont significativement baissé, selon les explications exposées plus haut.

La contribution énergétique de l'usine d'incinération des déchets urbains combustibles TRIDEL a retrouvé le niveau qu'elle avait les années précédant l'introduction de la taxe au sac. Cependant la moitié de la production de TRIDEL, reconnue comme étant d'origine renouvelable, bénéficie depuis 2015 de la rétribution à prix coûtant. L'énergie correspondante est prise en charge par Swissgrid et les SIL doivent compenser ce manque en augmentant leurs achats sur le marché national de l'électricité.

Prix de marché, certification et marquage de l'électricité

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché spot suisse s'est établi à 4.16 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix est en baisse de 4.5% par rapport à celui de 2015. Dans les faits, sa valeur en €/kWh a baissé d'environ 8.5%, mais les fluctuations du taux de change avec l'euro ont eu pour effet de réduire cette baisse pour le prix exprimé en ct/kWh. La possibilité d'introduire des prix négatifs lors de périodes de très basse consommation existe depuis 2014. Cette situation n'est cependant que sporadique. Elle ne s'est produite que durant deux après-midi, les dimanches 28 mars (Pâques) et 8 mai (Ascension), ainsi que le dimanche 15 mai (Pentecôte) entre 5h et 17h, aboutissant à un prix moyen de 1.6 ct/kWh durant les jours concernés. A l'opposé, les prix horaires maximaux ont légèrement dépassé les 10 ct/kWh à quarante-cinq reprises, principalement en novembre. Il est intéressant de constater que les prix horaires maximaux sont dorénavant répartis sur les plages horaires de 8h à 11h et de 15h à 20h, en semaine. Cette situation est la conséquence d'une production européenne massive d'énergie d'origine éolienne et photovoltaïque, surtout concentrée vers la mi-journée.

Les labels *naturemade* et TÜV SÜD de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne, de SI-REN S.A. et de quelques partenaires fournisseurs ont été de nouveau certifiés avec succès pour des cycles de cinq et trois ans lors d'un audit qui s'est déroulé sur trois jours. Au cours de cet audit, les ventes annuelles du produit électrique « nativa® plus » ont également été vérifiées.

La communication annuelle du marquage de l'électricité à tous les consommateurs finaux est une obligation légale. La publication de ces données a été effectuée en septembre et leur communication aux clients a eu lieu au cours du dernier trimestre 2016 au moyen du bulletin SIL Info. Sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), un expert est venu auditer tout le processus d'établissement du marquage de l'électricité. Après de multiples contrôles, l'expert a conclu que les SIL respectent parfaitement les prescriptions en la matière et que la méthode utilisée est un modèle du genre.

Rétribution du courant injecté d'origine photovoltaïque

La liste des projets d'installations photovoltaïques placés en liste d'attente par Swissgrid pour de nombreuses années ne cesse de croître, faute de moyens suffisants accordés par le Parlement fédéral au système de la RPC. La probabilité que les projets d'installations figurant à la fin de cette liste puissent un jour bénéficier de la RPC diminue toujours plus. La solution de rétribution subsidiaire mise en place par la Ville de Lausanne pour la production d'électricité d'origine photovoltaïque issue d'installations sises sur le territoire communal lausannois reste donc d'autant plus d'actualité, même si le nombre d'installations qui en bénéficie reste relativement réduit. En effet, la prise en charge de nouveaux producteurs est actuellement toujours compensée par le départ de ceux qui ont reçu une réponse positive de la part de Swissgrid. Il y a donc un roulement régulier des dossiers, induisant un important travail administratif.

L'introduction en 2014 au niveau fédéral du système de la rétribution unique a permis d'éviter un engorgement complet du système, tout en offrant une solution acceptable aux petits producteurs. Dans les faits, les nouveaux producteurs dont l'installation photovoltaïque a une puissance inférieure à 10 kW reçoivent un paiement unique de la part de Swissgrid. Dans ce cas, ils n'ont plus droit à bénéficier de la RPC lausannoise et choisissent alors pour la plupart de consommer eux-mêmes une bonne partie de leur propre production, réduisant d'autant leurs achats d'électricité. C'est cette économie d'achat qui contribue essentiellement au retour sur investissement pour le producteur, et non plus la rétribution allouée par les SIL pour l'électricité excédentaire refoulée sur le réseau. Une nouvelle palette de tarifs de rachat d'électricité ainsi que de prestations diverses dans ce domaine a été élaborée. Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Le nombre d'installations photovoltaïques raccordées au réseau de distribution des SIL augmente dans des proportions de plus en plus importantes. Fin 2016, il atteint environ 470 unités, tous types de rétributions confondus. Le rythme de construction est de trois à quatre nouvelles installations par semaine. Il nécessite désormais le recours à des processus semi-automatisés, notamment pour établir les décomptes de fin d'année ainsi que pour effectuer les opérations de rétribution.

Gaz : mouvements d'énergie 2016

Les achats de gaz en 2016 se sont montés à 1'898 GWh, en augmentation de 116 GWh (+6.5%) par rapport à 2015. Cette hausse s'explique par un hiver 2015/16 moins doux que le précédent et une année 2016 globalement plus froide.

Le prix moyen journalier du gaz sur le marché spot allemand (NCG) s'est établi à 14.24 €/MWh pour la livraison d'une quantité horaire constante de gaz sur toute la journée (livraison en ruban). Ce prix est en baisse de 28.7% par rapport à celui de 2015. Il faut toutefois noter que le marché spot ne représente qu'une part restreinte de l'approvisionnement en gaz des SIL, la majeure partie étant sécurisée par des contrats à long terme.

Evolution des consommations de gaz naturel carburant

En 2016, les ventes de GNC (294 tonnes) aux Transports publics lausannois (tl) ont diminué de 6% par rapport à 2015. Les consommations par les véhicules SIL et les privés (199 tonnes) ont suivi la même tendance, diminuant de 5% sur la même période.

Quatrième année d'ouverture du marché du gaz

Un client, au bénéfice d'un contrat de marché avec SIL, a notifié sa décision de s'approvisionner auprès d'un autre fournisseur.

Huitième année du marché libéralisé de l'électricité

Face à la baisse du coût de l'électron, les clients sont toujours plus nombreux à aller sur le marché. Cette tendance s'est renforcée en 2016. Les SIL ont fidélisé plus de 40 anciens et nouveaux clients « marché ».

Raccordements au gaz et au chauffage à distance

Sur l'ensemble de la zone de distribution du gaz, l'acquisition de clients a augmenté avec une puissance à raccorder de 23 MW pour 230 demandes de raccordements. La promotion réactive du GNC a conduit à la signature de 17 contrats de subvention pour des véhicules privés ou de flotte.

La demande pour les raccordements au chauffage à distance a légèrement diminué en début d'année, suite à l'ajustement de la participation aux coûts de raccordement au réseau. Le nombre de contrats de raccordements (17) et la puissance à raccorder (4.8 MW) ont cependant augmenté. A relever que le réseau sud arrive en limite de capacité en cas de froid persistant.

Développement de produits

L'offre photovoltaïque « solanne », le soleil clé en main, destinée aux propriétaires de villa des zones de desserte d'électricité et de gaz, a été officiellement lancée lors du salon Habitat-Jardin début mars 2016. Le stand SIL aux couleurs « solanne » a gagné le prix du meilleur stand de sa catégorie. Il a attiré de nombreux invités qui ont pu découvrir, dans un espace interactif multimédia, leur potentiel d'autoproduction d'énergie solaire. Suite à ces contacts, de nombreuses offres sur mesure ont été proposées, dont un pourcentage élevé a abouti à la signature d'un contrat.

Sponsoring

Plusieurs contrats de sponsoring visant à promouvoir l'image des SIL et à soutenir la vie sportive et culturelle de la région lausannoise ont été renouvelés : Lausanne Hockey Club, Lausanne-Sport, Défi Sportif lausannois, les 20KM de Lausanne et Festival de la Cité. De nouveaux contrats avec le Festival Lausanne Lumières, le club de basketball de Lausanne (BBC Lausanne) et la barque « la Vaudoise » ont également été conclus.

Etudes, bilans et diagnostics énergétiques

L'Unité études énergétiques s'est essentiellement consacrée, sur mandat du Bureau des permis de construire de URB, au contrôle du respect de la législation vaudoise en matière d'énergie dans la construction. En 2016, 859 dossiers ont été analysés, dont 543 soumis à permis de construire. Pour l'activité d'audit énergétique, 17 bilans et 8 CECB® ont été réalisés, ainsi que 2 diagnostics complets de bâtiments privés. On relève aussi 21 analyses (31 en 2015) des consommations d'énergie, principalement électrique, accompagnées de conseils et renseignements aux clients.

Contracting

Durant l'année 2016, les SIL ont été retenus par la société Centre Sportif de Malley S.A. pour lui fournir, en partenariat avec *Elektrizitätswerk der Stadt Zürich (ewz)*, l'ensemble des énergies (chaleur et froid) dont il aura besoin pour l'exploitation de ses nouvelles infrastructures.

Factures

La Division systèmes traite de l'opérationnel, soit les relevés de l'ensemble des compteurs, la saisie des données de base dans le système SAP, l'établissement de la facturation de masse et celle de prestations non récurrentes. Elle intervient également dans le paramétrage du système d'information lors de changements de structures tarifaires, la création de produits, les changements de prix.

La division a émis cette année seulement 637'510 factures annuelles (environ 900'000 en 2013) dont 52'626 de e-factures (8.25%) grâce à la mise en place de la trimestrialisation du cycle de facturation, au lieu d'une périodicité de facture tous les deux mois.

Support clientèle

Tout au long de l'année 2016, la Division support clientèle a pu garantir un accueil de qualité. Le délai moyen de réponse à un courrier de 2.5 jours en est une illustration. Si une diminution de 11% du nombre de visites aux guichets a été constatée, le nombre d'appels au *call center* est identique à celui de 2015 (47'500) alors que le volume des courriers traités est en augmentation de 4%.

Outre la participation à de nombreux projets (Subvention80, etc.), la division s'est investie dans le projet CRM en tant que leader pour le service commercial. Avec neuf personnes impliquées dans la supervision, les ateliers, les tests et les formations, elle est la principale contributrice du projet CRM.

La professionnalisation de la formation interne s'est poursuivie, notamment avec l'élaboration de nombreux supports, permettant ainsi un raccourcissement de la durée de formation des nouveaux collaborateurs.

Communication

Les SIL éditent trois publications à l'intention de leurs clients, disponibles sur www.lausanne.ch/silpublications :

- le bulletin SIL Info est envoyé avec chaque facture : nouveautés, services, manifestations, écogestes, tels sont les thèmes qui y sont abordés. Une page est également réservée à la Ville pour les communications des autres directions ;
- le magazine SInergies, destiné aux grands clients et partenaires, présente deux fois par an les coulisses et les projets des SIL ;
- le rapport d'activité, qui offre chaque printemps un panorama des événements et activités des SIL.

L'Unité communication a également débuté une refonte du site Internet et développé toute la communication du programme équiwatt.

Manifestations

Habitat-Jardin, Mosaique de Pâques, Journée lausannoise du vélo, Festival de la Cité, etc. l'Unité manifestations organise ou participe à de nombreux événements pour promouvoir l'image des SIL. Cette année, elle a accueilli sur la place Riponne une étape du rallye de véhicules électriques « WAVE » pour promouvoir les véhicules énergétiquement efficaces. Elle a tenu un stand lors de 10 marchés du samedi et animé un chalet sur la Place de la Louve, auprès de l'œuvre proposée par les SIL pour le Festival Lausanne Lumières.

SI-REN S.A.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

- SI-REN S.A. a été créée le 10 décembre 2009 et enregistrée au registre du commerce du Canton de Vaud le 16 décembre 2009. Son capital-actions est de CHF 30'000'000.-
- le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2009/27 « Energies renouvelables : Lausanne propose un green new deal pour augmenter sa production d'électricité », adopté par le Conseil communal le 27 octobre 2009
- le Conseil communal a apporté plusieurs amendements aux conclusions, dont les nouvelles conclusions 1 bis et 1ter qui prévoient respectivement « d'obtenir de la Municipalité qu'elle informe le Conseil communal des activités de cette société, même a posteriori, comme si elles étaient le fait des Services industriels » et « de soumettre cette société au contrôle de la Commission de gestion au même titre que l'Administration de la Ville de Lausanne »
- la Municipalité, pour respecter la demande d'information du Conseil communal, a décidé de rendre compte des activités de SI-REN S.A. via le rapport de gestion des SIL. Elle transmet également le rapport de gestion de la société SI-REN S.A. aux commissaires de gestion et des finances des sous-commissions des SIL

BUT DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 2 DES STATUTS)

➤ «La société a pour but l'étude, la construction et l'exploitation d'installations de production ainsi que la fourniture d'énergie dans le domaine des énergies renouvelables en Suisse et à l'étranger. Elle pourra également conduire des projets de recherche fondamentale et appliquée dans tous les domaines des énergies renouvelables, conceptualiser et commercialiser des produits et services dans ce domaine, ainsi que procéder à la réalisation de projets de recherche sous toute autre forme. Elle peut effectuer, elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, toutes opérations en rapport direct ou indirect avec son but, y compris dans le domaine de la propriété intellectuelle, en Suisse et à l'étranger. La société peut acquérir, détenir et aliéner des immeubles. La société peut exercer toutes les activités commerciales, financières – notamment à travers des prises de participation en Suisse et à l'étranger - ou autres en rapport avec son but»

EFFECTIF DU PERSONNEL

La société compte 4.6 ept (un poste vacant à repourvoir).

THÈMES PRINCIPAUX DE LA SOCIÉTÉ

Plan solaire photovoltaïque

En 2016, cinq nouvelles centrales solaires photovoltaïques ont été réalisées par la société SI-REN S.A. à Lausanne et ses alentours. Chacune a fait l'objet d'une collaboration spécifique, qu'il s'agisse d'un service de la Ville, d'une entreprise privée, de l'Etat de Vaud ou d'une fédération sportive internationale :

- piscine de Mon-Repos, en coordination avec une rénovation de toiture par SPORTS (330 kW et 1270 panneaux);
- société Debrunner Acifer à Crissier, deuxième plus grande installation de SI-REN (1'225,8 kW et 4'540 panneaux);
- Haute Ecole pédagogique, bâtiment en note 3 au recensement du patrimoine bâti (81,4 kW et 296 panneaux);
- World Archery Excellence Centre au Chalet-à-Gobet, en combinaison avec une toiture végétalisée (147 kW et 566 panneaux);
- bâtiment AB du collège des Bergières, coordination avec une rénovation de toiture par le Service des écoles (57,51 kW et 213 panneaux).

Ensemble, ces centrales produiront annuellement l'énergie équivalant aux besoins électriques de plus de 600 ménages lausannois. Elles portent ainsi la puissance totale du parc solaire de SI-REN S.A. à plus de 8'000 kW, répartis sur 36 centrales, pour un total de 31'877 panneaux photovoltaïques.

Selon les données reçues des compteurs d'énergie, la production photovoltaïque de SI-REN a été en 2016 de 8 GWh (5 GWh en 2015).

L'année 2016 a également été l'occasion de préparer le virage vers un modèle d'affaire favorisant la consommation directe du courant solaire produit. De nombreux calculs et simulations ont été menés en étroite collaboration avec les SIL et ont permis de définir les modalités contractuelles de cette nouvelle approche, qui implique SI-REN, les SIL et le propriétaire du bâtiment.

Projet EolJorat Sud

Lancé en 2007, le projet EolJorat Sud est prévu entièrement sur territoire communal et, sauf un site, sur des terrains appartenant à la Commune.

Le 8 juin 2016, le Département cantonal du territoire et de l'environnement a rendu sa décision d'approbation préalable, sous réserve de droits de tiers, du PPA «EolJorat Sud» adopté par le Conseil communal le 22 septembre 2015. Cette approbation a été obtenue après qu'une étude complémentaire a été présentée démontrant la conformité du projet à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) en tenant compte de l'arrêt du 2 mars 2015 de la CDAP sur le projet de parc éolien de Sainte-Croix. Cet arrêt implique l'utilisation par défaut d'une valeur de correction pour tenir compte de la composante impulsive du bruit éolien $K_3 = 4$, sous réserve d'une justification d'une valeur différente site par site (les directives cantonales prévoyait jusqu'à lors une valeur uniforme $K_3 = 2$). Cette nouvelle manière d'appliquer l'OPB disqualifie l'utilisation des modèles d'éoliennes E-126 de 7.5 MW, retenus comme éolienne type dans le PPA pour trois sites. Toutefois, de nouveaux modèles sont apparus sur le marché qui permet d'envisager une production proche de ce qui était attendu grâce à ces modèles très puissants.

La décision d'approbation préalable cantonale du PPA a permis d'ouvrir les voies de recours. Trois recours ont été déposés contre le projet : un recours groupé de plusieurs membres de l'association Eole Responsable, un recours de la Commune de Cugy et un recours d'un privé, propriétaire d'une habitation à proximité de l'éolienne Chalet Boverat. Les réponses à ces recours ont été rendues par les autorités intimées, soit la Commune de Lausanne et le Canton de Vaud, le 17 janvier 2017.

A relever également que la mesure anémométrique sur le site de l'éolienne Mauvernay, sur un mât de 135 mètres, a été prolongée jusqu'en avril 2017. Des mesures LIDAR complémentaires sont également en cours depuis novembre 2016 et se poursuivront jusqu'en juin 2017. Cette nouvelle campagne de mesures doit permettre de procéder au choix des modèles d'éoliennes qui seront retenus définitivement pour la phase de demande des permis de construire.

Projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP)

Le projet AGEPP vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey. Il permettra de fournir un puits de secours pour les Bains de Lavey (15 GWh_{th}), et de produire de l'électricité (4 GWh_{el}) pour autant que les cibles définies de température et de débit de l'eau remontée soient atteintes.

Le projet est mené avec plusieurs partenaires dont les plus importants sont EOS Holding S.A., SI-REN S.A., Holdigaz S.A., Romande Energie S.A. et CESLA S.A..

L'année 2016 a permis de consolider le plan d'affaires, de terminer les études de sismicité naturelle et l'analyse de risque sismique, de définir les procédures d'autorisation avec les instances cantonales et de réaliser les études nécessaires, ainsi que de déposer une demande de subvention auprès de l'Office fédéral de l'énergie, en complément à la couverture de risques.

Palézieux Bio-énergies S.A

L'installation de biométhanisation agricole, mise en service le 25 février 2015, a très bien fonctionné en 2016. Elle a produit 1'076'000 kWh d'électricité et écoulé 556'058 kWh de chaleur qui ont permis de chauffer l'exploitation agricole et, partiellement, le collège de Palézieux-Village. L'installation bénéficie de la rétribution à prix coûtant pour la vente de l'électricité.

Montéole SAS

Si-REN dispose d'une participation de 51% dans la société Montéole SAS qui a repris le parc Monts Bergerons I, mis en service en décembre 2008 et doté de cinq éoliennes Sanvion (ex-REPower) de 2 MW. Le parc est situé dans le département de la Somme, en région Picardie. L'énergie est reprise jusqu'en 2023 par EDF selon un système de rétribution à prix coûtant. Après cette période, l'énergie pourra être rapatriée en Suisse à travers Alpiq. La production 2016 s'est élevée à 18.9 GWh, inférieure à celle de 2015 qui avait atteint 21.7 GWh, mais en ligne avec la prévision de la société fixée à 19.2 GWh. A relever que les conditions venteuses 2016 ont été défavorables sur l'ensemble de la France.

LFO S.A.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

- LFO S.A. a été créée le 28 janvier 2013 et enregistrée au registre du commerce du Canton de Vaud le 8 février 2009. Son capital-actions est de CHF 10'000'000.-
- le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N°2012/27 « Déploiement d'un réseau en fibre optique sur le territoire communal par la création d'une société anonyme. Demandes de crédits d'investissement et de fonctionnement – Octroi d'un cautionnement solidaire - Réponse à la motion de M. Hildbrand »
- la Commission de gestion (25^e observation 2013) a demandé que les activités de cette société soient présentées au Conseil communal et fasse l'objet d'un chapitre particulier du rapport de gestion

BUT DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 2 DES STATUTS)

« La société a pour but l'acquisition, la construction, l'exploitation et la commercialisation de réseaux pour le transport d'information ; elle assure en outre leur évolution. La société peut :

- exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but ;
- participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. »

EFFECTIF DU PERSONNEL

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes du SIMA pour la construction et l'entretien des réseaux. Sa direction opérationnelle est assurée sur mandat par le chef du projet FTTH de SIMA.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Centre d'opération du réseau

Le centre d'opération du réseau a été doté d'un nouvel hyperviseur. Cet outil permet d'obtenir le statut des différents éléments du réseau et de faire le rapprochement des pannes avec ces événements.

Déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique suit son cours avec, fin 2016, un total de 64'939 unités d'habitation raccordées.

Avec le réseau déjà déployé en coopération avec Swisscom à Lausanne, 34'289 unités d'habitation ont été alimentées par le réseau FTTH en 2016.

Dans les nouveaux bâtiments et objets transformés, à Lausanne et dans les communes voisines, 1'607 unités d'habitation ont été raccordées en 2016.

Opérateurs tiers

Deux sites de collocation sur trois pour des opérateurs tiers ont pu être construits en vue de valoriser le réseau de fibre optique.

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DE JUILLET 2015 À FIN JUIN 2016 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Avec la nouvelle Constitution, les autorités communales voient leur mandat débiter au 1^{er} juillet. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, en juin 2010, le Bureau du Conseil communal a décidé, en accord avec les présidents des groupes, que ses rapports de gestion couvriraient l'exercice effectif, du 1^{er} juillet au 30 juin, et non plus l'année civile.

Tableau récapitulatif

Objets	Nombres en 2015-2016	Nombres en 2014-2015	Nombres en 2013-2014	Nombres en 2012-2013
Séances plénières simples du Conseil communal	2	3	3	5
Séances plénières doubles du Conseil communal	20	21	15	17
Démissions de membres du Conseil entre 01.07. et 30.06	8	7	8	9
Motions déposées entre 01.07. et 30.06	2	5	8	16
Postulats déposés entre 01.07. et 30.06	47	50	33	21
Projets de règlement déposés entre 01.07. et 30.06	0	0	1	2
Interpellations ordinaires déposées entre 01.07. et 30.06	33	50	31	40
Interpellations urgentes déposées entre 01.07. et 30.06	26	20	19	15
Pétitions déposées entre 01.07. et 30.06	12	1	6	11
Préavis déposés entre 01.07. et 30.06	55	56	47	35
Rapports-préavis déposés entre 01.07. et 30.06	45	36	22	23
Rapports (R1 à Rn) de l'année	R129	R117	R102	R103
Questions écrites transmises à la Municipalité	12	10	19	17
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	113	115	104	123
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	96	108	82	76
Séances de la Commission de gestion	11	11	10	9
Séances de la Commission des finances	11	13	10	11
Séances de la Commission des pétitions	6	3	4	6
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	17	20	14	9
Séances de la Commission de politique régionale	5	12	9	5
Séances du Bureau du Conseil	16	14	15	17
Invitations reçues	123	202	155	145
Nombre d'objets soumis durant les week-ends de votations (y c. élections)	16	11	16	14
Nombre d'urgences demandées par la Municipalité	74	64	44	42
Nombre d'objets traités (préavis, rapport-préavis, initiatives, interpellations, interpellations urgentes)	231	200	157	162
Ratio nbr séances / nbr objets traités	10.5	8.33	8,72	7,36

Le ratio présenté à la dernière ligne du tableau ci-dessus ne peut être pris en considération sans tenir compte du type de dossiers traités durant l'année parlementaire. En effet, la division du nombre de séances par le nombre d'objets traités ne dit rien sur la complexité des objets soumis aux membres du Conseil. Certaines années, le Conseil a voté plusieurs préavis nécessitant de nombreuses heures de débats. Cela a pour conséquence de diminuer le ratio, et cela pourrait donner l'illusion au lecteur de ce rapport que le Conseil a été moins efficace. Ce constat brut doit être nuancé.

Moyenne des présences en commissions permanentes

Pour faire un bilan de la législature qui s'achève, le Bureau présente plusieurs tableaux pour illustrer et comparer les moyennes de présences dans les différentes commissions.

Tout d'abord, le tableau ci-dessous compare pour chaque année, le nombre de séances, le nombre moyen de personnes présentes pour l'ensemble de l'année et la même information en pourcentage. Le tableau ne concerne que les années 2011-2012 à 2014-2015, puisque l'année 2015-2016 n'est pas terminée.

	2011-2012			2012-2013			2013-2014			2014-2015		
	Nbr séances	présence moy. pers.	présence moy. %	Nbr séances	présence moy. pers.	présence moy. %	Nbr séances	présence moy. pers.	présence moy. %	Nbr séances	présence moy. pers.	présence moy. %
COFIN (15)	13	10.1	67.2%	11	10.2	67.9%	10	12.8	85.3%	13	9.5	63.1%
COGES (15)	11	11.4	75.8%	9	12.8	85.2%	10	11.7	78.0%	11	11.6	77.6%
CPPR (15)	3	10.0	66.7%	5	10.2	68.0%	9	8.9	59.3%	12	7.5	50.0%
pétitions (10)	3	8.3	83.3%	6	8.0	80.0%	4	8.8	87.5%	3	7.7	76.7%

Tableau 1 - présences moyennes commissions permanentes

Moyenne des présences en commission ad hoc de 10 membres

Durant les quatre premières années parlementaires de la législature, le Bureau a nommé des commissions *ad hoc* selon le tableau ci-dessous.

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
86	76	82	108

A partir de ces chiffres le tableau ci-dessous reflète la moyenne des présences en commission pour ces 4 années.

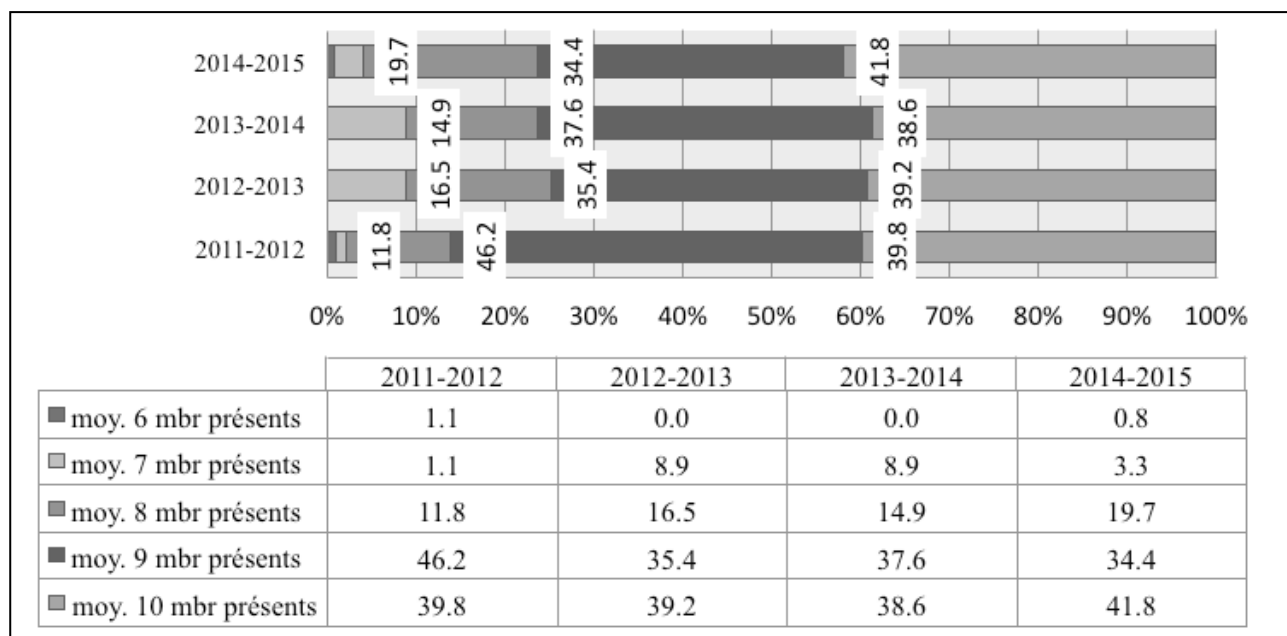


Tableau 2 - présences moyennes commissions ad hoc 10 membres

Le tableau montre que, pour 2011-2012 par exemple, sur l'ensemble des commissions qui ont siégé du 1^{er} juillet au 30 juin :

- environ 40 fois sur 100, 10 membres sur 10 étaient présents ;
- environ 46 fois sur 100, seuls 9 membres sur 10 étaient présents ;
- environ 12 fois sur 100, seuls 8 membres sur 10 étaient présents.

On constate que pour les 4 premières années de la législature, le nombre de fois où seuls 8 des 10 membres de commissions étaient présents tend à augmenter, mais pas au détriment du nombre de fois où les commissions ont siégé au complet, ce qui est plutôt encourageant et témoigne de l'intérêt des conseillers pour le travail en commission.

Moyenne des présences en commission *ad hoc* de 15 membres

Au début de la législature, le Conseil a donné la possibilité au Bureau de nommer des commissions *ad hoc* élargies à 15 personnes pour traiter de thématiques importantes ou de dossiers phares pour Lausanne. Le Bureau renonce à produire un tableau pour ces commissions. En effet, le Bureau n'a nommé que deux commissions élargies en 2011-2012, et une commission en 2014-2015. On constate qu'aucune commission n'a siégé à effectif complet pour l'intégralité de ses séances.

Bureau légal

Cette année, le Bureau a assumé sa fonction de Bureau électoral lors des élections communales des 28 février 2016 et 20 mars 2016. De même, lors des votations fédérales du 28 février 2016 ; lors des votations cantonales du 20 mars 2016 ; et lors des votations fédérales du 05 juin 2016.

Versement aux Archives

Le 27 août 2015 et le 19 avril 2016, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal du 17 janvier 2012 au 10 décembre 2014 ;
- des procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal pour l'année 2013-2014 (présidence Natacha Litzistorf) et l'année 2014-2015 (présidence Jacques Pernet) ;
- des extraits de procès-verbaux originaux de 2014 et 2015 ;
- des ordres du jour, procès-verbaux des séances et de la correspondance du Bureau du Conseil pour les années 2014 et 2015 ;
- des ordres du jour, procès-verbaux des séances et de la correspondance de la Commission permanente de gestion pour les années 2014 et 2015 ;
- des pétitions déposées au Conseil communal du 22 juin 2011 au 21 janvier 2014.

Glossaire

AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfant en milieu scolaire
ARCH	Service d'architecture
BAVL	Service bibliothèques et archives de la Ville
CC	Conseil communal
CD	Direction de la culture et du développement urbain
CDAP	Cour de droit administratif et public
CFL	Contrôle des finances de la Ville de Lausanne
CH	Service du contrôle des habitants
COFIN	Commission permanente des finances
COGES	Commission permanente de gestion
CP	Corps de police
CSR	Centre social régional
CULT	Service de la culture
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVE	Centre de vie enfantine
EAU	Service de l'eau
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EESP	Ecole d'études sociales et pédagogiques
EJQ	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
FAJE	Fondation de l'accueil de jour des enfants
FASIL	Service finances, administration et développement
FASL	Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise
FIM	Direction des finances et de la mobilité
GAZ-CAD	Service du gaz et du chauffage à distance
IPE	Institution pour l'enfance
LEA	Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture
MCBA	Musée cantonal des Beaux-Arts
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
PUR	Service de la propreté urbaine
Réseau-L	Réseau d'accueil de jour de l'enfance de Lausanne
RM	Service des routes et de la mobilité
SAJE	Service d'accueil de jour de l'enfance
SALV	Service achat et logistique Ville
SAS	Service des assurances sociales
SCS	Direction des sports et de la cohésion sociale
SE	Direction de la sécurité et de l'économie

SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEL	Service de l'électricité
SEP+S	Service des écoles primaires et secondaires
SFIN	Service des finances
SGCD	Secrétariat général culture et développement urbain
SGEJQ	Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers
SGFIM	Secrétariat général finances et mobilité
SGLEA-C	Secrétariat général logement, environnement et architecture et cadastre
SGSCS	Secrétariat général sports et cohésion sociale
SGSE	Secrétariat général sécurité et économie
SGSIL	Secrétariat général services industriels
SIL	Direction des services industriels
SILCOM	Service commercial
SIMA	Service multimédia
SLG	Service du logement et des gérances
SMUN	Secrétariat municipal
SOI	Service d'organisation et d'informatique
SPADOM	Service des parcs et domaines
SPEL	Service du personnel
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPORTS	Service des sports
SPSL	Service de psychologie scolaire
SPSL	Service de protection et de sauvetage
SSL	Service social Lausanne
SSPR	Service de santé et prévention
ST	Service du travail
STEP	Station d'épuration
SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique des déchets
TSHM	Travailleurs sociaux hors murs
UAT	Unité d'accueil temporaire
UNIL	Université de Lausanne
URB	Service de l'urbanisme

